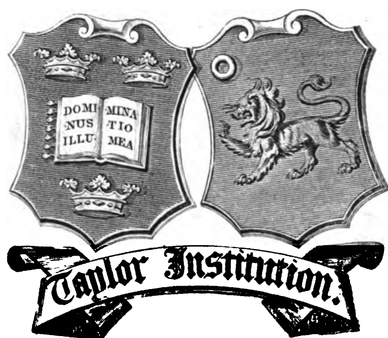

DOMI MINA
NUS TIO
ILLU MEA
Taylor Institution.



LETTRES INÉDITES

DE LA

PRINCESSE DES URSINS

A LA MÊME LIBRAIRIE.

LA PRINCESSE DES URSINS

ESSAI

SUR SA VIE ET SON CARACTÈRE POLITIQUE

D'APRÈS DE NOMBREUX DOCUMENTS INÉDITS

PAR M. FR. COMBES

Un volume in-8°

Paris. — Imprimerie de P.-A. BOURDIER et Cie, rue Mazarine, 30.

LETTRES INÉDITES

DE LA PRINCESSE

DES URSINS

RECUEILLIES ET PUBLIÉES

AVEC UNE INTRODUCTION ET DES NOTES

PAR

M. A. GEFFROY

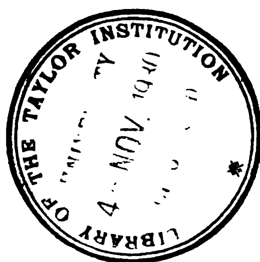
PROFESSEUR D'HISTOIRE A LA FACULTÉ DES LETTRES
DE BORDEAUX.



PARIS
DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
35, QUAI DES AUGUSTINS

—

1859



INTRODUCTION

C'est un beau temps que celui qui est compris dans les soixante premières années du dix-septième siècle. Après l'apaisement des guerres civiles et religieuses, et dans le silence qui les suit, on voit les cœurs, se détournant de la haine, s'ouvrir, encore tout émus, à l'ardeur religieuse et à la piété ; et les esprits, abjurant la révolte, soumettre une verve animée à une discipline féconde ; un admirable essor de l'esprit français et des vertus chrétiennes résulte de ce concert ; c'est le temps de saint Vincent de Paul et de Mme de Chantal, de Port-Royal et de César de Bus, le temps de Corneille et de Descartes, celui de Turenne et de Condé. Nul moment peut-être de la vie des nations n'a offert un spectacle si harmonieux et si voisin d'une incomparable beauté.

La seconde partie du règne de Louis XIV ne ressemble pas à cette brillante époque. La discipline ne va plus faire que des esclaves ou des rebelles ; ceux-ci courent au sarcasme ou bien aux sceptiques hardiesses. A Versailles l'ambition et la soif tyrannique des conquêtes remplacent la puissance majestueuse des premières années ; nos armes deviennent, en même temps qu'injustes, malheureuses ; Dieu n'est plus avec nous dans la campagne ; aux malheurs publics s'ajoutent les malheurs privés ; les lumières du grand règne, tout à l'heure si éclatantes et si pures, s'éteignent une à une ; elles

font place à de sinistres lueurs; c'est le temps du refuge et du roi Guillaume, de la guerre des Cévennes et de la grande Alliance, des Jésuites et de Mme de Maintenon.

La première de ces deux époques peut bien retenir et charmer les regards de l'artiste, mais la seconde a un grand prix aux yeux de l'historien philosophe, qui y découvre de terribles leçons et les germes d'un redoutable avenir. Elle est moins connue et plus difficile en effet à connaître. L'étude en est plus complexe; les idées et les sentiments y sont plus mêlés; la politique elle-même y est plus vaste et plus difficile à saisir au milieu des complications diverses de la diplomatie étrangère; à peine même les documents d'une telle étude sont-ils réunis. C'est ce qui donnera du prix, nous l'espérons, à la publication d'une correspondance entièrement inédite de la princesse des Ursins.

Parmi les manuscrits français de la bibliothèque royale de Stockholm se trouvent deux registres contenant en copie une centaine de lettres de Mme des Ursins, adressées soit à la maréchale de Noailles soit à Mme de Maintenon. Qui a fait ou fait faire cette copie? Comment se trouve-t-elle à Stockholm? Je ne puis répondre à ces questions que par des conjectures et je renvoie les chercheurs à la grande dispersion de bibliothèques, de papiers de familles et de manuscrits qui suivit l'orage de 1789. Les nouvelles lettres de Mme des Ursins sont une épave. Il nous suffit de savoir qu'elles sont parfaitement authentiques, puisque l'abbé Millot en cite quelques rares fragments tirés des papiers des Noailles, et encore inédites. Je les ai recueillies pendant la mission qui m'a été confiée en Suède en 1854 par M. le ministre de l'instruction publique. Pendant que j'en préparais la publication, M. Combes me pria de les lui communiquer pour son livre de *La Princesse des Ursins* (Didier, 1858); puis, se croyant mon obligé,

il me remercia de la meilleure façon, en me procurant d'autres lettres inédites que son zèle intelligent avait découvertes aux archives de la guerre à Paris, ou dans d'autres dépôts de France ou de l'étranger, pendant une mission qu'il avait remplie en 1857. J'y ajoutai les nouveaux documents que me fournirent plusieurs années de recherches, ceux que je rencontrai dans diverses archives de Toscane et de Rome, et ceux que je dus enfin à d'obligeantes communications [1].

Je n'aspire pas à raconter de nouveau en détail toute la vie de Mme des Ursins; — on trouvera à cet égard dans le consciencieux et intéressant volume de M. Combes de quoi se satisfaire; — je ne tenterai pas non plus de refaire dans son ensemble une peinture que M. Sainte-Beuve a si finement achevée; je voudrais seulement, après avoir comblé quelques lacunes de toutes les biographies, apprécier de quelles lumières nouvelles s'éclaire par notre correspondance inédite le portrait de la princesse ou bien celui de son temps.

[1] Nos lettres à Mme de Noailles, à Mme de Maintenon, au duc de Noirmoutier, à Pontchartrain et au cardinal de Janson sont comprises dans les deux registres de Stockholm. Les lettres à la princesse Lanti font partie des papiers de cette famille, à Rome. Celles à Chamillart, Orry, Torcy, Voysin, Vendôme, Marsin et d'Aubigny viennent des archives de la guerre, à Paris. J'en dois d'autres à M. Cousin, à M Dussieux, à M. Rathery, à M. G. Masson... On trouvera d'ailleurs en son lieu, soit pour les lettres, soit pour les autres documents inédits qui m'ont servi de commentaires, toute indication nécessaire des sources principales. V. nos *Notes*, pages 10, 15 etc., et surtout l'*Appendice*.

I

Les biographes de Mme des Ursins se trouvent arrêtés par une incertitude dès sa naissance, dont la date leur est difficile à fixer. On sait qu'elle est morte le 11 décembre 1722, et on la fait naître d'ordinaire en 1642. Cependant Saint-Simon dit qu'elle mourut après quatre-vingts ans, et les gazettes italiennes du dix-huitième siècle, par exemple le curieux journal intitulé *Cracas*, dont l'exactitude ordinaire est si précieuse, soit au peintre de mœurs, soit à l'archéologue et à l'érudit, lui donnent quatre-vingt-sept ans quand elles racontent sa mort et ses obsèques. Mme des Ursins est donc née en 1635. Elle avait huit ans quand commença le grand règne, quatorze ans quand son père M. de La Trémoille, duc de Noirmoutier, se distingua dans les armées royales contre les rebelles de la Fronde, soixante-cinq quand s'ouvrit pour elle une carrière politique, soixante-dix quand on put la soupçonner d'aspirer à supplanter Mme de Maintenon, aussi âgée qu'elle, auprès de Louis XIV qui avait trois ans de moins, soixante-dix-neuf quand ses contemporains l'accusèrent sans étonnement d'avoir songé à se faire épouser de Philippe V qui en avait trente-deux, quatre-vingt-sept enfin quand, en présence d'une mort prochaine, elle ne renonçait pas encore à toute figure sur la scène agitée des cours. Après avoir recueilli les derniers échos du règne de Louis XIII, elle devait beaucoup se mêler dans les années décrépites du règne de Louis XIV et revendiquer encore une part dans les intrigues des premiers temps

de Louis XV; cela avec une constante identité d'égale vigueur d'esprit et de corps, de caractère énergique, ardent et ambitieux qui étonne et peut seule expliquer une si longue agitation dans un âge si avancé.

Elle épousa en 1659 Adrien Blaise de Talleyrand, prince de Chalais. Ce mariage et sa naissance, ainsi que le renom de loyauté que son père s'était fait, mais aussi son esprit et sa beauté lui marquèrent sa place dans l'inimitable société de ce temps-là. Elle brilla à l'hôtel d'Albret à côté de Mme de Sévigné et en présence de sa future émule, l'humble veuve de Scarron, qui vivait modestement aux Hospitalières du faubourg Saint-Marceau, d'une pension de la reine-mère. Elles s'y rencontraient souvent, et déjà presque en rivales; Mme de Chalais voyait avec dépit le maréchal d'Albret et les plus graves seigneurs attirer à part Mme Scarron, lui parler d'affaires et paraître la consulter, tandis qu'on la laissait, elle, rire et causer avec les plus jeunes filles. Mme de Maintenon affirme plus tard dans ses lettres qu'elle ne trouvait dans ces salons, où l'on distinguait son esprit supérieur, que fadeur et qu'ennui, et qu'elle eût préféré qu'on la laissât aux jeux de son âge; l'une et l'autre, selon ce double témoignage, se montrent déjà dans leurs vrais caractères.

Le malheur vint trop tôt interrompre la carrière à la fois brillante et douce qui s'offrait à Mme de Chalais. Son mari était, lui aussi, mêlé aux fêtes et aux plaisirs, et il partageait avec ardeur les passions de son temps. Un soir de l'année 1663, il sortait du bal du Palais-Royal, quand M. de la Frette le provoqua. On se battit le lendemain, quatre contre quatre; mais le roi, irrité, fit poursuivre les duellistes, et ils n'échappèrent qu'au prix de l'exil. Chalais passa les Pyrénées. Sa femme, toute dévouée, l'alla rejoindre. Elle vécut ainsi plusieurs années en Espagne, où elle contracta des liens d'amitié qui contribuèrent à l'y ramener plus tard. Son père venait de mourir trois ans après qu'elle avait quitté la

France; toutes ses affections s'étaient concentrées sur son mari qu'elle adorait. Tout à coup, pendant un changement de résidence, d'Espagne en Italie, lorsque, l'ayant laissé malade à Venise, elle arrivait à Rome pour lui préparer à l'avance une installation facile, elle apprit la nouvelle de sa mort; elle devenait veuve et restait fort isolée, sans enfants, sans appui, et presque sans famille, à trente-cinq ans à peine.

Elle se fixa dans Rome, l'asile perpétuellement ouvert aux grandes infortunes, aux espérances déçues, aux affections blessées. Retirée dans un couvent, elle s'honora par la dignité de son veuvage. Toute cette première période de sa vie paraît infiniment respectable et à la hauteur des plus sympathiques éloges. Fille d'un personnage de la Fronde, femme d'un gentilhomme duelliste comme aux temps de Henri IV et de Louis XIII, il semblait qu'elle rappelât encore par son amour enthousiaste pour son mari et par sa religieuse retraite ces flammes ardentes et pures dont la première partie du dix-septième siècle avait offert de beaux exemples.

Combien de temps durèrent cette grande douleur et cette austérité? Auraient-elles cessé quand s'attiédit l'influence et quand s'effaça le souvenir de son premier bonheur? Les documents nous manquent pour fixer ces dates; et nous n'avons aucune lettre de la princesse qui puisse nous y aider; mais on peut croire qu'il en fut ainsi. On vit peu à peu la veuve inconsolable qui avait étonné Rome de son deuil sévère se laisser entraîner à la séduction des amitiés mondaines, à l'éclat des liaisons puissantes, enfin à la tentation de faire figure dans le monde et dans les affaires mêmes de la politique; l'ambition, s'il faut l'appeler par son nom, lui parut capable de combler désormais ou de tromper le vide de son cœur; le même jour vit s'éteindre la joie de sa jeunesse et l'ardeur de sa vertu.

Accueillie par quelques-uns des cardinaux qui repré-

sentaient auprès de la cour pontificale l'influence du cabinet de Versailles, la princesse de Chalais fut par eux introduite dans les premiers salons de la société romaine, que la facilité de sa clôture lui permettait de fréquenter. On y admira son élégance et sa grâce, on y connut son esprit, et peut-être y laissa-t-elle pressentir de bonne heure, à travers l'expression fréquente et vive de ses sentiments tout français, sa future aptitude aux affaires. Le cardinal d'Estrées, ambassadeur à Rome, ne tarda pas à attirer sur son zèle et ses talents l'attention de Louis XIV, dont la politique habile cherchait partout des instruments pour ses vues lointaines, et elle fut de bonne heure destinée à être employée utilement dans la grande affaire dès lors méditée de la succession d'Espagne. L'occasion s'offrit de l'y attacher par une illustre alliance. C'est un curieux épisode, une négociation jusqu'à présent inconnue, je crois, et qui mérite peut-être une petite place à côté des nombreuses et diverses négociations relatives à la succession d'Espagne dont M. Mignet s'est fait l'éloquent historien.

L'affaire est exposée tout entière dans un intéressant mémoire que j'ai rencontré manuscrit parmi les papiers de famille de M. le prince Odescalchi, à Rome. Ce mémoire, non signé, mais écrit au nom du cardinal d'Estrées, est une pièce toute confidentielle (*discorso confidentiale*) adressée vers la fin de l'an 1674 à M. de Pomponne, ministre et secrétaire d'état. Il a pour objet de rendre au gouvernement de Louis XIV un compte exact des pourparlers relatifs au futur mariage du prince Orsini, duc de Bracciano « sous les auspices du Roi Très-Chrétien. » Essayons d'en tracer une rapide analyse, en en conservant les expressions colorées.

Rome tout entière s'était réjouie, assurent les auteurs du mémoire, quand elle avait appris, au mois d'avril 1674, que le ciel venait de délier par la mort de la première femme du duc de Bracciano un mariage stérile,

et Rome avait aussitôt supplié l'éminentissime duc de contracter une autre union qui propageât l'illustrissime maison des princes Orsini. Le duc ayant cédé à ces instances, « il avait été immédiatement résolu que son nouveau mariage aurait lieu avec le bon plaisir et le consentement du roi de France et sous la conduite des représentants de Sa Majesté à la cour de Rome. » En vain des malintentionnés et des jaloux voulurent-ils combattre le dessein d'une alliance française en opposant la modestie et la retenue des dames italiennes aux libertés que se permettaient dans ce temps-là nos belles compatriotes; en vain lui rappela-t-on les excentricités toutes récentes alors de la grande-duchesse de Toscane et de ces « coureuses » qu'on appelait les nièces de Mazarin (*le bizzarrie delle vagabonde Mazzarine*). Ces médisances n'empêchèrent pas le duc de Bracciano d'écouter la voix du ciel. « Au ciel se décident les mariages avant d'être célébrés sur la terre (*prima in cielo si fanno i matrimonii che in terra*), et de là descendent les secrets mouvements et les dispositions mutuelles qui les préparent et les accomplissent. »

Or voici les curieuses conjonctures que, suivant le mémoire, le ciel lui-même disposa, avec l'aide habile des deux frères d'Estrées. Au milieu de la joie causée dans Rome par les victoires de Condé contre la triple alliance, on y avait appris avec douleur la mort d'un frère de la princesse de Chalais. Tout le sacré collége et la plupart des princes romains s'empressèrent d'aller la visiter et de lui offrir leurs condoléances. Le prince Orsini, don Flavio, sur l'invitation d'un certain de la Grange, émissaire de l'ambassadeur, envoya un homme à lui, le prieur Gismondi, la complimenter en son nom. A peine le prieur avait-il commencé son compliment qu'un tour de cil (*un girar di ciglio*) lui révéla d'un coup dans la personne à laquelle il était adressé une majesté de visage et une élégance de manières qui.

jointes à la douceur et à l'affabilité du langage, étaient incomparables; et il n'eut au retour de sa mission d'autre rapport à faire sinon que les paroles ne pouvaient exprimer ce qu'il fallait penser d'une telle merveille, et que le prince devait aller de sa personne, voir de ses yeux, et entendre de ses oreilles. Etonné d'un si mystérieux langage, le prince Orsini se transporta chez Mme de Chalais. Il était déjà tout soucieux (*vi si trasferi tutto pensieroso e grave*). La princesse, toujours la même parmi les splendeurs des cours ou dans l'ombre modeste des couvents, dont elle faisait depuis la mort de son mari son habituelle retraite, reçut sa visite derrière les grilles de la maison de Dieu, mais en des termes si bien d'accord avec son honneur qu'il en fut ravi, ne sachant ce qu'il devait le plus admirer, de l'étendue de son instruction, de l'universalité de son intelligence, de la finesse de son bon sens, de l'activité de son esprit ou de sa pénétrante sagesse. De son côté elle ne fut pas moins surprise de rencontrer en lui une telle maturité de jugement et, dans chacun de ses actes, chacune de ses paroles, chacun de ses mouvements, tous les signes qui font reconnaître un vrai prince, né pour commander aux autres hommes. Et quand ils se séparèrent, le duc se déclara très-satisfait de la princesse et la princesse de don Flavio, le duc soutenant hautement à la gloire de la princesse et la princesse à l'honneur du duc que la renommée qui se publiait en tous lieux restait bien au-dessous de la réalité qui se pouvait toucher et voir.

En apprenant les résultats étonnants de cette première entrevue, le sieur de la Grange, comme le duc lui-même, reconnut l'effet certain des décrets de la providence. Pour aider sans doute à leur accomplissement, il représenta au duc le long martyre qu'il avait subi pendant sa première union (le mémoire fait plusieurs fois de la sorte et sommairement l'oraison funèbre de la

première duchesse de Bracciano) ; il ouvrit à ses yeux tout un nouvel avenir de bonheur et lui démontra que la princesse, douée d'une grande beauté, mais honnête et sévère, d'un cœur vif et généreux, mais tempéré par un naturel bénin et docile, surpassait en deux points essentiels tout le reste du sexe féminin :

Primo. Par sa piété conjugale. « Unie en mariage dans la fleur de ses plus vertes années à un des plus braves cavaliers du royaume de France, elle jouissait dans cette union de tous les contentements les plus désirables parmi les mortels lorsque le prince son mari, emporté par l'impétuosité de la jeunesse et par l'aiguillon de l'honneur, tomba dans la disgrâce royale pour s'être battu en duel et fut réduit à fuir en pays étranger. Par cette séparation soudaine, la princesse avait perdu la moitié d'elle-même et elle allait se perdre tout entière, *non potendo vivere cosi dimezzata*; elle dit donc adieu à la France, à mère, frères, parents, amis ; elle partit, elle vola, et se réunit à cette autre moitié d'elle-même dont le malheur l'avait désunie ; adieu les douces habitudes de sa demeure ; adieu les conversations, les récréations innocentes et polies dont elle jouissait avec les princesses ses compagnes ; elle affronte les incommodités des voyages, les intempéries des saisons, l'obstacle des langages étrangers ; tout lui semble doux pourvu qu'elle le suive, et elle le suit en effet à travers toute l'Europe, et, après sa mort, on la voit suivre encore son âme par l'assiduité de ses prières et de ses sacrifices, ne parlant ni ne se souvenant jamais de lui sans les plus dévotes plaintes ni sans larmes. — Par ce récit, le duc pouvait juger si l'histoire des siècles avait enregistré un amour conjugal plus pur, plus chaste, plus actif et plus tenace (*piu tenace*) que celui-là ! »

Secundo. Mme la princesse l'emporte encore sur toutes les autres femmes par « l'humilité prudente et discrète avec laquelle on l'a vue, sans faste ni dédain, accom-

moder si bien son génie aux génies opposés de tant de nations diverses; son éloignement de tout luxe et la sévérité de son veuvage lui ont valu mille louanges dans les cours des souverains, et particulièrement dans cette cour de Rome. »

« Que si sa dot n'est pas précisément égale à celle des autres partis qu'on propose au duc de Bracciano, pour combien faut-il compter le nom du Roi qui sera l'auteur de ce mariage, et les effets de sa toute-puissance, soit dans les conjonctures favorables qu'offriront les mouvements de l'Italie, soit dans mille occasions propices, pour l'agrandissement de l'illustre maison des Orsini? »

En conséquence le prieur engageait le duc à examiner sérieusement et à peser tant de motifs, et à briguer une alliance qui lui était offerte pour son bonheur et sa gloire. Le duc lui-même, persuadé de la grande bonté et des généreuses intentions du Roi pour sa personne et sa maison, touché d'ailleurs par les considérations de haute naissance, d'honnêteté et de vertu que lui offrait cette union, se détermina à demander la main de Mme de Chalais. Il s'adressa donc au cardinal et au duc d'Estrées, les suppliant de soumettre son dessein à l'approbation de Louis XIV, et ajoutant que les ordres du Roi Très-Chrétien seraient toujours des lois pour tous les membres de sa maison et pour lui-même. Les deux ministres approuvèrent fort sa bonne conduite, s'assurèrent que les dispositions de Mme de Chalais étaient parfaitement d'accord, et adressèrent conjointement une supplique au Roi.

Ainsi fut préparé le mariage qui allait ouvrir à la veuve du prince de Chalais un théâtre nouveau pour elle; nous avons dit que ce mariage était tout politique; une autre partie du mémoire nous en fournit les preuves. Nous y apprenons que la première femme du duc de Bracciano était de la famille des Altieri, fa-

mille dévouée aux intérêts du roi d'Espagne et opposée dans tout ce qui concernait les affaires du royaume de Naples à l'influence du cabinet de Versailles. La mort de cette princesse était, au point de vue de la politique française, un heureux événement, et il fallait veiller à ce que la seconde duchesse de Bracciano enchaînât désormais les Orsini aux intérêts de la France. Louis XIV avait témoigné de l'importance qu'il attachait à cette affaire par une lettre autographe adressée de Dôle, le 6 juin 1674, au duc de Bracciano[1]. On avait espéré d'abord faire épouser au duc la princesse de Venafro, de la famille des Aldobrandini, fort dévouée à la France, et dont l'alliance aurait d'une part rapproché dans le sacré collége la faction nombreuse d'Innocent X et la faction française, de l'autre uni étroitement dans la même cause les trois familles des Aldobrandini, des Pamphili et des Orsini. Les Altieri, jaloux, étaient parvenus à empêcher l'exécution de ce projet, et l'on s'était rabattu au mariage avec Mme de Chalais, moins brillant sans doute, mais qui offrait l'avantage de placer entièrement les Orsini sous la tutelle française, et duquel les talents de la princesse, déjà pressentis, annoncés peut-être, sauraient tirer dans l'avenir d'utiles conséquences.

Pour la nouvelle duchesse de Bracciano, l'élévation, il faut le dire, était inespérée. La famille des Orsini, dans laquelle elle entrait, se vantait de posséder la dignité princière depuis l'époque de Théodose II ; elle avait donné une Bathilde reine de France et sainte canonisée, une Cunégonde reine de Pologne, une Agnès reine de Naples, et jusqu'à six souverains pontifes. Mme de Chalais devenait par son mariage duchesse de Bracciano, comtesse d'Anguillara, duchesse de san Gemini, princesse de Nerola, marquise de Rocca Antica, comtesse de Galera, marquise della Penna. Elle apportait la dot mo-

[1] Cette lettre est mentionnée dans notre *Discorso confidentiale.*

deste de 15,000 livres tournois de rente annuelle. La fortune de son mari, bien autrement considérable, se composait d'immenses domaines et de priviléges héréditaires. Ces domaines étaient bien çà et là hypothéqués et quelques-uns de ces priviléges ne laissaient pas que d'être onéreux, mais ils donnaient assez de richesse encore et de relief pour permettre de jouer un personnage qui pouvait mener plus loin.

Si Rome est un asile pour les grandes douleurs, elle est aussi une scène bien préparée pour les grandes existences, factices ou réelles ; leur luxe et leur fierté s'y encadrent bien dans la magnificence des souvenirs. Qui pourrait compter ce que Rome a abrité de princes déchus, de nobles nécessiteux et d'aventuriers illustres? Rome convient à leur fastueuse misère ; elle aussi elle étale des palais démantelés, le luxe au milieu des ruines. Le dix-septième siècle en particulier avait amené dans Rome un bon nombre d'excentriques personnages qui y avaient multiplié le bruit et les fêtes. Rome était encore tout ébahie des spectacles qui avaient signalé le séjour de Christine de Suède. Plus excentriques et plus fêtées encore avaient été pendant le même temps ces *vagabondes Mazarines*, comme on appelait les fameuses nièces du cardinal. Elles s'étaient donné là toute carrière : « Mme la connétable, dit un journal du temps, a parcouru le Corso habillée en Clorinde avec dix-huit cavaliers masqués qui distribuaient sur la route de joyeux madrigaux. » Un autre jour « Mme la connétable est sortie dans un char magnifique, entourée d'estafiers couverts de lames d'argent. A ses pieds étaient un grand nombre de cavaliers que sa baguette magique transformait en lions, en léopards, en loups et en cerfs. » Que dire encore de la grande-duchesse de Toscane, Marguerite-Louise d'Orléans, qui se serait donnée au diable, écrivait-elle, pour en obtenir le pouvoir de faire enrager éternellement son mari Cosme III,

si elle n'eût été sûre ainsi de le rencontrer éternellement en enfer, et qui cherchait contre lui un refuge soit à l'ombre des grilles peu sévères du couvent de Montmartre, soit à Rome, où elle se croyait, elle aussi, en toute liberté?

Telles étaient les grandes dames du dix-septième siècle qui avaient fait de Rome une scène un peu trop animée. Comme on conçoit bien qu'elles eussent choisi pour théâtre l'admirable ville qui jetait un dernier reflet de majesté dédaigneuse et princière sur leurs déportements, et pour spectateur ce peuple romain, avide, comme ses ancêtres, de pompe et d'éclat, qui mêle encore aujourd'hui les représentations scéniques aux fêtes de la religion et de la mort, qui veut qu'à tout prix on l'amuse, et qui battait joyeusement des mains aux luxueuses folies de ces héroïnes!

Précisément la nouvelle duchesse de Bracciano allait demeurer au carrefour le plus populeux de Rome entière, au coin de la place Navone. C'est sur cette place, ancien cirque agonal et qui en reproduit la forme allongée, que se font de nos jours les tirages des loteries officielles si chères aux Romains. C'est là qu'au mois d'août vous retrouverez chaque année l'image, fort défigurée, des anciennes naumachies. Là se tenaient au dix-septième siècle, comme aujourd'hui, avec les marchands et les revendeurs de toute sorte, les nouvellistes, les charlatans et les diseurs de bonne aventure[1]. Là

[1] Maint poëte moderne a représenté le charlatan italien, celui qui prédit l'avenir :

Agonali qui pulpita circo
Evehit et fatuis mendacia splendida vendit,
Mille aliis dicturus idem et meliora, nimirum
Si dederint assem; veterator scilicet effrons,
Sed vetulo morbos, juveni sed narrat amores ;

et celui qui y débite ses onguents et sa science, d'égale qualité :

Io son maestro di tutta quest'arte
E del mondo ho cercato una gran parte.

passaient toutes les fêtes et se déroulaient tous les cortéges. Vers l'extrémité méridionale se trouvait le palais de la famille Orsini, qu'a remplacé, depuis soixante ans environ, le palais Braschi. A l'un de ses angles, presque au même lieu qu'elle occupe encore, la fameuse statue mutilée du Patrocle antique faisait revivre, suivant l'opinion populaire, l'esprit satirique et le franc-parler de Pasquin, le savetier politique. Marforio, son voisin, répondait au nom des bourgeois, et le *Facchino* du Corso au nom des artisans et du peuple.

Tels étaient les dehors du théâtre où la princesse allait monter. Il ne lui était pas inutile, quand elle prenait rang parmi les grandes dames de la société romaine, de se trouver tout d'abord sur une scène si découverte, si fort en vue pour toutes les classes du peuple romain, et par toute sorte d'échos si retentissante ; cela entrait dans ses desseins qui, dès ce moment sans doute, allaient au delà d'un rôle dans la sphère étroite des salons.

Toutefois Mme de Bracciano paraît n'avoir songé pendant quelque temps encore qu'à jouir gaiement de sa nouvelle fortune. Le palais Orsini ou, comme elle le nomme désormais dans ses lettres, le palais Pasquin, était une des plus belles résidences princières de Rome. J'ai pu, à l'aide des papiers de famille qui sont conservés dans les archives italiennes, en compter les innombrables tapisseries, les statues, les tableaux et les objets d'art. Dans cette brillante demeure Mme de Bracciano réunit autour d'elle une illustre société. Le cardinal et

Io son maestro da cavar li denti
E ammazzo lo veneno di tutti i serpenti.
Io me chiamo M. Jac. Polono.

C'était là que Salvator Rosa, pendant le carnaval de 1639, déguisé en saltimbanque, comme Rochester à Londres, distribuait mille histoires joviales et mille curieuses recettes. V. le *Cracas*. La place Navone est le panorama vivant de Rome moderne, et nous sommes assurés qu'elle fera bonne figure dans la suite des spirituelles études de M. Ampère.

le duc d'Estrées, auteurs de sa fortune, furent naturellement ses premiers hôtes et les plus assidus; puis le cardinal Omodei, le cardinal de Janson et tout ce qu'offraient de plus digne d'être recherché la colonie française et la haute société romaine. Le cercle s'agrandit quand la nouvelle duchesse, profitant d'un premier éclat, eut marié sa sœur au duc Lanti, son propre beau-frère. Les deux sœurs, belles et spirituelles, tinrent dans Rome bureau d'esprit, d'esprit français et galant. Nul biographe de Mme des Ursins n'a connu ce moment de sa vie; on peut le reproduire à l'aide des lettres inédites, parfaitement authentiques et autographes, qui se rencontrent à Rome dans l'archive de M. le duc Lanti; son descendant. Là, dans une correspondance fort mêlée, à côté des deux sœurs, qui s'écrivent pendant de courtes séparations, se placent des correspondants anonymes ou peu nécessaires à connaître qui nous éclairent par leurs témoignages et leurs indiscrétions. L'un écrit à la princesse Lanti que « la plus grande affaire de Pasquin est la comédie qu'on doit y jouer pour le prochain carnaval; » on s'y prend d'avance, car la lettre est datée d'un mois de novembre [1]. « On perce en perspective, dit-il, tout l'appartement de madame votre sœur, afin qu'on puisse de toutes les chambres voir le théâtre qui sera dans la chambre du dais... » Un autre évoque à nos yeux par son billet doucereux tout l'appareil sentimental et littéraire d'un petit hôtel de Rambouillet : « Vous êtes aussi grande et aussi dangereuse enchanteresse, écrit-il, que madame votre sœur; c'est beaucoup dire et ce n'est pas trop [2]... » Voilà qui est tendre, et nous avons hâte de chercher dans les lettres de la duchesse de Bracciano elle-même si elle autorisait ce langage. Celles que nous trouvons chez M. le duc Lanti témoignent

[1] Lettre du 17 novembre 1685.
[2] 29 novembre 1685. V. à l'*Appendice*.

du moins pour sa sœur et pour elle-même d'une grande facilité de caractère et d'une bien facile humeur : «...Vous êtes la plus aimable femme du monde, ma chère sœur; vous ne pouvez souffrir les mines tristes; et vous avez raison; je ne les puis souffrir non plus; je hais les gens mélancoliques autant et plus que je n'ai jamais fait. Je mène avec moi des personnes d'un âge et d'une humeur à ne point troubler fête et qui tâcheront de nous plaire.» Passe encore pour la bonne humeur, si elle n'amène pas à de trop prodigues bontés : « Je vous envoie, écrit-elle à cette même sœur, une lettre de M. le cardinal d'Estrées que j'avais assez la curiosité d'ouvrir; mais la crainte de manquer, madame, au respect que je dois à une princesse qui a tant de gens soumis à ses ordres m'a retenue. Je n'ai point voulu, en faisant une chose qui eût pu vous déplaire, m'attirer la fureur de tous ces amants dont vous vous déclarez la maîtresse et dont vous me faites la confidente si obligeamment... M. de Rouville prétend réparer ses fautes en allant vous surprendre entre chien et loup dans la grotte de votre jardin. M. Gabrielli sera bien étonné quand je lui dirai que vous l'aimez, car il m'a paru avoir entièrement oublié que vous en étiez convenue avec lui. Il ne m'a pas paru que vous fussiez guère mieux dans l'esprit de M.T... J'ai remarqué un froid en lui qui m'a rendue honteuse pour vous, et il m'a dit un quatrain qu'il vous enverra qui n'est pas tout à fait à votre gloire... » Le terrain devient glissant; il est sûr toutefois qu'il faut tenir un grand compte en lisant la correspondance des deux sœurs des habitudes galantes du style de cette époque [1]; mais que dire d'autres billets (cités dans notre *Appendice*) où il est question non plus seulement des « vivacités » que le cardinal d'Estrées écrit à la duchesse Lanti en vers et en prose, mais encore d'une certaine

[1] V. la singulière lettre à la duchesse Lanti, page 2. J'ai vainement

alliance compromettante « entre Bacchus et l'amour? » Voilà qui nous transporte loin de l'hôtel de Rambouillet et qui nous gâte un peu, à vrai dire, Pasquin et sa conversation, en risquant de les placer à nos yeux tout auprès de ces ruelles de la fin du siècle qui annonçaient la régence. Nous ne croyons pas cependant que la duchesse de Bracciano et sa sœur la duchesse Lanti fussent déjà sur cette pente; celle-ci, dont la correspondance la plus intime est restée dans les papiers de sa famille, paraît avoir aimé son mari et s'être régulièrement conduite, et si les *Mémoires* de Louville attribuent à la première des mœurs *à l'escarpolette*, nous n'avons rien rencontré dans nos recherches, il faut le dire, qui justifie précisément cet indiscret propos [1]. Toutes deux savaient d'ailleurs se rappeler à temps qu'elles étaient de grandes dames. La duchesse de Bracciano étendait habilement au seuil de Pasquin le voile d'une gravité majestueuse, et quand le pape Innocent XI, par son édit du 30 novembre 1683, ordonna sous peine d'excommunication « à toutes filles et femmes de se couvrir les épaules et le sein jusqu'au cou et les bras jusqu'aux poings avec quelque étoffe épaisse et non transparente, » ce fut elle qui, sacrifiant d'un coup toute idée de capitulation et toute mode établie, donna le premier exemple d'une entière docilité et réforma dans Rome la toilette féminine.

Toutefois il est certain que la duchesse de Bracciano avait fait promptement fort mauvais ménage. « Je fais grand cas, écrit-elle à sa sœur dès 1685, de l'amitié

cherché parmi les papiers de M. le duc Lanti quelques-unes de ces « vivacités en vers et en prose. » J'ai cru un instant que je les allais retrouver dans une liasse dont le titre était séduisant : *Trattati sulla poesia francese ed altre composizioni poetiche nella stessa lingua che forse appartennero alle principesse della Tremoille Orsini e Lanti.* Mais elle ne contient que de pitoyables pauvretés dont je dois faire grâce au lecteur.

[1] Il faut noter cependant le refus motivé de M. le prince Orsini d'ouvrir son archive aux plus discrètes recherches.

dont M. le duc Lanti m'honore... Je connais un homme qui n'en a pas tant fait pour moi, qui y était plus obligé que lui.» Qui est cet homme si peu galant et que son devoir obligeait à l'être plus que ne le pouvait devenir un beau-frère? évidemment un mari; je rencontre dans les papiers de famille dès le mois d'octobre 1677, c'est-à-dire deux ans après le mariage, les billets d'un certain agent Béraud annonçant à la duchesse, alors à Paris, que la permission de revenir à Rome auprès de son mari pourrait bien lui être refusée.

Paris attirait Mme de Bracciano et la retenait facilement. D'abord elle y avait de graves affaires d'intérêt, un long procès contre son frère l'abbé de Noirmoutier, puis des débiteurs qui lui payaient mal son douaire comme princesse de Chalais, des créanciers enfin qui l'obsédaient et qu'elle tâchait d'apaiser. Ensuite Paris ou plutôt Versailles avait conservé ou du moins reconquis à ses yeux bien des charmes. Elle avait pu les oublier pendant son premier mariage, alors qu'elle était heureuse et jeune, et tout entière à la passion qui remplissait son cœur; mais, ce bonheur une fois brisé, n'était-ce pas de Versailles et de la toute-puissante protection du roi de France qu'elle avait reçu un nouvel appui et de nouvelles espérances?

Elle était à Paris depuis quatre ou cinq ans déjà quand elle apprit, en 1698, l'extrême maladie du duc de Bracciano. Elle se rendit à Rome, se réconcilia avec lui, et recueillit sa succession, grevée d'hypothèques et fort embarrassée. Elle dut, pour satisfaire aux plus pressants engagements, aliéner les terres domaniales; il ne lui resta à peu près que le palais Pasquin avec son trop splendide ameublement; le duché passa entre les mains de don Livio Odescalchi, l'un des plus riches seigneurs de la noblesse romaine, illustre amateur et grand industriel, acquéreur de l'incomparable galerie de la reine Christine, heureux possesseur de toutes ces

belles toiles : le *Muletier* et *la Léda* du Corrége, le *Martyre de Saint-Etienne* du Carrache, les frises de Jules Romain [1], et tant d'autres. Elle dut enfin quitter le nom de duchesse de Bracciano et prendre celui de princesse des Ursins, sous lequel l'a connue l'histoire.

Là se termine la première période de sa vie, celle que nos documents inédits nous ont permis de reconstruire. Cherchons maintenant si, après qu'elle a été mêlée à une première négociation en vue de la future succession d'Espagne, elle n'est pas entrée d'elle-même dès cette première époque et à la suite de son second mariage dans les vues du cabinet de Versailles; si la secrète habileté de la duchesse de Bracciano n'a pas préludé silencieusement à l'ambition hardie de la princesse des Ursins. Notre héroïne a soixante-trois ans il est vrai, et ce serait pour toute autre l'âge de la retraite; mais, par le rare privilége d'une singulière énergie physique et morale, belle encore et n'ayant fait que se préparer à son principal rôle, elle va faire d'un âge si avancé le point de départ de sa carrière militante, le début de sa vie nouvelle. Elle n'a pas commis la faute de rester attachée à de vieilles coutumes ni à de vieux atours; elle a, comme on dirait de notre temps, marché avec son siècle; elle en a ressenti les jeunes ardeurs; elle en a suivi, à distance, les écarts; elle veut, tout en la combattant, en exploiter la décrépitude; les lauriers de Mme de Maintenon ne la laissent pas dormir.

Nous savons ce que fut la jeune femme et ce que fut la femme de quarante ans; c'est pendant les vingt-quatre années de sa verte vieillesse (1698-1722) qu'on la voit, devenue une grande dame politique, influer véritablement sur les destinées de deux grands royaumes, et aspirer plus haut encore qu'elle n'a su monter.

[1] En partie aujourd'hui chez M. Beaucousin, à Paris. V. le catalogue des *Raretés* de la reine Christine dans nos *Notices et Extraits des manuscrits français en Suède* (Paris, Durand, 1855).

II

Les biographes de Mme des Ursins font commencer à tort son rôle politique en 1701 seulement, lors de sa nomination comme grande-caméristе auprès de la reine d'Espagne, femme de Philippe V. De plus ils sont incertains si elle a accepté de son plein gré cette charge de cour ou si elle lui a été imposée. Nos lettres inédites répondent à ce doute et dissipent cette erreur.

Nous avons déjà vu que son second mariage avait été dicté par la raison d'État. Il importait au gouvernement de Louis XIV d'avoir auprès des cours étrangères, et surtout à Rome, des témoins attentifs pour l'instruire et des interprètes dévoués pour progager ses secrets desseins. La duchesse de Bracciano fut, précisément après son établissement définitif à Rome et d'abord au sein des distractions et des plaisirs, un de ces témoins fidèles et, mieux encore, de ces interprètes habiles. En dépit des traditions ultramontaines de la famille dans laquelle elle venait d'entrer, elle se fit l'organe de la cour de Versailles au milieu des démêlés entre Louis XIV et Innocent XI, dans les questions dogmatiques ou concernant les rapports de l'église et de l'État, qu'il s'agît de seconder l'abbé Bossuet contre Fénelon, ou de combattre les Jésuites, ou bien de défendre les libertés gallicanes. Bien plus, son second voyage à Versailles ayant eu lieu au moment de la paix de Ryswick, c'est-à-dire lorsqu'il importait à Louis XIV, à qui l'Angleterre échappait sans retour, de s'appuyer sur l'Espagne, elle fut chargée de préparer directement cette fois l'heu-

reuse issue de la succession qui allait s'ouvrir. On la vit dès lors s'empresser autour de la cour pontificale, de l'ambassadeur d'Espagne à Rome et des Espagnols influents qu'elle pouvait attirer ou aborder. Elle rencontra ainsi Porto-Carrero, l'archevêque de Tolède, très-puissant à Madrid et qui était venu à Rome pour recevoir le pallium et le chapeau de cardinal. Ambitieux et Castillan, fier de sa race et avide de pouvoir, Porto-Carrero voyait avec inquiétude approcher la mort du faible Charles II; il rêvait un roi nommé par la Castille et qui laissât place en récompense à l'autorité d'un second Ximénès. La duchesse de Bracciano et lui associèrent leurs espérances. La duchesse commença par lui rendre quelques services auprès de certains cardinaux. En retour, il la réconcilia avec son mari en vue de sa succession prochaine. Cette réciprocité de bons services amena de nouvelles confidences; finalement Porto-Carrero prit l'engagement de favoriser et de soutenir auprès de son maître les droits d'un prince français, et le succès de cette négociation parut si important à Versailles que Torcy, ministre des affaires étrangères, eut ordre de féliciter la duchesse, et lui protesta qu'il n'avait qu'à baisser pavillon devant elle en fait de diplomatie et à devenir son élève.

Devenue veuve avec une fortune fort amoindrie par les dettes de son mari et les procès avec don Livio, elle reçut une pension qui, sollicitée depuis 1695, fut alors de la part de Louis XIV un gage de satisfaction et l'encouragement à de nouveaux services. La princesse des Ursins ne fut pas ingrate et s'apprêta à remplir les promesses de la duchesse de Bracciano. Nous avons vu ce qu'était pendant les premières années après son second mariage la *conversation* de Pasquin, un rendez-vous de beaux-esprits, le théâtre élégant où brillait la grande dame; les choses ont changé désormais, et le salon de Mme des Ursins devient un cercle politique dont le crédit

supplantera peut-être celui des salons de l'ambassadeur lui-même. Il faut l'entendre déployer dans ses lettres à la maréchale de Noailles, qui le redira à cette ancienne amie, Mme de Maintenon, et celle-ci au roi, sa tactique habile[1].

Il est certain que la princesse continuait à rendre de grands services dans l'importante affaire de la succession d'Espagne. Il était d'une extrême conséquence pour le cabinet de Versailles de gagner à ses vues les différents princes de l'Italie, afin de les détacher de l'Autriche, sa rivale, et de pouvoir user de leur influence auprès du Saint-Siége. Mme des Ursins se chargea de les rendre favorables, et la présence assidue auprès d'elle de l'abbé Fédé, agent principal du grand-duc de Toscane, du marquis de Doria, représentant des Génois, enfin du prince Belvéder, un des plus influents seigneurs de Naples, fut de la part de ces cours ou, comme on disait, de ces factions diverses un engagement qui promettait à Louis XIV le succès. Hors de l'Italie même il n'y avait guère de cour étrangère où Mme des Ursins n'eût quelque ouverture par les cardinaux et les nonces apostoliques qu'elle avait personnellement connus. Nul d'ailleurs ne représentait dans Rome aux yeux des grands et du peuple avec plus de majesté et d'éclat; nul, pas même l'ambassadeur, n'était plus attentif à ne rien céder de ce qu'on lui devait rendre, soit que, dans une cérémonie publique, son carrosse, orné de fioques, dût prendre le pas, soit que, arborant les armes de France, elle conviât Rome entière à une fête toute retentissante des louanges du roi[2].

Ce n'était pas assez que Mme des Ursins eût travaillé à préparer l'élévation de Philippe V au trône espagnol; elle eut part aussi à son mariage. La fille de l'empereur

[1] V. la lettre du 15 juin 1700.
[2] V. la lettre du 4 août 1699.

et la veuve de Charles II, qu'on proposait, eussent été trop dévouées à l'Autriche; on leur préférait à Versailles, Marie-Louise de Savoie, sœur de la duchesse de Bourgogne et dont le père, utile allié et dangereux ennemi, se laisserait sans doute gagner par cette brillante union. On recourut, pour le succès de ce nouveau plan, au même moyen qui avait servi dans l'affaire de la succession, à l'intervention de la cour de Rome; et ce fut M[me] des Ursins à qui la duchesse de Bourgogne elle-même s'adressa pour qu'elle agît en ce sens auprès des cardinaux et du pape. M[me] des Ursins ne se le fit pas demander deux fois; en peu de temps elle eut converti à l'idée d'un mariage piémontais l'ambassadeur et les auditeurs de rote espagnols à Rome, peut-être même le nouveau pape, Clément XI, « artificieux, il est vrai, dit-elle, donneur de belles paroles et point effectif, mais qui craignait les Français. »

Philippe V marié, il fallait une maison à la jeune reine, et M[me] des Ursins, qui pensait à tout, ne négligea pas de faire remarquer, dès avant le mariage conclu, comment elle seule, par son dévouement et son expérience plusieurs fois éprouvés, par ses liens avec l'Espagne, par sa vieille amitié avec Porto-Carrero, par cent autres raisons encore, pouvait représenter à Madrid, comme elle avait fait à Rome, l'influence du cabinet de Versailles. Il n'est plus permis de croire en présence de nos lettres inédites que M[me] des Ursins hésitait, comme on l'a dit, à aller occuper un poste dont elle connaissait pourtant les avantages; que, vivant à Rome tranquille, heureuse et considérée, elle redoutait des fonctions devenues très-difficiles au milieu des dissensions politiques; que ce ne fut pas trop enfin des instances et des ordres même de Louis XIV pour la décider. On ne peut pas non plus admettre complétement ce qu'a dit un autre de ses biographes, que, sentant le jeu lui venir, elle ne parut point s'en saisir avec trop d'em-

pressement, et alla jusqu'à se faire prier pour ce qui était l'objet de son désir secret. Non; Mme des Ursins s'offrit; si le jeu lui vint, c'est que la partie avait été engagée et les cartes préparées par elle; pour tout dire même, son empressement fut extrême à ramasser le gain; l'ambition commençait à la posséder tout entière, et remplaçait en elle tout ce qu'avaient éteint ses soixante-cinq ans. On n'en saurait douter à voir la juvénile ardeur, la joie à peine contenue, enfin l'air de triomphe avec lesquels elle propose, fait accueillir et met à profit sa première élévation.

Son ambition ne pouvait d'ailleurs prétendre à un plus brillant objet que de s'associer à la tâche glorieuse de la France devenue la tutrice de l'Espagne.

On sait dans quelle profonde décadence était tombée l'Espagne ; l'histoire des temps modernes n'a pas de plus terrible leçon. La dynastie autrichienne, insatiable et jalouse, avait voulu imposer à la fois à l'Espagne, à l'Europe, au monde, son despotisme politique et son despotisme religieux. Charles-Quint avait confisqué les libertés espagnoles et vaincu les communes; Philippe II, son fils, s'instituant le représentant du catholicisme, avait partout poursuivi, par la force ouverte et par l'intrigue, à l'aide de la corruption et des supplices, le principe nouveau du protestantisme; partout il avait échoué : aux exécutions sanglantes du duc d'Albe avait répondu la création d'un nouvel État libre, la Hollande républicaine et protestante; avec l'*invincible Armada* s'était engloutie la dernière menace de la marine espagnole, à laquelle avait répondu le triomphe de la protestante Angleterre sous le règne glorieux d'Élisabeth; les sourds complots des ligueurs enfin n'avaient pas empêché la victoire de notre Henri IV. La nation espagnole avait conspiré elle-même, il faut le dire, à cette décadence. Elle n'avait su réagir ni contre le despotisme énervant de la royauté, ni contre la nature du climat et

du sol même, en tout inégale et excessive. Une fois le temps écoulé des actions héroïques sur la scène ardente du moyen âge, le peuple espagnol avait dédaigné le travail, le commerce et l'industrie; la terre délaissée était retournée à sa stérilité première, et des provinces presque entières étaient devenues des solitudes. L'indolence et la pauvreté sont mauvaises conseillères : le peuple espagnol, la nation du Cid, avait transformé sa fervente et noble religion du moyen âge en une superstition indigne, trop souvent cruelle; c'était bien du sentiment public que Philippe III était l'interprète lorsqu'il expulsait les Moresques en 1703, privant ainsi l'Espagne pauvre et déjà dépeuplée de cent mille familles industrieuses et riches, et c'était bien le sentiment public aussi qui avait accepté et qui maintenait la domination des moines et l'odieux empire de l'inquisition.

Au contraire la France avait marché rapidement dans la voie d'un admirable progrès. Après avoir mis fin à la sanglante période des guerres religieuses, après avoir réprimé l'ambition redoutable de la maison d'Autriche, elle avait proclamé les principes de tolérance et de justice, expressions directes du génie français, destinés à devenir communs à toutes les sociétés modernes, et elle avait donné l'exemple d'une centralisation qui avait enfanté la prospérité et la force. Les habitudes d'une telle centralisation convenaient-elles à l'énergie native de l'Espagne, que conservait le génie particulier de ses grandes provinces? Fallait-il, pour ranimer ce généreux pays de sa langueur, faire seulement appel à ses souvenirs, au sentiment de sa dignité, à ce qui restait de ses antiques vertus, ou bien était-il nécessaire de lui inoculer l'esprit français comme un sang meilleur? S'agissait-il enfin de gouverner l'Espagne pour elle-même ou bien comme une annexe de la France en la considérant comme un simple instrument de la politique de Louis XIV?

Telles étaient les graves questions qu'avait soulevées l'avénement de Philippe V. Louis XIV les avait résolues dans le sens le plus favorable à son ambition, et s'il recommandait à son petit-fils de ne pas s'entourer de Français et de respecter le sentiment national, ce n'était que pour assouplir doucement le génie espagnol à ses propres desseins. La correspondance de M[me] de Maintenon, précieux écho de Marly et de Versailles, montre à découvert cette politique. Il ne faut pas s'en étonner. Les intérêts de l'équilibre européen n'étaient pas ce qui touchait le grand roi; ceux du cabinet de Versailles devaient être la règle unique, et pour l'Europe entière. Tout le monde pensait ainsi autour de Louis XIV. Ceux-là même qui prétendaient se soustraire à l'excès de sa domination morale, le duc de Beauvilliers, le duc de Chevreuse et l'archevêque de Cambrai, partageant leurs espérances entre le duc de Bourgogne et le nouveau roi d'Espagne, frère de leur bien-aimé disciple, et entourant Philippe V de gens à eux, n'admettaient pas qu'il pût gouverner autrement que par des Français et au nom des idées françaises. Même pour ce parti des *honnêtes gens,* qu'animaient de nobles sentiments et des illusions généreuses, il était difficile d'élargir assez le patriotisme étroit de leur temps et d'y admettre une sympathique alliance avec les idées d'une nationalité étrangère.

M[me] des Ursins fut moins exclusive et plus véritablement dévouée à l'Espagne, sans cesser de l'être à la France. Elle fut française à Madrid en soutenant l'alliance des deux pays en vue de leurs communs intérêts et en attaquant par des réformes d'une inspiration toute française les profonds abus qui préparaient la ruine complète de l'Espagne; elle le fut surtout en livrant un combat opiniâtre contre l'institution la plus antipathique au caractère et au bon sens de la France, l'inquisition. Mais elle fut Espagnole aussi quand il le fallut, soit qu'elle

ménageât prudemment les susceptibilités nationales, soit qu'elle cherchât à confier les principaux emplois à des Espagnols plutôt qu'à des Français, soit enfin qu'en 1709, lorsque la tutelle de Philippe V était devenue pour Louis XIV un très-lourd fardeau, elle s'indignât de la seule pensée, trop aisément accueillie à Versailles, d'abandonner l'Espagne, et s'obstinât pour son compte à lutter à côté du petit-fils de Louis XIV jusqu'à la dernière extrémité.

Toute la période qui s'étend jusqu'à sa première disgrâce n'est employée par elle qu'à établir son crédit en le dissimulant. Elle est encore sans mission bien précise; les encouragements indirects de Torcy et de Mme de Maintenon viennent bientôt la soutenir, il est vrai, et toute son étude consiste à mériter de leur part, et surtout de celle de Louis XIV, une confiance plus effective.

Elle eut d'abord à se faire accepter de la reine d'Espagne. Marie-Louise de Savoie avait treize ans à peine; le roi en avait dix-huit. Ce n'était pas la raison d'État seulement qui expliquait un mariage des deux parts si hâtif; de telles unions étaient fréquentes dans les cours [1]; les mœurs de la monarchie absolue mettaient les convenances des grands au-dessus des lois de la nature même. Marie-Louise était une douce et aimante enfant, d'une intelligence et d'une volonté supérieures à son âge et qui n'effaçaient pas sa grâce naïve. Les lettres qui nous sont restées d'elle, à sa sœur chérie, la célèbre duchesse de Bourgogne, à Mme de Maintenon et à Louis XIV qu'elle respectait comme un père et une mère, sont des modèles d'aimable enjouement, et elle sut montrer plus tard, dans le malheur, une fermeté et une grandeur d'âme qui aidè-

[1] La belle-fille de Dangeau, marquise de Courcillon, se marie à treize ans; la duchesse de Tallard de même; le comte d'Évreux épouse la fille de Crozat, qui n'a pas douze ans, et le duc de Richelieu se marie à seize.

rent pour une bonne part à l'établissement définitif de la dynastie des Bourbons en Espagne. A cette jeune femme, à cette enfant devenue tout à coup épouse et reine, la présence de Mme des Ursins, belle encore à soixante-six ans, spirituelle, aussi habile qu'empressée à plaire, fut le seul refuge à côté de l'indolent amour d'un roi de dix-huit ans qui ne la protégeait pas. D'une part Mme des Ursins ne manqua pas de se donner comme représentant l'autorité respectée de Louis XIV et de Mme de Maintenon; de l'autre, elle sut s'initier, grâce aux devoirs d'une domesticité qu'elle exagéra à dessein, dans les plus intimes préoccupations de l'épouse; elle se rendit utile, elle devint indispensable dans un commerce si privé; en même temps elle y plut, et ce fut pendant tout le temps de son séjour en Espagne le plus solide fondement de son crédit.

Par la reine elle était assurée de gouverner le roi. A mesure que la monarchie absolue, en dépit d'avertissements sévères, affichait des prétentions plus excessives et plus insensées même, il devenait aussi plus manifeste que ses traditions vieillies avaient abâtardi les princes, et le sang menaçait de s'apauvrir dans la famille de Louis XIV comme dans celle de Charles-Quint. Le nouveau roi d'Espagne était dénué de force morale et de volonté; il eut des velléités généreuses sans aucun doute; il était né glorieux, comme on disait alors; aussi bien que toute sa race, il montra de la bravoure sur les champs de bataille; mais l'énergique persistance en de longs desseins fermement conçus lui manqua toujours; fatigué à l'excès du fardeau de la couronne, il finit par s'en démettre; forcé de le reprendre, il succomba à la peine, conçut des scrupules sur la légitimité de sa couronne, et tomba dans une mélancolie maladive qui dégénéra plus tard en véritable folie[1].

[1] Les chants de Farinelli pouvaient d'abord dissiper ses noires va-

Maîtresse de la reine et du roi, Mme des Ursins s'appliqua à rapprocher l'un et l'autre du peuple espagnol. La reine, par son conseil, se garda de manquer à aucune des cérémonies religieuses, à aucun des pèlerinages que les habitudes des règnes précédents avaient multipliés et fait accepter de l'esprit public. Le roi et son entourage durent parler espagnol, porter la golille et assister aux combats de taureaux; Philippe V refusa du moins de consacrer, par sa présence, l'épouvantable usage, florissant encore, des auto-da-fé.

En même temps qu'elle s'efforçait de conquérir pour Philippe V et Marie-Louise de Savoie les sympathies du peuple espagnol en montrant à la nation ses souverains mêlés à toutes ses fêtes et initiés à tous ses plaisirs, Mme des Ursins tâchait aussi de rendre léger et acceptable à ses maîtres le lourd fardeau qui leur était imposé. Ce n'était pas chose facile. De la puissance et de la majesté la cour d'Espagne n'avait conservé que l'enveloppe extérieure et creuse, le cérémonial, à qui tout devait être sacrifié. Malgré ses premières velléités d'affranchissement, Philippe V n'était pas homme à secouer entièrement un tel joug; sa mélancolique et molle figure ne s'encadra que trop bien dans la rigidité du costume et de l'apparat espagnols. Quant à la reine, on se figure de quel poids insupportable fut pour elle la contrainte officielle dans cette vie roide et compassée d'un morne palais que hantait le souvenir de Philippe II. Mme des Ursins se chargea de procurer au couple royal quelques plaisirs; aux cercles insignifiants des dames espagnoles et à leurs monotones entretiens elle substitua des fêtes littéraires et dramatiques où Corneille et Molière remplacèrent Calderon et Lope de Vega, et des

peurs, mais on le vit céder bientôt à de telles manies qu'il ne prenait plus aucun soin de sa personne, prétendait aller à la pêche au beau milieu de la nuit, et monter les chevaux que représentaient les tapisseries de ses appartements.

concerts dans lesquels elle aimait à produire cette musique italienne que la mode commençait à adopter alors. Le roi et la reine, qui lui devaient quelque adoucissement à leur exil, se livrèrent à elle par reconnaissance, et elle ne négligea pas l'occasion, qu'elle s'était étudiée à faire naître, de saisir un pouvoir dépassant de beaucoup les limites de sa charge.

Les ambitions dont elle était entourée et qui semblaient devoir faire échec à ce pouvoir, lui furent au contraire, grâce à son habileté extrême, d'utiles instruments. Elle se trouvait en présence de plusieurs partis divisés. L'un, décidément ennemi de la dynastie nouvelle, opposait à Philippe V l'archiduc, frère de l'empereur. Un autre, tout dévoué à la France et n'attendant que d'elle les réformes et le salut, avait à sa tête le cardinal Porto-Carrero, l'ancien ami de Mme des Ursins. Un troisième enfin se plaçait entre les deux précédents; c'était un tiers-parti, tout national, composé d'Espagnols ayant accepté la dynastie des Bourbons à condition qu'elle se fît espagnole elle-même et ne gouvernât pas avec des ministres français comme autrefois on avait vu Charles-Quint gouverner avec des ministres flamands. Mme des Ursins comprit dès son arrivée que le zèle exclusif de Porto-Carrero était dangereux, qu'il fallait éloigner peu à peu le cardinal et se mettre à la tête du tiers-parti; dans cette route intermédiaire qu'elle devait se frayer avec peine entre les excès des deux côtés, elle rencontra devant elle l'inquisition; elle osa l'attaquer de front, et cela dès les premières années de son pouvoir à peine affermi.

Nous touchons, cette fois encore, à un épisode jusqu'à présent inconnu de l'histoire de Mme des Ursins, et que don Ferrer del Rio a le premier, si nous ne nous trompons pas, mis en lumière dans la remarquable introduction de son histoire du règne de Charles III[1].

[1] *Historia del reinado de Carlos 3 en España,* por D. Antonio Ferrer del Rio, de la Real Academia Española. 4 vol. Madrid. 1856, in-8.

Cet épisode nous oblige à remonter jusqu'aux derniers temps de Charles II; mais il nous montrera clairement combien l'inquisition se mêlait en Espagne à tout le gouvernement intérieur, et même aux grands changements de la politique étrangère.

L'inquisition avait été entre les mains de Porto-Carrero, dans l'affaire de la succession d'Espagne, un instrument pour faire triompher les espérances du petit-fils de Louis XIV. Charles II s'éteignant au milieu de souffrances inouïes, le parti français, dirigé par le cardinal, avait accusé le parti autrichien, à la tête duquel se trouvaient la reine et l'amirante de Castille, d'avoir causé la maladie du roi par ses sortiléges. Porto-Carrero s'en était même expliqué à Charles II, qui l'avait cru et avait invoqué son secours. Le cardinal avait commencé par renverser le confesseur royal, frère Pedro Matilla, que l'opinion publique redoutait à Madrid, et qu'on surnommait le Néron de l'Espagne; il lui avait substitué un autre moine qui lui était dévoué, frère Froïlan Diaz. Tous les deux alors, de concert avec l'inquisiteur général, avaient commencé une suite d'exorcismes sur le malheureux roi à qui l'histoire a conservé le sinistre nom d'*Hechizado*, l'ensorcelé. On se dirigeait pour le choix de ces tristes pratiques sur les visions survenues à cette intention sans doute à des religieuses possédées avec qui correspondait le confesseur de Charles II. Grâce aux soulagements que le moribond pensait en recevoir, Porto-Carrero avait fixé ses incertitudes en faveur du candidat français, lorsque l'inquisiteur général, étant venu lui-même à mourir, fut remplacé par l'archevêque de Ségovie, don Baltazar de Mendoza, créature de la reine et partisan de l'Autriche. Cet échec de Porto-Carrero ne ruina pas complétement, il est vrai, le succès important qu'il avait d'abord obtenu; mais Mendoza voulut du moins venger la défaite qu'il n'avait pu réparer en intentant un procès au frère Froïlan Diaz

au nom de la redoutable inquisition. On sait ce que la procédure inquisitoriale recélait de longueurs, de ruses perfides et de vexations. Frère Froïlan Diaz, par des lettres écrites de sa main, avait sollicité des religieuses possédées de claires et promptes révélations qu'il accueillait avec une foi entière. L'inquisition prétendit prouver que ces révélations étaient l'œuvre du démon, que le confesseur du roi était donc hérétique au premier chef; Mendoza le fit enfermer aux prisons secrètes de Murcie; on le mit à la question pour obtenir son aveu; mais on n'y réussit pas; le pauvre moine refusa de se reconnaître coupable; les juges de Murcie et de Madrid ne trouvèrent pas matière même à une censure théologique, et la cour suprême ne rendit pas l'arrêt d'emprisonnement qu'on lui demandait. L'archevêque Mendoza ne se découragea pas, soutenu qu'il était par la reine veuve de Charles II. Froïlan Diaz resta son prisonnier, non plus dans Murcie, mais dans le couvent d'Atocha où il était étroitement gardé. En vain Philippe V, quand il fut arrivé à Madrid, relégua-t-il dans son diocèse l'archevêque inquisiteur général. Grâce aux nouvelles complications que fit toujours naître le prélat acharné et tenace, grâce à un appel en cour de Rome, grâce à un conflit soulevé à ce propos entre l'Espagne et le Saint-Siége, le procès dura quatre longues années. Heureusement tout ce temps n'avait pas été perdu pour l'opinion publique. Un tel procès, qui touchait à la fois aux libertés civiles, à la religion, à la politique, à tant d'influences rivales, et dont les péripéties avaient été si nombreuses et si variées, n'avait pu manquer, au commencement d'une période toute nouvelle et encore incertaine, d'attirer l'attention. On avait commencé à murmurer, dit l'auteur de l'*Histoire de Charles III*, que si l'inquisition avait été utile quand l'Espagne était infestée de Juifs et de Sarrasins, le zèle et la vigilance de l'ordinaire devait suffire, maintenant qu'ils étaient expulsés,

à réprimer les offenses dirigées contre la religion catholique. Était-il nécessaire de conserver ce tribunal avec son organisation si compliquée et si dispendieuse quand la monarchie était si pauvre ? Pourquoi ne pas l'abolir en attribuant à la juridiction de l'ordinaire la cause de Froïlan Diaz et toutes les affaires pendantes, et en indemnisant les membres actuels par des évêchés, des prébendes ou des pensions suivant le rang et le mérite de chacun ? Le complot insensiblement tramé n'allait à rien moins, comme on voit, qu'à rayer d'un trait de plume la vieille institution qui déshonorait l'Espagne. Or l'esprit public ne figurait dans la conspiration que comme complice ; le véritable auteur du projet, c'était, ajoute don Ferrer del Rio, Mme des Ursins elle-même, Mme des Ursins qui l'avait ménagé avec toute l'adresse et le secret possibles, se servant de publicistes à la fois spirituels et ardents, comme Macanaz et Campillo, prenant sa revanche dans la lutte des deux partis autrichien et français, mais de concert avec la raison, avec le bon sens, avec les intérêts les plus sacrés de l'Espagne elle-même, et mettant en œuvre enfin, suivant l'expression d'une relation contemporaine (*Relacion individual*) « tout cet art admirable où elle était si grande maîtresse.» Concevoir seulement un pareil projet, quelque prématuré qu'il fût, était glorieux. D'ailleurs l'effort de Mme des Ursins ne fut pas sans résultats. On avait osé parler de l'inquisition sur la place publique ; on avait jeté quelques regards sur les secrets de ce tribunal au sujet duquel tout Espagnol avait eu jusque-là le baillon sur la bouche. C'était un grand progrès. De tout ce long débat où l'autorité royale avait été mise en cause, soit à l'intérieur soit dans ses rapports avec le Saint-Siége, ce fut elle qui sortit victorieuse. Des magistrats avaient été destitués par l'influence du grand-inquisiteur pour conquérir çà et là gain de cause ; ils furent réintégrés ; l'archevêque Mendoza lui-même ne conserva sa haute dignité qu'au

prix de cette amertume de dépendre désormais des lois. Frère Froïlan Diaz fut enfin délivré et réhabilité, et ce fut bien vainement que le nonce Aquaviva dut adresser un blâme officiel au grand-inquisiteur pour avoir fait sa soumission. Le pouvoir royal se déclarait affranchi des influences monacales, et l'opinion publique, puissance jusqu'alors inconnue à Madrid, était appelée à lui venir en aide. Pour employer les expressions mêmes de don Ferrer del Rio, la nuit lugubre qui avait précédé faisait place à un consolant crépuscule d'où s'échappaient quelques rayons de lumière sur l'horizon si chargé de la patrie.

Nous avons vu un historien espagnol, s'appuyant sur des témoignages contemporains, attribuer à Mme des Ursins la pensée et la tentative d'une lutte suprême contre cette inquisition qui personnifiait le mauvais génie de l'Espagne. Pour une nouvelle venue c'était, nous l'avons dit, une entreprise d'une singulière hardiesse et qui contrastait avec les moyens détournés quoique habiles par lesquels nous l'avons vue fonder dans le palais son autorité naissante. Ce mélange d'audace et d'adresse sera désormais une marque de son caractère; son audace lui fit de nombreux ennemis; elle succomba sous une première disgrâce; mais son adroite ambition sut faire servir un échec passager à un nouveau succès.

On connaît l'histoire de la première disgrâce de Mme des Ursins[1]. C'est dans Saint-Simon qu'il faut lire ses premiers manéges après le coup qui l'irrite sans la décourager ni l'abattre, son silence, son calme, ses lenteurs calculées; Saint-Simon nous a laissé peu de pages plus soignées et plus finement écrites. Toutefois il faut critiquer son témoignage. A l'en croire, on ne pouvait douter que Mme des Ursins, dès qu'elle obtiendrait, après

[1] V. pages 171 et 182 de ce volume.

Toulouse, de se présenter à Versailles, ne séduisît le roi, et ne reconquît, après l'avoir fasciné, tout son pouvoir. Elle-même s'y trompa, jusqu'à espérer au lieu d'une simple réparation un prodigieux triomphe. Il y avait bientôt six mois qu'elle avait été admise à Versailles et que son retour en Espagne avait été décidé, et cependant elle ne partait pas, et Mme de Maintenon écrivait au duc de Noailles : « Il y a quelque chose sur Mme des Ursins que je ne comprends pas; on ne peut la faire partir. » Saint-Simon, plus perspicace ou moins discret, nous donne le spirituel commentaire de cette courte ligne : « Mme des Ursins, dit-il, balançait sur son retour en Espagne; l'âge et la santé de Mme de Maintenon la tentaient. »

De la part de Mme des Ursins c'était bien aveugle, et c'est vraiment aussi un tort de Saint-Simon de laisser douter si le roi n'aurait pas été, les circonstances aidant, assez séduit ou assez faible pour qu'une telle visée devînt exécutable; ce qu'il dit même du « prodigieux vol » pris alors par la princesse « si fort au-dessus de ce qu'elle avait pu seulement imaginer » paraît excessif et erroné. La vérité est que Louis XIV resta en cette rencontre comme en toutes les autres maître de sa politique, sans illusion ni erreur d'un seul moment; Mme des Ursins ne fut pas justifiée à ses yeux; encore moins parvint-elle à l'éblouir; c'est elle bien plutôt que la pensée d'un triomphe imaginaire, qu'on lui permit à dessein, transporta et attacha plus étroitement encore, par le nouveau lien d'une vanité comblée. Louis XIV s'était plus que jamais convaincu de l'incapacité absolue de Philippe V à gouverner par lui-même, de l'empire que Marie-Louise de Savoie, vive, spirituelle, ardente, exerçait infailliblement sur lui, et de l'affection enfantine, aveugle, que la princesse des Ursins avait inspirée à la reine. L'ambition de la favorite et son désir de plaire en faisaient un instrument docile, et le roi, de concert avec Mme de

Maintenon, avait résolu, dès son arrivée à Versailles, de la rendre aux supplications désespérées que la reine adressait de Madrid. Cet article résolu, il fallait bien grandir Mme des Ursins aux yeux de tous et à ses propres yeux, et c'est dans ces limites seulement qu'il est vrai de dire que sa première disgrâce devint pour elle la source d'un triomphe et l'origine d'une puissance plus grande encore.

Cette conduite de Louis XIV, son sang-froid et sa résignation se montrent à découvert soit dans les premières dépêches à Amelot, soit dans une curieuse correspondance pseudonyme et secrète dont nous devons la communication à M. le comte de Gramont d'Aster. Ces derniers billets sont adressés au duc de Gramont, nommé ambassadeur à Madrid après l'abbé d'Estrées. En tête de quelques-uns, les plus importants, ce semble, Gramont a écrit : « De la main du roi contrefaite sous le nom de... » En tête des autres il a écrit simplement : « De la main du roi sous le nom de... » Et pour chaque billet il y a un pseudonyme qui varie. Gramont a de même écrit entre les lignes l'explication des noms supposés. Ces billets ne sont pas de la main de Louis XIV, cela est certain. Il est même impossible de lui en attribuer les expressions. Rédigés probablement par quelque ministre sous l'inspiration du roi, ils contiennent du moins sa pensée et les ordres secrets qu'il ne voulait pas confier encore à la correspondance officielle. Gramont, après la première disgrâce de Mme des Ursins, avait eu pour mission d'exciter Philippe V à régner enfin par lui-même et de l'y aider; son complet échec avait témoigné de l'impossibilité où l'on était de se passer de la favorite.

Aux billets attribués à Louis XIV il faut en joindre quelques-uns de Gramont lui-même, avec ses lettres à Mme des Ursins, que nous offre le même recueil. Tous ces témoignages prouvent également à quel crédit la princesse était montée.

La double correspondance commence en août 1704. La princesse est alors à Toulouse ; elle couve par l'espérance un triomphe dont elle n'est pas encore assurée ; elle ne parle que de son prochain voyage en Italie, de son retour à Rome, où elle aura le plaisir d'entendre de bonne musique italienne et de refaire sa santé ; elle ne songe plus qu'aux délices de la retraite et boit du lait d'ânesse[1]. Et cependant le duc de Gramont lui écrit en ce moment, au milieu de sa disgrâce, en se plaignant à elle du gouvernement qu'il a trouvé en Espagne : « Faites changer le système puisqu'on a confiance en vous. » Quelques mois après, quand le retour de la favorite est résolu, il écrit au maréchal de Noailles (15 janvier 1705) : « C'est beaucoup que de faire revenir cette dame ici ; les trois quarts de l'Espagne seront au désespoir, les factions renouvelleront de jambes, et de tous les Espagnols celui qui sera le plus fâché intérieurement sera le roi d'Espagne, de se revoir tombé dans le temps passé, qui est sa bête. La reine d'Espagne le force d'écrire sur un autre ton et il ne peut le lui refuser parce qu'il est doux et qu'il ne veut point de désordre, mais en même temps il me charge par la voie secrète d'écrire au roi naturellement ce qu'il pense... Je vous mande la vérité toute nue, comme si j'étais prêt à paraître devant mon Dieu. Toute l'Espagne parle comme moi et est prête à débonder si le gouvernement despotique de la reine subsiste ; il n'est ni petit ni grand qui n'en ait par-dessus la tête... » A Louis XIV lui-même, s'il faut en croire la suscription suivante, écrite de sa main sur les minutes conservées chez M. le comte de Gramont d'Aster : « Au roi, sous le nom de M. de la Graingaudière, » il écrit dans le même sens, le 20 du même mois : « Vous ne sauriez croire l'effet étonnant qu'a produit ici le rappel de la confidente. Il n'est petit ni grand qui ne chante hautement qu'ils

[1] V. lettres du 25 septembre et du 4 novembre 1704.

voient bien que l'ami (*Louis XIV*) ne se soucie plus d'eux, et qu'il les veut sacrifier, puisqu'il les abandonne de la sorte; il n'y a pas une seule femme de qualité qui ait voulu aller baiser la main de l'esprit (*la reine d'Espagne*) et lui donner la *enhora buena* sur cette nouvelle, ce qui a mis l'esprit en fureur. Gardez-vous surtout de renvoyer ici l'acquit-à-caution (*Orry*); il est en horreur... Vous savez ce que vous en mande la bonté (*le roi d'Espagne*) : c'est un fou sans règle quelconque et d'une ambition tout à fait hors de sa place, qui est seul cause que la tête a tourné à la confidente et qui l'a fait sortir de sa sphère; je la connais bien : elle a le cœur bon; ses intentions sont naturellement droites, mais elle est faible et légère. »

Ces dernières lignes étaient sans doute sous la plume du duc de Gramont un souvenir involontaire et comme un écho d'une lettre fort différente de celles-ci et dans laquelle il ménageait fort son crédit auprès de Mme des Ursins, lui annonçant un prochain rappel et le lui présentant comme dû à son seul ouvrage[1].

D'autre part on écrit de Versailles au duc de Gramont, le 15 août 1704, cinq mois après la disgrâce : « L'esprit de l'absente règne encore, et ses inspirations dureront longtemps. Il faut les affaiblir peu à peu et sans qu'il paraisse qu'on y songe. Votre Excellence doit s'y appliquer et se servir de toute son industrie. » Le ton change dès le 20 octobre, quand Mme des Ursins est encore à Toulouse. « Du roi, sous le nom de baron de *la Roquerie :* Les choses s'adoucissent avec la confidente. » Du 22, sous le nom de *Lespine Blanche :* « Je suis fâché que votre bonne intelligence avec l'esprit ait si peu duré. Il faut tâcher de raccommoder ce que la lettre de la confidente a gâté. Il est vrai qu'on a voulu la rendre garante de la conduite de l'esprit et qu'on

[1] V. ces lettres inédites dans notre *Appendice*.

lui a fait dire qu'elle l'aigrissait, mais elle exagère quand elle mande qu'on veut qu'elle oblige l'esprit à l'abandonner. La permission que l'on a donnée au maréchal de Tessé de voir la confidente fait bien voir que tout se radoucit pour elle; vous pouvez en assurer l'esprit... Tâchez de radoucir la trop grande vivacité de cette personne. J'espère que nous la gagnerons par la confidente et par nos soins. » Du 4 janvier 1705, sous le nom de la *Fontaine-au-Bois* : « L'esprit va trop vite et presse le retour de la confidente avant qu'on l'ait vue. L'ami pensera à ce qu'il faudra faire. En attendant dissimulez et flattez l'esprit pour ne le pas aigrir. Il faut encore de la patience et nous ménager avec la bonté, car puisqu'on ne peut pas espérer qu'il agisse seul, il ne faut pas qu'il nous brouille avec l'esprit en lui disant les bons conseils que vous pourriez lui donner. Adieu, Monseigneur, tout cela est pitoyable si Dieu n'y met la main ! — *P. S.* Si la bonté pense comme vous le dites, elle devrait s'ouvrir à l'ami autrement que par une lettre de six lignes.» Enfin, du 21 mars sous le nom de *Des Laurens* : « L'ami a toujours cru que vous vous trompiez sur la bonté et qu'elle n'aurait jamais la force de résister à l'esprit. C'est ce qui a obligé de prendre le parti de renvoyer la confidente. L'on prévoit bien que ce gouvernement aura ses inconvénients, mais il y en aurait encore davantage à ne pas compter avec l'esprit qui, après tout, ne peut avoir d'autres intérêts que la bonté. » Ces deux derniers billets sont-ils assez clairs ? Quelle triste résignation de la part de Louis XIV devant une réalité qui répugne, mais qui se présente inévitable ! Quel aveu de son impuissance et de celle de la royauté absolue qui ne trouve autour d'elle, parmi les peuples, aucun secours constitué régulièrement, aucune force indépendante et dévouée, et qui agite les destinées publiques parmi les intrigues de femmes ! Louis XIV n'aimait pas Mme des Ursins, et pourtant cette

favorite, par l'ascendant moral qu'elle avait acquis sur la jeune reine d'Espagne, par une entière docilité jusque là envers Mme de Maintenon, enfin par l'indolence de Philippe V, était devenue absolument nécessaire.

Non-seulement Mme des Ursins retourna en Espagne, mais elle y retourna en faisant ses conditions. Il fallut qu'on souscrivît à Versailles à un traité qu'elle imposa. Nous n'avons pas vu cette curieuse pièce, mais à coup sûr elle a existé. Le traité a été rédigé à Marly et déposé entre les mains de Mme de Maintenon. Cette dernière écrit le 10 octobre 1707 : « J'ai encore dans ma cassette le traité des articles que vous fîtes dans ma chambre à Marly. » Les principaux articles étaient les suivants : 1° il ne serait tenu nul compte à Versailles des médisances, calomnies, rapports et correspondances indirectes concernant l'administration de Mme des Ursins; 2° elle ne tiendrait, elle, à Madrid aucun compte des recommandations qui seraient faites par les ministres ou toute autre personne de la cour au nom du roi, lors même que le roi les aurait autorisées; 3° il n'en serait pas de même de celles que le roi adressait directement à la princesse; 4° le roi lui accordait une nouvelle pension; 5° elle pouvait choisir les personnes avec lesquelles elle entendait gouverner et, comme on eût dit de nos jours, composer son ministère; 6° enfin elle ne serait plus chargée des fonctions ni du titre de grande camériste qui limitaient après tout son indépendance. Louis XIV avait consenti ce dernier point, mais la reine d'Espagne ne voulut pas qu'une autre que la princesse remplît auprès d'elle ces fonctions. En exécution du cinquième article, Orry rentra en Espagne et le duc de Gramont fut remplacé comme ambassadeur par le modeste et honnête Amelot.

Voilà où aboutissait l'essai d'affranchissement tenté par Louis XIV. Il en était réduit à recourir à ces influen-

ces féminines dont il avait voulu délivrer Philippe V comme à ses seuls instruments.

Mme des Ursins rentra en Espagne la tête haute, avec un pouvoir qu'elle devait exercer par une sorte de délégation et au nom de Louis XIV lui-même. Elle est désormais l'agent avoué de la cour de Versailles. On peut la voir, en la suivant, déployer d'abord dans les limites du rôle qui lui est confié une vive intelligence et une rare énergie, puis, emportée par une ardeur qui ne manque pas de générosité, franchir ces limites et s'élever au-dessus, au moins pour un temps.

III

Le premier usage que fit Mme des Ursins de son nouveau pouvoir fut de soutenir énergiquement l'effort de la guerre qu'avait suscitée l'avénement de la nouvelle dynastie, soit par son activité auprès de Philippe V et des Espagnols, soit par ses lettres à Versailles, où le zèle n'était pas égal. Nous avons retrouvé par bonheur quelques-unes des plus chaleureuses qu'elle écrivit alors. Dans son ardeur, elle s'adresse désormais à Mme de Maintenon sur le ton d'une pressante conseillère ; elle envoie à Chamillard, deux fois ministre au nom de Louis XIV, des billets qu'on dirait écrits par un ministre des affaires étrangères ou par un général d'armée ; il faut voir enfin dans ses deux éloquentes lettres sur la conduite du maréchal de Besons comment elle ex-

prime son mécontentement de telle opération militaire qui lui a déplu[1].

En même temps que dans ces lettres *à feu et à sang*, comme les appelle madame de Maintenon, elle donnait libre carrière à son patriotique ressentiment, elle agissait à l'intérieur avec une rare énergie; elle domptait les factieux, ramenait les grands à l'obéissance et affermissait à travers mille obstacles l'autorité royale. Dans un temps où l'impunité des nobles paraissait consacrée, elle dévoile la trahison de l'amirante de Castille, le fait poursuivre et condamner à mort, par contumace il est vrai, mais au grand scandale de la noblesse et du duc de Medina-Celi, qui s'écrie en vain : « On ne doit pas traiter de la sorte des gens comme nous ! » et qui lui-même, un peu plus tard, mérite et subit pareil châtiment. Le marquis de Léganez, arrêté à la suite d'une dispute avec Orry, expie ses hauteurs et peut-être sa rébellion par une longue captivité en France. Le comte de Pinto, coupable seulement d'avoir pratiqué les mœurs orgueilleuses et brutales d'un autre temps, est arrêté; son procès est instruit; et tous apprennent qu'il y a désormais dans l'État un pouvoir supérieur, qui veut l'égalité et saura protéger les classes moyennes de la nation, ses utiles alliées. Non contente de quelques actes hardis, elle écrit à Mme de Maintenon : « J'aurais dû, en arrivant à Madrid, faire renvoyer d'Espagne tous les suspects... On a fait, pendant mon absence, des géants de certains pygmées. »

Pour consacrer ces mesures il fallait une grande victoire dans la campagne. Mme des Ursins la prépare habilement; elle obtient de l'Église d'Espagne un emprunt de quatre millions en même temps qu'elle fait révoquer les domaines aliénés par la couronne et retirer les concessions faites sur le célèbre impôt de l'*alcavala*.

[1] V. les lettres 133 et 136, pages 364 et 370 de ce volume.

En vain l'aristocratie est confondue de ces coups d'autorité que Charles-Quint et Philippe II n'eussent pas tentés; parmi les grands, les uns obéissent par un reste de patriotisme, sauf à s'étonner ensuite, comme la noblesse française devant La Rochelle, d'avoir aidé à vaincre les ennemis du roi qui devient leur maître; les autres suivent et dissimulent, dans l'attente de l'événement. L'événement trompa leurs secrètes espérances et justifia celles de Mme des Ursins : le maréchal de Berwick, devenu, grâce surtout à elle, plus fort et plus indépendant, battit complétement à Almanza Autrichiens, Portugais et Anglais réunis; c'était une grande victoire; elle tirait son importance de ce qu'elle était remportée en Espagne, Mme des Ursins le fait bien remarquer dans ses lettres, et de ce qu'elle montrait enfin que Philippe V n'était pas incapable de se faire respecter chez lui.

Mme des Ursins avait lentement préparé le succès d'Almanza; elle sut en profiter. A la suite de cette journée et à la faveur du prestige rendu à la royauté de Philippe V, elle accomplit le coup d'État qui mit fin au chaos administratif de l'Espagne. Dans ce pays chaque royaume avait eu longtemps, comme on sait, sa constitution particulière et ses cortès nationales. Celles de Castille avaient perdu presque totalement leur indépendance après la défaite des *Communeros* à Villalar en 1521. Elles avaient été réduites à voter les impôts sans concourir aux lois, à présenter des griefs sans pouvoir obliger à y faire droit, et à reconnaître le prince héritier de la couronne en lui jurant serment de fidélité. Elles avaient même cessé d'être convoquées de 1664 à 1700, pendant le long règne de Charles II, dernier souverain de la maison d'Autriche. Il n'en avait pas été de même en Aragon, où la vieille constitution du royaume, quoique altérée après l'insurrection de Saragosse en 1591, s'était partiellement maintenue; les cortès, dont les droits avaient été amoindris, y conservaient encore leur convocation

régulière, et non-seulement le vote des subsides, mais la participation aux lois. On conçoit que la première et constante pensée d'un gouvernement comme celui de Philippe V, qui ne connaissait d'autre modèle politique que le cabinet de Versailles, avait dû être de remplacer par une centralisation étroite ces restes de libertés qu'il traitait d'anarchiques, et puisqu'une des provinces offrait déjà le type de la constitution nouvelle qu'on voulait établir, le plan tout tracé consistait à en étendre les lois au pays tout entier. On y mit la première main dès 1705, par l'abolition de certaines lois aragonaises, auxquelles on substitua les coutumes castillanes. Mais c'est seulement en 1707, après la victoire d'Almanza, que le conseil d'Aragon fut aboli, et les cortès particulières remplacées par la réunion des cortès générales. Malheureusement, une fois le premier pas accompli dans la route qui conduisait au pouvoir absolu, la royauté ne sut pas s'arrêter d'elle-même. A peine convoqua-t-elle les représentants de la nation dans quelques occasions solennelles; mais les cortès générales ne furent jamais appelées à consentir les impôts ni les taxes extraordinaires, et une grande partie des attributions les plus graves qu'avaient exercées jusqu'alors les assemblées particulières des provinces se trouvèrent transportées aux mains de la royauté : « Philippe V, dit Saint-Simon[1], profita de sa victoire pour abroger tous les droits, lois et priviléges des Aragonais; il les réduisit à la forme et aux lois de la Castille, et fit en cela un grand coup pour sa couronne et sa tranquillité. L'Aragon et, depuis, la Castille ont fait l'impossible pour alléger ce joug. Philippe V est resté inébranlable et les choses en sont restées où il les a mises. »

Telle fut cette grande entreprise. Peut-on douter que M[me] des Ursins n'en ait été la tête et la main quand per-

[1] V. ses *Additions au Journal de Dangeau*, 1[er] août 1707.

sonne alors ne dominait en Espagne qu'elle-même par Amelot et Orry, ses instruments, et quand on voit tous ceux des Espagnols qui s'étaient donnés à elle appuyer de leur assentiment une mesure si opposée à toutes les anciennes traditions de leur monarchie ?

La noblesse ainsi domptée, restait l'Église qu'il n'importait pas moins de rattacher étroitement à la royauté de Philippe V et de soumettre à l'unité du pouvoir : « Nous voilà débarrassés des grands, écrit la princesse à Mme de Maintenon; plût à Dieu qu'il nous fût aussi facile de prendre le dessus sur les prêtres et sur les moines qui sont la cause de toutes les révoltes que vous voyez ! Rien ne m'afflige comme de voir l'autorité du roi d'Espagne assez bornée pour n'oser faire punir des gens qui travaillent publiquement à lui arracher sa couronne et qui souvent sont chargés de plusieurs crimes. C'est cependant ce qui arrive tous les jours et ce que la cour de Rome a trouvé le moyen d'établir absolument. » Non pas si absolument que Mme des Ursins ne tentât de protester. Elle le fit au nom même de l'œuvre que la France accomplissait en Espagne. M. Combes a justement fait remarquer comment la guerre de la succession était pour l'Espagne, par quelques côtés, une guerre religieuse. Les plus puissants d'entre les ennemis et les plus actifs auxiliaires de l'archiduc étaient des hérétiques, des Anglais et des Hollandais. La lutte qui les mettait de nouveau en présence des Espagnols réveillait toutes les haines allumées d'abord par Philippe II et renouvelées récemment encore par la révocation de l'édit de Nantes. Le fanatisme avait doublé l'acharnement de la mêlée dans la journée d'Almanza. Gibraltar enfin, tombé aux mains des Anglais, maîtres aussi du Portugal, était devenu un poste protestant sur le sol de la catholique Espagne. Il semblait que l'alliance étroite du Saint-Siége et sa reconnaissance dussent être assurées à celles des deux causes dont le triomphe

eût été la défaite des puissances hérétiques. Le gouvernement de Philippe V ne se fit pas faute d'agir comme si la réalité répondait sous ce rapport à ses vœux. Le clergé étant exempt d'impôts, Mme des Ursins procéda d'abord par larges emprunts, puis songea aux expédients, préparée à ne s'arrêter dans cette voie que là où l'esprit public l'abandonnerait décidément : « On prétend que les ennemis ont déjà pris l'argenterie des églises pour faire de nouvelles espèces, écrit-elle avec dépit à Mme de Maintenon. Si le roi d'Espagne en faisait autant, il deviendrait fort riche, mais il ne serait pas bon à donner aux chiens, et on dirait que les Français auraient tout pillé. » Après la victoire d'Almanza, enhardie, elle voulut faire un pas de plus : elle fit décider par le conseil qu'on demanderait au clergé un don appelé volontaire, auquel fort peu de prélats pourraient se soustraire. En outre, on devait se passer de l'assentiment de la cour de Rome, et il ne s'agissait ainsi de rien moins que de revendiquer pour l'État un ancien droit que Rome avait usurpé. Le pape, comme on pouvait le prévoir, défendit au clergé espagnol de rien donner avant qu'il eût été consulté ; la lutte s'engagea ; elle fut vive, mais bientôt Louis XIV intervint : Philippe V obtint le don volontaire, le droit du Saint-Siége étant réservé : « Croyez-moi, écrivit le Roi à son petit-fils, vous n'êtes pas assez fort pour avoir encore vos maximes gallicanes. »

Tant de graves mesures, qui devaient changer les destinées de l'Espagne, avaient pour premier auteur, disions-nous, Mme des Ursins, dont le crédit s'était accru récemment par la grossesse de la reine, en 1707. Il faut lire dans nos lettres, une fois cette grossesse déclarée, le triomphe de Mme des Ursins, plus nécessaire que jamais dans le plus particulier, et par là même plus que jamais puissante dans l'État. Mme de Maintenon n'est plus alors cette divine protectrice devant laquelle on

s'inclinait naguère; c'est une amie, précieuse et chère, mais avec qui on traite, peu s'en faut, d'égale à égale : la naissance d'un prince des Asturies, fortune inconnue à l'Espagne depuis quarante ans, et qui doit affermir la dynastie nouvelle, vaut bien comme mérite éclatant, pour qui sait se le faire attribuer, maint titre secret, même auprès du plus grand roi du monde.

Cette royauté qu'elle avait contribué pour sa bonne part à fonder, elle la consacra en la faisant sortir victorieuse de la rude et cruelle épreuve de 1709, et c'est ici surtout que brillent le courage, la fermeté, l'intelligence et le dévouement de Mme des Ursins. Le temps était venu pour Louis XIV d'expier son immense ambition; les revers s'accumulaient et affligeaient partout nos armées; aux désastres de la guerre s'étaient joints le froid extrême et la disette; aux malheurs publics les malheurs particuliers. Sous la main qui s'appesantissait Versailles commença de courber la tête. Mme de Maintenon la première, dans la piété qui lui servait de refuge, acceptait l'humiliation et ne s'étonnait pas qu'elle dût être pleinement savourée : « Je pense qu'il faut céder au bras de Dieu qui est visiblement contre nous, écrit-elle à Mme des Ursins; n'avez-vous point dans ce couvent qu'aime la reine d'Espagne quelque sainte à mettre en prière pour obtenir une bonne paix? » La paix était devenue l'objet de tous ses désirs, et celle qu'elle eût acceptée eût été une cruelle expiation en effet; elle y comprenait l'abandon de l'Espagne : « Pour imaginer que les ennemis laissent l'Espagne à un prince de France, écrit-elle encore, c'est une idée qui paraît chimérique en ce pays-ci... Toutes mes craintes n'avaient pas encore été jusqu'à prévoir que nous serions réduits à désirer de voir le roi et la reine d'Espagne détrônés! » Louis XIV lui-même, après avoir longtemps et noblement résisté, après avoir déclaré qu'il aimait mieux, s'il fallait absolument continuer la guerre, la faire con-

tre ses ennemis que contre ses enfants, était prêt à céder et à abandonner Philippe V. Le duc de Noailles, fils aîné du maréchal, fut chargé d'aller le décider à échanger le trône d'Espagne et les Indes contre quelque autre lot de la succession de Charles II, et Torcy rédigea à ce propos une instruction secrète, rapportée parmi les pièces justificatives des *Mémoires politiques et militaires*, qui marque dans la carrière politique de Mme des Ursins l'instant décisif et glorieux. L'hommage est authentique et impartial, venant de Torcy pour qui les courageux sentiments de la princesse étaient alors un obstacle, et qui, ami particulier du duc de Beauvilliers, n'était rien moins qu'indulgent pour elle. « Pour atteindre votre but, mandait-il au duc de Noailles, tâchez de gagner la princesse des Ursins. Elle est véritablement attachée aux intérêts du roi et de la reine d'Espagne, et il y a lieu de croire qu'elle ne l'est pas moins à ceux du roi notre maître. Pressez-la de se servir du crédit qu'elle a pour seconder vos avis. Si vous ne pouvez la persuader, dites-lui, mais seulement à l'extrémité, que Sa Majesté connaît le pouvoir absolu qu'elle a sur l'esprit du roi catholique; que la fermeté que ce prince a témoignée dans ses lettres au sujet du trône d'Espagne ainsi que dans ses discours est son ouvrage ; que ce sera donc à elle que Sa Majesté s'en prendra des mauvais conseils qui entraîneront son petit-fils dans le précipice lorsqu'il reste encore une voie pour essayer de lui conserver quelques États. »

Mme des Ursins répondit en inspirant à Philippe V l'invincible résolution de n'abandonner sa couronne et ses sujets qu'avec la vie. Elle déjoua en même temps avec une incroyable énergie tout ce qui pouvait compromettre une prolongation de défense héroïque, et le duc d'Orléans, oublieux de ce qu'il devait à son nom et à son sang, le duc d'Orléans qui, pour un intérêt privé, trahissait en Espagne la cause qu'il avait pour mission

de défendre, trouva en elle une irréconciliable ennemie. Bien plus elle prétendit fournir elle-même les moyens de continuer la guerre. Elle présenta un mémoire, rédigé sans doute par Orry, mémoire qu'elle appelle dans ses lettres « un miracle, » et par où Louis XIV devait trouver encore tout l'argent qu'il fallait pour la guerre, cela non-seulement sans surcharger ses peuples, mais en remettant même la moitié de la taille dans les deux années suivantes. » Mme de Maintenon lui écrit à ce sujet : « Un roi renverse-t-il aisément la forme du gouvernement qu'il tient depuis soixante ans, et est-il aisé de donner une nouvelle face à tout un royaume ? Il n'y a pas présentement en France cinq cents hommes en état de prêter au roi la somme qui y est marquée. » S'agissait-il d'une nouvelle assiette des impôts ou d'une nouvelle façon de les affermer ? Mais Mme des Ursins dit que ce projet ne dérangera pas le système présent des finances, qu'il ne donne rien au hasard et qu'il produira tout d'abord son effet. Il est vrai qu'elle ajoute, ce qui paraît difficilement conciliable, qu'on doit enfin s'écarter des routes usées, stériles et pernicieuses qu'on a tenues jusqu'à cette heure pour trouver de l'argent. Il serait curieux de retrouver ce « miraculeux » mémoire et de constater si Mme des Ursins et Orry avaient eu quelques pressentiments des futures destinées du crédit.

Désespérée de ne voir accueillir à Versailles aucune de ses propositions ; résolue, après s'être montrée bonne Française, à se conduire en bonne Espagnole quand l'Espagne avait besoin d'elle, Mme des Ursins prit à Madrid l'initiative d'un nouveau coup d'État, plus audacieux encore que celui de 1707, et fit rendre un décret royal bannissant tous les Français. C'était jeter Philippe V dans les bras de son peuple, en faisant appel à la vieille loyauté de la nation espagnole ; l'événement justifia cette politique généreuse, et la journée de Villa-Viciosa,

en décembre 1710, fonda irrévocablement la dynastie des Bourbons d'Espagne.

Nous avons vu une première fois, après Almanza, Mme des Ursins profiter habilement de la victoire, et priver alors l'Aragon de ses vieilles franchises. Quelle puissance ne fallait-il pas qu'elle eût acquise, et de quelle hardiesse n'était-elle pas animée quand elle prétendit se servir du succès de Villa-Viciosa pour réduire les derniers obstacles de la constitution espagnole à une entière unité?

La Castille avait repris un semblant d'indépendance qui gênait la nouvelle royauté. Mme des Ursins résolut de l'abattre et l'abattit en effet. D'après un plan qu'Orry, par son ordre, avait dressé, et auquel Philippe V souscrivit, la charge de président du conseil de Castille fut supprimée ainsi que l'usage des délibérations en commun; chacune des chambres eut son président et ses attributions respectives desquelles elle ne devait pas s'éloigner, et des hommes nouveaux tout dévoués à Mme des Ursins, comme le prince de Cellamare, don Melchior Macanaz, Orry lui-même et le comte de Bergheick, habile financier, furent appelés, avec le titre de conseillers ou par leur seule influence, à contre-balancer le crédit de ceux des membres de l'ancien conseil qu'on n'avait point osé remplacer. Le plan était habilement conçu; il s'exécuta au milieu d'une anxiété générale et d'un sourd mécontentement, mais avec promptitude et fermeté. Le conseil de Castille se confondit peu à peu, comme on l'avait prévu, avec le conseil d'État, qui finit par l'absorber et le remplacer. Corollaire de cette première réforme, celle de l'administration financière était salutaire et louable par les principes dont elle s'inspirait. Orry, qui l'avait conçue d'accord avec Mme des Ursins, s'y montrait le disciple de Sully, de Colbert et de Vauban, et substituait au labyrinthe informe inventé par le moyen âge l'édifice mieux construit de l'administration

française, telle que l'avaient organisée nos plus grands ministres; et ce fut un beau spectacle de voir ces grands noms, représentants de l'ordre intelligent et fécond, pénétrer de leur bienfaisante influence l'âpre génie espagnol.

Le génie français inspira généreusement encore Mme des Ursins quand elle livra en son nom une nouvelle attaque contre l'inquisition espagnole. Ce n'était pas que l'inquisition se fût montrée, comme une partie du clergé, ennemie de Philippe V; bien au contraire elle l'avait constamment aidé, à sa manière : elle avait fait au profit du gouvernement, pensait-elle, de la délation politique un cas de conscience et une obligation religieuse; elle avait ordonné aux Espagnols de dénoncer tous ceux de leurs concitoyens qui auraient violé leur serment envers Philippe, et elle brûla pendant les quarante années de son règne 1574 individus en personne et 782 en effigie! L'inquisition se montrait donc bonne royaliste; mais ses moyens et son zèle faisaient horreur à nos Français, à Philippe V et à Mme des Ursins les premiers. Celle-ci calculait de quelle effrayante puissance eût été une pareille arme si elle se fût retournée contre la royauté, et elle ne craignit pas d'engager la lutte pour la seconde fois. A son instigation, don Melchior de Macanaz, qu'elle avait fait nommer, nous l'avons dit, au conseil de Castille, composa un mémoire sur la question des immunités ecclésiastiques, dont le tribunal de l'inquisition était gardien; il s'agissait de soulever, s'il était possible, un conflit de pouvoir entre ce tribunal et le roi; ainsi s'engagerait la première attaque. Elle ne fut pas heureuse. Le Saint-Office était fort de sa conformité avec l'esprit public et les mœurs espagnoles. Tout le clergé faisait cause commune avec lui, et le Saint-Siége craignit de favoriser, en ne le soutenant pas, les empiétements de la puissance royale. Le peuple lui-même se montra disposé à

embrasser la querelle des inquisiteurs, qu'il confondait avec la cause de l'Église; il crut qu'on attaquait sa foi, et il y eut dans Madrid un commencement d'émeute qu'il fallut à tout prix empêcher de grandir afin de ne pas voir s'ajouter la guerre civile et les discordes religieuses aux complications de la guerre étrangère.

Est-ce à dire que le nouveau combat livré par Mme des Ursins soit resté sans résultats? Assurément non. Par son active intervention le gouvernement anglais obtint que le palais de son ambassadeur à Madrid jouirait du droit d'asile contre toutes les procédures de l'inquisition, et le même privilége fut acquis aux vaisseaux britanniques dans les ports d'Espagne. Une nation protestante ouvrait ainsi dans la capitale du roi catholique un refuge perpétuel contre les rigueurs du Saint-Office. C'était une grande nouveauté; c'était le premier coup porté par l'esprit moderne à celle des institutions espagnoles qui représentait le plus fidèlement la religion aveugle et souvent barbare du moyen âge.

A peu près en même temps Mme des Ursins remportait indirectement une autre victoire. La paix était signée à Utrecht; Philippe V conservait sa couronne, et Louis XIV n'avait pas été réduit à seconder lui-même les efforts des alliés pour chasser son petit-fils. Qu'on se rappelle avec quelle ardeur Mme des Ursins s'était opposée au projet arrêté d'abandonner l'Espagne, et l'on reconnaîtra qu'il est bien possible qu'elle ait apporté dans la balance l'appoint nécessaire pour sauver la dynastie nouvelle d'une ruine complète, et la France elle-même d'un déshonneur.

Cependant son triomphe ne devait pas être éloigné de sa chute, parce qu'elle y avait imprudemment mêlé des prétentions excessives et un éclat dangereux.

Tout le monde a lu dans Saint-Simon par quelles causes et par quel coup subit fut consommée sa chute éclatante et profonde. Les derniers ressorts qui devaient

amener sa ruine furent certainement concertés pendant le voyage d'Élisabeth Farnèse, lors des entrevues qu'elle eut à Saint-Jean-Pied-de-Port et ensuite à Pampelune avec la reine douairière et ensuite avec Albéroni. De Bayonne, d'où il n'avait osé sortir, le grand-inquisiteur fut, par son influence et ses conseils, par le souvenir de ses récents entretiens avec la reine douairière, présent à ces pourparlers. On y rappela la domination tyrannique exercée sur toute la cour par la favorite, ses audacieuses attaques contre l'Église et le Saint-Office, ses vues intéressées pour lesquelles elle avait retardé la conclusion de la paix, ses espérances folles après la mort de la première femme de Philippe V, sa double témérité de prétendre avoir procuré à la nouvelle reine une brillante alliance par son seul crédit et d'avoir tenté de l'empêcher de sa seule autorité. Il y a lieu de croire aussi que ses ennemis s'assurèrent avant d'agir ouvertement contre elle des dispositions de la cour de Versailles et du peu de retentissement qu'y rencontreraient ses récriminations et ses plaintes. Les dépêches du ministre de Florence à Madrid, que j'ai pu consulter, confirment cette conjecture en mentionnant le bruit qu'Élisabeth Farnèse, reçut lors de son passage à Montpellier une lettre de Louis XIV par laquelle on lui laissait toute liberté sur le choix de sa camériste, sans aucune recommandation en faveur de la favorite jusque-là si puissante. Louis XIV était las d'entendre invoquer depuis l'ouverture des négociations contre l'accomplissement de ses volontés le nom et les prétentions personnelles de Mme des Ursins; il n'avait pas été consulté au sujet du nouveau mariage, lui, accoutumé à une domination tyrannique dans sa famille, et il en conservait un vif ressentiment; il oubliait le signalé service que la princesse lui avait rendu en soutenant contre lui-même la cause de l'Espagne et de Philippe V lorsqu'il s'était cru réduit à les abandonner. Quant à Mme de Maintenon,

cette fidèle amie, elle avait tremblé de voir Mme des Ursins princesse souveraine en France, peut-être même reine déclarée en Espagne, et cette peur avait offensé son orgueil en lui rappelant la distance des rangs et des naissances.

Rien de plus curieux que de suivre dans leur correspondance la passion croissante des deux parts et, pour ainsi parler, la gradation des sentiments et de l'expression.

La querelle commence au sujet du mémoire sur les finances, que la princesse avait présenté avec tant d'enthousiasme, et qu'on avait accueilli avec dédain : « Votre lettre est fort au-dessus de mes lumières, » dit sèchement Mme de Maintenon. — « Je suis fâchée que vous n'ayez pas lu ce mémoire, répond Mme des Ursins piquée ; il n'avait rien d'obscur ni qui passât la portée de notre sexe. » Les dédains mènent à un peu d'ironie, mais qu'on se pardonne : « Il n'y a personne qui ne pensât comme j'ai dit, écrit Mme des Ursins, pour peu qu'on prît la peine de raisonner ou de guérir son imagination. » — « J'ai cru voir de petites aigreurs dans vos lettres, répond Mme de Maintenon ; et tout cela, Madame, ne doit point vous obliger à changer votre style ; j'aimerais mieux vos injures que de voir de l'art dans le commerce dont vous m'honorez. » Même quand sous l'ironie perce la pointe offensante, Mme de Maintenon se possède longtemps : « Vous devenez très-injuste pour moi, Madame, mais il faut tout pardonner à un état aussi violent et aussi surprenant que le vôtre... Pour moi, je ne changerai jamais, et, malgré vos injustices, je vous aimerai toute ma vie. » Toutefois il faut faire savoir qu'on n'est pas dupe : « Quelle lettre je viens de recevoir de vous, Madame ! Quel style, quelle politesse, quelle finesse, quelles louanges cachées sous l'apparence de la raillerie et quelquefois de l'injure ! Il me reste encore assez idée de l'esprit que j'ai vu autrefois

pour vous entendre. » De part et d'autre on se contient quelque temps dans le silence, mais à grand'peine. « Nous pensons si différemment sur les affaires générales que je n'aime pas à vous en parler. » — « Je ne vous parlerai plus du marquis de Brancas, parce que vous ne faites pas un grand cas de ce que je vous dis. » On sent pointer le reproche ; le voici ; coup sur coup il éclate : « Il y a une espèce d'impiété à croire que c'est Dieu qui nous impose la dure nécessité de mendier une paix ignominieuse... Assez bien instruite de ce qui se passe en Europe et surtout en France, je suis beaucoup plus étonnée que le royaume soit encore en état de se soutenir qne je ne la suis de toutes ses disgrâces ! » Tous ces reproches d'impiété, de paix ignominieuse mendiée des ennemis et de menées secrètes inquiétantes pour l'honneur de la nation, tombaient, selon l'intention de Mme des Ursins irritée, sur Mme de Maintenon elle-même; celle-ci finissait par se lasser : « Vous êtes aigrie contre nous, Madame ; je voudrois que vous ne le montrassiez qu'à moi... Il n'est que trop vrai qu'on répand partout que vos seuls intérêts empêchent la paix... Je vous suis trop attachée pour ne pas vous dire qu'il est difficile de vous justifier sur ce qui se passe présentement... On ne veut pas ici que les femmes entrent dans les affaires. » Finalement les reproches, devenus sanglants, amènent les injures : « Malgré ce merveilleux personnage, s'écrie Mme de Maintenon, vous me faites pitié ! » Puis, montrant sa véritable humeur que d'ordinaire elle masque : « Nous trouvons Orry point à sa place, dit-elle, et l'Espagne assez mal gouvernée. » A quoi Mme des Ursins répond, lançant un trait fait pour blesser au vif : « L'injustice est partout, Madame, et même parmi les personnes qui semblent s'être sacrifiées à Dieu et qui ne lui sacrifient pas leurs passions [1] ! »

[1] V. pour toutes ces citations le recueil des lettres inédites de Mme de

En retirant la main qui, de Versailles, servait d'appui à la favorite, Mme de Maintenon permettait aux causes lointaines destinées à amener la seconde disgrâce de Mme des Ursins de produire leur prodigieux effet.

Les dépêches de l'ambassadeur contemporain de Florence à Madrid, dont le gouvernement, comme tous ceux de l'Italie d'alors, était tout juste assez intéressé à ce qui se passait en Espagne pour se tenir attentif sans devenir partial, confirment, au sujet de la dernière disgrâce de Mme des Ursins, le récit de Saint-Simon; elles y ajoutent plusieurs scènes qui ne sont pas à dédaigner, par exemple celle du départ de Madrid: Mme des Ursins, qui s'était complétement rassurée sur son péril un instant pressenti, avait inspiré autour d'elle la même confiance; la nouvelle reine lui avait permis de reprendre les fonctions et le titre de grande-camériste, et c'en était assez pour que personne ne doutât que, dans une entrevue personnelle, son esprit ne la dût rendre encore une fois maîtresse. Elle devait quitter Madrid le 19 décembre; trois heures avant le départ ses salons étaient remplis de nobles et de ministres de tous rangs, formant une cour égale en nombre et en majesté à celle du roi lui-même. Son air joyeux parut confirmer leurs prévisions, soit lorsqu'elle traversa les appartements pour aller dans le cabinet de Philippe V, qui l'entretint quelques instants, soit lorsque, après cette audience qui devait être la dernière, elle passa au milieu des courtisans dont elle accueillait les vivats comme un heureux présage.

On sait comment, arrivée à Guadalaxara, où Philippe V se trouvait déjà, elle en partit le 23 pour aller trouver à Quadraqué la reine qu'elle devait ramener au roi. S'étant dirigée seule vers l'appartement d'Élisabeth

Maintenon et de Mme des Ursins, publié en 4 volumes chez Bossange, et nos lettres inédites.

Farnèse, elle mit un genou en terre dès qu'elle l'aperçut, et lui baisa la main suivant l'usage. Élisabeth la reçut elle-même en l'embrassant avec beaucoup de démonstrations affectueuses[1]. Ensuite elles s'enfermèrent. A peine la conversation avait-elle duré un quart d'heure, qu'on entendit la reine appeler d'une voix forte; Amenzaga, lieutenant des gardes du corps, accourut: « Je vous ordonne, lui dit-elle, d'arrêter cette folle, cette insolente; faites-la sortir d'ici et conduisez-la à son appartement. Faites ensuite atteler un carrosse, emmenez-la, avec une escorte de cinquante chevaux, au delà de la frontière. Vous lui laisserez une femme de chambre et un laquais; vous mettrez aux arrêts tous ses autres domestiques. Partez vite; qu'elle ne parle et qu'elle n'écrive à personne. » Amenzaga rapporta quelque temps après que Mme des Ursins feignit de n'avoir pas entendu ou compris, ne répliqua rien, et, sans aucun trouble apparent, demanda et obtint la permission de baiser de nouveau la main de la reine, puis se retira.

Il paraît évident que Mme des Ursins avait imprudemment provoqué elle-même un si étrange éclat. A peine entrée, elle reprocha à la reine ses retards jusque dans une saison si avancée et malgré l'impatience du roi; elle osa lui représenter que son habillement n'était pas convenable pour une reine d'Espagne; elle alla jusqu'à lui dire enfin qu'elle ne lui conseillait pas de se mêler de politique, parce que cela ne conviendrait pas au roi[2]. C'est à ces dernières paroles que la reine aurait éclaté: « Quoi! Madame, commencez-vous dès à présent à me vouloir imposer vos avis? » Mme des Ursins aurait encore

[1] Piegò ella il ginocchio a terra e gli baciò secondo le costume di questo paese con tutta riverenza la mano, venendo della medesima ricevuta con una specie d'abbraccio e con dimostrazioni molto cortesi d'affetto. — *Dépêche du* 31 *décembre* 1714.

[2] E che non la consigliava à porsi in cose del governo, che il Re non averebbe gustato che ci si mettesse.

répliqué, et sur un ton fait pour amener tout ce qui suivit. Vainement Amenzaga, pour laisser le temps de la réflexion, objecta-t-il l'obscurité de la nuit, la rudesse de la saison, une surveille de Noël, la terre couverte de neige et de glace, et même un mal de jambe à la suite d'une chute de cheval. Il fallut partir tout de suite, sur un ordre que la reine écrivit de sa main.

Le personnage qui ressort le plus visiblement dans cette aventure à côté de la reine et de la favorite, c'est Albéroni. Mme des Ursins, quelques instants avant d'être emmenée, demande à le voir; Amenzaga, malgré la défense de la reine, le fait avertir; mais il se refuse à l'entrevue, et c'est lui que la reine dépêche vers Philippe V pour l'avertir que le coup est frappé. Il est assez évident que, de part et d'autre, se recueille tout ce qu'il a semé.

Nos dépêches retracent ensuite d'une manière intéressante le tableau de la petite cour de Guadalaxara quand ces nouvelles s'y répandent. Elles décrivent avec un soigneux détail la stupéfaction, l'incertitude, les défiances des courtisans. La reine avait eu, aussitôt après son arrivée, quelques moments d'entretien secret avec Philippe V, à la suite duquel le visage du roi n'avait trahi nulle émotion. Pendant la première journée on ne crut pas aux rapports des témoins oculaires : c'était une ruse, disait-on, pour surprendre les sentiments de chacun. Orry courut au roi et le supplia en faveur d'une personne qui lui avait rendu, disait-il, de si grands services : « C'est vrai, répondit Philippe V; mais il est plus véritable encore qu'elle a manqué de respect à la reine et qu'il fallait absolument qu'elle partît. »

Évidemment la disgrâce était préparée de longue main. Mme des Ursins, il est vrai, courut d'elle-même à l'abîme, cette fois encore; mais à coup sûr le piége l'attendait, et elle y serait de toute façon inévitablement tombée. « Il fallait absolument qu'elle partît. » Elle ne

devait pas retourner à Madrid, soit qu'on eût craint les indécisions et la faiblesse de Philippe V pour accomplir ou laisser faire devant lui ce coup de maître, soit qu'on eût redouté quelques désordres dans Madrid, où les nombreux ennemis de la favorite eussent fait éclater trop haut leur triomphe.

Ainsi se termina la domination de Mme des Ursins, mais non pas sa carrière. Il semblait pourtant que son nouveau revers, à l'âge de quatre-vingts ans, fût un ordre inévitable de retraite. La mort de Louis XIV, survenue quelques mois après, annonçait la fin d'un siècle et l'avénement de nouvelles maximes ainsi que de nouveaux personnages auxquels il était insensé de croire qu'on pourrait encore se mêler. Mme de Maintenon, elle, l'avait bien compris, et s'était préparée de longue main à Saint-Cyr un agréable refuge, d'accord avec son esprit, où elle continuerait à dominer, silencieusement et pieusement, dans un cercle toujours à part. Mme des Ursins au contraire ne chercha pas et n'eut pas d'asile, mais rencontra un nouveau théâtre, d'où elle essaya de nouer encore quelques trames. Après maint refus du pape de l'admettre à Rome, elle put rentrer dans cette ville où nous l'avons vue, quarante ans auparavant, faire son apprentissage politique. Elle y connut la cour exilée des Stuarts, y fut admise et s'y fit écouter. C'était le temps de ces vastes projets d'Albéroni et de Cellamare qui embrassaient dans leurs subtiles menées toute l'Europe. Mme des Ursins y prêta l'oreille ; elle en aspira, comme dit Saint-Simon, un air de politique et un fumet d'affaires, et parvint à compromettre encore quelques-uns des siens.

Ce fut le dernier retentissement d'une vie si active dans un âge si avancé, de soixante-cinq à quatre-vingt-sept ans (1700-1722), et, pour la sombre époque où la meilleure part en fut contenue, encore si brillante. Dans un temps où les formes majestueuses du dix-septième

siècle s'altéraient, Mme des Ursins sut conserver à peu près constamment et sans affectation le soin de sa dignité. Dans un temps où l'importance des événements diminuait les personnes et les entraînait toutes indifféremment sur une terrible pente, dans un temps où le malheur mérité ne laissait plus de refuge en apparence, même pour de grands caractères, que dans l'humiliation acceptée et subie et dans la résignation, elle prétendit résister contre le flot, et, dans sa lutte avec la fortune adverse, ne fut pas entièrement vaincue. Émule de Mme de Maintenon qu'en somme elle n'a point égalée, elle attire davantage par la franchise de son naturel ouvert, actif, ardent, et prompt à se répandre. Toutes les deux furent ambitieuses; mais l'ambition de Mme de Maintenon fut inexorable et secrète[1]; celle de Mme des Ursins flexible et peu dissimulée. Mme de Maintenon s'est montrée décidément supérieure par l'habileté avec laquelle, partie de si bas, elle a su préparer, affermir et mettre à couvert son crédit, sans se laisser aller à prétendre un seul jour dépasser la limite, mais ensuite et surtout par la direction religieuse où l'humilité de ses premières ténèbres, comme parle Saint-Simon, l'a engagée et où son caractère et son esprit se sont montés et soutenus. Que la religion lui ait servi d'instrument et qu'elle l'ait pratiquée tristement étroite, cela est certain; mais elle eut une piété véritable et des scrupules sincères. Mme des Ursins n'eut pas cette religion convaincue, ni cette réserve, ni cette possession de soi-même, ni ce crédit accordé par un roi tel que Louis XIV

[1] « Le roi arrive lundi à Versailles et nous y serons dimanche. On se croyoit défait de nous ; vous me connoissez ; on ne s'en défait pas aisément... » *Mme de Maintenon à son frère d'Aubigné*, 11 mai 1677.

. . . . Depuis la disgrâce
De l'altière Vasthi dont j'occupe la place
. . . .

Lettre X à Mme de Fontenai.

à un esprit reconnu supérieur; elle n'a pas laissé d'aussi beaux écrits; plus légère, née grande dame et moins fortifiée par l'effort, elle s'agita et par suite se livra davantage, donnant prise aux échecs et aux disgrâces; mais elle se tient plus près du commun des hommes et intéresse par son rôle varié, mêlé de succès éclatants et de chutes profondes, souvent hardi, quelquefois généreux, très-intimement uni enfin à l'histoire d'une grande époque et de deux grands pays. Par son ardeur généreuse, par la franchise de son sens pratique, par son énergique dévouement à la cause qui lui était confiée, elle est sortie du personnage secondaire, du rôle d'agént où elle s'était placée d'elle-même, et s'est associée à la grandeur de l'œuvre que l'esprit français accomplissait en Espagne. Cet esprit français, elle l'a représenté parfois fidèlement, et ce n'est pas un médiocre mérite. Une réaction a suivi sa chute, mais le résultat de ses efforts n'a pas péri : en contribuant à empêcher la ruine, devenue si promptement imminente, des Bourbons d'Espagne, elle a affermi la base sur laquelle se sont édifiées en ce pays toutes les réformes modernes. L'histoire de sa vie est la première page de l'histoire de l'Espagne au dix-huitième siècle ; la domination de Mme des Ursins a préparé le règne de Charles III.

Mme des Ursins n'a écrit que des lettres, et toutes, sauf celles de sa jeunesse, publiées ici pour la première fois, sont de politique et d'affaires. Bien que nous n'ayons pas encore toute sa correspondance, nous pouvons cependant juger de son véritable caractère. Mme des Ursins a écrit comme elle a vécu. Elle n'a point ambitionné cette gloire de marquer un jour parmi nos écrivains. Tandis que Mme de Maintenon apprenait de bonne heure tout le prix du bon style et s'armait de cette nouvelle majesté, Mme des Ursins n'a jamais eu d'autre inspiration que la passion ou l'intérêt du moment. Son

style y gagne en naturel et en liberté ce qu'il y perd d'étude et de soin habituel. Il devient un reflet sincère de sa vie et puise de là une partie de son mérite littéraire ; agréablement enjoué dans ses confidences à sa sœur la duchesse Lanti, alors qu'elle ne paraît songer qu'au plaisir; flexible et paré quand elle sollicite et s'offre à la fortune ; vif, ardent, emporté quand elle est au fort de l'action, quand elle s'irrite avec dépit contre les obstacles; ferme et impérieux quand elle commande; solennel dans le triomphe, mais calme, digne et contenu dans la dernière défaite; en tout remarquable enfin dès qu'un intérêt ou une passion l'anime, et ne tombant jamais d'ailleurs, même parmi ses négligences, en dehors de la grande manière et des bonnes traditions. C'est le privilége de ce temps-là que les documents de son histoire sont aussi des monuments de saine littérature et de bon goût. On pouvait souhaiter à ce double titre que la correspondance de Mme des Ursins nous fût rendue; et nous serions heureux d'avoir contribué pour notre bonne part à cet utile service envers l'histoire et les lettres nationales.

Trois fragments de cette introduction, sur le second mariage de Mme des Ursins, sur sa lutte avec l'inquisition et sur les réformes de 1707 et de 1711, ont été lus à l'Académie des sciences morales et politiques (séances des 13 et 20 novembre 1858). Je me félicite d'avoir pu profiter ici des savantes observations de M. le secrétaire perpétuel sur ces parties de mon travail.

LETTRES INÉDITES

DE LA

PRINCESSE DES URSINS.

1. — A Mme LA DUCHESSE LANTI[1].

[Rome..... 1688?]

J'ai vu, ma chère sœur, dans une lettre que monsieur votre mari écrit à M. d'Aubigny, où il demande un jardinier, que la qualité principale que vous voulez qu'il ait, c'est d'avoir un air et une humeur gaie. Je vous ai su si bon gré de cela, que j'ai pris en ce moment la plume pour vous dire que je vous aime encore beau-

[1] Sœur de la duchesse de Bracciano, future princesse des Ursins. Nos quinze premières lettres se trouvent aujourd'hui dans l'archive de M. le duc Lanti, à Rome. Elles sont presque toutes autographes. Si quelques-unes sont dictées, la signature au moins, avec quelques mots de post-scriptum le plus souvent, est autographe. Rien de plus authentique que ces originaux. — Un certain nombre de ces lettres à la duchesse Lanti n'ont pas de date, mais d'une part il est facile de restituer à peu près de telles indications, et de l'autre ces lettres ou billets sont plus intéressants pour la peinture du caractère et de l'esprit des deux sœurs que pour la chronologie et l'histoire.

Cette première lettre est sans aucun doute écrite de Rome, et la duchesse Lanti est à sa campagne de Bagnaye, près de Viterbe et de Canapine.

coup plus que je ne faisois. Quoi! au travers de cent sujets de chagrin que vous avez, vous conservez de si louables sentiments, et vous vous rendez supérieure à votre mauvaise fortune! En vérité, je ne puis trop vous en louer, vous êtes la plus aimable femme du monde, vous ne pouvez souffrir de mines tristes, et vous avez raison; je ne les puis souffrir non plus; je hais les gens mélancoliques autant et plus que je n'ai jamais fait.

Ainsi, si nous nous revoyons bientôt, nous nous retrouverons riant en ouvrant les yeux comme nous faisions dans notre petit couvent. Je mènerai avec moi des personnes d'un âge et d'une humeur à ne point troubler fête et qui tâcheront toutes de nous plaire, quand ce ne seroit que pour me rendre satisfaite d'elles et pour suivre l'exemple de votre très-obéissante servante,

LA DUCHESSE DE BRACCIANO.

2. — A LA MÊME.

Rome, ce samedi [1685].

M. le cardinal d'Estrées, à son retour hier, me fit l'honneur de me venir voir exprès pour m'entretenir, madame, de vos charmes et de l'effet qu'ils produisent en lui. Il m'en parut touché, et pour peu que le goût qu'il a pour vous augmente, il en sera pénétré. Je ne doute pas que vous ne répondiez de votre côté à tous ses empressements, si l'envie de dormir ne vous en empêche point ou que les fumées des viandes ou des vins que vous prenez, dit-on, en grande abondance, ne vous appesantissent assez l'esprit pour ne pas pouvoir répondre aux vivacités que cette Éminence vous écrit en vers et en

prose. Si vous pouviez ne vous pas abandonner tout à fait tant au penchant que vous avez pour ces sortes de plaisirs, vous n'en feriez, il me semble, que mieux. Vous auriez présentement une belle occasion d'exercer ce rare talent que vous avez reçu de la nature pour la poésie, et ce seroit une chose fort galante si vous écriviez une lettre en vers burlesques ou héroïques à M. le cardinal d'Estrées. Je pense pourtant que vous réussiriez encore mieux dans le premier, surtout après avoir bu cinq ou six rasades de vin de Canapine que vous avaleriez assez aisément. Le bruit qui court ici de votre gloutonnerie n'a pas plu à tous vos amants. Il n'y en a pas un qui puisse croire que vous accommodiez Bacchus et l'Amour ensemble, et je ne sache que M. Talbot, de ceux qui viennent à la conversation[1], qui comprenne qu'ils ne soient pas incompatibles. J'ai vu un Espagnol qui m'a dit que vous m'attendiez de demain en huit. Mes filles m'assurent qu'il n'a pas bien entendu; elles vous supplient de ne vous point incommoder en dépêchant si fort d'accommoder mon logement ni le leur par l'intérêt qu'elles prennent à votre santé, qui est en vérité si grand qu'elles ne peuvent avoir l'esprit en repos à cause qne vous hasardez votre santé en accouchant hors de Rome. Je ne vous parle point de celle de monsieur votre fils, car vous n'en faites pas grand cas, et c'est assez que j'en donne part à monsieur son père,

[1] La duchesse de Bracciano désigne ainsi le cercle qui se réunissait le soir dans son palais, aujourd'hui palais Braschi, à l'extrémité de la place Navone, à Rome. C'est à un angle de ce palais qu'est placée la fameuse statue mutilée de Pasquin, et le palais lui-même était souvent désigné sous ce dernier nom.

qui est assurément de meilleur naturel que vous, quoi que vous en vouliez dire. Jugez si, ayant cette opinion, je puis vous mander des tendresses; je m'en garderai bien aussi, et je n'aime à être avec vous qu'à cause que vous êtes une assez bonne vivante. Il m'ennuie bien de n'y pas être en vérité. Faites, je vous supplie, madame, bien des amitiés de ma part à Mlle de Boulinviliers et à M. don Juan, sans oublier M. Albane. Au reste, tous mes gens sont raccommodés ensemble; c'est la plus belle union du monde. Dieu veuille que cela dure. Dites à Lambert que je le prie de tenir ma chambre sans souris.

3. — A LA MÊME.

Rome, 23 mai 1685.

Vous auriez pu vous épargner la peine de me mander que ce n'est pas l'oisiveté où vous êtes à Bagnaye qui vous a obligée de m'écrire une aussi longue lettre que celle que j'ai reçue hier, étant persuadée comme je le suis que vous n'auriez rien de mieux à faire dans le lieu du monde où vous pourriez trouver le plus d'occupations que de m'entretenir, quand ce ne seroit qu'à cause que vous n'y trouveriez personne qui pût si bien écouter ni répondre à toutes les extravagances que vous me faites l'honneur de me dire toutes les fois que vous me parlez. C'est le seul endroit par où je vous trouve à dire ici[1], car vous n'ignorez pas, grâces à Dieu, que nous

[1] « Je vous trouve à dire, » pour signifier « vous me manquez, » est une locution encore en usage dans le midi de la France, à Bordeaux par exemple.

ne nous en aimons pas mieux quoique nous nous parlions toujours à cœur ouvert sur tout ce qui se passe dans le vôtre et dans le mien, et qu'ainsi je ne puis regretter votre absence par aucun mouvement d'amitié dont je me sente prévenue pour vous. Je fais grand cas de celle dont M. don Antonio[1] m'honore, aussi bien que de la tapisserie dont il se veut priver pour meubler ma chambre. Je connois un homme qui n'en a pas tant fait pour moi et qui y étoit plus obligé que lui, malgré le beau savoir-faire du prélat Giorri, qui ménagea si adroitement cette grande affaire comme vous savez et qui y réussit si mal. Je lui parle depuis la prière de M. le cardinal d'Estrées plus qu'à aucun autre de ceux qui viennent à la conversation. Je vous envoie une lettre de cette Éminence que j'avois assez de curiosité d'ouvrir, mais la crainte de manquer, madame, au respect que je dois à une princesse qui a tant de gens soumis à ses ordres m'a retenue. Je n'ai point voulu, en faisant une chose qui eût pu vous déplaire, m'attirer la fureur de tous ces amants dont vous vous déclarez la maîtresse,

[1] Don Antonio, duc de Lanti, dit Della Rovere, est le beau-frère de la duchesse de Bracciano. La particule *don* est prise encore aujourd'hui par les princes romains avant le nom de baptême. Nous rencontrerons bientôt dans la correspondance de la duchesse de Bracciano *don Livio Ier* Odescalchi. Aujourd'hui encore, M. le prince Odescalchi s'appelle *don Livio III*. — Les Lanti, comme dit Saint-Simon, « n'étaient rien du tout. » Ils furent adoptés par la famille papale des La Rovère; ils étaient encore peu puissants, quand la France éleva le duc Antonio de Lanti par le crédit du cardinal d'Estrées, en procurant ce mariage avec la sœur de Mme de Bracciano, qui, du reste, n'avait rien. V. Saint-Simon, *Additions* à Dangeau, 3 février 1700.

et dont vous me faites la confidente si obligeamment, ce qui m'étant tout nouveau m'est encore plus sensible. Je tâcherai, madame, de mériter la continuation de votre confiance sur pareilles matières par faire savoir à ces trois ou quatre amants dont vous me faites mention vos volontés. Je m'en suis déjà acquittée avec M. de Rouville, qui prétend réparer sa faute en allant vous surprendre entre chien et loup dans la grotte de votre jardin. M. Gabrielli sera bien étonné lorsque je lui dirai que vous l'aimez, car il m'a paru avoir entièrement oublié que vous en étiez convenue avec lui avant de partir. Je ferai de mon mieux pour lui remettre dans la mémoire les avances que vous lui avez faites et peut-être sera-t-il comme M. le prince pour M[lle] Marthon après sa maladie. Il ne m'a pas paru que vous fussiez guère mieux dans l'esprit de M. Rénier, auquel j'ai lu votre lettre. J'ai remarqué un froid en lui qui m'a rendue honteuse pour vous, et il m'a dit un quatrain, qu'il vous enverra, qui n'est pas tout à fait à votre gloire. M. le duc de Brachane[1], dont vous recevrez une lettre, vous mandera sans doute que je lui ai fait vos compliments et ceux de M. don Antonio, qu'il a reçus avec cette tendresse que vous lui connoissez. Mes filles[2] se sentent très-obligées de vous dire qu'elles vous aimeroient mille fois mieux au cours que dans le lieu où vous êtes. M. Patouillet, dont, sans trop me vanter, j'ai autant de soin

[1] Brachane ou Bracciano. C'est donc le mari de notre duchesse.

[2] Il ne peut s'agir que d'un terme de familiarité domestique ; la duchesse n'a jamais eu d'enfants.

que de Poupine, sera en état de partir bientôt pour vous aller faire sa cour. Je vous plains de vous trouver au milieu des saletés que font les ouvriers. Je comprends votre chagrin là-dessus à merveille. J'enverrai ce que vous me mandez pour ma chambre. Il faudra, s'il vous plaît, mettre la tapisserie de lames d'or dans la chambre où je dormirai. J'espère que les planchers seront mis en couleur. Adieu, je vous assure que j'ai plus d'impatience d'être à Bagnaye que vous ne sauriez croire. M. de Gesvres est fort content de ce que vous ne l'avez pas laissé dans la rue. J'embrasse Mlle de Boulinviliers.

4. — A LA MÊME.

Paris, 13 octobre 1687[1].

Vous laissez passer plus de quatre ordinaires, ma chère sœur, sans m'écrire, avec la bonne et belle santé

[1] La duchesse de Bracciano est partie de Rome pour Paris le 28 juin 1687. V. la *Correspondance* inédite de Mabillon et de Montfaucon avec l'Italie, publiée par Valery, 1847, 3 vol. in-8°; tome II, lettre 146, de Claude Estiennot à dom Bulteau. La même lettre atteste le désordre où étaient alors les affaires du duc de Bracciano : « Elles n'ont pu s'accommoder, y est-il dit, et le pape qui avoit permis une surséance ayant laissé faire les poursuites, la *camera* a mis entre ses mains Bracciane et tous les effets, cassé tous les officiers du duc, installé d'autres et saisi jusqu'au blé et aux foins. Cette conduite a fait ici grand bruit. La duchesse partit hier... et on ne croit pas que cette affaire, avec toutes les précédentes, accommode celles qui sont entre les deux cours. La duchesse est extrêmement regrettée, non-seulement des François, mais de beaucoup d'Italiens; et tout le monde la plaint d'être obligée de faire un voyage si long, et si pénible dans une saison si avancée. » Une lettre précédente (lettre 144, du 17 juin) affirme que les créanciers du duc de Bracciano se seraient probablement arrangés avec lui, et que le cardinal

qu'on m'assure que vous avez; et moi je n'en laisse jamais aucun sans vous donner de mes nouvelles ou à M. le prince de Belmont, ou sans vous en faire apprendre par mon secrétaire. Cependant tout cela se fait avec la fièvre que j'ai depuis plus de six semaines. J'ai eu pendant ce temps-là quelques jours de relâche, mais je suis retombée deux fois, et à l'heure qu'il est j'ai le frisson du troisième accès de fièvre tierce après en avoir eu vingt-deux de double. On m'a remis au quinquina que je prends par complaisance plutôt que par la bonne opinion que j'ai de ce remède, quoiqu'il fasse beaucoup de bons effets; mais pour moi, comme tout mon mal vient d'une extrême chaleur causée par des fatigues de corps et d'esprit, je n'en espère pas trop de soulagement. Je vous assure que ce qui me donne le plus de peine c'est la contrainte de ne pouvoir aller à Fontainebleau, où mon logement m'attend, et où j'aurois pu avoir l'honneur de parler au Roi et à messieurs les ministres de votre juste prétention [1], dont je les ai pourtant entretenus longuement à Versailles. M. le comte d'Estrées m'a mandé qu'il avoit l'honneur d'en écrire à Sa Majesté par le premier ordinaire. Sa lettre doit arriver dans six jours, et lorsque je saurai par M. le

d'Estrées avait promis au pape de payer comptant 12,000 écus et d'en garantir 50,000, mais que tout cela avait été inutile; « ce qui fait penser que l'attachement de cette maison à la France lui a procuré ce chagrin... On ne sait comme le roi prendra tout cela, et on est ici dans une attente impatiente. Laissons-le faire; il ne fera rien que de bien. »

[1] Il s'agit de l'ordre du Saint-Esprit à obtenir pour le duc Lanti. Le cardinal d'Estrées le lui procura, en 1696.

marquis de Croissy qu'elle sera venue, je me donnerai celui, si je ne puis aller à Fontainebleau, de faire présenter à Sa Majesté, avec un mémoire qui sera bien fait par M. de Croissy, une de mes lettres sur ce sujet. Je solliciterai aussi M. le marquis de Louvois et M. le contrôleur général, et mettrai toute pierre en œuvre de mon lit pour obtenir cette grâce bientôt. Adieu, ma chère sœur; je voudrois, en vérité, être en même lieu que vous et revoir tous mes amis. Dites-leur, je vous prie, tout ce que vous croyez qui leur pourra marquer mon estime, selon le degré d'amitié que vous leur reconnoîtrez pour moi, et faites mille amitiés pour moi à toutes les personnes qui sont à nous. Je pense que vous n'oublierez pas monsieur votre mari, car il m'a paru qu'il y étoit tout entier. Si vous oubliez l'abbé Carrocio, c'est le moyen de nous brouiller ensemble. Je voudrois bien ne pas finir par des tendresses, mais je ne saurois m'en empêcher. Croyez donc tout ce qui vous persuadera davantage de la mienne.

Je vous ai déjà mandé que les habits et les coiffures à la cour et à la ville n'ont jamais été moins de bon air qu'ils le sont présentement. Pour les visages, je n'en dis rien; c'est assez vous en dire.

5. — A M. LE DUC LANTI.

Paris, 12 décembre 1688.

Le comte de Fiesques, monsieur, dans cet instant, revient de Versailles, et m'a envoyé dire que le Roi avoit dit en public qu'il vous avoit oublié dans la liste

qu'il avoit faite des personnes qu'il vouloit nommer chevaliers, et qu'il en étoit bien fâché. On a trouvé que ce discours, fait exprès à ses courtisans, pour faire voir la considération et l'estime qu'il avoit pour vous, est beaucoup plus obligeant que si Sa Majesté vous eût fait dès à présent cet honneur, car cela vous l'assure pour la première occasion de la croix de chevalier, et fait connoître combien il est content de votre affection pour son service, et qu'il est bien aise qu'on le sache. Vous pouvez croire si j'en suis contente. J'irai demain lui faire ma cour. Vous voyez que, quand on fait son devoir véritablement, Sa Majesté le reconnoît généreusement; enfin j'espère que nous aurons le plaisir de nous retrouver ensemble, et que ceux qui n'ont pas agi comme ils devoient pour Elle, auront occasion de se repentir d'avoir si mal connu sa gloire et l'avantage qu'ils vous verront tirer d'avoir fait votre devoir. Vous me reverrez un jour assurément à Rome, et j'ose vous promettre que ni vous ni moi n'y ferons pas une trop mauvaise figure. Je ne vous dis pas ceci sans fondement. Adieu, j'embrasse ma sœur, et répondrai à M. d'Hervault par le prochain ordinaire[1].

[1] En attendant, la duchesse de Bracciano ne perd pas de vue l'affaire du cordon pour son beau-frère, témoin ce billet autographe, que je lis dans les papiers de M. le duc Lanti :

« Madame, je ne puis parler au Roi qu'au premier conseil de ce « que vous me faites l'honneur de m'écrire au sujet de M. le duc « Lanti, et ce ne sera que mercredi prochain. Je souhaite qu'il « plaise à Sa Majesté avoir égard à vos raisons, et suis de tout « mon cœur, madame, votre très-humble et très-obéissant servi- « teur. — A Versailles, ce 31 janvier, 1689. — De Croissy. »

6. — A Mme LA DUCHESSE LANTI.

[1689 ou 1690.]

Vous avez bien, dans la tête, madame, M. le cardinal Conti pour pape [1], et vous m'en avez tant écrit de bien et M. le prince Lanti aussi que vous m'avez donné autant d'envie qu'à vous qu'il le soit. Je serois ravie de voir Mme la duchesse de Guadagnolle princesse régnante; je l'ai toujours fort estimée et aimée, et Mme la duchesse d'Acquaparte et elle rempliroient dignement les places qu'elles occuperoient et rétabliroient dans Rome la joie, l'honnêteté et la dignité. Je ne sache que les romanesques qui n'y trouveroient pas leur compte, et ce ne seroit pas un grand malheur. Je suis venue exprès à la cour pour en dire du bien et faire connoître le mérite de M. le cardinal Conti. J'en ai trouvé l'occasion hier, dînant avec M. de Croissy, et ce ministre prit plaisir à m'en entendre parler. Il me dit d'abord qu'il étoit bien Espagnol, mais je lui dis ce que vous m'aviez écrit pour lui faire connoître qu'il n'étoit point partial de la maison d'Autriche, et qu'il seroit non-seulement un grand et bon pape, mais de plus, tout disposé à favoriser les François dans des prétentions justes; je continuerai. Ma mauvaise vue ne me permet pas de vous en dire davantage. Vous êtes donc devenue un grand personnage, madame, et on

[1] L'élection dont il est question dans cette lettre doit être celle qui suivit la mort d'Innocent XI (12 août 1689). Son successeur, Alexandre VIII (Ottoboni), ne fut élu que le 6 octobre 1690.

croit que vous pourrez faire un pape. J'en suis ravie, faites-en un avec monsieur ; c'est une jolie occupation, comme celle de voir une girandole.

7. — A M. D'HERVAULT, AUDITEUR DE ROTE.

Versailles, 17 septembre 1690.

En vérité, monsieur, je suis bien surprise d'avoir vu par l'édit de la congrégation des barons la manière dont je suis traitée. On laisse à MM. de Brachane et de Vicovare [1] 6,000 écus et l'habitation du palais Pasquin leur vie durant, et l'on ne parle pas plus de moi que si je n'étois pas en droit d'être comptée pour quelque chose. Cela se passe à la vue d'un ambassadeur et de M. le cardinal de Bouillon, qui ont bien voulu se charger de mes affaires, me faisant l'honneur de se compter de mes amis. De la manière qu'on écrit ici, il semble qu'ils n'aient pas seulement pensé à y remédier. Cela surprend tout le monde et m'engageroit à me plaindre hautement si je n'espérois d'apprendre dans les suites qu'ils auront fait auprès du pape les démarches que leur caractère les oblige de faire. Je vous envoie, monsieur, une procuration en blanc, et je vous prie de voir avec M. le cardinal de Forbin qui il en faudra charger pour agir en mon nom si on le juge nécessaire. Si lui et vous croyiez ma présence utile pour mes intérêts à Rome, je prendrois la résolution de partir et j'ose me flatter que j'irois avec de fortes recommandations du Roi. Je m'a-

[1] Frère du duc de Bracciano. On voit commencer ici les difficultés et les procès qui devaient achever d'anéantir la fortune de cette maison.

dresse donc à vous, monsieur, comme à un ami éclairé et sincère pour apprendre ce que je dois faire. Faites-moi l'honneur de me répondre le plus tôt que vous pourrez, et comme les lettres se perdent souvent, écrivez-moi la même chose plus d'une fois.

Si ma sœur souhaite véritablement mon retour, voilà une belle occasion de me revoir au cas que vous me le conseilliez; et si vous ne me le conseillez pas, elle ne pourra plus me reprocher que je lui manque d'amitié. Peut-être, si je m'en allois à Rome, me donneroit-on un brevet de l'ordre pour M. Lanti; au moins ferois-je mes efforts pour l'avoir.

8. — A Mme LA DUCHESSE LANTI.

Versailles, 25 septembre 1690.

M. le cardinal d'Estrées m'a appris que vous étiez allée à la campagne. J'en suis fâchée pour l'amour de vous par la crainte que j'ai que vous ne vous ennuyiez. Si c'est à Bagnaye que vous êtes, M. l'abbé de Villars, qui a bien voulu se charger de mes lettres, vous ira voir en passant à Viterbe. Comme il est fort sage et qu'il a beaucoup d'esprit, je l'ai entretenu à fond sur la manière dont je suis ici et sur le désir que j'aurois néanmoins de retourner à Rome. J'écris à M. d'Hervault et à M. l'abbé de Noirmoutier toutes mes vues là-dessus. Il dépendra de vous trois de décider si je dois entreprendre ce voyage. L'envie que j'ai de vous revoir, ma chère sœur, me fait souhaiter fortement que l'on trouve ma présence nécessaire pour mes intérêts

dans le bouleversement où va être la maison de M. de Brachane, et vous ne devez pas craindre que l'hiver m'empêche de partir. Si on ne donne point de combat en Allemagne, comme on le croit, la cour ira à Fontainebleau où j'irai aussi. Monseigneur y reviendra, et il y aura beaucoup de monde. Il semble qu'on attende son retour pour recommencer à parler de son mariage. Il n'y a que deux ou trois princesses qui puissent prétendre à cet honneur. M. l'abbé de Villars vous dira une infinité de petites nouvelles qu'on ne s'avise point d'écrire, et qui ne laissent pas de faire plaisir surtout quand on est dans une solitude. Je souhaite que vous en sortiez promptement et que M. le cardinal Acciaioli termine bientôt les affaires fâcheuses qui vous y retiennent, car l'amitié que j'ai pour vous, ma chère sœur, me fait ressentir vivement les embarras où vous vous trouvez. Nous serions bien heureuses, vous et moi, si nous nous trouvions un jour à Rome à n'avoir autre chose à faire qu'à nous divertir. Je crois que vous êtes d'assez bon goût pour en être d'accord. Trouvez bon que j'assure M. le prince Lanti de mes services. J'embrasse de tout mon cœur mon neveu et ma nièce; pour le dernier, je ne le connois pas; on m'a dit que c'étoit le plus bel enfant du monde[1].

[1] A côté de ces lettres de la duchesse de Bracciano, se trouve dans les papiers de la famille, à Rome, la correspondance de la duchesse Lanti.

D'Aubigny lui écrit de Paris les faits et gestes de sa sœur :

« Voilà enfin Mme la duchesse résolue à retourner à Rome. Les conseils de M. le cardinal de Forbin ont achevé de la déterminer, et elle partira aussitôt qu'elle aura les passe-ports que

9. — A LA MÊME.

Versailles, 23 avril 1692.

Je vous plains extrêmement, ma chère sœur, d'être encore grosse. Vous n'aviez que faire de ce malheur-là avec tant d'autres. M. le cardinal d'Estrées m'a mandé que vous aviez été bien aises tous deux de vous revoir à Bagnaye. Je m'imagine que ce n'aura pas été sans dire du mal de moi, mais du mal au pied de la lettre, car je sais comme vous aimez à parler de mes défauts l'un et l'autre; vous me trouverez encore plus imparfaite quand vous me reverrez; je m'en étonne, car on ne me gâte guère en ce pays-ci. Nous y sommes dans la joie du retour du roi, et on n'y songe qu'à se divertir. On

M. le duc de Brachane prend soin de lui procurer. Il y a déjà huit jours que le Roi lui en a donné la permission avec promesse de lui continuer ses bienfaits à Rome comme ici. Tous ses amis, et M. le duc de Noirmoutier particulièrement, voudroient bien rompre ce dessein, lui alléguant mille raisons que V. E. trouveroit fort bonnes si elle étoit ici; mais rien n'est capable de la faire changer. Ceci supposé, faites-moi l'honneur de m'écrire, madame, si vous souhaitez que je vous porte quelque chose de ce pays-ci. Comme je ne crois pas que V. E. ait renoncé au monde et aux ajustements en quittant Rome et son palais, je suis persuadé qu'il y a mille bagatelles qui pourroient lui faire plaisir. Si ma bourse étoit meilleure, je vous offrirois, madame, de faire des avances considérables, et je ne me renfermerois pas dans des bagatelles..... — Versailles, ce 5 novembre 1690. — AUBIGNY. »

Autres billets de D'Aubigny (Fontainebleau, 15 octobre 1691; Versailles, 31 mai 1692; 18 juin 1692; etc.)

Ajoutez des lettres du duc de Chaulnes, du marquis de Coulanges, du cardinal de Bonsi, de l'abbé de Polignac, d'Arnaud de Pomponne, etc., etc... à cette même duchesse Lanti.

parle qu'on ira encore prendre quelque nouvelle place, et il est bien sûr que si Sa Majesté le veut, elle en viendra à bout en se jouant. On va demain à Marly. MM. les cardinaux ne se divertissent pas si bien dans le conclave; ils devroient bien nous donner un pape qui accommodât toutes les affaires du roi et les nôtres particulières. Je souhaite encore plus votre repos que le mien propre; ce n'est point manière de parler, et c'est un sentiment qui sort de mon cœur. Je vous supplie, ma chère sœur, de dire beaucoup de choses obligeantes pour moi à monsieur votre mari et d'embrasser ma nièce et mes neveux de ma part. Ils n'ont qu'à se préparer d'avoir bonne grâce, et surtout la petite fille, car je la tourmenterai bien si elle n'est jolie. Vous avez bien la mine de la gâter. Vous m'obligerez aussi de faire des amitiés de ma part à MM. don Juan et Albane.

10. — A LA MÊME.

Saint-Germain, 7 juin 1692.

Comme je sais, ma chère sœur, la juste inquiétude où vous êtes sur l'état du mal de Mme de Royan[1], je commencerai ma lettre par vous en rendre compte. Depuis huit jours elle ne vit que de lait, dont elle se sent un peu soulagée; on prétend que c'est le seul remède qui puisse lui faire du bien; son état est pitoyable. Je lui ai dit plusieurs fois toutes les tendresses que vous m'avez mandées pour elle, dont elle m'a priée de vous remercier. J'aurai soin de vous informer de la suite de sa ma-

[1] Mme de Royan est une autre sœur de la duchesse de Bracciano.

ladie. Je suis venue dans cette cour d'Angleterre pour être aux couches de la reine[1]. Il y a quelques jours qu'elle eut une colique qui lui fit croire que c'étoit pour accoucher; l'on envoya chercher en même temps madame la grande duchesse, madame la princesse, madame la duchesse, et Mme du Maine, M. le chancelier, l'archevêque de Paris, le duc de Gesvres, le premier président, et MM. de Pontchartrain et Le Pelletier, l'envoyé de Danemark, l'envoyé d'Hanovre et les autres. Toute cette illustre compagnie arriva courant, quelques-uns avec des médecines dans le corps. On passa toute la nuit dans la chambre de la reine qui se porta mieux qu'elle n'auroit bien voulu, car elle fut très-fâchée d'avoir donné de la peine inutilement aux princesses. Sa Majesté n'attend que le moment. Je suis ici depuis huit jours, et je ne m'en irai point qu'après les couches. Nous y avons appris les fâcheuses nouvelles de la perte de plusieurs de nos vaisseaux. Vous jugerez aisément, madame, de la douleur que cela a causée par celle que vous en aurez vous-même. Je ne puis vous en mander le détail; il faut espérer que le roi va faire de si grandes choses en Flandre que ses ennemis ne pourront pas longtemps triompher de la victoire qu'ils ont remportée sur mer. Quand je saurai le nombre des officiers de marine tués ou blessés, je vous l'enverrai[2]; l'on croit

[1] On sait que Jacques II, détrôné par la révolution de 1688, jouissait, à Saint-Germain, de la généreuse hospitalité de Louis XIV. — La reine d'Angleterre, Marie de Modène, accoucha en effet à peu de temps de là d'une fille, Louise-Marie, qui fut baptisée le 23 août de cette même année.

[2] Le désastre de La Hogue avait eu lieu le 29 mai; Dangeau,

Namur pris à l'heure qu'il est. Je ne vous en dirai pas davantage pour cette fois. Vous aurez la bonté de faire part à monsieur votre mari de ces nouvelles et de l'assurer de mes très-humbles services. Je suis à vous et bien tendrement.

11. — A M. L'ABBÉ DE NOIRMOUTIER, A ROME[1].

Paris, 15 septembre 1692.

Vous me parlez, ce me semble, avec si peu d'espérance du succès favorable de mon affaire que vous m'ôtez presque toutes celles que vos dernières lettres m'avoient données qu'elle pourroit réussir. Je ne comprends rien à la manière d'agir des prélats qui sont mes juges, ou bien l'on suppose des choses qui ne sont pas pour nous amuser; car s'il est vrai, comme M. le cardinal d'Estrées et vous m'avez fait l'honneur de me l'écrire pour m'en assurer plusieurs fois, que les biens surpassent de beaucoup les dettes, en estimant même les terres à un fort bas prix, et comptant jusques aux dettes douteuses, comment est-il possible que ces messieurs puissent me refuser une pension aussi modique que celle que je demande? Ce seroit une dureté et même

qui est auprès du roi au camp de Namur, ne sait la véritable issue de la bataille, comme le roi et la cour, et comme la duchesse de Bracciano elle-même, que vers le 6 juin; il a donc fallu sept ou huit jours pour que la nouvelle arrivât à Paris ou à Namur des côtes de Normandie, à moins qu'on ne croie qu'elle ait été cachée à dessein.

[1] C'est le même que l'abbé de La Trémoille, frère de la duchesse de Bracciano. On aura occasion de revenir sur ce qui le concerne. V. d'ailleurs Saint-Simon.

une injustice inouïe et sans exemple à une femme comme moi. Je vous avouerai ingénument que je serai bien mortifiée si, après tant de peines et d'incertitudes qui m'ont mise depuis si longtemps dans de grands embarras, je vois qu'il n'y a rien à prétendre pour moi des créanciers d'une maison où il est honteux qu'on me traite si mal. Malgré tout cela, mon cher frère, je ne laisse pas de vous être très-obligée des soins que vous prenez de solliciter mes intérêts et de tout ce que vous faites pour ce qui regarde la continuation des distinctions qu'ont M. de Brachane et M. de Colonne. Je me flatte que si j'étois à Rome, je ne leur serois pas inutile. Il s'agit d'une chose qui est assez considérable pour leurs maisons pour les obliger d'agir avec chaleur et de concert; il me semble qu'on ne perd point certains honneurs quand on a du courage et de l'esprit, et il y auroit bien du malheur, si j'étois du conseil de ces messieurs, si l'on ne les laissoit jouir en repos de ce qu'ils possèdent et de ce que leurs ancêtres ont possédé. Dites-leur, je vous conjure, de ma part, à l'un et à l'autre, que je suis honteuse pour l'amour d'eux qu'on ose seulement les attaquer sur une semblable matière. Je ne me défends pas d'être glorieuse; pourquoi ne la serois-je pas? Mais je serois bien fâchée qu'on me crût vaine, car rien n'est si opposé à la bonne gloire. Plût à Dieu que certaines gens en eussent autant que moi! N'allez pas croire que je veuille parler de vous; je ne vous fais pas ce tort, et j'ai trop bonne opinion de vos sentiments pour vous mettre du nombre des personnes qui ne pensent pas comme je voudrois. Si j'ai bientôt la consola-

tion de vous pouvoir entretenir, je m'expliquerai plus clairement, et nous raisonnerons à fond sur tout ce qui nous regarde. En attendant, mon cher frère, soyez, je vous supplie très-humblement, bien persuadé que vous n'aurez jamais personne qui vous aime tant que

LA DUCHESSE DE BRACCIANO.

Je vous prie aussi de faire mille amitiés à Mme et M. Lanti. Quoique le gouvernement de Bagnaye soit une bagatelle, je comprends que vous leur avez fait plaisir de l'obtenir.

12. — A Mme LA DUCHESSE LANTI.

Paris, 24 novembre 1692.

J'ai appris que vous êtes sur le point, ma chère sœur, de faire un ajustement avec messieurs vos beaux-frères; je souhaite extrêmement que cela réussisse et que vous soyez tous en repos et en bonne intelligence, car il n'y a rien qui puisse rendre heureux que l'union parmi ses proches ni qui fasse plus considérer les maisons que d'agir de concert. Je suis fort obligée à M. don Louis[1] de tout ce qu'il vous a dit pour moi d'obligeant et d'honnête. Je vous supplie de l'en vouloir bien remercier. Je vous conjure aussi de faire mille compliments à monsieur votre mari. Je me donnerai l'honneur de vous écrire fort au long, dans quelques jours, sur bien des choses. En attendant, croyez-moi entièrement à vous.

[1] Don Louis est un frère du duc Lanti.

13. — A LA MÊME.

Paris, 12 janvier 1693.

Monsieur votre mari m'a appris par une de ses lettres, madame, qu'enfin messieurs ses frères et lui étoient d'accord. Cela est-il bien vrai, et n'y aura-t-il point encore quelque chicane à quoi l'on ne s'attend pas? J'ai une si grande envie de vous savoir hors d'affaire que j'ai peur qu'il ne suffira pas que vous y soyez pour que je le croie. Rassurez-moi donc, je vous conjure, sur cela, et me faites la grâce de m'apprendre en même temps quels seront nos biens et nos habitations. Je serois bien mortifiée si Bagnaye ne nous restoit pas, car c'est un lieu délicieux et où je prétends bien jouir avec vous d'une vie charmante. Si vous saviez, ma chère sœur, les idées que je m'en fais, je suis sûre qu'elles seroient de votre goût, et que vous n'y auriez pas grand'chose à ajouter. J'ai avec moi Mlle de Cosnac [1], qui est bien foible et d'une humeur fort aimable. Elle meurt d'envie de m'accompagner et d'avoir l'honneur de vous connoître sur tout ce que je lui dis depuis le matin jusqu'au soir de vous. Comme c'est une grosse

[1] Marie Angélique de Cosnac était fille du marquis de Cosnac et petite nièce de Daniel de Cosnac, archevêque d'Aix, et sortait d'une des plus anciennes et des plus illustres maisons du Limousin. Elle épousa, le 25 mars 1597, le dernier comte d'Egmont, dont elle n'eut point d'enfants, et mourut le 14 avril 1717, à quarante-trois ans. V. les *Mémoires* de Daniel de Cosnac, publiés par la Société de l'histoire de France. Mlle de Cosnac était nièce de la duchesse de Bracciano à la mode de Bretagne. L'archevêque d'Aix était cousin-germain de M. de Chalais, premier mari de la duchesse. V. Saint-Simon.

héritière, je ne sais si l'on voudra consentir qu'elle fasse ce voyage. Je n'en perds pourtant pas non plus qu'elle l'espérance, mais il n'en faut pas, s'il vous plaît, rien dire, car cela reviendroit ici et traverseroit son dessein. On lui donne cinq cents pistoles par an pour s'habiller; c'est de quoi être honnêtement, comme vous pouvez croire. Au reste, comme je me figure que vous achèterez des habits et autres choses quand vous jouirez de vos biens, je vous avertis de bonne heure que les étoffes sont à bon marché, et je m'offre à faire vos emplettes lorsque vous en aurez à faire. Je voudrois bien savoir quelles sont vos occupations, si vous lisez, travaillez, jouez du luth, chantez, et enfin ce que vous faites. Préparez-vous donc, ma chère sœur, à m'instruire de tout ce que je veux savoir sur vos occupations. Avez-vous toujours M. don Juan et M. Albane? Ne prendrez-vous point à l'avenir des filles françoises ou italiennes? Voilà bien des questions; pardonnez-moi. J'oubliois encore à vous demander comment vous êtes contente de M. l'abbé de Noirmoutier.

Madame la grande-duchesse[1], qui me fait l'honneur de me venir voir souvent, me demande continuelle-

[1] Cette grande duchesse n'est autre que la trop célèbre Marguerite-Louise d'Orléans, cousine-germaine de Louis XIV, fille de la seconde femme du duc d'Orléans, qui épousa malgré elle Côme III de Médicis et lui joua cent mauvais tours qui la firent enfermer au couvent de Montmartre. — Mais la duchesse de Bracciano avait à la connaître un intérêt politique. C'est ce que M. Combes a bien démontré dans son livre de *La Princesse des Ursins*, page 30.

ment de vos nouvelles. Son Altesse Royale est toujours la meilleure et la plus honnête princesse du monde.

14. — A LA MÊME.

Paris, 2 mars 1693.

M. l'abbé de Noirmoutier m'a mandé, ma chère sœur, que vous aviez perdu votre dernière fille et que vous en étiez fort affligée; j'en suis fâchée par cette raison, car, du reste, il me semble que c'est une assez médiocre perte que celle d'un enfant de deux ans, puisque l'on ne sait pas encore comment elle sera faite de corps et d'esprit; vous en avez, grâce à Dieu, un assez bon pour vous faire faire les réflexions qui vous doivent obliger à vous consoler. L'on m'assure que ma nièce, dont je ne sais pas le nom, est très-jolie; j'en suis bien aise pour l'amour de vous et de moi; je la prendrai lorsque je serai à Rome, comme nous en sommes convenues, et je vous promets qu'il y aura bien du malheur si je n'en fais quelque chose de bon, puisque j'y apporterai tous mes soins, afin de vous empêcher de vous repentir de m'avoir confié cette *gioia*. Quoique Mme de Marosse n'ait pas eu un vaisseau pour son mari, je crois qu'elle ne laisse pas d'être contente de l'envie que j'ai eue de le lui faire obtenir et de mes sollicitations auprès de M. de Pontchartrain; elle vint hier me voir; je la présentai à Mme la grande-duchesse, qui mettra dans une communauté une petite sœur qu'elle a. Son Altesse Royale me fit l'honneur de dîner chez moi, je lui donnai une symphonie de deux violes avec un clavecin fort agréable. Vizé en étoit. Ensuite elle

joua au lansquenet (c'est un vilain jeu fort à la mode) avec plusieurs dames que j'avois invitées. Comme cette princesse est la meilleure et la plus commode du monde, elle parut se divertir et être assez satisfaite de ma bonne volonté; elle m'honore fort souvent de ses visites, et me demande toujours de vos nouvelles. Vous dites que je vous promets depuis deux ans une grande lettre et qu'elle ne vient pas; cela est vrai, et, pour vous dire la vérité, je ne crois pas que vous l'ayez de si tôt; je pense même qu'il faut que je vous dise à Bagnaye tout ce que je voulois me donner l'honneur de vous écrire, car comment me seroit-il possible de vous narrer tant et tant d'histoires et de choses qui ne sont bonnes à savoir que lorsqu'on les raconte naturellement? L'on ne le peut que tête à tête; il est ridicule et fort imprudent de hasarder de telles lettres à tous les risques qu'elles courent d'ordinaire; ainsi, madame, il faut ravaler, quand j'en devrois étrangler, tout ce que je voudrois vous dire. Vous m'avez mandé des procédés si effroyables que l'on a eus avec monsieur votre mari et avec vous que j'en ai de l'horreur. Cependant vous ne laissez pas que de mêler le burlesque avec l'affreux, et je vous admire; avec votre courage, vous viendrez à bout de tout, et je gagerois tout ce que j'ai que vous le croyez aussi, et que c'est cette espérance dont vous et moi nous sommes toutes deux flattées qui vous console et vous aide à supporter vos peines. M. de Rebenac est bien fâché de ne vous avoir point vue à Bagnaye; il dit des biens infinis de M. l'abbé de Noirmoutier, et M. de Coulanges vous aime à la folie tous trois, j'entends M. le

prince Lanti, vous et mon frère. Ce M. de Rebenac n'est pas charmé des beautés romaines; il les trouve affreuses, et j'ai soutenu à la pointe de l'épée leur beauté. N'allez pas lui rendre le mauvais office de le dire, car elles le lapideroient si jamais il retournoit à Rome, ce qui ne seroit point impossible. Mme de Royan est toujours dans un pitoyable état, Mlle de Royan[1] est jolie et n'a pas l'esprit monacal, M. de Noirmoutier est toujours philosophe et ne pense pas comme un autre. Je vous aime et vous estime infiniment[2].

15. — A LA MÊME.

Paris, 9 mars 1693.

Je ne vous croyois pas, ma chère sœur, aussi touchée

[1] Mlle de Royan, fille de Mme Royan, sœur de la duchesse de Bracciano. Celle-ci voulait la marier, et songea au duc de Saint-Simon; mais le duc de Noirmoutier, frère de la duchesse, lui fit épouser le duc de Châtillon sans consulter sa sœur, alors à Rome.

[2] Voici (dans l'archive du duc Lanti, à Rome) un billet de D'Aubigny à la duchesse Lanti, du même jour, 2 mars 1693 : « Votre sœur a quitté la cour et demeure avec constance à Paris... L'affaire de la charge lui a tout à fait nui. Du reste, elle est toujours belle et aimable; elle est très-joliment logée, près la Charité, et fait faire des meubles. Elle a Mlle de Cosnac avec elle. On raisonne encore sur les raisons qu'elle a de la prendre, car, comme on la croit pleine d'esprit, on ne comprend pas pourquoi elle l'a prise n'étant pas sa parente; elle l'étoit à la vérité de M. Chalais, mais cela ne fait rien... » — Autre billet de D'Aubigny : « Mme la duchesse veut marier Mlle de Cosnac et avoir chez elle Mlle de Royan. Elle demande votre fille, et veut en faire son chef-d'œuvre. » — Autre du 15 septembre 1693. Il envoie à la duchesse Lanti des tours, des échantillons de dentelles, des pommades. — Ces détails ne sont pas inutiles pour faire apprécier le singulier personnage, assez équivoque, de D'Aubigny.

que vous l'êtes de la perte de ma nièce. Je comprends, par tout ce que vous m'avez écrit de cette aimable enfant, que vous devez la regretter; je la regrette aussi, et j'eusse été ravie de trouver à Bagnaye dona Artémise, dont le seul nom prévenoit en sa faveur, sans compter sa beauté et la tendresse qu'elle avoit pour vous. Vous êtes dans une si grande solitude à votre campagne, et si peu dissipée par les objets, que j'appréhende que votre douleur n'en soit plus vive et plus longue; il me semble que, si je pouvois me trouver auprès de vous dans ce temps-ci, je vous distrairois au moins de vos tristes rêveries, si je ne pouvois tout à fait les détruire. Il est bien fâcheux, en vérité, que vos affaires ne vous permettent pas de demeurer à Rome, puisque vous y trouveriez nos amis, car c'est une grande consolation de pouvoir soulager son cœur avec ceux qui prennent une véritable part à ce qui nous touche; monsieur votre mari est si malheureux lui-même qu'il ne peut que s'affliger avec vous; vous lui donnez tant de louanges dans les lettres que vous me faites l'honneur de m'écrire que je crois que vous l'aimez encore mieux que vous ne l'aimiez quand j'étois à Rome, et je prétends, lorsque je vous écris, que mes lettres sont autant pour lui que pour vous, ainsi je m'épargne la peine d'en faire d'inutiles. M. et Mme de la Trémoille m'envoyèrent donner part hier de la mort de Mme la princesse de Tarente, qui est morte à Francfort de la petite vérole, si fatale dans notre maison. Je la regrette fort; vous savez qu'elle m'a toujours fait l'honneur de m'aimer; nous nous écrivions, et si messieurs ses enfants avoient

suivi ses ordres, ils n'auroient jamais agi que par mes conseils, car elle leur mandoit toujours de le faire, et principalement au prince de Talmont, lequel est fort honnête garçon; il me voit souvent, et il aime tendrement M. l'abbé de Noirmoutier, quoiqu'il en soit, dit-il, très-mal traité. J'ai envoyé savoir de Monsieur [1] quel deuil il falloit que nous prissions. Son Altesse Royale sait beaucoup de choses, mais il faut tomber d'accord qu'il dameroit le pion à tous les maîtres de cérémonies pour tout ce qui s'appelle formalités [2]. Je vous ferai savoir ce qu'il m'ordonnera. Mme de Chartres et leur cour vont prendre le deuil. Adieu, ma chère sœur, vous me l'êtes fort assurément.

Ici se termine la série des quinze lettres qui proviennent de l'archive de M. le duc Lanti à Rome, et commence celle des lettres adressées à la maréchale de Noailles, lesquelles se trouvent en copie à la Bibliothèque royale de Stockholm. Nous y mêlerons, suivant l'ordre chronologique, toutes les autres lettres à divers que nous avons rencontrées ailleurs. Entre la première et la seconde de ces deux séries, il y a, comme on peut le remarquer, une lacune de cinq années (1693-1698). La duchesse de Bracciano est devenue veuve le 8 avril 1698; elle a vendu le duché à don Livio Odescalchi, et elle a pris le nom sous lequel la connaîtra l'histoire, celui de princesse des Ursins. — Pour aider à combler cette lacune de notre correspondance, nous ne pouvons malheureusement qu'indiquer, sans la citer, une lettre de la duchesse en date de Rome, 17 août 1698,

[1] Monsieur, duc d'Orléans, frère de Louis XIV et père du futur régent.

[2] « Monsieur, le plus glorieux prince du monde, et qui savoit le mieux et avec le plus de jalousie tout ce qui concernoit les rangs et les cérémonies. » Saint-Simon, t. IV, p. 37.

lettre de huit pages et très-intéressante, dit le n° 720 du catalogue de la collection du prince Esterhazy, vendue à Paris le 26 mars 1857 par les soins du libraire Charavay. Cette lettre a passé, croyons-nous, à un acquéreur allemand que nous n'avons pu atteindre.

16. — A Mme LA MARÉCHALE DE NOAILLES[1].

Rome, ce 20 août 1698.

Je ne me donnerai point l'honneur de vous remercier cet ordinaire-ci, madame, de la vivacité que vous

[1] On sait que la maison des Noailles est l'une des plus anciennes et des plus illustres du Limousin. La terre de Noailles, d'où elle prit son nom, est située près de Brives et de Turenne, dans le département actuel de la Corrèze. Un arrêt du Parlement, du 24 mars 1528, remonte pour la filiation de cette famille jusqu'en 1248. — Nous nous bornons ici aux renseignements indispensables pour l'intelligence des Lettres que nous publions. On trouvera au besoin tous les détails relatifs à la généalogie de la famille dans La Chesnaye-des-Bois, etc. — Le maréchal Anne-Jules de Noailles, époux de la maréchale à qui la plupart de nos lettres sont adressées, était fils d'Anne, premier duc de Noailles, lequel obtint en 1663 l'érection du comté d'Ayen en duché-pairie, et mourut en 1678. Son frère était le célèbre cardinal de Noailles, archevêque de Paris, mort en 1729, à qui le quiétisme et la bulle *Unigenitus* créèrent tant de tribulations. Le maréchal lui-même, né le 4 février 1650, mort le 2 octobre 1708, assista à toutes les premières campagnes de Louis XIV, eut en 1678 le gouvernement du Roussillon et, de 1682 à 1689, le commandement du Languedoc En 1700 il accompagna, ainsi que le duc de Beauvilliers, le roi d'Espagne jusqu'à la frontière de ses États. La fin de sa vie fut attristée par la disgrâce et les embarras du cardinal, qu'il aimait tendrement. — La maréchale, qu'il avait épousée le 15 août 1671, était née Marie-Françoise de Bournonville. Elle mourut à Paris, le 16 juillet 1748, à quatre-vingt-treize ans, après avoir eu vingt et un enfants, dont neuf filles; ce qui justifie la plaisante expression de Saint-Simon : que le maréchal était l'homme de France qui avait le plus de quoi faire des gendres. Nous devons absolument, pour que le lecteur se reconnaisse au milieu des

et M. le maréchal de Noailles continuez à témoigner pour tout ce qui me regarde. Ce ne sont point ces re-

noms propres qui vont revenir presque dans chacune des lettres qui suivent, donner dès ici la simple, mais complète énumération de ceux des enfants de la maréchale dont il sera question, surtout celle de ses filles, pour l'établissement desquelles nous verrons, par les témoignages de Mme des Ursins, la maréchale déployer tant d'habileté et d'industrie. — Le fils aîné de la maréchale fut le célèbre Adrien Maurice, duc de Noailles, pair et maréchal de France, connu dans sa jeunesse sous le nom de *comte d'Ayen*, né à Paris le 29 septembre 1678, mort en 1766. Il épousa, le 30 mars 1698, Mlle d'Aubigné, nièce chérie de Mme de Maintenon, riche mariage, et qui lui ouvrit la plus brillante fortune. On le voit servir, en 1701, dans l'armée de Villeroi, en Luxembourg; il fait sous Catinat la campagne d'Allemagne, où il perd le *comte de Noailles*, son frère, blessé le 20 octobre 1702 sur les bords du Rhin; maréchal de camp en 1704, il va en 1705 joindre l'armée de Philippe V devant Barcelone, est nommé en 1706 lieutenant général et commande jusqu'en 1712 sur la frontière de Catalogne. Son père s'était démis en sa faveur de la charge de premier capitaine des gardes du corps au commencement de 1707. En 1708, il obtient des succès en Catalogne, reprend en 1710 Cette aux Anglais qu'il oblige à se rembarquer, et s'empare de Girone le 20 janvier 1711. Le roi de France l'emploie à la tête des armées et dans les négociations dans les temps les plus pénibles, quand il s'agit par exemple de persuader à Philippe V que la France devra l'abandonner s'il ne cède pas lui-même. Villa-Viciosa rend cependant quelque espérance aux deux cours; Denain sauve la France, et la paix d'Utrecht s'achève à des conditions que l'on n'eût osé espérer. Le maréchal resta en Espagne jusqu'à cette paix. De retour en France, il se livra à l'administration intérieure, y rendit de grands services pendant les premières années du temps de Louis XV, et se mêla encore glorieusement aux grandes guerres du milieu du siècle. C'est à lui, administrateur et général habile, et de plus épris des études et des collections historiques, que nous devons la publication de ce qui nous est connu des Mémoires de Louis XIV, celle des Memoires qui, redigés par l'abbé Millot, portent le nom de Noailles, la réunion des innombrables papiers d'État, formant 300 volumes in-folio, qui ont servi à ce dernier ouvrage et qui

mercîments que vous attendez de moi, c'est de la tendresse que vous désirez, et vous devez être sûre que

sont aujourd'hui dispersés; enfin, sans aucun doute, les copies des lettres de Mme des Ursins que nous avons retrouvées à Stockholm. — Nous devions insister ici sur les années de sa vie militaire qu'il faut connaître pour l'intelligence des allusions fréquentes de Mme des Ursins. — Le second fils du maréchal et de la maréchale de Noailles fut le *comte de Noailles*, dont nous avons parlé plus haut, mort sans avoir été marié le 20 octobre 1702. — Le troisième, Jules-Adrien, comte de Noailles, né le 7 juin 1690, mourut à vingt ans. — Le quatrième, Jean-Emmanuel, marquis de Mouchy, fut lieutenant général de Guienne. — Nous omettons plusieurs autres fils morts jeunes. — Les filles, en ne comptant pas non plus celles qui sont mortes en bas âge, étaient au nombre de neuf, savoir : 1° Marie-Christine, née le 4 août 1672, mariée le 13 mars 1687 à Antoine, duc de Guiche, beau-frère du maréchal de Boufflers et fils du duc de Gramont, qui fut ambassadeur en Espagne après l'abbé d'Estrées; 2° Marie-Charlotte, née le 28 octobre 1677, mariée le 20 novembre 1696 à Malo Auguste, marquis de Coetquen; 3° Lucie-Félicité, *mademoiselle d'Ayen*, née le 9 novembre 1683, mariée le 30 janvier 1698 à Victor-Marie, duc d'Estrées, maréchal de France en 1703 sous le nom de *maréchal de Cœuvres*, vice-amiral de France, grand d'Espagne, fils de Jean, comte d'Estrées, maréchal de France; 4° Marie-Thérèse, née le 3 octobre 1684, mariée le 16 juin 1698 à Charles-François de la Baume le Blanc, marquis de La Vallière, pair de France, gouverneur du Bourbonnais, cousin-germain de la princesse de Conti; 5° Marie-Françoise, née le 13 mars 1687, mariée le 20 février 1703 à Emmanuel-Henri de Beaumanoir, marquis de Lavardin, son cousin-germain : le Roi le fit, pour son mariage, lieutenant général de Bretagne; il fut tué à la bataille de Spire, le 15 novembre de la même année; 6° Marie-Victoire-Sophie, née le 6 mai 1688, mariée en premières noces à Louis de Pardaillan d'Antin, marquis de Gondrin, mort le 5 février 1712; en secondes noces au comte de Toulouse, prince légitimé de France. 7° Marie-Émilie, née le 30 juin 1689, mariée le 18 février 1713 au marquis de Châteaurenault; 8° Marie-Uranie, née le 17 octobre 1691, qui fit profession, en 1710, à la Visitation Sainte-Marie, faubourg Saint-Germain; 9° Anne-Louise, née le 26 août 1695, mariée en premières

mon cœur est entièrement à vous. Vous aurez bien compris, madame, la joie que j'ai eue en apprenant que le Roi envoie ici M. le prince de Monaco pour ambassadeur [1]. Je crois qu'il ne pouvoit choisir personne qui fût plus propre à remplir cette place par tant d'endroits. Me voilà apparemment délivrée de la persécution injuste de M. le cardinal de Bouillon et de la crainte que je devois avoir qu'à la fin ses mauvais offices ne diminuassent la bonté dont le Roi m'honore, et que sous main il ne sollicitât contre moi en faveur des Jésuites, ses bons amis, dans plusieurs procès que nous avons ensemble. Il n'y a qui que ce soit en cette cour qui ait un peu d'affection pour le Roi, qui ne soit ravi de voir les affaires en d'autres mains que les siennes. Peu à peu les plus zélés se dégoûtaient, voyant que ce ministre était inaccessible et qu'il n'avait aucun plaisir à obliger, à moins que cela n'eût quelque rapport à sa vanité ou aux vues qu'il conserve toujours du côté de l'Allemagne [2]. S'il avoit fait un peu plus de cas des or-

noces, le 11 mars 1716, à Jean-François Macé Le Tellier, marquis de Louvois; en secondes noces à Jacques-Hippolyte, marquis de Mancini. — On trouvera au besoin, en se reportant à celles de nos lettres qui correspondent pour les dates, de nouveaux détails sur chacune de ces nombreuses alliances, auxquelles Mme des Ursins ne manque pas de s'intéresser.

[1] Le prince de Monaco remplaçait à Rome, comme chargé d'affaires de France, le cardinal de Bouillon, qui avait remplacé lui-même, en janvier 1697, le cardinal de Janson. Voir dans le livre de M. Combes, p. 36, les efforts qu'avait faits Mme des Ursins contre le cardinal de Bouillon, peu favorable à la France.

[2] Le cardinal avait aspiré dès longtemps à obtenir la principauté de Liége.

dres de Sa Majesté, et qu'il les eût fait valoir comme il devoit, mes affaires seroient bien plus avancées qu'elles ne sont et peut-être même que j'aurois trouvé quelqu'un qui auroit traité avec moi de toutes mes prétentions ; mais il a toujours été si éloigné d'entrer dans ce qui pouvoit me faire plaisir qu'il a même négligé bien des choses qui étoient bonnes pour le Roi, parce qu'elles paroissoient m'être utiles. J'espère, madame, que les bons offices que M. le prince de Monaco me rendra ici lèveront beaucoup de difficultés qui me retiennent en ce pays, et que je serai bien plus tôt en état de vous aller faire des révérences encore plus profondes que toutes celles que vous exigiez de moi. Il a toujours fort été de mes amis, et je ne négligerai rien assurément pour qu'il en soit encore davantage.

Je lui ai fait une offre en lui écrivant sur son ambassade que je voudrois bien, madame, que vous trouvassiez moyen de lui faire accepter, car je suppose que vous l'approuverez pour peu que vous fassiez réflexion au nombre d'années que j'ai sur la tête. M. de Monaco aura infiniment de la peine à trouver un palais convenable à un ambassadeur de France, et de plus il n'y en point à louer présentement parmi les médiocres. Je lui propose de venir descendre dans le mien où il pourra rester jusqu'à ce qu'il arrive quelque changement qui puisse lui en faire trouver un. Difficilement en trouvera-t-il jamais où il puisse être plus commodément et plus honorablement qu'il sera dans l'appartement que je lui offre, et cela m'incommodera si peu que, lui logé et moi aussi, je puis, dans l'occasion d'un conclave,

offrir encore des logements à deux cardinaux. M. le cardinal de Bouillon doit, comme ministre du Roi, lui faire les mêmes offres; mais ce sera avec cette différence que s'il les accepte, ils seront fort incommodés l'un et l'autre. Ce fut par cette raison, madame, qu'il n'alla point descendre chez M. le cardinal de Janson, qui demeuroit dans le palais qu'il occupe présentement, quoique ce dernier eût déjà licencié la plus grande partie de sa famille. Négociez-moi cette affaire, je vous supplie très-humblement. Outre le plaisir que j'aurois de commencer par rendre un service à M. le prince de Monaco, il me seroit tout à fait avantageux qu'il logeât dans ma maison, puisque cela persuaderoit le public que le Roi n'est pas aussi mal content de ma conduite que M. le cardinal de Bouillon le veut faire croire.

J'aurois mille autres choses, madame, à me donner l'honneur de vous écrire, mais j'ai d'autres lettres à faire, et il est si tard que je finirai en vous assurant que je vous respecte infiniment et que je vous aime de tout mon cœur.

J'aurois grand tort si je n'étois pas contente de monsieur votre mari. Y a-t-il un ami au monde plus estimable que lui ? Je vous assure qu'il seroit content de moi aussi s'il savoit toute la reconnoissance que j'ai de ses bontés.

17. — A LA MÊME.

Rome, ce 23 juin 1699.

Je suis ravie, madame, de pouvoir vous présenter

M. Poussin[1], qui vous instruira à fond de mes affaires et qui pourra contenter votre curiosité sur tout ce qui me regarde. Il mérite par mille raisons qui ont rapport au Roi et à M. l'archevêque de Paris[2] que vous l'honoriez de votre protection, et je lui suis si redevable de la conduite qu'il a tenue à mon égard pendant que son maître en usoit si mal pour moi, que je me fais une obligation essentielle de la lui procurer. Il vous dira, madame, que M. le prince de Monaco m'a déjà donné des marques d'une attention extraordinaire, ayant pris la peine de me venir voir à un casin où je suis pour prendre l'air deux heures après être arrivé, quoique la goutte dont il est encore un peu incommodé et les fatigues qu'il avoit souffertes ce jour-là dussent le dispenser de cet empressement. J'ai été si sensible à cette démonstration, si opposée aux manières désobligeantes de M. le cardinal de Bouillon, que j'ai cru devoir passer par-dessus toutes les règles de mon cérémonial et pouvoir, à mon tour, l'aller voir chez lui, comme je fus hier matin. C'est effectivement le premier homme à qui j'aie jamais rendu une visite en ce pays-ci, et MM. les cardinaux d'Estrées et de Janson peuvent me rendre témoignage que je n'ai jamais été chez eux que lorsqu'ils

[1] Poussin est alors premier secrétaire de l'ambassade française à Rome. On le retrouve, en 1701, résident en Angleterre après le départ de Tallard, ambassadeur. Il avait commencé par accompagner M. de Rebenac dans ses missions diplomatiques. A Rome, le cardinal de Bouillon s'en plaignait fort, selon Dangeau, 18 avril 1701. C'est peut-être à cause de cela que madame des Ursins le recommande.

[2] Louis-Antoine de Noailles, archevêque de Paris depuis 1695, cardinal en 1700.

m'ont fait l'honneur de m'inviter avec ma sœur à quelque fête qu'ils donnoient. Je m'étends un peu là-dessus, madame, parce que M. l'ambassadeur me dit que cette civilité que je lui faisois me brouilleroit encore davantage avec M. le cardinal de Bouillon, ayant découvert que son mécontentement étoit fondé principalement sur ce que je ne lui avois pas rendu une pareille visite qu'il se figuroit pouvoir exiger de moi. Il faudroit vous représenter, madame, que ce cardinal débuta par être un mois sans mettre le pied dans ma maison, quoiqu'il se promenât tous les jours dedans et dehors de Rome, et vous dire, pour mieux faire connoître son tort, que ce fut moi qui l'allai chercher dans un jardin la première fois que nous nous vîmes. Mais, madame, cela et mille autres choses que je pourrois ajouter me mèneroient trop loin, et son ministère étant fini, je veux aussi cesser de parler de lui.

M. le prince de Monaco ne m'a point parlé encore d'un raccommodement. S'il me le propose, il me trouvera entièrement soumise à ses volontés. Dans les derniers temps que M. le duc de Berwick a été ici, il voulut tenter de nous rapprocher l'un de l'autre, et me dit même que M. le cardinal de Bouillon ne lui paroissoit pas éloigné de le faire. Comme j'avois dessein de laisser l'honneur de cette grande affaire à notre ambassadeur, et qu'il m'est avantageux d'avoir, si elle se fait, un témoin dans les suites de notre conduite réciproque, je remerciai ce duc, et lui représentai qu'étant sur le point de partir, il ne me pourroit être garant de ce que M. le cardinal de Bouillon me promettroit ni par con-

séquent empêcher une nouvelle rupture si ce cardinal se mettoit de nouvelles chimères dans la tête. M. de Berwick fut content de ma réponse.

Je vous supplie très-humblement, madame, de vouloir bien dire à M. le maréchal que je reçus sa dernière lettre hier au soir. L'article qu'il m'envoie de celle que lui a écrite Mme de Maintenon[1] m'est trop honorable et me paroît trop obligeant aussi pour que je n'en témoigne pas ma reconnoissance moi-même. Ce sera pour l'ordinaire prochain ou pour le suivant au plus tard que je me donnerai cet honneur. J'aurai celui d'écrire en même temps au Roi pour donner part à Sa Majesté que j'aurai mis ses armes sur la porte de mon palais, cette affaire étant, grâce à Dieu, finie pour ce qui me regarde, et ne restant plus que quelques formalités de gens d'affaires. Voici une longue lettre, madame, dans

[1] Voici la première fois que le nom de Mme de Maintenon est cité. La duchesse de Bracciano avait connu jadis, quand elle était Mme de Chalais, l'humble veuve de Scarrón, vivant aux Hospitalières du faubourg Saint-Marceau d'une pension de 2000 livres que lui faisait la reine-mère. Elles s'étaient rencontrées dans de fréquentes visites à l'hôtel d'Albret. Mme de Caylus rappelle dans ses *Souvenirs* (édit. Michaud et Poujoulat, page 477) l'impatience qu'éprouvait Mme de Chalais, jeune encore et déjà presque rivale, à voir les hommes sérieux de ce cercle élevé, le maréchal d'Albret et les autres seigneurs, attirer à part Mme Scarron, lui parler d'affaires et paraître la consulter, tandis qu'on la laissait, elle, rire et causer avec les plus jeunes filles; et il est curieux de voir Mme de Maintenon assurer, dans ses lettres écrites beaucoup plus tard, qu'elle ne trouvait dans ces salons où dominait déjà son esprit supérieur que fadeur et qu'ennui, et qu'elle eût préféré qu'on la laissât aux jeux de son âge. Dans ce double témoignage, l'une et l'autre des deux émules conservent, à vrai dire, exactement leurs caractères.

laquelle il n'y a pas la moindre marque ni de ma reconnoissance de toutes vos bontés ni de ma tendresse. J'en suis honteuse, car il me semble que je ne devrois me donner l'honneur de vous écrire que pour vous en parler.

18. — A LA MÊME.

Rome, ce 29 juin 1699.

J'ai formé le dessein, madame, en chargeant M. l'abbé Bossuet[1] de cette lettre, de m'épargner la peine de vous écrire cent mille choses qu'il vous dira lui-même. Vous pouvez sûrement ajouter foi à tout ce qu'il vous racontera, car il est un témoin digne de créance et très-bien informé de ce qui me regarde. J'ai eu une entière confiance en lui, parce que je lui ai trouvé beaucoup d'esprit et un cœur tout rempli de sentiments d'honneur. Il mérite des louanges infinies sur la conduite qu'il a tenue dans l'affaire du livre de M. de Cambray. Rien n'a jamais échappé à sa vigilance de ce qui pouvoit embarrasser ses juges. Toujours en garde contre les artifices de M. le cardinal de Bouillon, ou il les a prévenus, ou il les a détruits aussitôt qu'il a voulu les mettre en usage. Enfin, madame, je ne dirai rien de trop en vous assurant que dix hommes consommés dans les af-

[1] L'abbé Bossuet, neveu de l'illustre évêque de Meaux, né en 1661, avait eu à Rome la mission de poursuivre la condamnation du livre de Fénelon : l'*Explication des maximes des saints*. Il n'avait pas montré dans cette tâche importante, quoi qu'en dise Mme des Ursins, tout le tact et toute la délicatesse qu'elle réclamait; on peut s'en convaincre en lisant sa correspondance, insérée dans les œuvres de Bossuet, dont elle forme dans l'édition in-4° les tomes XIII, XIV et XV.

faires auroient peut-être moins bien conduit celle-ci que n'a fait ce jeune abbé. Je suis tout à fait fâchée qu'il s'en aille ; il feroit honneur à notre nation, s'étant acquis par son procédé l'estime du pape et de MM. les cardinaux, chose assez rare, car on peut aimer les jeunes François qui viennent ici ; mais difficilement peut-on les estimer. Recevez-le donc, madame, comme un homme qui mérite d'avoir part dans l'honneur de vos bonnes grâces, et demandez-lui bien si je ne lui ai pas dit cent mille fois que vous et M. le maréchal êtes les personnes du monde que j'honore et que j'aime davantage.

J'ai déjà eu l'honneur de voir quatre fois notre ambassadeur. Je ne lui ai presque encore parlé que de vous, madame, et de tout ce qui vous appartient. Une de ses visites se passa tout entière sur le chapitre de Mme la duchesse de Guiche[1]. Il n'y a pas question que je ne lui aie faite, parce qu'il m'était déjà revenu d'ailleurs qu'on ne pouvoit avoir une approbation plus générale qu'elle l'a, et du côté des maîtres et de la part des courtisans. Je suis, en vérité, sensible à ce qui la regarde comme vous l'êtes vous-même. C'est beaucoup.

19. — A LA MÊME.

Rome, 4 août 1699.

Je craindrois qu'à la fin vous ne fussiez jalouse, madame, si je me donnois encore aujourd'hui l'honneur d'écrire à M. le maréchal. Je ne sais même si ce seroit

[1] Première fille de la maréchale de Noailles.

sans raison, puisque je suis obligée de vous avouer que ma tendresse augmente tous les jours pour lui. La seule chose qui puisse vous sauver, c'est que celle que j'ai pour vous ne diminue pas. Il m'a envoyé un article charmant d'une lettre que Mme de Maintenon lui écrivoit. J'ai cru devoir y répondre, comme je fais, par une lettre que je joins à celle-ci et que je vous supplie, madame, d'accompagner de vos bons offices ordinaires. Je m'aperçois de quelle utilité ils me sont par toutes les belles choses que vous me faites l'honneur de me mander. Sont-elles bien vraies, madame, et n'y ajoutez-vous rien du vôtre pour me faire plaisir, sachant combien je dois être sensible à tout ce qui me vient d'une personne dont je souhaite l'honneur des bonnes grâces si passionnément? Quoi qu'il en soit, il est bien sûr que vous me flattez agréablement, et je vous supplie de me tromper toujours de même.

Voyez, madame, la déférence que j'ai à vos conseils. Don Livio[1] m'a fait proposer de terminer nos différends

[1] Don Livio Odescalchi était neveu du pape Innocent XI, dont le duc de Bracciano s'était montré zélé partisan contre les intérêts français. Une prétendue adoption avait créé à don Livio des prétentions sur la succession du feu duc. Il acheta finalement pour près de 2 millions le duché, après la mort du duc, mais avec la condition expresse que Mme de Bracciano en quitterait le nom; c'est alors qu'elle prit le nom de princesse des Ursins. Don Livio avait une immense fortune et une grande existence à Rome. Il avait acheté déjà à la mort de la reine Christine, en 1689, et à fort bon compte, l'admirable collection de tableaux, de médailles et d'objets précieux qu'elle avait apportée de Suède; il y avait là ces belles toiles : le *Muletier* et la *Léda* du Corrége, le *Martyre de saint Étienne* de Carrache, les frises de Jules Romain en partie aujourd'hui chez M. Beaucousin, à Paris, et tan

par un accommodement qui pourroit peut-être me délivrer de tous mes procès. Quoiqu'il ait été ma bête jusqu'à présent, je ne laisse pas de demander cet ordinaire-ci à M. le marquis de Torcy si je puis l'écouter sans déplaire au Roi. La chose est un peu délicate, parce que je sais que l'on hait en France ce malhonnête homme autant que je le puis haïr; ainsi, quoique vous voyiez que cela pourroit beaucoup contribuer à me faire retourner en France, je vous conjure de n'en parler qu'avec toute sorte de circonspection. Ce qui m'a même déterminée à en écrire, c'est que M. le prince de Monaco m'a dit qu'il en écriroit de son côté, don Livio s'étant adressé à lui pour la même chose et l'ayant fait assurer qu'il n'avoit pas de plus forte passion que de mériter par sa conduite l'honneur et la bienveillance du Roi. J'ai pris la liberté d'écrire aujourd'hui à Sa Majesté que la porte de mon palais étoit enfin honorée de ses armes, ayant fait cette fonction tout aussitôt que

d'autres. Don Livio les transmit par héritage à son neveu Odescalchi-Erba, et ces tableaux furent acquis, en 1722, par le régent pour entrer dans la fameuse galerie d'Orléans, vendue elle-même en 1791 et 1792. (V. de nombreux détails à ce sujet dans mes *Notices et Extraits des manuscrits conservés en Suède*, 1855, chez Durand, p. 116.) — Don Livio s'occupait aussi de grands travaux publics. Je lis dans la *Gazette de France*, à la date du 4 août 1703 : « On a recommencé le travail proposé depuis si longtemps pour le desseichement des marais ou Paludi Pontine, et le fils du sieur Meyer, ingénieur hollandois, qui en a donné le projet, y a déjà mis trois cents ouvriers. Cette entreprise se fait aux dépens de don Livio Odescalchi, et il s'est accommodé avec les intéressez qui avoient déjà fait quelques avances pour ce dessein. » On voit que don Livio était, comme on dirait de notre temps, un illustre amateur et un grand industriel.

j'en ai été la maîtresse. Je laisse à M. l'ambassadeur, qui a été témoin de la fête que j'ai donnée au public en cette occasion, de marquer si j'ai bien fait mon devoir. Ce qui est bien sûr, madame, c'est que vous qui êtes si aise quand vous entendez dire du bien de moi, auriez été bien contente si vous aviez vu l'honneur que cela m'a fait. M. le prince de Monaco vit avec bien de la satisfaction vingt mille personnes et peut-être davantage, sous mes fenêtres, entendre les louanges du Roi dans un silence si grand qu'on n'en a jamais vu un pareil. On peut dire que tout Rome y étoit, hors la reine de Pologne[1] et M. le cardinal de Bouillon, qui, à la vérité, est à Frascati. Ce que j'admirai davantage, c'est que, lorsque je me levai, je vis quantité de carrosses qui avoient pris place dès la pointe du jour, quoique la musique ne dût commencer qu'à dix heures du soir. Le pape en a été d'autant plus satisfait que le tout s'est passé sans le moindre désordre.

[1] Saint-Simon raconte, au tome X de ses Mémoires, p. 187, comment un certain marquis d'Arquien, devenu veuf avec un fils et cinq filles, et deux de ses filles s'étant faites religieuses, embarrassé de marier les autres, s'en alla en Pologne, et fit si bien qu'il en fit épouser une à Jacob Radzivil, prince de Zamoski; elle le perdit peu après sans enfants, et demeura assez riche pour que Jean Sobieski fût tenté de l'épouser. Le mariage se fit en 1665. Sobieski fut élu roi de Pologne, comme on sait, en 1674; il mourut à Varsovie, le 17 juin 1696, après avoir fait donner le chapeau de cardinal à son beau-père, qui « n'avoit jamais pris, dit Saint-Simon, aucuns ordres et ne dit jamais de bréviaire. » Détestée en Pologne, dédaignée de la cour de France, la reine veuve emporta ses trésors et se retira à Rome avec son père; ils y demeurèrent dans le même palais, où le cardinal d'Arquien mourut le 24 mai 1707, à quatre-vingt-seize ans. C'est de cette reine de Pologne qu'il est ici question.

Au reste, madame, je dois vous dire que M. le prince de Monaco excède en politesse avec moi. Tout le monde se loue de ses honnêtetés, et assurément le Roi ne pouvoit pas choisir un ministre qui fût plus zélé pour sa gloire ni plus dévoué à ses volontés. Nous parlons souvent de vous et de tout ce qui vous appartient. Il prend beaucoup de plaisir à me dire combien vous m'aimez, et je ne crois pas aussi que vous puissiez avoir un meilleur ami que lui. J'aurois encore bien d'autres choses à vous dire, madame, mais il faut que j'aille prendre un peu d'air, car la tête me tourne d'avoir écrit toute la journée. Adieu donc, madame, je vous aime, je vous honore et vous respecte plus que personne du monde, et Mme la duchesse de Guiche aussi.

Depuis ma lettre écrite, j'apprends que M. de Monaco a arrêté le palais qu'occupoit la reine de Suède[1]. Comme je croyois que cette affaire-là n'iroit pas si vite, je priois Mme de Maintenon, dans la lettre que je me donne l'honneur de lui écrire, de m'aider auprès du Roi à faire accepter le logis que j'offrois à M. l'ambassadeur dans mon palais. Je vous supplie, madame, de lui dire qu'il n'est plus temps d'en parler, car je ne puis recommencer ma lettre faute de temps et à cause de la foiblesse de ma vue.

[1] Le palais Riario, aujourd'hui Corsini, dans la Longara, longue et droite rue du Trastevere, à Rome. Ce palais fut construit par les neveux de Sixte IV, les Riarii; Christine y habita jusqu'à sa mort (19 avril 1689); elle y convoquait des réunions qui devinrent le noyau de l'*Accademia degli Arcadi*. Après Christine, le cardinal Corsini, neveu de Clément XII, acheta le vieux bâtiment, et fit élever le palais actuel, un des plus riches de Rome.

20. — A LA MÊME.

Rome, 9 septembre 1699.

J'ai eu de la répugnance jusques à présent, madame, à vous ouvrir mon cœur sur le sujet de mon frère[1]. Je ne saurois me plaindre de lui sans faire de tort à moi-même par le déplaisir que j'aurois, l'aimant aussi tendrement que je fais, si sa conduite retardoit l'établissement que je lui souhaite. Il vient d'arriver une chose qui m'oblige à vous parler franchement et à satisfaire votre curiosité. J'aurai donc l'honneur de vous dire que mon frère, dans les commencements que M. le cardinal de Bouillon fut ici, étoit si peu content de lui, qu'il ne perdoit jamais d'occasion de m'en dire du mal. Les ménagements que j'avois pour me conserver l'amitié que je croyois que ce cardinal devoit avoir pour moi le blessoient à un tel point qu'il mettoit toute son attention à me faire remarquer son mauvais procédé pour moi et pour ma sœur. Il avoit raison pour lors, car en vérité il en usoit très-indignement pour nous, et encore davantage pour M. de La Trémoille, le traitant avec des hauteurs insupportables. De mon côté, je l'exhortois à prendre patience, et je lui représentois que la situation de mes affaires et le caractère respectable de ministre du Roi m'obligeoit à la prendre plus qu'un autre. Les choses changèrent tout d'un coup ; le cardinal de Bouillon ayant résolu de se venger sur moi

[1] L'abbé de La Trémoille.

et de me sacrifier à la haine qu'il porte à mes amis, il devint plus traitable pour mon frère, et peu à peu, à force de caresses, qui néanmoins auroient convenu davantage à un domestique qu'à un homme de sa naissance, il se l'acquit absolument. Le cardinal de Bouillon s'étant ensuite déclaré mon ennemi ici, et ayant écrit en France les choses que vous savez contre moi, je lui témoignai que j'étois surprise qu'il se fût livré si absolument à un homme qui me faisoit tant de mal sans aucune sorte de raison, lui conseillant toutefois d'avoir pour lui le respect dû à son caractère et de lui rendre ses devoirs dans les occasions. Je le trouvai enivré de sa faveur ; car, malgré tout ce que je pus lui dire de tendre et de raisonnable là-dessus, je ne tirai rien autre chose de lui si ce n'est qu'il avoit personnellement tout sujet de se louer de ce ministre, me refusant avec dureté de modérer ses emportements, quoique je lui représentasse que les caresses que lui faisoit le cardinal de Bouillon étoient un artifice pour nous diviser et nous perdre plus facilement les uns et les autres. Tous nos amis communs et les miens particuliers, scandalisés d'un tel procédé avec une sœur comme moi, lui représentèrent qu'il se déshonoroit, et que son véritable intérêt étoit que nous fussions unis. On me conseilloit en même temps de faire de nouveaux efforts pour le faire rentrer en lui-même. Je l'ai fait plusieurs fois, ajoutant que son dévouement pour le cardinal de Bouillon l'entraînoit dans le mauvais parti de M. de Cambray, et que cela lui feroit du tort. Ce furent des efforts inutiles. Il en devint plus réservé pour moi, me

vit moins, ou pour éviter mes reproches, ou pour faire mieux sa cour à son ami qui en triomphoit ; et, sachant tout ce que cet esprit malin inventoit pour me perdre, il l'autorisoit par sa complaisance, et j'avois le chagrin d'entendre par sa bouche ce que le cardinal de Bouillon lui avoit confié en lui demandant le secret, lorsque je lui en parlois après que cela étoit venu à ma connoissance. Vous avouerez, madame, que ce personnage étoit bien offensant pour moi. Néanmoins je n'ai jamais dit mes peines qu'à l'abbé Bossuet, qui se plaignoit aussi de son côté. Je disois aux autres que c'étoit par mon conseil que M. de La Trémoille ménageoit si fort M. le cardinal de Bouillon, étant bien aise d'avoir quelqu'un qui pût retenir sa mauvaise volonté, en lui représentant dans les occasions adroitement que je n'avois rien fait pour la mériter. Voilà, madame, comme nous avons toujours vécu, mon frère et moi. Je lui ai souvent fait des reproches en particulier ; j'ai senti très-vivement le tort qu'il a eu à mon égard, mais j'ai conservé et conserverai toujours pour lui une tendresse infinie. Lui, au contraire, est plein d'aigreur pour moi ; ami des amis de M. le cardinal de Bouillon, et ennemi de ceux qui me sont attachés, je le vois souffrir lorsqu'il est dans ma maison, quoiqu'il y trouve la meilleure compagnie de Rome, et il n'y vient qu'autant qu'une certaine bienséance l'y oblige. Je croyois que, M. le prince de Monaco étant arrivé, il n'auroit plus les mêmes empressements pour le cardinal, qui reste sans caractère ; mais il en est tout autrement, car je vois avec un extrême déplaisir qu'il entre dans toutes les passions de celui-ci,

et qu'il le sert même dans les mesures qu'il prend pour décrier notre ambassadeur. C'est bien vous dire tout ce que je pense, madame, que de vous parler de la sorte. Je ne sais si M. de Monaco s'aperçoit de ce qui se machine contre lui, et s'il connoît enfin le cœur et l'esprit de celui à qui il a affaire. Je n'ose lui en parler, de crainte de lui paraître passionnée, et me flattant d'ailleurs qu'il s'en apercevra bientôt. Comme je suis bien informée, je sais des choses qui le piqueront furieusement et avec raison, si elles viennent à sa connoissance. Je crois qu'il aura rendu compte, madame, à M. le maréchal de Noailles des tentatives qu'il a faites pour nous raccommoder, de la docilité qu'il a trouvée en moi et de la fierté que le cardinal lui a témoignée. Celui-ci se croit mieux que jamais à la cour. Je ne sais sur quoi cela est fondé, ne pouvant m'imaginer que l'ascendant qu'il prétend avoir sur l'esprit du Roi soit assez fort pour détruire tant de preuves que l'on a de son infidélité. Cependant les apparences sont en sa faveur, car il n'étoit point si fier il y a quelques mois. Avant l'arrivée de M. le prince de Monaco, M. le duc de Berwick, environ huit jours avant que de partir pour la France, me fit quelques propositions de paix, et me laissa même entendre qu'il étoit avoué. Réservant cet honneur à l'ambassadeur du Roi, je lui répondis que je consentirois volontiers à tout ce qu'il voudroit, s'il pouvoit être lui-même juge, dans les suites du procédé que nous aurions l'un pour l'autre, mais qu'ayant à nous quitter immédiatement après, j'appréhendois que M. le cardinal de Bouillon ne reprît ses premières ma-

nières et qu'il n'eût l'adresse encore de me faire un démérite à la cour du nouveau tort qu'il auroit avec moi. J'accompagnai cette réponse d'expressions honnêtes et pour lui et pour la personne de qui il me parloit, de sorte qu'il resta très-satisfait de moi. J'avois lieu de croire que M. le prince de Monaco réussiroit sans peine dans cet ouvrage, surtout lui ayant donné carte blanche sur ce qui me regarde aussitôt qu'il m'en parla. Cependant il m'a dit depuis qu'il n'avoit pas trouvé de l'autre côté les dispositions qu'il s'étoit figuré, mais qu'il espéroit avec le temps vaincre cette répugnance. En vérité, c'est une chose grotesque de voir tant de fierté et tant de torts ensemble, principalement d'un homme à une femme.

Pour revenir à mon frère, madame, il a été témoin de tout cela, et il ne laisse pas d'être plus attaché que jamais à cet ennemi implacable. Quelque forte raison que j'aie de m'en plaindre et quoique je n'aie rien de caché pour vous, je vous assure que je ne vous aurois point confié ce secret, si de nouvelles circonstances ne m'y obligeoient. Il est arrivé en même temps que mon frère s'est trouvé dans la nécessité de quitter le palais Lanti[1], où il a toujours demeuré depuis qu'il est à Rome, et que je suis restée maîtresse absolue du mien. Ayant de quoi loger un ambassadeur, j'ai à plus forte raison de quoi le loger aussi. Quand il a vu que M. de Monaco avoit arrêté un palais, il m'a fait demander un logement, autant pour se faire une sorte d'honneur que pour épargner deux cents pistoles qu'il lui en coûtera

[1] Tout près de la Sapienza.

au moins. J'ai franchi le pas et je l'ai refusé, ne croyant pas devoir m'incommoder quand il se soucie si peu de moi. L'incommodité seroit très-grande, car il a le malheur d'être servi par les plus insolents domestiques qui soient au monde, son trop de bonté pour eux les rendant tels. Ils sont tous mariés, la plupart, à ces aventurières qui courent le pays. Il en seroit arrivé mille désordres entre ses gens et les miens. Dans le temps même qu'il me fit parler, un de ses valets de chambre venoit de tuer en duel un officier. Je me servis de cette raison, qui n'est que trop bonne, pour autoriser mon refus, et je convins avec un prêtre à lui, qui me parloit de sa part, que je dirois dans le monde que j'attendois de mes parentes, l'année sainte[1], à qui j'avois offert des logements, et que cela m'empêchoit d'en donner un à mon frère comme je ferois après ce temps-là, et cela afin de ne point donner de scènes au public. Il a paru approuver cet expédient; mais comme je ne me fie à lui que de bonne sorte, s'étant fort gâté à l'école de M. le cardinal et du Père Charonier, j'ai cru, madame, devoir vous informer de la vérité, vous priant néanmoins de ne faire aucun usage de ce long détail qu'en cas que lui et son ami voulussent donner un mauvais tour au parti que j'ai pris. J'oubliois à vous marquer que je dis à son prêtre que ma sœur s'étoit plainte à moi mille fois de l'insolence avec laquelle les domestiques de M. de La Trémoille traitoient les siens, un de

[1] On appelle Année sainte celle pendant laquelle s'ouvre le grand jubilé, à Rome, le jour de Noël, à Vêpres, une fois tous les vingt-cinq ans.

ses valets de chambre ayant, entre autres impertinences, été assez téméraire pour aller assommer son cuisinier à coups de bâton dans sa propre cuisine sans que mon frère eût chassé ce valet. J'ajoutai que, n'étant nullement d'humeur à souffrir de pareilles choses, surtout ayant des domestiques qui, jusques à cette heure, ont donné l'exemple à Rome par leur sagesse, il seroit impossible que nous n'eussions, mon frère et moi, de plus grands sujets de mésintelligence. J'attends avec impatience les réponses de la cour sur les propositions d'accommodement que don Livio m'a fait faire. Quelque modération que puisse avoir M. l'ambassadeur à l'égard de M. le cardinal de Bouillon, je prévois qu'il y aura tôt ou tard une rupture entre eux. Cela me fait désirer encore davantage de sortir des embarras où je me trouve pour être en état de prendre la résolution qui me conviendra.

M. de Monaco me marque toujours une très-grande envie de m'obliger. Nous parlons de votre maison toutes les fois que nous nous voyons. Vous avez assurément en lui, madame, un ami très-véritable, et il faut avouer qu'il est plein de zèle pour le service du Roi.

Je suis fâchée qu'il ait trouvé ici le cardinal de Bouillon. Ce petit homme, plus artificieux que vous ne pouvez croire, lui fera trouver bien des pierres en son chemin. J'ose même dire que les honnêtetés qu'il lui a faites lui couperont la gorge, s'en prévalant pour faire croire qu'il est si peu mal dans l'esprit du Roi qu'on a ordonné à cet ambassadeur de suivre ses conseils en tout.

Cette lettre est trop longue, madame, pour vous parler d'autres choses. Si j'avois l'honneur de vous voir, je crois qu'il faudroit que vous me donnassiez une audience d'un mois entier. Je ne sais même si cela suffiroit pour épuiser l'article qui regarde la reconnoissance que j'ai de toutes vos bontés et la tendresse avec laquelle je vous aime et vous honore.

21. — A LA MÊME.

Rome, 6 octobre 1699.

Lantivaux, madame, vient de m'apprendre la mort de M. de Pomponne[1]; j'en suis si affligée que je n'ai presque pas le courage de me donner l'honneur de vous écrire. C'étoit le plus ancien ami que j'avois, et en tout temps et dans toutes les occasions il m'avoit donné des marques d'une amitié de père. Cette perte est bien grande pour toute sa famille, que j'aime tendrement.

Je viens enfin, madame, de faire un accommodement avec don Livio sur le pied que le Roi l'a désiré, c'est-à-dire qu'il a renoncé à toutes ses prétentions mal fondées et que j'ai bien voulu lui pardonner ses mauvais

[1] Simon Arnauld, marquis de Pomponne, fils d'Arnauld d'Andilly et neveu du grand Arnauld, ministre des affaires étrangères, était mort à plus de quatre-vingts ans, le 26 septembre 1699. Le journal de Dangeau ajoute, à la même date : Le Roi donna une pension de 12,000 francs à madame de Pomponne, qui, sans cette grâce de Sa Majesté, n'auroit pas eu de quoi vivre bien à son aise. On peut ajouter cet éloge-là à tous ceux que l'on doit à un homme aussi vertueux que M. de Pomponne, qui avoit demeuré si longtemps dans le ministère. »

procédés. Ce n'est que quelques procès de moins pour moi, au lieu que je serois sortie de tout autre embarras s'il m'avoit été permis de lui vendre, comme il souhaitoit, toutes mes raisons pour une bonne somme d'argent, en laissant courir son adoption. Je tâcherai de faire comprendre à MM. les ministres le sacrifice que je fais en cette occasion à Sa Majesté. Il n'est pas petit, puisqu'il s'agit de mon repos et de la liberté que j'aurois eue de retourner en France quand il m'auroit plu; outre que tous ces procès me causent une dépense à laquelle il m'est bien difficile de résister. J'ai souhaité que cet accommodement passât par les mains de M. le prince de Monaco, étant bien aise de l'avoir pour témoin de tout ce que je fais. Il s'y est employé avec beaucoup de bonté. Afin qu'il voie que je n'en suis pas ingrate, je supplie très-humblement M. le maréchal de vouloir bien lui marquer, la première fois qu'il lui écrira, que je me loue infiniment de lui.

M. Poussin m'écrit qu'il n'est point encore employé; je ne sais si c'est parce qu'il n'y a pas de poste à remplir; j'ose dire néanmoins qu'il n'est pas bien qu'on le laisse si longtemps sur le pavé; cela fait un très-mauvais effet ici, parce que l'on s'imagine qu'il est sacrifié à M. le cardinal de Bouillon. Ce sera bien pis si on ne le donne pas à M. de Monaco, qui le souhaiteroit et à qui il seroit très-utile. J'ai eu l'honneur, madame, déjà d'en écrire à monsieur votre mari et de le prier même de le protéger fortement en cette occasion. Ce n'est point pour faire dépit à M. le cardinal de Bouillon. Je n'envisage en cela que le service du Roi et l'obligation

où nous sommes tous d'aider un homme qui a si bien servi M. l'archevêque de Paris.

Je ne sais si le cardinal de Bouillon continue à me faire du mal sous main, mais j'ai des assurances bien fortes qu'il n'est pas tranquille sur ce qui regarde votre maison. Il a fait courir le bruit ici que M. le duc de Noailles et M. l'archevêque de Paris avoient beaucoup perdu des bonnes grâces du Roi. J'ai fait connoître, de mon côté, que cette nouvelle étoit fausse, leur faveur étant fondée sur un mérite trop réel pour qu'elle pût jamais diminuer. J'ai même fait prévenir le pape afin qu'il ne donnât pas dans cette supposition. Mon frère étant allé hier à son audience, je lui conseillai de parler en faveur des missionnaires, que l'on suppose protégés par Mme de Maintenon. Aussitôt qu'il commença à nommer leurs noms, Sa Sainteté lui demanda pour qui il vouloit parler, si c'étoit en faveur des jésuites ou pour la vérité. Mon frère ayant répondu que c'étoit pour la vérité, le pape l'assura qu'il avoit cette affaire fort à cœur et qu'il pouvoit promettre, de sa part, qu'il ne feroit pas moins bien en cette occasion qu'il avoit fait dans la condamnation du livre de M. de Cambrai. Si vous croyez, madame, que cela puisse être de quelque mérite à mon frère qui, entre nous, fait beaucoup de prendre un parti opposé à celui que M. le cardinal de Bouillon protége, je vous supplie très-humblement de le redonner avec votre savoir-faire ordinaire.

Le pape me donna hier des louanges si excessives que je n'ose vous les dire. Imaginez-vous, madame, qu'il dit à M. de la Trémoille, après bien d'autres

choses, qu'il étoit très-fâché de ne me pas voir, parce qu'il me demanderoit conseil en beaucoup d'occasions et que je lui en donnerois de meilleurs que plusieurs cardinaux. Je crois, pour moi, qu'il falloit qu'il eût entretenu auparavant M. le cardinal Maidalchini.

Je me suis fort informée à Lantivaux de toutes mesdames vos filles et surtout de Mme la duchesse de Guiche qui, avec votre permission, est celle que j'aime le mieux. Je voudrois bien, en vérité, vous voir au milieu de toutes ces aimables personnes; je grossirois votre cour avec plaisir et je serois bien aise d'avoir part aux matraques[1] que M. le cardinal d'Estrées me mande que vous lui dites et dont il me paroît se réjouir beaucoup. Adieu, madame, je vous aime et vous respecte plus que personne du monde.

22. — A LA MÊME.

Rome, 12 décembre (1699[2])

Je ne me donne point l'honneur, madame, d'écrire

[1] C'est l'espagnol *matraca*, raillerie, brocard.

[2] Cette lettre est datée, dans le manuscrit de Stockholm, du 12 décembre 1700 et placée après celle du 3 août 1700. Mais, d'une part, Mme des Ursins y mentionne comme récentes la mort de Mme de Montchevreuil et celle de Pomponne, qui sont : la première du 25 octobre, et la seconde du 26 septembre 1699; de l'autre, elle parle ici d'une lettre qu'elle écrit à Mme de Maintenon à cette occasion, et c'est dans la lettre à Mme de Noailles du 3 mai 1700 qu'elle se plaint de n'avoir pas reçu de Mme de Maintenon la réponse à une lettre qui doit être précisément celle-là. Enfin elle mentionne ici une visite qu'elle a reçue à Rome du cardinal de Bouillon, et dans sa lettre du 4 juin 1700 elle annonce que ce même cardinal vient de quitter Rome. Rien n'autorise à croire que la date du jour et

à Mme la duchesse de Guiche, sur la perte qu'elle a faite de mademoiselle sa fille. Elle doit être sûre de ma sensibilité pour tout ce qui la regarde, et je n'aurois su me résoudre à remplir la première lettre que je lui faisois d'un compliment aussi triste. On me mande cet ordinaire-ci qu'une de mesdemoiselles vos filles a la petite vérole. J'en suis très-inquiète, parce que je sais bien que le grand nombre d'enfants que vous avez ne vous empêche point de les aimer tous extrêmement. Il me paroît que cette maladie a fait cette année un grand ravage en France. Je serois bien fâchée que Mme la marquise de Torcy, que je crois une très-jolie femme, en restât marquée. Monsieur son mari est véritablement un ami très-solide. Je ne suis point étonnée, madame, que vous parliez souvent de moi ensemble, car je reconnois dans toutes les occasions qu'il aime à me faire plaisir et que je dois faire fonds sur son amitié.

Je ne saurois me consoler de la mort de M. de Pomponne. J'aurois bien des nouvelles à vous apprendre de ce pays-ci, mais je m'arrêterai seulement à ce qui me regarde. M. le cardinal de Bouillon vint enfin me voir hier au soir. Je crois que c'est l'ouvrage des soins de M. l'ambassadeur, quoique mon frère m'assure qu'il y seroit venu bien plus tôt et de lui-même si les bruits qui ont couru qu'il étoit mal à la cour ne lui avoient fait craindre qu'on eût attribué à la bassesse ce changement à mon égard. Ce qui l'a déterminé, à ce que mon frère m'a dit encore, c'est une lettre qu'il a reçue du

du mois soit inexacte, mais il faut lire évidemment 1699 au lieu de 1700.

Roi, et qu'il fait voir à ses amis, dont le contenu marque assez que Sa Majesté a une entière confiance en lui. On m'a trouvée très-facile à recevoir ses honnêtetés, et M. l'ambassadeur m'en est un bon témoin. Vous auriez fait, madame, la même chose, si vous aviez été à ma place, puisque vous m'avez toujours fait l'honneur de me conseiller de faciliter autant que je pourrois notre raccommodement. Il ne tiendra pas à moi qu'il ne soit sincère, jusques à un certain point, j'entends, s'il n'exige pas de moi que j'entre aveuglément dans ses passions. Notre conversation ne roula que sur des choses indifférentes, et nous n'entrâmes dans aucun éclaircissement. Mon frère étoit en tiers, M. le cardinal de Bouillon l'ayant prié de se trouver chez moi.

Vous aurez sans doute su, madame, que le Roi a eu la bonté de me permettre de faire tel accommodement qu'il me plaira avec le duc de Brachane. Sans la maladie du Pape, peut-être aurois-je conclu quelque chose avec cet homme-là, qui souhaite toujours très-fort d'être mon fils, mais qui a présentement de la peine à se déterminer, par l'espérance qu'on lui a donnée que Sa Sainteté le feroit cardinal avant que de mourir. Nous avons eu ces jours-ci M. le prince de Monaco très-malade.

Je ne pus finir cette lettre-ci, madame, samedi dernier à cause de quelques affaires qui me survinrent. Je la reprends aujourd'hui mardi, après en avoir reçu une très-longue que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, du 10 de l'autre mois. Je suis sensible, comme je dois,

à l'empressement que vous témoignez de me revoir. Je n'en ai pas moins, en vérité, d'être auprès d'une amie que j'honore infiniment et qui n'a pas la pareille au monde. Je ferai bien tout mon possible pour engager don Livio à suivre ses anciennes idées, quoiqu'il soit tout rempli de la vaine espérance d'être cardinal. Le Roi a eu la bonté de me donner la permission que vous savez d'une manière si obligeante et si glorieuse pour moi que je dois désirer encore davantage d'être à la portée de lui faire ma cour avec toute l'assiduité dont une sujette qui est comblée de ses grâces peut être capable.

Je me donne l'honneur d'écrire à Mme de Maintenon sur la mort de Mme de Montchevreuil [1], et je vous adresse ma lettre, madame, parce qu'elle vaudra quelque chose en passant par vos mains. Ce n'est qu'un simple compliment. J'ai eu besoin de votre conseil pour le hasarder, car je ne sais que trop le peu de temps que cette admirable personne a à donner à des choses aussi inutiles. Vous me donnez bien de la vanité quand vous m'assurez, madame, qu'elle prendroit du plaisir à avoir un commerce réglé avec moi si elle en avoit le loisir. C'est me dire proprement qu'elle m'estime et qu'elle m'honore de son amitié. Il suffiroit que l'on sût en ce pays

[1] Très-vieille amie de Mme de Maintenon, et d'avant son temps de grandeur; « grande créature, maigre, jaune, qui riait niais et montrait de longues et vilaines dents, dévote à outrance, d'un maintien composé, et à qui il ne manquoit que la baguette pour être une parfaite fée. Sans aucun esprit, elle avait tellement captivé Mme de Maintenon qu'elle ne voyoit que par ses yeux... » Saint-Simon, t. I, p. 64.

qu'elle me trouve digne de cette grâce pour que le sacré collége me regardât avec admiration. Jugez, madame, de ce qui arriveroit si effectivement j'étois en possession de cet avantage. Mme de Maintenon écrit d'une manière si noble et si spirituelle que je ne sais si ses lettres ne me feroient pas encore plus de plaisir que d'honneur.

La santé du Pape se fortifie tous les jours; on en est à croire qu'il pourra faire l'ouverture de la Porte sainte[1].

[1] « M. le cardinal de Bouillon, comme sous-doyen des cardinaux en l'absence du cardinal Cibo, doyen, qui n'est plus en état de faire aucune fonction, a fait l'ouverture de la Porte sainte dans l'église Saint-Pierre.... » Dangeau, 15 janvier 1700. — La *Gazette de France* du 24 janvier 1750 décrit en détail la cérémonie : « De Rome, le 30 décembre 1749. Le 21 de ce mois les sieurs Migozzi et Matthei firent avec les formalités ordinaires la cérémonie de la publication de la Bulle pour l'année sainte, et s'étant ensuite rendus aux basiliques du Vatican, de Saint-Jean de Latran et de Saint-Paul, ils l'annoncèrent une seconde fois. Le 24, veille de la fête de la Nativité de Notre-Seigneur, le Pape, revêtu de ses habits pontificaux et accompagné de trente-deux cardinaux, de plusieurs archevêques, évêques, du connétable Colonne, du sénat de Rome, des ministres étrangers, des princes romains, et de tous les prélats domestiques qui composent sa maison, se rendit en chaise à porteur au Vatican. Après l'adoration du Saint-Sacrement, le *Te Deum* et la procession, le Pape descendit le grand escalier, s'arrêta sous le portique de la basilique, et monta au trône qui lui était préparé. Le cardinal Besozzi, grand-pénitencier, lui présenta le marteau de vermeil qui devait servir à l'ouverture de la Porte sainte. S. S. descendit du trône, tenant d'une main un cierge allumé et de l'autre le marteau; elle s'approcha de la Porte qu'elle frappa trois fois, prononçant ces mots : *Aperite mihi portas justitiæ*, et les versets qui ont rapport à cette cérémonie. Au premier coup les ouvriers destinés à faire tomber la maçonnerie qui la tenoit fermée depuis l'année 1724 la jetèrent sur des clayes qu'on tenait prêtes à cet effet. Tandis qu'ils enlevoient les matériaux et qu'ils balayoient

Je vous avoue que j'en aurois une joie extrême par les bontés qu'il a pour moi et par la crainte que j'aurois de voir dans sa place un successeur de saint Pierre moins zélé pour le bien de l'Église, et qui n'eût pas tous les sentiments de vénération et de respect que ce saint homme a pour notre Roi.

M. le prince de Monaco souffre toujours beaucoup de sa gravelle, et je crois encore davantage de n'être pas en état d'agir avec sa vivacité ordinaire pour les affaires de Sa Majesté. Il ne put pas faire hier les honneurs de chez lui dans une fonction qui regarde son ministère; cela ne l'empêcha pas de donner un très-magnifique dîner aux prélats qui y avoient été invités. M. le cardinal de Bouillon tint la table, et tout se passa avec beaucoup d'ordre, si ce n'est que dans le cortége les carrosses de M. le cardinal d'Arquin, qui n'avoient point de fioques[1], voulurent passer devant les miens qui

l'entrée de la porte, les Pénitenciers la lavèrent avec de l'eau bénite, et l'on chanta les psaumes et les prières accoutumées. Lorsqu'elle fut libre, S. S. entra par cette porte dans l'église, suivie du sacré collége et du clergé, où le service divin fut célébré avec autant de piété que d'éclat. — Dans le même temps que cette cérémonie se faisoit dans l'église de Saint-Pierre, les cardinaux Ruffo Jérôme, Colonne et Corsini, accompagnés des gentilshommes de leurs suites, suivis d'un cortége considérable de noblesse et d'une livrée superbe et nombreuse, se rendirent aux églises de Saint-Paul, de Sainte-Marie Majeure et de Saint-Jean de Latran, dont ils ouvrent les portes avec les mêmes cérémonies. L'artillerie du château de Saint-Ange fit trois décharges lorsque le Pape entra dans l'église de Saint-Pierre, et toutes les cloches de la ville sonnèrent pendant que durèrent les différentes cérémonies. Le soir il y eut un magnifique souper... »

[1] C'est ici une expression italienne, comme nous voyions plus haut une expression espagnole (*matraques*) francisée. Les *fiocchi*

en avoient. Ils combattirent très-longtemps, mais les miens conservèrent leurs postes, quoique assez délabrés, car les autres furent entièrement rompus. Croiriez-vous, madame, qu'entre gens de même nation il pût arriver de pareils différends? Comme il y a peu de gloire et encore moins de profit pour moi à remporter de telles victoires, j'en veux dire deux mots à M. l'ambassadeur, qui doit régler, ou que l'on porte respect aux carrosses qui ont des fioques, ou que l'on ne soit pas obligé d'en envoyer. Toute cette histoire est du grec pour vous, mais c'est une affaire parmi messieurs les Romains aussi sérieuse que ridicule.

Je tâcherai d'approfondir l'origine du bruit qui a couru que M. le duc de Noailles et M. l'archevêque de Paris n'étoient pas trop bien à la cour. Je crois, à vous dire la vérité, madame, que c'est une pure invention de M. le cardinal de Bouillon pour éloigner M. l'archevêque du cardinalat et pour faire croire aux simples que son crédit, malgré l'affaire de M. de Cambrai, est plus grand que jamais. Cela me paroît d'autant plus vraisemblable, que l'on vient de me dire encore qu'il fait voir à tout le monde la lettre que le Roi lui a écrite, dans laquelle, à ce qu'on m'assure, Sa Majesté lui marque qu'elle est très-contente de ses services et qu'elle a ordonné à M. l'ambassadeur de ne prendre aucunes mesures pour le futur conclave que de concert

sont proprement les touffes de laine ou pompons que les dignitaires et princes romains ont le privilége de placer sur la tête de leurs chevaux quand ils sortent en carrosse. Le pape les a blancs, les cardinaux rouges, etc. De là la locution *fare una cosa co' fiocchi*, agir avec magnificence.

avec lui. Il a donné part aussi à ses amis que le Roi avoit la bonté de lui continuer les 12,000 écus qu'il avoit étant ministre. Cette attention à faire valoir toutes ces choses me persuade de ce que j'ai l'honneur de vous dire. Il est tout fier de ces nouvelles marques de faveur qui, dans le fond, sont bien glorieuses pour lui et lui donnent un grand relief en ce pays-ci. S'il en fait un bon usage pour le service du Roi, j'en serai ravie. J'insinue tant que je puis à ses amis, le plus adroitement qu'il m'est possible, que ce seroit le véritable moyen de se raccommoder entièrement, n'y ayant rien qui me soit plus à cœur que le service du maître. Il est entré aujourd'hui en retraite pour se préparer, à ce qu'on dit, pour la fonction qu'il doit faire, comme sous-doyen du sacré collége, d'ouvrir la Porte sainte : cette action est d'un grand exemple. Je ne doute pas que le Père Charonier n'ait eu part à cette résolution.

Puisque vous m'ordonnez, madame, de vous dire mon sentiment sur l'abbé de Vaubrun, je commencerai par vous prier de ne lui jamais rien dire de ce que je vous mande. Je suis persuadée qu'il avertit M. le cardinal de Bouillon de tout ce qu'il sait, et le parti qu'il a pris de ne me plus écrire depuis nos différends fait assez connoître l'entier dévouement qu'il a pour cette Éminence. S'il m'a sacrifiée, quand je puis dire qu'il devoit être de mes amis, il peut bien en sacrifier d'autres. Voilà comme je me crois obligée de parler à la personne que j'aime et que j'honore le plus au monde.

Je ne sais, madame, si vous trouverez du sens dans

cette lettre, ayant été interrompue vingt fois et n'ayant jamais eu tant d'affaires dans la tête.

23. — A LA MÊME.

Rome, 3 mai 1700.

Je comprends si bien tous les embarras que vous devez avoir, madame, que je suis étonnée que vous puissiez trouver du temps à donner à vos amis. Je ne laisse pas d'être en peine quand je ne reçois point de vos nouvelles, parce que je ne puis m'accoutumer à ne pas recevoir des marques de l'honneur de votre amitié.

Vous m'en donnez une bien obligeante, dans votre dernière lettre, en me demandant de quelle manière je désire que vous en usiez avec M. de Noirmoutier sur son mariage. Cette politesse et cette bonté sont dignes de vous. J'y suis d'autant plus sensible, madame, qu'il est bien rare de trouver des amies dont le cœur et l'esprit soient également bons. Vous savez combien je craignois le mariage que mon frère a fait et toutes les raisons que j'ai de ne le pas approuver. J'ai pris néanmoins le parti de ne lui témoigner aucun chagrin; au contraire, je lui ai écrit très-honnêtement, lui marquant que je soumettois ma raison à la sienne et que mes sentiments seroient toujours tels qu'il pouvoit souhaiter pour une personne qu'il avoit cru mériter toute sa tendresse. Le mal étant sans remède, et ne pouvant marquer de la froideur à un frère qui m'a toujours été fort cher et qui mérite, par mille bonnes qualités qu'il a, qu'on ait toutes sortes de complaisances pour lui dans l'état malheureux où il est, j'ai cru que

ce parti étoit le meilleur, d'autant plus que je puis dire qu'il a beaucoup diminué d'amitié pour moi depuis que je lui dis franchement ce que je pensois sur ce mariage lorsque j'étois en France[1]. Que les égards que vous voulez bien avoir pour moi, madame, ne vous empêchent donc point de lui continuer l'honneur de vos bonnes grâces et de lui en donner des marques dans les occasions. Pour finir cet article, il ne me reste plus qu'à vous rendre mille grâces très-humbles d'une attention si obligeante et à vous dire encore que je ne connois que vous et M. le maréchal qui en soyez capables[2].

Je serois bien affligée, madame, de l'accident qu'a eu M. de Guiche, si je ne savois que ces sortes de maux ne sont plus sans remède. Nous avons tant d'exemples en France de gens qui en ont eu et dont la santé n'est pas moins bonne, qu'il me semble qu'il n'y a aucune suite fâcheuse à craindre quand M. le duc de Guiche

[1] Mme des Ursins, depuis le commencement de son séjour à Rome, avait fait deux voyages à Paris. Elle y était en 1687 et en 1695. (V. la *Correspondance inédite de Mabillon et de Montfaucon en Italie*, 3 vol. in-8, 1847, lettres 144 et 146. — V. les *Mémoires de Cosnac*, édition de la Société de l'histoire de France, tome II, p. 453.)

[2] Saint-Simon s'exprime ainsi sur les deux mariages que contracta M. de Noirmoutier : « Pauvre, aveugle, de grande naissance, mais fils d'un duc à brevet qui ne lui avait point laissé de rang, il étoit difficile de rencontrer un mariage avantageux; il ne songea donc qu'à se donner une femme avec un bien médiocre, de qui il pût espérer ce qu'il en cherchoit. Il crut la trouver dans une fille de La Grange, président d'une chambre des requêtes du palais, et il l'épousa au commencement de 1688; mais il la perdit au bout de dix-huit mois, sans enfants. Mme des Ursins cria à la mésalliance, comme si leur mère n'eût pas été Aubry, leur grand'mère Bouhier, et leur arrière-grand-mère Beaune...

voudra bien vivre avec une certaine règle. J'aurois dû me donner l'honneur d'écrire à M[me] la duchesse de Guiche dans cette occasion; mais, comme mon compliment arriveroit hors de saison, je vous supplie seulement, madame, de l'assurer que je m'intéresse comme je dois à tout ce qui la touche, et que je prends un grand plaisir d'entendre tous les François que nous avons ici parler d'eux avec des éloges que l'on donne rarement à des personnes de leur âge.

Vous ne m'avez jamais marqué, madame, si vous aviez eu la bonté de rendre une lettre que je m'étois donné l'honneur d'écrire à M[me] de Maintenon sur la mort de M[me] de Montchevreuil, comme vous me l'aviez conseillé. Je vous l'avois adressée, et M. le cardinal d'Estrées devoit vous rendre ce paquet. Le hasard m'en ayant fait parler hier à son secrétaire, je crains bien, sur ce qu'il me dit, que le voyage de Saint-Claude [1], qu'il fit dans ce temps-là, ne soit cause que ce paquet n'ait été égaré. Ce qui m'en déplairoit davantage, c'est que j'avois adressé à M. le cardinal d'Estrées par le même ordinaire un autre paquet pour M. le marquis de Torcy, dans lequel il y avoit une lettre que j'avois pris

Les mêmes raisons qui l'avaient engagé à ce premier mariage le firent, dix ans après, penser à un second, et de la même espèce. Il épousa donc, en mai 1700, une fille de Duret, seigneur de Chevry, président en la chambre des comptes. Ce mariage outra la princesse des Ursins qui était à Rome, et renouvela leurs précédentes aigreurs. » Tome VIII, p. 163. V. aussi les *Additions* de Saint-Simon à Dangeau, 18 mars 1700.

[1] La belle abbaye de Saint-Claude, en Franche-Comté, était au cardinal d'Estrées. Il s'en démit en faveur de l'abbé d'Estrées, son neveu, à qui le Roi la donna en mars 1701.

la liberté d'écrire au Roi pour le remercier de la permission que Sa Majesté avoit eu la bonté de me donner d'écouter les offres que don Livio me faisoit. Je vous supplie, madame, de me tirer de l'inquiétude où cela me met en prenant la peine d'en parler au ministre.

Je n'ai pu rien conclure avec don Livio. La maladie du pape a premièrement suspendu cette négociation, et ensuite cet homme inconstant s'étant mis en tête d'être cardinal, sans beaucoup d'apparence néanmoins d'y réussir, il a abandonné son premier dessein. Ainsi je n'ai pu tirer de la permission que le Roi m'a donnée d'autre avantage que celui de n'avoir plus de procès pour l'adoption que feu M. le prince des Ursins avoit faite en sa faveur, m'ayant rendu tous les papiers qui regardoient cette affaire et m'ayant demandé une espèce de pardon de la fausse écriture qu'il avoit produite en rote contre moi. Il m'en reste tant d'autres que je n'en suis guère plus soulagée.

Vous aurez bientôt, je crois, la satisfaction de voir M. le cardinal de Bouillon, car il espère que le Roi lui permettra de faire un voyage de six mois en France. Ses meilleurs amis condamnent ici les lettres qu'il a écrites sur l'affaire de Strasbourg[1]. J'ai de la peine à croire qu'il trouve à la cour des gens qui puissent les approuver. Je suis bien étonnée qu'avec autant d'esprit qu'il en a il s'embarque continuellement dans de nouvelles mauvaises affaires. Il accable de caresses M. le cardinal d'Estrées. L'ambassadeur de Venise ne fait pas

[1] On trouvera dans Saint-Simon (*Mémoires*, t. IV, p. 243, édit. Delloye) l'exposition de toute cette affaire.

de même. Comme je ne doute pas que cette Éminence n'envoie à monsieur votre mari un détail de tout ce qui s'est passé jusques à cette heure entre eux, je ne vous en dirai pas davantage. Il est impossible que vous ne connoissiez cet ambassadeur pour un homme superbe, querelleur et qui nie hardiment la vérité quand il croit que cela lui est bon à quelque chose. Je ne saurois lui souffrir l'extravagance qu'il a de vouloir en tout s'égaler aux ambassadeurs de France et d'Espagne. On a bien gâté les ministres de cette république. Je les ai vus autrefois les subalternes de nos ambassadeurs[1].

Nous eûmes avant-hier le plaisir de voir sortir le pape pour la première fois depuis qu'il a été malade. Messieurs nos cardinaux se consolent du temps qu'ils auront à attendre ici un conclave par la satisfaction qu'ils ont de voir vivre un si saint homme.

J'ai celle, madame, de ne pouvoir douter que Sa Sainteté rendra à M. l'archevêque de Paris la justice qu'il mérite. Nous en parlons souvent ensemble, M. Giorri et moi. Le Père Rolet sait aussi combien je suis vive sur ce qui le regarde. De mon côté, je ne saurois trop louer le zèle de ce bon religieux.

Continuez-moi l'honneur de votre amitié. Tant que

[1] « Il arriva un courrier de Rome, que M. le cardinal d'Estrées envoie pour rendre compte au Roi des démêlés que cette Éminence a eus avec le seigneur Érizzo, ambassadeur de Venise : ces démêlés avoient commencé ici en France, du temps qu'Érizzo y étoit ambassadeur (de 1694 à 1697) ; ils ont continué à Rome avec beaucoup d'aigreur de la part de cet ambassadeur, qui, en dernier lieu, a fait un écrit très-offensant contre le cardinal d'Estrées. Il paroît que le Roi approuve la conduite de cette Éminence. » Dangeau, 13 mai 1700.

j'en serai sûre, je supporterai patiemment les embarras où je me trouve, car je n'estime rien tant au monde qu'une amie aussi solide que vous.

Depuis ma lettre écrite, on m'a apporté une écriture faite contre M. le cardinal d'Estrées par l'ambassadeur de Venise, qui est la plus insolente et la plus folle que l'on puisse voir. M. l'ambassadeur a jugé à propos d'en informer le Roi avant que d'y répondre d'une manière ou d'une autre. Je ne doute pas, madame, que vous n'ayez là-dessus une belle vivacité. L'ambassadeur de Venise est condamné ici de tout le monde et se fait fort haïr par ses manières insolentes et extravagantes. Vous verrez bientôt à Paris un nouveau nonce qui est mon ami intime. C'est un homme sincère et très-bon serviteur du Roi. Je supplie M. le maréchal de vouloir bien lui faire l'honneur d'être de ses amis.

24. — A LA MÊME.

Rome, 4 juin 1700.

Quand je puis par ailleurs savoir de vos nouvelles, madame, je n'ai aucune inquiétude de ce que vous ne me faites point l'honneur de m'en donner vous-même. J'admire bien plutôt, lorsque je reçois de vos lettres, qu'ayant tant d'affaires domestiques, vous puissiez trouver le temps d'écrire à vos amis. Il n'y a que vous, madame, qui ayez une assez bonne tête pour cela. Encore ne suffiroit-il pas que vous eussiez plus d'esprit que les autres, si vous n'aviez aussi le meilleur cœur

du monde. M. le cardinal d'Estrées convient de cette vérité avec moi, quoique vous croyiez n'être pas à l'abri des traits malins qui lui échappent quelquefois. Il m'en aura bien donné quelques-uns dans l'occasion et en votre présence, car il me semble qu'il est revenu encore plus mordiquant qu'il ne l'étoit, ou au moins qu'il prend moins de peine à se retenir. Je me suis donné une entière satisfaction en le questionnant sur tout ce qui a rapport à vous, madame, et à toute votre maison, et je n'ai rien appris qui ne m'ait dû faire beaucoup de plaisir.

Vous aurez su sans doute tout ce qui s'est passé entre lui et l'ambassadeur de Venise. Je crois les brutalités de ce dernier arrêtées par la protection éclatante que le Roi a donnée à M. le cardinal d'Estrées. Elle lui a fait mille fois plus d'honneur, à mon sens, que toutes les autres satisfactions qu'il auroit su tirer par une autre voie. Il faut, en vérité, admirer notre roi jusque dans les moindres choses. Cette affaire, qui n'a rien de comparable avec les prodiges qui marquent tous les jours de son règne, lui a peut-être attiré plus de louanges en ce pays-ci qu'aucune autre plus importante, nos ennemis, dans cette occasion, s'étant trouvés d'accord avec nous pour louer sa prudence, sa bonté et une certaine manière de commander qui fait apercevoir sans peine aux autres puissances qu'elles doivent lui obéir et qu'il est le maître.

M. le cardinal de Bouillon est enfin parti après avoir pris tout le temps qu'il a jugé nécessaire pour s'éclaircir s'il pouvoit espérer d'obtenir du pape un bref pour

arriver au décanat[1] quoique absent. Il s'est arrêté à une journée de Rome ou pour se purger véritablement ou pour allonger son voyage. Il passera même par Lorette dans cette vue. Le public en parle différemment selon l'intérêt qu'il prend à ce qui le regarde. Les uns croient qu'il attend une réponse de Sa Majesté et les autres qu'il machine ici quelque chose. Il y en a qui ajoutent qu'ayant la conscience encore plus chargée qu'il ne paroît, il craint de rentrer en France. Aussitôt que sa disgrâce fut publiée, j'envoyai un gentilhomme à Frascati lui témoigner la part que j'y prenois et, pour faire encore plus la belle âme, je lui fis offrir d'y aller moi-même si cela pouvoit lui faire quelque plaisir. N'en auriez-vous pas fait autant, madame? Je ne voulus pas néanmoins faire cette démarche sans consulter auparavant M. l'ambassadeur et messieurs nos cardinaux, qui sont ici mes oracles. Il me fit prier d'attendre qu'il fût de retour en cette ville. J'allai donc le voir aussitôt qu'il fut arrivé, et il m'a rendu une visite deux jours avant qu'il partît. Je le trouvai, à vous parler confidemment, plus piqué qu'affligé, et, si je ne me trompe, tout dépose à le perdre encore davantage. Nous n'entrâmes néanmoins dans aucun détail.

Je ne saurois m'affliger du malheur de l'abbé de Vaubrun[2]. Il m'a donné un exemple trop marqué de son

[1] Il s'agit du décanat du sacré Collége.

[2] Étant une créature du cardinal de Bouillon. « ... Ce vilain et dangereux escargot, dit Saint-Simon se produisit à la cour (par MM. d'Estrées), et chercha à s'y accrocher; il fit une cour basse aux Bouillon, il fut admis chez eux; le cardinal de Bouillon le reconnut bientôt pour ce qu'il étoit. Il lui falloit de tels

mauvais cœur. Si M. le cardinal de Bouillon n'a pas voulu me décréditer à la cour uniquement pour m'empêcher d'être crue si je m'avisois de rendre compte de sa mauvaise conduite, je dois croire que c'est l'abbé de Vaubrun qui m'a brouillée avec lui par de faux rapports.

Vous avez donc toujours envie, madame, de marier une de mesdemoiselles vos filles en ce pays-ci. Je n'ai pu parler encore à M. le cardinal d'Estrées depuis qu'il m'a lu l'article de votre dernière lettre que vous lui écriviez sur ce sujet. Je ne croyois pas qu'il vous en restât d'autres à marier, celle que vous destiniez à M. de Donzi[1] étant établie. S'il ne se présente rien ici, je veux voir si je ne trouverois rien d'aussi bon à Naples, où j'ai beaucoup d'amis. Il y a de très-grands seigneurs, et nous sommes dans une conjoncture qui pourroit leur faire envisager comme une chose avantageuse pour eux de prendre de grandes alliances en France. Je ferai envisager d'un autre côté autant qu'il me sera possible à M. le cardinal de Coislin[2] l'autre vue dont vous me par-

pions pour jeter en avant; il se trouva son espion, son agent, son correspondant dans toute sa conduite à Rome, et d'un coup de pied (lors de la disgrâce du cardinal) il fut chassé. » Tome V, page 4, édition Delloye.

[1] M. de Donzi, fils du duc de Nevers, et qui épousa en 1709 une fille de Spinola, lieutenant général des armées d'Espagne. Il prit en se mariant le titre de prince de Vergagne; le public, n'approuvant pas sa vie, l'appela *prince de Vergogne*. (V. Saint-Simon, t. XIII, p. 78, édition Delloye.)

[2] Saint-Simon fait bien connaître ce vertueux évêque d'Orléans : « ... De beaux yeux avec un air de candeur, de bénignité, de vertu qui captivait en le voyant, et qui touchait bien davantage en le connaissant... Il avoit passé sa vie à la cour.

lez ; mais il me semble que c'est dans le pays où vous êtes qu'il faut principalement agir.

Notre saint pape se porte toujours, grâces à Dieu, de mieux en mieux. Il a fort bien pris l'affaire du cardinal de Bouillon, quoique les amis de celui-ci, qu'on peut dire les ennemis de la France, aient travaillé à lui faire croire que l'autorité de l'Église y étoit intéressée. Le prince de Belveder, Napolitain, son parent et mon ami intime, lui en ayant parlé parce que je l'en avois prié, Sa Sainteté lui dit que notre roi étoit un prince équitable et judicieux qui savoit récompenser et punir ses bons et ses mauvais sujets.

Il ne tiendra pas à moi, comme vous pouvez croire, que MM. les cardinaux d'Estrées et de Janson ne soient dans une parfaite union. L'intérêt du Roi, le leur propre et le mien s'y rencontrent également. Le zèle pour le service du maître et la prudence de ces messieurs me font espérer que les choses iront comme nous pouvons désirer, surtout tant que nous aurons un ambassadeur aussi passionné qu'est M. le prince de Monaco pour la gloire de Sa Majesté; mais, comme l'envie seule de se distinguer par ses services peut leur donner de la jalousie l'un contre l'autre, il seroit bon qu'on travaillât en France à leur faire connaître que les choses qu'ils font de concert sont bien plus agréables au Roi que de plus grands services qu'ils pourroient rendre séparément

Mais sa jeunesse y avoit été si pure qu'elle étoit non-seulement demeurée sans soupçon, mais que jeunes et vieux n'osoient dire devant lui une parole trop libre, et cependant le recherchoient tous... » II, 115.

l'un de l'autre, et que les amis communs leur fissent connoître en leur écrivant qu'ils se font valoir l'un et l'autre dans les lettres qu'ils font pour la cour. Ceci ne doit être que pour vous, madame, qui en saurez faire un bon usage.

M. le cardinal d'Estrées a su que Mme de Maintenon était entrée avec bonté dans l'affaire qu'il a eue avec l'ambassadeur de Venise. Cela lui a fait un si grand plaisir que j'ai été étonnée qu'il y eût tant de place de reste dans son cœur quand il paroissoit si fort rempli des marques glorieuses et obligeantes que le Roi lui a données de son estime.

M. le cardinal de Coislin m'ayant interrompue dans ce moment en entrant dans ma chambre, je lui ai dit que je vous écrivois. Il m'a priée, madame, de vous assurer qu'il vous aime de tout son cœur, quoique vous soyez assez folle quelquefois; ce sont ses propres termes, que je n'ai point voulu adoucir, trouvant dans cette familiarité une preuve très-forte de l'amitié qui est entre vous. C'est en vérité le plus honnête et le meilleur homme du monde. S'il parloit italien, je crois qu'on le feroit pape, tant il a l'estime de tout le monde. Il fait ici une dépense très-grande. Je finis malgré moi cette lettre déjà trop longue, parce que j'aurois mille autres choses à vous dire. Continuez-moi toujours, madame, l'honneur de votre amitié. Si je ne le mérite pas, en vérité ce n'est pas ma faute, car je défie qu'on puisse vous aimer aussi tendrement et aussi respectueusement que je fais.

Vous voulez bien que j'assure M. le maréchal qu'il

partage ces sentiments avec vous. J'ai eu de la joie que le livre intitulé *le Problème* ait été traité comme il méritoit[1]. Nous allons perdre le cardinal Maidalchini qui est presque à l'agonie. Cela hâtera très-assurément la promotion de M. l'archevêque de Paris, et fera que j'aurai l'honneur et le plaisir de le voir ici bientôt.

25. — A LA MÊME.

Rome, 15 juin 1700.

Avec la bonne tête que je vous connois, madame, vous n'avez point assez de vos affaires; il faut encore, s'il vous plaît, que je vous supplie d'entrer dans les miennes. Il m'est venu une pensée un peu hardie que je prétends soumettre néanmoins à votre jugement, avec la résolution de la condamner moi-même si vous ne l'approuvez pas. M. le cardinal Maidalchini mourut hier, et, par sa mort, il revient au Roi une pension de dix-huit mille francs qu'il avoit la bonté de lui donner. J'ai cru, madame, que je devois profiter de cette occasion pour supplier très-humblement Sa Majesté de vouloir bien augmenter la mienne[2]. Je prends

[1] Publication anonyme du docteur Boileau, et dirigée contre M. de Noailles, l'archevêque de Paris. Elle avait paru en 1699. Le livre fut, par arrêt du Parlement, condamné et brûlé.

[2] Mme des Ursins avait obtenu une pension du Roi en 1699, en récompense de son habile conduite avec le cardinal Porto-Carrero, à Rome, relativement aux vues de Louis XIV sur la succession d'Espagne. C'est un curieux épisode diplomatique que M. Combes a bien mis en lumière, page 25. — On trouvera dans les *Mémoires* de Cosnac, publiés par la Société de l'Histoire de France, tome II, p. 453, une *lettre au Roi* rédigée et présentée par lui vers la fin de 1695, pour faire obtenir à la duchesse de Bracciano une pension dès cette époque.

donc la liberté de lui écrire, et je supplie en même temps Mme de Maintenon de vouloir bien m'accorder ses bons offices. Je vous adresse, madame, ces deux lettres pour les rendre si vous jugez à propos, ou pour les brûler si vous croyez le moins du monde que ma demande puisse déplaire au Roi. Quand vous aurez fait vos réflexions, je vous supplie de communiquer cette lettre à M. le marquis de Torcy, qui vous dira son sentiment aussi, et que vous trouverez encore plus disposé à me faire plaisir que vous ne vous l'êtes imaginé sur les choses obligeantes que vous me marquez qu'il vous a dites sur mon sujet.

Vous le prierez de ma part, s'il vous plaît, madame, de vouloir bien présenter ma lettre au Roi, à moins que Mme de Maintenon, à qui je n'ose demander cette grâce, ne voulût elle-même me donner cette marque de la bonté dont elle m'honore. Je suppose, madame, que vous en parlerez ensuite à cette généreuse amie, et que vous lui direz que je ne veux rien faire sans son conseil et sans être assurée de son secours. Tout ceci, madame, n'est pas pour vous donner une direction; vous avez plus d'esprit que moi, vous êtes plus sage, et, étant sur les lieux, vous savez mieux ce qu'il convient de faire. C'est seulement pour rendre ce que je dois à M. le marquis de Torcy, et pour faire voir à Mme de Maintenon que je ne me souviens point d'avoir jamais obtenu de grâces du Roi qu'elle n'ait eu la bonté d'y contribuer par ses bons offices.

Les raisons qui m'obligent à demander celle-ci est le peu de bien que j'ai et l'utilité dont je crois qu'il se-

roit au Roi que j'en eusse davantage. Vous aurez de la peine à croire, madame, que mon revenu consiste en dix-sept mille livres de rente, si je ne vous fais le petit détail que voici :

Jusqu'à présent, je ne tire aucun autre avantage de la succession de feu M. le prince des Ursins que de me servir des meubles et de faire exercer la justice dans les fiefs qu'il m'a laissés. Une partie du revenu s'emploie à payer des pensions viagères à une sœur religieuse qui vit encore et à quelques enfants légitimés qui restent de sa maison. Le reste se donne aux créanciers et sert ou pour les frais que demande une centaine de procès que j'ai, ou pour payer les gens qui me sont nécessaires pour administrer cette succession. Ainsi je ne jouis proprement que de ce que je puis tirer de France; et encore très-souvent je m'en sers dans mes procès, parce qu'on ne me passe point en ligne de compte les présents et les libéralités que je suis obligée de faire.

Voici quel est le bien que j'ai en France : Le Roi, comme vous savez, madame, me donne une pension de dix mille livres; la maison de Chalais me doit aussi dix mille livres, et Noirmoutier m'en rapporte, tous frais faits, quatorze mille, ce qui devroit faire trente-quatre mille livres de rentes. Des dix mille francs que me doivent MM. de Chalais, il y en a deux qui sont assignés sur la maison de Grandpré, dont je n'ai pu tirer un sou depuis douze ans à cause des lettres d'État. De huit autres, quand j'en tire cinq mille cinq cents livres par an, c'est beaucoup, le mauvais état des affaires de ces messieurs ne leur permettant pas de faire davantage.

Sur les quatorze mille livres de Noirmoutier, je paye à mes frères et aux enfants de mes sœurs quatre mille livres de rentes pour leur légitime que j'ai été obligée de rapporter. Quand je partis de France, elle devoit être réglée à soixante mille francs; depuis mon départ, ils ont trouvé le moyen de l'augmenter jusqu'à quatre-vingt. Je paye à M. de Noirmoutier pour de l'argent qu'il me prêta lorsque j'achetai cette terre, et à d'autres créanciers de ma maison deux mille cinq cents livres. Je paye outre cela mille livres que je dois pour des pensions à de vieux domestiques de ma mère ou que je donne à de pauvres demoiselles qui m'ont servie, et enfin la direction des affaires de ma maison n'étant pas encore finie, j'en suis toutes les années au moins pour mille autres livres de frais. Ainsi il ne me reste de cet article que cinq mille cinq cents livres qui, jointes aux cinq mille cinq cents effectives de la maison de Chalais et aux dix mille de la pension du Roi, ne font que vingt-un mille livres de rentes, dont le change m'emporte encore près d'un cinquième, de sorte que je ne puis compter au plus que sur les dix-sept mille livres que je dis. C'est un bien, madame, qui auroit dû faire beaucoup plus de pitié que d'envie à M. le cardinal de Bouillon, et qui ne convient guère à la première princesse de Rome, née sujette d'un grand roi comme le nôtre. Toute pauvre que je suis, j'ai assez de fierté pour que vous soyez la seule à qui je veuille découvrir mon indigence, et je réussis si bien à la cacher aux autres qu'il n'y a personne à Rome qui ne croie, à la figure que j'y fais, que je n'aie vingt mille écus à dépenser par an.

Si cela ne me menoit pas trop loin, je vous dirois en quoi consiste ma maison, et, tout habile que vous soyez, ou vous admireriez mon industrie ou vous diriez que je m'abîme.

Je n'aurai guère plus de peine à vous persuader, madame, qu'il seroit utile au service du Roi que je fusse plus riche. On admireroit premièrement sa générosité si j'étois en état, par ses grâces, de faire une dépense qui pût rendre ma maison encore agréable. Mais ce qu'il y a de plus solide, c'est que ma maison est la seule françoise qui soit ouverte au public. M. l'ambassadeur et messieurs nos cardinaux tiennent de grandes tables. Cela est bon pour les François ou tout au plus pour quelques Italiens qui sont attachés à la France, car les autres n'y vont point. Les jours que je ne donne pas à mes affaires, j'ai le soir une centaine de personnes chez moi de toutes sortes de nations qui y viennent avec liberté, parce que c'est la coutume, et que les spéculatifs ne subtilisent point sur de simples devoirs qu'il semble qu'on me rend. C'est dans ces assemblées où on peut parler à des gens qu'il seroit difficile de voir ailleurs, et surtout dans ces temps-ci, où l'intérêt du Roi est de ménager les Napolitains, qui n'osent aller dans aucune autre maison françoise. Il y a déjà trois ou quatre des plus grands seigneurs dans ce pays-là qui m'ont dit d'eux-mêmes qu'ils s'adresseroient à moi s'ils avoient jamais quelque chose à traiter avec la France, parce que j'ai du crédit parmi eux, et qu'ils sont aussi de mes parents. Vous avouerez, madame, que leur confiance augmenteroit beaucoup, et je crois que M. de Torcy le

trouvera aussi, si le Roi, par quelque grâce éclatante, comme seroit celle de me donner une pension plus forte, faisoit connoître qu'il a non-seulement de la bonté pour moi, mais qu'il m'honore encore de son estime.

Étant difficile de tout dire dans une lettre, madame, je vous supplie de représenter ce que j'ai l'honneur de communiquer dans celle-ci à Mme de Maintenon. Témoignez-lui surtout, s'il vous plaît, que, comme je ne présume point assez de moi-même pour espérer que le Roi veuille me faire des grâces par rapport à l'utilité dont il croiroit que je pourrois lui être, ce sera d'elle absolument de qui je croirai tenir toutes celles dont il plaira à Sa Majesté de m'honorer. Pour vous, madame, à qui je laisse toute la direction de cette affaire, vous connoissez assez par là combien je crois la mériter par la véritable tendresse que j'ai pour vous.

Je voudrois savoir qui de vous ou de M. le maréchal souhaitera davantage que cette affaire réussisse. Ne sera-t-il point un peu jaloux que je me sois adressée à vous plutôt qu'à lui?

26. — A LA MÊME.

Rome, 3 août 1700.

Vous me permettrez bien au moins cette fois-ci, madame, de vous rendre mille grâces très-humbles et de dire combien je suis pénétrée de la manière obligeante avec laquelle vous êtes entrée dans la dernière affaire que je me suis donné l'honneur de vous recommander. M. le marquis de Torcy ne pouvoit être mieux

informé ni répondre plus à propos sur les difficultés qu'il a rencontrées. Je lui écris cet ordinaire quelque chose de plus. S'il trouve occasion de s'en servir et que cela soit soutenu des bons offices de votre généreuse amie, j'espère, madame, que le Roi ne me refusera pas la grâce que je lui demande, et que je vous aurai encore l'obligation du bien qu'il lui plaira de me faire.

J'ai été étonnée, je vous l'avoue, de la réputation que j'ai d'être fort riche. Il est vrai que je tâche ici à persuader que j'ai beaucoup de biens en France, parce que cela est nécessaire pour détromper ceux contre qui je plaide, qui croient qu'à la longue, toutes mes ressources manquant, je serai obligée de tout abandonner; mais je ne pensois pas que cet artifice pût valoir au delà des monts, où l'on ne sait que trop que je n'aurois pu subsister sans la pension que le Roi me donne. Pendant qu'on me croit riche en France des biens que je tire d'Italie, et en Italie de ceux que j'ai en France, j'éprouve malheureusement que c'est un triste état que d'être riche seulement dans l'opinion des autres. Je vous laisse le soin, madame, de m'en tirer. Vous avez commencé à y travailler, vous saurez bien en venir à bout.

On voit présentement à la cour de quoi est capable M. le cardinal de Bouillon. Ceux qui le connoissent à fond sont persuadés qu'il poussera sa désobéissance encore plus loin. Pour moi, je ne sais ce qu'il fera, car il ne m'entre pas dans la tête qu'un sujet comblé de bienfaits par son Roi puisse se noircir à ce point-là, et, d'un autre côté, je crois celui-ci capable de tout. Les malintentionnés pour la France lui donnent des conseils

qui achèvent de lui renverser la cervelle. Son mauvais cœur le porte à les suivre bien plutôt que ceux que pourrait lui donner M. l'ambassadeur ou MM. les cardinaux françois, à qui il n'en demande pas, parce qu'il sait bien qu'ils ne flatteroient pas sa vanité.

La maladie du pape a retardé le consistoire dans lequel il devoit se faire connoître doyen du sacré collége. Cet incident donnera au courrier que M. le prince de Monaco a dépêché au Roi tout le temps d'apporter les ordres de Sa Majesté sur cette belle affaire.

Il m'oblige aussi à vous parler encore une fois, madame, du logement que j'ai déjà offert à M. le cardinal de Noailles, et sur lequel vous ne me faites point de réponse. M. le cardinal d'Estrées me dit hier qu'il lui a fait offrir aussi par monsieur son neveu de le loger. Voilà un conflit de juridiction qui apparemment tournera mal pour moi, madame, si vous ne vous en mêlez. Je ne vous demande pas néanmoins de soutenir opiniâtrément mes intérêts. Je suis accoutumée à céder aux cardinaux et, de plus, quand je me propose de loger M. le cardinal de Noailles, c'est uniquement pour lui faire plaisir que je le fais et non pour l'embarrasser. Il me suffit que vous sachiez, madame, que je souhaiterois passionnément d'avoir cet honneur et que monsieur votre beau-frère seroit chez moi avec une entière liberté sans m'incommoder le moins du monde.

Je serois tentée, madame, de vous faire un long article sur toutes les obligations que je vous ai et à M. le maréchal; mais vous ne me le pardonneriez pas, et, en vérité, tout ce que je pourrois vous dire n'ap-

procheroit pas de la reconnoissance que j'en ai, ni de la tendresse et de l'attachement que j'ai pour vous.

Le pape est assez mal pour que nous puissions craindre de le perdre. Ce serait craindre un grand malheur pour la France dans les conjonctures présentes.

27. — A LA MÊME.

Rome, 27 décembre 1700.

Puisqu'il doit partir un courrier extraordinaire ce soir, je vais, madame, faire réponse à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 16 de ce mois, et que l'on vient de m'apporter dans ce moment. Elle vous sera rendue bien plus tôt que si je la donnois à M. l'abbé d'Estrées ou à Lantivaux, quoique M. le cardinal de Noailles n'attende plus qu'un consistoire pour partir et que nous puissions craindre de le perdre lundi prochain. Je ne saurois vous dire, madame, combien je suis contente de lui, ni l'estime qu'il s'est acquise dans notre cour par ses manières honnêtes et par cette grande probité que l'on reconnoît qui règle toutes ses actions. Nous ne l'avons pas possédé assez longtemps pour que j'aie pu mériter par moi-même l'honneur de son amitié. C'est à celle dont il sait que vous m'honorez que je dois les choses obligeantes qu'il vous écrit sur mon sujet, et je me sens obligée par cette raison à vous supplier, madame, lorsqu'il sera en France, de soutenir votre ouvrage.

Après le portrait qu'il vous a fait du pape, je ne devois pas hasarder de vous en faire un autre. Cependant,

comme vous voulez être obéie en tout, je vous dirai franchement ce qu'il m'a toujours paru du cardinal Albane et l'idée que je me fais de ce pontificat. Je l'ai trouvé, dans les visites qu'il m'a faites, homme de beaucoup d'esprit, fort adroit, complaisant et d'une conversation très-agréable. J'ai quelquefois eu besoin de lui, ou pour mes affaires propres ou pour celles de mes amis. J'en ai tiré ce que j'ai souhaité, et cela s'est passé d'une manière qui me fait espérer qu'il me fera encore les grâces qu'il pourra, à moins que, devenu plus timide depuis son exaltation, il ne soit aussi plus retenu à agir par lui-même. Je sais qu'il étoit charitable, bon ami, et qu'il ne faisoit de mal à personne. Malgré cela, le public l'estimoit artificieux, un donneur de belles paroles et point du tout effectif. Peut-être cela venoit-il de ce que, recevant également bien tous ceux qui recouroient à lui pour un même emploi et favorisant ensuite celui pour qui il voyoit que le défunt pape inclinoit davantage, le nombre de ceux qui ne pouvoient obtenir ce qu'il falloit donner à un seul étoit bien plus grand que celui des gens qui recevoient des grâces par son moyen. Il a toujours été ami de nos ennemis; on peut répondre qu'il l'étoit aussi de nos amis, mais ses plus intimes sont Casoni et Fabroni, lesquels sont tous dévoués à la maison d'Autriche. M. le cardinal de Bouillon est aussi fort bien avec lui; cependant, comme sans doute il ne le gouvernera pas, tout ce qu'on en peut craindre, c'est que Sa Sainteté ne demande trop vivement au Roi qu'il lui accorde la jouissance de ses bénéfices. Je ne crois pas qu'il ait eu

jusqu'à présent l'idée qu'on doit avoir de notre Roi, et certainement il faut qu'il travaille beaucoup avant que d'être propre à gouverner, sa naissance ni ses emplois n'ayant pu lui donner cet esprit de supériorité qui est nécessaire à un prince, ni cet esprit décisif qu'un homme sage n'acquiert qu'après une longue expérience. On me fit voir pendant le conclave un bref latin qu'il fit pour messieurs les chefs d'ordres, à la prière de M. le cardinal de Bouillon, sur un certain billet qu'on attribuoit faussement au prince Vaïni. Après me l'être fait expliquer en françois, je fus étonnée qu'un homme de jugement pût écrire de la sorte, et c'est une des choses qui me font avancer que ses idées ne me paroissent pas assez répondre à la haute estime ou, pour mieux dire, à l'admiration que notre Roi mérite par tant de vertus qui le rendent inimitable. Dans le commencement de son règne il sera très-lent à prendre un parti. La crainte de mal faire le rendra toujours incertain dans ses résolutions, et quoique je le croie plus porté pour l'Empereur que pour la France, je suis persuadée que son peu d'expérience le retiendra bien autant que son inclination à entrer dans la ligue qu'on lui propose pour le salut de l'Italie. Il fera beaucoup valoir les plus petites grâces qu'il voudra accorder au Roi. Notre clergé le trouvera souvent contraire dans ses opinions. Les Jésuites seront favorisés dans les choses qui ne sont pas essentielles et dans une affaire douteuse. Les Allemands l'emporteront toujours sur la France, si l'étroite union qui doit être dorénavant entre nous et les Espagnols n'arrête pas son inclination. Voilà, madame, tout ce

que je puis vous dire du pape quant à présent. Bien que ce portrait ne lui soit point désavantageux, je crois néanmoins que les anciens cardinaux françois qui dirigeoient et conduisoient les jeunes dans le conclave n'auroient pas concouru à son élection, quoiqu'ils en puissent dire, s'ils n'y avoient été forcés par nos ennemis et par la crainte qu'ils avoient qu'on leur donnât un sujet moins agréable. Son âge de cinquante et un ans devoit être une exclusion insurmontable à notre égard, car mon sentiment est qu'il vaudroit mieux avoir un pape médiocrement bon François, mais vieux, qu'un si jeune, quoique assez bien disposé pour la France. Je soutiendrois mon opinion par des raisons qui n'ont point de réplique; mais, madame, vous ne vous souciez guère de les savoir, ni moi aussi de faire ces grands raisonnements de politique; outre que j'ai encore à vous entretenir d'une autre affaire qui me tient bien davantage au cœur, quand j'aurai eu l'honneur de vous dire comment je suis avec M. le cardinal de Bouillon et avec Mme Albane. Cette dame ne faisoit qu'une très-petite figure à Rome; ainsi je ne lui ai jamais parlé que dans quelque église où, s'étant trouvée auprès de moi, je lui ai fait des honnêtetés. Le pape ne la considère que parce qu'elle est sa belle-sœur; il a même eu de fréquentes occasions de n'être pas content de sa conduite. Son mari, qui est fort bon homme et à qui j'ai parlé plus souvent, a eu beaucoup à souffrir avec elle, sa tête n'étant pas des plus solides. Je ne sais, madame, ce que vous en voulez faire, mais à tout hasard je puis vous assurer que j'aurai auprès d'elle telle habitude que je

voudrai, si cela vous est bon à quelque chose. Quant à M. le cardinal de Bouillon, je n'ai nullement entendu parler de lui, ni lui de moi, que je sache, depuis que M. l'ambassadeur l'a mis à l'interdiction. Lorsqu'il eut l'ordre de se rendre à Clugny[1], j'allai le voir, et il me rendit ensuite une visite. Depuis nous n'avons eu aucun commerce ensemble. Je ne crois pas qu'il m'aime beaucoup, puisqu'il m'a fait tant de mal dans le temps que je recherchois son amitié.

La grande affaire dont je veux vous parler, madame, regarde le mariage du roi d'Espagne, et une vue pour moi en cas qu'il se fasse avec Mme la princesse de Savoie[2]. Aussitôt que je sus la résolution du Roi d'accepter

[1] « Le courrier qui vient d'apporter les dernières lettres d'Italie a rencontré à deux journées de Rome celui qui porte au cardinal de Bouillon l'ordre de s'en aller en exil dans ses terres de Bourgogne. » Dangeau, 13 mai 1700.—Clugny ou Cluny était, comme on sait, une riche abbaye de cette province, dans le département de Saône-et-Loire. — Nous avons indiqué déjà les deux causes de la disgrâce du cardinal de Bouillon. Il n'avait pas agi dans la condamnation du livre des *Maximes des Saints* avec la vivacité que portaient ses instructions, et d'autre part il ne s'était pas donné assez de mouvement pour le bref d'éligibilité de l'abbé de Soubise à l'évêché de Strasbourg.

[2] Ce fut en effet cette princesse qui épousa Philippe V. Marie-Louise de Savoie, fille cadette de Victor Amédée II, duc de Savoie, et d'Anne d'Orléans, fille de Philippe d'Orléans et d'Henriette d'Angleterre, fut mariée le 11 septembre 1701. Sa sœur aînée, Marie-Adélaïde, avait épousé en 1696 le duc de Bourgogne. On se rappelle le charmant portrait que Saint-Simon a tracé de la duchesse de Bourgogne. Sa sœur n'était guère moins bien douée : « ... Un bon esprit, dit Saint-Simon (VII, 91), sage, ferme, suivi, capable de conseil et de contrainte, et qui, déployé et plus formé dans les suites, montra une constance et un courage que la douceur et les grâces naturelles de ce même esprit relevèrent

le testament, je songeai que l'intérêt de la France étoit principalement de détruire en Espagne le parti qui reste affectionné à l'Empereur, et par conséquent, qu'il falloit éviter d'y introduire une Allemande, à qui il seroit aisé d'acquérir de nouvelles créatures et de conserver les anciennes par le crédit qu'ont ordinairement les reines dans ce royaume. J'en parlai à messieurs nos cardinaux, qui approuvèrent mon raisonnement. M. l'ambassadeur d'Espagne vint me voir deux jours après. Nous traitâmes à fond cette matière. Il me dit d'abord qu'en prenant la fille de l'Empereur, ce seroit peut-être le moyen d'adoucir la cour de Vienne et de conserver le repos de la chrétienté; mais ayant fait de sages réflexions, il convint avec moi, que le premier intérêt de la cour d'Espagne étoit de renoncer absolument à toutes autres liaisons pour mériter davantage l'amitié et la confiance de notre Roi. Le cardinal de Giudice[1] et les auditeurs de Rote espagnols m'ayant vue

infiniment. A tout ce que j'en ai ouï dire en France, et surtout en Espagne, elle avoit tout ce qu'il falloit pour être adorée; aussi en devint-elle la divinité. L'affection des Espagnols, qui seule et plus d'une fois a conservé la couronne à Philippe V, fut, en la plus grande partie, due à cette reine dont ils sont encore idolâtres, dont ils ne se souviennent qu'avec larmes, je dis seigneurs, dames, militaires, peuple, et après tant d'années qu'ils l'ont perdue ils ne se peuvent encore consoler. » Louville confirme ce témoignage (*Mémoires secrets*, t. I, p. 205) : « Marie-Louise de Savoie, âgée de treize ans lors de son mariage, était déjà une souveraine véritable. Grâces, esprit, discernement profond, rien ne lui manquoit. Sa taille noble quoique petite, parfaitement formée, et relevée par une blancheur éclatante, par la plus vive, la plus douce physionomie, annonçoit à la fois et paroit de mille charmes le mérite dont elle étoit douée... »

[1] François Giudice, quatrième fils de Nicolas Giudice, premier

depuis, ils m'ont témoigné une aversion infinie pour l'archiduchesse, jusqu'à me dire que ce mariage les faisoit retomber dans leur premier malheur et qu'ils ne croyoient pas même qu'il y eût de la sûreté à livrer leur roi à ces sortes de femmes. Je conjecture de toutes ces choses que Mme la duchesse de Bourgogne aura la satisfaction de voir madame sa sœur reine de cette grande monarchie, et, comme il faut une dame titrée pour conduire cette jeune princesse, je vous supplie de m'offrir, madame, avant que le Roi jette les yeux sur quelque autre. J'ose dire être plus propre que qui que ce soit pour cet emploi par le grand nombre d'amis que j'ai en ce pays-là et par l'avantage que j'ai d'être grande d'Espagne, ce qui lèveroit les difficultés qu'une autre rencontreroit pour les traitements. Je parle, outre cela, espagnol, et je suis sûre d'ailleurs que ce choix plairoit à toute la nation de laquelle je puis me vanter d'avoir toujours été aimée et estimée. Mon dessein seroit, madame, d'aller jusqu'à Madrid, d'y demeurer tant qu'il plairoit au Roi, et de venir ensuite à la cour rendre compte à Sa Majesté de mon voyage. S'il n'étoit question que d'accompagner la Reine jusqu'à la fron-

prince de Cellamare et duc de Giovenazzo, naquit à Naples le 7 décembre 1647. Il fut créé cardinal-diacre par Alexandre VIII le 13 février 1690. Le roi d'Espagne Charles II le fit son ambassadeur à Rome après le départ du duc de Medina Celi. En octobre 1699, il fut déclaré protecteur des affaires du royaume de Sicile à Rome. En décembre 1701, Philippe V le nomma vice-roi de Sicile par intérim, puis archevêque de Montréal dans le même royaume. Le Pape ayant reconnu l'archiduc Charles, il dut quitter Rome le 13 avril 1709 et se retira à Gênes. Vers la fin de 1710 il fut nommé grand inquisiteur général d'Espagne.

tière, je ne penserois pas à cet emploi, car ce qui me le fait désirer principalement, après le service du Roi qui passe chez moi avant toute chose, c'est l'envie que j'ai de solliciter moi-même à la cour de Madrid des affaires considérables que j'ai dans le royaume de Naples. Je serois bien aise aussi d'y voir mes amis, et entre autres M. le cardinal Porto Carrero avec qui je chercherois les moyens de marier en ce pays-là une douzaine de mesdemoiselles vos filles[1]. Vous devez savoir, madame, que je compte sur lui presque aussi solidement en Espagne que je puis compter sur vous en France. L'amitié qu'il a pour moi va jusqu'à m'envoyer quelquefois des présents de ce qu'il y a de plus rare dans son pays, et il n'y a que huit jours qu'on m'en a apporté un de sa part assez galant et assez magnifique pour être présenté à une reine. Jugez après cela si je ne

[1] Don Louis-Emmanuel-Fernandez Boccanegra, cardinal Porto Carrero, promu par Clément IX en 1639, à trente-huit ans, issu de la famille génoise des Boccanegra depuis longtemps établie en Espagne, était dès le règne de Charles II à la tête du conseil comme cardinal, archevêque de Tolède, primat et chancelier des Espagnes, et diocésain de Madrid. Il eut beaucoup de part à l'heureuse issue de l'affaire de la succession d'Espagne pour la France. « C'étoit un grand homme tout blanc, assez gros, de bonne mine, avec un air vénérable et toute sa figure noble et majestueuse ; honnête, poli, franc, libre, parlant vite, avec beaucoup de probité, de grandeur, de noblesse ; le sens bon et droit, avec un esprit et une capacité fort médiocres, une opiniâtreté entêtée, assez politique, excellent ami, ennemi implacable, un grand amour pour sa maison et ses parents, et voulant tout faire et tout gouverner, ardent en tout ce qu'il vouloit, et, sur le tout, dévot, haut et glorieux. » (Saint-Simon, V, 46.) — Tout-puissant en Espagne avant l'arrivée de Mme des Ursins, il se vit supplanté par elle, et mourut à Madrid le 14 septembre 1709.

ferois pas la pluie et le beau temps en cette cour et si c'est avec trop de vanité que je vous y offre mes services. Je n'ai pas cru pouvoir vous engager à entrer dans cette affaire, madame, qu'en vous y faisant trouver un gros intérêt, car j'appréhende que vous ne soyez très-lasse de vous employer pour moi. M. le cardinal de Noailles, à qui j'ai communiqué cette vue, vous réchauffera encore s'il est besoin. Ainsi vous serez la seule personne sur qui j'appuierai toute la conduite de cette affaire.

J'aurois mille choses à vous dire, mais, en vérité, cette lettre est trop longue. M. le prince de Monaco a été fort mal tous ces jours-ci. Son dessein, autant que je puis voir, est de rester ici seulement le temps de son ambassade, qui doit durer encore six mois. Je ne suis point contente de la manière dont on l'a traité à la cour, dans l'affaire de Vaïni[1] ; ou l'on y connoît peu

[1] « ... Il étoit arrivé, dit Saint-Simon, V, 91, c. 84, une aventure assez désagréable à Rome pour ce beau M. Vaïni, à qui la bassesse de donner l'*altesse* au cardinal de Bouillon avoit valu l'ordre... Ses affaires délabrées étoient en prise à des créanciers de mauvaise humeur qui lui lâchèrent des sbires aux trousses, n'osant pas trop faire exécuter ses meubles parce que les armes du Roi étoient sur la porte de son palais... Vaïni, attaqué, battit en retraite et fut poursuivi jusque chez lui, où M. de Monaco, averti de cette bagarre, accourut lui-même, et dit au commandant des sbires de se retirer d'un palais qui n'étoit plus celui de Vaïni, mais le sien à lui ambassadeur puisqu'il y étoit présent... Quelques sbires n'obéissant pas, des gentilshommes de la suite de M. de Monaco les chassèrent à coups d'épée... Les sbires firent une décharge qui blessa quelques domestiques de M. de Monaco et qui blessa à mort le gentilhomme sur lequel il s'appuyoit, qui tomba, et l'ambassadeur sur lui. Cela fit grand bruit dans Rome et peu d'honneur à M. de Monaco, qui se commit là fort mal à

le mauvais cœur de ces gens-ci, ou messieurs nos cardinaux l'ont mal servi. Hors de quitter les États du pape, ce que je n'aurois pas voulu qu'il eût fait pour ne pas mettre le Roi dans de trop grands engagements, je ne crois pas qu'on puisse avoir une plus sage conduite que celle qu'il a eue dans toute cette malheureuse affaire. Le Roi, d'ailleurs, n'aura jamais un meilleur sujet que lui. On pouvoit, ce me semble, user de clémence et ménager son honneur tout ensemble. Le pape et les cardinaux trembloient de peur que le Roi ne voulût les plus grandes satisfactions. Depuis qu'ils ont su que Sa Majesté avoit la bonté de ne rien demander, ils ne lui ont pas fait la moindre honnêteté; au contraire, on tient ici des discours impertinents, pendant que le nonce à Versailles fait des soumissions qui ne consistent que dans des paroles qu'ils peuvent désavouer s'ils veulent.

Je recommence insensiblement une autre lettre. Il est donc mieux, madame, que je finisse, en vous assurant que je vous honore plus que personne au monde et que je vous aime autant qu'une amie aussi aimable que vous le peut être.

propos en personne avec des canailles et pour ce Vaïni... Il fut là fort tiraillé même par son cordon bleu. M. de Monaco, mécontent de la lenteur du sacré collége sur cette affaire, sortit de Rome avec éclat, sur quoi les trois chefs d'ordre qui se trouvèrent de jour... écrivirent au roi pour lui demander pardon au nom du sacré collége, et quelle justice et satisfaction il lui plaisoit prescrire. Le roi, content de la soumission, les en laissa les maîtres, et manda au cardinal d'Estrées qu'il vouloit qu'on fît grâce si on en condamnoit quelqu'un à mort. »

Vous me sauriez bien mauvais gré, madame, si je m'étois donné l'honneur de vous écrire cette longue lettre de ma main; aussi ne l'ai-je voulu faire, de peur de vous déplaire[1].

28. — A LA MÊME.

Rome, janvier 1701.

Je n'ose pas, madame, laisser passer deux ordinaires de suite sans vous parler de mon affaire; mais comme je n'ai rien de nouveau à vous apprendre, je me donnerai seulement l'honneur de vous communiquer quelques réflexions que j'ai faites. Il est certain que le succès de tout cela dépend de M. le duc de Savoie; vous m'en avez assez écrit pour le comprendre, et outre cela, la chose se dit elle-même. Je cherche donc les moyens de gagner l'esprit de ce prince qui, dans le fond, ne devroit pas avoir la moindre répugnance à me préférer à tout autre. Cependant, comme je ne puis rien me promettre d'assuré sur sa lettre, que je me suis donné l'honneur de vous envoyer, je veux vous proposer une chose qui ne commettroit nullement le Roi, et qui néanmoins détermineroit sûrement Son Altesse Royale. C'est, madame, que M. de Torcy, de son chef, et sans y intéresser le nom du Roi en rien, voulût, par manière de conversation, demander à l'ambassadeur de Savoie, qui est à Paris, quelle est la personne que son maître destine à cet emploi et qu'il voulût bien me nommer comme m'y trouvant assez propre. Les ambassadeurs

[1] Mme des Ursins avait déjà la vue fatiguée et s'en plaignait.

tiennent registre de tout, et ils informent leurs souverains des moindres choses qu'ils entendent dire aux ministres. Celle-ci seroit prise comme une insinuation qui sûrement détermineroit M. le duc de Savoie à faire ce que nous souhaitons, en lui laissant néanmoins une pleine liberté d'agir à sa fantaisie. Je ne crois pas, madame, que M. le marquis de Torcy ait quelque difficulté à me rendre ce bon office, avec les circonstances que je dis, comptant assez sur l'honneur de son amitié pour espérer tous ceux qui lui seront possibles. Je soumets cette idée à votre prudence, et si elle vous paroît juste, vous la tournerez comme il vous plaira, car vous êtes plus habile que moi. M. le marquis de Torcy ne sait rien de toute cette affaire. Il verra, quand vous prendrez la peine de lui en parler, que je ménage son temps le plus que je puis, et que, par cette raison, je ne me prévaux des bontés qu'il a pour moi que lorsque je ne peux faire autrement[1].

[1] Au moment même ou Mme des Ursins dirigeait ses premières insinuations, certains désordres du palais de Madrid, transmis par la reine douairière d'Espagne, venaient appuyer sa demande: « Un colonel espagnol a apporté au Roi des nouvelles du roi d'Espagne qu'il a salué à Saintes, et à Madame des lettres de la reine d'Espagne, qui demande aux deux rois leur protection, et à Madame ses bons offices auprès de S. M. Ces lettres sont en françois et pleines de grandes plaintes de la manière dont on la traite en Espagne; elle demande qu'on punisse sévèrement le comte de San-Istevan, son majordome, et la duchesse de Frias, sa dame d'honneur, qui l'ont quittée honteusement et l'ont outragée en la quittant. Elle demande cette grâce au Roi comme roi et cavalier, qualité qui l'engage à protéger les dames malheureuses. Le style de ces lettres est fort extraordinaire. Le roi y a fait réponse en termes généraux. » (Dangeau, 2 janvier 1701.) — Et plus loin :

Je vous ai déjà marqué, madame, que je ne songerai à votre damas qu'après les nouvelles soies, et elles sont à meilleur marché. J'y ferai travailler aussitôt que je saurai si le prix de l'aune, rendu en France, et le change déduit, vous accommode. On ne peut guère trouver un plus mauvais temps pour ces sortes d'emplettes, mais lorsqu'on est pressé on passe par-dessus tout, et d'ailleurs les damas doivent être encore plus chers à Paris qu'ici, parce que les marchands qui payent le change eux-mêmes se font payer des risques qu'ils courent et des frais de commission.

Je vous supplie encore, madame, d'obliger M. de Chamillard à m'assigner un fonds pour le payement de la pension que je puisse toucher bientôt. Le change continue à m'enlever près d'un quart de mon revenu. S'il ne suffit pas dans son entier, jugez des incommodités que cette diminution me cause.

Je reconnois tous les jours davantage que c'est avec beaucoup de raison que vous estimez tant M. l'abbé Renaudot[1]. Le pape, qui est homme d'esprit, comme vous savez, en fait lui-même beaucoup de cas. Il lui a fixé une audience tous les dimanches, et lui laisse, outre

« On a chassé la nourrice du roi d'Espagne parce qu'elle recevoit des présents, ce qui lui avoit été expressément défendu. Elle revient ici, et le roi d'Espagne lui donne 10,000 francs de pension ; son mari demeure à Madrid, où il a quelques petites charges... » On pouvait espérer que Mme des Ursins mettrait fin à tous ces désordres.

[1] L'abbé Renaudot, savant orientaliste et théologien, avait suivi à Rome en 1700 le cardinal de Noailles, et assista au conclave où fut élu Clément XI, qui le força d'accepter un prieuré en Bretagne.

cela, la liberté d'en demander les autres jours tant qu'il lui plaira, aimant très-fort à l'entretenir. Je sais que Sa Sainteté lui offre un bénéfice en Bretagne, de deux mille livres de rentes, mais son désintéressement lui fait trouver des difficultés à l'accepter. M. le cardinal d'Estrées, qui s'ennuie peut-être à Venise, au milieu de ses triomphes, l'invite de l'y aller trouver. Je lui conseille le contraire, non-seulement parce que je m'accommode fort de sa conversation, mais parce que je suis persuadée qu'il ne peut être que très-utile au service du Roi et très-agréable à M. le cardinal de Janson qu'un François très-zélé pour la gloire de Sa Majesté voie souvent le pape, pouvant insinuer bien des choses que le ministre ne trouve pas à placer dans ses audiences. Je fonde cette opinion sur l'estime que j'ai vu qu'on faisoit de M. de Giorri, dont on étoit peu sûr néanmoins, parce qu'il avoit une audience réglée toutes les semaines du feu pape.

Je vous supplie très-humblement, madame, de dire à M. le cardinal que j'ai reçu la lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire, mais que j'attends que le présent qu'il envoie à Mme Albane [1] soit arrivé pour lui en dire mon sentiment. Il faut que vous ayez une belle patience pour lire mes longs libelles. La faute en est au plaisir que j'ai de vous entretenir.

[1] Belle-sœur du nouveau Pape, Clément XI, cardinal Albano.

29. — A LA MÊME.

Rome, 29 mars 1701.

Je ne dois, madame, vous laisser ignorer aucune des mesures que je prends pour faire réussir mon projet, puisque vos conseils me sont si nécessaires et que j'attends de votre activité la meilleure partie du succès de cette affaire. J'ai cru devoir prévenir les Espagnols en ma faveur ou au moins savoir leur sentiment sur une chose qui les regarde principalement. C'est à M. le cardinal Porto Carrero, qui assurément est un des plus solides amis que j'aie au monde, à qui je me suis adressée, étant sûre de son secret autant que de sa bonne volonté à mon égard. Voici sa réponse que je me donne l'honneur de vous envoyer en original, quoique j'y joigne une traduction pour ne vous pas mettre dans la nécessité de communiquer mon intention à quelque indiscret. Sa lettre n'est pas de sa main, l'ayant prié instamment autrefois de se servir d'un secrétaire par la difficulté que j'avois à lire son écriture. Vous verrez, madame, que je ne me suis point trop flattée quand j'ai avancé qu'ils seroient très-contents en ce pays-là que le Roi me fît l'honneur de me confier l'emploi que je prends la liberté de lui demander. Si vous croyez que sa lettre soit bonne à faire voir, vous en ferez, s'il vous plaît, l'usage que vous en jugerez à propos. Cet aimable cardinal croit, comme j'ai cru, que Sa Majesté doit décider de mon sort, mais, malheureusement, je vois qu'il dépend d'un autre; de quoi je n'ose rien me promettre, par les raisons que je vous ai déjà dites, à moins que du

côté de la cour on n'ait la liberté de prendre quelques mesures pour cela avec lui. Celles que j'ai prises devroient réussir; je ne sais cependant quel effet elles produiront, étant bien difficile de demander des résolutions d'un prince tel qu'est celui-là.

Je vous envoie, madame, une autre lettre de M. le cardinal Porto Carrero, plus vieille que la première, laquelle vous fera voir qu'il s'apprêtoit à faire de son mieux pour M. le comte d'Ayen, avant même qu'il sût l'honneur qu'il a de posséder si infiniment les bonnes grâces du roi d'Espagne.

L'article de la même lettre qui regarde un Jacobin mérite, madame, que je vous dise de quoi il est question, et que je vous demande conseil. Aussitôt que l'on sut que le roi d'Espagne avait un Jésuite pour confesseur, tout l'ordre de Saint-Dominique, qui est en possession de cet honneur depuis longtemps, eut recours à moi, et me pria de proposer ce religieux pour confesseur de Sa Majesté Catholique à M. le cardinal Porto Carrero. Je le fis, et vous voyez la réponse qu'il m'a faite. Il m'est venu depuis un scrupule, non que je sois fâchée de désobliger les Jésuites qui, tous les jours au pied de la lettre, me font de nouvelles friponneries, mais je ne sais si le service du Roi me permet de suivre davantage cette affaire. Mandez-moi, je vous supplie, madame, ce que vous en pensez. Quelque chose de plaisant, c'est que j'ai su, depuis avoir écrit, que le Jésuite qui est en Espagne est cousin germain d'une de mes femmes de chambre, qui me prie tous les jours de le recommander à M. le cardinal Porto Carrero. J'ai

bien servi aujourd'hui les missionnaires auprès de quelques cardinaux du Saint-Office qui me sont venus voir. Je m'en sais le meilleur gré du monde, car en vérité j'estime autant ces messieurs que j'aime peu les autres. Le pape est celui qui est le plus à craindre dans leur affaire.

Votre damas ne se fait point encore. Tous les marchands me conseillent d'attendre les nouvelles soies, prétendant qu'il vous coûtera un quart de moins si l'année est bonne. Cela est considérable sur la quantité. Je n'ai rien non plus de positif à vous apprendre sur le mariage que j'ai en tête. Continuez-moi, madame, l'honneur de votre amitié, et comptez, s'il vous plaît, sur mon attachement, qui ne peut être ni plus respectueux ni plus sincère.

Quand on est éloigné de la source des affaires ou qu'on raisonne seulement par conjecture, on est exposé à prendre souvent le change. J'ai fait un article très-inutile sur l'archiduchesse et sur la princesse de Guastalle dans la lettre que je me suis donné l'honneur d'écrire à Mme de Maintenon. Je n'ai pas été longtemps à m'apercevoir que j'avais mal fait, mais je ne suis tombée dans cette erreur que pour avoir trop déféré aux sentiments de ceux que je crois plus éclairés que moi et qui doivent raisonner plus juste, en matière de politique surtout.

30. — A LA MÊME.

Rome, 12 avril 1701.

Les mêmes lettres, madame, nous ont appris l'ac-

cident qu'a eu Monseigneur et le retour de sa santé[1]; ainsi j'ai senti dans le même moment tout ce que la crainte et la joie peuvent produire de plus fort dans un cœur qui aime passionnément ses maîtres et qui est très-intéressé à leur conservation. Je voulois d'abord me donner l'honneur de lui écrire, mais la répugnance que j'ai toujours à prendre ces libertés m'a fait croire ensuite qu'il est mieux que je vous supplie, madame, de témoigner à Monseigneur, quand vous en trouverez l'occasion, l'alarme et la joie que j'ai eues sur ce qui lui est arrivé. Cela me paroît plus respectueux, et je suis persuadée aussi que ce que vous direz plaira davantage que ce que j'écrirois. On dit ici qu'on est peu content à la cour de M. le duc de Savoie, et qu'il pourroit bien être qu'on abandonnât les vues qu'on avoit sur la princesse sa fille. Si cette nouvelle est véritable, je vous supplie très-humblement, madame, de m'informer sur ce qui pourra venir à votre connoissance, afin que je puisse prendre mes mesures de bonne heure.

Vous m'avez fait la grâce de me promettre d'intercéder pour moi auprès de M. de Chamillard. J'ai besoin présentement, madame, de vos bons offices, car je lui écris aujourd'hui pour le payement de ma pension, et

1 « Monseigneur alla tirer à Meudon et revint à Versailles au souper du Roi, où il mangea beaucoup. Il entra dans le cabinet du Roi après souper comme à son ordinaire; il y fut même très-gai. Il descendit chez lui par le petit degré en riant, étant de la meilleure humeur du monde. Il se mit à son prie-Dieu et en se relevant il perdit connaissance... C'étoit plénitude de sang, et ce que les médecins appellent *jectus sanguinis*... » (Dangeau, 19 mars 1701.)

ma lettre lui sera rendue incessamment par mon homme d'affaires. Je ne sais ce que j'en espérerois si vous ne vous en mêliez pas. Je lui écris toujours de ma main, le plus obligeamment qu'il m'est possible, et toutes ses réponses sont des lettres de secrétairerie, peu gracieuses dans le cérémonial qu'il observe avec moi. J'ai été tentée de vous envoyer la dernière qu'il m'a faite, mais j'ai trouvé que cela n'étoit bon à rien. L'essentiel est que vous l'engagiez à ne me pas laisser languir après le payement de ma pension, que j'ai toujours employée avant de l'avoir reçue.

J'admire, madame, que je ne me donne jamais l'honneur de vous écrire que je n'aie deux ou trois grâces à vous demander. J'en ai honte moi-même, mais j'ai toute ma confiance en vous, et ce qui m'encourage davantage à vous importuner, c'est que je ne me lasserois jamais, si j'en avois les occasions, de vous témoigner par mes très-humbles services l'attachement sincère et passionné que j'ai pour vous.

31. — A LA MÊME.

Rome, 26 avril 1701.

Je croyois, madame, vous importuner par tant de lettres que je me donne l'honneur de vous écrire, mais vous me rassurez fort en me reprochant obligeamment que je ne vous instruis pas assez des pas que je fais. Je vous ai marqué par mes dernières que j'avois pris la résolution d'écrire à M. le duc de Savoie sur ce que vous avez eu la bonté de me mander. J'ai eu sa réponse, et je vous envoie sa lettre originale avec une

traduction françoise. J'y joins aussi une réponse de Madame Royale [1] à une lettre que j'avois mis à cachet volant dans le même paquet, afin que ce prince, dont je connois l'esprit défiant, la sût rendre s'il le jugeoit à propos. Mes offres ont été bien reçues, comme vous verrez, madame; mais, à Turin comme à Madrid, on est dans l'intention d'obéir aveuglément au Roi, à qui l'on croit qu'il appartient de décider en toutes choses. J'avois prévu cette soumission de Son Altesse Royale, et je ne me suis hasardée de lui écrire que pour ne manquer à rien dans une affaire que j'ai si fort à cœur. La seule difficulté qui reste est pour me faire aller jusqu'à Madrid, car peut-être que Sa Majesté ne voudra pas ôter aux dames espagnoles le plaisir et l'honneur de servir leur reine dès le moment qu'elles le pourront faire. A la rigueur, étant moi-même grande d'Espagne, cela ne devroit pas leur donner de la jalousie; mais, étant Françoise aussi, je me contenterai d'exercer ma commission jusqu'où il plaira à Sa Majesté, et je continuerai le voyage comme une personne qui est bien aise de faire sa cour à la petite-fille de son Roi et qui a aussi des affaires à Madrid. Ce que je vous dis là, madame, doit suffire pour vous faire connoître que vous pouvez tout promettre de ma part s'il y avoit d'autres embarras que je ne puis prévoir. Je ne sais plus quelles autres mesures prendre pour assurer davantage la réussite de cette affaire. Il ne me reste, ce me semble, qu'à supplier Mme de Maintenon de m'honorer de ses

[1] La duchesse de Savoie, mère de la future reine d'Espagne et de la duchesse de Bourgogne.

bons offices auprès de Sa Majesté, et c'est ce que je vous prie de vouloir bien faire. Il me siéroit mal de parler de la capacité que je crois avoir pour un tel emploi. Ainsi, madame, c'est encore à vous à me faire valoir par les endroits que vous trouverez moins défectueux dans ma personne.

J'avois donné un mémoire à M. le cardinal de Janson, sur lequel je l'avois prié de consulter monsieur le trésorier de la chambre, qui est ici mieux informé que qui que ce soit de l'état de mes affaires, parce qu'il est proprement le curateur de la succession de feu M. le prince des Ursins. Il contenoit en substance que je ne jouis de rien, et que les avantages que je puis tirer du testament fait en ma faveur, consistant dans des procès contre des parties puissantes, je dépense beaucoup du mien toutes les années à les poursuivre. Il n'a pas jugé à propos de l'envoyer, mais il a inséré à peu près la même chose dans la lettre qu'il a écrite à Mme de Maintenon, et c'est, madame, ce que vous devez avoir la bonté de dire aux ministres. Depuis quatre mois l'augmentation du change a encore diminué mon revenu de plus de mille livres. Ainsi tout mon bien consiste présentement à moins de seize mille livres de rentes. Il m'est, en vérité, impossible de tenir une maison avec si peu de chose, et souvent le besoin où je me trouve me fait réfléchir sur la malheureuse condition de notre sexe, qui n'a aucune ressource pour se tirer de la nécessité. Avant-hier M. l'abbé Renaudot a pris d'original la vérité de l'état où je me trouve. J'étois allée me promener dans un beau jardin que monsieur le tréso-

rier a auprès de Rome, et j'y avois fait venir cet abbé pour discourir sur l'affaire des missionnaires avec un homme qui dépend de moi et qui, ayant beaucoup d'esprit et de savoir, peut insinuer sur l'esprit d'un cardinal qui est de la congrégation du Saint-Office. Le hasard fit que le trésorier y vint, et je profitai de cette heureuse rencontre pour lui faire connoître évidemment la situation de mes affaires; il en rendra bon compte à M. le marquis de Torcy, car il fut très-touché de ce que ce prélat lui dit. Je ne vous ai point parlé, madame, des dernières manœuvres de M. le cardinal de Bouillon, quoique j'en fusse peut-être mieux instruite que personne. Je voyois bien que le Pape ne condescendoit à écrire en sa faveur que pour se délivrer de ses persécutions, et j'étois bien assurée qu'étant parti, Sa Sainteté ne se mettroit pas dans de nouveaux engagements. Le voilà enfin dans ses abbayes. C'est tout ce qui pouvoit arriver de mieux, car de temps en temps quelques cardinaux qui n'aiment point la France et qui sont ses amis, soulevés par des exagérations artificieuses, auroient fait faire de nouvelles tentatives, à force de représenter l'honneur du Sacré Collége blessé dans la personne de son doyen. M. le cardinal de Janson se trouve présentement avec les coudées franches, et, pour moi, je me venge de ses malices en l'oubliant. Le P. Sardi, jésuite, qui l'a accompagné en Italie, retourna ici il y a trois jours; il débite que M. le cardinal Porto Carrero s'est engagé à M. le cardinal de Bouillon de lui faire rendre ses revenus et d'obtenir du Roi son retour à Rome. Cela n'est guère vraisemblable, mais ce

bon Père donne cette agréable nouvelle pour retenir les Bouillonnistes dans la fidélité.

J'ai déjà eu l'honneur de vous dire, madame, que j'attendrois les nouvelles soies pour entreprendre notre damas. De plus habiles gens que moi me l'ont conseillé, et je crois que vous vous en trouverez bien, car tout est présentement d'une cherté horrible, et le change se trouvant à vingt-deux pour cent, ce damas vous reviendroit à un prix excessif.

Toutes nos lettres d'Espagne sont si pleines de louanges que l'on donne à monsieur votre fils que je n'ai pu résister à l'envie de lui en faire mon compliment. Il sera fort étonné, je m'assure, que je l'attaque de si loin. Monsieur le maréchal est bien aise de se trouver auprès de vous, et vous n'en avez pas moins de joie sans doute; je vous en témoigne la mienne à l'un et à l'autre, et je vous aime et vous honore tous les deux infiniment. Permettez-moi, madame, d'assurer monsieur le Cardinal de mes très-humbles respects.

32. — A LA MÊME.

Rome, 14 mai 1701.

Je ne vous rends point compte, madame, de tout ce que M. le marquis de Torcy m'a écrit d'agréable par ordre du Roi sur votre affaire et la mienne; vous en êtes sans doute informée, et je dois seulement me réjouir avec vous de la satisfaction que vous en avez, puisque c'est votre ouvrage. Je me donne l'honneur d'écrire à Mme de Maintenon, mais j'adresse ma lettre à M. le marquis de Torcy, qui m'a écrit avec quelle

bonté elle lui avoit parlé de moi. Je suis accoutumée à me reposer sur vous des choses que j'ai le plus à cœur, et je m'en trouve si bien, madame, que je le ferai encore plus librement dans les suites. Je vous supplie donc très-humblement de remercier encore pour moi Mme de Maintenon, et je ne vous en dirai pas davantage, parce que je n'ai pas la hardiesse de vous donner des leçons. Au reste, madame, je suis transportée de joie, et depuis le matin jusqu'au soir je ne suis occupée qu'à penser combien vous êtes aimable.

Le P. Rolet m'apporta hier les hardes que monsieur le cardinal donne à Mme Albane ; tout est magnifique et du meilleur goût du monde. Ce présent agréera infiniment. Comme je me sers pour me donner l'honneur de vous écrire, madame, d'un courrier extraordinaire qui va partir, il ne me reste de temps que pour vous supplier de croire et de persuader toute votre maison que jamais personne ne vous sera si absolument dévouée que

LA PRINCESSE DES URSINS.

33. — A LA MÊME.

Rome, 25 mai 1701.

Quoique je n'aie point eu de vos lettres depuis trois ordinaires, madame, je ne saurois croire cependant que vous puissiez ignorer ce que M. le marquis de Torcy m'a écrit par ordre du Roi sur mon voyage d'Espagne, et cela me fait presque appréhender que vous ne soyez indisposée. Je me flatte que le premier courrier me tirera de l'inquiétude qui balance en quelque

manière la joie que je dois avoir des bontés de Sa Majesté. Comme je ne sais point dans quel temps il me faudra partir, je commence à mettre ordre ici à mes affaires autant que me le peut permettre le soin que je dois avoir de cacher les raisons qui m'y obligent; mais ce qui m'importe le plus, c'est de savoir bientôt de quelle manière le Roi désire que je fasse ce voyage, afin que je puisse à loisir former mon équipage et choisir les domestiques qui me seront nécessaires. Permettez-moi donc de vous supplier très-humblement, madame, d'en parler à M. le marquis de Torcy quand vous le jugerez à propos et de me donner là-dessus toutes les instructions possibles. Allant jusqu'à Madrid, je crois devoir y paroître avec quelque magnificence pour faire plus d'honneur à mon emploi, qui, sans doute, ne m'assujettit point aux ordonnances du pays contre le luxe. Je m'imagine aussi que ce que fit Mme la princesse d'Harcourt lorsqu'elle accompagna la reine Louise[1] jusqu'à Burgos ne sauroit me servir de règle, puisque la fonction était bien plus limitée que la mienne, et qu'on n'avoit peut-être pas pour lors les mêmes raisons de faire admirer aux Espagnols la grandeur du Roi jusque dans les plus petites choses. Voilà comme je pense, madame; mais, comme mon intention est de plaire en tout et partout à Sa Majesté, vous m'obligerez infiniment de tâcher à pénétrer les siennes et de me dresser un état de ma maison, soit pour le nombre de mes domestiques, soit pour la qualité de mes équi-

[1] Louise d'Orléans, nièce de Louis XIV, première femme de Charles II.

pages. Faites en sorte, je vous supplie, de m'envoyer un mémoire de ceux qu'avoit la princesse d'Harcourt, et ayez la bonté, s'il vous plaît, de m'informer si la Reine se servira de carrosses, ne sachant pas encore si ces voitures passent aisément partout de Lyon jusqu'à Madrid, parce qu'il n'y a personne ici qui ait fait cette route. Hors quelques François que j'ai et dont je suis fort contente, tous mes domestiques seront Italiens. Je m'en trouve mieux servie; ils sont plus sages, et s'ils font quelque impertinence malgré mes soins, cela ne retombera point sur notre nation, que je veux faire estimer en Espagne. Faites-moi l'honneur, je vous supplie encore une fois, madame, de me dire vos sentiments là-dessus en entrant le plus que vous le pouvez dans tous les détails; car la cour me donnera bien des instructions très-amples sur les devoirs de ma commission, mais elle ne pensera pas sans doute à ordonner mon train et à régler le nombre de mes domestiques.

J'ai été très-contente du présent de M. le cardinal de Noailles, dont j'ai admiré le bon goût autant que la magnificence. Je laisse au P. Rolet le soin d'écrire à Son Éminence tout ce qui s'est passé là-dessus. La politesse de certains princes fait bien admirer la grandeur des autres, ou, pour mieux dire, ceux qui ne sont point nés tels ont bien de la peine à en avoir les manières. Les lettres de Madrid nous apprennent le départ de M. le comte d'Ayen. Si cela est vrai, je trouverai dans cette cour un fort grand plaisir de moins. Je voulois que ma musique fît assaut contre la sienne [1].

[1] Sur le comte d'Ayen, voyez plus haut, p. 29.—Dans une lettre

Grâce à Dieu, on nous mande que M. le duc d'Harcourt[1] est comme hors de danger; sa mort auroit été une autre perte bien grande pour moi. Je ne sais si le service du Roi n'en auroit pas beaucoup souffert. Sans le connoître particulièrement, j'ai assez d'estime pour lui pour croire qu'il n'auroit pas été facile de le remplacer. Mandez-moi, je vous supplie, quel degré d'amitié il y a entre votre maison et lui.

J'ai bien la mine de me donner présentement l'hon-

au même comte d'Ayen, de Rome, 16 avril 1701, citée par Millot dans les *Mémoires politiques et militaires*, p. 347 (édit. Michaud et Poujoulat), Mme des Ursins avait déjà écrit :

« Je serois ravie de vous voir à Madrid au milieu de vos trente-six musiciens, non pour louer votre musique que je crois assez mauvaise, quoi que m'en aient pu dire vos admirateurs, MM. de Nangis et d'Heudicourt, mais pour vous faire admirer la mienne, qui n'est pas à beaucoup près si nombreuse. L'abbé Bossuet m'a écrit que vous n'aviez pas les compositions de Scarlati; cela n'est pas pardonnable à un homme de bon goût. Dépêchez-vous donc, pour votre honneur, de les ramasser. Cet homme excellent est fort dépendant de moi; et, sur vos ordres, un de mes gentilshommes vous y servira comme vous le souhaiterez. » Mme des Ursins faisait là preuve d'un goût éclairé pour les arts. Scarlati, né en 1659, mort en 1725, arrivant un peu après Stradella, Carissimi, Cesti et Cavalli, contribua avec eux à fonder cette école italienne qui, au dix-septième siècle, « apporta au monde le véritable secret du style dramatique. L'enthousiasme extraordinaire que ces compositeurs inspirèrent à leurs concitoyens ne doit point surprendre. » (Oulibicheff, *Nouvelle Biographie de Mozart*, 1843, t. II, p. 94.)

[1] Nommé une seconde fois ambassadeur extraordinaire en Espagne après l'avénement de Philippe V, le duc d'Harcourt avait accompagné ce prince. Le délabrement de sa santé le força de revenir en France. Il semble qu'il ait aidé à la nomination de Mme des Ursins; car Louville dit, dans une lettre à Torcy avant cette nomination : « Le duc d'Harcourt pense à Mme de Bracciano pour camerera-major. J'aimerois mieux Mme de Ventadour. »

neur de vous écrire tous les ordinaires, madame, car je vous regarde comme un oracle, et j'aurai recours à vous dans les moindres choses. Vous devez aussi me le permettre, car il y va de votre honneur autant que du mien que je m'acquitte dignement d'un emploi que vous m'avez procuré. Les obligations que je vous ai sont à un point que je ne puis plus vous parler de ma reconnoissance. Il faut que vous vous contentiez une fois pour toutes de savoir que vous êtes maîtresse absolue de mon cœur et que je vous respecte plus que personne au monde.

34. — A LA MÊME.

Rome, 21 juin 1701.

Hier au soir, madame, l'ambassadeur d'Espagne m'apporta une lettre du Roi son maître par laquelle Sa Majesté catholique me fait l'honneur de m'apprendre qu'elle et le Roi m'ont choisie pour accompagner Mme la princesse de Savoie jusqu'à Madrid. Ce ministre me demanda en même temps une réponse positive; ainsi j'acceptai sans peine, comme vous croyez bien, cet honorable emploi, me réservant néanmoins de demander l'agrément de Sa Majesté, sans lequel je ne puis disposer de ma personne. Je puis, ce me semble, compter présentement, madame, que cette affaire est immanquable. Ainsi je pense sérieusement à me rendre en état d'entreprendre ce voyage. J'aurois un extrême besoin d'avoir une personne de qualité avec moi qui y fût plutôt sur le pied d'amie que sur celui de demoiselle, n'ayant que des femmes de chambre parce

que je trouve ici des dames pour sortir avec moi tant que j'en veux. Les Italiennes ne sont nullement propres pour cela; il faut que ce soit une fille qui sache mieux vivre qu'elles et dont l'esprit ne me donne pas de peine à gouverner. Mlle de Barrières vous paraît-elle être mon affaire? L'on m'a dit qu'elle étoit sortie de chez Madame; j'en écris à l'abbé de Barrières, son oncle, qui m'a témoigné plusieurs fois d'être très-fâché de ne me l'avoir pas donnée. Je prends la liberté de vous adresser la lettre, madame, et je vous supplie de la lui faire rendre si vous le jugez à propos. Il est si dangereux de prendre des personnes avec soi que l'on ne connoît pas, surtout pour venir dans un pays étranger, que je ne saurois m'adresser qu'à vous, madame, pour cela. Comme je n'ai qu'un moment de temps pour vous écrire, je m'expliquerai davantage l'ordinaire prochain.

On ne peut être plus sensible que je le suis à la mort de Monsieur[1]. Cependant je n'en parle point au Roi dans la lettre que je prends la liberté de lui écrire aujourd'hui. Cette mort causera, je crois, un deuil d'une année en Espagne; mais comme il y a une règle en ce pays-là qui défend que les domestiques le portent, je ne sais si je dois m'y assujettir ou faire comme les ambassadeurs qui drapent et qui habillent leurs gens. Faites-moi l'honneur, je vous supplie, madame, de me mander votre sentiment.

Ne craignez point que je demande aucune chose au

[1] La mort de Monsieur, frère unique du Roi, à l'âge de soixante et un ans, avait eu lieu à Saint-Cloud le 9 juin 1701.

Roi. Je suis gueuse, il est vrai, mais je suis encore plus fière, et rien ne le prouve tant que l'opinion qu'on a de mes grandes richesses. Dans cette occasion je me ferai un point d'honneur de ne rien demander, et cependant je ferai une dépense proportionnée à l'éclat de l'emploi dont le Roi m'honore.

Je ne sais, madame, ce que j'écris, car la tête me tourne, accablée de plusieurs lettres que j'ai écrites de suite et d'un chaud horrible qu'il fait. Je vous embrasse de tout mon cœur, madame, et je vous aime plus que moi-même. Mille très-humbles remercîments, je vous supplie, pour moi à M. le cardinal et à M. le maréchal de Noailles. Vous me gronderiez si j'oubliois M. le comte d'Ayen, de qui le nonce qui est à Madrid m'écrit des biens infinis.

35. — A LA MÊME.

Rome, 28 juin 1701.

J'ai appris cette semaine par les lettres de Turin, madame, que Sa Majesté catholique presse extraordinairement le départ de Mme la princesse de Savoie, et qu'on croit qu'elle s'embarquera vers le 15 du mois d'août; cette précipitation ne laisse pas que de m'embarrasser, n'ayant encore aucun ordre du Roi, et ne sachant pas si je dois me rendre à Turin ou au lieu de l'embarquement, que l'on suppose devoir se faire à Villefranche[1]. Dans un autre temps cela ne me feroit aucune peine; mais comme l'on est en deuil, cela m'en

[1] Villa-Franca, aujourd'hui petite ville et port des États sardes, admirablement située à deux kilomètres à l'est de Nice.

fait beaucoup ; car si je vais à Turin, tous mes équipages doivent être noirs ; et si je vais seulement à Villefranche, ils ne doivent pas l'être, parce qu'en Espagne il n'est permis qu'au maître et à la maîtresse d'une maison de porter le deuil. Il semble que c'est une chose assurée que Mme la princesse de Carignan accompagnera la jeune reine dans les États de Son Altesse Royale. J'attends avec impatience, madame, les conseils que je vous ai demandés sur le nombre de mes domestiques et sur l'état que je dois prendre à Madrid, c'est-à-dire si je puis me donner la liberté d'étaler ma magnificence ou dois m'assujettir aux règlements du pays. Voici, madame, ce que je fais de ma tête en attendant votre meilleur avis. J'ai ordinairement quatre gentilshommes ; j'en prends ici un autre, Espagnol ; et quand je serai à Madrid, j'en prendrai deux ou trois autres qui connoissent la cour et qui soient gens à me faire honneur ; des quatre que j'ai présentement, deux sont François et les deux autres Italiens. L'un est l'aîné d'une des meilleures maisons de Sicile, et le second est d'une très-bonne noblesse de l'État du Pape et proche parent du prince Vaïni. J'augmente mes pages jusqu'au nombre de six, qui sont tous gens de condition et capables d'être chevaliers de Malte, hors un, qui est filleul de M. le cardinal Porto Carrero, que l'on m'a prié de lui mener. Je crois que j'en prendrai deux autres à Madrid. J'ai outre cela leur maître, qui me sert d'aumônier. Je ne vous parle point de mes officiers que j'ai de toutes sortes. Je mène douze laquais que j'ai ordinairement. J'en prendrai d'Espagnols

quand je serai à la cour. Je me servirai dans le voyage d'une livrée que tout le monde trouve trop belle pour la prodiguer ainsi; mais comme il y a de l'or dedans, je ne puis m'en servir à Madrid, et ainsi je la mettrai à cet usage; on me l'a vue ici pendant un mois, et je ne m'en sers pas présentement parce que mes gens portent la livrée d'été. A Madrid je m'en ferai faire une magnifique, mais toute de soie. Vous me la verrez en France, madame, car c'est celle que je retiendrai. Je me fais faire un très-beau carrosse, sans or ni sans argent néanmoins, et j'en amène un autre doré que je me suis fait faire depuis quelques mois; il me servira en cas que l'on quitte le deuil dans le temps du mariage ou quand je voudrai m'aller promener hors de la ville à six chevaux. Les autres carrosses plus ordinaires qui me sont nécessaires, je les ferai faire en Espagne. Pour ce qui est des femmes, je vous avoue que j'en aurai le moins qu'il me sera possible. Il n'y a qu'une dame qui me seroit absolument nécessaire; mais les Italiennes ne sont pas mon affaire : elles sont trop intrigantes, trop hardies, et ne savent pas assez bien vivre. Je suis résolue de prendre à Madrid quelque demoiselle le plus raisonnable possible, si je ne puis avoir comme amie Mlle de Barrières. Je me suis donné l'honneur, madame, de vous demander votre sentiment sur ce qui la regarde, ne la connaissant pas assez pour savoir si elle me convient. En cas que vous approuviez ma pensée, il faudroit que monsieur son oncle trouvât le moyen de la faire venir à Turin, si le Roi m'ordonne d'y passer, ou à Villefranche ou à Barcelone, selon le

temps que vous saurez vous-même, madame, que j'aurai pour me rendre dans ces lieux-là. Elle pourroit avoir avec elle une femme de chambre et un laquais; et si cette femme savoit faire des robes de chambre et des manteaux, cela seroit fort utile.

Que ne puis-je avoir l'honneur de vous voir, madame, avant que d'aller en Espagne! On ne peut écrire mille choses ou faute de temps ou par prudence. Quoique je n'aie point encore d'ordre positif du Roi, j'ai cru néanmoins ne pouvoir pas différer davantage à rendre mes premiers devoirs à Mme la princesse de Savoie, et, me donnant l'honneur de lui écrire aujourd'hui, j'ai jugé aussi à propos d'écrire en même temps à toutes Leurs Altesses Royales.

Je ne crois pas, madame, qu'il y ait de femme au monde plus affairée que moi, soit pour les ordres qu'il faut que je laisse ici pour cent mille procès, soit par les mesures qu'il faut que je prenne pour un si grand voyage, soit pour le peu de temps que je prévois qu'on me donne. Je ne sais s'il n'y a point trop de vanité, madame, à vous dire que je ne vois que des gens qui applaudissent à l'honneur que le Roi m'a fait. Je n'ai osé encore en donner part à personne, parce que je crois devoir attendre que Sa Majesté m'ait fait savoir ses intentions. Tout le monde vient cependant me faire des compliments, et le pape même, à qui je n'ai pu m'empêcher de communiquer la lettre de Sa Majesté catholique, puisque l'ambassadeur d'Espagne l'avoit rendue publique, m'a envoyé le même jour un prélat me témoigner une joie infinie et m'assurer qu'il vou-

loit être mon procureur pendant mon absence. Les Espagnols de leur côté regardent ce choix comme une chose très-avantageuse à leur nation. Pardonnez-moi cette vanité; je me la suis permise parce que je trouve qu'elle fait honneur au choix du Roi et à votre ouvrage. Je me réjouis infiniment des grâces qu'ont reçues M. le maréchal d'Estrées et M. le comte. Je leur en ferai mes compliments, et surtout à M. l'abbé d'Estrées, aussitôt que j'aurai un moment de temps. Je suis absolument dévouée à tout ce qui vous appartient, madame, et je vous aime plus que moi-même.

36. — A LA MÊME.

Barcelone, 12 décembre 1701.

Dans quel emploi, bon Dieu! m'avez-vous mise, madame [1]! Je n'ai pas le moindre repos, et je ne trouve

[1] Le mariage du roi d'Espagne avait été fait par procuration à Turin, pendant le mois précédent, le 11 septembre 1701. La célébration avait ensuite eu lieu à Figuières, au seuil même de l'Espagne. La nouvelle reine, Marie-Louise de Savoie, fille cadette de Victor-Amédée II, duc de Savoie, et d'Anne d'Orléans, fille de Philippe d'Orléans et d'Henriette d'Angleterre, n'avait que treize ans; le Roi en avait dix-huit. Louville, dans ses *Mémoires*, fait le portrait suivant de la jeune reine à cette époque: « Grâces, esprit, discernement profond, rien ne lui manquoit. Sa taille noble, quoique petite, parfaitement formée et relevée par une blancheur éclatante, par la plus vive, la plus douce physionomie, annonçoit à la fois et paroit de mille charmes le mérite dont elle étoit douée.» On sait qu'elle était sœur de la charmante duchesse de Bourgogne et qu'elle devait mourir à vingt-six ans, en 1714, après avoir montré au milieu des malheurs de son règne un cœur magnanime. On peut lire, à la fin du chapitre IV du livre de M. Combes, les mésaventures domestiques de Philippe V au lendemain de ses noces. Mme des Ursins y trouva occasion d'essayer pour la pre-

pas même le temps de parler à mon secrétaire. Il n'est plus question de me reposer après le dîner ni de manger quand j'ai faim; je suis trop heureuse de pouvoir faire un mauvais repas en courant, et encore est-il bien rare qu'on ne m'appelle pas dans le moment que je me mets à table. En vérité, Mme de Maintenon riroit bien si elle savoit tous les détails de ma charge. Dites-lui, je vous supplie, que c'est moi qui ai l'honneur de prendre la robe de chambre du roi d'Espagne lorsqu'il se met au lit, et de la lui donner avec ses pantoufles quand il se lève. Jusque-là je prendrois patience; mais que tous les soirs, quand le Roi entre chez la Reine pour se coucher, le comte de Benevente me charge de l'épée de Sa Majesté, d'un pot de chambre et d'une lampe que je renverse ordinairement sur mes habits, cela est trop grotesque. Jamais le Roi ne se lèveroit si je n'allois tirer son rideau, et ce seroit un sacrilége si une autre que moi entroit dans la chambre de la Reine lorsqu'ils sont au lit. Dernièrement la lampe s'étoit éteinte parce que j'en avois répandu la moitié; je ne savois où étoient les fenêtres, que je n'avois point vues ouvertes parce que nous étions arrivés de nuit dans ce lieu-là; je pensai me casser le nez contre la muraille, et nous fûmes, le roi d'Espagne et moi, près d'un quart d'heure à nous heurter en les cherchant. Malgré la vie de forçat que je mène, je me porte bien, ma-

mière fois son autorité : « .... Stettero le prime notte senza dormire assieme, ritornando poi in buona intelligenza per le manifatture di madama Orsini che gode qualche favore.... » Ainsi s'exprime, dans sa dépêche du 10 novembre 1701, le marquis Pucci, ministre de Toscane à Madrid. (*Archives de l'État*, à Florence.)

dame ; Dieu veuille que mon sang ne s'échauffe point trop et que cela ne fasse point renaître le mal que vous savez qui me faisoit tant de peur autrefois.

Voulez-vous une fois pour toutes marier une de mesdemoiselles vos filles dans le royaume de Naples? J'ai un des meilleurs partis de ce pays-là en main. J'avois fait proposer au père que son fils vînt demeurer en Espagne; mais il trouve trop de difficultés à se transplanter ainsi, et il croit que Rome, Naples et Palerme, où il demeure ordinairement, valent mieux que Madrid. Le marquis de Louville[1] vous aura dit, ma-

[1] Charles-Auguste d'Allonville, marquis de Louville, né en 1668 d'une ancienne famille du pays chartrain, ami de Fénelon et du duc de Beauvilliers, avait été placé auprès du duc d'Anjou comme gentilhomme de la manche*, et chargé de l'éducation du prince. Il accompagna en Espagne son élève devenu roi. Le duc de Beauvilliers lui avait remis avant le départ des instructions, sage développement de celles que Philippe V avait reçues de Louis XIV; Fénelon lui avait de plus écrit, à la même occasion, le 10 octobre 1701, une admirable lettre. Nommé chef de la maison française et gentilhomme de la chambre, Louville reçut en outre, en novembre 1701, les instructions verbales de Louis XIV lui-même; il accompagna Philippe V en Italie, et s'opposa en mainte occasion aux prétentions du duc de Savoie, qui aurait voulu dominer sous le nom de son gendre dans cette partie des États espagnols. De retour à Madrid, Louville semble avoir mérité le reproche d'avoir manifesté pour les Espagnols un mépris fort impolitique et d'avoir cherché à réserver exclusivement aux Français la direction des affaires d'Espagne. « Il étoit, dit Saint-« Simon dans ses *Additions* à Dangeau, 15 juin 1703, celui de « tous ceux qui étoient à Madrid à qui M[me] des Ursins faisoit le « plus de caresses et à l'expulsion duquel elle travailloit avec le

* Ces gentilshommes accompagnaient dans l'ancienne monarchie le Dauphin de l'âge de sept ans à sa majorité. L'étiquette leur défendait de le tenir par la main; ils ne devaient le toucher qu'à la manche. (Voir le *Dictionnaire de Biographie et d'Histoire*, de MM. Dézobry et Bachelet.)

dame, la raison qui a retardé jusqu'à présent l'affaire qui regarde M. le comte d'Ayen[1]. Elle m'a paru fort bonne, et si elle vous paroît de même, reposez-vous du reste sur l'attention que j'ai à tout ce qui vous regarde. J'ai vu ici le marquis de Roupit et toute sa famille. J'ai tâché de le distinguer des autres seigneurs du pays, et j'ai fait connoître au Roi sa naissance et son mérite. S'il me donne occasion de le servir, il connoîtra, madame, que la maison de Noailles peut tout sur moi. Les gens de votre gouvernement de Roussillon se sont ruinés pour en faire les honneurs[2]. Songez au plus tôt à dédommager le pauvre M. de Quinson. Nous avons mangé en deux jours plus de la moitié de son revenu. Vous ne devriez pas souffrir que ceux qui vous représentent fussent si pauvres. M. de

« plus de soin, parce qu'il avoit la plus grande part dans l'habi-
« tude et dans la confiance du roi d'Espagne et dans celle du duc
« de Beauvilliers et de Torcy, et qui avoit le plus d'esprit pour
« la cour et de vues et de capacité pour les affaires. Sa liaison
« avec les cardinaux et avec l'abbé d'Estrées, et avec tous ceux
« qui avoient eu part au testament lui étoit encore insuppor-
« table. » Il fut rappelé en France en novembre 1703, fut privé par le traité d'Utrecht du grand bailliage de Courtrai, possession qui était pour lui un lien avec l'Espagne, vécut dans la retraite jusqu'en 1715, et se mêla encore, sous Louis XV, aux affaires de la Péninsule. Il mourut en 1731. Ses lettres à Torcy, fort curieuses, ont été publiées en partie dans les *Mémoires de Noailles*, de l'abbé Millot, en partie dans les *Mémoires secrets sur l'établissement de la maison de Bourbon en Espagne, extraits de la correspondance du marquis de Louville*, 1818, 2 vol. in-8°, rédigés par le comte Scipion du Roure.

[1] Il s'agit sans aucun doute, pour le comte d'Ayen, de la Toison dont il est parlé dans la lettre suivante.

[2] Lors du passage de la nouvelle reine d'Espagne.

Macarty a fait aussi comme s'il étoit fort riche; mais je ne suis pas si bien informée de ses facultés. L'intendant vouloit loger la reine; nous lui avons préféré M. de Quinson, mais il s'est bien vengé en nous traitant partout, et particulièrement dans les montagnes, avec une magnificence étonnante; il n'y a pas jusqu'à vos gardes qui ont voulu faire figure. Je m'imagine qu'il vous en coûte cent mille écus et que c'est votre argent que ces messieurs ont dépensé, car je ne crois pas qu'on puisse être si prodigue de son propre bien.

La date de ma lettre vous fera voir, madame, que nous ne sommes encore qu'à Barcelone; cependant je crois d'être déjà fort bien avec le Roi. Je le tourmente sur sa timidité, comme j'ai fait autrefois à M. de Torcy; et Sa Majesté s'accommode si bien de moi qu'elle a quelquefois la bonté de m'appeler deux heures plus tôt que je ne voudrois me lever, exprès pour me voir. La Reine entre dans ces plaisanteries, mais cependant je n'ai point encore attrapé la confiance qu'elle avoit aux femmes piémontoises qui la servoient avant moi. J'en suis étonnée, car je la sers mieux qu'elles, et je suis sûre qu'elles ne lui lavoient point les pieds et qu'elles ne la déchaussoient point aussi promptement que je fais. Je ne sais pas, madame, où j'ai pris le temps de vous écrire une si longue lettre. Je la finis pour écrire à M. de Torcy. Sans cela je ne vous dirois pas d'une heure que je vous honore et que je vous aime de tout mon cœur et tout ce qui vous appartient[1].

[1] Millot, dans les *Mémoires politiques et militaires*, cite une partie de cette lettre, qu'il date à tort du 12 novembre 1702.

37. — A LA MÊME.

Barcelone, 16 décembre 1701.

Nous sommes encore ici, madame, entre la crainte et l'espérance de voir finir les États au gré du Roi ou de les rompre sans rien conclure[1]. Plusieurs de ceux qui les composent, et entre autres le marquis de Roupit, votre parent, sont très-zélés pour le service de Sa Majesté et font leur devoir; mais il y en a plusieurs autres qui n'ont jamais su ce qu'ils doivent à leur maître et qui se soucient peu de l'intérêt public. Nous crûmes il y a quelques jours que tout étoit rompu, la noblesse ayant été sur le point de tirer l'épée, les uns voulant signer en faveur, et les autres, en plus grand nombre, étant d'avis contraire. Le Roi en cette occasion est et paroît ce qu'il doit être, supérieur à tout ce qui peut arriver et fort vif néanmoins sur cette première entreprise dont le bon succès lui seroit très-glorieux et faciliteroit beaucoup son passage en Italie, où il désire passionnément d'aller. Le courrier qui vous rendra cette lettre portera sans doute la décision de cette grande affaire; mais je ne pourrai pas vous l'apprendre parce que je vais donner ma lettre à M. le comte de Marsin[2], qui veut avoir ses paquets tout prêts quand cela finira.

[1] Il s'agissait des subsides à voter et en général de l'appui à donner à Philippe V contre son rival l'Archiduc.

[2] Ferdinand, comte de Marsin ou de Marchin, était né en 1656. A l'âge de dix-sept ans, il avait quitté le service de l'Autriche pour celui de la France. Il servit en 1690 en Flandre, fut blessé à Fleurus, se trouva à la bataille de Nerwinde, à la prise de Char-

Ma faveur augmente tous les jours auprès de la Reine, et je ne sais presque plus qui de Leurs Majestés me fait l'honneur de m'aimer davantage. Cela me flatteroit beaucoup si je pouvois m'ôter de la tête que les rois sont faits pour être aimés, mais que dans le fond ils n'aiment jamais rien. Comme je ne suis point encore détrompée là-dessus, je ne saurois, madame, vous conseiller de croire que le roi d'Espagne se soucie beaucoup de personnes qui l'approchoient de plus près en France. Vous m'en avez nommé une qui, je vous assure, n'est pas si privilégiée que vous pouvez vous imaginer. Au moins il ne me paroît pas que Sa Majesté l'aime assez pour que les autres puissent en avoir de la jalousie. Ces grands princes seroient malheureux si Dieu les avoit faits autrement. Nous sommes au désespoir quand nous perdons un ami; quelle vie mèneroient-ils si, perdant tous les jours une infinité de sujets pleins de zèle pour leur service, ils étoient aussi

leroi. Il passa ensuite en Italie, où il obtint le grade de lieutenant général. Il était lié avec Fénelon et le duc de Beauvilliers. Ambassadeur de Louis XIV auprès de Philippe V, en 1701, maréchal de France en 1703, il fut défait avec Tallard à Hochstedt, en 1704, et fut tué au siége de Turin. « Avec beaucoup d'esprit, dit Voltaire, et un sens droit, il avait, disait-on, l'expérience d'un bon officier plus que d'un général. » Saint-Simon le ménage peu dans ses *Mémoires;* il est vrai qu'il était de basse extraction : « C'étoit un extrêmement petit homme, grand parleur, plus grand courtisan ou plutôt grand valet, tout occupé de sa fortune, sans toutefois être malhonnête homme, dévôt à la flamande, plutôt bas et complimenteur à l'excès que poli, cultivant avec un soin qui l'absorboit tous ceux qui pouvoient le servir ou lui nuire, esprit futile, léger, de peu de fond, de peu de jugement, de peu de capacité, dont tout l'art et le mérite alloit à plaire. Il étoit moins que rien, du pays de Liége. »

sensibles que nous? Il faut donc se contenter qu'ils n'oublient pas le nom des gens qui leur deviennent inutiles et croire qu'on leur est fort obligé quand on obtient d'eux des grâces à force de les demander. Notre Roi, madame, me direz-vous, n'est pas fait comme cela; mais je vous réponds qu'il ne seroit pas l'admiration de tout le monde s'il étoit fait comme les autres. Tout ceci est à propos de la réponse que M. le duc de Noailles a attendue si longtemps et de la Toison que monsieur votre fils n'a pas encore, quoique vous me dissiez, ce me semble, qu'il en a le brevet. J'ai pourtant déjà eu l'honneur de vous écrire que cela n'est retardé que par le dessein qu'on a de faire d'autres chevaliers en même temps. J'ai ouï dire à ceux qui entrent ici dans le conseil que le Roi désormais ne feroit pas beaucoup de ces grâces parce qu'il y a trop de chevaliers aussi bien que de grands d'Espagne. M. le comte de Marsin me parle comme il doit sur toute votre maison. Je suis persuadée qu'il avancera la satisfaction de M. le comte d'Ayen autant qu'il lui sera possible. Je ne vous dis rien, madame, sur ce qui me regarde, car vous me devez croire bien plus vive que vous-même sur vos intérêts. La Roche est tel que vous me l'avez dépeint, un très-bon garçon, très-attaché au Roi et qui vous aime fort[1]. Il y en a un autre d'une

[1] La Roche est le premier valet de chambre du roi d'Espagne. Dans une lettre à Mme de Maintenon (édition Bossange) du 14 octobre 1705, Mme des Ursins dit encore : « La Roche est un fort honnête homme, qui sert bien le Roi, qui ne se mêle que de son devoir, et dont aucun Espagnol ne dit du mal. » Saint-Simon confirme ce témoignage dans une de ses *Additions* à Dangeau,

sphère un peu plus basse qui vous prône et toute votre maison continuellement. C'est Vazet, valet de chambre barbier. Il sert Leurs Majestés avec une assiduité surprenante, et il les fait rire plus que toute l'Espagne ne pourroit faire ensemble[1].

Je voudrois, madame, vous mander des nouvelles de notre cour, mais tout y est si stérile que je me suis aisément épuisée en écrivant à Mme de Maintenon et à M. le marquis de Torcy. Je vous dirai pourtant que je réussis mieux que je ne pensois. Je ne découvre pas encore la moindre jalousie contre moi; au contraire, je ne reçois que des louanges et des honnêtetés fort grandes de tout le monde. Les dames et les grands qui sont à Madrid m'écrivent avec empressement. M. le cardinal Porto Carrero travaille à m'y loger et meubler mieux que n'est ordinairement la camarera mayor, et enfin, si je puis ajouter foi à ce qui m'en revient, ils

sous la date du 18 janvier 1701 : « Fils de Bontemps, premier valet de chambre de Louis XIV et l'un des témoins du mariage avec Mme de Maintenon, La Roche devint premier valet de garde-robe, et passa à ce titre en Espagne, où il eut l'estampille* et la confiance du roi d'Espagne, avec une modestie et un désintéressement qui l'y ont soutenu avec estime et considération sous tous les divers gouvernements, et ne se mêlant que de son fait jusqu'à sa mort, en 1733.

[1] Vazet, comme La Roche, est une des créatures de Mme des Ursins. Il l'aidera dans l'arrestation du marquis de Leganez; c'est lui qui transportera, au moment du plus grand péril, les diamants de la couronne d'Espagne à Versailles. Qu'on mesure l'utilité dont il était et son crédit à son talent : il faisait rire le roi et la reine d'Espagne!

* C'est la signature royale gravee sur acier; c'est aussi la fonction de l'appliquer à une foule d'actes.

m'y croient tous une petite merveille. Il faudra voir si ma présence ne les détrompera pas. J'ai été ravie de voir dans une de vos lettres que Mme la princesse d'Espinoy commence à me rendre plus de justice. Je l'ai toujours honorée et Mlle de Commercy par inclination[1]. Cela m'a rendue encore plus sensible au tort qu'elles m'ont fait l'une et l'autre. Achevez, je vous supplie, madame, de dissiper ce qui pourroit rester de mauvaise impression dans leur esprit, et assurez-les, s'il vous plaît, que j'irai toujours au-devant de tout ce qui pourra contribuer à m'assurer l'honneur de leur amitié. Je vous demande la continuation de la vôtre avant toute autre chose, madame, car vous croyez bien que, vous respectant et vous aimant comme je fais, je mourrois bientôt si je pouvois seulement soupçonner que vous ne m'aimez pas à la folie.

Assurez, je vous supplie, de mes très-humbles services M. le duc de Noailles, que j'aime autant que vous. On vient de m'apporter une lettre de M. le cardinal qui a été à Madrid avant que de venir ici. J'écris ce soir au cardinal Porto Carrero en faveur du Dominicain qu'il m'a fait l'honneur de me recommander. Mais je ne puis lui faire réponse cet ordinaire.

38. — A LA MÊME.

Madrid, 7 septembre 1702.

Quoique Mme de Maintenon m'ait fait l'honneur de

[1] Sur madame d'Espinoy et mademoiselle de Commercy, sa belle-fille, voyez Saint-Simon, *Mémoires*, III, 244, 246.

m'écrire elle-même qu'elle se portoit mieux et que je lui en sois sensiblement obligée, je ne suis pas rassurée, car votre silence à mon égard, madame, est une marque que votre esprit n'est pas tranquille. Je me présente si fort au naturel vos agitations quand vous craignez pour une amie que je vous plains mieux qu'une autre ne le peut faire assurément, entrant dans tout ce qui vous regarde avec passion et jugeant par mon propre cœur de tout ce que doit souffrir le vôtre! Je vois votre cour, de Madrid, dans cette occasion, et je voudrois ne pas la voir, car j'y vois des ingrats et des fous. Je vois encore pis dans ce pays-ci, car vous y avez [1] de très-honnêtes gens et tous zélés pour le service de leur Roi; ils sont rares en Espagne; et nous nous trouvons dénués de tout dans un temps où la flotte anglaise vient de faire une descente en Andalousie. La Reine fait ce qu'elle peut pour animer ses sujets à défendre sa monarchie. Elle offre d'aller elle-même à Séville, Cordoue ou quelque autre ville proche des côtes. Elle veut donner, et sans votre permission, les pierreries que vous lui avez si bien fait mettre en œuvre pour aider à payer les soldats. Elle passe six heures presque tous les jours dans ses conseils et fait d'ailleurs ce qu'il faut pour se faire adorer. Grâce à Dieu elle y réussit, et il est impossible d'avoir plus de bénédictions qu'on lui en donne. Voilà, je crois, madame, ce que l'on pouvoit désirer de cette jeune princesse et ce qui m'est par conséquent de plus agréable dans mon emploi.

[1] C'est-à-dire : Vous avez dans votre cour...

D'ailleurs il me paroît sans miracle que je n'y resterai pas longtemps sans y perdre ma santé. Ma vie tranquille de Rome convient bien plus à mon humeur et à mon âge, et l'on doit penser où vous êtes bien sérieusement à jeter l'œil sur quelqu'un qui vienne être tout de bon camarera-mayor. Ce n'est pas, je vous le dis confidemment, madame, une des moindres affaires qu'ait le Roi. L'amirante m'assure qu'il veut mettre toute sa confiance en moi[1]. Je lui ai conseillé d'en prendre en vous, en M. le maréchal, en un mot en toute votre maison, et de suivre vos conseils; il le fera et il s'en trouvera bien. Il honore et aime M. le comte d'Ayen. Comme il vous aura sans doute fait son portrait, je ne vous en dirai rien. Il connoît parfaitement l'Espagne et en pourra parler plus juste qu'un autre, pourvu qu'il veuille n'y pas mêler de passion; car il a beaucoup d'esprit. Au reste, vous me demandez mon sentiment sur *un ami;* vous me faites beaucoup d'hon-

[1] Don J. Thomas Enriquez de Cabrera, duc de Riosecco, comte de Melgar, amirante de Castille, faisait partie du conseil sous le roi d'Espagne Charles II. C'était un homme « dévoué à la fortune, dit Saint-Simon, avec beaucoup d'esprit, de monde et de talent, mais décrié sur tous les chapitres. » Il avait épousé d'abord la sœur, puis la fille du duc de Medina-Celi, ambassadeur à Rome, et ensuite vice-roi de Naples. Il avait cinquante-cinq ans lors de l'avénement de Philippe V. Ami des Jésuites, ennemi de Porto-Carrero et de la France, il fut cependant nommé ambassadeur à Paris en 1702; mais son départ de Madrid n'était que le signal de sa trahison, qui éclata en ce moment même. Je trouve dans les dépêches du ministre de Toscane à Madrid qu'il avait fait ses bagages en conséquence : « Si contano a miglia le libbre d'argento e a centinaia le pitture scelte che porta seco. » 24 août 1702 (Archives de Florence). Voyez sur ses intrigues tout un chapitre du livre de M. Combes.

neur; prenez-le, si vous m'en croyez, comme un ami agréable, mais pas davantage. Adieu, je vous honore et vous respecte autant que je vous aime, c'est-à-dire au delà de toute expression.

Mille et mille compliments, je vous supplie, à toute votre maison et à M. et à Mme de Cavoye.

39. — A LA MÊME

Madrid, 24 octobre 1702.

Votre lettre écrite du 17 octobre de Fontainebleau m'a donné une grande joie, madame, en m'apprenant que Mme de Maintenon avoit été quatre jours sans fièvre et que l'on m'assuroit qu'elle étoit hors de danger; mais l'apostille m'a mise dans une première inquiétude, car la fièvre que vous dites qui lui est revenue me fait appréhender que ses forces, qui sont déjà si diminuées, ne puissent résister à une maladie si longue et si fâcheuse. J'entre si sincèrement et si tendrement dans tout ce que vous ressentez de douloureux en cette rencontre, et pour vous et pour moi, que je ne saurois assez bien vous l'exprimer. Je regarderois la perte de cette estimable et aimable personne comme un malheur infini dont je ne me consolerois pas.

Ne croyez pas que vous voyez seule avec horreur tous les manéges des gens qui ont pu même vous cacher leur cœur de boue; je les vois de Madrid avec indignation, et cela ne sert qu'à me dégoûter encore plus des cours et à m'attacher davantage à vous, qui rassemblez si parfaitement toutes les vertus qu'on n'y trouve presque plus en personne. Je vous laisse à pen-

ser si je serois aise d'avoir l'honneur de vous voir et M. le duc de Noailles en m'en retournant à Rome, et combien nous aurions de choses à nous dire les uns aux autres. Mais, madame, je ne me flatte pas d'avoir si tôt ce plaisir. Je m'aperçois que ma demeure en ce pays est trop nécessaire, et que la Reine et peut-être le Roi, tombant en d'autres mains que les miennes, pourroient se trouver dans d'étranges embarras; ma fidélité, mon zèle et ma perpétuelle application à leur service, à leur sûreté et à leur gloire, ne peuvent, ce me semble, se trouver en une autre femme qu'en moi; et je vous avoue que le connoissant comme je fais, et voyant combien cela a rapport à la satisfaction et aux intérêts du Roi notre maître, je n'aurai pas la force de lui demander à me retirer tant que je verrai les choses dans la situation où elles sont présentement, quelque dommage que cela fasse à ma santé. Il est impossible de connoître le fond de ces gens-ci à moins d'être aussi avant que je le suis dans ce palais, et de se trouver dans les occasions qui se sont présentées depuis la régence de la Reine. Sa Majesté le reconnoît parfaitement; et comme elle m'a jugée digne de me donner toute sa confiance, elle regarderoit comme un malheur très-grand si je l'abandonnois. Ses sentiments sont tels qu'elle les doit avoir pour la France, pour le Roi son mari et pour le Roi son grand-père, qu'elle respecte et qu'elle aime fort véritablement; aujourd'hui encore on lui a vu faire une action naturelle qui m'a ravie : elle lisoit une lettre qu'elle avoit déjà lue plusieurs fois, écrite de la main de notre Roi; elle l'a baisée plu-

sieurs fois en présence de ses dames, disant : « C'est une lettre du plus grand monarque du monde, du plus honnête homme qui y soit, et pour lequel nous devons toutes prier Dieu pour sa conservation. » Enfin, madame, je n'ai rien à désirer de ma jeune et merveilleuse Reine, si ce n'est qu'elle ne change point, car elle ne peut plus changer sans y perdre quelque chose. Vazet, qui est barbier du Roi catholique, a reçu des nouvelles de quelques-uns de ses amis qui sont à la suite de Sa Majesté, qui lui apprennent comme chose sûre que ce sera M. le cardinal d'Estrées qui viendra relever M. de Marsin[1] ; il y a plus d'un mois que le bruit en court ici; cependant vous nous tenez tous cette marche bien cachée. Je souhaite de tout mon cœur que cette Éminence ait en cette cour toutes les satisfactions qu'elle mérite et qu'on en attend, qu'elle puisse remédier aux maux invétérés de cette monarchie, que son esprit transcendant, vaste et éclairé puisse encore mieux persuader les Espagnols que s'en faire admirer; mais je ne voudrois pas jurer, à vous parler franchement, que tout réussît à souhait, car j'ai peur que la nation, naturellement orgueilleuse, ne regarde comme une marque de mépris du côté de la France qu'on lui envoie un des plus grands génies qui y soit, non pas pour les conseiller, mais pour les gouverner, et que cela n'augmente encore l'éloignement qu'ils ont pour les François. Vous ne savez que trop tout ce qui s'est passé en Italie à la suite du Roi catho-

[1] Comme ambassadeur.

lique, et combien il est important que l'on détruise l'animosité au lieu de l'augmenter. Comme je le connois, j'apporte tous mes soins afin que moi ni ce qui en dépend ne fassions rien qui nous attire leur haine. Il me semble jusqu'à présent que je n'y ai pas mal réussi. Cependant cela m'est plus difficile qu'à une autre, car pour soutenir la Reine dans plusieurs étiquettes où l'on veut la mettre et que je sais qui ne plairoient pas en France, tendant toutes à mettre les rois en brassières, il faut que je combatte souvent sans blesser personne. Ainsi c'est une espèce de miracle que l'on ne me haïsse pas, et je crois que c'est parce que les Espagnols le connoissent que je les aime naturellement.

Je ne me donnerai point l'honneur, madame, de vous rien dire sur le sujet de l'amirante, puisque tout le mal que je pourrois vous en dire est au-dessous de celui qu'un traître comme lui mérite. Dieu veuille qu'il soit le seul; son beau-frère, le duc de Medina-Celi, qui se dit fort de mes amis, le déteste et parle de son action comme un honnête homme en doit parler. S'il nous trompe, ce n'est pas notre faute. Je lui dis tous les jours que ce ne seront pas ses paroles ambrées qui nous persuaderont, qu'il n'y aura que ses actions et ses bonnes résolutions qui prendra dans la junte pour le service du Roi son maître.

Je prends la liberté, madame, de vous envoyer une lettre pour madame la princesse d'Espinoy sur la mort de M. le prince de Commercy. Je la plains fort d'avoir perdu un frère qu'elle aimoit, qui avoit du mérite, et qui cependant avoit pris un si mauvais parti. Je vou-

drois bien savoir déjà M. le duc de Guiche guéri et Madame sa femme en repos, car je l'honore et l'aime infiniment. Je regarde messieurs vos enfants comme s'ils étaient à moi, et monsieur le maréchal et vous comme des amis auxquels je suis toute dévouée.

La reine entre dans ma chambre; elle m'ordonne de vous dire qu'elle ne sait pas pourquoi vous ne voulez pas l'aimer de loin, puisqu'elle a fait les premiers pas, et que, si elle vous voyoit de près, elle vous forceroit bien à lui découvrir votre cœur.

40. — A LA MÊME.

Madrid, 6 novembre 1702.

Après le cruel malheur qui est arrivé aux vaisseaux du Roi et à notre flotte, madame[1], je n'ai pas le courage de vous entretenir d'autre chose; ce que je puis vous dire, c'est que la reine l'a ressenti principalement par la peine qu'il fera au Roi son grand-père et à toute la France, à qui elle reconnoît être si redevable qu'il ne se peut rien ajouter à sa tendresse ni à sa reconnoissance. Je vous avoue que c'est une grande consolation pour moi de voir Sa Majesté dans des sentiments que j'ai si fort désiré d'imprimer dans son cœur. Elle a voulu dès aujourd'hui faire réponse à votre lettre; ni vous ni moi n'y sommes pas trop bien traitées; mais je ne sais si nous ne le méritons pas. J'appréhende extrêmement

[1] Défaite entière de la flotte franco-espagnole, sous les ordres du comte de Château-Renaud, par le duc d'Ormond, dans le port de Vigo, le 22 octobre 1702.

que Mme de Maintenon ne soit assez touchée du chagrin du Roi pour que cela l'empêche de recouvrer sa santé. Dites-lui, madame, je vous supplie, combien véritablement j'entre dans ses sentiments et par rapport à sa Majesté et par rapport à elle, et soyez persuadée, et Mme la duchesse de Guiche, de mon respect et de ma tendresse infinie et éternelle.

41. — A LA MÊME.

Madrid, 30 novembre 1702.

Il faut assurément, madame, être une aussi rare amie que vous l'êtes pour penser à m'écrire ce que j'ai trouvé dans votre lettre du 12 novembre, dans un temps où votre juste douleur vous occupoit si fort[1]. Je vous assure aussi que j'y suis sensible, comme je le dois, et que je ne sais plus comment reconnoître toutes vos bontés. Plût à Dieu vous pouvoir faire voir le fond de mon cœur! vous le trouveriez rempli de toute la sensibilité et de toute la tendresse que mes faibles expressions ne peuvent assez bien vous représenter. Nous attendons le roi d'Espagne vers Noël avec M. le cardinal d'Estrées; ils ne sauroient venir trop tôt dans l'état violent où est réduite cette monarchie, et c'est dans cette extrémité où un ministre aussi habile et aussi expérimenté que l'est cette Éminence est nécessaire; j'espère aussi qu'il y réussira, et qu'ayant pour ambassadeur monsieur son neveu, qui a beaucoup d'esprit et qui s'en-

[1] Le comte de Noailles, fils de la maréchale, venait de mourir des suites d'une blessure reçue sur les bords du Rhin, le 20 octobre 1702.

tendra avec lui, rien ne pouvoit être mieux que ce choix. Je n'ai plus que le temps, à cause que le courrier va partir, de vous assurer, madame, de mon respect et de mon attachement éternel.

Je ne suis point encore en repos sur l'état de Mme de Maintenon. Je me donnerai l'honneur de lui écrire au long le premier courrier qui partira.

42. — A LA MÊME.

Madrid, 22 janvier 1703.

Je donne ce billet, madame, au chevalier Des Pennes[1], pour qu'il puisse vous approcher, car je lui laisse le soin de vous informer de bien des choses[2], n'ayant pas le temps de me donner l'honneur de vous écrire. J'ai reçu aujourd'hui une de vos lettres, ce sera M. Orry qui vous portera la réponse, car le roi le fera partir dans deux ou trois jours. Je vais demander mon congé à toutes forces; je ne puis plus demeurer ici avec satisfaction. M. le chevalier Des Pennes vous expliquera cette énigme. Je suis à vous, madame, à vendre et à dépendre.

43. — A M. DE MARSIN.

Madrid, 23 janvier 1703.

Si je m'étois donné l'honneur de vous écrire, mon-

[1] Enseigne des gardes du corps en Espagne, très-attaché d'abord à Mme des Ursins, et dans la suite son ennemi.

[2] Il s'agit évidemment des premiers démêlés de Mme des Ursins avec le cardinal et l'abbé d'Estrées. Voy. sur cette rivalité le livre de M. Combes.

sieur, aussi souvent que j'ai souhaité de le pouvoir faire, vous auriez été à la fin très-las de lire de mes lettres. Mes continuelles occupations m'en ont empêchée, mais elles ne m'ont pu priver du plaisir extrême que j'ai eu d'entendre tout le monde rendre justice à votre mérite. Le Roi, encore tout à l'heure, me racontoit qu'il devoit à votre valeur et à votre grande capacité pour la guerre, l'heureux succès de la bataille de Luzzara[1]. Sa Majesté ne vous loue pas moins sur la noblesse de votre cœur, m'ayant fait l'honneur de me dire qu'elle vous avoit offert le grandat, dont vous n'aviez point voulu afin de donner par là un exemple à ceux qui viendroient après vous du désintéressement avec lequel on doit servir les rois quand on veut bien faire son devoir. Je vous avoue, monsieur, que je suis charmée de pareils sentiments, et que je vous trouve bien plus grand par là que vous ne le seriez si vous aviez sur la tête les sept chapeaux que le duc de Medina Celi pourroit mettre sur celles de sept enfants. Le chevalier Des Pennes est dépêché par le Roi Catholique auprès du Roi pour une

[1] Luzzara est une petite ville du duché de Parme, à 7 kilom. N.-E. de Guastalla. La bataille entre les Français et les Autrichiens s'y était livrée le 15 août 1702. Les deux partis s'y attribuèrent la victoire. Le marquis de Créqui, dernier de sa maison, y fut tué. Saint-Simon l'a vivement décrite (chap. CIX) : « Jamais combat si vif, si chaud, si disputé, si acharné; jamais tant de valeur de toutes parts; jamais une résistance si opiniâtre; jamais un feu ni des efforts si continuels; jamais de succès si incertain : la nuit finit le combat, chacun se retira un très-petit espace et demeura toute la nuit sous les armes, le champ de bataille demeurant vide. » On voit que Mme des Ursins exagère un peu le succès de la journée.

affaire qui vous surprendra[1]. Comme il a été témoin de tout et que Leurs Majestés connaissent son zèle et sa sagesse, elles l'ont choisi pour cela. Je l'ai prié, monsieur, de vous instruire de ce qui me regarde, et de vous dire que ce n'étoit pas sans raison que je regrettois de perdre un ami comme vous en cette cour. Il est en vérité bien désagréable, quand on sait ce que l'on doit et qu'on se sacrifie pour le service des deux couronnes, d'avoir de certaines mortifications de personnes dont on auroit dû se flatter de recevoir toutes sortes d'agréments. Ma consolation est que je n'ai rien, grâces à Dieu, à me reprocher, ni à leur égard ni à celui de Leurs Majestés. Elles m'honorent de leurs bontés, et j'ose dire que je les mérite par mon respectueux attachement et parce que je les aime de tout mon cœur, n'ayant jamais vu de princes plus aimables. Ma charmante reine se fait de plus en plus adorer, et le roi prend le même chemin pour l'être aussi. Je sais le véritable intérêt que vous prenez à leur gloire; c'est pourquoi j'ai voulu vous en faire part. Faites-moi l'honneur, monsieur, de croire que vous n'aurez jamais d'amie, je n'en excepte pas même M[lle] de Lenclos[2], quel-

[1] Il s'agit sans doute de la déclaration faite quelques jours auparavant, le 17 janvier, par le cardinal Porto Carrero, qu'il ne paraîtrait plus au *despacho*, ne pouvant s'accommoder avec les personnes qu'il y rencontrerait. Les conséquences de cette retraite sont clairement déduites dans le chapitre X du livre de M. Combes, page 138.

[2] Ninon de Lenclos n'avait pas alors moins de quatre-vingt-sept ans. « Elle eut, dit Saint-Simon, *Mémoires*, t. VIII, p. 203, des amis illustres de toutes les sortes, et eut tant d'esprit qu'elle se les conserva tous quand les charmes eurent cessé... Elle avoit

que fidélité qu'elle ait, sur qui vous deviez plus solidement compter que sur

LA PRINCESSE DES URSINS.

Pardonnez-moi le peu de raison que vous trouverez peut-être dans ma lettre; j'ai la tête remplie de trop de choses pour avoir le temps de la lire.

(*Autographe.*) Je veux vous marquer moi-même par ce petit mot toute l'estime et la considération que j'ai pour votre personne, comme aussi l'obligation que je vous ai d'avoir contribué au gain de la bataille de Luzzara, car le roi m'a dit que vous y avez eu beaucoup de part.

MARIE LOUISE.

44. — A LA MARÉCHALE.

Madrid, 2 février 1703.

Je ne puis me donner l'honneur de vous écrire que quelques mots, madame, si je veux me servir d'un courrier extraordinaire que le duc de Medina Celi envoie à Paris à monsieur son beau-frère. Les choses sont toujours sur le même pied entre MM. d'Estrées et moi. Ils ne cessent de faire tout ce qu'ils peuvent pour me faire des ennemis; mais ils se font plus de mal qu'à moi, car, à commencer par Leurs Majestés, tout Madrid sera bientôt révolté contre eux. Vazet vous aura informé

été amie intime de Mme de Maintenon tout le temps que celle-ci demeura à Paris. Mme de Maintenon n'aimoit pas qu'on lui parlât d'elle, mais elle n'osoit la désavouer. Elle lui a écrit de temps en temps jusqu'à sa mort avec amitié... »

encore mieux que le chevalier Des Pennes de toutes choses, car il a tout vu de ses yeux. Si Dieu ne m'assistoit, je crois que la tête me tourneroit par le déplaisir que j'ai de cette désagréable aventure. Je continue à supplier M. le marquis de Torcy de m'obtenir mon congé. Si je puis l'obtenir, je partirai ce printemps, je passerai l'été à Paris et retournerai l'automne en Italie, où mes affaires vont encore plus mal depuis que mon frère est à Naples par ordre du Roi. Je crois devoir faire cette tournée pour remercier Sa Majesté et Mme de Maintenon, et pour me donner au moins la satisfaction de vous embrasser. Ce sera un plaisir pour moi, Madame, qui me fera peut-être oublier l'indigne procédé de MM. d'Estrées. Vous m'avez fait l'honneur de m'écrire qu'ils savoient tout ce que j'ai écrit sur leur voyage. M. le marquis de Torcy a mandé depuis à M. le Cardinal que mon sentiment étoit qu'il prît le caractère d'ambassadeur. Voilà la cause de toute la haine qu'ils ont contre moi, et sûrement ils ne me le pardonneront pas jusqu'à ce qu'ils se soient vengés. Adieu, madame, je suis à vous à vendre et à dépendre, et plus je vieillis, mieux je reconnois qu'on ne trouve une tendre et sincère amitié que dans votre maison.

45. — A LA MÊME.

Madrid, 22 février 1703.

Je ne vous écris qu'avec peine, madame, sur les sujets de plainte que j'ai contre MM. d'Estrées. Il m'est trop aisé de comprendre le déplaisir que cette affaire vous cause, et je ne dois pas prétendre que vous ayez

la même vivacité pour mes intérêts dans cette occasion que vous avez eue dans toutes les autres. Je ne saurois cependant m'empêcher de vous dire que ces messieurs sont les plus méchants hommes du monde; qu'il n'y a pas mot de vérité dans tout ce qu'ils ont écrit et qu'ils seroient au désespoir que je restasse ici. Je partirai immédiatement après Pâques, suivant la permission que le Roi a la bonté de m'en donner. Si la saison n'étoit pas si mauvaise et que le carême ne fût pas un temps trop incommode pour voyager, je partirois beaucoup plus tôt. J'aurai l'honneur de vous voir, madame, Sa Majesté m'ordonnant d'aller lui rendre compte de toutes choses. Sans cet ordre j'aurois passé à droiture en Italie. La Reine, à qui je n'avois rien dit encore de la permission que je demandois de me retirer, n'a presque pas cessé de pleurer depuis qu'elle sait que je suis résolue à m'en aller. Le Père d'Aubenton [1] vient même de me dire des choses qu'elle a faites à mon insu qui me font admirer son bon cœur et qui augmentent fort le déplaisir que j'ai de m'éloigner d'elle; mais, madame, mon parti est pris et je serois une folle si, dans le temps qu'on me croit en France capable de tout (ce que MM. d'Estrées ont supposé malicieusement contre moi dans le dessein de me faire rappeler), je m'exposois aux nouvelles calomnies qu'ils ne manqueroient pas d'inven-

[1] Guillaume d'Aubenton, jésuite, né à Auxerre, en 1648, avait été donné par Louis XIV pour confesseur à Philippe V, en 1700. Les intrigues de la cour de Madrid l'éloignèrent d'Espagne en 1716, mais Philippe V le rappela bientôt et le reprit pour directeur. Il est certain qu'il eut sur l'esprit de ce roi une grande influence, dont il se servit au profit de son ordre.

ter pour arriver à leur but. Des gens qui se permettent tout et qui ne sont point obligés à prouver ce qu'ils avancent, ont trop d'avantage sur ceux qui ne savent pas mentir, pour que je ne choisisse pas un exil plutôt que de rester ici avec eux.

Comme je compte demeurer seulement trois mois en France, je voudrois bien ne point prendre de maison à Paris; ainsi je vous supplie très-humblement, madame, de savoir de M. et Mme de Cavoye s'ils voudroient bien me donner chez eux, pour ce temps-là, un appartement pour moi et mes femmes; mes autres domestiques logeroient dans quelqu'une des maisons garnies qui sont aux environs. Je ne me donne point l'honneur d'écrire à Mme de Maintenon, parce que je ne dois pas la fatiguer par des plaintes et des justifications inutiles. J'espère cependant, fondée sur mon innocence opprimée, qu'elle me protégera toujours. Je n'écris point aussi à M. le comte de Marsin, parce que Vazet m'a dit qu'il est parti pour l'Allemagne. Imaginez-vous, madame, à quel point doit être mon désespoir? Si Dieu ne me soutenoit, je crois que j'y succomberois. Ce sera une grande consolation pour moi de pouvoir vous embrasser. En attendant, soyez persuadée que je mérite l'amitié dont vous m'honorez, et que vous n'aurez jamais d'amie, madame, dont le cœur soit plus digne du vôtre et qui soit plus véritablement à vous[1].

[1] Au moment même où Mme des Ursins fait la vaincue et l'opprimée, Saint-Simon écrit dans ses *Additions* à Dangeau (14 février 1703) : « Mme des Ursins avoit empaumé entièrement la reine d'Espagne, et cette reine le roi son mari. Mme des Ursins

Je ne me donne point l'honneur d'écrire à M. le maréchal de Cœuvres[1]; cela me paroîtroit assez mal à propos dans l'état où sont les choses. Je me réjouis très-véritablement néanmoins de la justice que le Roi lui a rendue, et je suis persuadée que je n'aurois pas autant de raison de me plaindre de M. le cardinal et de M. l'abbé d'Estrées s'il avoit été ici. Je vous supplie, madame, d'assurer M. le maréchal, Mme la duchesse de Guiche et toute votre famille de mes très-honorables services. Je suis très-aise du mariage de M. de Lavardin avec mademoiselle votre fille, qui me paroît très-bon.

46. — A LA MÊME.

Madrid, 22 mars 1703.

Quelque chagrin que m'aient pu donner toutes les mortifications que MM. d'Estrées ont tâché de m'attirer, il n'égale point, madame, celui que me donne votre lettre du 9 de ce mois. Dieu m'a soutenue visiblement

vouloit gouverner, et ne se put contenter d'une simple influence. Les cardinaux d'Estrées et Porto-Carrero ne s'en aperçurent que quand il n'en fut plus temps, outre qu'ils comptoient sur leur plus qu'ancienne amitié avec elle, le premier ayant toute la confiance de notre cour et le second toute l'autorité qu'il tiroit d'avoir fait faire le testament de Charles II et d'avoir été deux fois régent avec toute-puissance, n'imaginant pas d'avoir à lutter contre une femme, simple dame d'honneur. Cette lutte néanmoins ne tarda pas, et la chute des deux cardinaux en Espagne en fut une prompte suite, et de tous ceux qui avoient eu part au testament ou depuis aux affaires, ou à la confiance, ou même à la familiarité du roi, excepté trois ou quatre François du bas étage dont elle sut bien s'assurer. »

[1] Le maréchal de Cœuvres était le même que le duc d'Estrées, maréchal en 1703, époux de mademoiselle d'Ayen, troisième fille de la maréchale de Noailles.

dans cette affaire puisque, loin de m'abattre par des coups aussi violents que ceux qu'on m'a donnés, à peine y ai-je été sensible, espérant toujours que l'on reconnoîtroit la mauvaise foi de ces messieurs. Il n'en est pas de même des plaintes que vous me faites; elles paroissent fondées, et je ne puis même me justifier que vous n'ayez la bonté de me croire sur ma parole; j'entends celles que vous me faites d'avoir écrit au Roi qu'on me menaçoit de m'empêcher d'aller à Rome. La chose n'est pas tout à fait comme vous la dites, car c'est à M. de Torcy à qui je l'ai mandé, et je vous envoie, madame, l'article de ma lettre, afin que vous sachiez de quelle manière je me suis expliquée. De plus, loin de vous avoir nommée, je vous proteste que je ne sais pas positivement si c'est vous ou M. le comte de Marsin ou mon frère qui m'a écrit cette circonstance. Je reçus vos trois lettres en même temps. Elles étoient si semblables qu'elles me parurent concertées, et je les brûlai avant que de me mettre à écrire. Si vous étiez bien persuadée de l'injustice qu'on m'a faite en ajoutant foi à des menteries auxquelles je n'ai pas donné le moindre lieu, vous jugeriez aisément que je devois être bien plus occupée de me plaindre lorsque je pris la plume, que de démêler si je devois parler ou non des menaces qu'on me faisoit. Je les regardois à la vérité bien plutôt comme des réflexions et un effet du zèle de mes amis que comme des choses que je pusse appréhender; elles m'offensèrent cependant à un point que je ne pus m'empêcher d'en faire des reproches à M. le marquis de Torcy, qui me paroissoit la cause des malheurs qu'on

m'annonçoit de toutes parts. Voilà, madame, comme la chose s'est passée. Pour ce qui regarde la pensée que vous avez que vos lettres m'aient déplu, permettez-moi de vous dire que vous avez tort.

J'ai été très-fâchée que vous vous soyez sentie obligée de m'écrire des choses très-dures; mais je vous sais en même temps le meilleur gré du monde de l'avoir fait. Vous ne pouviez me donner une marque d'amitié plus convaincante qu'en me parlant comme vous croyez devoir me parler. Vous ne saviez rien par vous-même; toute la cour étoit prévenue en faveur de M. le cardinal d'Estrées qui, malicieusement, avoit annoncé que je l'avois fait exclure du *despacho* pour lui ôter la connoissance des affaires. Vous n'entendiez que des gens qui me condamnoient avec raison, quoique sur un faux principe. Pouviez-vous, madame, dans le temps que je compte si solidement sur l'honneur de votre amitié, me laisser ignorer ce qu'on disoit de moi ou me flatter mal à propos? Mais dites-moi, je vous prie, comment avez-vous pu vous imaginer qu'un tel travers me soit entré dans la tête? Car il ne suffit point que je n'aie pas répondu ponctuellement à vos lettres, puisque je vous ai marqué dans celle que je vous ai écrite quelque temps après avoir reçu les vôtres et même dans celle que je vous écrivis aussitôt après notre démêlé, que je n'attendois point de vous, madame, que vous prissiez mes intérêts contre MM. d'Estrées? Je n'ai écrit de cette affaire à qui que ce soit de mes amis, suivant la maxime que j'ai de ne mettre jamais personne, autant que je puis, dans mes embarras; d'ailleurs je ne l'au-

rois pu faire quand je l'aurois voulu, ayant à peine trouvé du temps pour écrire au Roi et à M. le marquis de Torcy. Je crois de m'être assez justifiée sur ces deux articles. Quant à ce que je dois faire, madame, rien ne m'obligera à rester ici qu'un ordre très-positif du Roi; encore prendrai-je la liberté de faire mes très-humbles remontrances à Sa Majesté, et tout ce qu'on pourra me faire appréhender ne servira qu'à m'obliger à partir plus tôt. Quand une femme comme moi a la conscience aussi nette que je l'ai, elle est bien forte.

Vous me recommandez une affaire qui regarde Mme la duchesse de Sforze[1]; je voudrois pouvoir la servir et pour l'amour d'elle et pour l'amour de vous; mais

[1] Le portrait que Saint-Simon trace de cette duchesse est curieux et ne paraîtra pas ici déplacé, puisqu'il offre quelque similitude, suivant lui, avec celui de Mme des Ursins : « Cousine germaine de Mme la duchesse d'Orléans, seconde fille de Mme de Thianges, sœur de Mme de Montespan, qui l'avoit mariée fort jeune à Rome, au duc Sforze, en 1678..... elle étoit belle, sage, et plut assez au roi pour donner lieu à Mme de Maintenon de l'écarter... Elle avoit de l'esprit, mais sage, sensé, réfléchi, bonne et honnête par nature, éloignée de tout mal, et se portant à tout bien.... Son extérieur droit, sec, froid et haut, avait du rebutant. Elle aimoit à gouverner. Tout montroit en elle une rinçure de la princesse des Ursins. Mais perçant cet épiderme, vous ne trouviez que sagesse, mesure, bonté, politesse, raison, désir d'obliger, de concilier, surtout vérité, sincérité, droiture, sûreté entière, secret inviolable; assemblage si précieux et si rare, surtout à la cour, et dans une femme. Elle étoit glorieuse sans orgueil et sans bassesse, c'est-à-dire qu'elle se sentoit fort, et qu'elle se conduisoit avec réserve et dignité loin de toute prostitution de cour, où avec cela elle se faisoit compter, quoique en allant fort peu.» XXIII, 34. Ne croit-on pas à chaque ligne que St-Simon décrit et désigne « une rinçure » de Mme de Maintenon elle-même?

comptez, je vous supplie, que je ne me mêle de rien absolument, et que depuis que je suis en Espagne je ne me suis permis de parler en faveur de qui que ce soit, que pour un Napolitain, parent de Mme la princesse d'Harcourt, que je recommandai à M. le comte de Marsin lorsque nous étions à Barcelone; c'est principalement en tenant cette conduite que je me suis acquis l'estime d'une nation qui ne devoit pas me souffrir dans la place que j'occupe. Vous savez, madame, les dégoûts qu'on prévoyoit en France que j'aurois à souffrir à Madrid. Cependant je n'en ai reçu aucun, et bien loin que l'on profite de l'occasion qu'on a aujourd'hui de m'en donner, on fait dans toute cette ville des prières pour que je reste; les villes les plus éloignées regardent comme un malheur que je me retire, et le peuple présente des suppliques au roi pour qu'il me retienne. Il ne me sied peut-être pas de redonner des choses qui sont si fort à ma gloire; mais en vérité on m'avilit assez d'ailleurs pour que je me permette une vanité qui me justifie sur les faussetés que MM. d'Estrées ont écrites si hardiment contre moi.

Je n'ai pas le temps, madame, d'ajouter à cette lettre tout ce que j'aurois à vous dire. Je vous supplierai seulement d'être persuadée que personne ne méritera jamais, par plus de différentes raisons, l'honneur de votre amitié que

LA PRINCESSE DES URSINS [1].

[1] Les *Mémoires politiques et militaires*, par l'abbé Millot, donnent quelques extraits de cette lettre. Page 400 de l'édition Michaud et Poujoulat.

Permettez-moi, je vous supplie, madame, de faire mes très-humbles compliments à M. le maréchal de Noailles et à Mme la duchesse de Guiche; je suis assurée qu'ils sont bien fâchés d'entrer aussi dans les intérêts de MM. d'Estrées. La reine a eu dix accès de fièvre double tierce; quoiqu'ils ne soient pas, grâces à Dieu, violents ni accompagnés d'aucun accident fâcheux, cela ne laisse pas de me mettre fort en peine, car son tempérament est délicat. Sa Majesté prendra demain son quinquina.

47. — A LA MÊME.

Madrid, 21 avril 1703.

Je n'ai point reçu de vos lettres, madame, depuis celle dans laquelle vous me reprochiez mon indiscrétion. Est-ce que vous me boudez encore, et que mes raisons ne m'ont pas assez justifiée? Quand j'aurois eu quelque tort en cette occasion, en vérité vous ne devez pas pour cela cesser de me faire l'honneur de m'aimer, puisque je n'ai jamais cru révéler un secret, et que d'ailleurs je vous donne un assez bel exemple de clémence en pardonnant à MM. d'Estrées l'intention qu'ils ont eue en écrivant contre moi de si grandes faussetés. J'ai fait une réponse à M. le cardinal de Noailles que je suppose, madame, qu'il vous aura communiquée. Vous aurez vu qu'il a suffi que M. le marquis de Torcy m'ait écrit que le service du Roi demande que je reste en Espagne pour me déterminer à faire ce sacrifice, quoique je le regarde, d'après tout ce qui se dit, aussi préjudiciable à ma réputation qu'au repos de ma vie.

M. l'abbé d'Estrées me vient voir présentement presque tous les jours, et je crois qu'il souhaite que notre réconciliation soit sincère; mais M. le Cardinal, plus assuré de son crédit en France, tient encore en toutes occasions des discours malins sur mon sujet, et n'est pas venu chez moi depuis le mercredi de la semaine sainte. Son neveu m'assure que le temps fera toutes choses; cependant je ne l'espère pas; mais je ne me flatte pas que vous travaillerez toute la première à me retirer d'ici si ces messieurs ne veulent pas m'y laisser vivre avec plus de tranquillité.

Toute la cour va partir pour le Retiro, où l'on demeurera cinq ou six semaines. C'est un changement qui pourra nous faire quelque plaisir. Je finis, madame, pour ne pas faire attendre Leurs Majestés. Faites-moi l'honneur, je vous supplie, de m'écrire au plus tôt comment je suis avec vous. J'y serois très-bien assurément si vous me rendiez justice, car tous vos amis ensemble ne vous aiment et ne vous honorent point autant que je fais.

Mon intention étoit de me donner l'honneur d'écrire à M. le Maréchal, mais le temps me manque; permettez-moi de lui dire et à Mme la duchesse de Guiche que je les aime autant que je les estime et les honore.

48. — A LA MÊME.

Au Retiro, le 3 juin 1703.

Il est presque inutile, madame, que je me donne l'honneur de vous écrire, puisque M. de Louville et

M. Orry[1] vont vous informer de tout ce qui se passe ici. J'ai rendu mon amitié au premier dès qu'il m'a avoué son tort. J'ai fait la même chose pour M. l'abbé d'Estrées dont je crois qu'on pourroit s'accommoder ici s'il étoit seul ; mais pour ce qui est de M. le Cardinal, c'est un ennemi implacable que ma docilité ne réduira jamais à garder seulement une certaine bienséance avec moi. Voyez, je vous supplie, madame, si je ne crois pas ma cause bien bonne quand je charge M. de Louville de vous rendre compte de ma conduite sans craindre que les engagements où il s'est trouvé et tout le mal qu'il m'a

[1] Orry, fils du célèbre libraire, s'était employé de bonne heure aux affaires de finances et y avait montré des ressources d'esprit et du talent. Chamillard l'envoya en Espagne en décembre 1702 pour s'enquérir de l'état du pays. Il plut à Mme des Ursins. « C'étoit, dit Saint-Simon, un moyen pour elle de mettre utilement le nez dans les affaires que de l'y fourrer ; ils lièrent de valet à maîtresse (VI, 242). » En 1703 on le voit chargé, mais sans titre, de l'administration des finances et du commerce. Étroitement allié à Mme des Ursins dans ses disputes contre les d'Estrées, c'est probablement à ce propos qu'il fit un voyage à Paris en juin 1703. Il faisait partie à Madrid des conseils intimes où Mme des Ursins, la Reine et d'Aubigny décidaient les affaires de la monarchie. En 1704, le maréchal de Berwick, allant commander en Espagne, se fit précéder de Puységur ; celui-ci, ne trouvant sur la frontière du Portugal aucun des magasins qu'Orry affirmait avoir préparés suivant les ordres, en écrivit à Paris, et Orry fut disgracié, en même temps que Mme des Ursins. Il rentra en Espagne triomphant avec elle, et en fut éloigné de nouveau de 1706 à 1713 ; mais pendant toute cette période, nos lettres inédites prouvent que Mme des Ursins ne cessa de le consulter sur les affaires d'Espagne ; nous rencontrerons même un grand projet de réforme administrative que Mme des Ursins présenta alors à Mme de Maintenon, et qu'il faut sans doute attribuer à Orry. De nouveau chassé d'Espagne après la seconde disgrâce de Mme des Ursins, il revint en France et mourut en 1719.

voulu faire l'engagent à continuer dans ses premières injustices. Il vous dira lui-même le motif de sa mission. M. Orry auroit pu suffire, mais tout le monde n'auroit pas été content qu'il eût été seul. Je vous ai dit vrai, madame, quand je vous ai assuré que je ne me mêle de rien absolument. Outre que c'est l'intention du Roi, j'ai compris même avant que de partir de Rome que je ne pouvois me faire aimer en Espagne qu'en m'éloignant de toutes les affaires, et je suis si roide là-dessus que je défie mes envieux, qui cependant peut-être publient le contraire, de prouver que Leurs Majestés aient jamais fait une grâce à ma sollicitation. Je n'ai pas laissé néanmoins que de parler pour Mme la duchesse de Sforze, quoique dans le fond elle n'ait pas besoin de mes bons offices, ayant M. le cardinal d'Estrées dans ses intérêts. Il lui mandera apparemment cet ordinaire ce qui a été dit dans le conseil sur son affaire, et la nécessité qu'il y a qu'elle envoie ici quelques papiers que ces messieurs demandent. Voilà, madame, tout ce que vous aurez de moi aujourd'hui. Personne ne vous sera jamais plus absolument dévouée que

La princesse des Ursins.

J'envie bien le plaisir que M. de Louville et M. Orry auront d'avoir l'honneur de vous voir, car en vérité, madame, je vous honore et vous aime de tout mon cœur.

49. — D'AUBIGNY A ORRY.

(Au nom de la Princesse des Ursins. La fin de la lettre autographe de la Princesse.)

Au Buen-Retiro, 22 juin 1703.

Le Roi a tenu son *despacho* seul avec le marquis de Rivas[1], pendant que M. le cardinal Porto Carrero a gardé la chambre pour faire quelques remèdes. Vous ne sauriez croire, monsieur, l'approbation que cela a eue. Vous pouvez néanmoins le comprendre quand je vous assure que MM. d'Estrées en conviennent. M. le cardinal Porto Carrero avoit conseillé à M. le cardinal d'Estrées d'y entrer seul; mais Son Éminence ne l'a pas voulu. Ceux qui savent cette particularité disent que le premier est plus adroit que Mme la princesse, et qu'il vouloit perdre son camarade. Je n'en doute point. Il faut que je vous rapporte un trait qui vous fera connoître la situation des esprits. Le dernier jour que ces messieurs assistèrent au *despacho*, le Roi donna à un gentilhomme nommé Ménessès, que M. le prince a fort recommandé à Mme la princesse, un gouvernement dans les Indes dont je ne sais pas le nom. Cette grâce n'ayant été publiée que deux jours après, et M. le cardinal d'Estrées ayant su que ce gentilhomme étoit venu dans cet entre-temps apporter une nouvelle lettre de recommandation à Son Altesse, il s'est imaginé que

[1] Secrétaire du *despacho* Cet expédient avait été suggéré par Mme des Ursins pour empêcher le cardinal d'Estrées de faire partie du *despacho* où la retraite de Porto Carrero lui aurait laissé le champ libre.

c'étoit elle qui lui avoit fait avoir cette grâce du Roi, ne se ressouvenant pas qu'il y avoit concouru lui-même. Là-dessus il a crié comme vous vîtes qu'il fit contre Ronquillo[1], et son intention étoit d'ôter l'emploi à ce gentilhomme. Il est venu ce matin au *despacho* avec cette bonne volonté et même avec une remontrance du conseil des Indes qui vouloit que l'on continuât celui qui est en place. La représentation a été lue, que M. le cardinal Porto Carrero a trouvée *muy flaca*[2]. M. le cardinal d'Estrées a fort désapprouvé ce choix et vouloit au moins qu'on suspendît l'affaire. Le cardinal Porto Carrero, au contraire, a dit qu'il ne voyoit aucune raison pour défaire ce que le Roi avoit fait. La dispute a duré longtemps, et dureroit peut-être encore si le Roi, las de rire en lui-même, n'avoit fait ressouvenir ces messieurs que c'étoit eux-mêmes qui étoient convenus de donner ce gouvernement à Ménessès avec Sa Majesté. Je ne vous redonne cette mauvaise histoire que pour vous représenter à quoi est exposée Mme la princesse[3]. M. l'abbé d'Estrées se tourmente fort pour faire marcher les régiments de la Reine et celui de Biscaye en Estramadure. Le Roi sera obligé d'y consentir. Ainsi voilà votre camp rompu, ce qui déplaît fort à Sa

[1] Corrégidor de Madrid, et qui avait été d'accord avec Mme des Ursins pour proposer l'expédient relatif au *despacho*. (V. sur ce personnage le livre de M. Combes, p. 225.)

[2] Très-faible, très-plate.

[3] On accusa même la princesse d'avoir reçu de Ménessès, pour le faire nommer, 4,000 pistoles, et d'avoir partagé avec Orry ce riche pot-de-vin. (V. plus bas la lettre de d'Aubigny, du 27 juin 1703.)

Majesté. Ce matin M. le cardinal d'Estrées a proposé dans le *despacho*, de travailler aux fonds pour l'année prochaine. Son projet est d'envoyer aux Indes faire des réformes et corriger des abus qui consomment les revenus du Roi. Le marquis de Rivas a dit qu'il falloit deux années avant qu'on pût avoir un réal par cet expédient. Cette réponse a mis M. le cardinal dans une telle colère que Sa Majesté a cru qu'il alloit battre ce marquis. Tout ceci, monsieur, n'est que pour vous s'il vous plaît, et c'est Mme la princesse qui m'ordonne de vous l'écrire. La contre-batterie joue très-bien; les coups d'aujourd'hui sont tirés comme vous nous l'avez enseigné dans votre dernière lettre, qui étoit du 15, ce me semble. Tout ce que je vous écrirai pour mon compte se réduira à vous assurer que je vous honore plus que personne du monde, et qu'on ne peut être avec plus de passion que je suis, monsieur, votre très-humble serviteur.

[Ce qui suit est écrit de la main de la Princesse des Ursins.]

Vous savez, monsieur, que le temps me manque toujours; je n'ai que celui de vous dire que le Roi et la Reine me font l'honneur de me parler très-souvent de vous avec beaucoup de bonté, et qu'ils souhaitent fort votre retour. Pour moi, je crois que vous ne doutez pas de l'impatience que j'ai d'avoir l'honneur de vous revoir.

Dites, je vous conjure, de ma part au chevalier Des Pennes tout ce que vous savez que je pense de lui. Il y a très-longtemps que je n'ai reçu de ses lettres.

50. — D'AUBIGNY A ORRY.

[Au nom de la Princesse des Ursins. Une partie de la lettre de la main même de la Princesse.]

Au Buen-Retiro, 27 juin 1703.

Nous attendons, mon cher monsieur, vos premières lettres de Paris avec une extrême impatience. Raisin nous a dit qu'il vous avoit rencontré près d'Orléans; mais cela ne m'instruit point assez pour savoir si l'ordinaire, qui n'est point encore arrivé, nous apportera de vos nouvelles. Tout va ici de mal en pis. Le mécontentement augmente, et l'on ne voit plus personne dans l'appartement du Roi. Ce n'est pas seulement à Leurs Majestés qu'on en veut; les plaintes ne regardent que le gouvernement, et vous entendrez parler au premier jour de quelques remontrances appuyées de bien des gens. Mme la princesse, toujours ferme dans sa résolution, ne veut point écrire pour ne se pas attirer de nouvelles affaires; mais en se procurant quelque repos elle se rend coupable du mal qui arrivera. Le Roi ayant fait expédier des courriers partout pour savoir l'état de ses troupes, celui qui est revenu de l'Estramadure a rapporté qu'il n'y a dans toute cette province que quatre cents hommes de pied et je ne sais combien de chevaux. Sa Majesté a envoyé cet état et quelques lettres venues de Portugal au conseil.

Ces messieurs ont été outrés de voir le mauvais usage qu'on fait jusqu'à présent des six millions de la flotte et de l'argent qui revient des *Juros*[1] retranchés. Quel-

[1] Droits perpétuels de propriété.

ques-uns ont dit dans leurs vœux qu'il est inutile de leur demander conseil si le Roi ne change le gouvernement, puisqu'ils n'ont pas plus d'autorité pour faire réussir les mesures qu'ils croiroient qu'on pouvoit prendre que Sa Majesté n'en a eu pour faire exécuter ses ordres. D'autres vouloient que, le conseil tenant, deux d'entre eux vinssent supplier le Roi de réfléchir sur la situation malheureuse de la monarchie, causée par l'incapacité de ceux qui gouvernent, et je ne sais pas si ce parti ne prévaudra point. Huit des conseillers d'État, du nombre desquels est le comte de Fuensalida[1] que vous savez n'avoir aucun commerce avec Mme la princesse, sont venus la trouver deux à deux pour la conjurer d'écrire en France, disant que les rois sont trahis, et qu'il est impossible qu'un prince aussi sage et aussi bien intentionné pour l'Espagne que le nôtre pût permettre de pareils désordres si son ministre lui disoit la vérité. Leurs instances ont été vives et appuyées sur des raisons qui ne souffrent pas de répliques; mais Mme la princesse ne s'est point engagée d'écrire, s'excusant sur les ordres qu'elle a de n'entrer dans aucune affaire et sur le peu de succès qu'auroit tout ce qu'elle pourroit dire. Je ne sais pas à quoi elle se déterminera sur le chagrin que ces messieurs lui ont témoigné, voyant si peu d'apparence d'obtenir par son moyen quelque remède aux malheurs qu'ils prévoient. Il est sûr au moins qu'elle n'écrira point aujourd'hui, car la cour part dans ce moment pour aller dîner au

[1] Voir sur le comte Velasco Fuensalida Saint-Simon, tome XXXVI, p. 160.

Pardo[1], d'où elle ne retournera que bien tard. Voilà, monsieur, les nouvelles du jour. Le reste va comme vous savez, c'est-à-dire désordre sur désordre. M. le cardinal d'Estrées est toujours le même, occupé de choses étrangères à son emploi et peu convenables au bien du service ; il laisse passer toutes les autres par le canal ordinaire. Depuis votre départ il n'est venu voir qu'une fois Mme la princesse, encore étoit-ce pour lui parler d'une affaire dans laquelle il souhaitoit qu'elle entrât. M. l'abbé paroît beaucoup plus content des avis qu'il reçoit de France et est beaucoup plus retenu à raisonner sur ses affaires. Je ne sais si je vous ai dit autrefois que le Roi catholique m'avoit fait l'honneur de me dire qu'il souhaitoit que je lui enseignasse les fortifications. Depuis que les chaleurs obligent la reine à faire la *siesta*, le Roi, qui ne peut s'y accoutumer, a une heure, depuis deux jusqu'à trois, qu'il donne à cette étude. Quoique M. le cardinal d'Estrées sache bien que les portes du palais et celles même de tous les particuliers

[1] Le nom d'*El Pardo* désigne un village de la Nouvelle-Castille, dans une forêt du même nom, à 14 kilom. N.-O. de Madrid, sur la rive gauche du Mançanarez, et un palais construit par Charles-Quint près de ce village, sur l'emplacement d'une petite maison de plaisance du roi Henri III; il fut brûlé en partie en 1604, réédifié sous Philippe III, et fort augmenté sous Charles III. Il renferme quelques beaux tableaux et des tapisseries remarquables, et est entouré de beaux jardins; à peu de distance, et dépendant du château royal, se trouvent le *château du prince* et les deux petits palais dits *la Zarzuela* et *la Quinta*. (Voir l'excellent *Dict. de Biographie et d'Histoire* de MM. Dézobry et Bachelet où l'article Pardo, comme tous ceux de géographie espagnole, est résumé des grands dictionnaires espagnols de Miñano et de Madoz.

sont fermées dans ce temps-là, il ne laisse pas que de trouver mauvais que le Roi s'occupe à une chose qu'il lui convient tant de savoir, parce que je suis à Mme la princesse. Il en parle à tous venants et hors de propos cinquante fois le jour, disant que c'est une nouvelle invention que Son Altesse a trouvée pour insinuer encore plus facilement à Sa Majesté ce qu'elle n'a pas le temps de lui dire, comme si elle avoit besoin de mon organe pour s'expliquer ou qu'elle ne fût pas la maîtresse de rester avec le Roi pendant que la Reine est à se reposer. Il n'y a pas à douter qu'il n'en écrive en France avec ces traits malins que vous lui connoissez. Mme la princesse, qui est au bout de sa patience, vous prie de prévenir sur cette chicane les ministres qui ont le plus de confiance en vous et de leur représenter tout ce qu'elle a à souffrir avec un homme aussi ingénieux à lui donner des mortifications. Pour ce qui me regarde, je n'ai, monsieur, d'autre intérêt dans cette affaire que l'honneur et le plaisir de servir le Roi. Cela pourroit flatter un homme vain, ou quelque autre qui auroit des vues en Espagne; mais, comme je ne suis qu'un paresseux, que l'héroïsme de Mme la princesse a rendu encore plus désintéressé, je vous avoue que j'aimerois peut-être bien autant me reposer une heure après le dîner que de me voir aux pieds d'un grand Roi. Quelques François attachés à MM. d'Estrées envient mon sort qui m'a mis à portée d'être chargé de toutes les petites affaires de la Reine et d'être de quelque utilité au Roi; mais s'ils jouissoient de cet honneur sans aucun autre profit, comme moi, je ne

sais en vérité s'ils ne chercheroient pas un emploi moins honorable et plus lucratif. Pardonnez-moi cet épanchement, monsieur; quand le cœur parle, il est difficile de ne pas dire tout ce qu'on pense. Conservez-moi l'honneur de votre amitié, et croyez, s'il vous plaît, qu'on ne peut être avec plus d'attachement que je suis votre très-humble et très-obéissant serviteur.

J'ouvre ma lettre, monsieur, pour y ajouter des choses que je viens d'apprendre. M. de Turgis vous écrit sans doute que le tailleur avec qui vous avez fait un marché pour trois mille habits en a déjà envoyé ici une partie dont la doublure est d'une serpilière des plus grosses, et que les chemises sont de même nature. Malheureusement les ballots ont été ouverts à la douane, et cela a fait beaucoup de bruit. M. Ubret (?) s'est offert aussitôt de changer tout ce qui ne plaisoit pas, et j'allois les lui faire livrer, s'étant adressé à moi pour cela; mais MM. d'Estrées malicieusement les ont fait partir ce matin au *despacho* pour avoir occasion de dire beaucoup de mal de vous[1]. M. le cardinal Porto Carrero a pris votre parti, disant que vous aviez fait le marché, mais que vous n'étiez pas l'entrepreneur, et que, si vous étiez ici, vous crieriez peut-être encore plus fort que les autres contre celui qui les a fournis.

[1] Ceci n'était rien encore à côté des accusations qui suivirent contre Orry : « On a fait apporter en plein *despacho*, écrit Louville à Torcy, le 18 juillet 1703, des fournitures d'habillement pour les soldats acceptées par Orry; il s'est trouvé des chemises de toile à torchon, des bottes de carton, etc. Cela fait un bruit effroyable... »

Voyez, je vous prie, de quelle manière ces messieurs sacrifient tout à leur passion, car cela décrie ce qui vient de France et fera peut-être qu'on n'y retournera pas.

Je vous parlai dans ma dernière lettre d'un gouvernement dans les Indes qui a été donné à un nommé Ménessès que M. le prince avoit recommandé. Je vous dis même de quelle manière cela s'étoit passé. MM. d'Estrées disent aujourd'hui que ce gentilhomme a donné trois ou quatre mille pistoles pour l'avoir et que c'est vous qui en profitez, Mme la princesse ayant bien voulu vous faire ce plaisir. Je ne crois pas seulement que vous ayez jamais entendu parler de cet homme; cela n'empêche pas néanmoins qu'ils ne publient cette fausseté avec autant d'assurance que s'ils en avoient les preuves en main. Le P. d'Aubenton devoit aller cette après-dînée laver la tête à M. l'abbé d'Estrées, qui est l'auteur de cette calomnie, et lui faire honte d'engager ainsi monsieur son oncle à avancer des choses qui le déshonorent lui-même et qui décrient la nation. Ces messieurs ont pris un vol depuis quelques jours dont on ne comprend pas le ressort. L'abbé dit qu'il n'a plus besoin de personne, que M. le cardinal est le pot de fer qui écrasera tous les pots de terre, et prédit malheur à qui sera dans sa disgrâce. Je crois pour moi qu'ils ont pris cette prophétie dans Nostradamus; mais si elle doit être vraie, il faut songer à battre en retraite, car ce joug est insupportable.

En relisant ma lettre, je m'aperçois que je me suis trompé en nommant Raisin; c'est un autre courrier qui passoit en Portugal dont je veux parler.

Mme la princesse écrit à M. le marquis de Torcy, mais elle entre peu en matière; ainsi vous devez faire usage de tout ce que je vous mande sans me nommer néanmoins qu'à bonnes enseignes. [*Ce qui suit est autographe de Mme des Ursins.*] Vous voyez, monsieur, que la rage du cardinal d'Estrées ne fait que croître et embellir contre moi. Aura-t-on le courage de me laisser toujours dans l'oppression? En vérité, ce n'est pas vivre que d'être dans la situation où je suis. Hâtez-vous de revenir, monsieur, pour nous soulager un peu; le Roi et la Reine le souhaitent fort.

[*D'Aubigny reprend :*] M. l'abbé d'Estrées disoit aujourd'hui à un homme digne de foi qu'il appréhende que l'affaire de Ménessès ne perde Mme la princesse en France, et que M. le cardinal a écrit vivement sur cet article. Ressouvenez-vous, s'il vous plaît, monsieur, de ce que je vous en ai mandé dans ma dernière lettre, et dites-le hardiment à MM. les ministres, car Sa Majesté le certifiera s'il est besoin. J'apprends dans ce moment cette charité de M. l'abbé d'Estrées.

51. — A LA MARÉCHALE DE NOAILLES.

Madrid, 28 juillet 1703.

Vous avez bien de la peine à croire, madame, ce que j'ai l'honneur de vous dire. Est-il possible que vous me connoissiez si peu quand vous avez tant de bontés pour moi? Puisque vous voulez une nouvelle explication sur mes sentiments pour M. l'abbé d'Estrées, je vous dirai avec toute la sincérité possible que, s'il étoit en France, je ne le demanderois pas pour ambassadeur et que j'en

souhaiterois un pour mon repos plus expérimenté; après cela je vous proteste, madame, que je n'ai d'autre envie que de lui rendre service, que tout le mal qu'il m'a fait ne me portera jamais au moindre ressentiment, s'il ne me donne pas de nouveaux sujets de me plaindre de lui, et qu'enfin, vivant au jour la journée, je n'ai aucune des vues que vous vous imaginez. En vérité il est bien étonnant qu'on me croie si affamée d'affaires. Je perds tous les jours en ce pays-ci quelqu'un de mes amis, parce que je ne me permets pas même de parler en faveur de ceux qui me marquent le plus d'attachement; cependant mes amis et mes ennemis, d'accord ensemble, s'imaginent en France que je gouverne et que je veux gouverner. Pour me venger, je voudrois bien que ceux qui sont dans cette opinion eussent le gouvernement d'Espagne sur leur tête; ils avoueroient bientôt qu'il n'y a que des fous qui puissent se charger de gaieté de cœur d'un tel poids.

Le cardinal d'Estrées continue à me faire toutes les pièces qu'il peut. Ma patience, je crois, l'irrite encore davantage, et vous ne pouvez comprendre, madame, jusqu'où va sa noirceur. Quand il saura le projet qu'Orry a apporté, je crois qu'il mettra l'enfer en campagne pour bouleverser le royaume et perdre sans distinction tous ceux qui resteront ici[1]; mais Dieu nous assistera et il se perdra lui seul.

[1] Madame des Ursins parle en triomphante, elle est en effet parvenue à s'emparer du conseil; Dangeau (3 octobre 1703, etc.) et Saint-Simon suivent pas à pas dans leurs récits les progrès de ses manéges :

« Le cardinal Porto-Carrero recevoit journellement tous les

Je vous fais mon compliment, madame, sur le procès que vous avez gagné, et je suis très-fâchée que Mme de Maintenon ait toujours la fièvre. Faites-moi le plaisir, je vous supplie, de l'assurer de mon très-passionné et respectueux attachement. Pour vous, vous devez croire, madame, que je me souviendrai éternellement des obligations que je vous ai, et que, m'étant donnée à vous par le cœur, j'y serai toute ma vie avec un attachement inviolable.

Le roi et la reine d'Espagne écrivent à Mme de Main-

dégoûts possibles dans les affaires et tout ce qui tenoit à lui; le cardinal d'Estrées de même. La princesse des Ursins, sûre du Roi et de la Reine, se jouoit d'eux; elle avoit persuadé à Mme de Maintenon que de Versailles elle gouvernoit l'Espagne par elle, au lieu que ces Messieurs vouloient être indépendants; et ce point gagné, elle ne les ménagea plus. Le cardinal d'Estrées, dont la fortune étoit au comble et ses neveux ducs et grands d'Espagne, n'alloit plus que par bonds et par sauts de colère et d'impatience, et ne vouloit que revenir et laisser l'abbé d'Estrées devenir là ce qu'il pourroit. Le cardinal Porto Carrero, accoutumé à être maître, ne pouvoit plus souffrir tout ce qui lui arrivoit; sa douceur, sa patience, son génie médiocre étoient à bout. Pour se défaire d'eux, Mme des Ursins imagina de ne faire plus venir le conseil qu'à dix et onze heures du soir, pour fatiguer ces vieillards par la veille et l'indécence qui, après avoir vainement représenté l'un et l'autre, eurent plus court de cesser d'y venir. C'est ce qui fit quitter tout à fait la partie au cardinal Porto Carrero et fit presser au cardinal d'Estrées son retour. » Un mois après, en novembre, Mme des Ursins voit définitivement son succès assuré :

« On a fait une nouvelle junte à Madrid depuis que le cardinal de Porto Carrero s'est retiré des affaires; cette junte est composée de don Manuel d'Arias, président de Castille, du marquis de Mansera et de l'abbé d'Estrées, notre ambassadeur. » Dangeau,

tenon sur la mort de M. le comte d'Aubigné[1]. Je me donnai aussi l'honneur de lui faire mon compliment en lui envoyant le paquet que j'adresse à M. le marquis de Torcy; ainsi je ne doute pas qu'il n'ait été rendu. Si j'avois du temps, je me donnerois l'honneur d'écrire à Mme la duchesse de Guiche pour lui témoigner la joie que j'ai eue en apprenant toutes les merveilles qu'ont faites M. le duc de Guiche et M. le maréchal de Boufflers en Flandre, car en vérité je m'intéresse bien tendrement dans tout ce qui a rapport à elle.

7 novembre 1703. Saint-Simon ajoute, et nous nous servons volontiers de ce commentaire vif et ingénieux : « Cette nouvelle junte fut une espièglerie de Mme des Ursins, qui voulut apaiser la rumeur de l'expulsion des anciens ministres et de ceux surtout à qui le roi d'Espagne devoit la couronne par la part qu'ils avoient eue au testament, et particulièrement la retraite des deux cardinaux. Elle choisit donc l'abbé d'Estrées comme ambassadeur de France pour tenir la place du cardinal son oncle, et deux hommes de la première réputation, don Manuel Arias, revêtu de la première et de la plus importante place d'Espagne, et le reste de ces anciens ministres, et le marquis de Mansera, de la maison de Tolède, infiniment attaché au Roi, et qui avoit passé par les vice-royautés et les plus grands emplois, mais qui avoit quatre-vingts ans. Elle n'étoit point embarrassée de celui-là, et aussi peu de l'abbé, après avoir expulsé son oncle; on verra bientôt comme elle se défit d'Arias et de l'abbé. En attendant il ne se faisoit rien par la junte que les amusettes d'un bas conseil. Les affaires et les grâces se résolvaient entre le Roi, la Reine et elle, chez la Reine, quelquefois chez elle, et le Roi n'en portoit à la junte que ce qui devoit être public et un moment auparavant qu'il le devînt. » Nous verrons bientôt que Mme des Ursins, à son tour, n'étoit pas pour longtemps en possession de son triomphe.

[1] Frère de Mme de Maintenon et de qui la fille avait épousé, en 1698, le duc de Noailles. (V. plus haut, à la note de la page 29.)

52. — A LA MÊME.

Madrid, 29 octobre 1703.

Le Roi, madame, accorde à M. le baron de Capres[1] la permission de rester en Flandre, et Sa Majesté donne aujourd'hui ses ordres là-dessus à M. le marquis de Bedmar[2]. L'autre affaire que vous m'avez fait l'honneur de me recommander n'est pas si facile. Elle a été proposée ici autrefois et on l'a toujours rejetée ; d'ailleurs le Roi ne l'accordera point sans avoir auparavant l'avis du vice-roi de Naples. Il est vrai que M. le prince de Vaudemont permet ce jeu à Milan ; mais chaque pays a ses raisons particulières pour le permettre ou pour le défendre. Par exemple, à Gênes et à Turin il est permis, et les maîtres de ces deux États en tirent des sommes considérables. A Rome, au contraire, à Venise et à Florence il est défendu sous peine de la galère. Ce qui est sûr, c'est qu'il donne lieu à mille friponneries, et que si j'obtenois du roi d'Espagne qu'il s'établît à Naples, on ne manqueroit jamais de dire que j'en tirerois quelque grosse rétribution. Je vous suis très-obligée, madame, de l'attention que voulez avoir à prévenir M. le cardinal d'Estrées avant qu'il aille à Versailles[3]. Je dois croire qu'il aura beaucoup plus d'é-

[1] Cadet de la maison de Bournonville et cousin de la maréchale de Noailles. Nous le verrons plus tard employé par Mme des Ursins dans l'affaire de sa souveraineté.

[2] Capitaine général et gouverneur des Pays-Bas. Il devint ensuite ministre d'État d'Espagne.

[3] Le cardinal avait été rappelé en septembre 1703, et Mme des Ursins redoutait sa présence à Versailles.

gards pour vous qu'il en a eu pour moi, parce qu'il vous craindra; cependant je suis bien assurée que vous ne modérerez pas sa malignité et qu'il ne vous tiendra rien de tout ce qu'il vous promettra. Il n'est pas maître de sa passion et encore moins de sa langue. Laissez-le dire, madame, et ne vous brouillez point avec lui pour l'amour de moi. Il faudra peu de temps à toute la cour pour reconnoître que c'est un homme emporté qui sacrifie tout à sa faveur. Il s'en faut beaucoup que j'aie sujet d'être contente de M. l'abbé d'Estrées; mon frère pourra vous en dire les raisons. Il m'a néanmoins déjà assez d'obligations pour cesser d'écrire contre moi. Quoiqu'il me le promette, je ne sais ce que j'en dois espérer après avoir été trompée plusieurs fois et très-vilainement. Vous ne le connoissez que par son beau côté et jusqu'à présent il ne me paroît point du tout tel que vous me le représentez, sans que ce soit ma faute. Un homme qui est obligé de rejeter sur son imprudence les choses que j'attribue avec plus de raison à sa mauvaise foi n'est point d'un bon commerce et ne mérite pas votre estime au point que vous la lui donnez. Il sait que j'ai beaucoup contribué à son ambassade, il sait aussi que c'est moi qui l'ai fait entrer au *despacho*, puisque, pour l'en exclure, je n'avois qu'à laisser exécuter les ordres du Roi; cependant faites-moi le plaisir de demander à M. de Noirmoutier[1] ce qu'il a fait depuis. Je suis bien assurée, madame, que vous ne le lui pardonnerez pas. Malgré tout cela je vivrai fort bien avec lui, et comme apparemment il ne me traitera pas du

[1] Frère de Mme des Ursins.

haut en bas comme faisoit monsieur son oncle, il y aura toujours entre nous deux une confiance apparente qui suffira pour le service du Roi. Je me confesse à vous, madame, persuadée que je n'ai pas une meilleure amie au monde et ne pouvant me résoudre à rien cacher à la personne que j'aime et que j'honore davantage.

En vérité, madame, je suis si lasse des mauvais procédés que je rencontre dans la plupart des gens, que je ne souhaite plus rien que de pouvoir vivre en repos dans quelque solitude éloignée du commerce des hommes, dont je n'ai jamais si bien connu les travers et la mauvaise foi.

53. — A LA MÊME.

Madrid, novembre 1703.

Vous me faites mourir, madame, en vous plaignant de moi. Pouvez-vous croire qu'aucune raison de défiance m'empêche de me donner l'honneur de vous écrire ! Si j'avois le temps de le faire, à qui m'adresserois-je si ce n'est à vous pour me mettre à l'abri du mal que tous mes amis veulent que j'aie lieu d'appréhender, ayant en tête un ennemi aussi puissant et aussi malhonnête homme que M. le cardinal d'Estrées. Croyez bien plutôt, madame, je vous supplie, que je me repose entièrement sur vous du soin de ma défense. Si je ne vous avois, je renoncerois à tout, personne n'ayant jamais été si lasse et si rebutée que je le suis d'être en butte à la rage de quelques fripons. Loin de me faire des reproches, entrez, je vous conjure, dans mes peines et conseillez-moi si vous n'approuvez le parti que j'ai

pris de garder le silence avec tout le monde pour ôter toute occasion au ministre de qui je dépens d'être en défiance contre moi. Je vous ai priée de voir mon frère; si vous avez pris cette peine, vous m'avouerez que je n'ai pas sujet d'être contente de M. l'abbé d'Estrées ni même de M. le marquis de Torcy. Au milieu de tout cela, je vis ici avec le premier comme si je ne connaissois pas ses tromperies et je ne le découvre qu'à vous. Que puis-je faire davantage? Il est vrai que cela ne suffit pas pour me soutenir auprès des gens qui ne sont pas témoins de ma conduite; mais quelles mesures ai-je à prendre contre des faussetés que je ne saurai que la dernière? Continuez-moi, je vous supplie, madame, la sincère amitié dont vous m'avez toujours honorée; cela me suffit en France. De mon côté, j'agirai ici avec le zèle que j'ai toujours eu pour le service du Roi, et, quelque chose qui arrive, sans que je me fatigue beaucoup, je suis bien assurée que mes ennemis ne réussiront qu'à se déshonorer. Au pis aller ils me feront sortir d'Espagne. Dieu le veuille! je les en remercierai de tout mon cœur, et, contente de mon sort, je laisserai aux Espagnols à dire si c'est un bien ou un mal pour les deux couronnes.

Vous devez savoir déjà, madame, que Sa Majesté Catholique a permis à M. le baron de Capres de rester en Flandre. Marquez-moi quel autre service je puis lui rendre, et ne doutez jamais, je vous supplie, de mon attention pour tout ce que vous me recommanderez. Je vous ai marqué les difficultés que je trouve à l'établissement du jeu de Gênes à Naples. J'ai su depuis

que le marquis Spinola, que vous avez connu en France, a longtemps sollicité la même grâce en cette cour sans pouvoir l'obtenir. Il seroit peut-être beaucoup plus facile d'y réussir en s'adressant au vice-roi, mais il faudroit pour cela lui faire envisager quelque utilité ou secours pour les besoins du royaume. Je ne puis faire cette lettre plus longue, madame, parce que je suis accablée d'affaires. Au nom de Dieu, soyez sûre de ma reconnoissance, de ma tendresse et de l'attachement respectueux que j'ai pour vous et pour tout ce qui vous appartient.

Mandez-moi, je vous conjure, comment je suis avec Mme de Maintenon. Ne dois-je pas regarder M. le cardinal d'Estrées comme mon plus cruel ennemi, quand il ne m'auroit fait d'autre mal que de me priver du commerce dont elle vouloit bien m'honorer. La reine d'Espagne est inconsolable de tout ce que fait monsieur son père.

54. — A LA MÊME.

Madrid, 25 décembre 1703.

Vous devez croire, madame, que je suis presque aussi touchée que vous de la mort de M. de Beaumanoir[1], puisqu'il y a longtems que je ne fais aucune différence entre vos intérêts et les miens. Je vous suis trop redevable pour que vous puissiez douter de cette vérité, et je me flatte même que vous avez assez bonne opinion de moi pour croire que ma reconnoissance iroit beaucoup plus loin si l'occasion s'en présentoit.

[1] Marquis de Lavardin, gendre de la maréchale de Noailles.

J'étois résolue de ne point répondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire par votre courrier extraordinaire, non qu'elle m'ait fâchée, car une amie que j'aime et que j'honore comme vous est en droit de me dire tout ce qui lui plaît, mais parce qu'il me paroît que c'est me casser la tête contre les murs que de vouloir vous détromper sur la trop bonne opinion que vous avez de M. l'abbé d'Estrées. Cependant, comme je ne suis pas opiniâtre, j'aime mieux vous supplier de me dire, madame, comment vous l'excusez et quel parti vous auriez pris si vous aviez été à ma place dans l'affaire dont il s'agit. Permettez-moi de vous représenter le fait.

Il est bien certain que M. l'abbé d'Estrées, pendant plusieurs mois, a écrit et fait écrire contre moi des infamies que je n'aurois jamais dû lui pardonner. Il n'est pas moins vrai que, du moment qu'il a paru vouloir être de mes amis, j'ai engagé Leurs Majestés Catholiques, contre toute sorte de prudence et uniquement pour vous complaire, à le demander pour ambassadeur ; que moi seule lui ai sauvé l'affront et le chagrin d'être exclu du conseil du roi d'Espagne, et que, le même jour que je lui ai rendu ce dernier service, il a mandé à M. de Torcy, à M. le duc de Beauvilliers, et peut-être à M. le cardinal de Noailles, après avoir vu la lettre que j'écrivois en sa faveur, que j'avois envoyé deux courriers en France à l'insu des ministres pour traverser son ambassade ; que j'étois une perfide dont il connoissoit toutes les trahisons; que j'avois travaillé et le P. d'Aubenton avec une cabale de malintentionnés à

exclure M. le cardinal d'Estrées du *despacho;* qu'il étoit absolument nécessaire que quelqu'un me gouvernât, et que, pour fixer ma légèreté, commune à toutes les femmes, il jugeoit à propos que le Roi écrivît à Leurs Majestés Catholiques que, sur les premières brouilleries dont il entendroit parler, il prendroit des résolutions violentes contre moi. Des calomnies si offensantes pour moi, écrites aux ministres qui doivent rendre compte de ma conduite, ne m'empêchèrent point d'envoyer à M. le marquis de Torcy la lettre par laquelle je le pressois de faire entrer M. le cardinal d'Estrées dans le *despacho.* Je me contentai seulement d'y ajouter que je le suppliois d'être en garde contre ce qu'on lui écrivoit, parce que j'étois avertie de bonne part qu'on tâchoit encore à me déshonorer. Je suppliai même le roi d'Espagne, qui étoit fort ébranlé par cet exemple d'ingratitude et de mauvaise foi, de ne rien changer au parti qu'il avoit pris d'attendre des réponses de France avant que de déclarer qu'il entreroit dans son conseil, et je l'obtins, je puis dire, avec quelque peine, Sa Majesté ayant en horreur le mensonge et la trahison. Je voulus voir de plus, avant que de me plaindre, de quelle manière M. le marquis de Torcy répondroit à la prière que je lui faisois. Sa réponse m'ayant marqué plus de défiance encore qu'auparavant et le Roi ayant écrit à Leurs Majestés Catholiques dans le sens que M. l'abbé d'Estrées désiroit, je priai pour lors mon frère de faire connoître au ministre le tort qu'il avoit à mon égard, et, pour le mettre au fait des choses, je lui envoyai une copie de la lettre

qui avoit été surprise avec des apostilles à côté qui détruisoient uniquement les faussetés avancées contre moi. Je n'écrivis point à M. le marquis de Torcy, madame, afin que cette affaire fît moins de bruit; et mon intention étoit si bien que le Roi ne sût rien de cette nouvelle tracasserie, que je n'en ai parlé ici à qui que ce soit qu'à M. de Louville, et que mon frère est le seul à qui j'en aie écrit en France[1].

Que trouvez-vous dans tout ce procédé, madame, qui mérite la disgrâce dont vous me menacez? Qu'auriez-vous fait si vous aviez été à ma place, et comment excusez-vous M. l'abbé d'Estrées d'écrire contre moi de telles faussetés lorsque je ne travaille qu'à lui faire plaisir? Jusqu'à ce que vous m'ayez satisfaite là-dessus, permettez-moi de croire, madame, que personne n'a plus de modération que moi; qu'on vous trompe par de faux rapports, et que si le Roi me faisoit faire mon procès, Sa Majesté y trouveroit une infinité de preuves du zèle que j'ai pour son service, quand je puis dire que mes ennemis n'y pensent qu'autant que leur intérêt s'y accommode.

M. Orry m'a lu aussi cette lettre que vous lui écrivez. Elle est sur le même ton que celle dont vous m'avez honorée, et, pour y répondre, il me suffira de vous dire qu'il seroit bien embarrassé à me persuader que je dois être le jouet et la dupe de M. l'abbé d'Estrées. J'estime M. Orry, mais je n'ai pas besoin de ses

[1] Il s'agit ici, comme dans les deux lettres précédentes, de la fameuse dépêche dont Saint-Simon a raconté l'histoire, et dont nous reparlerons plus loin.

conseils pour savoir ce qui me convient ; je ne crois pas même qu'il puisse me conseiller de donner ma confiance et mon estime à un homme qui m'a toujours trompée jusqu'à présent ; il sait très-bien que ce n'est pas auprès de moi qu'il faut travailler pour avoir la paix, et, s'il osoit écrire, je suis persuadée qu'il loueroit ma conduite autant qu'il blâmeroit celle de M. l'abbé d'Estrées.

Cessons, madame, de parler sur ces malheureuses tracasseries. Jusqu'à ce que je sois morte, vous ne croirez point qu'elles me tuent. J'ai prié M. le marquis de Torcy de me tirer d'ici; travaillez-y de votre côté, je vous supplie, c'est la plus grande grâce que vous puissiez me faire.

Je vous honore et vous aime, madame, plus que personne du monde, quoique vous ne me rendiez pas justice. Quand me connoîtrez-vous bien, madame, et que dois-je faire pour mériter que vous ajoutiez foi à ce que je me donne l'honneur de vous écrire? Je suis pressée à céder le champ de bataille à M. l'abbé d'Estrées; je croirois même gagner beaucoup en me retirant, si je le pouvois faire avec l'agrément du Roi, puisqu'on reconnoîtroit sans doute pour lors qui sert mieux ici Sa Majesté ou de moi ou de ceux qui m'attirent tant de mortifications.

Je voulois écrire à M. le comte d'Ayen et à Mme la duchesse de Guiche, mais le temps me manque. Permettez-moi, je vous supplie, de leur faire ici mes très-humbles compliments.

55. — A LA MÊME.

Vitoria[1], 23 mai 1704.

Enfin, madame, le mensonge l'a emporté sur la vérité, et quoique je puisse dire que jamais personne ne servira le Roi avec plus de zèle et de probité que j'ai fait, je me vois traitée comme une criminelle qui auroit trahi l'État pendant que mes accusateurs triomphent. Je ne suis pas étonnée qu'on ait surpris la bonté du Roi et sa justice; quand les ministres sont de la partie, il est aisé à des hommes aussi artificieux que le cardinal d'Estrées et aussi méchants que son neveu, de faire réussir une cabale contre une femme qui n'a d'autre soutien que quelque peu d'esprit et une grande droiture de cœur; mais j'admire que des gens que je croyois mes meilleurs amis, que j'ai toujours honorés et qui seroient très-fâchés de passer pour injustes, aient pu travailler à me perdre. Si vous êtes de ce nombre, madame, j'ai encore plus sujet de me plaindre de vous que de tout autre, car vous n'avez point d'amie plus sûre que moi. J'étois toujours occupée des obligations que je vous ai. Je n'ai rien fait qui n'ait pu vous engager à m'aimer encore davantage, et vous aviez intérêt à ne pas laisser opprimer injustement votre parente par des gens qui ne sont que vos alliés et dont la méchanceté devroit vous faire horreur. Tout ce que je puis me dire pour vous défendre, c'est qu'on vous a trompée; mais, madame, connoissez-vous MM. d'Es-

[1] Ville forte des provinces basques, capitale de la province d'Alava, à 333 kilom. N.-N.-E. de Madrid, près de la Zadorra, au milieu de belles et fertiles campagnes.

trées mieux que vous ne me connoissez depuis l'affaire du *despacho?* Avez-vous pu douter un seul moment que la passion et la haine ne fussent la source des calomnies qu'ils ont inventées contre moi, et est-il possible que tant de raisons que vous aviez d'être en garde contre les faussetés qu'ils ont dites ou fait écrire ne vous aient point intéressée à prendre mon parti; il faut en vérité que l'amitié dont vous m'honorez soit bien différente de celle que j'ai pour vous si, ayant fait ces réflexions, qui sont les seules que vous pouviez faire, votre cœur et votre bon esprit ne vous ont point portée à me défendre. Permettez-moi ces reproches, madame; j'ai encore assez de politesse pour être fâchée de vous les faire; mais, me voyant sacrifiée à une troupe de scélérats, je n'ai pas assez de modération pour les supprimer.

Je ne vous dis rien sur Mme de Maintenon; je sais que, éloignée d'entrer dans de pareilles affaires, elle n'aura agi ni pour ni contre; mais je suis sûre que Dieu, à qui je demande tous les jours de me punir ou mes ennemis suivant ce que chacun mérite, se servira d'elle malgré elle-même pour faire connoître mon innocence et l'imposture de ceux qui m'ont calomniée; car j'espère trop dans sa justice pour craindre de demeurer longtemps sous l'injuste oppression que je souffre. Rien ne peut m'empêcher de vous honorer, madame, ni d'être votre très-humble et très-obéissante servante [1].

[1] Cette lettre est citée à peu près entièrement dans les *Mémoires politiques et militaires* de l'abbé Millot, p. 167.

Nous voici arrivés au curieux épisode de la première disgrâce de Madame des Ursins, au commencement de 1704. Si l'on veut en fixer précisément la date, cela est facile par les lettres contenues dans les *Papiers du duc de Berwick*, manuscrits, à la Bibliothèque impériale (S. F. 4086). Chamillart écrit à Berwick, le 18 mars 1704, d'appuyer la mesure qu'a prise le roi de rappeler Mme des Ursins. Louis XIV écrit lui-même au maréchal en date du même jour : « Si le roi est ému par les larmes de la reine, dites-lui que je ne me suis décidé qu'après avoir bien examiné de quel point cela étoit pour son service. » Enfin le maréchal écrit à Mme des Ursins, le 8 avril 1704 : « C'est, Madame, avec le dernier chagrin que j'ai appris par une lettre de la cour que le Roi vous ordonnoit de quitter l'Espagne. Cette nouvelle vous sera très-sensible, d'autant plus que vous vous séparez de la Reine, pour qui vous avez avec raison l'attachement et l'amitié imaginables, et, quoique je sache que votre bon sens et votre respect aux ordres du Roi ne vous laisseront pas balancer un instant sur l'exécution de ce qu'il vous mande, je suis trop sincèrement de vos amis pour ne point vous supplier de vous y conformer sans délai, d'autant que le moindre retardement vous gâteroit entièrement dans l'esprit du Roi et pourroit même en quelque sorte rejaillir sur le roi et la reine d'Espagne, pour lesquels vous vous intéressez trop pour être cause du moindre mécontentement de S. M. T.-C. envers eux. Vous savez, Madame, que j'ai toujours eu l'honneur d'être de vos amis. Quand vous seriez ma propre sœur, je ne pourrois vous donner un autre conseil. Aussi je ne doute pas que de vous-même vous ne le fassiez. » Ces documents inédits serviront de commentaire au court récit que donne le maréchal dans ses Mémoires imprimés d'un épisode auquel, comme on voit, il a pris une assez large part.

Saint-Simon, qui l'a raconté dans quelques-unes de ses meilleures pages, attribue pour origine à cette disgrâce une singulière témérité dont Madame des Ursins se serait rendue coupable. « Quelque puissante que fût la princesse, dit-il dans une de ses *Additions* à Dangeau (3 janvier 1704), elle ne laissoit pas d'être inquiète des dépêches de l'abbé d'Estrées, surtout le cardinal d'Estrées venant d'arriver à notre cour, et dans cette inquiétude elle voulut s'éclaircir par elle-même. M. de Louvois et ceux qui l'ont suivi ont enseigné à toutes les cours le pernicieux secret

d'ouvrir les lettres et de les refermer en un moment sans qu'il y paroisse, et ce détestable abus n'a fait que se multiplier depuis. Mme des Ursins s'en servit donc tant qu'elle put, et en profita de même, jusqu'à ce qu'enfin un mot qu'elle trouva dans une lettre de l'abbé d'Estrées au roi la transporta de colère au point de lui faire commettre la plus folle imprudence. Elle avoit depuis bien des années le fils d'un procureur du Châtelet de Paris, qui par les degrés étoit devenu son écuyer, son secrétaire secret, son intendant et le confident de toutes choses. (Saint-Simon dit ailleurs : « un prétendu cousin qu'elle couvroit de son ombre. ») Il disposait de tout chez elle, et d'elle-même, et ne s'en cachoit pas... Il y avoit donc dans la dépêche de l'abbé d'Estrées au roi un fort article sur lui, sur son crédit, sur les affaires qu'il faisoit à toutes mains, sur ce qu'il étoit le seul homme qui couchât dans le palais, et sur ce qu'on disoit que la princesse et lui étoient mariés, après en avoir fait entendre tous les préalables. Ce dernier mot de mariés, l'orgueil de la princesse ne le put digérer. Elle prit une plume, et de sa propre main mit à côté, à la marge, rien que ces trois mots : *pour mariés*, *non*, referme la dépêche comme elle étoit, et la renvoie. Qui fut bien étonné, ce fut le roi et ses ministres, car ces lettres-là d'ambassadeurs se lisoient entières au conseil d'État, quand ils virent cette surprenante apostille. Le premier mouvement du Roi et des autres fut de rire de la chose, de ce que, ne démentant que le mariage, elle passoit légèrement sur tout ce qui le faisoit croire; mais, après avoir ri, on releva fort la hardiesse d'avoir ouvert la dépêche de l'ambassadeur au roi et celle de le prouver elle-même par l'audace de l'apostille. Le roi en fut choqué au dernier point, et cette affaire, en perdant Mme des Ursins pour un temps, la pensa perdre pour toujours. »

Louville, qui d'ordinaire n'épargne pas Mme des Ursins, Louville, qui l'accuse d'avoir *des mœurs à l'escarpolette*, et qui désirait tant sa disgrâce, dit seulement (II, 127) qu'Orry, abusant de la confiance qu'il avait obtenue de l'ambassadenr, livra un beau jour à la Princesse une dépêche secrète qu'il avait promis d'expédier sous son couvert, de peur d'accident, et qu'il avait approuvée. La dépêche, ajoute-t-il, était hardie et portait principalement sur les habitudes de d'Aubigny avec la camériste. Elle éclata; mais, sans le savoir, elle était déjà servie.... — Berwick (page 360) dit que la Princesse engagea le roi d'Espagne à faire

prendre à la poste le paquet de l'ambassadeur pour M. de Torcy. L'abbé y décriait sa conduite. Après avoir pris une copie de cette lettre et avoir mis en marge sur l'original ses réponses et ses réflexions, elle l'envoya elle-même par un courrier au Roi, et se plaignit hautement.... mais ce qu'elle venait de faire déplut fort à la cour de France. — Enfin les correspondances diplomatiques rédigées à Madrid que nous avons examinées à Florence, constatent la connivence d'Orry pour l'ouverture de cette dépêche que le même Orry expédia ensuite. — Le fait est assez étrange, la maladresse assez surprenante de la part de Mme des Ursins, et les conséquences qui suivirent assez importantes pour qu'on se préoccupe de l'authenticité du récit de Saint-Simon. Il est le seul à raconter le *pour mariés, non*. Et pourtant il y a dans ce mot une saillie d'orgueil de grande dame blessé qui porte son cachet de naturel. D'autre part, les lettres que nous publions ici semblent exclure le fait d'un envoi immédiat de la dépêche au Roi, puisque Mme des Ursins désirait, assure-t-elle, qu'il ne sût rien de cette nouvelle tracasserie. Comment s'expliquer ensuite que ce même d'Aubigny accompagne, après une telle mésaventure, Mme des Ursins dans son voyage en France, qu'elle l'envoie à Mme de Noailles et à Mme de Maintenon elle-même pour négocier pendant sa disgrâce même sa rentrée en faveur; que, dans tout le reste de sa correspondance, on le voie intermédiaire entre Mme des Ursins et Mme de Maintenon, intimement accueilli par celle-ci, présenté au Roi, aux ministres, avec compliments sur son mérite et ses talents? L'a-t-elle fait passer pour quelque parent non avoué, pour un mari épousé de la main gauche après l'aventure de la lettre décachetée? Les apostilles n'étaient-elles que sur la copie que Mme des Ursins envoya à son frère? — Il faut reconnaître que nous manquons encore des éléments nécessaires pour critiquer sûrement tout le récit de Saint-Simon.

Cet épisode était du reste inutile pour expliquer la disgrâce. Elle ne doit pas surprendre quiconque se rappelle la domination excessive de Mme des Ursins pendant les années précédentes et les fautes d'Orry, dont l'administration ne paraît avoir été rien moins qu'intègre. Il n'est pas étonnant que les d'Estrées l'aient emporté finalement sur de pareils rivaux.

Mais ce n'était pas pour longtemps. Quand l'ordre était ar-

rivé à Mme des Ursins de partir incontinent de Madrid, et de se retirer en Italie, ce coup de foudre ne l'avait pas accablée. « Elle comprit, dit Saint-Simon, qu'il n'y avoit nulle ressource pour lors; mais elle ne désespéra pas pour un autre temps, et n'en perdit aucun à se les préparer en Espagne... Elle donna à la reine la duchesse de Monteillano pour camareira-major, sûre de la déplacer si elle revenoit en Espagne... Elle-même instruisit la Reine, qui étoit au désespoir de son départ, de tout ce qu'elle devoit faire selon les occasions, en l'une et l'autre cour, pour obtenir son retour auprès d'elle, et conserver cependant son crédit... En un mot, elle arrangea toutes ses machines, et, sous prétexte de la nécessité des préparatifs d'un voyage si long et si précipité, elle laissa tranquillement redoubler les ordres et les courriers, et ne partit point qu'elle n'eût achevé de dresser et d'établir tout son plan. Elle alla cependant faire ses adieux par la ville, ne regrettant, disoit-elle, que la Reine, se taisant sur le traitement qu'elle recevoit, et le supportant avec un courage mâle et réfléchi, sans hauteur, pour ne pas irriter davantage, encore plus sans la moindre odeur de bassesse. Enfin elle partit, une quinzaine après en avoir reçu l'ordre, et s'en alla à Alcala, à sept lieues de Madrid... Au bout de cinq semaines d'opiniâtre séjour en ce lieu, toutes ses trames bien ourdies et bien assurées, avec une présence d'esprit qui ne se peut trop admirer dans ce court espace si traversé de dépit, de rage, de douleur, et dans l'accablement d'une si profonde chute, elle s'avança vers Bayonne aux plus petites journées et aux plus fréquents séjours qu'elle put et qu'elle osa... Tout passe avec le temps dans les cours, même les plus terribles orages, quand on est bien appuyé et qu'on sait ne pas s'abandonner au dépit et aux revers. Mme des Ursins, s'avançant toujours à lents tours de roue, ne cessoit d'insister sur la permission de venir se justifier à la cour. Ce n'étoit pas qu'elle l'osât espérer, mais elle vouloit, à force d'instances et de cris, éviter l'Italie, et obtenir un exil en France, d'où, avec le temps, elle sauroit se tirer... » Son exil était pour Mme de Maintenon, il faut se le rappeler, la perte de toute part directe au gouvernement de l'Espagne. L'archevêque d'Aix, Cosnac, qui était son parent, M. de Noirmoutier, son frère, enfin d'Harcourt firent valoir où il fallait cette considération et s'agitèrent pour la faire revenir en crédit; ils représentèrent que « le Roi étoit obéi, qu'il jouissoit de sa vengeance; c'étoit un surcroît d'accablement pour une dic-

tatrice de cette qualité aussi roidement tombée et chassée avec si peu de ménagement. La pitié pouvoit avoir lieu après une exécution si éclatante; il ne falloit pas pousser la reine d'Espagne à bout sur des choses qui n'influoient plus sur les affaires, et qui ne compromettoient point l'autorité. Ce fut le biais que prit Mme de Maintenon pour arrêter la princesse des Ursins en France. Cela paroit l'Italie, cela suffisoit pour lors; mais il falloit ménager le Roi sur l'Italie, et il n'étoit pas temps de lui laisser naître aucun soupçon. C'est ce qui détermina à fixer à Toulouse le séjour qui fut accordé enfin à Mme des Ursins, et même avec beaucoup de peine. C'étoit le chemin à peu près pour gagner de Bayonne le Dauphiné ou la Provence, de là passer les Alpes, ou par mer en Italie. C'étoit une grande ville où elle auroit toutes ses commodités et la facilité nécessaire pour ses commerces en Espagne, d'où elle ne l'éloignoit pas, et à Versailles par le grand abord d'une capitale du Languedoc, siége de parlement, et un grand passage où on cache mieux ses mouvements que dans de petites villes et dans des lieux écartés. Un châtiment mis en évidence sur ce théâtre de province, qui eût été un grand surcroît de dépit et de peine dans toute autre conjoncture, parut une grâce à l'exilée et une certitude de retour. Elle comprit par ce premier pas qu'il n'y avoit qu'à attendre... » (Saint-Simon. *Ibid.*)

Tous les témoignages montrent en effet combien, de Toulouse, Mme des Ursins est présente, non-seulement à la cour d'Espagne, mais à Versailles et à Paris. Je rencontre parmi trente-cinq lettres inédites de Chamillart (1700-1716) contenues dans les *Papiers des Noailles,* manuscrits, à la Bibliothèque impériale (S. F. 2232), les preuves des soins que se donnait pendant ce temps-là, à son instigation et pour elle, la maréchale de Noailles, à qui Chamillart écrit, le 5 juin 1704 : « Vous demandez, Madame, avec tant de vivacité le paiement de la pension de madame la princesse des Ursins que vous auriez eu satisfaction sur-le-champ s'il étoit en mon pouvoir de faire ce que vous désirez; mais on ne paie rien au trésor royal sans ordonnances; celle de Mme des Ursins ne s'expédie qu'au mois d'août, et c'est à M. de Pontchartrain que vous avez à faire... » On voit que Mme des Ursins n'avait encore rien recouvré de son crédit. Nos lettres inédites font voir à leur tour, et bien mieux encore, jusqu'en novembre suivant, son abaissement toujours subi avec humilité; elle ne

parle que de son prochain voyage en Italie, de sa prochaine résidence à Rome, où il y a de bonne musique; nul autre espoir ne la préoccupe en apparence; d'ailleurs elle est malade, assure-t-elle, ne songe plus qu'à la solitude, et boit du lait d'ânesse! Pour ce qui est de la part que la jeune reine d'Espagne prenait à sa disgrâce, il faut lire ses lettres charmantes à Mme de Maintenon, par exemple dans l'édition des *Lettres* de celle-ci, publiée en 1757, tome VIII, pages 7 et suivantes.

56. — A LA MÊME.

Toulouse, 25 septembre 1704.

Ma maladie, dont je ne suis pas encore trop bien remise, m'a empêchée, madame, de pouvoir plus tôt répondre à une de vos lettres, par laquelle vous me marquiez que Mme de Maintenon vous avoit priée de me faire savoir qu'elle n'avoit pu me faire réponse, ne sachant que me mander, mais qu'elle ne laissoit pas de me plaindre du malheur dans lequel je me trouvois. Je n'aurai pas de peine apparemment à vous persuader, madame, combien j'ai été sensible à cet honneur, puisque vous n'ignorez pas mon attachement et mon respect pour sa personne, les obligations que je lui ai, qui me sont toujours présentes, et le fond que je fais sur la générosité de son cœur. Je me flatte qu'elle ne trouvera pas mauvais que je lui fasse mes très-humbles remercîments par une de mes lettres. Je vous l'envoie ouverte afin que vous la lui rendiez si vous le jugez à propos; quand on se trouve dans une disgrâce comme la mienne, l'on ne sait plus ce qui peut être approuvé ou désapprouvé, car on fait souvent des crimes des actions les plus indifférentes. Si j'en veux croire à M. de Noirmoutier, je ne douterai point que vous ne soyez un

peu fâchée de me voir retourner à Rome, et de la manière honteuse qu'on m'y renvoie. M. d'Aubigny me mande aussi que vous lui avez fait l'honneur de l'entretenir et de lui montrer beaucoup de bonté pour moi; ce n'est pas peu de conserver de l'amitié pour une amie dont la disgrâce est aussi marquée qu'est la mienne et qui augmente tous les jours. Quand on ne la fait pas cesser, on y ajoute de nouvelles circonstances qui la rendent plus cruelle et par conséquent plus douloureuse à supporter. La part que vous me faites l'honneur d'y prendre, madame, est plus capable d'en adoucir l'amertume que toute autre chose ne pourroit le faire, ayant conservé pour vous des sentiments très-tendres et très-respectueux.

57. — A LA MÊME.

Toulouse, 4 novembre 1704.

Enfin, madame, je ne sais plus si c'est vous ou moi qui avons raison; je sais seulement que je veux croire que vous me faites l'honneur de m'aimer, parce que je le désire et parce que vous m'assurez que votre cœur n'a point changé pour moi; vous avez si bien raconté toutes vos raisons à M. d'Aubigny qu'il m'a répété mille fois qu'il n'y avoit personne en France qui fût plus vive sur mes intérêts que vous, madame, que vous lui aviez fait l'honneur de lui dire tant de choses qui lui faisoient voir cette vérité qu'il n'en pouvoit douter, et qu'il croyoit que je devois m'abandonner de confiance en vous; il n'a pas eu grand'peine à me le persuader, car, quoique j'aie cru que vous dussiez mieux m'aimer que les gens dont vous m'écriviez comme si j'avois eu

tort à leur égard, pendant que je savois qu'ils m'avoient trompée et qu'ils me trompoient actuellement, je n'ai jamais cessé un moment de vous être attachée; je m'en aperçois bien, car je me disois continuellement à moi-même : Seroit-il possible que la femme du monde que j'estime le plus, qui a le cœur et l'esprit les meilleurs, à qui j'ai des obligations si essentielles et pour laquelle il n'y a rien que je ne voulusse faire, soit capable de me sacrifier à des hommes dont la manière d'agir et les sentiments sont si opposés aux siens? Non, cela n'est pas croyable; cependant elle fait tout de son mieux pour me le faire croire. Quel parti dois-je prendre? Est-ce celui de la haïr, ou celui de continuer à l'aimer? Dans la confusion de pensées qui me venoient opposées l'une à l'autre, j'étois ou toujours en colère contre vous de ne pouvoir vous regarder comme une ennemie, ou fâchée contre moi-même de vous croire capable de l'être devenue; et cela me mettoit dans une si cruelle agitation, que je ne devrois pas du moins vous pardonner le mal que vous avez fait à ma santé en me mettant le sang dans un perpétuel mouvement comme celui où vous me l'avez mis. Cependant, madame, votre ascendant est trop grand sur moi pour ne pas vouloir tout ce qu'il vous plaît, et puisque vous m'ordonnez de croire que vous m'honorez d'une sincère tendresse, je m'y soumets sans répliquer davantage; c'est un penchant si doux, qu'on y tombe sans peine [1].

[1] Tout ce passage est cité dans les *Mémoires politiques et militaires*, p. 167 de l'édition Michaud et Poujoulat.

La reine d'Espagne écrira de temps en temps à Mme de Maintenon et le fera avec beaucoup de plaisir et de confiance. J'ai reçu aujourd'hui une lettre de Sa Majesté qui me fait l'honneur de me mander qu'elle est ravie d'avoir reçu un magnifique présent que le Roi son grand-père lui a envoyé, étant très-sensible à cette marque de son amitié. M. d'Aubigny m'a rendu compte, madame, de tout ce que vous lui avez ordonné de me dire, et je l'ai chargé de vous apprendre aussi tout ce que je pense, afin qu'il agisse suivant ce que vous trouverez plus à propos. Si le sujet que vous souhaitez qui redevienne de mes amis[1] le veut effectivement, comme mon frère en juge par des conversations qu'il a eues avec lui, je serai très-disposée à revenir de bonne foi pour lui; je n'ai jamais su tromper mes ennemis, comment voudrois-je tromper mes amis! Mais j'ai trouvé tant de fausseté partout, que je vous avoue que je suis bien lasse du monde, et que j'ai grande envie de vivre dans un pays où l'on n'a de commerce qu'avec qui l'on veut. C'est ce qui m'a fait préférer Rome jusqu'à cette heure à tout autre lieu, parce que l'on n'y voit que les gens qu'on veut voir, outre que le climat est doux, commode pour une paresseuse qui aime à être bien logée et à entendre les meilleures musiques qu'il y ait, et enfin qui cherche à passer le reste de sa vie avec quelque tranquillité. Je ne sais si vous trouvez que j'aie raison; j'appréhende que non; car vous qui vous jouez du monde et qui le tournez à votre fantaisie, Madame, comment pourrez-vous comprendre qu'il me

[1] L'abbé d'Estrées, sans doute.

paraît insupportable? En ce cas j'aurois recours à Mme la duchesse de Guiche, qui m'a toujours paru goûter la solitude. Pour vous faire entendre raison là-dessus, elle vous dira sans doute qu'on y goûte plus de douceur que vous ne l'imaginez, et je crois qu'elle ne me blâmera pas d'être de ce goût-là.

Je me tiendrois bien forte et bien heureuse si j'avois son approbation, puisque j'ai une idée parfaite de la justesse de son esprit, de sa prudence et de son mérite, et que je l'ai toujours respectée. Il n'y a assurément personne qui s'intéresse plus véritablement que je fais à tout ce qui la regarde, ni qui ait pris plus de part à la satisfaction sur la grâce que le Roi vient de faire à son mari de le mettre à la tête du régiment des gardes où tant d'autres de son nom qui l'ont eu ne seroient pas mieux assurément que lui. Trouvez bon, madame, je vous supplie, que je lui fasse mes très-humbles compliments et à M. le maréchal que j'honore infiniment. Je n'ai plus qu'à vous supplier de me continuer vos bontés et de me croire plus à vous qu'à moi-même.

Je prends du lait d'ânesse dont j'avois beaucoup de besoin. Je m'en trouve assez bien, et j'espère, quand je l'aurai fini, être bientôt après en état de m'en aller en Italie. J'ai une grande confiance en la bonté de Mme de Maintenon. Mon Dieu, madame, qu'elle aimeroit la reine d'Espagne si elle la connoissoit comme moi!

58. — A LA MÊME.

Toulouse, 8 décembre 1704.

Mme de Maintenon a eu la bonté d'écrire à M. le maréchal de Tessé qu'elle attendoit ma réponse à la lettre qu'elle m'a fait l'honneur de m'écrire; cela me fait hasarder celle que je vous adresse, madame, car naturellement je ne l'aurois pas écrite sans vous consulter auparavant, tant je sais peu, dans un temps aussi orageux que celui-ci, si je fais bien ou si je fais mal. Aidez-moi, je vous supplie, madame, à lui marquer l'extrême reconnoissance que j'ai du soin qu'elle a pris de me donner la consolation dont j'avois tant de besoin. Je doute que j'eusse été à Paris aussi pleine d'espérance que je le suis de regagner l'estime du Roi, si je n'avois pas reçu par avance quelques marques de sa bonté. M. d'Aubigny m'a dit toutes les nouvelles obligations que je vous ai; il me les exagère si fort, que je commence à avoir quelque impatience de pouvoir vous en faire moi-même mes très-humbles remercîments. Je ne pourrai pourtant avoir cette satisfaction que dans vingt-quatre ou vingt-cinq jours, car les chemins sont trop mauvais et les jours trop courts pour que je puisse faire plus de diligence. M. d'Aubigny m'a dit que vous voulez prendre la peine, madame, de venir au-devant de moi; quoique cela puisse peut-être un peu vous incommoder, je ne laisse pas que d'en être fort aise, car j'ai grand besoin d'instructions et de conseils tels que les vôtres. Adieu, madame, personne ne vous honore

plus que moi et je ne sais si quelqu'un vous aime autant.

59. — A LA MÊME.

Orléans, 30 décembre 1704.

J'envoie M. d'Aubigny à Paris, madame, pour vous informer du jour que j'y arriverai, et savoir de vous où et quand je pourrai avoir l'honneur de vous voir. Comme il viendra me retrouver, vous pouvez lui donner vos ordres et m'instruire par son moyen des choses que vous souhaiterez que je sache par avance. Me voilà enfin à la veille de vous embrasser et de vous entretenir. Je m'en fais un très-grand plaisir, car j'espère de vous retrouver pour moi telle que je le mérite par le sincère attachement que j'ai eu toute ma vie pour vous.

On voit que les amis de Mme des Ursins avaient enfin gagné sa cause auprès du Roi. « A mesure qu'Harcourt d'une part, dit Saint-Simon, et Mme de Maintenon de l'autre, retournoient à la charge, le roi fut le seul des deux monarchies qui ne se douta du tout point que l'arrivée de Mme des Ursins à la cour fût le gage assuré de son retour en Espagne, et celui d'une puissance plus grande que jamais. Fatigué des contradictions qu'il y éprouvoit, inquiet du désordre dangereux qui en résultoit aux affaires dans un temps où leur changement de face demandoit un parfait unisson entre les deux couronnes, lassé des instances qui lui étoient faites et des réflexions qui lui étoient présentées, il accorda enfin la grâce qui lui étoit si pressamment demandée... Dès qu'il eut lâché la grande parole, un courrier fut dépêché à Toulouse, portant permission de venir quand elle voudroit à Paris et à la cour. Quelque informée qu'elle fût de tout ce qui se brassoit pour elle, la joie surpassa l'espérance. Mais le coup d'œil de son retour à la toute-puissance en Espagne ne la dérangea pas plus qu'avoit fait la chute de la foudre sur elle à Madrid.

Toujours maîtresse d'elle-même, et attentive à tirer tout le parti qu'elle pourroit de son admission à se justifier, elle conserva l'air d'une disgraciée qui espère, mais qui est humiliée; elle avoit prévenu ses intimes amis de s'en tenir exactement à ce ton; elle craignit surtout de rien laisser voir au Roi qui le fronçât et qui le tînt en garde; elle prit avec une grande présence d'esprit ses mesures en Espagne; elle ne se précipita point de partir, et partit néanmoins assez promptement pour ne rien laisser refroidir et marquer son empressement à profiter de la grâce qu'elle recevoit et qu'elle avoit toujours tant souhaitée. » (Saint-Simon, *Mémoires*, t. VIII, p. 100.) Le départ du courrier dépêché à Toulouse était du 17 novembre, selon Dangeau.

Mme des Ursins arriva à Paris le dimanche 4 janvier 1705, et le 10 à Versailles. Il faut lire dans Saint-Simon l'accueil qu'elle y trouva, avec la conviction générale de sa prochaine rentrée au pouvoir. « Chacun ouvrit les yeux et comprit que l'arrivée d'une personne si importante n'auroit rien d'indifférent. On se prépara à une sorte de soleil levant qui alloit changer et renouveler bien des choses dans la nature. On ne voyoit que gens à qui on n'avoit jamais ouï proférer son nom, qui se vantoient de son amitié et qui exigeoient des compliments sur sa prochaine arrivée.... » (*Mémoires*, t. VIII, page 100.) Saint-Simon énumère ensuite ses longues audiences avec le Roi, ses « fréquents particuliers avec lui chez Mme de Maintenon, qui duroient des heures et quelquefois le double, ceux des matins qu'elle avoit fort souvent avec Mme de Maintenon, et qui la rendirent la divinité de la cour. Les princesses l'environnoient dès qu'elle se montroit quelque part, et l'alloient voir dans sa chambre. Rien de plus surprenant que l'empressement servile qu'avoit auprès d'elle tout ce qu'il y avoit de plus grand, de plus en place, de plus en faveur. Jusqu'à ses regards étoient comptés; et ses paroles, adressées aux dames les plus considérables, leur imprimoient un air de ravissement. » (*Ibid.*) Mais nulle page de Saint-Simon n'égale à ce propos les quelques lignes par lesquelles il a, dans ses *Additions* à Dangeau (23 février 1705), mieux encore que dans ses *Mémoires*, avec plus de naturel et de franchise de trait, esquissé la scène du bal qui eut lieu à Marly : « Rien de pareil, dit-il, à l'air de triomphe que prit en ce jour Mme des Ursins, à l'attention du Roi de la distinguer et de lui faire des honneurs de tout, comme à un diminutif de reine d'Angle-

terre et dans sa primeur d'arrivée, et à la majestueuse façon dont le tout étoit reçu, avec une proportion de grâce et de politesse dès lors effacée et qui faisoit souvenir les plus anciens des temps de la reine mère. Le roi étoit admirable à donner du prix à tout et à faire valoir ce qui de soi n'avoit de prix d'aucune sorte. Mme de Maintenon et Mme la duchesse de Bourgogne n'étoient occupées que de Mme des Ursins, qui signala plus le prodigieux vol qu'elle prenoit par un petit chien sous son bras que par aucune autre distinction publique. Personne ne revenoit d'étonnement d'une familiarité que Mme la duchesse de Bourgogne même n'eût osé se donner, tant les bagatelles frappent quand elles sont hors de tout exemple. Le roi, sur la fin d'un de ces bals, caressa le petit épagneul, et ce fut un autre degré d'admiration pour les spectateurs. Depuis cela on ne vit plus guère Mme des Ursins au château de Marly sans ce petit chien sous le bras, qui devint la dernière marque de faveur et de distinction pour elle. »

Par une lettre de la reine d'Espagne à Mme de Maintenon en date du 22 janvier 1705 (édition des *Lettres de Mme de Maintenon*, etc., de 1757, tome VIII, page 14), et par une de Mme des Ursins elle-même au maréchal de Villeroi en date du 28 mai de la même année, il paraît évident que le retour de Mme des Ursins à Madrid avait été décidé par le roi presque aussitôt après son arrivée à Versailles. Il l'était dès le commencement de l'année 1705, comme on peut le voir par une lettre de Louis XIV au duc de Gramont, en date du 13 de ce mois, qu'on trouvera citée dans le tome IV des *Mémoires* de Saint-Simon, collationnés par M. Chéruel (1856, in-8°, p. 445). Cependant Mme des Ursins ne partit pour l'Espagne qu'à la fin de juin, et le 12 de ce mois, Mme de Maintenon écrivait au duc de Noailles cette courte phrase : « Il y a quelque chose sur Mme des Ursins que je ne comprends pas : on ne peut la faire partir. » Heureusement pour nous, Saint-Simon est plus perspicace ou moins discret; il nous donne, comme il suit, l'explication de ce long retard et le spirituel commentaire de cette courte ligne :

« Mme des Ursins se trouvoit dans son pays si fort au-dessus de tout ce qu'elle avoit pu même imaginer, qu'elle balança sur son retour en Espagne. Les empressements de la Reine ne la touchoient plus avec le même retour; et les insinuations légères qui commençoient à lui être faites, elle les éludoit. *L'âge et la*

santé de Mme de Maintenon la tentoient. Elle eût mieux aimé dominer ici qu'en Espagne... L'archevêque d'Aix et son frère étoient les chefs de son conseil. Elle n'osoit leur dire ses pensées là-dessus. Ils la devinèrent..., ils la combattirent par l'entière différence de ce qui n'est accordé qu'à un court passage et au besoin qu'on se faisoit d'elle en Espagne à un état fixe et permanent. Ils lui firent sentir qu'aveuglée du brillant prodigieux qui l'environnoit, plutôt qu'éblouie, elle ne prenoit pas garde qu'il ne lui venoit que de l'intérêt de Mme de Maintenon de régner en Espagne, que tout en passât directement par elle au roi, et à s'emparer de nouveau, aux dépens des ministres, de cette portion si considérable du gouvernement; que cela même ne se pouvoit que par le retour en Espagne de celle qui, en y régnant, lui rendoit un compte direct de tout, et l'y faisoit régner; que, n'y retournant plus, il ne restoit aucun moyen à Mme de Maintenon de rattraper cette précieuse partie des affaires..., que le dépit qu'elle en auroit feroit bientôt tomber tout ce brillant séducteur, et que plus Mme des Ursins avoit été initiée, plus elle demeureroit bientôt écartée par la jalousie, à laquelle un court passage ne pouvoit donner lieu, mais que la continuité de ce qu'elle y avoit acquis exciteroit dans un état fixe et de consistance en ce pays-ci; que bientôt elle s'y verroit aussi délaissée qu'elle s'y trouvoit environnée et poursuivie; enfin que sa situation ne pouvoit être durable ni bonne qu'autant qu'elle en sauroit tirer les plus utiles et les plus avantageux partis; que pour ce but il n'étoit peut-être pas mauvais de laisser quelque lieu à de l'inquiétude pour se procurer de plus en plus un pont d'or, et ne la pousser pas assez loin aussi pour gâter ses affaires, avec une bien absolue détermination de partir et de prendre bien garde entre le trop tôt pour en tirer tout ce qu'elle pourroit, et plus encore le trop tard pour ne pas s'en aller de mauvaise grâce et n'emporter pas en Espagne un pouvoir moins vaste, moins absolu, moins connu qu'étoit celui qu'on lui vouloit maintenant confier. »

« La solidité de ces raisons persuada la princesse des Ursins. Elle ne regarda plus ce qu'elle avoit balancé que comme des tentatives et une séduction dangereuse. Elle résolut donc de partir, mais de différer le compas dans l'œil, de se faire prier, payer même si elle pouvoit au delà de ce qu'elle l'étoit, mais d'éviter surtout de rompre le fil en le tirant par trop, et de ne plus

songer à ce pays-ci que comme au fondement de son règne en Espagne. » (*Mémoires*, t. VIII, p. 143.)

Elle ne partit pas du moins sans avoir pris d'utiles précautions en vue de sa nouvelle domination. Amelot, désigné par elle, devint ambassadeur à Madrid en remplacement du duc de Gramont (24 mars). Orry, malgré les sujets de plaintes qu'on avait eus contre lui, fut renvoyé en Espagne sous le prétexte de son extrême habileté dans l'administration des finances. De plus, les changements ordonnés par elle dans la cour et l'administration de Madrid furent exécutés, le marquis de Léganès par exemple, son ennemi, arrêté; toutes les affaires en un mot replacées en Espagne sous le joug qu'une fois déjà, en le forçant, elle avait elle-même brisé.

Le départ eut enfin lieu vers la fin de juin. Mme des Ursins était près d'Amboise le 29; c'est de là qu'elle écrivit à Chamillart, dont elle venait de faire la connaissance, la lettre suivante, qui sent sa protectrice, presque sa souveraine :

60. — A CHAMILLART.

Charge, près Amboise, le 29 juin 1705.

J'ai demeuré ici, monsieur, trois jours plus que je ne pensois. Plusieurs raisons m'y ont obligée, mais j'avois besoin de ce repos pour me mettre en état de continuer mon voyage avec moins de risque de rester en chemin. Mon rhume m'incommode toujours beaucoup et j'eus encore avant-hier un ressentiment de fièvre; cependant cela ne m'empêchera point de partir ce soir pour arriver demain à Châtellerault, ayant pris le parti de ne plus marcher que la nuit pour éviter la chaleur qui me fatigue plus que toute autre chose.

Le roi et la reine d'Espagne ont été bien heureux dans tout ce qui vient d'arriver d'avoir auprès d'eux un ambassadeur sage et à qui ils peuvent s'abandonner de confiance. Je me persuade qu'on n'a point cru trop lé-

gèrement des avis vagues et incertains, car il m'a toujours paru qu'on devoit s'assurer de M. de Léganès, et je ne doute pas qu'on ne trouve parmi ses papiers, et dans l'usage qu'il aura fait des choses qui étoient à sa disposition par sa charge de grand maître de l'artillerie, de quoi justifier sa détention. Ainsi, monsieur, loin d'appréhender les suites de cette affaire, je trouve bien plutôt de quoi me rassurer, parce que cet exemple imposera silence à ceux qui s'opposoient à l'établissement des gardes et autorisera davantage l'ambassadeur du Roi dans tout ce qu'il proposera pour la sûreté de Leurs Majestés Catholiques.

Vous devez, monsieur, regarder M. Orry d'un très-grand secours à M. Amelot dans cette conjoncture. Sans lui, je ne sais quelle résolution auroit pu prendre un nouveau ministre qui ne peut encore se fier à personne et qui doit craindre de commencer son ambassade par une fausse démarche. Cela m'encourage à vous supplier de le bien traiter sur l'article de ses appointements. Il me marque que vous lui avez retranché les mois qu'il a été en France, quoiqu'il ait conservé à Madrid ses mêmes commis et ses mêmes équipages. Il prétend que cela incommode très-fort sa famille, et je n'en doute point; car il n'est pas homme à rien mettre à part de ce que vous lui donnez. Trouvez bon, monsieur, que je vous fasse cette représentation en sa faveur, puisque je ne vous la fais que dans l'idée de procurer quelque tranquillité d'esprit à un homme qui, se sacrifiant sans réserve au service du Roi, n'a pas le temps de remédier au désordre de ses propres affaires. Continuez-moi, je

vous prie, l'honneur de votre amitié, et soyez persuadé, s'il vous plaît, qu'ayant trouvé en vous une probité parfaite et un zèle pour le service du Roi dépouillé de toute autre passion, je vous honorerai toute ma vie, monsieur, plus que personne au monde.

M. le duc de la Feuillade m'ayant fait l'honneur de m'écrire, vous voulez bien, monsieur, que je vous supplie de lui faire tenir ma réponse.

La charge de mayordome-mayor étant vacante par la mort du marquis de Villa-Franca, il faut bien, s'il vous plaît, avant que de la donner, établir les capitaines des gardes dans les prérogatives qui leur sont dues, et faire consentir celui qu'on en revêtira aux réformes qu'il est nécessaire d'y apporter.

51. — A Mme LA MARÉCHALE DE NOAILLES.

Burgos, juillet 1705.

J'ai écrit de Saint-Jean-de-Luz, où j'ai été obligée de séjourner quelques jours, à plusieurs personnes de mes amis, ou au moins qui veulent que je le croie, car je ne voudrois pas jurer pour toutes, parce qu'elles m'avoient demandé instamment que je leur donnasse de mes nouvelles en chemin et que j'avois dans ce lieu le temps de le faire; vous n'avez point été de ce nombre, madame, parce que vous ne devez pas être confondue parmi les autres; vous êtes unique en votre espèce; votre favori M. de Noirmoutier en tombe d'accord lui-même; mais je ne vous conseillerois pas à tout hasard de le faire expliquer. Si la singularité dont il vous

trouve est une louange qu'il prétend vous donner, ou un défaut qu'il vous reproche avec un ton flatteur, pour moi, madame, quoique je sois moins favorisée de vous qu'il ne l'est, je ne puis m'empêcher de vous dire que je fis bien de ne vous point dire adieu, sentant bien par le regret que j'ai de ne plus avoir l'honneur de vous voir que je vous aurois témoigné trop de faiblesse en vous disant un adieu dont la durée est fort incertaine. En vérité, madame, il faut avoir toute la soumission que j'ai aux volontés du Roi et l'attachement pour Leurs Majestés Très-Chrétiennes et Catholiques pour revenir à la cour d'Espagne et dans un temps aussi troublé que l'est celui d'à présent. Cependant j'en suis à cinquante lieues, et j'espère y arriver en sept jours, qui est la diligence que les mules peuvent faire et moi aussi. Ces lieues sont d'une longueur excessive, outre qu'il y a des sables dont on a peine à se tirer, qui sont échauffés par un soleil qui dessèche et qui fait lever une poussière capable de faire perdre la vue et gâter la poitrine. Vous connoissez mes bons yeux [1] et vous m'avez ouï tousser; je vous laisse à juger, quoique mon rhume soit diminué, si mon voyage est bien propre à rétablir ma santé. Il faut néanmoins prendre patience et laisser tout entre les mains de Dieu.

Par tout ce qui me revient de Madrid, les choses ne se disposent pas mal. L'on y parle même que le Roi pourra faire cette campagne. Vous m'avouerez, madame, que ce seroit une espèce de miracle que les affaires eussent tant changé de face en si peu de temps.

[1] Madame des Ursins avait la vue très-affaiblie.

Je dois par toutes sortes de raisons en être ravie. La satisfaction que le Roi en auroit est celle qui rend la mienne plus parfaite, sachant le repos d'esprit que cela lui donneroit, et combien il contribueroit à conserver sa santé; je compte aussi pour beaucoup la tranquillité de Mme de Maintenon; je vous assure que personne n'entre plus vivement que moi dans tout ce qui la touche; je ne suis point ingrate; je sais toutes les obligations que je lui ai; je m'en ressouviendrai toute la vie, et elle n'aura point de servante ni d'amie, pas même vous, madame, et c'est tout dire, qui lui soit plus attachée que je l'y suis, ni qui la souhaite plus longuement heureuse. J'en ai reçu des lettres pleines de bonté, de sincérité et même d'amitié, qui m'ont fait un sensible plaisir. Elles sont écrites comme vous savez qu'elle les écrit et comme il faut écrire pour marquer l'esprit, la délicatesse, la politesse et l'agrément qui ne se trouvent[1] presque point ensemble. Mme la duchesse de Bourgogne m'a honorée aussi d'une lettre, la plus honnête et la plus obligeante qu'il soit possible; j'en suis charmée de même que de la personne. Vous aviez grande raison, madame, lorsque vous me disiez que cette grande princesse s'achetoit les cœurs quand on avoit l'honneur de la connoître un peu particulièrement. Effectivement, toutes les fois que je la voyois et qu'elle vouloit bien me faire la grâce de me parler, je m'apercevois que je la trouvois toujours plus aimable et plus digne d'être aimée. L'on ne me dit rien de sa santé; je ne sais si c'est un bon signe ou non; j'en suis très

[1] D'ordinaire.

en peine; ayez le soin, je vous en conjure, de m'en mander des nouvelles.

Vous savez que j'aime et que j'honore M. le maréchal de Noailles et Mme la duchesse de Guiche, et que je suis obligée d'être attachée à tout ce qui vous appartient. Ainsi, madame, je crois que vous direz dans votre nombreuse famille tout ce que vous devrez sur mon sujet, et que vous vous direz à vous-même que vous devez préférer à la duchesse de Brachane la princesse des Ursins d'à présent, qui vous aime de tout son cœur et qui vous respecte.

Je croyois vous envoyer une lettre par M. le duc de Noailles avec celle-ci, pour lui faire mes remercîments très-humbles sur une lettre qu'il m'écrivit très-obligeante sur les grâces dont le Roi m'a honorée; mais beaucoup de dames et de compliments que je reçois en cette ville ne m'en laissent pas le temps. Il est impossible d'être reçu dans un pays avec plus d'honneur ni de démonstrations de joie que je le suis en Espagne. L'on a fait des feux de joie pour moi et mille autres choses.

Il m'est revenu par plusieurs endroits que vous traitiez un mariage d'une de mesdemoiselles vos filles avec le fils de M. le duc d'Albe. Je ne vous demande pas de me confier ce secret; il est réservé à d'autres plus favorisées que je ne le suis, mais qui ne prennent pas un plus véritable intérêt que moi à votre satisfaction et à celle de M. le maréchal de Noailles, que je salue de tout mon cœur aussi bien que Mme la duchesse de Guiche. Pardonnez-moi, je vous supplie, madame,

toutes les fautes que vous trouverez dans cette lettre. Ma mauvaise vue et les grands maux de tête que j'ai ne me permettent pas de la récrire.

Il est incroyable quels honneurs furent prodigués à Mme des Ursins pendant tout son voyage, de Paris à Madrid. A Bordeaux, où elle passait le 6 juillet, elle reçut des hommages officiels et princiers. Si l'on consulte aux *Archives* de cette ville les *Registres de l'hôtel commun de la ville et cité de Bordeaux*, on voit, lors des différents passages de princes ou d'ambassadeurs, messieurs les jurats-députés aller faire leur compliment de la part de la ville, « en robe noire, bonnet et chaperon de livrée. » Pareille députation alla saluer la princesse : « Messieurs les maires, soulz-maire et jurats ayant les indices que madame la princesse des Ursins étoit arrivée en cette ville venant de Paris, MM. de la Neuve et Drouillard, jurats, ont été nommés commissaires pour l'aller complimenter de la part de la ville avec leurs robes noires et chaperons de livrée, lesquels étant de retour ont rapporté avoir été favorablement reçus de cette princesse. Et les a remerciés et fait offre de ses services. S'ensuit la teneur du compliment fait par ledit sieur de la Neuve à ladite princesse... » Ce fut bien mieux encore à Saint-Jean-de-Luz, où Mme des Ursins arriva le 9 juillet. Dangeau mentionne la fête populaire qui l'accueillit, les danses basques, etc. Mais c'est surtout le *Mercure Galant* qui donne la description des incroyables honneurs qui se continuèrent pour elle sur toute la route jusqu'à Madrid : « Madame la princesse des Ursins arriva à Saint-Jean-de-Luz le 9 juillet. Les carrosses de la Reine l'y attendoient depuis quelques jours. Un grand nombre de gentilshommes et d'officiers espagnols s'y étoient rendus ; un colonel député du Guipuscoa vint l'y complimenter, lui présenter les hommages de toute la province, et l'assurer de la part que le pays prenoit à son retour en Espagne. Il ajouta que tout le monde voyoit avec joie que cet heureux retour avoit été accordé aux vœux et aux prières de toute la nation. Il lui offrit tout ce qui dépendoit du Guipuscoa, et il finit en lui disant l'ordre qu'il avoit de l'accompagner jusqu'à la frontière de la province pour lui faire rendre les respects et les honneurs qui lui étoient dus... Cette princesse trouva sous

les armes dans toutes les villes, bourgs et villages où elle passa, la bourgeoisie et les communes qui venoient au-devant d'elle et qui montoient la garde aux maisons où elle logeoit. Elle partit de Saint-Jean-de-Luz le mercredi 15 avec une suite de 80 personnes. Les ordres étoient donnés, et ils ont été très-bien exécutés, de fournir à cette princesse et à toute sa maison toutes les commodités capables d'adoucir les fatigues et la peine qu'on souffre en cette saison à travers les rudes montagnes et les plaines brûlantes qui conduisent à Madrid... Ce qui est de plus glorieux pour cette princesse, c'est que tous ces témoignages de la joie publique ont été égaux de la part du peuple et de la part de la noblesse, et que le cœur a toujours paru s'accorder avec le devoir qu'on s'en faisoit partout. Un nombre de personnes de distinction, et même des grands, ont succédé dans la route pour faire cortége à cette princesse. Les danses, les jeux, les combats de taureaux, les feux d'artifice, les décharges d'artillerie ont célébré son retour partout où elle a passé. Je n'exagère rien en disant que son chemin étoit semé de fleurs; on lui en jetoit à pleines mains et à pleines corbeilles; on alloit fort loin au-devant d'elle. Elle a été complimentée dans les villes par le clergé et par les magistrats, et à Vittoria, qui est à plus de soixante lieues de Madrid, par un écuyer de la reine douairière que S. M. avait envoyé exprès avec ordre de grossir le cortége de cette princesse jusqu'à son arrivée à Madrid. Tous ces honneurs ont augmenté à mesure qu'elle s'est approchée de cette ville capitale; mais rien n'égale ceux dont elle fut comblée le dernier jour. Le roi et la reine avoient envoyé à Canillas, qui est un village à deux lieues de cette ville, leurs officiers de bouche; ils y avoient préparé un dîner magnifique qui fut servi à plusieurs tables. Mme la princesse des Ursins y trouva M. l'ambassadeur de France, M. le maréchal de Tessé, une infinité de grands seigneurs et plusieurs ministres étrangers. Comme l'usage de cette cour ne permet pas aux femmes de manger avec les hommes, cette princesse dîna seule dans sa chambre : M. l'ambassadeur et M. le maréchal firent les honneurs de la première table. Sur la fin du repas, il arriva un courrier qui apporta à cette princesse une lettre de la Reine, qui lui mandoit d'attendre ses ordres pour partir. On vit, à cinq heures et demie, arriver LL. MM. avec toute la cour, honneur que les rois d'Espagne n'ont jamais fait à personne. Mme des Ursins alla les recevoir à leur carrosse. Le Roi et la Reine la baisèrent, lui

témoignèrent publiquement leur joie, montèrent dans sa chambre, et elles y restèrent seules pendant trois quarts d'heure. Ensuite cette princesse les accompagna à leur carrosse. LL. MM. vouloient qu'elle s'y mît et l'en pressèrent fortement à plusieurs reprises; mais, comme il est absolument contraire à la coutume que qui que ce soit aille dans le carrosse de la Reine quand le Roi y est, elle refusa cet honneur et supplia LL. MM. de souffrir qu'elle leur désobéît une fois en toute sa vie. Elle monta dans le carrosse destiné à la camerera-mayor, qui étoit vide. Elle alla en cette qualité immédiatement après celui de LL. MM., et dès ce moment elle reprit possession d'une charge que la voix et les acclamations des peuples lui avoient déjà restituée dans toute la route. Enfin elle arriva le 3 d'août, entre une double haie de carrosses qui s'était formée depuis Canillas de l'affluence de ceux qui étoient venus pour la voir, et elle entra à Madrid avec le plus auguste, le plus beau et le plus nombreux cortége qu'on ait jamais vu, suivie de tout le peuple, qui souhaitoit mille années à la camerera-mayor. »

62. — A CHAMILLART.

Berlanga, le 29 juillet 1705.

Je viens d'arriver en ce lieu, monsieur, accablée de chaud et de poussière; mais ma santé, Dieu merci, est bonne d'ailleurs. Je séjournerai demain ici pour laisser reposer mes équipages, qui sont encore plus fatigués que moi, et lundi prochain j'arriverai à Madrid très-contente de n'avoir plus à marcher neuf ou dix heures par jour, dans un pays où la canicule tue jusqu'aux animaux.

Vous devez l'être beaucoup, monsieur, des opérations de vos nouveaux acteurs. Assurément les choses ont changé du blanc au noir depuis qu'ils travaillent. Je l'apprends des Espagnols mêmes dans toutes les villes où je passe. Ils en sont informés par les lettres

qu'ils reçoivent de Madrid et par les officiers qui se répandent partout pour travailler aux recrues. J'en ai vu plusieurs pleins de bonne volonté et de zèle, charmés d'avoir un peu d'argent et persuadés qu'ils ne retomberont plus dans le mépris et dans la misère où ils ont été si longtemps. Les peuples prennent part à ces heureuses dispositions; on sent redoubler leur amour et leur fidélité pour le Roi leur maître, et tous ne désirent rien davantage que de voir l'autorité absolue entre les mains de qui elle doit être. Si Sa Majesté Catholique peut commander son armée au mois de septembre, cela dissipera absolument tout ce qui reste d'intrigue dans le royaume; c'est un coup de partie dont le succès peut ôter toute espérance à nos ennemis de conquérir l'Espagne, et qu'il faut tenter en mettant en usage tout ce qui peut le faire réussir. J'y exhorte le Roi dans toutes mes lettres, quoiqu'il y soit assez porté de lui-même. Je suis ravie que ce soit aussi le sentiment de M. le maréchal de Tessé. Je vous dirai bientôt, monsieur, si vous avez raison de vous croire bon physionomiste; il me semble néanmoins que je pourrois vous en assurer dès à présent, car j'ai reçu quelques lettres qui ne sont pas indifférentes sur l'article. Personne ne vous honore et ne souhaite avec plus de passion l'honneur de votre amitié, monsieur, que

LA PRINCESSE DES URSINS.

Permettez-moi, monsieur, d'assurer madame votre femme et toutes mesdames vos filles de mes très-humbles services.

63. — AU MÊME.

Madrid, 3 septembre 1705.

Je ne puis mieux commencer ma lettre, monsieur, qu'en vous faisant un compliment sur la victoire que les armes du Roi ont remportée en Italie[1]. Peu de gens y prennent plus de part que vous par toutes sortes de raisons, et on ne sauroit guère aussi en avoir plus de joie que j'en ai par le bon effet que cet heureux événement produira dans les affaires de ce pays-ci. Vous devez être content des dispositions où elles sont si le siége de Barcelone ne vous inquiète pas trop. Nous n'en sommes que médiocrement alarmés. Jamais les ennemis ne peuvent nous faire autant de mal de ce côté-là qu'ils pouvoient nous en faire en Andalousie ou sur les frontières de Portugal. Je ne crois point qu'ils puissent s'établir en Catalogne; il y a parmi ce peuple et dans la noblesse trop de gens attachés au Roi. Mais quand cela arriveroit, comment s'y soutiendroient-ils contre les troupes que nous pourrons y envoyer cet hiver et contre les secours que la marine de France pourra nous donner dès que leur flotte se sera retirée[2]? Il y auroit de la cruauté à vous en demander présentement, quoique M. le duc de Berwick se trouve assez désœuvré, car c'est le siége de Turin qui doit faire toute votre attention, puisque sa prise terminera

[1] Bataille de Cassano (16 août 1705), gagnée par Vendôme sur le prince Eugène qui y fut blessé.

[2] Barcelone se rendit cependant le 9 octobre à l'archiduc, qui l'assiégeait.

apparemment la guerre d'Italie. Quand il n'y aura plus de gloire à acquérir de ce côté-là, peut-être que mon ami M. le duc de la Feuillade[1] ne nous méprisera pas autant que vous faites. J'avoue que l'Espagne n'est pas un paradis terrestre, il s'en faut même beaucoup, mais envoyez-nous beaucoup de gens comme lui qui puissent apprendre à nos grands en quoi consiste la véritable gloire, et vous verrez si avec un peu de temps nos affaires ne vous feront pas plus d'envie que de pitié. Je ne vous informerai de rien, ce ne seroit que des redites de ce que vous lisez dans les lettres de M. Amelot et de M. Orry. Je veux pourtant vous prévenir sur la difficulté que les grands ont faite de souffrir le capitaine des gardes derrière le Roi à la chapelle, et vous supplier d'approuver tous les partis que M. l'ambassadeur a pris dans cette occasion. Je vous demande, monsieur, la continuation de l'honneur de votre amitié, et je vous supplie de croire que je la mériterai toujours par la vérité avec laquelle je vous honore.

Vous voulez bien, monsieur, que j'assure madame votre femme et mesdames vos filles qu'elles ont en moi une très-humble servante et une amie fort sincère.

[1] C'était le gendre de Chamillart et le fils du célèbre courtisan qui fit élever à Louis XIV la statue de la place des Victoires. Il commandait avec Vendôme en Italie.

64. — A Mme LA MARÉCHALE DE NOAILLES.

Madrid, 6 septembre 1708.

J'ai reçu deux de vos lettres, madame, sur un ton bien différent; je ne m'en étonne pas, car l'une étoit écrite du jour que Mme de Maintenon avoit eu un accès de fièvre, et la seconde depuis qu'il ne lui restoit plus qu'un peu de foiblesse; j'ai été ravie de l'apprendre par elle-même, car je vous avoue que sa santé m'est bien précieuse par toutes sortes de raisons. Je prends la liberté, madame, de vous adresser un gros paquet pour elle que vous aurez, je vous prie, la bonté de lui rendre. Je suis plus accablée d'affaires aujourd'hui que jamais; ainsi, madame, je remets à une autre occasion à répondre à votre dernière. Je ne saurois pourtant attendre ce temps-là à vous témoigner l'obligation que je vous ai de tout ce que vous avez fait pour Mme la duchesse de Noirmoutier. Je vous reconnois en tout cela, et je suis bien aise qu'elle ait plu dans un pays où ce n'est pas toujours les plus aimables femmes qui ont l'approbation des autres; mais Mme de Maintenon lui ayant fait l'honneur de lui témoigner de la bonté et de lui avoir attiré du Roi les honnêtetés que vous me mandez que Sa Majesté voulut bien lui faire, comment toute la cour auroit-elle pu ne pas suivre son exemple? Adieu, madame, je vous quitte à regret pour parler à des gens que je n'aime ni n'estime assurément pas tant que vous et que je respecte beaucoup moins. J'honore

M. le maréchal et tout ce qui vous appartient infiniment et comme je le dois.

Pardonnez-moi, je vous prie, tous mes griffonnages.

65. — A CHAMILLART.

Madrid, 24 septembre 1705.

M. l'ambassadeur vous rend compte, monsieur, des progrès que font tous les jours les révoltés de Catalogne, et Sa Majesté Catholique supplie le Roi son grand-père de lui envoyer quelques secours. Cela nous paroît aussi difficile qu'à vous; cependant comme il n'y a guère d'autre moyen d'empêcher une guerre civile en Espagne qui nous embarrassera beaucoup plus que celle de Portugal, je vous supplie, monsieur, de donner toute votre attention aux moyens de faire entrer au plus tôt quelques troupes en Catalogne par le Roussillon. Le départ précipité de ce courrier ne me laisse que le temps de vous assurer, monsieur, que personne au monde ne vous honore plus parfaitement que

LA PRINCESSE DES URSINS.

66. — A Mme LA MARÉCHALE DE NOAILLES.

Madrid, 28 septembre 1705.

Tout le bien que vous m'avez mandé, madame, de Mlle de Bournonville [1], l'intérêt que vous prenez à la

[1] Nièce de Mme de Noailles et fille aînée du prince de Bournonville, dont la lettre suivante annonce la mort. « Elle dansoit à ravir, dit Saint-Simon. Jamais personne ne représenta mieux la

voir bien établie et l'envie que j'aurois de pouvoir contribuer à quelque chose qui pût vous plaire et à M. le maréchal de Noailles que j'aime et honore toujours infiniment, m'a fait penser à un établissement pour cette aimable personne qui paroîtroit très-convenable; c'est M. le duc d'Avré. Vous savez qu'il est duc et grand d'Espagne, que sa naissance est des meilleures de Flandre; mais vous ne savez peut-être pas aussi bien que moi tout son mérite; il n'y a rien à désirer en lui ni pour son courage ni pour son zèle pour le service du Roi son maître; il est sage, poli, noble, et d'une humeur égale et douce, propre à rendre une femme fort heureuse. Sa Majesté Catholique l'estime et l'aime fort pour toutes ces raisons; il commande le régiment des gardes wallonnes, qui est un bel et bon emploi; il a plusieurs terres considérables, comme vous savez, dans son pays et en France; mais à la vérité elles sont chargées de dettes; ainsi il lui faut une dot raisonnable pour les dégager. Si Mlle de Bournonville, avec les trois cent quinze mille francs que monsieur son frère lui a laissés, pouvoit encore ajouter à ce bien jusqu'à quarante mille écus par quelques grâces de la cour, je crois que le duc d'Avré s'estimeroit heureux de l'avoir, car elle lui plaît, et je lui ai dit ce matin qu'il ne pourroit jamais mieux faire, que j'en avois ouï dire mille

déesse de la Jeunesse. Elle en avait tous les agréments et toute la gaieté. La maréchale, après la mort de son père et de sa mère, qui lui laissoient un grand bien, en fit tellement comme de sa fille qu'elle la maria chez elle (au duc de Duras, en 1705) et y logea et nourrit les mariés. » VIII, 222.

biens à Mme la duchesse de Bourgogne, à Mme de Maintenon et à toute la cour; que je prévoyois deux difficultés : la première qu'elle fût déjà engagée, parce qu'un aussi bon parti qu'elle est bientôt pris; et l'autre, que je craignois qu'elle eût de la peine à quitter la France pour venir en Espagne. Il doit écrire aujourd'hui sur ma vue à Mme la duchesse d'Avré, sa mère. Si vous croyez, madame, qu'elle puisse réussir, j'en serois ravie, car je suis certaine que cela feroit beaucoup de plaisir à la Reine de voir dans sa cour une femme aussi sage, aussi bien née et aussi aimable que l'est mademoiselle votre nièce. J'ai eu envie de me donner l'honneur d'en écrire à Mme de Maintenon, que je sais qui seroit très-aise de procurer quelque consolation à la Reine; mais j'ai cru qu'il valoit mieux m'adresser à vous, madame, parce qu'il pourroit être que vous auriez peut-être quelque engagement. Vous êtes donc maîtresse, si vous êtes libre, de confier ce que je me donne l'honneur de vous mander à Mme de Maintenon et même à Mme la duchesse de Bourgogne, car je confierois à cette grande princesse des secrets plus importants, sachant par le Roi même combien elle est secrète et jusqu'où va sa discrétion. Pour Mme de Maintenon, je me suis accoutumée à lui parler avec autant de franchise qu'à mon confesseur, mais avec beaucoup plus de plaisir. Comme nous n'avons rien de nouveau ici depuis les dernières lettres que je lui ai écrites et que nos affaires ne peuvent me fournir que des idées tristes, je m'abstiendrai de lui en parler cet ordinaire. Le roi d'Espagne m'ordonne dans ce moment d'en-

voyer une réponse qu'il fait à M. le duc de Noailles. Je prends donc la liberté, madame, de vous l'adresser avec une des miennes et de vous supplier en même temps d'assurer toute votre famille en général et M. et Mme la duchesse de Guiche très-particulièrement de mes très-humbles services, car je les honore sincèrement et vous respecte de même.

Nous avons un grand nombre d'officiers françois qui paroissent fort honnêtes gens. Le marquis de Brancas paroît fort sage ; j'en ai ouï dire beaucoup de bien. Le Roi et la Reine iront voir demain le régiment de Berry, qui est excellent. Comment ne le seroit-il pas, portant le nom qu'il porte? Au reste, je suis charmée d'avoir vu dans une lettre que Mgr le duc de Berry [1] a écrite à la Reine qu'il m'a fait l'honneur de s'y souvenir de moi. J'ai eu celui de dire à Sa Majesté que ce prince et elle s'aimeroient tendrement s'ils se connoissoient un jour.

67. — A LA MÊME.

Madrid, 9 octobre 1705.

J'avois toujours espéré, madame, de trouver quelque moment pour avoir l'honneur de vous écrire et pour vous faire mon compliment sur la mort de M. le prince de Bournonville [2]; mais en vérité je ne l'ai pu avoir;

[1] On sait que le duc de Berry était frère du duc de Bourgogne, et que la duchesse de Bourgogne était sœur de la reine d'Espagne.

[2] Dangeau mentionne la mort du prince de Bournonville à la date du 29 septembre 1705, et Saint-Simon ajoute cette note :

par bonheur je me trouve plus libre aujourd'hui et je veux profiter de ce temps-là pour vous dire qu'il ne peut rien vous arriver à quoi je ne m'intéresse comme une servante véritable et une amie très-passionnée; je ne puis même vous laisser ignorer que je ne vous ai jamais tant aimée que je le fais, et que plus je me rappelle tout ce que j'ai remarqué en vous depuis que j'ai l'honneur de vous connoître et plus je vous trouve estimable et digne d'être aimée. Sur ce fondement qui est très-bien établi et dont je vous conjure de ne jamais douter, vous devez compter sur mon cœur, qui vous est entièrement acquis.

Je ne suis point contente de la santé de Mme de Maintenon; je voudrois que la fièvre quarte ne lui revînt plus, car, quoiqu'elle ne soit pas dangereuse, elle ne laisse pas de l'abattre. Vous êtes un bon témoin des obligations infinies que je lui ai, dont je ne suis pas ingrate. Je ne sais comment il me seroit possible de soutenir toutes les peines que j'ai sans les bontés dont elle m'honore; vous ne sauriez trop lui marquer, madame, combien j'en suis reconnoissante et à quel point

« Ce prince de Bournonville étoit fils et petit-fils de gens qui avoient figuré par la maison d'Autriche; lui et la maréchale de Noailles étoient enfants des deux frères et fort en liaison... Il laissa un fils et deux filles. La fille aînée fut nourrie par la maréchale de Noailles, qui la maria au duc de Duras; la seconde épousa l'aîné de la maison de Mailly, et le fils la seconde fille du duc de Guiche, depuis maréchal de Gramont. » On trouvera un certain nombre de lettres de ce prince de Bournonville à la maréchale de Noailles au département des manuscrits de la Bibliothèque impériale, dans la *Correspondance de la famille de Noailles*.

je lui suis attachée par le cœur. Je croyois pouvoir avoir le plaisir de vous entretenir plus longtemps aujourd'hui, mais il faut que je fasse autre chose qui ne m'est pas assurément si agréable. Mon Dieu, madame, quelle vie je passe ici! Il est impossible que j'y puisse résister. Je vous supplie de dire à M. le maréchal que je l'honore autant qu'il le mérite, et à Mme la duchesse de Guiche que je la révère et aime de tout mon cœur. Adieu, madame; souvenez-vous que vous avez en moi la plus véritable de vos amies.

J'ai la tête si troublée que je crois qu'il n'y a ni rime ni raison dans ma lettre.

68. — A CHAMILLART.

Madrid, 9 octobre 1705.

Je suis vivement sollicitée par le marquis de Flamarens, monsieur, de vous supplier très-humblement d'accorder vos bons offices à M. son frère dans une affaire qui regarde sa maison, et j'ai tant de raisons de m'intéresser à tout ce qui lui appartient que je ne saurois m'empêcher de vous faire cette prière. Ayez donc la bonté, s'il vous plaît, de lire le petit mémoire qu'il m'a donné, et faites-moi la grâce, je vous en supplie, de leur accorder votre protection.

Je n'ai rien de bon à vous apprendre de ce pays-ci. Tous nos efforts ne suffisent point, monsieur, pour parer ceux de nos ennemis, et si vous ne nous secourez, nous ne sortirons pas sitôt de toutes nos inquiétudes. M. Orry vous rend compte apparemment

de ce fait. Il compte peu sur les trois régiments de Navarre et moins encore sur la bonne volonté des peuples d'Aragon. Il paroît cependant que le prince de Tserclaès se dispose à marcher au secours de Barcelone avec tout ce qu'il pourra ramasser de troupes. Nous n'avons aucune nouvelle absolument de ce qui s'y passe, mais nous espérons toujours que Don Francisco de Velasco [1] se défendra assez longtemps pour faire perdre patience aux commandants de la flotte ennemie. Que seroit-ce aujourd'hui de l'Espagne, monsieur, si on avoit laissé le gouvernement entre les mains de ceux que je regarde comme la cause de tous les embarras où nous nous trouvons, puisqu'après tant de choses utiles que M. Amelot a faites depuis qu'il est ici, nous trouvons encore tant de difficultés à nous maintenir. Sa Majesté Catholique est véritablement au désespoir de n'avoir point d'armée qu'elle puisse commander elle-même, et si le prince Tserclaès avait quatre mille hommes de plus, je ne crois pas qu'on pût l'empêcher de passer en Catalogne.

Personne ne vous honore plus parfaitement, monsieur, que

LA PRINCESSE DES URSINS.

Permettez-moi, monsieur, de vous supplier de faire remettre à madame la princesse d'Espinoy une lettre que je joins à celle-ci [2].

[1] Nouveau vice-roi de la Catalogne. Le prince de Tserclaès, à la tête des gardes wallonnes, le seconda du dehors.

[2] La princesse d'Espinoy, petite-fille par sa mère de Charles IV, duc

69. — A Mme LA MARÉCHALE DE NOAILLES.

Madrid, octobre 1705.

J'avois toujours attendu, madame, que l'on fît partir un courrier extraordinaire pour répondre à une grande lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, par laquelle vous me parliez à cœur ouvert sur bien des matières très-curieuses. Je profiterois du courrier que M. le maréchal de Tessé envoie ce soir si j'avois plus de temps; mais nous avons employé une partie de la journée à raisonner, et je vois bien qu'il faut encore que je remette à une autre occasion à vous dire mon sentiment sur le procédé qu'ont avec vous certaines gens; tout ce que je puis faire pour le présent, c'est de vous marquer mon étonnement de savoir jusqu'où va la folie des hommes; la vanité, l'amour et l'intérêt ne laissent guère de cervelles saines, et il est bien fâcheux pour les personnes qui en ont une aussi bonne qu'est la vôtre d'éprouver les effets de celles qui ne lui ressemblent pas. Pour moi, madame, si vous entendez dire que la tête m'ait tourné, ne vous en étonnez pas,

de Lorraine, faisait partie de ce que Saint-Simon appelle la cabale des Lorrains; elle et sa sœur, Mlle de Lislebonne, qu'on supposait secrètement mariée au chevalier de Lorraine, étaient favorites de Monseigneur, le premier Dauphin. Toutes-puissantes sur son esprit, elles étaient regardées à la cour comme devant gouverner sous son règne, et, à cause de cela, très-considérées et très-redoutées. Elles appuyaient et favorisaient Chamillart, dont elles se servaient ensuite pour soutenir la faveur de leur oncle, le prince de Vaudemont. Ce dernier était aussi intimement lié avec la princesse des Ursins.

je vous prie, et ne m'en plaignez point, car les fous sont, ce me semble, très-heureux, et il est impossible qu'à la vie que je passe ce bonheur ne m'arrive bientôt. N'avoir pas le temps de dormir ni de manger, être dans de perpétuelles inquiétudes et n'avoir rien d'ailleurs d'agréable, c'est un chemin très-sûr pour perdre l'esprit. La situation où nous nous trouvons, après la perte de Barcelone [1], la perte de la Catalogne, la mauvaise disposition de la plupart des peuples de Valence, Aragon et Murcie, peut tout faire appréhender. Si l'on avoit voulu, dans le commencement de la révolte, nous envoyer seulement deux ou trois mille hommes par le Roussillon, nous serions à l'heure qu'il est aussi bien que nous sommes mal. Il n'a pas tenu à moi, car j'ai écrit à votre cour que ce petit secours étoit absolument nécessaire. Le Roi Catholiqne a résolu d'aller, à la tête des troupes françoises qui sont en ce pays, chercher courageusement l'archiduc et de laisser la Reine à Madrid pour soutenir la fidélité du peuple. S'il y a moyen, Sa Majesté y demeurera presque sans troupes, c'est-à-dire que ce sera Dieu qui la gardera et qu'il faut mettre toute notre confiance en lui. Cet état ne me surprend pas trop quoiqu'il ne soit pas agréable. Vous vous souviendrez, madame, qu'avant que je partisse de Paris, j'avois plus de crainte que d'espérance sur les affaires d'Espagne : elles étoient trop gâtées, et nous avions trop peu de moyens et de temps pour les redresser. Mon frère sait ce que je lui ai dit plusieurs fois, malgré les raisonnements qu'il me faisoit pour me

[1] Don Velasco avait dû capituler le 9 octobre.

déterminer à partir promptement : ma complaisance a été bien loin assurément. Je vous supplie très-humblement, madame, de remercier M. le duc de Noailles de la boîte que vous m'avez envoyée; je n'ai jamais vu une si grande quantité de pierreries si belles ni à si bon marché. Le Roi et la Reine les virent et s'en amusèrent longtemps. Ils m'ordonnèrent de vous prier de lui dire mille choses obligeantes. Le Roi l'aime tout à fait. Pour moi, j'aime, j'honore et respecte tout ce qui vous touche de près.

Je vous prie de faire mille excuses à M. et à Mme la duchesse de Noirmoutier si je ne leur écris pas. Je vous proteste que je n'ai le temps de rien.

70. — A CHAMILLART.

Madrid, 20 novembre 1705.

Je réponds, monsieur, à une lettre que vous avez écrite à M. Amelot le 5 de ce mois, dans laquelle il y a un projet qui m'a été communiqué par votre ordre.

Avant toutes choses, je me donnerai l'honneur de vous dire que je regarde comme un très-grand mal que vous soyez aussi peu informé du détail des affaires de ce pays-ci. Il est impossible que le service des deux rois n'en souffre, car vous ne sauriez prendre des mesures justes si vous n'êtes parfaitement instruit. J'examinerai d'où naît ce mal, et j'y remédierai autant qu'il me sera possible. Orry a cru qu'il devoit laisser à M. l'ambassadeur tout le soin d'écrire. J'ai pensé la même chose à mon égard; je considère aujourd'hui

qu'il est très-difficile qu'il n'échappe bien des choses à une seule personne, et je trouve qu'il sera mieux dans les suites que nous écrivions tous.

Le projet que vous avez envoyé à M. Amelot a pour fondement, monsieur, l'opinion que vous avez dû avoir que la campagne est finie en Catalogne, et que l'archiduc ne pourroit pas faire de grands efforts de ce côté-là jusqu'au mois d'avril; mais la guerre s'y continuera tout l'hiver, et si nous ne nous rendons supérieurs aux ennemis en nous mettant en état de les aller chercher, ils seront avec vingt mille hommes au moins en Aragon et en Castille avant Noël. L'archiduc a sept mille Anglois, trois mille Napolitains ou Espagnols déserteurs de Barcelone, et peut compter sur douze mille hommes que la Catalogne lui fournira. En nous tenant sur une simple défensive, toutes ces forces marcheront et nous accableront de toutes parts. Les peuples d'Aragon, de Valence et de Castille, intimidés, se révolteront pour se faire un mérite auprès du vainqueur, ou au moins ne se défendront pas, et, comme nous n'avons point de place sur toute cette frontière où une garnison puisse être en sûreté, l'archiduc nous poussera en très-peu de temps et sans peine jusqu'à Madrid, qu'on peut affamer en huit jours. Si au contraire, monsieur, nous avons dix-sept ou dix-huit mille hommes de bonnes troupes en Aragon, comme j'espère que nous les aurons dans tout le mois qui vient, et que le roi d'Espagne entre triomphant en Catalogne, les peuples qu'il laissera derrière lui reprendront courage et ne branleront pas; les Catalans, pour n'être pas saccagés,

reviendront aussi facilement qu'ils se sont révoltés, et l'archiduc, ne pouvant plus compter que sur ses propres troupes et sur quelques séditieux, sera forcé à se renfermer dans Barcelone, qu'il ne contiendra pas aisément si Sa Majesté Catholique peut s'en approcher. Ce sont là les raisons qui ont porté le roi d'Espagne à tirer toutes les troupes françoises de l'Estramadure et à faire un projet différent du vôtre. Il faut, s'il vous plaît, vous arrêter à celui-ci, monsieur; car dans la situation où sont les affaires de ce pays, et suivant ce que nous savons du dessein des ennemis, nous ne saurions empêcher l'archiduc de nous écraser avant le mois d'avril qu'en l'écrasant lui-même au plus tôt. Je ne vous parle point de l'utilité dont il nous seroit que vous pussiez faire quelque diversion par le Roussillon dans le temps que l'on commenceroit à agir de ce côté-ci, je ne vois que trop que le Roi notre maître fait au delà de ce qu'il peut pour le Roi son petit-fils, et que, dans l'arrangement où vous êtes, il est bien difficile que vous nous secourriez si tôt; mais au moins faites partir, je vous supplie, monsieur, les recrues incessamment et tâchez à empêcher le commerce des vaisseaux neutres et ennemis avec la Catalogne. M. le maréchal de Tessé et le marquis du Bay sont ici; Orry y arriva aussi hier au soir. Leur principal soin doit être d'assurer la conservation de l'Estramadure pendant cet hiver, soit en recrutant au plus vite les troupes qui y restent, soit en les augmentant de quelques régiments qu'on peut tirer d'Andalousie et de la Galice. Si la flotte ennemie exécute la capitulation de Barcelone,

elle mettra à terre à Malaga douze ou quinze cents hommes qui, avec la cavalerie qu'on a déjà dans le royaume de Valence, formeront un corps capable d'inquiéter encore les ennemis de ce côté-là. Toutes ces dispositions nous font espérer, monsieur, de reconquérir la Catalogne avant le mois de mars et de réduire l'archiduc dans un terrain si étroit, que nous pourrons dans ce temps-là faire les détachements qu'on jugera nécessaires si les ennemis, contre tout ce qu'on doit attendre, portent leurs efforts ailleurs, et les remplacer par les troupes que vous nous promettez. Quelques vues que nous avons pour trouver de l'argent nous font croire que les fonds ne nous manqueront pas. Ils seroient encore plus assurés néanmoins si tout le monde suivoit l'exemple du nonce Aquaviva, qui envoya hier toute sa vaisselle d'argent à la Monnaie pour y être fondue au profit du Roi. Je vous honore, monsieur, plus que personne du monde [1].

71. — AU MÊME.

Madrid, 4 décembre 1705.

Nous venons d'apprendre, monsieur, l'action qui s'est passée sous Asti, et elle est trop glorieuse à M. le duc de la Feuillade pour que je ne vous en fasse pas mon compliment. Ce jeune général ne fait jamais parler de lui que je ne le souhaite à la tête de nos troupes

[1] Le ton de cette lettre n'est-il pas, en vérité, celui d'un premier ministre tout-puissant? — Chamillart s'en plaignit. Voir plus bas la lettre du 8 décembre.

en Catalogne. J'ai une très-forte opinion qu'il prendroit l'archiduc dans Barcelone si vous nous l'envoyiez avec assez de troupes pour que M. le maréchal de Tessé pût ramener en Estramadure, au mois de mars, sept ou huit mille hommes de celles qu'il conduit actuellement en Aragon. Il ne nous faudroit guère plus de monde pour cela que ce que vous nous promettez; car avec ce qui nous resteroit de M. le maréchal de Tessé, et environ cinq mille hommes de la maison du Roi, quinze bataillons et douze escadrons françois nous suffiroient; mais il faudroit les avoir beaucoup plus tôt que vous ne comptez de nous les envoyer, et vous rendre, pendant l'hiver et le printemps, les maîtres de cette mer. Si ce projet ne vous paroît point trop chimérique, je vous exhorte, monsieur, à en procurer l'exécution et à faciliter à M. le duc de la Feuillade les moyens de donner la paix à l'Europe. S'il arrivoit en Catalogne à la fin du mois de janvier, M. le maréchal de Tessé pourroit retourner beaucoup plus tôt que le mois de mars en Estramadure. La marche des troupes ne doit point vous épouvanter; nous les avons toutes vues; elles sont en très-bon état, et l'hiver en ce pays-ci est la meilleure saison pour marcher. Au nom de Dieu, monsieur, entrez un peu dans ma pensée, nous nous aiderons de ce côté-ci plus que vous ne pouvez espérer.

Nous avons à Madrid quelques officiers françois, et entre autres le marquis de Châtillon, qui me paroissent embarrassés et chagrins avec raison, se trouvant dans la nécessité d'obéir à des officiers infiniment moins

anciens qu'eux que le roi d'Espagne a faits maréchaux de camp, et qui n'étoient peut-être pas brigadiers lorsque ceux-ci ont passé en Espagne. Sa Majesté Catholique n'y peut remédier, parce qu'il a les mains liées sur ce qui regarde les François; elle seroit néanmoins très-aise que ces messieurs n'eussent pas de dégoût et surtout le marquis de Châtillon, à qui elle a l'obligation du bon état où est sa cavalerie. Voyez donc, s'il vous plaît, si vous pouvez faire quelque chose pour lui; il me semble qu'il le mérite plus qu'un autre. Personne ne vous honore plus parfaitement, monsieur, que

LA PRINCESSE DES URSINS [1].

72. — AU MÊME.

Madrid, 8 décembre 1705.

Comme je ne veux jamais avoir aucun tort avec vous, monsieur, permettez-moi, s'il vous plaît, de commencer ma lettre par vous dire que je n'ai jamais pensé à vous reprocher de n'être guère au fait des affaires d'Espagne [2]. J'ai vu dans une lettre que vous avez écrite à M. l'ambassadeur, et que vous lui marquiez de me

[1] Tous ces efforts de Mme des Ursins pour faire continuer la guerre répondent à un projet d'arrangement dont on parlait alors et que l'opinion semblait accueillir en France, selon lequel Philippe V, gardant l'Italie et les îles voisines, aurait cédé à l'archiduc, son rival, l'Espagne et les Indes. Nous verrons constamment Mme des Ursins se révolter à l'idée d'abandonner l'Espagne, et il est permis de croire que le soin de sa propre ambition n'était pas la seule raison de son ardeur.

[2] Voir plus haut la lettre du 20 novembre, à Chamillart.

communiquer, que vous vous plaigniez de ne pouvoir porter aucun jugement sur ce qui regarde ce pays-ci, parce que ni le prince de Tserclaès ni Orry ne vous rendoient aucun compte de ce qu'ils faisoient; vous ajoutiez que le peu de commerce direct qu'on a en France avec l'Aragon pouvoit donner lieu à de grands inconvénients, et qu'il seroit bien important que M. l'ambassadeur et moi fussions avertis régulièrement et promptement de tout ce qui s'y passe, même d'avance s'il étoit possible. J'ai été très-étonnée que vous fussiez si peu instruit. J'ai regardé ce manquement comme une chose qui pouvoit être très-préjudiciable au service des deux rois; j'en ai rejeté la faute sur tous ceux qui sont en droit de vous écrire, et je vous ai promis d'y remédier autant que je le pourrois. Voilà, monsieur, le sens de ma lettre; si vous l'avez encore, lisez-la, je vous supplie, une seconde fois; vous n'y trouverez rien qui puisse souffrir une autre explication, et vous me rendrez sûrement la justice de croire que, s'il ne me convient pas de faire de tels reproches à un ministre éclairé que j'honore infiniment, et de qui nous attendons notre salut, je suis encore moins capable d'écrire aussi désobligeamment à qui que ce soit. Loin que le projet qui étoit dans votre même lettre ait pu m'obliger à m'écarter de l'estime que je vous dois, il m'a donné occasion de représenter plusieurs fois au roi d'Espagne les efforts inouïs que vous faites pour remédier à tout, et l'extrême bonté du Roi, notre maître, qui découvre ses propres frontières pour assurer le repos de cette malheureuse monarchie. Il étoit si juste et si proportionné à tout ce

que nous pouvons craindre dans la campagne prochaine, que je suis encore très-fâchée que les conjonctures d'alors aient empêché Sa Majesté Catholique de s'y conformer. Mais, monsieur, je ne crains point de dire que la moitié de l'Espagne reconnoîtroit aujourd'hui l'archiduc si on avoit retardé huit jours à publier le départ du Roi et à faire mettre partie des troupes de l'Estramadure en mouvement; cette seule nouvelle, publiée en Aragon, a arrêté la révolte des peuples qui, croyant les ennemis beaucoup plus nombreux, et n'envisageant que la ruine de leur pays dans une défense soutenue d'aucun secours, songeoient déjà à s'acquérir la protection du plus fort par une prompte obéissance. C'est aussi, monsieur, la résolution que le roi d'Espagne a prise d'aller attaquer l'archiduc avec des forces supérieures qui a retenu le royaume de Valence et celui de Murcie. Toutes les lettres que nous recevons de ce pays-là me sont autant de preuves de ce que j'avance, et la raison suffit seule pour faire croire que ce prince, se trouvant forcé à se renfermer dans Barcelone avec ses troupes dès que Sa Majesté Catholique paroîtra en Catalogne avec quinze mille hommes, ne sera ni en pouvoir d'empêcher que les Catalans ne retournent à l'obéissance de leur prince légitime, ni en état de secourir ceux qui voudroient se déclarer pour lui.

Le premier dessein du roi d'Espagne fut, monsieur, de se servir de ses propres troupes pour former une armée de ce côté-là. Il y avoit même déjà huit bataillons en marche pour l'Aragon; mais M. de Bay représenta (quoiqu'il les eût fait partir suivant l'ordre qu'il

en avoit) que ces bataillons n'étoient pas à moitié, qu'il déserteroit une infinité de soldats en chemin, et qu'il n'osoit assurer que le reste fût plus fidèle que la garnison de Barcelone, se trouvant dans un pays soulevé! Ces raisons, autorisées par tant d'exemples fâcheux qu'on avoit tous les jours et le besoin ne permettant pas de longues délibérations, Sa Majesté se détermina à contremander les troupes espagnoles et à appeler M. le maréchal de Tessé avec tous les François, dont il avoit déclaré ne vouloir pas faire de détachement.

On s'est abandonné ensuite à l'idée flatteuse de pouvoir reprendre Barcelone avant le mois d'avril. Ce projet a paru d'autant plus plausible qu'il n'y a personne en ce pays-ci qui doute de sa possibilité, soit par le peu de troupes angloises qu'a l'archiduc, soit parce qu'on ne peut croire que les ennemis envoient une flotte nombreuse dans la Méditerranée avant le mois de juin, soit enfin parce qu'il n'y a pas de doute que la Catalogne ne se soumette aussitôt que le roi d'Espagne sera en état d'agir. Les plus sensés ont supposé que, dans une entreprise qui peut décider du succès de cette guerre, le Roi se détermineroit aisément à faire armer les galères et les vaisseaux qu'il jugeroit nécessaires pour combattre les escadres ennemies qui pourroient paroître, qu'il tireroit des arsenaux de Toulon et de Marseille l'artillerie et les munitions que nous n'avons pas, et que les mêmes troupes qui sont devant Nice pourroient arriver par mer assez à temps pour commencer ce siége à la fin de janvier. J'avoue que la

France, aussi pressée qu'elle l'est de toutes parts, ne peut qu'avec de très-grandes difficultés s'appliquer à une entreprise aussi imprévue; mais si vous étiez sûr de prendre l'archiduc dans Barcelone, que ne hasarderiez-vous point pour en venir à bout? Passez-moi, je vous supplie, ce long discours, monsieur, quoiqu'il devienne inutile par les raisons solides que vous avez de ne le pas approuver; je ne le fais aussi que pour vous rendre compte de notre manière de penser, sans prétendre justifier les demandes peu raisonnables qu'on vous a faites. Je suis si éloignée de croire que le Roi puisse mettre à la mer une flotte supérieure à celle de ses ennemis, et je trouve si impossible que vous puissiez nous envoyer vingt mille hommes, que je ne sais qui a pu vous faire une pareille proposition; on doit être très-content du nombre de troupes que vous nous promettez; je les souhaitois seulement plus tôt, parce que je croyois la prise de Barcelone facile pendant l'hiver. Puisque vous trouvez des difficultés insurmontables du côté de la France dans l'exécution de ce projet, il faut nécessairement en revenir au vôtre, et faire repasser en Castille et en Estramadure les troupes de M. le maréchal de Tessé à mesure qu'il nous en arrivera de nouvelles par le Roussillon. Quelques efforts que les alliés fassent l'année prochaine, dès que le roi d'Espagne aura soumis la Catalogne, quinze mille hommes suffiront à celui qui y commandera pour resserrer l'archiduc dans Barcelone et l'empêcher de tirer du pays les subsistances dont il aura besoin; et ce parti n'est peut-être pas moins bon que celui de reprendre

Barcelone, par les dépenses effroyables qu'il causera aux alliés et par l'aversion que cette ville infidèle prendra pour ses nouveaux hôtes dont elle reçoit déjà les plus mauvais traitements. Ce que vous devez craindre en ce cas, monsieur, est que, si la flotte ennemie apporte huit ou dix mille hommes de secours à l'archiduc, elle ne prenne la résolution de n'en laisser que quatre mille pour garder Barcelone, et qu'elle ne transporte tout le reste, qui pourroit aller au moins à douze mille hommes, ou à Oneille[1] ou dans quelque autre endroit qui vous embarrasse. Ce soupçon n'est pas sans fondement, et je vous prie de ne le pas mépriser.

Vous aurez vu par ma dernière lettre que je vous demande un général françois pour la Catalogne, parce qu'il n'y a que M. le maréchal de Tessé, qui est très-bon, et par sa qualité de maréchal de France est supérieur à nos capitaines généraux, qui puisse commander en Estramadure lorsque les troupes françoises y seront retournées. On est peu content du prince Tserclaès, et je ne sais si M. de Bay, homme de valeur et plein de zèle, a toute la capacité qui est nécessaire pour placer et remuer à propos tant de troupes, suivant les circonstances. Si je vous ai nommé M. de la Feuillade, ne croyez point que ce soit pour vous faire plaisir : il n'y a que lui ou M. le duc de Berwick qui nous convienne, et je ne sais si vous voudrez nous renvoyer ce dernier, quoique la cabale seule ait causé les motifs de son rappel ; vous auriez supprimé, monsieur, tout ce que vous me faites l'honneur de m'écrire sur cet article, si vous

[1] Port sur le golfe de Gênes, à 63 kil. E.-N.-E. de Nice.

aviez mieux compris mes intentions, qui ne regardent sûrement que le bien du service.

Je ne parlerai à qui que ce soit de l'envie que j'aurois qu'on reprît votre premier projet, présentement qu'on peut dire que l'Espagne est sauvée par l'utilité qu'on a retirée de la marche des troupes françoises et par le secours dont vous nous assurez, si vous n'en avez point fait un nouveau. Le Roi, notre maître, doit conseiller au Roi, son petit-fils, de le reprendre comme le seul moyen de faire partout une défense plus égale; autrement chacun de ceux qui commandent, occupé uniquement de ce qui le regarde, ne songera, comme vous dites très-bien, qu'à ce qui lui convient; et le général qui aura le plus de crédit auprès du roi d'Espagne se souciera fort peu de laisser les autres dans l'embarras, en prenant beaucoup plus de troupes qu'il n'en aura besoin dans le département qui lui sera destiné. Je ne puis entrer dans cette répartition, et, croyez-moi, elle ne se peut bien régler qu'en France.

Pour réduire ce long raisonnement à quelque chose de plus précis, voici mon sentiment, monsieur, en peu de mots. Supposé le siége de Barcelone impossible, le roi d'Espagne et M. le maréchal de Tessé peuvent en deux mois de temps réduire tout le reste de la Catalogne, désarmer les peuples et munir les lieux qu'on jugera à propos de conserver. Dès que les nouvelles troupes que vous nous promettez pourront joindre cette armée, il faudra en faire des détachements proportionnés pour repasser en Castille et en Estramadure, et lorsque tout sera joint (ce qui pourra être, suivant

votre compte, le 20e de mars), le roi d'Espagne reviendra à Madrid, et M. le maréchal de Tessé ira reprendre le commandement des troupes à la frontière de Portugal, ne laissant au plus que quatorze ou quinze mille hommes au général que vous choisirez pour commander en Catalogne, parce que si le plat pays est à nous, l'archiduc ne pourra jamais se mettre en campagne avec autant de troupes et conserver Barcelone, dont il ne peut s'assurer que par une forte garnison. Toutes ces marches et contre-marches sont très-pénibles; mais lés Anglois font bien plus de chemin pour venir nous inquiéter, et quoique leurs vaisseaux leur rendent tout possible, je ne sais si leurs soldats souffrent moins que les nôtres dans un si long trajet.

Je n'ai pu voir sans étonnement, monsieur, l'opinion que vous avez qu'on traite mal ici les généraux françois; j'en ai parlé à M. le maréchal de Tessé avec la liberté que notre confiance réciproque me permet, et je me suis même plainte de ce qu'il ne s'adressoit pas à moi s'il avoit quelque raison pour n'être pas content. Il m'a protesté qu'il n'en a aucune, et qu'il ne vous a jamais rien écrit qui eût quelque rapport à ce que vous me faites l'honneur de m'écrire sur son sujet; d'où je conclus qu'il y a des gens qui écrivent bien des choses fort mal à propos et sans aucun fondement; nous sommes trop bien ensemble pour qu'il voulût me déguiser ses sentiments, et je souhaite qu'il connaisse de plus en plus combien je suis véritablement de ses amies, car je le trouve très-estimable et du meilleur commerce du monde.

En relisant cette lettre, monsieur, j'ai eu une très-grande envie de la brûler, parce qu'il me semble que je m'y donne pour une femme qui veut faire sa capable et l'importante plus qu'il ne me convient; n'en faites pas plus de cas que moi, je vous supplie, monsieur, et attribuez sa longueur à la seule envie que j'ai eue de répondre à tous les articles des deux dernières que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Surtout, soyez bien persuadé, s'il vous plaît, qu'on ne saurait vous estimer ni vous honorer plus parfaitement que je fais.

73. — A Mme DE MAINTENON.

(Sans date[1].)

M. du Casse, madame, aura l'honneur de vous informer de tout ce qui regarde ce pays-ci. Le Roi, la Reine, M. l'ambassadeur, M. le maréchal de Tessé et moi l'ayant mis au fait sur la situation présente des affaires de la guerre et de la cour, il vous fera voir sans doute que si nous pouvons avoir promptement des secours de France, nous pourrons fort bien chasser l'archiduc en peu de temps, et que le malheur qui est arrivé de perdre la Catalogne seroit peut-être, dans les suites, un événement dont on pourroit tirer de grands avantages. Dieu se sert souvent de chemins qui nous

[1] La date de cette lettre n'est pas difficile à fixer, soit d'après les faits qu'elle énonce, soit d'après sa concordance avec le journal de Dangeau : « Samedi, 12 décembre 1705 : M. du Casse, qui revenoit de Madrid, ... est tombé en chemin et a été obligé de rester à Amboise. — Lundi, 14. Mme la duchesse de Bourgogne fut incommodée toute la journée. »

sont inconnus pour nous conduire où il lui plaît. De quoi Mme la duchesse de Bourgogne s'est-elle avisée d'avoir un si long accès de fièvre? Il ne nous faudroit plus que de la savoir malade, et vous aussi, madame, pour achever de nous faire perdre l'esprit.

J'avois une grande tentation de me donner l'honneur d'écrire au Roi pour lui rendre mille très-humbles grâces des bontés qu'il a pour mon frère l'abbé de la Trémoille; mais j'y résiste, de crainte de l'importuner par la lecture d'un mauvais compliment. J'espère, madame, que vous voudrez bien lui dire qu'il n'obligera jamais une sujette plus soumise, plus zélée ni plus reconnoissante que je la serai le reste de ma vie.

74. — A CHAMILLART.

Madrid, 1er janvier 1706.

Vous n'aurez pas grande peine, monsieur, à faire votre paix avec moi, et il seroit à souhaiter que M. l'ambassadeur n'eût jamais de négociation plus difficile.

Je ne veux que ce que veulent mes amis, croyant toujours qu'ils ont plus de raison que moi, et tout ce que je leur demande, c'est qu'ils ne cherchent point une seconde intention dans ce que je leur propose. La fin de toute cette affaire sera que je ne vous nommerai jamais un général, de crainte qu'étant par malheur de vos amis, vous ne vous appropriiez toute l'estime qu'on pourroit avoir pour sa personne; mais que dira M. de la Feuillade? Je n'ai pas envie de vous brouiller ensemble; cependant je vous avoue que si

j'étois à sa place, votre délicatesse me feroit peur et que je vous supplierois sérieusement d'oublier quelquefois que vous êtes mon beau-père.

Vous devez être informé présentement, monsieur, de ce qui s'est passé à Saragosse. Cette action fait horreur ici à tous les honnêtes gens, qui craignent que le Roi ne demande une satisfaction proportionnée à l'offense, et que cela ne retarde les secours que Sa Majesté a la bonté de nous envoyer. Il paroît cependant, par les lettres qu'on a reçues ce matin, que M. le maréchal de Tessé est content des soumissions que cette ville lui a faites, et qu'il alloit continuer sa marche. Nos officiers devroient avoir plus de soin de retenir leurs soldats, car si vous êtes informé des deux côtés comme ce désordre est arrivé, vous jugerez comme moi qu'on auroit pu l'éviter [1].

Nous attendons avec impatience des nouvelles d'un détachement que le roi d'Espagne a envoyé dans le royaume de Valence. Toute la frontière de Castille et le royaume de Murcie donnent leurs milices et tout ce qui est en leur pouvoir d'un si bon cœur, et marquent une fidélité si assurée, que nous vous promettons de réduire bientôt ces rebelles à l'obéissance. Il ne laisse

[1] Dangeau raconte, à la date du 9 janvier 1706, que, le 26 décembre, il y avait eu à Saragosse une émeute considérable, parce que le régiment de Sillery, qui y passait, avait voulu emmener trois paysans qui avaient assassiné un soldat. Le 27, le troisième bataillon du même régiment avait été attaqué dans les rues par la populace, et, malgré les efforts du maréchal de Tessé, avait beaucoup souffert.

pas que d'être très-désagréable d'avoir à partager le peu de troupes que nous avons en tant de corps différents.

Permettez-moi, monsieur, de vous faire ressouvenir que vous promîtes au gentilhomme à qui vous fîtes donner vingt mille francs, à-compte des quarante mille dont il plut au Roi de me gratifier lorsque j'étois à Paris, que vous feriez payer le reste dans trois mois. En voilà bientôt huit de passés, et mes gens d'affaires m'écrivent qu'il n'y a point d'ordre encore au trésor royal pour ce payement. Cela me dérange d'une manière que je ne sais quasi où donner de la tête. Ma pension d'Espagne ne m'est point payée; les appointements de ma charge, qui n'arrivent pas à six cents pistoles, suffisent à peine pour payer les domestiques espagnols que je suis obligée d'avoir, et vous savez mieux que personne ce que je dois perdre sur l'argent que j'ai à faire venir de France. Toutes ces raisons m'obligent à vous supplier, monsieur, de me tirer au plus tôt de cet embarras, qui doit être pour moi bien plus grand que pour tout autre par le peu de ressources que j'ai d'ailleurs. Vous ferez assurément un très-grand plaisir, monsieur, à la personne du monde qui vous honore davantage.

75. — A Mme DE MAINTENON.

Madrid, janvier 1706.

M. le duc de Noailles promet au roi d'Espagne qu'il le va bien servir en Roussillon par rapport à l'Aragon et à la Catalogne, et je n'en doute pas.

Le maréchal de Berwick manda hier que les Portugais étoient encore à Salamanque; pour peu qu'ils y demeurent, cela donnera le temps aux troupes de France d'avancer, et par conséquent au Roi de se mettre à leur tête, qui est ce qu'il pouvoit arriver de plus avantageux pour lui. Le comte de Las Torres, qui vient d'arriver du royaume de Valence, nous apprend que la flotte ennemie y a déjà paru, et qu'on prépare dans la ville de Valence une maison pour l'archiduc, où il est attendu à tout moment; on ne sait pas certainement la quantité de troupes que ce prince a. On ne croit pas que cela puisse passer deux mille chevaux et quatre mille hommes de pied d'assez mauvaise espèce; il y a apparence qu'ils veulent assiéger Alicante, et en faire autant des autres places de la marine pour aller au grand dessein qui est Cadix. J'ai toujours craint ce projet-là, madame, et je n'ai cessé de dire qu'il falloit avoir une attention continuelle à se mettre en état de le bien défendre en cas qu'il fût attaqué. L'on y pourvoit autant qu'il est possible; il y a d'autres gens qui croient que l'archiduc veut joindre l'armée des Portugais; toutes ces incertitudes jettent dans de grands embarras, et il est bien difficile de pouvoir pénétrer ce que nous veulent cacher nos ennemis. Le Roi veut bien exposer sa personne pour soutenir sa monarchie, mais il veut mettre celle de la reine en sûreté. Leurs Majestés ne prendront pourtant aucune résolution à cet égard que lorsqu'elles y seront forcées, parce que la fermeté est absolument nécessaire pour rassurer les peuples. L'Aragon, selon toute apparence, se main-

tiendra fidèle tant qu'il ne verra point de troupes ennemies; en un mot, madame, nous sommes très-mal; mais je ne désespère point du tout : je souhaiterois seulement que le Roi pût remédier à ce qui vient de se passer en Flandre, et que nous fussions toujours heureux en Italie. Continuez-moi, madame, l'honneur de votre amitié, elle m'est en vérité plus précieuse que je ne puis l'exprimer.

76. — A CHAMILLART.

Madrid, 3 février 1706.

Il y a trop longtemps, monsieur, que vous ne m'avez fait l'honneur de m'écrire pour que je ne vous en demande pas raison. Vous resteroit-il quelque chose sur le cœur contre moi? J'ai oublié si facilement la sinistre interprétation que vous avez donnée à mon zèle pour le service de Sa Majesté Catholique! et dois-je avoir recours à Mme de Maintenon pour me raccommoder avec vous? Quoi qu'il en soit, je vous fais mon compliment sur la prise de Nice, qui est un événement bien heureux pour vos vues et pour nos affaires [1]. Tout se dispose ici à nous donner désormais un peu plus de satisfaction. L'Aragon paroît assuré, et sans les pluies continuelles qui ont rendu la campagne quasi impraticable, la réduction du royaume de Valence seroit beaucoup plus avancée; c'est ce qui nous occupe aujourd'hui davantage par la nécessité qu'il y a de faire re-

[1] Prise du château de Nice par le maréchal de Berwick, le 4 janvier.

passer au plus tôt en Estramadure les troupes espagnoles qui sont employées à cette expédition.

Le départ du Roi catholique n'est point encore fixé. Ce retardement me désole; mais ceux qui en savent plus que moi prétendent que sa présence seroit inutile quant à présent à la tête de ses troupes et doivent vous en convaincre. Permettez-moi d'assurer madame votre femme et mesdames vos filles de mes très-humbles services; ni elles ni vous, monsieur, n'avez point d'amie qui vous honore davantage que

LA PRINCESSE DES URSINS.

77. — A Mme LA MARÉCHALE DE NOAILLES.

Madrid, 18 février 1706.

Je n'ai, madame, qu'un seul moment pour avoir l'honneur de vous écrire par un courrier que M. Amelot dépêche à la cour; vous pouvez vous servir de son retour pour me faire savoir ce que vous croirez nécessaire que je sache, car cette occasion est très-sûre, et il n'y a que les véritables amies dont on puisse apprendre la vérité; je n'en ai point assurément, madame, dont je sois plus sûre du cœur que vous. J'ai pris beaucoup de part à la mort d'une de mesdames vos nièces et au mariage de l'autre, par rapport à elles-mêmes et plus encore par l'intérêt que vous y avez pris. Je ne m'amuse plus à faire des compliments aux personnes auxquelles j'en devois faire, parce que je n'en ai pas le temps; cela me fait pourtant appréhender qu'à la fin on m'accusera d'être une femme très-impolie. Ainsi, si

j'osois, je vous supplierois de prendre le soin de remédier aux fautes que je fais malgré moi et de faire mes excuses à Mme la princesse de Furstemberg, votre cousine, et à Mme la duchesse de Rohan, que j'honore fort.

Je suis très en peine de la fièvre que Mme de Maintenon me mande qu'elle a très-souvent ; c'est une mauvaise coutume, et encore plus mauvaise celle de ne dormir qu'avec de l'opium ; je lui ai tant d'obligation et je lui suis si sincèrement attachée que, je vous avoue, je tremble toujours pour sa santé.

Vous m'ordonnez, madame, de recommander avec chaleur à Mme la princesse de Vaudemont le mariage de Mlle de Caravagio avec le neveu de M. l'Abbé impérial [1] ; je voudrois vous pouvoir obéir, mais il y en a un autre sur le tapis contre lequel je ne puis, en aucune façon, m'opposer, et vous en tomberiez d'accord sans doute si vous pouviez savoir de quoi il s'agit et la protection qu'on lui donne. S'il ne réussit pas, je ferai ce que vous souhaitez, c'est-à-dire ce qui dépendra uniquement de mes sollicitations ; car, outre que cela vous sera agréable, madame, c'est que je serai bien aise d'obliger l'Abbé impérial, qui est homme de qualité et de mérite.

Je vous avertis que nous allons avoir un commerce fort vif, M. de Noailles et moi, et que je tâcherai par là à me venger de celui que vous avez avec mon frère. Dites la vérité, madame, vous l'aimez mieux que moi ;

[1] Peut-être une des personnes attachées à l'ambassade autrichienne.

j'en suis jalouse et tout de bon jalouse. M. le Maréchal est plus constant que vous n'êtes constante ; je l'honore et l'aime aussi, je crois, plus que vous. Mille et mille très-humbles compliments à M. et Mme la duchesse de Guiche et à toutes mesdames vos filles ; je n'en exclus pas même *le dragon*, car je ne puis m'empêcher d'avouer qu'il est aimable. Je suis à vous entièrement.

78. — A Mme DE MAINTENON.

Madrid, février 1706 [1].

Je ne sais, madame, comment vous pouvez faire pour contenter tous nos Espagnols ; ceux auxquels vous avez accordé ce qu'ils nous ont demandé en sont ravis, et les autres qui n'ont pu obtenir ce qu'ils souhaitoient de vous ne laissent pas de se louer de la politesse avec laquelle vous les avez refusés. Le comte d'Aguilar est revenu avec plusieurs de vos lettres, le marquis de la Jamaïque sans que vous ayez voulu lui faire le même plaisir, et cependant tous deux sont charmés de vous. Le premier, qui a eu plus souvent l'honneur de vous voir que l'autre, n'a pas cessé de chanter vos louanges depuis son retour, et, ce qui est plaisant, c'est qu'il me parle de vous, madame, comme si je n'avois pas l'honneur de vous connoître, et qu'il me fait le portrait d'une personne merveilleuse qu'il a trouvée en France, à laquelle toute la nation castillane devra la

[1] Cette lettre, placée dans la copie de Stockholm après celle du 1er septembre 1709, doit évidemment être du commencement de février 1706.

meilleure partie de sa conservation. Vous devez juger par l'effet que produisent vos discours et votre politesse si je n'avois pas raison quand je prenois la liberté de vous exhorter de vous rendre un peu plus visible que vous ne l'êtes aux seigneurs espagnols qui passent en France. Notre jeune Roi part le 20 de ce mois pour aller à la tête de son armée; il y seroit il y a longtemps certainement si M. le maréchal de Tessé ne l'en avoit empêché en lui mandant continuellement qu'il ne convenoit nullement qu'il partît de Madrid avant qu'il eût mis toutes choses en ordre pour que Sa Majesté pût agir[1]. Ce général l'a assuré qu'il avoit écrit de la même manière au Roi son maître. Ainsi, madame, comme je ne doute pas que cela ne soit, vous voyez que Leurs Majestés Catholiques ni les personnes qu'elles honorent de leur confiance n'ont aucune part au retardement du voyage du Roi. S'il ne suivoit pas les conseils du maréchal sur la guerre, on auroit grande raison de le

[1] Philippe V, lassé de se voir retenu par les craintes du maréchal de Tessé, se détermina tout à coup à aller se mettre à la tête de ses troupes, qu'il rejoignit le 13 février; son armée et celle que commandait le maréchal de Tessé se réunirent au commencement d'avril devant Barcelone, dont elles entreprirent le siége. Le comte de Toulouse y arrivait de son côté avec une flotte française de trente vaisseaux de guerre. L'archiduc était dans Barcelone; bien différent du froid et timide Philippe V, il sut enflammer le courage et même le fanatisme des habitants; il prétendit que la Vierge lui était apparue pour lui dire de rester dans la ville où il ne devait rien craindre. Le 10 mai le comte de Toulouse, averti de l'arrivée d'une flotte ennemie supérieure, se retira en effet vers Toulon, et le 12, Philippe V, cédant au sentiment du maréchal de Tessé, leva le siége.

blâmer; cependant, par tout ce qui nous revenoit de votre Cour, il paroissoit qu'on craignoit qu'il n'y eût quelque mystère pour empêcher que le roi d'Espagne ne fît ce que sa gloire et son intérêt l'engagent également de faire. Je ne vous cacherai point qu'il en a été un peu piqué, parce qu'on l'a fait penser en ce rencontre très-différemment de ce qu'il pense. La Reine n'est pas moins sensible que lui-même à tout ce qui peut le rendre digne d'être petit-fils de votre grand Roi et de toutes les couronnes qu'il lui a mises sur la tête ; mais sa tendresse pour un mari qu'elle aime fort et qui va s'exposer à tant de différents dangers la rendra très-sensible à cette séparation. Il y entre aussi un peu de son intérêt particulier, c'est-à-dire qu'elle envisage d'avoir la peine de la régence, qui est pour elle presque insupportable, car rien n'est plus vrai que cette princesse a un éloignement pour les affaires plus grand qu'on ne peut le représenter[1]; comme elle a l'esprit plus solide et plus éclairé qu'une autre, elle en connoît mieux aussi les désagréments et les périls où cela la jettera. Quand on voit les affaires de près, madame, vous m'avouerez qu'il est cruel d'être obligé d'y entrer, et que la crainte d'y faire des fautes est un perpétuel tourment. Ne vous étonnez donc pas, s'il vous plaît, madame, si vous me voyez souvent dans des agitations; plus j'entends parler de ce qui se passe en ce

[1] Voir sur la répugnance de la reine à s'occuper des affaires, les *Mémoires politiques et militaires* de l'abbé Millot, page 187 de l'édition Michaud et Poujoulat.

pays-ci et moins je me trouve capable d'en dire mon sentiment. Un royaume attaqué par tant d'endroits, un esprit de révolte en plusieurs; des sujets dans lesquels l'on craint de se confier et de ne se pas confier, par les différents maux qui en peuvent arriver; une infinité de gens qui, à tort et à travers, blâment tout ce qu'on fait, et d'autres qui écrivent d'ici en France et de France ici, toujours dans la vue de tout brouiller: tout cela n'est que trop capable de renverser une tête qui seroit bien meilleure que la mienne. Le Roi catholique continue à supplier le Roi son grand-père de lui envoyer encore dix nouveaux bataillons. Au nom de Dieu, madame, aidez-nous encore en cette occasion; je sais bien que c'est se rendre insupportable que de demander continuellement quand le Roi notre maître semble prévoir à tout et faire quasi au delà de ce qu'il peut, mais l'objet principal doit être de conserver la couronne de notre jeune monarque, et il n'y a point de doute que ses ennemis ne fassent cette année tous leurs efforts pour la lui arracher, trouvant tant de dispositions dans la plupart des peuples à les y aider. Nous n'avons point de général capable de commander l'armée d'Estramadure; cela nous fait désirer M. le duc de Berwick, qui étoit infiniment au goût des Espagnols, et à qui les autres officiers généraux sont déjà accoutumés d'obéir. Je me donnerai l'honneur de répondre aux articles de vos deux dernières lettres, madame, par le premier ordinaire, mes yeux ne me permettant, quant à présent, que de vous assurer de mon entier dévouement.

Avez-vous ouï dire, madame, que M. le duc de Savoie se soit jeté dans la dévotion? On l'a écrit au marquis de Castel-Rodrigue, qui m'a montré la lettre.

79. — A CHAMILLART.

Madrid, 4 mars 1706.

Vous nous tirez de toutes nos inquiétudes, monsieur, en nous envoyant M. le maréchal de Berwick avec de nouvelles troupes [1]. Cette résolution doit entièrement vous mettre l'esprit en repos sur les affaires d'Espagne. Un bon général emploiera plus utilement qu'on ne se proposoit les troupes qu'on nous assure que nous avons en Castille, en Estramadure et en Andalousie, jusqu'à ce que celles de France puissent le mettre en état de ne pas craindre les efforts des Portugais. Dieu veuille, d'un autre côté, favoriser la flotte du Roi, dont dépend tout le succès du siége de Barcelone! Vous rencontrerez par terre plus de facilités que vous n'espérez, et vous verrez qu'à l'approche du Roi tout le pays implorera sa miséricorde. Je suis très-aise que vous m'assuriez, monsieur, que les bons offices de Mme de Maintenon ne me sont point nécessaires auprès de vous. Si tout le monde écrivoit avec la même vérité, et si les objets ne paroissoient pas de loin si différents de ce qu'ils sont quand on les voit de près, je vivrois dans une parfaite sécurité avec ceux qui m'honorent de leur

[1] Le maréchal de Berwick arriva le 11 mai à Madrid pour commander en Castille et en Estramadure. Rassemblant ce qu'il put de troupes espagnoles, il empêcha les ennemis d'entreprendre le siége de Badajoz.

amitié; mais il y a toujours des gens qui veulent faire leur cour aux dépens des autres, et si vous n'avez la bonté de donner votre attention à démêler le vrai d'avec l'apparent, il est impossible que vous ne nous condamniez pas quelquefois sur des choses que vous auriez faites vous-même si vous aviez été à notre place. Personne ne vous honore plus parfaitement, monsieur, que

LA PRINCESSE DES URSINS.

80. — AU MÊME.

Madrid, 17 mars 1706.

Les ennemis, monsieur, n'ayant encore rien entrepris du côté de l'Estramadure, nous commençons à bien moins appréhender leurs menaces, et nous espérons même que M. le maréchal de Berwick fera un si bon usage des troupes qu'il rassemble, que nous attendrons peut-être sans rien perdre les nouveaux secours que vous nous envoyez. Quoique le Roi soit à Fraga [1] et M. de Legall [2] à huit lieues de Barcelone [3], Peterborough

[1] Ville d'Aragon, à 107 kil. S.-E. de Huesca, sur la rive gauche de la Cinca.

[2] Il avait le titre de lieutenant général.

[3] « On eut par l'ordinaire des nouvelles du duc de Noailles; M. de Legall le joignit le 4 avec toutes les troupes qui venoient de France. M. de Legall commande tout et marche à Barcelone avec vingt bataillons, quinze escadrons et quelques milices. Le Roi, dans ses ordres, appelle les milices de Roussillon les fusiliers des montagnes; les Espagnols les appellent des miquelets à cause que leurs premières assemblées se faisoient à une chapelle de saint Michel. » Dangeau, 12 mars 1706.

ne quitte point Valence et n'envoie aucunes troupes à l'archiduc. Cette résolution est trop extraordinaire pour que les ennemis n'aient pas des vues de ce côté-là sur la Castille et sur le royaume de Murcie; mais quelle sûreté ont-ils de ne pas perdre leur idole s'ils l'abandonnent aux seuls Catalans? Les progrès de M. le duc de Noailles nous assurent suffisamment, ce me semble, que ces peuples rentreront dans l'obéissance dès qu'ils verront leur roi en état de les y forcer et de châtier leur perfidie. Si quelques contre-temps ne gâtent point les dispositions que vous avez faites pour le siége de Barcelone, nous devons espérer, monsieur, que cette ville sera prise avant que les ennemis puissent, avec des forces suffisantes, interrompre cette entreprise. Le Roi d'Espagne, qui connoît très-bien que tout dépend de la diligence, souffre tout ce qu'on peut souffrir des séjours qu'on lui fait faire; mais M. le maréchal de Tessé est trop habile homme et trop sage pour s'engager sans avoir bien pris auparavant toutes ses mesures. Personne, monsieur, ne vous honore plus parfaitement que

LA PRINCESSE DES URSINS.

Je croyois pouvoir répondre aujourd'hui à la lettre que Mme la princesse d'Espinoy m'a fait l'honneur de m'écrire, et que vous avez eu la bonté de m'envoyer, mais je ne puis le faire que dans huit jours; je vous supplie, monsieur, de lui en faire mes excuses; je vous en fais de la liberté que je prends de vous adresser deux lettres pour Mme la duchesse du Lude et pour

Mme la maréchale de Rochefort. Je crois que vous voudrez bien les recevoir, car vous êtes de ces amis qui pardonnez aisément les fautes quand vous savez qu'elles ne partent point du cœur.

J'ai peur que Mme la maréchale de Noailles ne m'ait entièrement oubliée.

Nous sommes bien satisfaits ici de tout ce que fait d'avantageux pour le service du Roi Catholique M. le duc de Noailles en Catalogne[1].

81. — AU MÊME.

Madrid, 18 avril 1706.

Vous ne verrez que trop, monsieur, par les lettres que vous écrit M. l'ambassadeur et M. Orry, les malheurs qui viennent d'arriver en Estramadure[2], sans que je me mêle encore de vous en donner les détails; vous en connoîtrez les fâcheuses suites et peut-être l'impossibilité d'y pouvoir remédier; je ne me donne donc l'honneur de vous écrire aujourd'hui, monsieur, que pour m'affliger avec vous d'un événement si préjudiciable à l'Espagne, ne pouvant douter de l'intérêt sensible qu'un ministre

[1] Le duc de Noailles, alors maréchal de camp, était entré en Catalogne au commencement de l'année et y avait eu quelques avantages.

[2] Alcantara avait été prise par la trahison du gouverneur. « Si nos ennemis savent profiter de ce qu'ils viennent de faire, écrit Mme des Ursins le même jour à Mme de Maintenon, je ne sais ce que nous deviendrons en ce pays, où il n'y a pas un seul endroit pour être en sûreté deux jours. » *Lettres inédites de Mme de Maintenon et de Mme des Ursins*. Bossange, 1826, t. III.

aussi zélé que vous prend à tout ce qui regarde les deux Rois. Cette justice que je vous rends m'empêche, monsieur, de vous inviter à faire de nouveaux efforts pour nous envoyer du secours : je sais jusqu'où va la générosité et l'amitié du Roi pour Leurs Majestés Catholiques, et comme quoi vous secondez sa bonne volonté en toute rencontre ; ainsi il n'y a qu'à laisser agir le cœur de notre grand Roi et à se confier en vos bontés. Je ne m'amuserai point à vous représenter non plus la situation dans laquelle se trouve la Reine, quoiqu'elle se trouve exposée à tout ce que les Portugais voudront entreprendre, où ils ne trouveront plus d'opposition. Elle est bien plus occupée du siége de Barcelone, où le Roi son mari se trouve au milieu de tant de périls ; mais je ne m'en étonne pas, car cette princesse fait consister sa satisfaction dans la conservation et la gloire de Sa Majesté Catholique. La Reine se flatte que si l'archiduc est dans Barcelone, on ne le laissera pas échapper. Mon Dieu, monsieur, quel coup heureux seroit-ce de le prendre prisonnier ! Mme de Maintenon me mandoit dans une de ses lettres qu'il seroit reçu à Versailles avec beaucoup d'humanité ; vous lui rendriez sans doute des respects avec plaisir, puisque vous lui seriez bien obligé de vous donner le moyen de faire une paix aussi honorable qu'avantageuse. Entre tant de raisons qui m'obligent à la désirer, je vous assure, monsieur, que votre considération y entre pour beaucoup ; je me mets à votre place très-souvent, et je vous trouve un des malheureux hommes du monde d'avoir à soutenir tout ce que vous soutenez. Il faut avoir pour

cela des qualités que vous avez, qui n'appartiennent pas à beaucoup de gens. Tous ceux qui parleront sans passion vous rendront cette justice; pour moi, monsieur, qui ai connu votre mérite et votre droiture, je puis vous assurer que personne n'en fait plus de cas que moi ni ne vous peut honorer davantage que je fais.

Je ne puis me résoudre à finir ma lettre sans vous prier, monsieur, de vouloir bien assurer madame votre femme et mesdames vos filles de mes très-humbles services.

82. — AU MÊME.

Madrid, 25 avril 1706.

Votre dernière lettre, monsieur, du 16 avril, m'est venue dans un temps où vous prévoyiez que nous ne devions pas être ici sans inquiétude. Il seroit à souhaiter que vous ne pensassiez pas si juste. M. l'ambassadeur vous informe du mouvement qu'ont fait les ennemis en Estramadure, la grande supériorité qu'ils ont sur le peu de troupes que commande M. le maréchal de Berwick, et la résolution que la reine a prise d'ordonner à toute la Castille de prendre les armes suivant les lois établies dans ce royaume quand il y est arrivé des choses moins importantes que celles que nous voyons aujourd'hui. Sa Majesté en a parlé ce matin dans son *despacho*, où le vieux marquis de Mansera, grand protecteur des Conseils, a proposé de leur envoyer cette affaire; la reine, qui a prévu que cela ne convenoit pas pour le bien du service, parce qu'il faut des résolutions promptes et sans perdre un moment, a répondu à ce

ministre qu'il s'agissoit présentement d'agir et non pas de conseiller[1]. Sa Majesté observera pourtant toutes les formalités possibles, tant avec les Conseils qu'avec les grands, afin qu'ils n'aient aucun sujet légitime de se plaindre. Je ne me donneroi point l'honneur, monsieur, d'entrer avec vous dans de plus grands détails; vous n'avez pas de temps à perdre avec moi. Je ne comprends pas même comment vous pouvez résister à tout ce que vous faites; c'est votre courage qui vous soutient; pour moi, ce sont les bontés de la Reine qui m'empêchent de succomber à mes peines. Je ne saurois croire que Dieu abandonne Leurs Majestés Catholiques, étant aussi remplies de vertus qu'elles le sont. Si nous étions assurés que le Roi Catholique se fût rendu maître de Barcelone, tout changeroit bientôt de face, quoiqu'il y eût pourtant encore bien des choses à faire; peu de jours nous éclairciront de notre sort.

Je vous supplie, monsieur, de croire que, tel qu'il puisse être, je tâcherai toujours de mériter la continuation de l'honneur de votre estime et de votre amitié.

83. — A LA MARÉCHALE DE NOAILLES.

Madrid, 9 mai 1706.

Vous m'avouerez, madame, que vous êtes un peu dans votre tort avec moi, puisque vous ne m'avez pas fait de réponse aux deux dernières lettres que je me

[1] Voyez le récit de tout cet épisode, avec le commentaire du chevalier de Bourk à Chamillart, dans le livre de M. Combes, pages 248-9.

suis donné l'honneur de vous écrire il y a déjà quelque temps, ce dont j'avois prié M. de Chamillart de vous faire des reproches de ma part; cela n'a pas empêché néanmoins que je n'aie ressenti toutes vos peines très-vivement quand j'ai pensé à la petite-vérole de M. le duc de Noailles, dont vous ne pouvez savoir de nouvelles que rarement. Mme de Maintenon m'a mandé que vous faisiez pitié alors; je n'ai pas eu de peine à le croire, madame, connoissant la bonté de votre cœur et combien vous avez raison d'aimer monsieur votre fils. Grâce à Dieu, il est hors d'affaire de cette cruelle maladie; il l'a mandé lui-même à M. l'ambassadeur, et j'ai eu l'honneur de lui écrire il y a deux jours pour lui témoigner ma joie. Je crois que son mal ne l'aura pas tant chagriné que l'impossibilité où il se sera trouvé de ne pouvoir accompagner le roi d'Espagne pendant le siége de Barcelone. Je tremble toutes les fois que je pense aux dangers que ce prince a courus jusqu'à présent, et je frémis en songeant aux périls qu'il peut encore courir, si l'armée navale des ennemis arrive avant la fin du siége. La Reine est dans une agitation perpétuelle de son côté, se trouvant dans une situation violente. Sa Majesté, au milieu de tant d'embarras, fait tous les jours remarquer davantage la grandeur de son âme, la fermeté de son courage et la sagesse de son esprit. Pour moi, madame, je ne sais que l'admirer et la servir; et si je cesse de penser à elle, ce n'est que pour vous assurer que je conserve pour vous une extrême tendresse et un attachement aussi sincère que respectueux.

Vous savez, madame, que je n'aime et n'honore pas moins M. le maréchal de Noailles et Mme la duchesse de Guiche que vous; je vous supplie de le leur dire, et trouvez bon que je fasse mes compliments à toutes mesdemoiselles vos filles et à M. le duc de Guiche. Au reste il ne sait pas que M. le duc de Gramont [1] m'écrit souvent, que je n'ai pas de meilleur ami que lui et que je l'en puis croire sur sa parole, puisqu'il n'est ni Ganelon [2] ni *embustero* [3].

84. — A CHAMILLART.

Rome, 21 mai 1706.

Après l'éloignement des Portugais de Madrid, monsieur, je croyois pouvoir me réjouir avec vous de la prise de Barcelone, en vous faisant mes compliments sur deux succès si heureux; mais je me vois bien éloignée de ce dernier, ayant appris par une lettre de M. du Casse que le 9 de ce mois, cette place se défendoit encore, que la flotte ennemie y étoit arrivée et qu'elle avoit obligé celle de M. le comte de Toulouse à se retirer parce qu'elle lui étoit inférieure; c'est ce qui

[1] Le duc de Gramont avait été ambassadeur en Espagne depuis le rappel des d'Estrées jusqu'au retour de Mme des Ursins qu'il détestait, en 1785. Il était maintenant gouverneur de Bayonne et du Béarn. Il avait épousé en premières noces Mlle de Castelnau; il avait marié son fils, le duc de Guiche, à l'aînée des filles du duc de Noailles, et une fille au maréchal de Boufflers.

[2] On sait que Ganelon est le personnage à la trahison duquel le roman de Roncevaux, les chroniques et les poëmes chevaleresques attribuent la défaite de Roland.

[3] Mot espagnol qui signifie *menteur*.

pouvoit arriver de plus fâcheux, puisque apparemment les troupes de débarquement se seront jointes à celles que commande milord Peterborough, qu'elles pourront entrer si elles veulent dans la place, ou attaquer le camp du Roi et embarrasser très-fort cette opération dont l'issue paroît très-douteuse. Que n'a-t-on point à craindre pour la personne même de Sa Majesté avec si peu de troupes et tout le monde pour ennemi? Si avec tout cela elle ne laisse pas de prendre cette place, le Roi n'en est guère plus avancé; il faudra apparemment qu'il y reste des troupes pour la maintenir sous son obéissance, à moins qu'il ne prenne le parti de la raser et que Sa Majesté, en revenant ou par Valence ou par l'Aragon avec un petit corps de troupes, s'expose à de nouveaux dangers. La Reine est dans les inquiétudes que vous pouvez vous imaginer, n'ayant point de nouvelles du Roi depuis le 5 de ce mois, et ayant perdu l'espérance d'en recevoir à cause que la mer n'est plus libre. Ajoutez à cela tous les mauvais bruits que l'on commence déjà à faire courir; il est impossible, en vérité, monsieur, de se trouver dans un plus triste état que celui où on est; aussi ne seroit-il pas soutenable si nous ne vivions pas dans l'espérance que la bonté du Roi pour son petit-fils, et ce qu'il doit lui-même à sa propre gloire, le déterminera, s'il veut continuer à soutenir cette monarchie, à envoyer un gros corps de troupes qui puisse faire trembler ces gens-ci et qui mette les ennemis à la raison. Sans ce parti-là, croyez-moi, monsieur, l'Espagne se perdra, et par conséquent le reste de la monarchie; toutes les guerres que vous

ferez ailleurs ne serviront à rien qu'à ruiner la France, et le Roi, notre maître, auroit de plus le déplaisir de revoir chez lui Leurs Majestés Catholiques faire les tristes personnages que font le Roi et la Reine d'Angleterre. Vous trouveriez peut-être, monsieur, que je me donne l'honneur de vous parler avec trop de liberté, si, étant aussi sincère que vous l'êtes, vous pouviez condamner que je la sois aussi; je ne sais point me contraindre avec un ami que j'estime et que j'honore tant que vous.

Je voudrois bien, monsieur, n'avoir point à vous parler sur mes affaires particulières quand vous et moi sommes occupés à d'autres bien plus considérables; aussi me garderois-je bien de le faire si je ne me trouvois bien pressée. Il y a un an du mois de novembre passé que je n'ai été payée de ma pension; je suis mal payée de celle d'Espagne, comme vous pouvez bien croire; ainsi je vous supplie de vouloir bien procurer mon payement à ceux qui vous solliciteront de ma part; je vous en serai très-obligée, monsieur.

85. — A Mme LA MARÉCHALE DE NOAILLES.

Madrid, 14 juin 1706.

Je croyois, madame, avoir un peu plus de temps pour avoir l'honneur de vous écrire; mais M. le duc de Noailles veut partir dans ce moment; ainsi je n'ai que celui de vous dire que je suis remplie de tout ce que j'ai remarqué de bon en lui, tant dans l'esprit que dans le cœur. Le Roi et la Reine en sont très-satisfaits, et je

suis bien trompée ou il est parfaitement honnête homme. Nous avons grondé ensemble, comme nous l'avons fait souvent vous et moi ; c'est une marque que je suis amie, quand je dis aux gens ce que je pense d'eux. Vous devez juger par là, madame, de mes sentiments pour vous. Je reçois donc comme une marque de votre tendresse pour moi tout ce que vous m'avez écrit sur votre cousin, M. le marquis de Roupil, quoique vous ayez tous les torts du monde de me faire des reproches sur le sujet d'un homme que vous vouliez que je servisse quand l'on ne savoit s'il étoit mort ou en vie. Monsieur votre fils ne sait pas encore où il est. Après cela il ne tiendroit qu'à vous d'avouer que vous n'êtes pas trop juste en cette occasion ; mais je ne l'espère pas, car le plus grand tort que vous avez est de ne confesser jamais que vous en ayez eu le moindre petit.

J'aurai l'honneur d'écrire à mon estimable amie, Mme la duchesse de Guiche, sur les merveilles que tout ce qui lui appartient a fait dans la malheureuse affaire de Flandre [1]. Il faut bien se garder de se décourager dans notre cour ; le roi changera par sa prudence sa mauvaise fortune, et Dieu nous le conservera.

Ayez bien soin de la santé de Mme de Maintenon. Nous faisons en ce pays-ci humainement tout ce qu'on peut faire pour résister aux ennemis. Adieu, madame, je vous honore et vous aime bien sincèrement.

[1] On y avait perdu la bataille de Ramillies le 23 mai. Le duc de Guiche, à la tête du régiment des gardes, s'y était défendu quatre heures durant, en faisant des prodiges, dit Saint-Simon (IX, 84).

Je n'ai pas de peine à croire que vous ayez été bien aise de ce que mon frère [1] est cardinal.

86. — A Mme DE MAINTENON.

Madrid, juin 1706.

Je n'ai pas manqué, madame, comme vous pouvez croire, de dire à M. Amelot tout ce que vous me mandez d'obligeant de la part du Roi pour lui; il en a été touché comme il devoit. C'est avec raison que vous croyez qu'il seroit à souhaiter qu'il fût venu plus tôt ambassadeur en cette cour, puisque certainement sa sagesse, son zèle, sa perpétuelle et unique application aux affaires auroient empêché la plus grande partie des désordres que nous ne voyons que trop dans ce pays-ci, et qu'il est presque impossible de raccommoder.

Je vous envoie, madame, une lettre de M. le cardinal Aquaviva; quoiqu'il n'ait pas l'honneur d'être connu de vous, il ne laisse pas de vous estimer et de vous honorer infiniment; par cette raison, il désire très-fort que vous le regardiez comme un serviteur qui sera ravi, lorsqu'il sera à Rome [2], si vous voulez bien lui donner quelque occasion de vous marquer l'envie qu'il a de vous plaire. Ce cardinal a eu pour ennemis tous les miens, parce qu'il m'a été fidèle en tout temps; ils ont poussé même les choses si loin contre lui qu'il a été accusé de ne pas remplir tous les devoirs d'un bon sujet et de n'avoir pas pour le Roi notre maître l'attachement

[1] L'abbé de la Trémoille.
[2] Il avait été chargé du soin des affaires d'Espagne à Rome.

que doivent avoir tous ceux qui dépendent du roi d'Espagne et qui pensent comme ils doivent penser. Indépendamment de l'amitié que je dois au cardinal Aquaviva, je me trouve obligée, madame, de lui rendre la justice de vous protester que je n'ai jamais rien reconnu en lui que de très-bon, c'est-à-dire que j'ai remarqué en toutes rencontres un attachement infini pour les intérêts de Sa Majesté Catholique et un grand zèle avec une grande admiration et un profond respect pour le Roi son grand-père. Le duc d'Atri son frère est dans les mêmes sentiments, à ce que m'a mandé plusieurs fois mon frère lorsqu'il étoit à Naples. Ce duc a son fils aîné qui sert le Roi en Flandre, et le chevalier Aquaviva est exempt des gardes de Sa Majesté Catholique. Leur maison est une des plus illustres et des plus considérables de Naples, et qui jouit du grandat. Voilà, madame, bien des raisons en faveur de ce cardinal; j'espère qu'on lui rendra plus de justice à l'avenir, et je le souhaite de tout mon cœur. M. le cardinal Gualtieri, qui est bon connaisseur, vous répondra aussi pour lui.

Le chevalier Des Pennes[1], en partant pour aller en France sur l'ordre qu'il en a reçu, comme un très-galant homme qu'il est, m'a écrit une lettre pour m'assurer, en me mandant son départ, qu'il auroit toujours pour moi un attachement très-sincère; je crois qu'il n'a pas son pareil et qu'on n'a jamais vu dans un sujet tant de noirceur et tant de folie; je suis aussi

[1] Voir plus haut, page 131.

sensible que je dois l'être à la manière dont le Roi veut bien faire un exemple en cette occasion, et dans un temps où je sacrifie tout pour le service de Leurs Majestés. J'ai cru, madame, ne pouvoir me dispenser d'écrire une lettre à Sa Majesté pour lui faire mes très-humbles remerciements de la protection dont elle a honoré mon frère pour qu'il fût cardinal; j'envoie ma lettre à M. le marquis de Torcy; quoique je sois très-aise de voir un frère qui m'est fort cher revêtu de la pourpre, je vous assure pourtant que je n'en ferois pas grand cas si je ne croyois que cela le mettra plus en état d'être de quelque utilité pour le service du Roi; ce que vous me faites l'honneur de m'écrire sur son sujet est trop flatteur pour lui et trop obligeant pour moi pour ne vous en pas remercier. Si j'osois, je vous supplierois de bien faire connoître au Roi ma très-respectueuse reconnoissance.

On publie que j'ai écrit une lettre à Mme la princesse d'Espinoy, dans laquelle je me déclare en faveur des princes étrangers de France contre les grands d'Espagne. Je ne sais point jusqu'où va ce qu'on suppose que j'ai écrit; mais on m'assure que M. et Mme d'Albe s'en plaignent fort, et que même M. le duc d'Albe[1] en a parlé à M. le marquis de Torcy. Je vous supplie très-humblement, pour approfondir cette affaire, qui peut me donner de nouveaux ennemis, de demander cette lettre à Mme la princesse d'Espinoy ou de la prier de vous

[1] Ambassadeur d'Espagne en France depuis 1703. Il y mourut en 1711 dans l'exercice de sa charge.

dire ce qu'elle contenoit si elle l'a déchirée. La vérité est que je n'ai pas écrit ni pensé à écrire un seul mot qui ait le moindre rapport aux princes étrangers. Ainsi je me flatte, madame, que vous voudrez bien prendre la peine, lorsque vous serez informée du fait, de faire connoître à M. le marquis de Torcy la fausseté de cette supposition, et l'engager à détromper M. le duc et Mme la duchesse d'Albe, qui sont beaucoup trop faciles à croire tout ce que mes ennemis leur font revenir contre moi.

Je suis toujours plus contente de la santé de la Reine. Son mal diminue peu à peu, et j'espère que ce ne sera rien dans quelque temps.

Le Roi se porte à merveille et brûle d'impatience de se voir à la tête de ses troupes.

Vous avez la bonté, madame, de me plaindre dans les agitations où je me trouve; mais je ne vous plains pas moins par tout ce que votre bon cœur vous fait ressentir en pareille occasion. J'ai été très-aise de voir dans la lettre que vous avez écrite à la Reine que la santé de Mme la duchesse de Bourgogne se rétablit tous les jours, et que celle de Monseigneur le duc de Bourgogne se fortifie aussi davantage. Songez à ménager la vôtre, je vous supplie, madame.

On remarque ici une lacune dans notre correspondance, de juin à novembre. C'est toute la période des revers de 1706, pendant laquelle on a des lettres de la princesse à Mme de Maintenon dans le recueil de l'éditeur Bossange. — Salamanque avait été prise le 7 juin; Carthagène le 13; et, les ennemis s'avançant sur Madrid, la Reine avait été obligée d'en sortir pour se retirer à Burgos, pendant que Philippe V se mettait à la tête de son

armée. Mme des Ursins écrivait à Mme de Maintenon de Berlanga, 24 juin 1706 : « Il a fallu enfin, madame, sortir de Madrid, et, comme on a voulu tenir bon jusqu'à la fin et ne faire rien connoître au peuple de ses intentions, notre départ s'est fait sans avoir les choses même les plus nécessaires. La Reine a été sans lit les premiers jours; heureusement le chevalier de Bragelonne, qui commande le détachement françois qui nous accompagne, en avoit un tout neuf qui se trouva très à propos. Mais il ne fut pas si aisé de suppléer au reste; car Sa Majesté n'eut que deux œufs pour son souper et ne fut guère mieux le lendemain..... La Reine n'a auprès d'elle que moi, une donna et une femme de chambre; la disette d'argent l'a réduite à n'en pas avoir davantage..... Le Roi vient d'écrire à la Reine qu'il la prioit d'envoyer ses pierreries en France, ou pour les vendre ou pour les engager..... Il y a parmi ces pierreries la fameuse perle appelée *la Pelegrina* et le diamant que les Espagnols nomment le *Estanqué;* la Reine y a joint aussi toutes les siennes. »

Le 15 juillet, elle écrivait encore de Burgos à Mme de Maintenon, en conservant au milieu de tous ces désastres son entrain et sa gaieté ordinaires : « Pour vous égayer un peu, madame, il faut que je vous fasse la description de mon appartement. Il consiste en une seule pièce qui peut avoir douze ou treize pieds en tous sens. Une grande fenêtre qui ne ferme point, et exposée au midi, occupe presque toute une face; une porte assez basse me sert pour entrer dans la chambre de la Reine, et une autre plus étroite me conduit dans un passage tortu où je n'ose aller, quoiqu'il y ait deux ou trois lampes allumées, parce qu'il est si mal pavé que je m'y romprois le cou. Je ne saurois dire que les murailles soient blanches, car elles sont très-sales. Mon lit de voyage est le seul meuble que j'y aie, avec un siége pliant et une table de sapin qui me sert alternativement pour mettre ma toilette, pour écrire et manger la desserte de la Reine, n'ayant ni cuisine ni peut-être assez d'argent pour en tenir une. Sa Majesté n'en fait que rire et j'en ris aussi... L'espérance que j'ai que le roi d'Espagne battra avant la fin du mois les Portugais s'ils osent l'attendre, me fait oublier qu'on peut être mieux; et je donnerois encore mon lit pour que vous n'eussiez plus la fièvre. »

Les actes de Mme des Ursins pendant cette malheureuse période n'avaient pas démenti ses paroles. Par ses discours, par ses lettres, par ses démarches, elle avait obtenu des dons volontaires

de la province de Burgos, des villes de l'Andalousie; et, par ces ressources inattendues, elle avait prévenu la désertion des troupes et sauvé sans doute la monarchie de Philippe V. — Le roi rentra dans sa capitale le 4 octobre, quand sa présence devint inutile à l'armée; la Reine, suivie de Mme des Ursins, y rentra le 27.

87. — A LA MÊME.

Madrid, novembre 1706.

J'ai déjà eu l'honneur de vous mander, madame, que je ne reconnoissois plus la plupart des officiers françois depuis que vous me les avez représentés comme des gens qui préfèrent les plaisirs de Paris à celui de servir le Roi et d'acquérir de la gloire; j'en suis affligée au dernier point par la peine qu'en doit ressentir Sa Majesté, et parce que rien n'est pire pour le bien et la conservation d'un royaume que lorsque les sujets manquent. Je souhaite au moins que vous en puissiez trouver de bons pour traiter la paix, si on travaille à la faire. Je l'ai fort désirée; mais je la crains présentement. Les grands désavantages que nous avons eus en Catalogne, en Flandre et en Italie me font trembler, en considérant la différence des conditions que nous eussions pu espérer avant, et en me représentant la supériorité avec laquelle nos ennemis prétendront nous donner la loi. Est-il possible, madame, que M. le duc d'Orléans ne puisse rentrer dans le Milanois quand on mande de toutes parts que son armée est encore supérieure à celle du prince Eugène? Que deviendront M. de Medavid[1] et ses troupes, les royaumes de Naples et de

[1] **Médavid (ou Médarid) commanda en Italie sous Vendôme et**

Sicile, si l'abandon où ces pays se trouvent les forcent à reconnoître l'archiduc pour roi, auparavant même que l'on ait commencé à négocier la paix générale? Que ne doit-on pas craindre pour le roi d'Espagne, et du désespoir dans lequel se trouveront ses sujets de voir une si terrible division? Que sait-on s'il ne les jettera point jusqu'à vouloir changer aussi, en Espagne, de maître? Il ne faut point se flatter, madame; quand ces gens-ci se verront réduits à n'avoir qu'une petite partie de cette vaste monarchie, ils sont capables de tout, et il n'y a rien qu'on ne doive appréhender pour Leurs Majestés Catholiques. Vous savez, madame, que mon humeur heureuse ne me fait pas grossir d'ordinaire les objets pour avoir matière de craindre ni de m'affliger, et qu'il faut que je sois bien persuadée de ce que j'avance pour vous parler de cette sorte, surtout sachant que de pareilles idées sont propres à accroître vos justes chagrins, lesquels je vous proteste que je voudrois prendre encore pour moi. Mais, madame, je me reprocherois ma faute en cette occasion si importante d'avoir eu trop de retenue, si je ne vous faisois

ensuite sous le duc d'Orléans; la victoire qu'il gagna à Castiglione (9 septembre 1706) devint inutile par la défaite de Turin qui l'avait précédée de deux jours, et qui détermina la retraite de l'armée française. Avec le petit corps de troupes qu'il commandait, Médavid se maintint en Lombardie, gardant Mantoue et quelques autres places jusqu'au mois d'avril 1707, où, par une convention particulière avec les ennemis, il dut quitter l'Italie en opérant librement sa retraite; il passa le pas de Suze à la fin d'avril. Médavid, à son retour, fut fait gouverneur du Nivernais. Il mourut en 1725.

pas part de tout ce que je puis prévoir. Leurs Majestés ressentent très-vivement leur cruel état; elles ne comptent que sur les bontés du Roi leur grand-père, de Monseigneur, de Madame la duchesse de Bourgogne, et de vous, madame, et croient qu'il importe fort peu à la plupart des ministres et courtisans qu'ils soient à l'avenir de petits rois heureux ou malheureux. Je ne vous exhorte point à leur continuer vos bons offices, madame; je sais que quand la gloire du Roi ne vous y engageroit pas, la bonté de votre cœur vous y porteroit. Le roi et la reine d'Espagne sont dignes certainement de votre estime et de votre attachement, car il est extraordinaire de réunir ensemble et dans de si jeunes princes tant de vertus et de grandes qualités. Je ne vous ai point assurément trompée quand j'ai eu l'honneur de vous représenter mon admirable Reine comme une princesse très-extraordinaire en perfections. Elle devient tous les jours plus aimable par sa figure et par la connaissance du monde qui éclaire et forme son esprit. M. l'ambassadeur en est surpris et la regarde comme un prodige. Cet ambassadeur se tue à force de travailler. Dieu et son zèle le soutiennent; sans cela il périroit. Il est impossible de pouvoir se représenter les perpétuelles fatigues qu'il a de corps et d'esprit, n'ayant pas le temps de dormir ni presque de manger. Il est très-certain que deux années de service en cette cour, de la manière dont sont les choses en ce pays-ci, ayant à contenter la France et l'Espagne quasi toujours opposées en maximes et faisant plutôt les fonctions d'un premier ministre que celles d'un ambas-

sadeur, se doivent bien plus compter que dix d'un travail moins tuant. Permettez-moi, madame, de vous supplier très-humblement d'avoir quelque attention à lui ; il mérite assurément quelques preuves de la générosité du Roi qui le consolent et qui fassent voir que Sa Majesté est contente de lui. Le public a besoin de connoître par des effets la bonne volonté du maître pour son ministre pour l'estimer et le respecter. M. Amelot avoit désiré avant de partir de France pour venir à Madrid, où vous savez, madame, qu'il ne vint que par pure obéissance, que le Roi lui fît la grâce de lui promettre de lui donner la première des deux places qui viendrait à vaquer de conseiller au conseil royal. Seroit-ce une chose qui pût se faire présentement? En vérité, je crois que si cela se peut sans que le service de Sa Majesté en souffre, il seroit très-à-propos de le faire. C'est vous parler librement; j'espère cependant que vous me le pardonnerez. Mon Dieu, madame, que Mme la duchesse de Bourgogne est aimable de prendre tout le soin qu'elle prend de se conserver dans sa grossesse! Quelque peine que tous ces soins lui coûtent, c'est une marque de sa raison. Il faut avouer que ces deux sœurs-là sont bien dignes d'être estimées; leur bon naturel est principalement ce qui m'enchante d'elles, et la tendresse et la confiance qu'elles ont pour vous. La Reine est dans une nouvelle inquiétude, depuis qu'elle a vu dans la dernière lettre dont vous m'avez honorée que la fièvre vous étoit revenue; pour moi, madame, je vous protesté que je n'en ouvre jamais aucune que je ne tremble de peur que je n'ap-

prenne que vous êtes malade; cela est à un point que je crois, en sentant ce que je souffre lorsque j'apprends vos maux, que ma vie dépend de la conservation de la vôtre, et que ma douleur ne survivroit à votre perte, tant il est certain que je vous suis attachée tendrement.

Je vous demande mille et mille pardons de toutes les ratures que j'ai faites; ma vue est si mauvaise que je peine extrêmement lorsque je veux écrire de ma main; je fais ce que je puis pour m'en empêcher avec vous, madame, mais mon cœur conduit ma plume, et avec tant de rapidité qu'il me fait commettre cette faute; excusez-la, je vous conjure.

88. — A LA MÊME.

Madrid, 22 novembre 1706.

Ce sera par les mains de mon ami M. de Pontchartrain, madame, que vous recevrez cette lettre. J'en ai chargé un courrier qu'il avoit dépêché à Madrid qui retourne à Versailles. M. de Torcy, comme j'ai déjà eu l'honneur de vous en informer, me néglige. Il m'adresse les paquets de Mme la duchesse de Bourgogne pour la Reine, mais il ne les accompagne plus, comme autrefois, d'aucune marque de l'honneur de son souvenir; et je n'en puis deviner la véritable raison, car, en lui envoyant les réponses, je lui mande toujours quelque chose. Je ne me rebuterai pas cependant, et je verrai si ma destinée est de trouver en tous temps et en tous lieux des inégalités et souvent pis dans des personnes auxquelles je n'en ai donné aucune occa-

sion. En tout cas, madame, les bontés extrêmes dont vous m'honorez me tiendront lieu de ce que je perds dans les autres, et je puis vous protester que je trouve dans votre commerce une telle consolation qu'il est capable de m'adoucir mes plus grandes peines et que je me sers de la lecture de vos lettres comme d'un remède à tous maux ; elles produisent des effets en moi merveilleux par les sentiments qu'elles m'inspirent ; je me sens plus patiente, plus insinuante et avec des manières que je remarque qui m'attirent une sorte d'approbation qui m'est nouvelle et dont je fais usage pour le service de Leurs Majestés Catholiques. Enfin, madame, vous me faites un bien incroyable. Continuez donc, je vous supplie, à me faire l'honneur de m'écrire, quand même on porteroit l'envie contre moi jusqu'à tâcher de vous en empêcher. Il me revient de toutes parts, et on le mande à plusieurs personnes en Espagne, que le déchaînement de mes ennemis est plus grand qu'il n'a jamais été et publie que je m'en retourne en France. Je n'écoute plus ces discours-là qu'avec une espèce d'indifférence depuis que vous m'avez assuré qu'on les écoutoit comme ceux du Pont-neuf. Le Roi et la Reine, je vous assure, en paroissent plus irrités que je ne la suis, et je puis vous dire que ce qu'on disoit sur la prétendue prière que le Roi avoit faite à la Reine à Burgos de ne me pas ramener avec elle ici, est si opposé qu'il lui écrivoit que sans le soin et toute la peine que j'avois eus pour lui envoyer de l'argent, comme effectivement je m'étois donné un grand mouvement pour exciter ses peuples à lui faire

des présents, ses troupes seroient mortes de faim ou auroient déserté[1], et qu'il la prioit de m'en marquer sa reconnoissance. Ce prince me fit encore l'honneur de m'écrire le plus obligeamment du monde de sa main pour me marquer l'impatience qu'il avoit de me revoir. Tout ceci, madame, est bien opposé aux nouvelles qu'on débitoit. Je suis sensible comme je dois aux bontés de Leurs Majestés. Elles ont besoin d'être distraites de leurs chagrins; je fais de mon mieux pour les amuser et j'en viens à bout quelquefois. Je dois à Dieu, entre une infinité de grâces celle de m'avoir donné une humeur gaie et qui me porte à ne désespérer presque de rien. Je suis effectivement persuadée qu'avec du courage, de l'application et de la fermeté l'on peut vaincre les choses les plus difficiles, pourvu que les gens qui doivent agir veuillent le bien public. C'est je crois aussi, madame, où vous trouvez la plus grande difficulté. Mais au bout du compte le Roi est le maître, et il fera trembler tout le monde quand il voudra faire sentir qu'il n'aime pas qu'on s'écarte de son devoir. Je suis sûre que M. le duc de Noailles ne pensera pas différemment. Comme vous m'avez fait

[1] Tout cela est vrai, et Mme des Ursins ne se vante pas à tort. Par ses discours, par ses lettres, par ses démarches, elle avait obtenu des populations de nombreux dons volontaires : huit mille pistoles de la province de Burgos, avancés sur sa seule parole, quinze mille d'une autre, davantage encore de la riche Andalousie. L'argent, le pain, les vêtements, étaient arrivés en abondance au camp de Berwick. Philippe V avait pu nourrir, payer, habiller ses soldats, et il en avait manifesté son contentement par une lettre à Mme des Ursins, à qui il en attribuait le mérite. Voir le livre de M. Combes, p. 259.

l'honneur de m'écrire que vous l'attendiez à la fin de ce mois à la cour, je prends la liberté, madame, de vous adresser un paquet pour lui et de vous demander en même temps mille pardons de ne vous pas charger de commissions plus difficiles.

Apparemment vous avez dessein de me confondre quand vous dites que vous relisez plusieurs fois mes lettres, car elles n'ont, je crois, rien de bon que la franchise [1].

89. — A LA MÊME.

Madrid, 6 décembre 1706.

La joie que nous avions eue, madame, en apprenant que la flotte ennemie avoit été battue de la tempête et qu'elle avoit été obligée de débarquer les troupes qu'elle portoit en Irlande n'a pas duré longtemps, car l'on vient d'avoir nouvelle qu'elle est arrivée en Portugal. M. le maréchal de Berwick dont je l'ai su prétend que les ennemis de ce côté-là ne pourront agir qu'au commencement du printemps, et qu'en attendant le roi d'Espagne en profitera pour faire ses recrues. Dieu veuille que cela se puisse exécuter comme il le croit; ce ne sera pas la faute du Roi, car il est d'une vivacité, et d'une application pour ses affaires merveilleuse. Ce n'est plus ce prince qu'il falloit exciter à en prendre soin, et à agir en maître; il sent qu'il l'est présentement, et il le sent avec plaisir; il

[1] On a la réponse de Mme de Maintenon à cette lettre, dans l'édition Bossange, lettre XXIV, Saint-Cyr, 5 décembre 1706.

veut tout savoir, raisonne sur toutes sortes de matières avec tout le sens possible, explique à ses ministres des difficultés qui les embarrassent, et, après leur avoir demandé leur sentiment, s'il n'en est pas content et qu'il croie mieux penser qu'eux, il décide hardiment, et si bien que ces messieurs en restent surpris et charmés. Ce qui est encore le plus estimable dans ses résolutions, c'est qu'on y remarque de la justice, de la générosité et de la fermeté. Enfin, madame, Sa Majesté est changée à un point que M. l'ambassadeur ne sauroit s'en taire, et il tomba d'accord encore hier au soir avec moi, que si elle continue ce qu'elle a si bien commencé, le Roi Catholique sera bientôt un des monarques le plus digne de régner qui ait jamais été sur le trône. La Reine est ravie de le voir si bien faire, et il semble qu'elle redouble encore, s'il se peut, de tendresse pour lui. Elle pense au plaisir qu'aura le Roi quand il saura que son petit-fils se rend tous les jours plus digne de son estime, et cela augmente beaucoup sa satisfaction. Je vous laisse à juger, madame, quelle est la mienne, moi qui ai toujours si fort désiré ce que je vois présentement et qui l'ai toujours espéré. M. de Berwick est d'opinion que, si vous lui envoyez des bataillons de France, l'archiduc avec ses alliés ne pourra soutenir la guerre en ce pays-ci, et que, s'il sortoit bientôt, l'on pourroit après faire une paix glorieuse. Vous m'avez fait l'honneur de me mander dans votre dernière lettre que, si l'on ne pouvoit pas rentrer en Italie, l'on seroit en état de nous envoyer bien des troupes; cela me donne espérance que le Roi voudra

préférablement à tout conserver l'Espagne à Sa Majesté Catholique; et, s'il avoit le malheur de perdre ses États d'Italie, ce qui seroit une triste chose, ce prince ne laisseroit pas, restant aussi maître des Indes, d'être encore puissant. Son destin est entre les mains de Dieu et du Roi dont il doit tout espérer; ainsi, madame, il faut se flatter que ni l'un ni l'autre ne l'abandonnera, puisqu'il remplit les devoirs d'un chrétien et ceux d'un bon fils parfaitement bien.

Vous me demandez, madame, si je conserve de la tranquillité au milieu de tant de sortes de sujets d'inquiétude? Je vous répondrai naïvement que je sens mon sang souvent agité, mais qu'après les premiers moments où j'ai su les fâcheux événements qui m'ont frappée et dont quelquefois j'ai été prête à m'évanouir, ce que je cache le mieux qu'il m'est possible, je reviens à moi comme auparavant. Les réflexions que je fais me consolent; je pense que la fortune peut nous redevenir favorable, qu'il est de ses faveurs comme du trop de santé, c'est-à-dire qu'on n'est jamais si près d'être malade que lorsqu'on se porte trop bien, ni si proche d'être malheureuse que quand on est comblée de bonheur. Je retourne la médaille, et j'attends des consolations qui adoucissent fort mes peines. Je voudrois, madame, que vous pussiez en faire autant et que votre tempérament fût votre meilleur ami. Le mien est celui sur lequel je dois le plus compter, car je crois, à vous parler franchement, que je lui ai plus d'obligation même qu'à la raison, et que je n'ai pas un grand mérite à avoir cette tranquillité dont vous voulez, par

une bonté extrême, m'en faire un qui m'attire vos louanges. Je vous avoue comme vous voyez, madame, sans aucun art, ce que je crois de mon extérieur de même que de mon intérieur. Je ne veux jamais rien vous cacher. Je n'ai point à craindre, quand je vous confesserois mes défauts, que vous en fissiez un mauvais usage; j'aurais plutôt à appréhender que vous ne fissiez trop valoir le peu de bonnes qualités que vous croiriez remarquer en moi. Défiez-vous de vous-même, madame, à cet égard, je vous conjure; vous me faites l'honneur de m'aimer; cela vous prévient sans doute en ma faveur : vous croyez que je mérite votre approbation, et sur ce fondement vous me donnez trop souvent des louanges flatteuses. Comment puis-je résister à de pareils écueils, et le moyen que l'amour-propre ne remplisse pas à la fin mon cœur de son poison?

Vous l'avez mis encore à une autre épreuve terrible en me faisant savoir ce que Mme la duchesse de Bourgogne vous a dit sur mon sujet. Est-il bien possible, madame, qu'elle m'honore d'autant de bonté que vous m'en assurez? Il faut que cela soit puisqu'elle vous l'a dit; rien ne peut engager cette grande et aimable princesse à vouloir me faire accroire une chose pareille; à quoi cela lui seroit-il bon de me tromper? Je crois donc que mon étoile heureuse a dominé également sur les deux sœurs, et que la reine d'Espagne et Mme la duchesse de Bourgogne me font l'honneur de me regarder comme une femme qui leur est dévouée pour le reste de sa vie. J'ai eu grande envie de me donner l'honneur de lui écrire pour lui témoigner à quel point je

suis sensible à la manière dont elle pense sur mon sujet, mais j'ai cru que je ferois mieux de vous supplier de lui en faire mes très-respectueux remercîments.

J'ai été fort surprise de la mort de M. de Murcé[1], et c'est une perte considérable pour le Roi que celle d'un homme qui avoit autant de courage qu'il en avoit, et qui s'appliquoit fort à son métier. Je ne doute pas, madame, quelque détachée que vous soyez de la plupart des choses de ce monde, que vous n'ayez ressenti ce malheur, et j'y prends toute la part que je dois. Je plains infiniment la pauvre Mme de Caylus, car elle aime ses proches. Je prends la liberté de vous adresser une lettre pour elle afin qu'elle ne se perde pas, car je serois bien fâchée qu'elle pût croire que je ne ressente pas autant que je fais tout ce qui la touche.

Leurs Majestés Catholiques ont été très-aises que le Roi ait approuvé le retranchement qu'elles ont fait des dames, et qu'il l'ait dit publiquement au duc d'Albe : cela a fait un très-bon effet à Madrid[2]. Les gens raisonnables

[1] Mort des suites de ses blessures reçues à la bataille de Turin, ou de la maladie du pourpre après cette journée. C'était un frère de Mme de Caylus. « Il était donc, dit Saint-Simon, fils de Villette, lieutenant général de mer, cousin-germain de Mme de Maintenon, et sous sa protection la plus particulière. Celui-ci étoit brave et point mauvais officier, mais gauche, bête, inepte au dernier point. Il étoit une espèce de la Feuillade de Mme de Maintenon. Elle le croyoit un homme merveilleux. Il lui rendoit compte des choses et des hommes de l'armée. Elle le consultoit sur ce qu'il pensoit qu'on devoit exécuter. » Il est intéressant de comparer les condoléances si empressées de Mme des Ursins avec les réponses fort réservées de Mme de Maintenon, qui n'aimait pas qu'on fît grand bruit de la faveur des siens. Voir l'édition Bossange.

[2] Au retour de Burgos, Mme des Ursins avait fait renvoyer du

l'approuvent fort parce qu'ils connoissent qu'on doit retrancher toutes les dépenses qui ne sont pas absolument nécessaires. Il n'est question présentement que d'avoir des fonds pour empêcher les ennemis de nous accabler; tout le reste, en comparaison, n'est que bagatelle. Votre fièvre, qui vous laisse quinze jours en repos, à présent s'en va tout à fait, et je gagerois que votre santé se raffermira. Ne la négligez pas, je vous supplie. Les voyages de Marly qui ne se feront plus qu'après les couches de Mme la duchesse de Bourgogne n'y contribueront pas peu. Vous serez plus chaudement dans votre chambre de Versailles et vous sentirez moins votre rhumatisme, qui est un mal très-incommode, surtout quand on a presque toujours, comme je vous ai vue, des fenêtres ouvertes, exposée à tous les vents[1]. Ne pourriez-vous point vous défaire de cette

palais un grand nombre de dames qui avaient refusé de suivre la cour ou dont les familles avaient témoigné de la sympathie pour l'archiduc. Il ne devait plus y avoir au service de la Reine que des caméristes, inférieures en naissance, et dont la camarera-mayor espérait plus de soumission.

[1] On sait que cette habitude n'était pas volontaire et que Mme de Maintenon en souffrait cruellement; mais Louis XIV, qui aimait l'air, faisait ouvrir partout les fenêtres sans égard pour personne. Mme de Maintenon était-elle malade dans son lit, suant la fièvre à grosses gouttes, « le Roi s'étonnoit en arrivant de trouver tout fermé, faisoit ouvrir les fenêtres et n'en rabattoit rien quoiqu'il la vît en cet état, et jusqu'à dix heures qu'il s'en alloit souper et sans considération pour la fraîcheur de la nuit. » (Saint-Simon, t. XXIV, p. 208.) En d'autres occasions c'était à la beauté et à la régularité des appartements qu'il fallait sacrifier toute commodité; à Fontainebleau, Mme de Maintenon ne peut avoir ni jalousies ni contrevents; elle refuse un paravent que lui envoie Mme des Ursins; le Roi ne les aime pas, ils dérangent la

mauvaise habitude, madame? La Reine jouit d'une santé parfaite et ses glandes diminuent plutôt qu'elles n'augmentent. Je lui reproche souvent qu'elle n'est point grosse, surtout depuis que M. le maréchal de Tessé m'a écrit confidemment qu'on s'en prendroit à moi. Sa Majesté me répond, pour toute excuse, que madame sa sœur n'a pas commencé plus tôt qu'elle. Je ne trouve pas cette raison bonne, et je crois qu'elle ne vous satisfait pas plus que moi.

Voici une longue lettre; je ne puis cesser de vous entretenir. Vous me faites pourtant trembler lorsque vous m'assurez, madame, que vous relisez les miennes plusieurs fois; car vous n'y pouvez rien trouver qui puisse vous plaire un peu que le naturel avec lequel elles sont faites et la vérité avec laquelle je vous proteste que vous avez en moi une servante et une amie dévouée pour tout le reste de ses jours.

Le Roi en use avec tant de bonté pour moi par rapport au chevalier Des Pennes, que je voudrois deviner ce que je devrois faire pour lui en témoigner ma vive reconnoissance. Je me donne l'honneur de vous envoyer trois copies de lettres que j'écris, sur le sujet de ce chevalier, à M. le cardinal de Janson, M. de Pontchartrain et M. de Noirmoutier, où vous verrez que je suis prête à consentir à tout ce qu'on voudra, pourvu

régularité de l'ameublement; enfin, malgré sa retenue habituelle, cette plainte énergique lui échappe: « On n'arrange point sa chambre comme on veut quand le Roi y vient tous les jours; *il faut périr en symétrie.* » (Lettre de Mme de Maintenon à la princesse des Ursins, 28 septembre 1713, édition Bossange.)

qu'on puisse trouver quelque sûreté à l'avenir pour moi avec un homme outré de folie et qui ne se repent point d'avoir inventé toutes les noirceurs qu'il a débitées contre moi, malgré tous les services que je lui avois rendus.

90. — A M. LE DUC DE NOIRMOUTIER.

Madrid, 6 décembre 1706.

Je vous envoie, mon cher frère, deux lettres que j'écris à M. le cardinal de Janson et à M. de Pontchartrain au sujet du chevalier Des Pennes. Elles sont à cachet volant, et vous aurez, s'il vous plaît, la bonté de vous les faire lire, parce qu'elles vous instruiront du parti que je prends sur cette désagréable affaire. Je vous en laisse le maître en un mot, et si vous ne pouvez rien tirer de M. le cardinal de Janson, vous serez assez habile au moins pour charger M. de Pontchartrain du mauvais usage que le chevalier Des Pennes peut faire de sa liberté, puisqu'on doit tout craindre d'un pareil extravagant. Je ne vous demande pas cette grâce comme à celui qui a le plus contribué à faire retourner ce malhonnête homme en Espagne, mais comme à un frère que j'aime tendrement et qui me doit aimer de même.

91.—A M. DE PONTCHARTRAIN.

Madrid, 6 décembre 1706.

La bonté que le Roi a, monsieur, de vouloir que je décide du sort du chevalier Des Pennes, surpasse tout

ce que je pouvois attendre de la justice de Sa Majesté. Mais plus cette grâce est grande, moins je me sens capable de porter mon jugement sur une affaire de cette importance. Le chevalier Des Pennes est un homme inquiet, sot et méchant; j'apprends qu'il n'est pas devenu plus sage à la Bastille, et je sais que des gens qui ne doivent pas être de ses amis sollicitent publiquement sa liberté, ou pour me faire de la peine, ou pour s'en servir à me noircir par de nouvelles calomnies. Je crains donc qu'il ne nous jette les uns et les autres dans de nouveaux embarras si on le met en état d'y travailler; et, d'un autre côté, je souhaiterois de tout mon cœur qu'il fût hors de la Bastille, plus heureux qu'il ne mérite, et de n'entendre jamais parler de lui. Dans cette incertitude, je prie mon frère de voir avec vous, monsieur, quelles mesures on peut prendre pour empêcher qu'il n'achève de se perdre par de nouvelles extravagances, qui très-souvent ne sont reconnues telles qu'après avoir donné des peines infinies aux personnes qu'elles intéressent. Tout ce que vous saurez être du goût du Roi sera ce que j'approuverai davantage; et si vous pouvez une fois vous assurer qu'il ne soit pas assez fou pour revenir en ce pays-ci ou pour exciter de nouvelles cabales, qui sont toujours préjudiciables au service du Roi, ne me comptez plus pour rien, je vous supplie. J'aurois souhaité que M. le cardinal de Janson eût bien voulu entrer dans cette affaire; mais il est trop ennemi des mauvais procédés pour ne pas regarder avec indignation le chevalier Des Pennes, quoiqu'il ait l'honneur de lui appartenir. Puisque cette porte m'est fermée,

décidez avec mon frère, je vous supplie, monsieur, du sort de ce malhonnête homme. J'attends cette grâce de l'amitié dont vous m'honorez. Mais je vous demande surtout celle de bien faire connoître au Roi ma respectueuse soumission et la vive reconnoissance que j'ai de toutes ses bontés. Vous n'obligerez jamais personne, monsieur, qui vous soit plus attachée, ni qui vous honore davantage.

92. — A M. LE CARDINAL DE JANSON.

Madrid, 6 décembre 1706.

Votre lettre du 8 octobre, monsieur, m'apprend, avec un égal plaisir pour moi, que vous êtes revenu de votre diocèse en bonne santé, et que je puis me flatter que vous me continuez la même amitié dont vous m'avez toujours honorée; je vous en marque ma joie, qui ne sauroit être plus grande; et si l'attachement que j'ai pour vous n'étoit pas à toute épreuve depuis un très-long temps, je vous dirois, monsieur, que la justice que vous me rendez en cette occasion m'attache à vous par des liens qui ne finiront qu'avec ma vie. Je suis fâchée d'avoir encore à vous parler du chevalier Des Pennes; je croyois qu'ayant supplié le Roi d'oublier l'intérêt que j'ai dans cette affaire, Sa Majesté auroit bien voulu ne plus regarder que ce qui convient à son service, ou que M. de Pontchartrain, après avoir pris vos conseils, étant assuré que je m'y conformerois entièrement, se seroit déterminé à faire mettre le chevalier Des Pennes en liberté, en prenant les mesures nécessaires pour lui im-

poser silence et l'empêcher d'entrer dans de nouvelles cabales; mais on me mande que c'est à moi à décider de son sort, et j'apprends en même temps qu'il n'est pas plus sage, et que M. le cardinal d'Estrées, qu'un principe de charité ne fait pas agir sans doute, s'intéresse publiquement à sa liberté. La juste défiance où cela me jette ne m'empêchera point d'écrire à M. de Pontchartrain que je supplie très-humblement le Roi d'ordonner qu'on le fasse sortir de la Bastille. Mais j'ose encore vous demander en grâce de permettre à mon frère, non par égard pour le chevalier Des Pennes, mais pour l'amour de moi, de vous demander conseil sur les sûretés qu'on peut prendre pour qu'un homme qui a donné dans de si grandes extravagances n'achève pas de se perdre en se livrant à mes anciens ennemis. J'adresse à mon frère la lettre que j'écris sur ce sujet à M. de Pontchartrain, et, si vous ne voulez pas paroître entrer dans cette affaire, il agira auprès du ministre, après avoir pris vos instructions, comme s'il suivoit seulement les miennes. Je ne vous fais cette nouvelle prière, monsieur, que pour être plus assurée d'épargner au Roi de nouveaux embarras. Votre zèle que je connois si bien ne vous permettra guère de me la refuser; cependant je vous conjure encore de me l'accorder, et d'être persuadé de la reconnoissance infinie avec laquelle je suis, monsieur, votre très-humble et très-obéissante servante.

93. — A Mme DE MAINTENON.

Madrid, 11 décembre 1706.

J'espère, madame, que l'orgueil de nos ennemis sera confondu, et que Dieu a permis qu'ils dédaignassent la paix qu'on leur offroit de traiter afin de nous donner les moyens de leur en faire faire une moins avantageuse qu'ils ne l'auroient pu faire dans ce temps-ci. Je n'ai pu apprendre leur refus sans en sentir une secrète satisfaction. J'ai eu l'honneur de vous mander par ma dernière lettre, madame, que nous avions trop éprouvé de malheurs pour croire que notre mauvaise fortune continue toujours. Il me paroît comme impossible qu'entre tant de princes joints ensemble pour nous faire la guerre il ne se mette enfin quelque désunion dont nous puissions profiter; si l'on pouvoit en détacher quelqu'un de cette ligue, ce seroit un beau coup. Il seroit à souhaiter que M. le duc de Savoie fût le premier; mais je crains que sa passion ne l'emporte sur toute sorte de considération. C'est une chose bien douloureuse pour Mme la duchesse de Bourgogne et pour la Reine de recevoir d'un père tant de peines, quand elles pourroient se flatter, avec raison, d'en être estimées et chéries. Je ne m'étonne pas, madame, que notre princesse (car elle est la mienne aussi bien que la vôtre) ne soit bien sensible à un tel procédé de la part de Son Altesse Royale. La Reine ne l'est assurément pas moins, et elle connoît et ressent très-fort que ce prince fait tout ce qu'il peut pour lui arracher la couronne de dessus la tête. Cependant sa prudence, jointe à son bon naturel

et à sa piété, ne lui a jamais permis de laisser échapper une seule parole contre ce qu'elle lui doit. Pardonnez-moi, madame, je vous supplie, si je vous fais remarquer les bonnes qualités de Sa Majesté. Je ne puis m'empêcher, quoiqu'il vous en coûte, de vous la montrer toujours telle qu'elle est, quoique ses perfections vous attachent trop à elle, et vous engagent d'entrer trop vivement dans ses malheurs.

Votre dernière lettre du 27 novembre, où vous me faites l'honneur de vous en plaindre à moi, me pénètre le cœur, car vous me paroissez découragée de tout et comptant la vie pour rien. Ce n'est point comme cela que je vous ai vue, madame. Il faut, s'il vous plaît, que vous songiez à vivre pour les autres, si vous ne vous souciez pas de vivre pour vous-même. Que deviendroit Mme la duchesse de Bourgogne, si elle perdoit une amie de votre confiance! Croyez-vous de bonne foi qu'il lui fût possible d'en trouver une comme vous? Je m'imagine vous voir l'une et l'autre prévoir tout le pis qu'il peut arriver dans nos affaires et vous en affliger; c'est trop tôt que de se faire des chagrins par avance, et comme tout est entre les mains de Dieu et que nous ne pouvons pénétrer dans ses secrets, il faut au moins attendre qu'il nous fasse connoître ses volontés, afin de nous en réjouir si elles sont de notre goût ou de nous soumettre à celles qui ne nous plaisent pas. Il y a encore peut-être une manière de penser plus parfaite que celle-là, qui seroit de nous réjouir également du bien ou du mal qui nous pourroit arriver; mais je vous avoue, madame, que cette perfection me passe. Tout ce long raisonnement,

madame, n'a pour but que de vous exhorter à prendre soin de votre santé, et de vous obliger à croire que tout n'est pas perdu comme vous le craignez. Le véritable moyen de soutenir la guerre est de trouver de l'argent; c'est pourquoi il me semble qu'on ne sauroit mieux faire que de retrancher les dépenses qui ne sont pas absolument nécessaires. Il est bien beau au Roi de se priver presque du seul plaisir qui lui reste, pour éviter la dépense qu'entraîne avec soi les bâtiments : je comprends cela encore mieux qu'un autre, car je ne trouve guère d'occupation plus agréable que celle de l'ajustement des maisons [1]. J'ai fait faire dans ce palais-ci des bagatelles, qui n'ont pas laissé de rendre les appartements du Roi et de la Reine commodes, qui ont fort peu coûté, et qui m'ont occupé des heures dans la journée que j'aurois passées ailleurs avec plus d'ennui. Il est bien louable aussi à Mme la duchesse de Bourgogne de réduire sa dépense d'habits, de table et de jeu afin d'assister mieux les misérables.

Nous sommes dans une grande impatience d'apprendre qu'elle soit accouchée heureusement; la bonne conduite qu'elle a eue pendant sa grossesse semble nous pouvoir faire espérer que son enfant aura assez de force pour s'aider et pour rendre les couches de madame sa

[1] Mme des Ursins satisfit autant que le lui permit le triste état des finances en Espagne ce goût pour *les bâtiments* et *l'ajustement des maisons* qu'elle se vante de partager avec Louis XIV. En 1708, elle fit faire des plantations dans les jardins du Buen Retiro, et ne manqua pas d'envoyer ses plans à Louis XIV pour avoir son avis. On trouvera plus loin deux lettres adressées par elle à Robert de Cotte, intendant des bâtiments du Roi.

mère moins pénibles que les premières. Je serois bien fâchée qu'elle imitât Mme la duchesse de Duras, qui n'a eu qu'une fille. Je ne la serois pas tant si la Reine en avoit : les princesses sont mieux reçues en Espagne qu'en France. La Reine se ressouvient toujours que quand elle naquit on en fut fort en colère; il n'y eut que Madame sa mère qui s'en consola bientôt. Son Altesse Royale est bien digne de pitié, ayant la tendresse qu'elle a pour les deux princesses ses filles, d'être témoin de tout ce qui se passe contre elles, et de ne pouvoir y trouver à redire. Mme de Châtillon me paroissoit d'une si mauvaise santé lorsque je l'ai vue à Marly que je ne suis pas surprise qu'elle n'ait pu soutenir davantage les fatigues que lui donnoit la charge qu'elle avoit chez Madame. Je souhaite pour elle que la protection dont cette princesse continuera de l'honorer lui soit plus profitable que les mille écus de pension qu'elle lui donne. Le personnage que fait Mme la duchesse de Ventadour entre M. le maréchal de Villeroy et M. de Chamillart est digne de sa bonté naturelle.

Je ne sais comme il est possible de vouloir aigrir les gens les uns contre les autres, puisque cela est aussi mauvais pour l'autre monde que vilain pour celui-ci. Il n'y a guère de cour où cela soit plus commun que dans celle où je me trouve : à peine y connois-je deux courtisans qui s'aiment de bonne foi ; j'en suis si souvent indignée, que je ne saurois m'empêcher de leur en faire des reproches à chacun en particulier. Ce que je trouve de pis encore, à leur manière d'agir, c'est qu'après s'être déchirés par toute sorte d'endroits, ils

s'embrassent comme s'ils s'aimoient tendrement. Le roi d'Espagne qui est vertueux, comme vous savez, madame, voudroit fort pouvoir corriger une partie des imperfections de ses sujets. Ils ont un bel exemple devant les yeux. Il continue à s'appliquer tout entier au soin de ses affaires, et certainement il est tellement changé en bien que cela nous charme tous. Comme je sais la bonne opinion que vous avez de M. le prince de Vaudemont, fondée sur tout ce que vous voyez qu'il fait continuellement pour le service des deux Rois, il faut, s'il vous plaît, que je vous prévienne sur les mauvais offices qu'on voudroit lui rendre. Le nouveau nonce qui va à Paris est très-malintentionné pour lui, et l'on prétend qu'il ne perdra aucune occasion sous main de lui faire du mal. Je ne connois point ce prélat, parce qu'il a été longtemps dans des emplois hors de Rome. J'ai cru qu'il étoit à propos que vous sussiez ce que je me donne l'honneur de vous écrire sur ce sujet afin qu'on fût sur ses gardes à la cour. J'ai gagné sur moi, madame, de me servir de la main de mon secrétaire, et ce n'est pas peu, aimant beaucoup à vous entretenir moi-même; mais ma mauvaise vue et la vitesse dont je suis obligée presque toujours de faire mes lettres me font tant faire de fautes et de griffonnages que j'en suis quelquefois honteuse. Je la serois bien plus avec toute autre qu'avec vous, madame, car personne n'excuse avec tant de bonté que vous faites mes manquements. M. l'ambassadeur, auquel j'ai cru devoir dire ce que vous m'avez fait l'honneur de me mander dans votre dernière touchant la difficulté qu'il y avoit à lui

donner la consolation qu'il désire, m'en a paru si touché que j'en ai eu de la peine. Il s'expliqua sur ce sujet avec douleur, me disant plusieurs raisons qui me parurent en sa faveur. Je le priai de me les écrire dans le dessein de vous les envoyer, madame, afin que si elles vous paroissent bonnes, vous en fassiez l'usage que vous jugerez à propos. Ce qu'il y a de certain, c'est que cet ambassadeur sert très-bien et très-utilement, qu'il le fait dans un temps et des circonstances qui sont d'une importance infinie pour les deux monarchies, et que je ne sais si tout autre que lui feroit ce qu'il fait. Croyez-moi, madame, les sujets aussi sages et aussi rompus au métier qu'il fait, aussi zélés et aussi passionnés que l'est M. Amelot pour la vérité, sont bien rares; ainsi il mérite qu'on adoucisse ses peines. Soyez persuadée, je vous conjure, qu'en vous parlant avec cette liberté c'est bien moins comme son amie que comme une personne qui souhaite que le Roi soit bien servi. Il est trop attaché à Sa Majesté et trop honnête homme pour manquer à son devoir quand il n'en recevroit aucune grâce, mais la mélancolie dans les hommes, malgré eux, leur abat l'esprit et détruit leur santé, et le service en souffre. Si je prends trop de liberté en vous mandant ceci, grondez-moi, je vous en remercierai de tout mon cœur, aimant de vous jusqu'à votre colère.

94. — A LA MÊME.

Madrid, 13 décembre 1706.

Quoique les cours ne soient guère sans nouveautés ordinairement, je n'en sais pourtant aucune dans celle-

ci qui mérite de venir à votre connoissance, madame, car ce n'en est plus une de voir le roi d'Espagne entièrement attaché au soin de ses affaires. Il s'en fait un plaisir, et il avoue de bonne foi qu'il avoit grand tort autrefois de n'en prendre pas la même connoissance qu'il fait à cette heure. C'est un grand bonheur que Sa Majesté ait bien voulu mettre en œuvre les dons qu'elle a reçus de Dieu. Tout en ira bien mieux, et comme l'on verra dans son conseil que ce prince prend sur-le-champ, de lui-même, ses résolutions quand on y propose des affaires, l'on n'en chargera apparemment plus les personnes qui n'y ont point de part, et le chagrin que plusieurs ont quand les choses ne vont pas selon leurs caprices ne retombera pas sur les gens qui n'en peuvent mais, à moins qu'ils ne soient bien injustes.

La Reine ne vous écrit point cet ordinaire, madame; j'ai pris la liberté de lui en demander la raison; elle ne m'en a point donné d'autre que celle qu'elle n'en avoit pas d'envie et même qu'elle me permettoit de me donner l'honneur de vous le faire savoir. Il est vrai que Sa Majesté ajouta qu'elle n'en seroit pas moins bien avec vous; qu'elle vous aimoit trop pour se contraindre, et qu'elle étoit certaine que vous ne voudriez pas qu'elle se contraignît un moment pour vous, madame. Je n'ai rien eu à répondre à cela. La plupart de ses conversations avec moi ne roulent plus que sur l'impatience où Sa Majesté et moi sommes que Mme la duchesse de Bourgogne accouche heureusement. Nous comptons que la nouvelle en pourroit arriver à la fin de ce mois, ou au commencement de l'autre. Envoyez-nous,

madame, un bon courrier pour ne nous pas retarder un moment cette joie. Elle sera assurément très-sensible à la Reine. J'attends le jeudi comme le jour de la semaine qui me doit faire le plus de plaisir, parce que c'est celui où je reçois vos lettres, madame, dont je ne puis plus du tout me passer en vérité.

95. — A LA MÊME.

Madrid, 17 décembre 1706[1].

Le marquis de Bay a pris Alcantara par assaut avec la garnison qui étoit dans cette place[2]. Comme elle étoit très-importante pour contenir les Portugais du côté de leur frontière, la nouvelle de cette expédition a surpris fort agréablement. Leurs Majestés Catholiques ont cru que cela méritoit qu'elles la fissent savoir au Roi par un courrier extraordinaire, ne doutant pas du plaisir qu'il en aura. Faites-lui-en, je vous supplie, madame, mon très-humble compliment, et à Mme la duchesse de Bourgogne. Plût à Dieu que nous pussions vous en faire souvent de pareils, et que Sa Majesté et vous, madame, trouvassiez au moins quelques consolations de ce côté-ci, quand vous avez tant de sujets de peine d'ailleurs. L'on vient de me rendre la lettre que vous m'avez fait

[1] Cette lettre répond à la lettre écrite par Mme de Maintenon le 5 décembre (V. l'édition Bossange). Il est inutile de prévenir désormais que les lettres de Mme de Maintenon et de Mme des Ursins publiées dans cette édition complètent naturellement notre correspondance inédite. Nous ne signalerons la concordance que lorsqu'il sera nécessaire pour l'intelligence de quelque passage important de nos lettres.

[2] V. la *Gazette de France* du 21 décembre.

l'honneur de m'écrire de Saint-Cyr du 5 de ce mois. J'y répondrai par la première occasion, ne pouvant le faire à cause de la précipitation avec laquelle part le courrier. Je n'ai plus le temps que de vous dire que je compte pour perdu celui que j'ai employé sans connoître aussi bien que je fais tout ce que vous méritez.

Notre jeune roi courut hier les têtes pour la première fois avec une adresse merveilleuse[1]. Cet amusement est

[1] Il s'agissait d'enlever avec l'épée, la lance ou le javelot, et en courant à cheval, des *têtes* de carton peint posées sur des poteaux. La *Gazette de France* rapporte ainsi ces fêtes : « Madrid, 21 décembre 1706.— Le dimanche 19, il y eut de grandes réjouissances en cette ville à cause que le Roi entroit ce jour-là dans sa vingt-quatrième année. Outre les cérémonies ordinaires en ces fêtes, que les peuples firent en divers quartiers, il y eut une course de têtes dans la place de la Prirra, à la lance, au dard et à l'épée, où Sa Majesté fit paroitre son adresse et sa force, ayant couru avec le duc de Medina Sidonia, le connétable de Castille, le comte d'Aguilar, le duc d'Avré, le duc de Popoli, etc. » Cette sorte de divertissement se retrouve dans presque toutes les cours de l'Europe, ainsi que les jeux de bagues, pendant une bonne partie du dix-huitième siècle. J'ai sous les yeux le programme d'une pareille fête en Suède sous Gustave III : *L'Entreprise de la forêt enchantée. Courses de têtes, de bagues, et joutes contre la quintaine**, *tenues à Drottningholm, au mois d'août* MDCCLXXXV. *Imprimé à Stockholm, à l'imprimerie royale*; *in-4° de 44 pages*. On y voit pour exercices prescrits aux chevaliers, pendant la première journée, qu'ils devront enlever : 1° avec leurs lances la tête du griffon posté pour garder les barrières; 2° avec le javelot la tête d'un serpent qui défend l'entrée des lices; 3° avec la hache d'armes ou avec le sabre la première tête d'une hydre; 4° avec

* *Quintaine*. Pal, poteau ou jaquemar qu'on fiche en terre, où l'on attache un bouclier pour faire des exercices militaires à cheval, jeter le dard, rompre la lance.—*Jaquemar* ou homme de bois planté en terre auquel on tire au blanc... » *Dictionnaire de Trévoux*.

nouveau ici et la bonne grâce dont Sa Majesté fit cet exercice lui attira beaucoup de louanges. Vous croyez bien que la Reine et par conséquent moi en fûmes témoins. L'on en fera autant cette après-dînée. Il fait un vent à jeter la maison en bas; mais tout cela n'importe; le temps, comme vous savez, est compté pour rien dans les cours.

96. — A LA MÊME.

Madrid, 20 décembre 1706.

Le roi d'Espagne vient de recevoir des lettres qui lui apprennent la mort du roi de Portugal[1] et la proclamation du prince du Brésil dont on a donné avis aux gouverneurs des frontières; ainsi, madame, cela paroît véritable. Je ne sais si cela nous sera bon ou mauvais, ni si le prince qui lui succède aujourd'hui se laissera gouverner de même que son père par le confesseur Jésuite et le père Cien-Fuegos, qui lui avoient donné tous les mauvais conseils qu'il suivoit. A juger des choses par les apparences, l'on pourroit se flatter que le changement dans ce royaume-là devroit nous être avantageux : mais nous n'avons pas vu jusqu'à cette heure que la mort de nos ennemis nous ait fait aucun bien.

Je fais plus de fonds sur de bonnes troupes que sur tout le reste. Si M. de Chamillart, comme vous me

leur dard la tête de la Gorgone qu'une Harpie leur présentera; 3° avec la pointe de leur hache d'armes ou de leur sabre, ou de leur épée, la seconde tête de l'hydre, « lorsque, baissée à terre, elle s'apprêtera à blesser leurs chevaux. »

[1] Pierre II, à qui succédait Jean V, qui mourut en 1750.

faites l'honneur de me mander, madame, peut exécuter le dessein qu'il a d'en mettre plusieurs sur pied de tous côtés, nos affaires changeront de face, et les ennemis ne seront plus si fiers. Je plains extrêmement ce ministre. J'ai toujours cru qu'il avoit les sentiments d'un fort honnête homme, et qu'il aimoit l'État. Il ne faut pas s'étonner que les courtisans le chargent des mauvais événements, puisque de tout temps on en a fait de même pour les ministres de la guerre. Sa consolation doit être dans la connoissance que le Roi a de son procédé et dans la droiture de ses intentions. Je compte encore que vos bontés, qui vous font entrer en véritable amie dans ses peines, lui sont d'un grand soulagement. Je n'approuve point du tout que l'on veuille cacher au Roi, sous ombre de faire la belle âme, les fautes et les mauvais discours que font les gens qui sont si préjudiciables pour Sa Majesté. Comment peut-elle le savoir si on ne le lui dit pas? et comment peut-on avoir la hardiesse de ne pas apprendre à son maître ce qu'il témoigne vouloir savoir. Mais, madame, les ministres ne savent-ils pas eux-mêmes tout ce qui se passe dans la cour et ailleurs, et ne doivent-ils pas être crus quand ils parlent, d'autant plus qu'on ne peut pas soupçonner que la tendresse qu'ils ont les uns pour les autres les engage d'être toujours d'accord. Ils ont des surveillants de leur côté, qui vous pourroient bien instruire s'ils avoient des passions qui les engageassent à rendre de mauvais offices à quelqu'un; et, écoutant les uns et les autres, vous découvririez enfin la vérité. Je suis persuadée que si le Roi faisoit quelque exemple de sé-

vérité, les discours ne seroient plus si licencieux, et l'on penseroit à l'avenir plus d'une fois à ne plus sortir de son devoir. Tout ce que vous me faites l'honneur de m'écrire, madame, sur ces matières me fait beaucoup de peine, ne doutant pas des chagrins qu'en reçoit le Roi.

Je suis bien fâchée de ne vous avoir point fait part de deux lettres que j'ai reçues depuis un an. La première étoit pour m'avertir que vous trahissiez l'État par le commerce réglé que vous aviez avec la reine Anne qui savoit que vous étiez la meilleure amie qu'eût le prince d'Orange. Dans une autre, on m'assuroit que vous aviez envoyé de grosses sommes d'argent à l'Empereur qui en payoit ses troupes. C'est apparemment ce même argent que l'on vous reproche si souvent que vous amassez sans qu'on puisse savoir ce que vous en voulez faire. Vous voyez, madame, que tout se sait; quand ce ne seroit que cette raison, cela devroit retenir de faire de mauvaises actions. Au nom de Dieu, madame, corrigez-vous donc de ce vilain défaut d'intérêt qui vous fait si fort manquer à vos devoirs; vous me répondrez peut-être que je pourrois prendre ce conseil pour moi-même et ne plus vendre toutes les charges et les vice-royautés du roi d'Espagne à son insu. Je crois qu'il faudra à la fin que je me résolve à ne le plus voler; il a trop besoin d'argent pour payer ses troupes.

Lorsque Sa Majesté envoya M. Orry en France pour représenter au Roi le malheureux état des affaires, et que nous envoyâmes les pierreries de la couronne pour

les engager, nous étions bien éloignés dans ce temps-là de croire qu'on pût faire subsister les troupes espagnoles et les maisons de Leurs Majestés Catholiques sans l'assistance du Roi leur grand-père. Cependant, par les soins de M. l'ambassadeur, et, si j'ose dire, par tout ce que je fis à Burgos, nous les avons maintenues, quoique cela parût presque impossible. Aujourd'hui les François manquent absolument de tout. M. Melian, l'intendant, n'a reçu de M. Chamillart qu'un mois de paye, de six qui sont dus, à deux cent mille écus par mois. M. le maréchal de Berwick ne sait plus comment faire; il faudra qu'elles désertent ou qu'elles pillent la Castille, choses également préjudiciables et honteuses, ou que le Roi d'Espagne les maintienne. Je crois que dans une pareille oppression, il ordonnera qu'on leur donne du pain et de l'avoine, jusqu'à ce que M. de Chamillart donne des ordres pour que cette armée ne manque plus. S'il étoit possible à Sa Majesté Catholique de l'entretenir entièrement, elle le feroit assurément de tout son cœur, et elle en devroit faire davantage encore pour marquer sa reconnoissance et pour satisfaire à son propre intérêt; mais, madame, comment ce prince pourroit-il faire pour en venir à bout? Il faudroit qu'il trouvât des trésors, qui sont rares par tout pays. Si le président de Castille n'est point trompé par les gens qu'il commettra pour tirer de *las alcavalas*[1] ce qu'il

[1] Les *Alcavalas* étaient un droit de dix pour cent sur la valeur de toute marchandise vendue ou échangée, payable par le vendeur. La royauté avait d'abord aliéné ce droit en faveur des sei-

dit qui en doit revenir à Sa Majesté, elle se trouvera avec des secours considérables; mais quand même cela seroit, cela ne viendra pas si tôt, et en attendant, s'il faut qu'elle porte tout le poids de la guerre en Espagne, c'est-à-dire qu'elle maintienne les troupes françoises et les espagnoles, il faudra qu'elle succombe. Nous en discourions encore ce matin, M. l'ambassadeur et moi. Je ne sais comment il peut résister à tout ce qu'il fait, depuis le départ d'Orry; il a fallu encore qu'il se chargeât des finances, c'est-à-dire du soin de faire agir ceux qui s'en mêlent, et d'entrer dans une infinité de détails pour empêcher qu'on en fît un mauvais usage. J'ai déjà eu l'honneur de vous écrire, madame, que cet ambassadeur mérite quelques grâces du Roi qui le soutiennent, car j'ai peur à la fin qu'il ne résiste pas à tant de fatigues. Vous auriez peine à le remplacer s'il manquoit, très-certainement, et il faut, s'il vous plaît, le conserver. Je n'ai pas laissé ignorer à M. le maréchal de Berwick, madame, l'article de votre lettre où vous me parlez de lui avec l'estime qu'il mérite; il m'en a paru aussi touché qu'il le doit. Vous me faites un portrait de la plupart des hommes, qui n'est pas trop à leur avantage. Ce que j'y trouve de pis, c'est qu'il me paroît assez naturel. Ils nous rendent bien la pareille, car, si on veut les en croire, nous avons la plupart de leurs imperfections et peu de leurs bonnes qualités; cependant il est

gneurs; on venait de retirer cette aliénation en promettant aux nobles de les en dédommager à la paix; c'était pour eux une diminution de revenus considérable.

certain qu'ils ont des petitesses méprisables, et qu'ils se déchirent plus les uns et les autres encore que ne font les femmes. Si cette lettre tomboit en d'autres mains qu'en les vôtres, madame, on m'accuseroit de dire du mal de tout le genre humain; mais on ne pourroit disconvenir que je lui rends justice. La connoissance que j'ai du monde m'attache encore davantage à vous. J'y trouve toutes les vertus et la bonté qui manquent dans les autres; ainsi, madame, je vous respecte et vous aime par toutes sortes d'endroits, et je sens bien que je le ferai jusqu'au dernier soupir de ma vie.

On baisa hier la main de Leurs Majestés, pour la convalescence du Roi; jamais il n'y a eu tant de foule. Nous eûmes le soir une très-méchante comédie, où je vous souhaitai et Mme la duchesse de Bourgogne.

Il arriva hier un courrier et un autre aujourd'hui de différentes provinces d'Espagne; la Reine et moi crûmes qu'ils apportoient la nouvelle des couches de Mme la duchesse de Bourgogne. Sa Majesté courut au-devant, et fut bien fâchée lorsqu'elle sut qu'ils ne venoient point de France [1].

[1] Cette lettre est citée en partie par l'abbé Millot dans les *Mémoires politiques et militaires*, édition Michaud et Poujoulat, page 198.

97. — A CHAMILLART.

Madrid, 23 décembre 1706.

Je vous suis très-obligée, monsieur, d'avoir bien voulu me donner une marque de votre souvenir par le courrier que vous avez dépêché à M. le maréchal de Berwick. Comme il le renvoie aujourd'hui, ou demain au plus tard, j'ai voulu tenir ma réponse toute prête; vous avez raison, monsieur, de dire qu'il est très-important de garder le secret sur l'affaire dont il est question [1]; c'est l'âme des affaires, et il suffit quelquefois pour les gâter d'avoir lâché une parole mal à propos. Je suis toujours en colère contre les gens qui disent ce qu'ils savent et souvent ce qu'ils ne savent pas; j'ai souvent occasion d'y être dans la cour de Leurs Majestés Catholiques. Il n'y en eut jamais une pareille pour publier tout ce que l'on veut cacher, et il m'est souvent arrivé de dire en confidence à des courtisans certaines nouvelles qu'il étoit à propos que l'on sût promptement par toute la ville, qui ne manquoient pas de se rendre publiques comme je l'avois prévu. Vous pouvez juger de cela, monsieur, si la prudence de Sa Majesté Catholique lui peut permettre de confier à son conseil d'État et aux autres les secrets de sa monarchie; ces messieurs trouvent pourtant bien mauvais que Sa Majesté Catholique ne le fasse pas aussi souvent qu'ils le voudroient. Ce qu'il y a de bon, c'est qu'elle ne s'en embarrasse pas et

[1] S'agit-il de l'affaire du chevalier Des Pennes?

qu'elle sait parfaitement ce qu'elle doit leur communiquer et se réserver pour elle-même. Son application augmente tous les jours; elle n'en sauroit trop avoir certainement pour faire de bonnes recrues et pour bien payer ses troupes; l'un et l'autre est bien difficile, mais principalement le dernier. Si M. le président de Castille peut tirer tout l'argent qu'il croit de *las alcavalas*, il en procurera le moyen; il est à craindre que l'on ne fasse beaucoup de friponneries dans le recouvrement de ces biens qui appartiennent au Roi, dont la plus grande partie avoit été usurpée ou engagée à vil prix. Vous croyez bien, monsieur, que tous ceux qui ne peuvent plus jouir de ces sortes de revenus ne sont pas de bonne humeur, et qu'il y a bien des mécontents dans Madrid. Il y en avoit déjà beaucoup. Si le Roi Catholique pouvoit avoir de grosses armées, tout cela ne produiroit aucun mal; il se feroit craindre pendant la guerre de tous ses sujets, et se feroit aimer après une paix glorieuse de ceux qui aujourd'hui l'aiment beaucoup moins que les peuples ne font. Je souhaite, monsieur, de tout mon cœur que Dieu bénisse tous les projets que peuvent faire nos deux grands rois; que la campagne prochaine soit plus heureuse que la dernière; que tout votre zèle pour leur service et pour le bien public soit aussi utile que vous et moi le voudrions, et que vous pussiez trouver plusieurs amis aussi généreux que l'est M[me] de Maintenon, qui ne cesse de me parler de vous, dans les lettres qu'elle me fait l'honneur de m'écrire, comme d'une personne qu'elle estime et aime assez pour entrer avec une extrême bonté dans toutes

les choses qui la touchent; c'est certainement une rare amie. M. le maréchal de Berwick et M. l'ambassadeur vous rendront compte de tout; c'est pourquoi, monsieur, je n'abuserai pas davantage de votre temps, et je ne ferai plus que vous supplier très-humblement de croire que si je ne puis imiter que de loin le mérite de Mme de Maintenon, je la suis au moins de près par les sentiments que j'ai pour vous, puisqu'on ne peut vous honorer davantage que je fais.

Je voulois, monsieur, faire réponse à Mme la princesse d'Espinoy, à la lettre qu'elle m'a fait l'honneur de m'écrire; mais l'on dit que votre courrier va partir dans un moment; ayez donc la bonté, je vous supplie, de lui faire mes excuses et de l'assurer, en attendant que je puisse lui dire moi-même, qu'elle n'a point de servante ni d'amie qui l'honore autant que je fais ni sur laquelle elle puisse plus compter.

Trouvez bon, je vous prie, que je vous adresse une lettre pour Mme de Maintenon.

98. — A Mme DE MAINTENON.

Madrid, 23 décembre 1706.

Un courrier du Roi, dépêché par M. de Chamillart à M. le maréchal de Berwick, madame, ne m'a point apporté de vos lettres; je n'ai garde de le laisser repartir sans le charger d'une des miennes. Je suis ravie d'avoir barre sur vous [1], en vous donnant cette petite

[1] Expression souvent usitée — pour signifier avoir de l'avance, de l'avantage — dans le style du dix-septième siècle. V. les lettres

marque de mon attention. Ce courrier s'en va avec les réponses de M. le maréchal de Berwick, qui expliqueront ses sentiments et ceux de Sa Majesté Catholique au Roi, et comme il ne m'est pas permis, comme vous croyez bien, madame, de raisonner sur pareilles matières, je vais passer à une autre qui est plus de ma portée, ne me souvenant plus si j'ai déjà eu l'honneur de vous en entretenir.

Il s'agit, madame, de courses de têtes que le roi d'Espagne fait depuis quelque temps. Il y en eut une le jour de sa naissance; la Reine y étoit avec plusieurs dames, entre lesquelles il y avoit beaucoup de grandes. Tout le monde y admira le Roi pour son adresse et sa bonne grâce; il est certain que pas un de ceux qui eurent l'honneur de courir avec lui ne l'égala. Depuis qu'il trouve du goût à agir en maître, il porte la tête plus haute qu'auparavant, et commence à se tenir plus ferme sur ses pieds; pour sa taille, elle se raccommode extrêmement, et j'espère qu'en peu de temps ses épaules deviendront entièrement égales : n'est-ce pas, madame, bien des changements agréables dans ce prince. Le Roi, son grand-père, ne sera pas sans doute fâché lorsque vous les lui apprendrez. A la vérité, Sa Majesté Catholique n'aura jamais la mine si haute que l'a Sa Majesté Très-Chrétienne. Nous nous en consolerons pourvu qu'elle l'imite dans toutes ses

de Duquesne dans mes *Notices et Extraits des Manuscrits intéressant la France qui sont conservés en Suède*, 1855, Durand, in-8°, p. 379.

grandes qualités; mais ce ne sera pas l'ouvrage d'un jour, quelque mérite qu'ait déjà le Roi Catholique. Le duc de Tursis est parti cette semaine, madame, pour aller servir le roi d'Espagne sur ses galères; il passe par Paris. C'est un grand de la maison Doria à Gênes; il m'avoit prié de lui donner une de mes lettres pour vous, madame, croyant pouvoir avoir l'honneur de vous la présenter; je me suis bien gardée de la lui accorder, étant trop glorieuse pour commettre ainsi le crédit qu'on pense que j'ai auprès de vous; il n'est pas juste de le mettre si souvent à l'épreuve. Je crois qu'il faut m'en tenir à la visite que vous voulûtes bien permettre à M. le duc d'Albe de vous faire à ma prière. Vous eussiez bien eu la mine de laisser le duc de Tursis et ma lettre se geler dans ce vestibule tout plein de marbre d'où on entre dans votre appartement à Versailles, et c'eût été dommage, car il a une voix extrêmement agréable, chante à merveille italien et compose de même. Il a eu la complaisance de chanter devant le Roi et la Reine, qui prenoient grand plaisir à l'entendre. Je ne doute pas qu'il n'en eût autant pour Mme la duchesse de Bourgogne, si elle aimoit le chant italien. J'ai ouï dire à Mgr le duc de Bourgogne et plus encore à M. le duc d'Orléans que cette manière de chanter étoit fort de leur goût, qui est très-bon; quand on y est une fois accoutumé, on trouve les autres musiques bien fades. Gardez-vous bien, s'il vous plaît, madame, de dire la préférence que je donne aux Italiens sur les musiciens françois et espagnols, car mes ennemis ne manqueroient pas d'engager tous ces gens-là à me vouloir du

mal; vous ne m'en voulez pas assez sans doute pour cela, et je pourrois avoir l'esprit en repos sur la bonté dont vous m'honorez quand il s'agiroit de choses de plus grande conséquence.

Il faut, madame, que vous ayez été bien frappée du mérite de M. le comte de Berghes, puisque vous avez été si fort tentée de le voir, quoique pourtant vous ayez résisté à la tentation. Il est heureux pour lui qu'on lui rende plus de justice aujourd'hui qu'on n'a fait autrefois; je sais qu'il étoit fort haï en Flandre, et cela venoit jusqu'en Espagne; cette haine étoit fondée sur son habileté et son zèle pour le service de Sa Majesté Catholique. Tout homme qui en aura pour son maître et qui ne ménagera rien sera toujours haï; je n'en saurois douter, en ayant vu des expériences.

99. — A Mme LA MARÉCHALE DE NOAILLES.

Madrid, 27 décembre 1706.

Vous me grondez, madame, comme à l'ordinaire dans votre dernière lettre; c'est un air que vous avez pris avec moi dont je ne vous ferai aucun reproche, puisque je me souviens que vous me traitiez de même dans le temps que je recevois d'ailleurs mille marques de l'honneur de votre amitié. Donnez-vous en donc à cœur joie, madame, quand il vous plaira de le faire; faites-moi toutes sortes de reproches injustes; je ne soufflerai pas; je consens que vous conserviez votre empire tyrannique sur moi, pourvu que vous croyiez que vous êtes en droit de le prendre parce que je vous

suis dévouée; car, sans cette condition connue et acceptée parmi nous, je me rétracterai de tout ce que je vous permets et je monterai sur mes grands chevaux avec la hardiesse que donne une bonne conscience pour vous obliger d'avouer par la force, puisque vous résistez à la raison, que vous n'avez point de plus fidèle ni de plus tendre amie que moi. Vous auriez beau chercher, je vous assure que vous n'en trouverez pas.

Je voudrois bien vous entendre discourir sur tout ce qui s'est passé depuis mon retour en Espagne sur différentes matières; je suis très-certaine que, si j'étois encore à portée d'avoir votre confiance, je l'aurois plus que jamais, parce que je ferois tout ce qu'il faudroit pour la mériter. J'entre, comme je dois, madame, dans la juste inquiétude que vous a donnée la mauvaise santé de Mme la duchesse de Guiche; je ne suis pas assez heureuse pour avoir l'honneur d'être sa mère, mais je crois que je l'aime autant que si elle étoit ma fille aussi estimable qu'aimable. Dites-lui, je vous conjure, madame, que je suis très-impatiente d'apprendre que sa santé soit entièrement rétablie, et qu'elle ne sera jamais aussi heureuse que je le souhaite, parce que je crois ses souhaits plus modérés pour elle-même que les miens ne le sont sur son sujet. Mme de Maintenon m'a écrit que sa conduite et celle de M. le duc de Guiche étoient admirables à l'égard de M. le duc de Gramont dont je ne suis nullement surprise. J'entends fort louer aussi Mme la duchesse de Duras; je me souviens de l'avoir vue chez moi à de petits bals où elle dansoit à merveille : c'étoit la plus jolie enfant qu'on pût voir

alors, et je la crois à cette heure une très-aimable femme; j'en entendis dire mille biens à Mme la duchesse de Bourgogne et à Mme de Maintenon à Marly; c'est un nouvel ornement pour votre cour, madame, et une augmentation de bonne compagnie chez vous et pour mesdames vos filles.

Elles m'y faisoient toutes trop d'honnêtetés pour que je puisse m'empêcher de vous supplier de bien vouloir les assurer que j'en conserve beaucoup de reconnoissance. Font-elles toujours autant de bruit dans votre chambre qu'elles en faisoient, et ne respectent-elles point davantage M. le duc de Noailles [1] que vous et M. le maréchal? Cela pourroit bien être, quoique ce ne fût pas chose trop honorable pour vous; et, quoiqu'il me paroisse très-respectable, je me flatte qu'il m'honore d'un peu de bonté.

M. de Noirmoutier et madame sa femme ont-ils toujours la même part dans la vôtre? Je les y ai vus faire un grand progrès en peu de temps, et ils m'y paroissoient bien sensibles. Adieu, madame, je vous respecte et vous aime infiniment.

Je serois bien fâchée de finir cette lettre sans vous prier d'assurer M. le maréchal de Noailles que je suis sa très-humble servante et que je l'aime toujours de tout mon cœur. Le pauvre comte de Gramont a donc eu une attaque d'apoplexie? J'en suis très-fâchée. Il y a longtemps que madame sa femme doit être préparée

[1] Leur frère, qui revenait victorieux d'Espagne.

à cette perte; elle se trouvera bien seule sans lui, car il ne la quittoit guère.

100. — A Mme DE MAINTENON.

Madrid, 27 décembre 1706.

Vous m'avez fait l'honneur de m'écrire dans votre lettre du dernier ordinaire que vous n'en aviez pas reçu depuis longtemps des miennes. Je n'ai presque point manqué à vous donner des nouvelles de Leurs Majestés Catholiques; je ne sais donc pas ce qui cause cela. Je tiendrai à l'avenir des notes de la date de mes lettres et des personnes auxquelles je les aurai adressées, afin de pouvoir juger d'où ce désordre peut arriver.

J'ai eu l'honneur, madame, de vous informer de ce qu'il y avoit de nouveau dans notre cour; il ne s'y est rien passé depuis qui mérite votre curiosité, si ce n'est que la Reine écrit à Mme la duchesse de Bourgogne touchant les distinctions des grandes, auxquelles Sa Majesté a accordé ce qu'elles doivent avoir naturellement; comme elle l'explique au long à Mme sa sœur, il seroit superflu de le répéter, madame. Votre santé m'inquiète fort; vous m'en parlez d'une manière qui m'afflige; je me flattois qu'elle étoit un peu meilleure, et cependant vous en parlez comme si elle étoit languissante; il faut s'en prendre aux sujets de chagrin que nous donnent tous les mauvais succès que nous avons eus. Ils sont passés, madame; Dieu ne nous abandonnera pas, et j'espère que si nous avons quelque bonheur, la joie que vous en ressentirez vous redonnera de nouvelles forces; vous vous rétablirez et vous vivrez encore de

longues années. M. le comte de Gramont est un bel exemple : mais j'ai connu bien des gens plus avancés en âge que lui. Ne me parlez donc plus, je vous conjure, de votre prétendue vieillesse, ou bien je croirai que vous prétendez encore mériter d'être respectable par cet endroit, ne vous contentant pas de l'être par tant d'autres, et en vérité ce seroit pousser la vanité trop loin. Je ne vous aurois jamais soupçonnée d'un tel défaut.

Vous avez raison, madame, de croire que Mme la comtesse de Gramont doit avoir prévu il y a longtemps son veuvage. M. son mari ayant eu tant de maladies dangereuses, cela lui fera supporter apparemment ce coup sans être accablée. Ce comte étoit gai et gaillard lorsqu'il me convia d'aller à sa campagne, et je ne l'avois point vu de meilleure compagnie. Vous trouvâtes l'air de cette maison mauvais; pour moi, je n'y demeurai que deux jours, et j'en revins ni pis ni mieux que j'étois auparavant, je vous assure; malgré la bonne réception qu'on m'y fit, nous n'avons pas ouï parler les uns des autres ni directement ni indirectement. J'ai peur, madame, que vous ne me blâmiez de n'avoir pas donné signe de vie à Mme la comtesse de Gramont; c'est une espèce d'ingratitude[1]. Faites-moi l'honneur de m'en

[1] Ce comte de Gramont est le héros des *Mémoires de Gramont*, écrits par son beau-frère Hamilton; sa femme, Mlle d'Hamilton, plaisait au roi par son esprit vif et libre jusqu'à exciter, dit Saint-Simon, la jalousie de Mme de Maintenon, qu'elle ambitionna peut-être de remplacer en cas de mort (V. les *Lettres inédites* de l'édition Bossange, tome I, page 124). Il n'est pas impossible que Mme des Ursins comptât faire sa cour en se reprochant une impolitesse envers la comtesse.

mander votre sentiment, car je suis toujours fort aise de savoir ce que vous pensez de moi, afin de me conformer à ce que vous croyez que je dois faire, et il me suffit de vous plaire très-certainement. Ma santé va un un peu mieux, à mon rhumatisme près, qui m'incommode; il se dissipera le printemps. Vous voyez que je vis dans l'espérance, dont bien me prend; je voudrois fort que vous en fissiez autant, madame.

101. — A LA MÊME.

Madrid, 29 décembre 1706.

J'attendois, madame, quelque voie sûre pour avoir l'honneur de vous écrire; je profite de celle du marquis de Sillery, qui sert fort bien en ce pays-ci dans les troupes du Roi, et qui va faire un petit tour en France où l'on prétend que M. son père le veut marier. Il m'a promis qu'il rendroit à M. le maréchal de Boufflers un paquet dans lequel j'ai mis cette lettre-ci, afin qu'elle ne tombât pas en d'autres mains que les vôtres, car, à vous parler franchement, madame, je doute fort qu'il n'y ait des curieux. Vous avez raison de croire qu'on ne devroit pas oser prendre la liberté de faire certaines choses; mais vous vous apercevez tous les jours que beaucoup de gens font tout le contraire de ce qu'ils doivent; c'est pourquoi l'on doit être sur ses gardes. Il y a quelque temps que vous m'avez répondu à une de mes lettres, que j'avois prié M. de Pontchartrain de vous présenter; je croyois qu'il m'enverroit la réponse par quelqu'un de ses courriers qui viennent quelquefois ici; mais cette réponse est venue dans le paquet de

M. de Torcy. Vous m'y faisiez l'honneur de me demander si je souhaitois que vous sussiez de lui d'où venoit la sécheresse qu'il avoit avec moi. Je vous dirai, madame, que je ne m'en suis aperçue que depuis tout le bien que je vous écrivois de M. Amelot, dans une lettre datée de Burgos, où je vous disois que je le trouvois propre à toutes sortes de places. Auroit-il pris quelque ombrage de ma manière de louer cet ambassadeur? Il auroit tort; je n'ai point prétendu lui faire de mal; il est certain que ce ministre ne fait plus comme il faisoit avec moi avant ce temps-là : lorsqu'il m'envoyoit des lettres pour la Reine, il les accompagnoit toujours d'une des siennes très-obligeante, tantôt sérieuse, tantôt badine, selon les temps et les occasions; mais présentement s'il me donne signe de vie, ce n'est plus que par son secrétaire, et il ne parle que de quelques nouvelles que je vois le même jour dans la gazette. N'ai-je pas quelque raison de soupçonner quelque chose? Faites-y un peu de réflexion, je vous supplie, madame; cela le mérite, ce me semble; je voudrois que M. de Torcy eût continué à faire de même qu'il avoit fait depuis que je partis de Marly, où il me donna de grandes protestations d'être plus de mes amis que jamais jusqu'au temps que je vous marque; j'étois contente au moins de ce que je voyois de lui, et je m'en serois tenue à ce qu'il m'en disoit sans rien vouloir approfondir de plus. M. et Mme la duchesse de Beauvilliers me faisoient aussi beaucoup d'amitiés, et j'y ai très-bien répondu en leur attirant des lettres fort honnêtes de Leurs Majestés Catholiques; je les trouve aussi plus froids, et je ne sais ce

que tout cela veut dire. Vous êtes maîtresse de faire de ceci l'usage qu'il vous plaira; je m'abandonne à votre bonté infinie et à votre prudence ordinaire, madame, que j'admire continuellement. Permettez-moi de vous supplier de vous conserver : j'ai toujours peur que vous ne connoissiez pas assez bien de quelle conséquence est votre vie. Pour moi, je la désire aussi longue certainement que je désire la mienne propre.

Ne feriez-vous pas bien de brûler toutes mes lettres? Ce sont de mauvaises pièces de cabinet à garder et pour vous et pour moi.

102. — A LA MÊME.

Madrid, 3 janvier 1707.

Votre fièvre est insupportable, madame, de n'être pas huit jours sans vous tourmenter. Mme la duchesse de Bourgogne en paroissoit bien chagrine dans la lettre qu'elle écrivit, le dernier ordinaire, à la Reine; Sa Majesté ne l'est pas moins, et pour moi je vous proteste que je voudrois qu'elle me vînt, et que vous en fussiez délivrée; il me semble que je la chasserois bientôt, en pensant que vous ne seriez plus malade et que j'en serois la cause. Quand nous enverrez-vous la bonne nouvelle de l'heureuse couche de votre grande princesse? Nous l'attendons avec une impatience que je ne puis vous exprimer. Je ne connois plus, ce me semble, de différence dans mon cœur sur ce qui regarde les deux sœurs, et la tendresse qu'elles ont l'une pour l'autre me les fait aimer également, les regardant comme une seule chose.

Si nous sommes assez heureux pour avoir un prince, cette naissance vous rapportera la santé, madame, et ce sera encore pour moi un nouveau sujet de joie. Si de notre côté nous avions espérance de grossesse, qu'en diriez-vous? Ce n'est pas chose impossible que la Reine ait suivi l'exemple de Mme la duchesse de Bourgogne. Je vais vous exposer le fait; vous en jugerez après. Vous saurez donc que Sa Majesté n'a point encore retardé son temps, au contraire, cela lui avance toujours de quatre ou cinq jours et quelquefois plus; le mois est passé; il y en a aujourd'hui sept, et il n'en est pas question; elle se porte cependant à merveille; cela donne soupçon de grossesse. J'ai balancé pour savoir si je devois vous mander le rayon d'espérance que j'ai, ou si je devois remettre à vous en faire part, madame, dans la semaine prochaine; mais j'ai cru que je ferois mieux d'avoir l'honneur de vous l'écrire par ce courrier, puisque vous auriez au moins un moment d'espérance qui vous feroit plaisir, et que ces moments sont si rares pour vous qu'il ne faut pas vous les dérober. La Reine ne vouloit pas pourtant que je vous en dise rien; comme elle a plus de prudence que je n'en ai, Sa Majesté vouloit que j'attendisse afin d'être plus sûre; mais, malgré mon respect et ma déférence à ses volontés, il y a certaines occasions où je n'en fais qu'à ma tête, et je ne m'en trouve pas trop mal. Le roi d'Espagne souhaite ardemment d'être père. La passion violente qu'il a pour la Reine, et l'importance dont il est pour lui d'avoir un prince d'Asturie, lui fait désirer violemment que cette princesse soit grosse; il ne me laisse pas en repos, me

demande à tout moment ce que j'en crois, et s'il peut se flatter d'un pareil bonheur. Cette vivacité me fait ressouvenir de celle que j'ai vue à Mgr le duc de Bourgogne lorsqu'il vous demandoit, madame, dans votre chambre à Marly, si Mme sa femme dormoit, et s'il ne la réveilleroit point en entrant dans celle où elle étoit couchée, où il ne me paroissoit pas que son sommeil fût bien profond. Enfin, madame, Sa Majesté Catholique sera transportée de joie si sa charmante Reine est dans l'état que nous voudrions qu'elle fût. Cependant, comme il n'y en a point de parfait, je prévois des choses bien affligeantes pour Leurs Majestés. C'est, madame, lorsque le Roi retournera à la tête de son armée où il croit que sa gloire l'engage d'aller, qui va certainement devant toute autre passion; il fait son compte pour cet effet pour se séparer de la Reine, quoique avec de la peine de la laisser seule dans une situation périlleuse de toutes sortes de façons, et peut-être encore à la veille d'être obligée de sortir une seconde fois de sa capitale, dans un état où il seroit si important qu'elle n'eût rien à faire qu'à se conserver. La crainte qu'elle aura de savoir le Roi exposé est capable de la faire blesser d'ailleurs; tous leurs peuples seront au désespoir de cette séparation, par l'appréhension qu'ils auront qu'il n'en arrive quelque accident à cette princesse qui leur est si chère et dont ils attendent la consolation de voir un successeur à leur Roi. M. l'ambassadeur et M. le duc de Berwick écrivent sur ce sujet au Roi pour qu'il décide de ce que le Roi son petit-fils devra faire : mais ils ne pourront pas comme moi, madame, entrer dans les

détails de ce qui regarde la Reine, qui est, ce me semble, d'une si grande conséquence qu'il ne faut pas moins que la sagesse de notre maître pour bien conseiller ce qu'il convient de faire en ce rencontre. Je ne perdrai, comme vous pouvez penser, madame, aucune occasion de vous instruire de l'état de la Reine; si notre espérance se confirme, j'aurai beaucoup d'avis à vous demander, car vous ne sauriez bien vous représenter toutes les précautions qu'il faudra avoir, ni tout ce qui manque en ce pays-ci. Si ma tête et ma santé résistent aux nouvelles fatigues que je prévois pour moi, elles seront à l'épreuve de tout[1]. Je ne vous dirai plus rien, madame, si ce n'est que M. de Noailles a grande raison quand il vous assure que vous êtes ma consolation et que je vous suis entièrement dévouée. Pouvez-vous vous ennuyer un moment dans la conversation de ce duc? Je n'aurois pas si bonne opinion de vous que je l'ai si je pouvois vous en soupçonner.

Cette lettre étoit écrite il y a trois jours, parce que l'on vouloit la faire partir ce jour-là; elle a été retardée, c'est-à-dire le courrier; je l'ai ouverte pour y ajouter, madame, que la Reine se trouve dans le même état que

[1] Mme des Ursins est moins inquiète que glorieuse d'un événement qui ne fit que consolider sa puissance à la cour de Madrid; loin de dissimuler habilement sa joie, elle semble se vanter et croire que c'est à elle, après Dieu, que l'Espagne est redevable. Le maréchal de Tessé ne lui avait-il pas mandé que si la couronne d'Espagne manquait d'héritier, « on s'en prendroit à elle. » (Voir plus haut la lettre à Mme de Maintenon, en date du 6 décembre 1706.)

j'ai eu l'honneur de vous le marquer. Dieu veuille que ce soit quelque chose!

103. — A Mme LA MARÉCHALE DE NOAILLES.

Madrid, 6 février 1707.

Je suis très-inquiète, madame, de la petite-vérole que Mme de Maintenon m'a mandé qu'avoit M. le duc de Guiche, car je l'honore fort et voudrois que madame sa femme n'eût jamais aucun sujet de peine ni vous non plus. Cela m'empêche de me réjouir autant que je le ferois du mariage de Mlle de Noailles [1]. Permettez-moi pourtant, madame, de vous en faire mon très-humble compliment et à elle aussi; elle est faite, ce me semble, tout comme il faut pour mériter d'être heureuse, je souhaite, madame, que vous trouviez dans cette nouvelle alliance toutes sortes de sujets de satisfaction, car je vous assure que mon cœur vous est bien sincèrement attaché, et que personne n'est plus passionnément que je suis, madame, votre très-humble et très-obéissante servante.

La Reine se porte parfaitement bien de sa grossesse; je lui ai prédit qu'elle n'auroit pas moins d'enfants que vous en avez eu, madame; Sa Majesté dit qu'elle en seroit fâchée, parce qu'elle ne les marieroit pas si aisément que vous faites les vôtres.

[1] Il s'agit du mariage de Marie-Victoire-Sophie de Noailles, dix-huitième enfant et sixième fille de la maréchale, mariée en premières noces, le 25 janvier 1707, à Louis de Pardaillan d'Antin, marquis de Gondrin.

104. — A CHAMILLART.

Madrid, 19 février 1707.

Vous m'avez fait un grand plaisir, monsieur, en me confiant une chose qui regarde un de mes amis, m'intéressant aussi sincèrement que je fais à tout ce qui le touche; il est sensible comme il doit à une telle marque de bonté, et je ne doute pas, comme il m'en a assuré, qu'il ne garde un profond secret; je vous réponds du mien, monsieur; quoique femme, je puis dire avec vérité que je n'ai nulle peine à taire ce qu'il faut cacher. Plût à Dieu que la plupart des gens n'aimassent pas à parler mal à propos, car cela fait un grand tort au bien des affaires.

M. le maréchal de Berwick a écrit aujourd'hui, de dessus sa route, que les ennemis s'assembloient; il seroit bien fâcheux, nous étant présentement supérieurs, qu'ils voulussent nous forcer à combattre; il faut espérer de l'habileté de notre général qu'il l'évitera, s'il croit que ce combat lui puisse être désavantageux, puisque la campagne passée, où nous avions plus de troupes que les ennemis, il ne voulut point hasarder une bataille dont l'issue pouvoit être douteuse, et dont la perte de l'Espagne auroit suivi, si nous avions eu le malheur de la perdre.

La grossesse de la Reine, monsieur, continue très-heureusement; il faut prier Dieu qu'il n'arrive point d'accident dans la suite; tous ces peuples-ci, qui sont ravis par l'espérance d'avoir bientôt un prince, seroient inconsolables s'ils en étoient déçus par quelque dis-

grâce. J'appréhende plus, monsieur, que je ne puis vous dire la crainte que Sa Majesté aura lorsque le Roi sera à la tête de son armée, sensible comme est cette princesse et ayant autant de vivacité qu'elle en a. Mes peines redoublent tous les jours, et si j'ai l'honneur de demeurer toute seule auprès d'elle, ce sera bien pis encore. Cependant, monsieur, il faut prendre patience, faire de son mieux et laisser le reste entre les mains de Celui qui gouverne tout.

Je voudrois qu'il lui plût que vous ne manquassiez pas d'argent en France ni nous en Espagne. M. l'ambassadeur emploie tous ses soins et son habileté pour en avoir; mais malgré tout cela je crains toujours que ce métal nous manque. Je ne veux pas vous entretenir plus longtemps de cette matière, sachant que c'est ce qui vous donne le plus de peine; ce n'est pas mon dessein assurément de vous en causer. Je voudrois plutôt les soulager, étant véritablement de vos amies et vous honorant infiniment.

105.— AU MÊME.

Madrid, 7 mars 1707.

Je prends la liberté, monsieur, de vous envoyer une lettre pour Mme de Maintenon, parce que je me trouve fort bien du soin que vous prenez de m'en faire tenir la réponse; je continuerai quelquefois, puisque vous le trouvez bon. M. le maréchal de Berwick mit tout en ordre pour s'opposer au dessein des ennemis; il me paroît encore incertain de leurs desseins. Bien des gens croient que l'archiduc passera en Catalogne; j'ai peine

à me le persuader. M. le duc de Noailles l'incommoderoit fort s'il se trouvoit en Roussillon avec des troupes, car on prétend que ce prince n'en conduiroit pas beaucoup avec lui ; le temps nous en éclaircira bientôt. On a mandé une nouvelle au roi d'Espagne très-agréable : c'est que le duc d'Albuquerque lui envoie un million d'écus, comme il fit il y a deux ans ; ce secours viendroit bien à propos ; je vous en souhaiterois autant, monsieur, car vous seriez encore plus pécunieux que vous ne l'êtes. J'ai grande impatience de savoir que le vaisseau qui est chargé de cet argent soit arrivé au Passage où il doit aller, craignant fort les aventures de mer.

M. l'ambassadeur vous fait part sans doute des bonnes dispositions dans lesquelles est le clergé d'Espagne d'aider le Roi, où la plupart de nos évêques font des merveilles. Il vous informe aussi, je crois, avec régularité de toutes choses qui méritent de venir à votre connoissance. Son zèle pour le service des deux rois le fait résister à toutes les fatigues qu'il prend, et il les sert avec plaisir. Je vous regarde, monsieur, comme un ami sincère et auquel il croit avoir de l'obligation, et je suis persuadée qu'il ne se trompe pas, car j'ai toute l'idée que je dois avoir de votre mérite et de la bonté de votre cœur ; cela m'engage à vous souhaiter plus heureux à l'avenir que vous ne l'avez été depuis certains temps, et de trouver des occasions dans lesquelles je puisse vous marquer la vérité avec laquelle je vous honore.

106. — A Mme LA MARÉCHALE DE NOAILLES.

Madrid, 14 mars 1707.

Je me trouve, madame, entre la crainte et l'espérance sur la santé de M. le maréchal de Noailles. Mme de Maintenon me mande qu'elle est toujours mauvaise, et mon frère m'écrit du même temps qu'il se porte beaucoup mieux, et que les médecins s'étoient trompés dans le jugement qu'ils avoient fait que son mal étoit dangereux. Je vous avoue, madame, que je ne laisserai pas d'être dans une grande inquiétude jusqu'à ce que j'apprenne par vous-même ce qui en est, car je n'ai point oublié toutes les obligations que je lui ai et à vous aussi, et ma tendresse pour l'un et pour l'autre ne me permet pas d'être tranquille quand je crains un malheur aussi grand que celui qu'on m'avoit fait appréhender. Je me donnai l'honneur d'écrire à M. votre mari, à Mme la duchesse de Guiche, à M. le duc de Noailles et à vous, madame, sur le mariage de Mlle de Noailles il y a quelque temps. Je serois bien fâchée que vous n'eussiez pas reçu mes lettres et que vous eussiez pu croire que j'eusse manqué à l'attention que je dois avoir pour tout ce qui regarde votre maison et votre satisfaction; j'en ai eu beaucoup lorsque M. votre fils a bien voulu me donner part de la grâce que le Roi lui a faite de lui donner le bâton de M. son père [1]; mais je voudrois que le repos

[1] On lit dans le *Mercure* de février 1707, page 113 : « M. le maréchal de Noailles, qui étoit indisposé depuis quelque temps, se trouvant le 17 de ce mois plus mal qu'à l'ordinaire, crut devoir remettre sa charge de premier capitaine des gardes du corps

qu'il[1] aura pût rétablir sa santé. Soyez persuadée, je vous supplie, madame, que toutes vos amies ensemble ne vous aiment pas tant que je vous aime, et que vous n'êtes honorée ni respectée de personne au monde autant que que vous l'êtes de

LA PRINCESSE DES URSINS.

107. — A CHAMILLART.

Madrid, 22 mai 1707.

Dois-je m'affliger ou me réjouir avec vous, monsieur, de la grande victoire que Sa Majesté Catholique a remportée sur ses ennemis[2]? Je me trouve assez embarras-

entre les mains du Roi, afin que S. M. en disposât selon son bon plaisir; et, pour cet effet, il lui envoya une démission pure et simple. Le Roi, touché du procédé de ce maréchal, qui faisoit connoître par là qu'il se confioit entièrement en ses bontés, et sachant que la grâce que l'on fait est double lorsqu'on ne la fait pas attendre, ne tarda pas à remplir ses souhaits, et dès le lendemain 18, S. M. donna la charge à M. le duc de Noailles..... Le lendemain le roi lui donna un brevet de retenue de cinq cent mille livres, à condition que M. le maréchal de Noailles jouiroit de tous les appointements de la charge dont il venoit de se désister si généreusement, qu'en cas que le maréchal vînt à mourir les cinq cent mille livres seront substituées aux mâles qui pourront venir de M. le duc de Noailles, et qu'en cas qu'il meure sans enfants mâles, les cinq cent mille livres seront pour M. le comte de Noailles, son frère. Mme la maréchale de Noailles n'a pas été oubliée dans les grâces faites à cette maison puisqu'elle pourra jouir, si elle veut, de quinze mille livres de rente pendant sa vie après la mort de M. le maréchal son époux sur le revenu de la charge. »

[1] Le maréchal, père du duc de Noailles.

[2] La victoire d'Almanza, remportée par le maréchal de Berwick, est du 25 avril. « C'est moi qui ai eu le bonheur d'annoncer cette nouvelle au Roi et à la Reine, écrit Mme des Ursins à Mme de

sée qu'en croire, quand vous ne daignez pas me donner un signe de vie dans une pareille occasion. On dit que les grandes douleurs sont muettes; mais je m'aperçois que les grandes joies sont très-babillardes, puisque je ne puis m'empêcher de vous parler quand vous gardez un silence si parfait. Avez-vous tant de goût pour la guerre que vous appréhendiez qu'un si heureux succès en Espagne puisse faciliter une paix, et craignez-vous si fort le repos qu'elle vous feroit goûter, que vous lui préfériez vos perpétuelles occupations? Je sais bien monsieur, que jusqu'à présent vous y avez trouvé de grands charmes, voyant la plupart des choses réussir selon vos souhaits et ne vous trouvant embarrassé qu'en pensant où vous jetteriez l'argent que vous aviez en abondance.

Méchante plaisanterie à part, monsieur, trouvez bon, je vous supplie, que je me donne l'honneur de vous faire mon compliment sur un événement qui change si fort les affaires de l'Espagne et de la France, et où personne ne s'intéresse plus que vous. Nous voilà tous, par ce que M. le maréchal de Berwick vient de faire, dans une situation bien différente de celle où nous étions avant cette victoire. La satisfaction que le Roi en a ressentie, celle de toute la maison royale et la consolation qu'en a Mme de Maintenon, me ravit.

Maintenon (28 avril); je l'ai fait le plus doucement qu'il m'a été possible, afin de ne pas trop émouvoir la Reine, pour conserver notre prince des Asturies, que nous pouvons espérer qui naîtra bien heureux. » On peut voir dans une lettre de Mme de Maintenon (8 mai, édition Bossange) comment on apprit à Versailles la nouvelle de cette victoire; c'est un intéressant récit.

Nous avons, M. l'ambassadeur et moi, parlé souvent, monsieur, du plaisir sensible que vous en auriez, et je vous assure que cela nous en a fait ressentir un très-véritable. Je m'aperçois tous les jours du bonheur que nous avons d'avoir cet ambassadeur dont la sagesse, la capacité et le zèle étoient si nécessaires en ce pays-ci, et se font remarquer tous les jours. Je ne crois pas, monsieur, me brouiller avec vous en vous mandant du bien de lui, et je vous assure qu'on ne se brouillera jamais avec moi, quand on vous donnera les louanges que vous méritez, pas même Mme de Maintenon, puisqu'on ne peut s'intéresser davantage que je fais à tout ce qui vous regarde, ni vous honorer plus parfaitement.

108. — AU MÊME.

Madrid, 4 juillet 1707.

Mgr le duc d'Orléans[1] et M. le maréchal de Berwick ne vous laissent pas ignorer, monsieur, ce qui a fait diffé-

[1] Louis XIV avait nommé le duc d'Orléans généralissime des armées d'Espagne, tant espagnoles que françaises, et l'avait fait partir dès le commencement d'avril 1707. Il n'était toutefois arrivé que le lendemain de la bataille d'Almanza; il prit sa révanche à Lérida, au mois d'octobre de la même année. On pourra voir dans le livre de M. Combes, chap. XXVII, les différents motifs des soupçons que sa présence devait exciter en Espagne. Ajoutons ici à ces curieuses observations la preuve des défiances que le duc d'Orléans y apportait sans aucun doute lui-même. Nous la trouvons dans plusieurs lettres (entièrement inédites) de la mère du duc d'Orléans, Élisabeth-Charlotte, la fameuse princesse palatine, lettres que nous a offertes la collection des papiers de famille de M. le comte de Gramont d'Aster. On y verra que ces défiances étaient en partie dirigées contre Mme des Ursins

rer Son Altesse Royale de faire le siége de Lérida, et je ne doute pas que vous n'eussiez désiré pouvoir fournir plus tôt ce qui étoit nécessaire pour cette entreprise; vous saurez aussi sans doute que, n'ayant pas assez de canons pour attaquer cette place où il y en a beaucoup, Son Altesse Royale semble jeter ses vues sur Tortose,

elle-même; et le duc de Gramont, à qui s'adresse cette princesse, était fort bien disposé par sa haine contre la gouvernante d'Espagne à les accueillir.

« Versailles, lundi 1er aoust 1707. — J'en reviens au proverbe. Vous sçavez que nous autres Allemands nous nous en servons souvent; nous en avons un dont vous tomberez d'accord puisque vous en avez si bien fait l'épreuve : « *Wo der Teufel nicht hin-* » *kommen kan, da schifft er ein alt Weib hin. Gott errette uns von* » *allem uebel. Amen.* » C'est-à-dire : « Quand le Diable ne peut pas venir lui-même, il envoie à sa place une vieille femme. Que Dieu nous préserve de tout mal. Amen. » — « Marly, lundi 22 d'aoust 1707. — Rien ne m'estonne du gouvernement de ce païs-là, cognoissant fort celle qui en est l'âme. Je vous entens à merveille, comme vous voyez. Il est bien sûr que vous ne m'ennuierez pas en me contant les intrigues de la cour d'Espagne; cela est curieux à savoir... Je vous avouerai que j'ai été consolée de la levée du siége de Denia puisque cela ne regardoit pas mon fils, et du royaume de Naples, parce que je me suis imaginée que cela pourroit faciliter la paix. L'archiduc ayant un royaume sera plus facile à contenter. » — « Fontainebleau, dimanche 25 février 1707. — Je vous avoue que Lérida me tient au cœur et m'a déjà réveillée plus d'une fois la nuit, surtout depuis qu'on m'a mandé d'Allemagne que le prince Eugène s'est embarqué sur la flotte angloise avec toutes les troupes qui étoient devant Toulon... Il y a longtemps que je connois le sieur d'Aubigny, et assurément ce n'est pas d'aujourd'hui que j'en entends parler. On n'a pas dit un mot ici de son arrivée..... » — Dans une lettre du 10 septembre de la même année, elle soupçonne contre son fils une tentative d'empoisonnement. Dans une autre de Marly, 30 mai, elle dit : « Le poison est fort en usage en ces pays-là, et, entre nous, les moines de l'inquisition sont de mauvaises bêtes. Je crains qu'ils n'empoisonnent mon fils. » Telle était la réputa-

où on a moins besoin d'artillerie. On prétend que cette place est très-importante par rapport à Valence et à la nécessité où seroient les ennemis de se retirer dans le fond de la Catalogne, en nous laissant un bon pays pour faire subsister l'armée. Vous pouvez juger, monsieur, par de telles mesures qu'on ne pensera pas présentement à l'entreprise du Portugal[1]; ce seroit mal profiter du gain d'une si grande bataille que de ne pas assurer

tion de l'Espagne au dix-septième siècle. « Les poisons d'Espagne sont bien subtils, dit Fénelon dans son premier mémoire pour prévenir la guerre de succession; il y en a jusque dans les odeurs, et on ne peut se précautionnner sur toutes choses. » « Il est aussi familier d'assassiner ici que de se désaltérer quand on a soif, dit le marquis de Villars, ambassadeur, et il n'y a jamais de punition. » V. Mignet, *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, IV, 169. Louville enfin assure, dans ses *Mémoires*, qu'il n'y avait pas d'homme un peu riche qui n'eût cent coupe-jarrets à sa solde. Pour ce qui concerne le duc d'Orléans, ce ne sont encore ici que les préludes des graves intrigues auxquelles ses prétentions et ses espérances, bientôt coupables, devaient plus tard donner lieu en Espagne.

[1] Mme des Ursins, dans une lettre à Mme de Maintenon, du 23 mai, toute fière encore de la victoire d'Almanza, voyait toute l'Espagne bientôt soumise, et l'archiduc réduit à s'embarquer; elle ajoutait : « Pour le roi de Portugal, il a bien la mine de nous demander la paix à telles conditions qu'il nous plaira; mais ceux qui n'ont d'autres vues que la gloire de leur Roi et l'honneur de la nation espagnole seroient ravis que l'on fît la conquête du Portugal, qu'ils regardent toujours comme une usurpation. » A ces élans d'espérance, Mme de Maintenon, plus clairvoyante et plus modeste, répondait non sans malice (5 juin) : « J'admire votre courage, madame; vous en êtes donc à refuser la paix aux Portugais, en cas qu'ils vous la demandent, et vous voulez anéantir ce royaume; je serois bien contente que ce bon roi de Portugal jouît en paix de l'usurpation de ses pères et du plaisir que ses chapelains lui donnent, pourvu que l'archiduc fût hors de Catalogne. » Et dans une autre lettre du 12 juin : « J'ai impatience

entièrement les royaumes de Valence et d'Aragon, qui doivent mettre des bornes à l'ambition de l'archiduc. Si on peut une fois y établir l'autorité du Roi Catholique comme elle la doit être, ce sera alors que Son Altesse Royale pourra satisfaire l'extrême envie qu'elle a de conquérir ce petit coin de l'Espagne, qui est la principale cause néanmoins de la guerre que nous y avons. On pourroit au moins se flatter que le roi de Portugal demanderoit la paix à des conditions glorieuses pour Sa Majesté Catholique. Je crois, monsieur, que si l'on vous demandoit votre avis, vous conseilleriez d'avoir cette générosité. J'apprends avec beaucoup de joie tout ce que fait M. le maréchal de Villars, et le soulagement que vous recevrez par les contributions qu'il tire d'Allemagne; vous en avez grand besoin. Je vous assure, monsieur, que personne au monde n'entre plus dans vos peines que moi, ni ne souhaiteroit davantage de les voir adoucies, parce qu'on ne peut vous estimer ni vous honorer plus que je fais.

109. — A Mme LA MARÉCHALE DE NOAILLES.

Madrid, 11 juillet 1707.

La mort de Mme de Montespan et celle de Mme la marquise de La Vallière, que vous aimiez toutes deux, vous

que la saison ne soit venue d'entrer en Portugal, et que vous les forciez à vous demander la paix. Accordez-la-leur, madame, et remettez-en la conquête à une autre fois. » — On voit par la lettre à laquelle se rattache cette note nécessaire que Mme des Ursins a profité des conseils et des plaisanteries de Mme de Maintenon, et quelque peu rabattu de ses espérances.

auront été sensibles, madame, et vous auront causé beaucoup d'embarras par rapport à mesdames vos filles; par cette raison, je n'ai pas voulu vous en faire plus tôt mon compliment, me flattant que vous ne pouvez douter qu'aucune autre raison que celle de la discrétion eût pu m'empêcher de vous le faire des premières. Il est certain, madame, que je me trouve infiniment sensible à tout ce qui vous touche, et que messieurs vos enfants me paroissent les miens, puisqu'il ne leur arrive rien d'agréable ou de fâcheux à quoi je ne prenne un intérêt particulier. Je vous dirai pourtant confidemment que Mme la duchesse de Guiche et M. le duc de Noailles ont la préférence qu'ont d'ordinaire les aînés, et que je les aime encore plus que leurs cadets. Je voudrois bien savoir, madame, si M. d'Antin a beaucoup hérité de madame sa mère, et si les affaires du marquis de La Vallière restent en bon état.

Je souhaite que les eaux de Bourbon aient fait du bien à Mme la maréchale de Cœuvres [1], quoique monsieur son mari laisse gagner des batailles en Espagne, et qu'il ne daigne pas marquer qu'il en a de la joie au Roi, qui l'a honoré du grandat; vous me direz sans doute, madame, pour l'excuser, qu'il n'aura osé prendre la liberté d'en faire son compliment à Sa Majesté; mais l'excuse n'est pas recevable, quand il a eu l'honneur de la voir à Barcelone et d'en être accueilli avec assez de bonté pour lui faire croire que le Roi le distingue de sa famille. Si je ne l'en distinguois aussi, je

[1] Une des filles mariées de la maréchale.

ne vous parlerois pas sur son sujet de la manière dont je le fais; mais j'ai cru que, son silence ayant été remarqué, je devois vous en avertir, afin que s'il se présentoit quelque autre occasion avantageuse pour l'Espagne, M. le maréchal de Cœuvres en profitât, s'il le jugeait à propos. Je ne sais s'il conserve son nom ou s'il prend celui de sa maison.

Je n'ai pas attendu, madame, que vous m'ayez ordonné de faire vos très-humbles compliments au Roi et à la Reine sur tout ce qui leur est arrivé d'avantageux. J'ai eu l'honneur de dire à Leurs Majestés, à chaque événement, que M. le maréchal, monsieur son fils et vous en seriez ravis; je pousse même si loin l'envie que j'ai que la Reine ne puisse douter de votre attachement et de votre admiration pour elle, que je n'en ouvre jamais la bouche pour lui parler de vous que la conversation ne devienne une plaiplaisanterie perpétuelle et qu'elle ne m'assure que j'ai été votre dupe et que je ne cesserai jamais de l'être; je n'en conviens pas tout à fait, quoique j'avoue que vous ayez un grand empire sur moi.

Vous êtes très-bonne à donner des conseils, madame, depuis les plus grandes jusqu'aux plus petites choses; cependant je crois que vous êtes encore meilleure pour donner votre avis sur la manière dont on doit se gouverner quand on est grosse, et dont on doit se conduire quand on est accouchée, aussi bien que du choix des nourrices. C'est dommage que vous ne soyez pas ici pour en raisonner avec M. Clément et Mme de la Salle. Quoique nous en ayons beaucoup, nous ne laisserons

pas d'avoir bien de la peine d'en trouver une bonne; le climat où elles sont nées leur fait petiller le sang dans les veines et met la plupart de ces femmes dans un état qui peut fort altérer la bonté de leur lait, outre que leur sein est petit naturellement, et qu'elles n'en ont pas la quantité qu'elles ont dans les pays moins chauds. Enfin, nous ferons le mieux qu'il nous sera possible, et nous espérons que Dieu, qui nous donnera un prince ou une princesse si désiré et si nécessaire, ne voudra pas laisser son ouvrage imparfait, et qu'il voudra bien nous inspirer de faire un bon choix pour nourrir un enfant si précieux. La Reine ne ressent aucune incommodité de l'état où elle est que la chaleur. Sa Majesté aura encore à souffrir jusqu'au quinze ou vingt août, où M. Clément croit qu'elle accouchera. C'est un grand bonheur que nous l'ayons avec la garde. Ils sont très-raisonnables, et je leur ai fort dit tout le bien que vous m'avez mandé d'eux.

Il faut que je finisse malgré moi, madame; il arrive trois nouvelles nourrices, et il faut que je donne des ordres pour les recevoir et les loger [1]. Si je puis, j'aurai l'honneur de vous écrire par un homme qui s'en retourne à Paris. En attendant, faites-moi la justice de croire que je vous suis entièrement dévouée, malgré la préférence que vous donnez à M. de Noirmoutier sur moi.

[1] Auprès de Mme de Noailles et de Mme de Maintenon, Mme des Ursins fait bien l'affaire. Voir un peu plus loin comment Mme de Maintenon lui répond.

110. — A LA MÊME.

Madrid, 18 juillet 1707.

Je vous conseille, madame, de vous plaindre encore de moi sur ce que je ne me donne pas assez souvent l'honneur de vous écrire; voici la deuxième lettre en huit jours, et quoique vous m'assuriez que la grossesse de la Reine ne peut pas assez m'occuper pour que je ne puisse pas trouver le temps de vous en apprendre des nouvelles, il est pourtant certain que vous devez m'en tenir compte quand je le fais, parce qu'il faut que je laisse Sa Majesté seule pour venir vous écrire, à moins qu'elle ne soit avec le Roi, lequel aussi bien que la Reine ne veut pas quelquefois me permettre que je m'en éloigne. Il me fait souvent l'honneur de me questionner sur tout ce qui arrivera aux couches de la Reine et sur la manière dont on élèvera Mgr le prince des Asturies, comme si je pouvois lui répondre à point nommé; je voudrois, pour en pouvoir parler plus pertinemment à Sa Majesté, avoir un esprit prophétique et être accouchée vingt fois comme vous, madame; je lui dis, quand il me tient sur la sellette, qu'il me prend sans doute pour la maréchale de Noailles; aidez-moi donc, je vous conjure, madame, à l'éclaircir sur semblables matières. Ce que Sa Majesté veut principalement savoir, c'est premièrement si je suis bien sûre que ce soit un prince, chose très-facile à deviner; à quelle heure les douleurs prendront à la Reine pour accoucher, si elles seront lentes ou d'abord violentes, combien elles dureront, si la Reine ne manquera pas de force, si elle aura la fièvre

bien forte pendant son lait, s'il l'empêchera de dormir la nuit et s'il ne lui causera pas de mal au sein? Voilà à peu près, madame, les interrogations qu'on me fait cinquante fois par jour, et dont la dernière paroît nouvelle à Sa Majesté. En vérité, madame, les princes si amoureux de leurs femmes me paroissent insupportables; je prends la liberté de le dire souvent au Roi, sans qu'il s'en corrige. Il me dit pour ses raisons qu'il ne sauroit manquer en suivant l'exemple de son aîné; il m'embarrasse un peu par là; mais cependant je maintiens toujours que quand l'un et l'autre n'aimeroient que la moitié de ce qu'ils aiment, ni Dieu ni le monde ne leur en demanderoient pas davantage. Gardez-vous bien de dire ceci à Mme la duchesse de Bourgogne, elle m'en sauroit peut-être mauvais gré et ne me le pardonneroit pas; pour la Reine, qui me permet des libertés, elle ne fait qu'en rire et ne voudroit pas pour toutes choses au monde paroître moins aimable aux yeux du Roi. M. Clément et Mme de la Salle vous pourront dire à leur retour si j'exagère la passion que Leurs Majestés ont l'une pour l'autre aussi bien que tout le reste; ainsi vous n'aurez plus à me reprocher mon aveuglement, et vous tomberez d'accord sans doute que le portrait que je vous ai fait si souvent de ma maîtresse étoit très-naturel; si vous voulez après cela continuer à dire du mal de moi avec M. le duc de Noirmoutier, il ne tiendra qu'à vous de vous en donner à cœur joie. Quelque chose qu'il m'en puisse coûter, je vous aime trop pour vous dérober un plaisir; mais souvenez-vous que c'est moi qui ai lié ce commerce agréable entre vous, et que par cette

raison j'ai le premier mérite du soin que mon frère a eu de vous plaire depuis que je vous l'ai fait connoître. Pourquoi permettez-vous que Mme de Maintenon se fasse saigner pour un accès de fièvre? on devroit acheter du sang au lieu de le prodiguer, car il n'y a que les jeunes gens qui en fassent assez et qui l'aient assez chaud pour s'en trouver bien quand ils s'en font tirer. Vous m'avez rassurée en me faisant l'honneur de me mander qu'elle n'avoit plus de fièvre. Je n'ai point eu de ses nouvelles par le dernier ordinaire; elles me sont d'une extrême consolation et me délassent de mes fatigues. Je me prépare à en avoir bien d'autres dans trois semaines ou un mois. J'aurai l'honneur de coucher dans la chambre de la Reine où apparemment je ne dormirai guère. Cependant ni Mme de Maintenon, ni Mme de Caylus, ni mon frère, ni vous n'aurez pitié de moi; il faut être aussi bonne femme que je suis, pour que cela ne m'empêche pas de vous honorer et de vous souhaiter toute sorte de bien.

Mille et mille compliments à M. le maréchal et à M. et Mme la duchesse de Guiche. J'ai oublié, madame, ce me semble, à vous mander que j'avois reçu le ballot où étoit la toilette que vous me montrâtes à l'hôtel de Noailles. Je trouvai le miroir en cent pièces, et vous croyez bien que j'en ai rejeté la faute sur l'emballeur; je l'envoyai d'abord à celle pour laquelle vous l'aviez destinée, qui m'a assuré vous en avoir fait ses très-humbles remercîments, et qui l'a trouvée fort belle. Après que cette dame fut revenue veuve des Canaries

avec un bien assez raisonnable, elle a épousé le comte de Gomicourt, qui est du pays d'Artois, fort honnête garçon. Elle a une sœur qui s'est mariée aussi au comte de Mérode ; elles parlent toutes deux françois, étant Flamandes, et ont l'honneur de faire leur cour à la Reine, qui les traite avec bien de la bonté.

111. — A Mme DE MAINTENON.

Madrid, 10 août 1707.

Vous souhaitiez, madame, que M. le maréchal de Tessé pût arriver le premier à Toulon avec ses troupes ; vous me faites l'honneur de me mander dans votre lettre du 31 juillet qu'il y est, mais vous n'en avez pas, ce me semble, guère moins d'inquiétudes[1]. Cependant tout le monde croit que M. le duc de Savoie a manqué son coup et aura bien de la peine à se retirer avec son armée ; nous avions besoin ici d'avoir quelque soulagement de ce côté-là, quand vous nous apprenez la perte du royaume de Naples, quoiqu'on s'y dût attendre par l'abandon qu'on en avoit fait en n'y envoyant aucun secours[2] ; cette nouvelle n'a pas laissé, madame,

[1] Le maréchal de Tessé attaqua le 15 août le prince Eugène et le duc de Savoie qui avaient mis le siége devant Toulon ; ils furent obligés de le lever le 22 août.

[2] On en avait eu les premières nouvelles à Marly à la fin de juillet. « Les ministres des princes d'Italie qui sont à Paris, dit Dangeau (27 juillet 1707), disent tous qu'ils ont reçu nouvelle que les troupes de l'Empereur sont entrées dans la ville de Naples, et que les habitants ont brisé la statue du roi d'Espagne et reconnu l'archiduc ; que le vice-roi s'est retiré à Gaëte avec trois mille hommes. »

d'être très-sensible à Leurs Majestés, qui prévoient apparemment le même sort pour celui de Sicile et pour le reste des petits royaumes qu'elles ont dans la Méditerranée. Il est assez désagréable de perdre des couronnes; mais Sa Majesté Catholique, qui avoit vu Naples et qui le trouvoit un des plus beaux lieux du monde, rempli d'une noblesse très-illustre, regrette encore davantage de n'en être plus le souverain. J'appréhende, madame, que ne soit pas le dernier de nos maux, et que la vertu et le courage de Leurs Majestés Catholiques ne soient encore plus à l'épreuve.

La Reine ne sent encore aucune douleur pour accoucher, ce qui fait croire à M. Clément qu'elle arrivera jusqu'à la fin de son terme. Le chaud, qui est excessif présentement, l'empêche de dormir les nuits; elle s'en dédommage un peu le jour: on m'assure que c'est la coutume des femmes dans leur dernier mois de perdre le sommeil [1].

[1] A cette lettre et à beaucoup d'autres où Mme des Ursins semble prendre à tâche de répondre à ce qu'on lui a fait dire, assure-t-elle, « qu'on s'en prendroit à elle si le roi d'Espagne n'avoit pas d'héritier » (V. dans le recueil Bossange les lettres du 28 février, du 4 mars, du 23 mai 1707, etc.), Mme de Maintenon répond en se moquant. « Vous ferez fort bien, madame, de vous former pour remuer les infants à venir, et pour n'avoir plus besoin de personne pour choisir les nourrices. Clément vous apprendra le bon goût et la consistance que doit avoir le lait. Savez-vous ce que c'est que de se mettre à l'âtre pour remuer l'enfant? Je voudrois vous y voir. Demandez-le à Mme de la Salle, et vous m'avouerez, quand vous le saurez, que votre figure ne convient pas tout à fait à cette posture-là. Je suis très-persuadée, madame, qu'il n'y a point de personnage que vous ne fissiez pour Leurs Majestés Catholiques. J'en ai plus vu là-dessus que vous

M. de Vendôme ne rira plus, madame, lorsqu'il saura que Son Altesse Royale est en Provence, où elle brûle et désole les endroits où elle passe [1]. Les plus grands hommes se trompent quelquefois dans leurs idées.

J'ai dit à M. Clément la permission que lui donne Mme la duchesse de Bourgogne très-volontiers d'aller faire un tour dans son pays avant que de retourner à la cour; il lui en est fort obligé, cependant je ne crois pas qu'il s'en serve, n'ayant pas envie d'aller à la guerre [2].

Je reconnois la bonté des courtisans, madame, par les réflexions qu'ils font sur ce que le Roi ira coucher à Petit-Bourg, et non pas où il avoit accoutumé [3]; cependant je ne laisse pas, à vous dire le vrai, de sentir un peu pour mon ami cette nouveauté. Je voudrois bien savoir ce qu'ils diront sur la vigilance avec laquelle M. le maréchal de Tessé a fait marcher son armée. Ne trouveront-ils point encore matière de lui en faire un démérite? C'est pourtant un grand service qu'il a rendu à l'État. Il faut avouer qu'il y a trop de méchanceté dans les cours. Permettez-moi, je vous supplie, ma-

ne m'en pouvez dire... » Qu'on lise encore à ce propos l'amusante lettre de Mme des Ursins du 30 mai (recueil Bossange) où elle raconte l'arrivée et la réception des nourrices.

[1] Il s'agit du duc de Savoie qui était entré en Provence. Vendôme, toujours optimiste, n'avait pas voulu croire à l'avance à cette invasion.

[2] Clément était l'accoucheur de la duchesse de Bourgogne, qui l'avait prêté à sa sœur. Les armées occupaient sans doute son pays.

[3] « Le Roi, dit Dangeau (lundi 18 octobre 1707 à Marly), a dit à M. d'Antin qu'en allant à Fontainebleau il iroit coucher chez lui à Petit-Bourg. »

dame, de me donner l'honneur de vous demander d'où peut venir un bruit qui court que M. le maréchal de Berwick a demandé au Roi de se retirer; cette nouvelle est venue dans plusieurs lettres à Madrid, sans que nous puissions deviner sur quoi elle est fondée. Il me semble qu'il feroit fort mal; aussi crois-je que c'est une charité qu'on lui prête. Le Roi et la Reine lui ont toujours témoigné toute l'estime qu'il mérite, M. l'ambassadeur toute la considération et la complaisance possible, et moi de l'amitié, et il y a très-longtemps que je fais profession de l'honorer[1].

[1] On remarque ici dans notre correspondance une lacune de près de deux mois. Les lettres comprises dans le recueil Bossange peuvent la combler, au moins pour ce qui concerne les relations avec Mme de Maintenon. Pendant ce temps, Louis, prince des Asturies, est né le 25 août. « Le 25 de ce mois, dit la *Gazette de France* du 30 août 1707, la reine accoucha à dix heures un quart du matin d'un prince beau, robuste et bien formé... Don Carlos de Borja, archevêque de Trébizonde, faisant les fonctions de grand aumônier, ondoya le prince, étant assisté des évêques d'Oviédo et de Girone. Les cérémonies ont été différées jusqu'à ce qu'elles puissent se faire avec l'appareil ordinaire, et alors le prince sera nommé, au nom du Roi Très-Chrétien par M. le duc d'Orléans et au nom de Mme la duchesse de Bourgogne par la princesse des Ursins... Sa Majesté a accordé la liberté à tous les prisonniers excepté les voleurs, les bohémiens et tous ceux qui ont mérité la mort... Le 6 octobre, le Roi et la Reine allèrent rendre grâces à Dieu dans l'église de Notre-Dame d'Atocha pour la naissance du prince des Asturies... La marche commença par une brigade des gardes... La princesse des Ursins suivoit en un carrosse, et plusieurs autres venoient ensuite où étoient les dames et les officiers. » C'est le même prince qui sera proclamé roi d'Espagne le 17 janvier 1724 par l'abdication de son père, mais pour quelques mois seulement, jusqu'à sa mort survenue le 31 août 1724. On sait que Philippe V reprit alors la couronne.

112. — A Mme LA MARÉCHALE DE NOAILLES.

Madrid, 9 octobre 1707.

Vous avez commandé à baguette, madame, et vous voilà obéie; vous vouliez des réponses du Roi et de la Reine d'Espagne écrites de leur main, et je me donne l'honneur de vous les envoyer : je ne crois pas que cela vous dégoûte de m'ordonner, puisque j'exécute si bien vos ordres. Nous vous avons renvoyé Mme de la Salle après M. Clément; elle partit hier matin : on ne peut être plus content que nous le sommes tous d'eux; ils m'ont promis qu'ils auroient l'honneur de vous voir de ma part, et de vous bien entretenir de tout ce qu'ils ont vu dans cette cour-ci. Je m'en remets bien à vous, madame, pour les faire discourir et pour approfondir les matières dont vous pouvez avoir plus de curiosité, puisque personne n'a plus de talent que vous pour tirer des gens tout ce qu'il vous plaît; je l'ai souvent éprouvé, mais il faut dire, à votre louange, que je ne m'en suis jamais repentie, puisque, malgré votre vivacité, votre secret et votre discrétion ne vous permettent pas de commettre vos amis. J'ai souvent eu l'honneur de faire votre portrait à la Reine; si vous aviez celui de la connoître par vous-même, je suis persuadée que vos conversations ne languiroient pas.

Sa Majesté se porte fort bien; il ne lui reste que de la foiblesse et un peu de maigreur, dont j'espère qu'elle se rétablira en prenant l'air. Le Prince jouit d'une santé parfaite et d'une nourrice excellente; Dieu veuille nous la continuer jusqu'à la fin. Je suis bien trompée

si nous la changeons, à moins qu'il ne soit absolument nécessaire de le faire; je crois, madame, que vous seriez du même sentiment. Ce joli prince est d'un grand amusement pour la Reine; elle est presque toujours dans sa chambre, et le Roi profite des moments où il n'a pas d'affaires pour y venir aussi. Pour moi, madame, je n'en ai presque plus qui ne soient employés pour le service de Leurs Majestés ou de ce précieux dépôt; ne vous étonnez donc pas, s'il vous plaît, si ma lettre n'est pas aussi longue que j'aurois plaisir à la faire s'il m'étoit possible. J'aurai l'honneur de vous dire seulement que je suis fort affligée de la mort du pauvre comte d'Egmont, qui est venu malheureusement finir sa vie et sa maison à Fraga[1]. Je plains madame sa femme infiniment, et je sens fort le chagrin de n'être pas auprès d'elle. Cette mort m'a donné de tristes idées pour mon autre nièce[2], qui est peut-être à la veille de se trouver

[1] Le comte d'Egmont, mort à trente-huit ans, fut le dernier de cette illustre maison; il était arrière-petit-neveu du célèbre comte d'Egmont que le duc d'Albe fit décapiter; il laissa ses biens à sa sœur qui avait épousé Nicolas Pignatelli, d'une maison de Naples, et dont le fils prit le titre et les armes de comte d'Egmont. La comtesse d'Egmont, morte en 1717, était nièce de Cosnac, archevêque d'Aix, et proche parente des Chalais. « Mme des Ursins, qui aimoit fort tout ce qui appartenoit à son premier mari, étant à Paris avant la mort de son second, avoit fait venir cette nièce chez elle où elle demeura jusqu'à son mariage avec le dernier de la maison d'Egmont (Saint-Simon, XXVII, 243). »

[1] La duchesse de Châtillon, qui devait mourir elle-même au mois de juillet suivant. Elle était fille d'une sœur de la princesse des Ursins et La Trémoille comme elle; elle avait été élevée et mariée chez elle à Paris. Elle avait dans la figure un tic si désagréable que le Roi l'avait priée de ne point venir à la cour quand la duchesse de Bourgogne serait grosse.

dans le même état, M. le duc de Châtillon dépérissant tous les jours, à ce que j'apprends. J'ai encore une autre inquiétude pour mon frère, Cotolendi[1] m'ayant écrit qu'il est très-incommodé d'une colique; ce sont bien des choses à la fois; cela me met de trop mauvaise humeur, madame, pour ne pas devoir finir. Faites, je vous supplie, mes compliments à toute votre nombreuse et aimable famille, et honorez-moi de vos bonnes grâces comme la personne du monde qui vous est le plus attachée et le plus respectueusement.

113. — A CHAMILLART.

Madrid, 24 octobre 1707.

J'ai si peu d'occasions, monsieur, de procurer quelques avantages à mes domestiques, par la grande retenue que j'ai à ne point demander de grâces pour eux ni pour moi à Leurs Majestés Catholiques, que je suis quelquefois honteuse de ne point récompenser les fidèles services qu'ils me rendent dans un pays où ils ont d'ailleurs peu de satisfaction, et où ils ne peuvent s'avancer que par la protection que je pourrois leur donner sans mon scrupule peut-être assez mal fondé, puisque cette nation ne m'en tient nul compte, et que vous ne m'en estimez pas davantage. Il y a quelque temps néanmoins que, pressée par M. de la Troche, dont le fils est auprès de moi depuis plusieurs années, et dont j'ai tout sujet de me louer pour la fidélité et l'affection, étant très-

[1] Probablement quelque serviteur du cardinal de la Trémoille.

honnête garçon, je me résolus à demander des lettres de noblesse pour le père, que Sa Majesté Catholique me fit la grâce de lui accorder; comme il est François, monsieur, et de très-bonne et ancienne famille, je serois infiniment obligée au Roi s'il me faisoit l'honneur de faire la même grâce à ce sujet que lui a faite le Roi son petit-fils, et à vous, monsieur, si par votre moyen je puis l'obtenir. J'ose me flatter que Mme de Maintenon ne la traversera pas si vous jugez à propos de lui en parler. M. d'Aubigny, que la Reine a envoyé à Paris pour lui faire quelque commission, aura l'honneur de vous présenter ma lettre et de vous entretenir sur cette affaire; il pourra aussi vous informer de plusieurs détails de celles de notre cour, car il en est fort instruit et connoît bien les courtisans. C'est une connoissance qu'il faut que j'aie dans la place où je suis; mais il m'en coûte cher, car je ne trouve guère en eux de quoi me satisfaire; j'y gagnerois beaucoup, monsieur, s'ils avoient une partie de vos bonnes qualités; elles sont rares par tous les pays : ainsi vous ne devez pas douter que je ne vous estime et ne vous honore infiniment.

114. — A Mme LA MARÉCHALE DE NOAILLES.

Madrid, 14 novembre 1707.

M. le maréchal d'Estrées, madame, m'ayant fait l'honneur de m'adresser des lettres pour le Roi et la Reine, avec une de madame sa femme, j'en ai fait l'usage qu'ils pouvoient souhaiter l'un et l'autre, et je crois qu'après ce que je vous avois mandé sur le silence qu'ils observoient, vous vous attendiez bien que mon inten-

tion étoit bonne, et que leurs compliments seroient bien reçus. Voici les réponses de Leurs Majestés, que vous aurez la bonté, s'il vous plait, de leur remettre; faites-vous, je vous prie, montrer les miennes, afin que je n'aie pas la peine de vous répéter ce qu'elles contiennent, étant très-avare de mon temps.

Je crois, madame, que vous aurez bien voulu donner un peu du vôtre à M. d'Aubigny, que j'avois chargé d'avoir l'honneur de vous entretenir de choses particulières. Quoiqu'il me mande qu'une infinité de gens voulussent le voir, peut-être plus pour contenter leur curiosité sur ce pays-ci que par l'intérêt qu'ils prennent à ce qui me regarde, cela ne l'aura pas empêché de vous demander audience; il connoît jusqu'où va ma foiblesse pour vous et qu'on ne peut s'empêcher de vous donner la préférence parmi mes autres amies. Si je voulois être souvent la dupe des personnes qui veulent me persuader qu'elles sont des miennes, il ne tiendroit qu'à moi de me flatter que j'en ai une grande quantité, car il me vient des flots de lettres de tous pays pleines d'expressions qui pourroient tromper une femme qui auroit moins d'expérience que je n'en ai du caractère et de la mauvaise foi de la plupart des courtisans; mais grâce à Dieu, je ne crois pas si fort à la légère et je m'en trouve bien.

Nous sommes ici dans une impatience extrême d'apprendre la prise de Lérida[1]. Son Altesse Royale et M. le

[1] Lérida avait été prise par le duc d'Orléans, le 13 octobre, après onze jours de tranchée ouverte; le château ne se rendit que le 12 novembre.

maréchal de Berwick nous font espérer que cette place ne peut pas durer longtemps. Si après on peut prendre aussi Tortose, les affaires d'Espagne iront bien, les Portugais étant d'ailleurs en état de ne pouvoir plus rien entreprendre par le manque de troupes, de blé et d'argent. On voudroit persister où vous êtes à faire une paix à quelque prix que ce fût, qui seroit par conséquent contraire à la gloire des deux rois et de peu de durée. Nos ennemis, madame, ne peuvent fournir à tant de dépenses, et l'Italie ne peut souffrir le joug des Allemands. Si on vouloit bien en France faire de mûres réflexions, on reprendroit un nouveau courage et on en verroit bientôt des effets avantageux. Vous qui faites tout ce qui vous plaît des ministres, ce devroit être votre ouvrage de les ranimer avec cette vivacité que Dieu vous a donnée : Leurs Majestés Catholiques vous en sauroient très-bon gré.

Le prince des Asturies embellit à vue d'œil et devient très-fort ; la Reine est presque toujours auprès de lui, et c'est un grand amusement pour elle. J'ai été quelques jours avec la fièvre ; je m'en suis guérie par la diète et le repos, que je n'ai guère accoutumé de goûter. Faites-moi l'honneur de me mander, madame, si vous êtes aussi agitée que vous l'étiez autrefois, et si votre teint est plein d'élevures ; je vous en plaindrois fort ; cependant j'ai grand'peur que vous ne trouviez souvent des occasions d'altérer votre sang, et que vous ne craigniez d'avoir au moins tout à la fois cinq ou six maladies mortelles, selon votre louable coutume. Vous avez une grande et nombreuse famille, composée de

personnes de mérite et de vertu; malgré tout cela, je regarderois comme un miracle qu'elle ne vous donnât des sujets d'inquiétudes. Mes sentiments pour tout ce qui vous appartient me paroissent si vifs que je pense quelquefois que je suis mère de tous messieurs vos enfants; mais je vous avoue que je considère M. le duc de Noailles et Mme la duchesse de Guiche comme mes amis en toute manière. Vous seriez bien cruelle si vous ne m'appreniez, quand vous le pourrez, de leurs nouvelles. Je suis à vous, madame, et à M. le maréchal de Noailles, plus fidèlement et plus respectueusement qu'aucune autre de vos très-humbles et très-obéissantes servantes.

115. — A CHAMILLART.

Madrid, 31 janvier 1708.

Votre lettre du 16e de janvier, monsieur, qu'a apportée votre courrier extraordinaire, m'a fait un véritable plaisir par les bontés que vous me faites l'honneur de m'y témoigner. J'avois été très-aise du mariage de monsieur votre fils[1]; je la suis encore bien davantage depuis que vous m'apprenez que vous êtes aussi bien, vous et M. de Torcy, que vous l'étiez déjà avec M. le duc de Beauvilliers; c'est un triumvirat qui, je crois, donne bien des agitations par différents motifs à tous les courtisans. Je voudrois qu'il me fût possible d'entendre leurs discours pour en rire avec vous, sans toutefois vous

[1] Avec Mlle de Mortemart, nièce du duc de Beauvilliers.

nommer ceux de qui ils partiroient, car je n'aime point les tracasseries, et les redites en font presque toujours. Il est certain que l'union entre trois grands ministres ne peut être que très-utile pour le service du Roi; il eût été à souhaiter même qu'elle eût commencé plus tôt, et je vous crois d'assez bonne foi, monsieur, pour en tomber d'accord.

Je me garderai bien de vous nommer le nom de mon favori, jusqu'à ce que je puisse trouver un temps assez tranquille pour pouvoir reprendre tous les endroits par où vous l'attaquez pour le défendre; il ne faut pas passer légèrement sur une telle matière, je l'approfondirai un jour, et nous verrons, monsieur, ce que vous en direz. Renvoyez-nous Son Altesse Royale le plus tôt que vous pourrez. Si la tempête a aussi maltraité dans le golfe de Lyon la flotte ennemie que l'on le mande, qui portoit le secours à l'archiduc, ce seroit un beau miracle, et ce prince feroit une mauvaise figure à Barcelone. Il faut espérer que Dieu en fera en notre faveur. Personne n'en auroit, je crois, plus de joie que vous et que moi. Faites-moi l'honneur de me croire très-sincèrement à vous, monsieur.

Nous avons raisonné, M. l'ambassadeur et moi, sur votre dernière lettre fort sérieusement. Je me rapporte à lui de ce qu'il vous mandera.

116. — A TORCY.

Madrid, 4 mars 1708.

La reine douairière d'Espagne m'a fait l'honneur de m'écrire deux fois sans me répondre un seul mot de ce que je lui avois mandé touchant M. le duc de Saint-Pierre[1] par l'ordre du Roi Catholique; M. le duc de Gramont lui avoit dû pourtant présenter ma lettre que j'avois mise à mon ordinaire sous son enveloppe, car il m'a parlé dans une des siennes de cette affaire, et il ne m'envoya point cet ordre de Sa Majesté. Je ne sais ce que tout cela veut dire, monsieur, quand cette Reine a dit à M. le duc d'Orléans ce que vous me faites l'honneur de me marquer sur le désir qu'elle avoit d'avoir monsieur votre beau-frère, et qu'elle l'avoit déjà témoigné à Madame[2]. Ce silence m'a obligé de prendre la liberté de répéter pour la troisième fois la même chose à la Reine, et de prier M. le duc de Gramont de faire ses diligences auprès de Sa Majesté pour qu'elle veuille bien me faire savoir ses volontés, afin que le Roi Catholique fasse apprendre les siennes à M. le duc de Saint-Pierre, n'attendant que cela pour écrire. Vous devez

[1] Le duc de Saint-Pierre, de la famille de Spinola, grand d'Espagne, épousa en 1704 en secondes noces la sœur du marquis de Torcy, veuve du marquis de Resnel. Il désirait obtenir la charge de majordome de la reine douairière d'Espagne, en résidence à Bayonne. Le duc de Gramont était gouverneur de Bayonne.

[2] La duchesse d'Orléans.

juger, monsieur, par la vivacité avec laquelle j'agis en ce rencontre de l'envie que j'ai de contribuer à une chose où vous vous intéressez, combien je souhaite de vous plaire, et le plaisir que je me ferai dans les suites de contribuer au bonheur d'une aussi aimable personne que l'est Mme la duchesse de Saint-Pierre.

Nous sommes ici dans l'espérance d'y voir bientôt arriver M. le duc d'Orléans. Si on en veut croire le public, nous perdrons M. le maréchal de Berwick, puisqu'on prétend qu'il retourne en France, et même qu'il ira commander en Dauphiné. Le Roi et la Reine ne sauroient s'imaginer, monsieur, qu'on leur ôte un général qu'ils avoient demandé, qui leur est nécessaire, que les Espagnols aiment, et qui a pris une parfaite connoissance de tout ce qui regarde la guerre de ce pays-ci, sans que le Roi veuille bien les instruire du motif qui l'oblige à faire un pareil changement, se fiant à la bonté du Roi leur grand-père, qui ne voudroit pas sans doute que les sujets du Roi son petit-fils crussent qu'il en fait peu de cas. On n'ajoutera donc pas de foi, monsieur, à une pareille nouvelle; mais si par malheur elle se trouvoit vraie, cela certainement produiroit un très-mauvais effet. C'est vous dire mes sentiments bien naïvement, mais je suis persuadée que je me fie à un ami qui n'en fera pas mauvais usage, et qui connoît que ce n'est que mon zèle pour les deux rois qui me fait sentir tout ce que je crains qui pourroit les rendre moins contents l'un de l'autre qu'ils ne doivent l'être.

M. le prince des Asturies se porte très-bien malgré les changements de nourrice; il a eu ces jours passés

quelque petite incommodité, que l'on attribue aux dents qui veulent lui percer, et il en est, grâce à Dieu, quitte. Il nous donnera souvent des alarmes, jusqu'à ce qu'il soit hors de péril; mais nous avons déjà tant d'autres peines qu'il faudra bien encore supporter celle-là. Le roi d'Espagne, qui ne respire que la guerre et qui dit si souvent qu'il ne cédera jamais un pouce de ses royaumes, attend avec une impatience extrême la venue de Son Altesse Royale, à laquelle le Roi l'a remis pour savoir son sentiment sur l'envie que Sa Majesté Catholique lui a témoignée d'aller se mettre à la tête de son armée. Toute la cour fait des vœux pour qu'elle demeure à Madrid, et on ne s'entretient d'autre chose. Il me paroît, monsieur, que j'ai eu l'honneur de vous entretenir assez longtemps, et qu'il faut finir en vous suppliant de me croire celle de vos servantes qui est le plus à vous [1].

117. — A CHAMILLART.

Madrid, 31 mars 1708.

J'ai reçu, monsieur, en peu de jours les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 10e et 19e mars. J'ai vu avec beaucoup de plaisir que votre santé commençoit à se rétablir. J'avois eu une grande inquiétude sur tout ce que Mme de Maintenon m'en avoit mandé, et elle n'étoit que trop bien fondée, puisque vous avez cru vos incommodités assez fortes pour demander au Roi qu'il vous soulageât des fatigues des

[1] Cette lettre se trouve dans les manuscrits de Noailles, F. 325, 2e série, t. XXV, p. 18.

finances [1], que vous croyez par cette raison mieux en d'autres mains que les vôtres, puisque ces soins ont de quoi occuper un homme tout entier; une telle résolution, qui marque si bien votre véritable attachement pour le Roi et l'intérêt que vous prenez au bien de l'État, est digne d'un aussi honnête homme que vous, et les circonstances de la manière dont vous vous êtes gouverné en cette occasion marque si fort votre désintéressement qu'elles doivent vous attirer des louanges de tout le monde. Je voudrois, monsieur, que chacun vous en donnât d'aussi bon cœur que je fais et fût aussi sincèrement de vos amis que je le suis. Vous voilà donc chargé seulement de la guerre, et par conséquent plus en état de ne vous pas tuer et de bien servir le Roi. Sa Majesté et vous, monsieur, avez conduit le grand projet d'Écosse avec une prudence et un secret qu'on ne peut trop admirer; tous nos Espagnols en ont été surpris au dernier point. Les uns se flattant, les autres appréhendant que la France ne fût aux abois, ont été dans une surprise incroyable de voir éclater une chose si importante et dont les suites peuvent si fort contribuer à une paix glorieuse. En vérité, il n'y a que le Roi capable de faire ce qu'il fait; il me semble, monsieur, que Sa Majesté Britannique a emporté avec elle toutes les munitions qui pouvoient lui être nécessaires, et, par le détail que vous avez eu la bonté de m'en faire, il ne lui peut rien manquer. Si avec ces précautions Dieu veut réta-

[1] Chamillart abandonnait le ministère des finances pour ne conserver que celui de la guerre. Il avait fait nommer Desmarets aux finances (février 1707).

blir ce prince sur le trône, quel bien n'en peut-on pas attendre pour la chrétienté et pour nos deux rois [1]. Je m'en fais des idées si agréables que je jouirois dès à présent d'un trop parfait plaisir s'il n'étoit troublé par la crainte que j'ai que les ennemis ne traversent ce dessein, et je vous avoue, quelque penchant que j'aie à croire ce que je désire, que je ne puis m'empêcher de faire des réflexions qui diminuent ma joie. Au nom de Dieu, monsieur, ne perdez pas un moment, je vous conjure, à nous donner les bonnes nouvelles que vous pourrez avoir; car le Roi et la Reine attendent avec une impatience extrême tout ce qui regarde le succès de cette affaire.

Il ne tiendroit pas à moi que l'on pût s'aider des mines du Pérou, et vous seriez content si vous pouviez savoir comment je pense à cet égard. M. Desmarets aura lieu d'être très-satisfait de son étoile si, l'affaire d'Écosse réussissant, il en pouvoit arriver après de favorables dispositions à une paix, et s'il peut en entrant

[1] Mme de Maintenon écrivait à Mme des Ursins (1er avril 1708), répondant à une lettre aujourd'hui perdue : « Vous êtes dans la joie de l'entreprise d'Écosse... Je voudrois de tout mon cœur que vous restassiez longtemps dans le transport qui est si bien dépeint dans votre lettre qu'il va jusqu'à l'extase. » On sait quelle fut la triste fin de ces espérances que Mme des Ursins était si prompte à concevoir; l'escadre arriva le 23 mars à l'embouchure de la rivière d'Édimbourg; personne n'ayant répondu aux signaux, la flotte revint à Dunkerque le 7 avril, et Jacques III resta en Flandre où finit la campagne.—Dans une lettre du 22 du même mois, Mme de Maintenon, après l'explication donnée à Mme des Ursins, qui l'a demandée instamment, des motifs de l'expédition, envoie une recette pour faire de bon beurre, celui de Madrid étant détestable.

nouvellement dans les finances établir assez bien son crédit parmi les gens d'affaires pour en tirer de l'argent qui puisse, en faisant subsister les troupes, les mettre en état d'agir [1]. Nous espérons ici, monsieur, que la diversion du côté d'Angleterre abattra le courage des Portugais et des Catalans, et que M. le duc d'Orléans saura s'en prévaloir. Le Roi et Son Altesse Royale confèrent très-souvent ensemble sur les projets de la campagne, qui commencera de bonne heure, et en Aragon et en Portugal; il me paraît que l'on prend pour cela en cette cour toutes les mesures possibles pour que cela aille bien; c'est à vous, monsieur, et au nouveau contrôleur général à nous aider aussi, en ne laissant pas manquer les troupes françoises, et par conséquent Mgr le duc d'Orléans. Je vous invite encore à prendre soin de vous, car je vous assure que mes sentiments sont très-conformes à ceux que Mme de Maintenon a pour vous.

Faites-moi, monsieur, la justice d'en être persuadé, et qu'on ne peut vous honorer plus que je fais.

Trouvez bon, je vous prie, que je fasse ici mes très-humbles compliments à Mme de Chamillart et à mesdames vos filles.

[1] Nicolas Desmarets, neveu du grand Colbert, venait d'être nommé contrôleur général des finances après le ministère désastreux de Chamillart. Il avait travaillé de bonne heure dans les bureaux de son oncle et avait la réputation d'un administrateur sévère et économe. Il rétablit quelque ordre dans les finances, releva le crédit de l'État à l'aide des prêts du banquier Samuel Bernard, créa l'impôt du dixième qui devait être perçu sur toutes

118. — A Mme LA MARÉCHALE DE NOAILLES.

Buen Retiro, 29 mai 1708.

Quoique je vous croie, madame, levée à six heures du matin tous les jours pour aller informer vos procureurs et vos avocats, et que vous ne reveniez chez vous que pour gronder toutes les personnes qui vous parlent d'autres affaires que de celles que vous avez contre M. de Bouillon, je ne veux pas laisser d'avoir la hardiesse de vous entretenir d'une autre, dussiez-vous me chanter pouille dans la réponse que je prends la liberté de vous demander. Il s'agit, madame, de savoir si, malgré vos occupations, vous voulez bien donner quelques moments pour une chose que la reine d'Espagne souhaite de vous; elle a trouvé que vous vous étiez parfaitement bien acquittée de la parure de diamants que vous lui fîtes faire du grand joyau que le roi d'Espagne lui donna en se mariant, et elle voudroit bien que vous fissiez encore quelque chose d'un que Mme de Maintenon, à la prière de Sa Majesté, a retenu lorsque M. le duc d'Orléans rapporta à Madrid les pierreries que Leurs Majestés envoyèrent au Roi leur grand-père quand elles furent obligées de sortir de leur capitale, il y a deux ans; je ne sais point au juste ce que vaut ce joyau; il faudra, madame, que vous le fassiez estimer, et après vous vous

les terres, même sur celles du clergé et de la noblesse (1710) et permit ainsi à Louis XIV de payer les troupes qui remportèrent la victoire de Denain en 1712. Après la mort du Roi, il fut destitué et adressa au Régent un *Mémoire* justement regardé comme un modèle. V. le *Dictionnaire de Biographie et d'Histoire* de MM. Dézobry et Bachelet.

réglerez pour faire faire à la Reine ce dont elle a le plus besoin; c'est des boucles et des pendants d'oreilles à trois pendeloques, pour mettre dans des fêtes de cérémonie, et quatre attaches pour tenir la jupe de dessus; ces attaches n'ont que faire d'être de diamants brillants; mais pour les pendants et les boucles, il faudroit qu'ils le fussent, et s'accommoder pour cela avec M. de Montaric, qui est homme de bien et traitable. Nous aurions grand besoin aussi d'un beau diamant avec une belle pendeloque pour poinçon; il se mettroit au milieu des cheveux, avec deux autres que la Reine a pour ses oreilles, où il y a de grosses pendeloques; les pierres en sont grandes, mais point agréables. Peut-être, madame, que vous trouverez de l'impossibilité à faire tout cela de la pierrerie; je ne sais point ce qu'elle vaut, mais, autant qu'il m'en peut souvenir, c'est un grand placard où il m'a paru plusieurs diamants assez gros; il faut encore que j'ajoute que votre industrie doit aller jusqu'à faire en sorte que nous ne payions pas un sol de façon; c'est-à-dire que l'orfévre se paye sur quelques diamants qu'il retiendra. Les pendants sont les plus nécessaires et ensuite le poinçon et la pendeloque. Je doute, à vous dire la vérité, que votre habileté puisse aller jusqu'à multiplier si fort ces pierreries. Quoi qu'il en soit, faites-nous faire, s'il vous plaît, ce qui sera possible. Quand nous serons plus riches il faudra bien autre chose pour rendre la parure de la Reine comme elle devroit être; il lui manque une douzaine de boutons et de ganses pour bien garnir les manches des habits à l'espagnole, sans compter tout le reste; mais ce n'est

pas le temps; il faut songer à payer les troupes et se priver des moindres superfluités. J'ai la consolation que Leurs Majestés n'aient point à se reprocher d'avoir rien donné à leurs plaisirs, et d'avoir mieux aimé y préférer celui de secourir autant qu'elles ont pu leurs sujets qu'elles ont connus dans la misère. Ce n'est pas une petite satisfaction, puisqu'elle me fait espérer que Dieu récompensera des princes si justes et si charitables.

Nous en avons un, madame, qui est le plus aimable enfant du monde; sa santé est aussi parfaite qu'on la peut souhaiter; il n'a point encore de dents, et nous ne serons pas en repos jusqu'à ce qu'elles lui aient percé. On prétend qu'il y en a bien d'autres à qui elles ne viennent pas de meilleure heure qu'à M. le prince des Asturies; je ne sais ce que vous en croyez.

M. le duc de Noailles me traite bien mieux que vous ne faites; il n'y a point d'ordinaire qu'il ne me fasse l'honneur de m'écrire régulièrement tout ce qui se passe où il est, et vous n'avez pas seulement daigné me donner un signe de vie sur une chose qui regarde mon neveu M. de Chalais, dont M. de Noirmoutier s'était chargé de vous parler lorsque M. d'Aubigny partit de Paris. Je ne trouve point de meilleure raison pour vous excuser d'un pareil oubli que la certitude où vous devez être que rien ne vous peut brouiller avec moi, par le pouvoir absolu et même tyrannique que vous avez sur mon cœur. Cela mérite bien, madame, que le vôtre n'y soit pas tout à fait insensible, et que vous me fassiez l'honneur de me désirer quelquefois pour raisonner avec moi. Je m'en sens une envie si grande aujour-

d'hui que je ne sais ce que je ne donnerois point pour me trouver tête à tête avec vous; je crois que vous auriez de belles choses à m'apprendre, et je ne laisserois point d'en trouver à vous dire, quoique notre cour soit moins agitée en apparence que celle où vous êtes. Je plains Mme la duchesse de Guiche de savoir monsieur son mari et messieurs ses enfants à l'armée; Mme de Maintenon me la représentait dernièrement les yeux baignés de larmes en pensant que M. le duc de Guiche alloit partir. Je ne sais point, madame, comment se porte M. le maréchal de Noailles; sa santé m'est trop précieuse pour que je ne vous supplie pas de me faire la grâce de m'en donner des nouvelles; je vous en demande aussi de M. le cardinal que j'honore infiniment. M. d'Aubigny m'apporta une de ses lettres extrêmement obligeante et dont je fus fort touchée. Il me fit l'honneur de m'en adresser deux pour Leurs Majestés Catholiques dont je lui renvoyai les réponses; je crois qu'il en aura été content. Il a un serviteur et un ami à Rome [1] qui s'y trouve dans des conjonctures bien critiques et qui tâche de bien servir nos deux rois. Leurs Majestés Catholiques et tout leur conseil en sont fort satisfaits; cependant le Roi laisse M. le cardinal de la Trémoille dans une misère qui fait tort à son ministère. Il faut espérer de la bonté de Sa Majesté qu'elle le gratifiera de bénéfices considérables quand il en vaquera de nouveaux, puisqu'elle n'a pas jugé à propos de le faire jusqu'à cette heure. Je suis, madame, entièrement à vous et très-respectueusement.

[1] Le cardinal de la Trémoille, frère de la princesse.

119. — A LA MÊME.

Buen-Retiro, 9 juillet 1708.

J'ai reçu hier, madame, une de vos lettres du 30 mai, où vous trouvez mauvais que je me sois plainte de votre silence. Pourquoi ne m'est-il pas permis de le faire, quand je passe des temps infinis sans entendre parler de vous? Rien ne me prouve davantage que mes reproches sont justes que la colère que vous m'en montrez, car j'ai toujours remarqué, madame, que vous n'étiez fâchée contre votre très-humble servante que lorsque vous aviez tort; si vous voulez que je croie que vous cessez de l'avoir, reprenez votre douceur ordinaire et faites-moi l'honneur de m'écrire plus souvent. J'aime extrêmement vos lettres quand je me vois privée de votre conversation; je m'y étois si raccoutumée dans mon dernier voyage de Paris que je ne sais ce que je ne donnerois point pour en pouvoir jouir. Vous n'avez pas eu de peine à me persuader, madame, de la bonté que vous avez pour mes frères. M. le cardinal de la Trémoille aura été sans doute aussi sensible qu'il doit à la grâce du Saint-Esprit dont le Roi l'a honoré; il faut espérer que Sa Majesté voudra bien après lui donner de quoi soutenir son ministère et ses dignités puisqu'il en a grand besoin. M. de Noirmoutier me mande que sa santé va beaucoup mieux depuis qu'il s'est réduit à ne prendre que du lait; elle m'avoit donné beaucoup d'inquiétude aussi bien qu'à vous, madame, car je savois que son mal étoit fâcheux.

Voilà donc la pauvre Mme la comtesse de Gramont

morte [1]; c'est une triste chose, madame, que de perdre ses amis; vous aviez passé une partie de votre vie avec elle; elle avoit beaucoup d'esprit et d'agrément; ainsi je ne doute pas que vous ne la regrettiez. On prétend qu'elle avoit senti vivement la mort du comte et que cela a fort contribué à sa perte. Mme de Maintenon m'a mandé que Mme de Saint-Géran étoit bien mieux, dont je suis bien aise. Elle m'a appris, madame, le mariage de M. de Courcillon avec Mlle de Pompadour, accompagné des circonstances qui assaisonnent cet établissement [2]; elle est ma parente par M. de Chalais, et quand madame sa mère me l'amenoit à Paris, je la trouvois très-aimable.

Puisque vous vous êtes chargée, madame, de me faire des compliments de la part de toutes mesdames vos filles, j'espère que vous voudrez bien me permettre de vous supplier de leur en faire mes très-humbles remercîments; le nombre n'en est pas petit certainement, mais on ne sauroit trop en avoir quand elles ont du mérite comme elles en ont chacune dans sa manière. Je ne saurois m'empêcher de rire quand je me ressouviens, madame, que vous vouliez me donner le

[1] V. plus haut, p. 292, note.

[2] M. de Courcillon était fils unique du duc de Dangeau. Mlle de Pompadour, « jolie, délicate, timide, modeste, noble et faite en tout comme une nymphe, » écrit Mme de Maintenon, avait treize ans. De tels mariages n'étaient pas rares alors : la reine d'Espagne est mariée à treize ans; le duc de Luynes, à quatorze ans, épouse Mlle de Neufchâtel qui en a treize; la duchesse de Tallard est mariée à treize ans; le duc de Fronsac enfin, si célèbre plus tard comme duc de Richelieu, se marie à seize ans.

soin de toutes, et que je me trouvois assez sotte pour être toute prête à m'intéresser à elles comme si j'eusse été leur mère; vous savez cependant que j'eusse donné un grand droit d'aînesse à Mme la duchesse de Guiche. M. le duc de Noailles n'est pas moins bien avec moi; je ne puis plus l'appeler que mon cher neveu; je ne connois point d'homme qui joigne tant de bonnes qualités ensemble que lui. Le roi et la reine d'Espagne l'estiment fort, et ils sont persuadés qu'il a un véritable attachement pour leurs personnes. Il est bien fâché et moi aussi, madame, qu'on lui retire des troupes quand il est près d'agir et qu'on l'empêche toujours de le faire. Leurs Majestés et le prince sont en fort bonne santé.

Je vous ai suppliée par une de mes lettres, madame, de demander à Mme de Maintenon un grand joyau de diamants dont elle a bien voulu se charger et de voir ce que nous en pourrions faire pour la Reine. Elle a besoin, comme je vous l'ai déjà marqué, de beaux pendants d'oreilles à trois pendeloques, avec les boucles qui soient de diamants brillants. Je crois qu'il n'est pas nécessaire que je continue à vous faire un détail des autres pierreries qu'il faut, puisque je vous en ai déjà informée. J'espère donc, madame que vous m'honorerez d'une réponse. Je n'ai pas le temps de vous en dire davantage.

120. — A LA MÊME.

Buen-Retiro, 16 juillet 1708.

Il a fallu, madame, que j'écrivisse une infinité de

compliments sur la prise de Tortose[1], et je n'ai que le temps, en vous faisant le mien et à M. le maréchal comme à des personnes qui aimez le bien public, qui êtes zélés pour le service de nos rois et qui m'honorez de vos bonnes grâces, de vous dire que j'ai reçu votre grande lettre avec le mémoire qui regarde les pierreries dont la Reine auroit besoin. Je ne puis en nulle façon vous expliquer ce que je pense de ce qu'on pourroit faire; je ne sais même si je ne ferois pas mieux de vous en laisser absolument la maîtresse, à condition néanmoins qu'il ne coûtera rien du tout à Sa Majesté. Ainsi vous réduirez tout comme il vous plaira, c'est-à-dire que vous ne ferez faire que ce qui sera de plus nécessaire, comme j'ai eu l'honneur de vous le marquer. Je suis, madame, dans une furieuse inquiétude de la pauvre Mme de Châtillon[2]; vous qui êtes si en peine de mademoiselle votre petite fille, vous comprendrez aisément la mienne pour une nièce que vous savez que j'aime comme mon enfant; je suis au désespoir de ne pouvoir lui servir de garde dans un mal où on a besoin de quelqu'un d'autorité qui prenne soin de nous. Il est bien triste, madame, d'être éloignée de ses proches et de ses amis, et je vous assure que je regrette bien de ne pouvoir vous assurer sans cesse de la tendresse respectueuse que j'ai pour vous et pour ce qui vous appartient.

[1] Tortose avait été prise par le duc d'Orléans le 11 juillet.
[2] V. plus haut, p. 322.

121. — A CHAMILLART.

Buen-Retiro, 16 juillet 1708.

Trop de raisons, monsieur, vous engagent à désirer que les armes du roi prospèrent, pour ne vous pas faire mon très-humble compliment sur la joie que vous aurez de la prise de Tortose où monseigneur le duc d'Orléans a donné des preuves admirables de sa valeur, de sa patience et de sa grande capacité pour la guerre. Notre plaisir eût encore été plus parfait dans cette conquête, si on eût pu diminuer la force des ennemis, en faisant la garnison de la place prisonnière de guerre; mais puisque Son Altesse Royale a jugé à propos d'accorder la capitulation que vous verrez, on doit croire qu'il n'y avoit rien de meilleur à faire. Je voudrois bien, monsieur, pendant le cours de cette année, avoir d'autres occasions de vous faire ressouvenir combien je m'intéresse à tout ce qui peut vous être agréable et des souhaits que je fais pour le recouvrement entier de votre santé et de votre satisfaction parfaite que personne ne désire plus que moi, vous honorant très-sincèrement.

122. — A Mme LA MARÉCHALE DE NOAILLES.

Buen-Retiro, 5 août 1708.

Je suis sûre, madame, que vous sentez tout ce que vous me faites l'honneur de me marquer sur la mort de la pauvre Mme la duchesse de Châtillon, et que vous la regrettez par elle-même et parce que vous ne pouvez

douter que l'aimant aussi tendrement que je faisois, je ne saurois que ressentir vivement sa perte; depuis que je l'ai apprise, je ne puis revenir de mon étonnement, et je crois toujours voir cette aimable nièce autour de moi me faire mille amitiés comme elle avoit accoutumé de faire encore dans le dernier voyage où j'eus le plaisir de la voir. Hélas! madame, on n'y doit guère compter. Il est bien plus sûr d'avoir des sujets de peine dans la vie que de satisfaction; il n'y en a point qui me paroisse plus douloureuse que la séparation de ses parents et de ses amis; c'est aussi, je vous assure, ce que je ressens très-fort. L'état où est M. de Noirmoutier, quoiqu'il m'assure être meilleur, n'aide pas à me consoler; il me semble que si je pouvois être plus proche de lui, mes soins pourroient contribuer à le faire mieux porter, car je suis très-bonne auprès des malades. J'appréhende, madame, que vous ne la deveniez effectivement par tous les tourments que vous donnent vos affaires et le soin d'une si grosse famille, étant impossible qu'elle ne vous inquiète et que tout n'aille pas toujours comme vous pourriez le désirer. Votre procès contre M. de Bouillon est un surcroît de fatigues de corps et d'esprit; j'ai l'honneur de vous connoître, madame, vous ne voulez pas que le démenti vous en demeure, vous croyez votre cause juste, et pour parvenir à la faire connoître au public, vous vous agitez depuis le matin jusqu'au soir. Rien n'est plus naturel, mais rien n'échauffe plus le sang et par conséquent ne fait plus de mal.

Ce qui s'est passé en Flandre depuis peu, madame,

ne rafraîchit pas le mien[1]; les prises de Gand et de Bruges, qui avoient fait revenir presque toute la Flandre à l'obéissance du roi d'Espagne, nous donnoient de belles espérances pour faire une glorieuse paix. Ce qu'on a fait depuis les dérange, et si malheureusement cela étoit suivi de quelque autre fâcheux accident, vous en auriez tous si peur en France que vous n'y trouveriez point d'autre remède que celui de nous couper la gorge en ce pays-ci. Jugez, je vous supplie, dans quelles transes continuelles nous devons être par de telles réflexions; aussi puis-je vous avouer que j'en fais souvent de bien tristes; mais il y auroit de la cruauté à vous entretenir davantage sur une pareille matière, j'aime donc mieux avoir l'honneur de vous dire, madame, que M. le duc d'Orléans continue à faire des merveilles qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire, après avoir passé des défilés où les ennemis eussent pu l'embarrasser s'ils l'avoient voulu; ils ne l'ont point fait et se sont retirés du côté de Tarragone, et Son Altesse Royale s'avance du côté de la plaine d'Urgel où elle trouvera des subsistances. Je voudrois que M. le duc de Noailles pût s'y joindre avec un plus gros corps de troupes qu'il n'a; ce seroit le moyen de resserrer l'archiduc absolument dans Barcelone avec sa princesse de Wolfenbutel qu'on dit y être arrivée; quoique cela ne soit pas trop sûr, ils pourroient peut-être bien l'un et l'autre s'ennuyer de cette demeure et quitter un pays sans espérance de le conquérir. Peut-être, madame, que cet événement

[1] L'armée française venait d'être défaite à Oudenarde, le 11 juillet.

relèveroit votre courage ou du moins celui des personnes qui donnent les conseils si pernicieux pour la gloire du Roi et le bonheur de Leurs Majestés Catholiques. Pardonnez-moi ces discours, j'ai le cœur pénétré, et je sais que je l'ouvre à une amie sûre et discrète à laquelle rien ne sauroit m'empêcher d'être entièrement dévouée.

Que nous aurions de choses à nous dire, madame, si nous pouvions nous retrouver! Faites, je vous supplie, mes très-humbles compliments à M. le maréchal, et dites-lui des tendresses de ma part et à Mme la duchesse de Guiche. M. le duc de Gramont m'écrit de Saint-Jean-de-Luz qu'il part incessamment pour Paris; je crains que ce ne soit un nouveau sujet de désagrément pour toute sa maison que madame sa femme soit à ses yeux et je la croyois mieux à Bayonne. Mme de Maintenon me représente Mme la duchesse de Lude comme invalide plus de la moitié de l'année; si elle prend le parti de se retirer, ce que je suis surprise qu'elle n'ait pas déjà fait, il y aura bien des prétendantes. Ce ne sera pas madame votre fille, qui est paresseuse et qui veut de longs tête-à-tête avec monsieur son mari; mais si l'on vouloit bien faire, le Roi et Mme la duchesse de Bourgogne ne feroient aucun cas de la répugnance qu'elle auroit à ne se pas donner tout entière à sa famille, et on lui commanderoit en maître d'être dame d'honneur. Je ne sais si vous pensez comme moi; quoi qu'il en puisse être, ne laissez pas de m'honorer de vos bonnes grâces.

123. — A Mme DE MAINTENON.

Buen-Retiro, le 13 août 1708.

Je ne comprends que trop toutes vos inquiétudes, madame, et je ne puis m'empêcher de vous avouer que nos affaires sont de manière à troubler la tranquillité de ceux qui aiment la personne des rois et le bien public. Cependant, si la prudence est soutenue d'un peu de bonheur dans nos armées, il peut fort bien arriver que la fin de cette campagne soit glorieuse pour nous, et si nous en sortions bien, les ennemis pourroient peut-être se rebuter à la fin d'une guerre qui les ruine et dont il n'y a que l'Empereur, dont ils ne se soucient guère, qui profite. Tout ce que fait le comte de Bergheyck mérite votre estime, et il n'y a personne qui ne convienne qu'il sert très-utilement et avec une grande capacité. Avec tout cela, madame, il ne laisse pas d'avoir encore des ennemis, ou plutôt des envieux qui me paroissent bien méprisables.

Je sais le meilleur gré du monde à M. le maréchal de Boufflers d'avoir voulu aller à Lille pour la défendre en cas qu'on voulût l'attaquer. C'est, madame, dans de pareilles occasions que les bons sujets comme lui font connoître leur zèle et leur vertu; je suis bien aise qu'il mande qu'il ne voit point d'apparence qu'on fasse le siége de cette place.

Quelque envie qu'ait M. le maréchal de Berwick d'empêcher qu'on fasse contribuer le pays d'Arbois, je m'imagine qu'il s'attachera à enlever, s'il peut, le convoi que M. le prince Eugène conduit, à moins que

cela ne l'engageât à venir à une action, à quoi il ne s'embarquera pas légèrement, prudent et sage comme il est.

Le duc de Gramont me mande, madame, qu'il partira après la canicule; il me semble qu'il a plus de peine à s'éloigner de Bayonne que la Reine douairière n'en aura à en voir sortir madame sa femme; le malheureux mariage de ce duc est aussi désagréable pour lui qu'il l'est pour toute sa maison, cependant tous ceux qui ont été témoins de la manière dont il vit avec madame sa femme regardent cela comme un enchantement: il l'admire depuis le matin jusqu'au soir et ne fait que ce qui lui plaît.

Je ne sais, madame, si l'on doit souhaiter que M. le duc de Bourgogne connoisse jusqu'où va la délicatesse de la tendresse que Mme la duchesse de Bourgogne a pour lui; j'aurois peur qu'il n'en séchât d'amour, et je tiens qu'il lui en faut cacher une partie et ne lui en laisser voir que pour nourrir sa passion; cependant j'ai peur que son esprit ne lui fasse pénétrer tout ce qui se passe pour lui dans le cœur de notre princesse.

Je me mets à votre place quand les courtisans vous font part de leurs craintes et de leurs opinions différentes, et je comprends, madame, que des sentiments si opposés doivent vous jeter dans de grands embarras s'agissant des plus grands événements du monde; il me semble cependant que cela vous doit persuader que les malheurs qui pourroient arriver sont aussi incertains que le sont leurs jugements et qu'on en peut tirer quelque consolation.

Nous voyons tous les jours diminuer les glandes de la Reine et augmenter la gentillesse de son cher prince. Il témoigne déjà, madame, un naturel merveilleux; quand il donne, en jouant, quelque petit coup et qu'on fait semblant d'en sentir du mal, il vient vous embrasser avec une grâce qu'on ne sauroit exprimer, comme pour témoigner le déplaisir qu'il en a; les larmes lui en viennent même aux yeux. Si un si beau naturel est bien cultivé, il se fera un jour adorer. Je crois que j'aurai l'honneur de coucher cette nuit dans sa chambre, parce que Mme de Salcedo, sa dame d'honneur, se trouve assez mal aujourd'hui, et je ne puis me résoudre de le confier aux personnes qui sont au-dessous d'elle, quand ce ne seroit que par le peu de décence que j'y trouverois. Je serois très-fâchée si l'incommodité de cette dame duroit, nous en sommes très-contentes. J'ai eu pendant quatre ou cinq jours un si furieux débordement de bile avec des vomissements fréquents que je n'en suis pas encore bien remise. Le chaud, qui est excessif, ne contribue pas à me faire reprendre mes forces aussi promptement.

124. — A Mme LA MARÉCHALE DE NOAILLES.

Buen-Retiro, 9 septembre 1708.

Je n'aurai l'honneur de vous écrire qu'un mot aujourd'hui, madame, pour vous donner avis que j'ai reçu la longue lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, dont je vous rends mille très-humbles grâces. Je ferai réponse amplement par un homme sûr qui par-

tira d'ici en peu de jours; mais je ne puis attendre cela pour vous dire que votre confiance ne sauroit être mieux placée qu'en moi qui entre en tout ce qui vous touche plus que si c'étoit pour moi-même et qui certainement n'en ferai jamais un mauvais usage. Nous avons cru la Reine grosse pendant quelques jours; il est survenu des choses qui nous en font douter. Cependant comme cela est assez commun en ce pays-ci et que je trouve Sa Majesté avec les mêmes yeux battus qu'elle avoit lorsqu'elle étoit grosse, je suis plus disposée à croire qu'elle l'est effectivement; cela l'oblige à se conserver jusqu'au mois qui vient qui nous éclaircira. Cette espérance, madame, ne me donne pas tant de joie que j'en ai eu autrefois, à cause de l'inquiétude où je suis pour tout ce qui se peut passer en Flandre. Je ne puis y penser sans frémir; vous en connoissez assez bien toutes les conséquences pour en être aussi de votre côté dans l'agitation. Vous y avez de plus, madame, bien des personnes qui vous appartiennent d'assez près pour appréhender pour elles. L'on ne peut plaindre davantage que je ne fais Mme la duchesse de Guiche par la même raison. Mon Dieu, madame, que la vie est malheureuse et que nous sommes tous exposés, chacun dans son état, à d'étranges disgrâces! J'attendrai que nous sachions des nouvelles de la jonction de M. le duc de Bourgogne avec M. le maréchal de Berwick pour me donner l'honneur de vous répondre sur les pierreries de la Reine, n'ayant pas le courage de le faire présentement; si cette jonction se peut faire heureusement, ce sera toujours beau-

coup, mais non pas assez pour avoir l'esprit en repos.

Je ne suis point contente de la santé de M. de Noirmoutier, quoiqu'il m'assure que son lait lui fasse du bien; il me promet d'avoir un soin particulier de ne rien faire qui puisse lui faire du mal; il me semble que si j'étois auprès de lui je lui ferois observer un bon régime. Je ressens vivement, je vous l'avoue, de me voir si éloignée de mes proches et de ne leur être bonne à rien. Vous êtes trop bonne parente, madame, pour ne pas entrer dans ce sentiment. Je vous supplie très-humblement de croire que j'entrerai toute ma vie dans les vôtres comme la plus tendre, la plus reconnoissante et la plus respectueuse de toutes vos amies.

125. — A LA MÊME.

Buen-Retiro, 16 septembre 1708.

Vous recevrez une de mes lettres, madame, du 14 de ce mois, par l'ordinaire, où j'avois l'honneur de vous mander à peu près ce que je croyois que vous pouviez faire du joyau de la Reine pour augmenter sa parure de diamants. Depuis, j'ai vu M. le Vacher, qui est joaillier du roi d'Espagne et qui part d'ici demain pour aller faire un tour en France; je l'ai entretenu sur cette affaire. Comme il est habile et met fort bien en œuvre, il s'acquitteroit bien de ce que nous avons à faire, et je lui ai fait voir ce qui est de plus pressé; il aura l'honneur de vous en entretenir si vous le lui permettez. Il demande, madame, la préférence sur ceux qui offriront d'acheter le joyau de la Reine, et comme il sert déjà

Sa Majesté, il me semble fort raisonnable de la lui donner si vous le jugez à propos, car vous êtes maîtresse de tout et je soumettrai toujours avec plaisir mon jugement au vôtre. Je suis plus que personne, madame, votre très-humble et très-obéissante servante.

126. — A LA MÊME.

Buen-Retiro, 27 septembre 1708.

Quand je vous mandai, madame, dans ma dernière lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire du 9 de ce mois, que je me sentois trop inquiète pour pouvoir répondre aussi amplement que je l'aurois voulu à tout ce que contenoit la dernière des vôtres, je croyois n'avoir plus les mêmes sujets d'agitation et que je profiterois de l'occasion d'un François qui s'en retourne à Paris un peu plus à mon aise. Quoique je le charge aujourd'hui de mon paquet, je n'ai pas le cœur moins pressé que je l'avois alors : au contraire, mes peines redoublent à mesure que nous ignorons plus longtemps ce qu'aura fait M. le duc de Bourgogne contre les ennemis pour soutenir Lille à la tête de cent mille hommes. La mésintelligence qui est entre les généraux est une cruelle chose, et, malgré tout l'esprit qu'a ce prince, je le crois, madame, bien embarrassé et le Roi bien malheureux d'être obligé de décider entre des hommes qu'il estime et qu'il aime, qui se trouvent opposés en tout malgré leurs bonnes intentions et qui par là ne profitent point de la valeur des soldats qui ne demandent qu'à combattre. Les dernié-

res nouvelles que nous eûmes de votre cour ne laissoient pas lieu de douter qu'on n'en vînt à une action, parce que Sa Majesté le vouloit absolument, y croyant sa gloire intéressée, de même que celle des princes. Cependant, madame, il s'est passé, depuis, quinze jours sans que nous ayons rien appris, et l'on a accoutumé de dépêcher des courriers extraordinaires à Sa Majesté Catholique lorsqu'il arrive quelque heureux succès. Jugez, je vous prie, de notre état violent. La Reine n'en a pas besoin ; nous la croyons grosse selon toutes les apparences, qui sont les mêmes qu'elle eut dans sa première grossesse ; vous savez, madame, combien les chagrins sont nuisibles dans cet état. La nourrice de M. le prince des Asturies, qu'il avoit eue huit mois et qui étoit très-bonne, a eu une grosse fièvre ; il l'a fallu changer ; celle qu'il a présentement ne paroît pas moins bonne, et, grâce à Dieu, il ne se ressent point de la différence de lait. Leurs Majestés viennent de perdre le royaume de Sardaigne par la trahison des sujets de cette île qui ont appelé les ennemis ; elles ont reçu cette fâcheuse nouvelle avec beaucoup de déplaisir, mais avec encore plus de courage, et elles m'ont fait l'honneur de me dire que si elles apprenoient une heureuse nouvelle de Flandre, elles en seroient si aises par rapport au Roi leur grand'père, monseigneur et les princes, que cela seroit capable de les consoler. Mme de Maintenon est digne de pitié, de voir de près tout ce qui se passe et d'être témoin de tous les embarras où l'on est présentement. Elle me représente Mme la duchesse de Bourgogne dans une affliction extrême, crai-

gnant infiniment pour monsieur son mari, pour M. le duc de Berry, et pour l'honneur de la nation, comme la meilleure femme et la meilleure Françoise du monde[1]. Ces sentiments dans une princesse qui est d'ailleurs très-aimable lui doivent acquérir l'estime et la tendresse de tous les honnêtes gens. Le nombre n'en est pas bien grand; du moins il me paroît qu'il n'y a jamais eu tant de mauvais procédés, de petitesses et de bassesses qu'on en trouve par tout pays, et votre cour, madame, doit bien s'attirer votre mépris, de l'humeur dont j'ai l'honneur de vous connoître; car, sans vouloir vous flatter, vous êtes bien opposée à ce que vous éprouvez continuellement. Ainsi je ne suis pas surprise que vous souffriez avec impatience que certaine personne soit la dupe d'autres dont vous m'avez confié le faux procédé; il ne m'a été que trop connu, comme vous savez, et j'ai admiré cent fois encore dans mon dernier voyage jusqu'où on poussoit d'une part la fausseté et l'hypocrisie, et de l'autre la crédulité et la bonté. Je ne puis m'empêcher de regretter les heures que j'avois l'honneur de passer entre vous et M. le ma-

[1] C'était pendant cette funeste campagne de Flandre de 1708 où la mésintelligence entre le duc de Bourgogne et le duc de Vendôme amena de si grands malheurs. Mme de Maintenon écrivait en parlant de la duchesse de Bourgogne : « Le cœur lui bat à chaque courrier; elle craint pour la vie de son mari, elle craint pour sa réputation, elle voudroit qu'il s'exposât comme un grenadier; elle ne peut souffrir qu'on lui donne le moindre blâme, elle seroit très-affligée s'il faisoit la moindre chose que le Roi n'approuvât pas; enfin, madame, elle est présentement une des plus malheureuses personnes du monde, et c'est moi qui lui prêche la tranquillité et la confiance ! »

réchal, quoique ce soient des regrets superflus; je me sentois si à mon aise avec une amie sûre, discrète, et d'une conversation aussi vive et aussi sensée que la vôtre, que je comptois ce bonheur pour moi, madame, comme un bien qui soulageoit tout ce qui m'étoit d'ailleurs désagréable. Ne pourrai-je jamais me trouver à portée d'en jouir encore? Si la paix se pouvoit faire d'une manière qui m'assurât Leurs Majestés Catholiques tranquilles sur leur trône, je n'en désespérerois pas; je les laisserois avec deux princes, et très-capables de bien gouverner leurs sujets et de jouir de leur bonheur, et ainsi je n'aurois plus rien à faire qu'à me retirer avec mes amis et mes proches et passer le reste de ma vie avec autant de repos qu'on en peut trouver en ce monde-ci. Je crois que Mme la duchesse de Guiche n'en a guère pendant cette campagne; je ne sais plus si elle est grosse ou si elle est accouchée; mais je sais bien que je partage véritablement tout ce qu'elle peut ressentir. Je suis bien aise que Mme la marquise de la Vallière donne un petit-neveu à Mme la princesse de Conti qui sans doute l'aimera et s'amusera avec lui. Je m'amuserois bien avec des enfants, si je n'avois pas d'autres choses à faire; ils ont une innocence et une gaieté qui me charment et qu'on ne trouve presque point ailleurs. Mme la maréchale d'Estrées ne veut-elle point imiter mesdames ses sœurs? Je le voudrois pour l'amour d'elle et pour M. le maréchal.

M. de Noirmoutier m'assure que sa santé revient depuis qu'il est au lait, mais que cela va lentement. Je vous supplie, madame, de me dire comment vous en

êtes contente depuis la mort de Mme la duchesse de Châtillon dont je ne puis revenir; j'appréhende continuellement de perdre tout ce qui m'est cher; conservez-vous donc, je vous conjure; ne vous échauffez point tant le sang pour gagner votre procès contre M. de Bouillon; vous perdriez bien plus si vous gâtiez votre santé que vous ne gagneriez en en venant à bout. Est-il possible qu'il veuille renouveler tous ses vieux papiers, qui n'ont servi de rien qu'à découvrir au public leurs foiblesses. Cette maison feroit, ce me semble, bien mieux de se raccommoder de bonne foi avec celle de Noailles, la vie étant trop courte pour en passer la plus grande partie en tracasseries. Faites-moi l'honneur de m'aimer, madame; je le mérite par la sincère tendresse que j'ai pour vous.

Puisque vous m'ordonnez de vous dire mon sentiment sur les pierreries de la Reine, il faut vous obéir. Je vous répéterai donc que vous êtes la maîtresse pourvu qu'il n'en coûte rien du tout. Ce dont Sa Majesté a le plus besoin, ce sont des boucles et des pendants à trois pendeloques; vous pourriez vous contenter que les diamants fussent taillés à facettes, pourvu qu'ils fussent beaux et autant brillants qu'ils peuvent être dans cette manière; un poinçon pour mettre dans le milieu des cheveux avec une pendeloque. On dit qu'il y en a qui en mettent trois, qui font comme une manière de pendants d'oreilles; si cela étoit, cela paroîtroit fort bien ici où l'on aime fort ce qui est parant. Nous aurions grand besoin de beaux boutons avec

leurs ganses. C'est à vous, madame, après ceci à prendre vos mesures comme il vous plaira; mais travaillez et nous envoyez ce que vous aurez fait faire; ce sera un amusement pour la Reine.

127. — A LA MÊME.

Buen Retiro, 14 octobre 1708.

Ne vous attendez pas, madame, que je réponde à votre lettre du 8 septembre, comme je le ferois si l'on ne m'avoit troublé l'esprit en me mandant de Paris que M. le maréchal de Noailles étoit retombé malade et que son mal donnoit de l'inquiétude; je l'honore et l'aime trop pour n'en pas avoir une égale à la vôtre, et je souffre pour vous-même tout ce que vous pouvez souffrir, parce qu'on ne sauroit vous être plus attachée ni plus tendrement que je le suis et à toute votre maison.

Je suis très-affligée de la mort du pauvre comte de Fiesque[1]; vous connoissiez sa bonté, et je sais combien il étoit de vos amis; malgré ses irrégularités, M. de Noirmoutier le chérissoit comme son frère, et sa perte fera un grand vide dans sa vie; j'ai peur même que le chagrin de l'avoir perdu ne regâte sa santé que vous me mandez qui commençoit à se rétablir; celle de madame sa femme n'est pas si bonne que je le voudrois,

[1] De l'illustre maison de Fiesque, de Gênes; il était dans une intime liaison avec M. de Noirmoutier, à qui il donna par son testament le peu qu'il avait (Saint-Simon, t. XII, p. 108).

et j'en suis en peine. Celle de la Reine va aussi bien qu'elle peut aller dans le commencement d'une grossesse; je la crois grosse presque de trois mois. Ses glandes sont quasi guéries.

J'ai eu l'honneur de vous écrire que ce qui lui étoit le plus nécessaire étoit des boucles et des pendants d'oreilles et quelques poinçons pour mettre au milieu de sa coiffure qui soient parants; mais, madame, je n'ai l'honneur de vous parler sur ce sujet que pour quand vous pourrez être assez en repos pour donner vos soins à ces bagatelles, et vous en avez d'autres présentement plus importants. C'est pourquoi je ne vous entretiendrai pas davantage, par la crainte que j'aurois de vous importuner par de plus longs discours, et je ne ferai plus que de vous assurer que je vous suis dévouée pour le reste de ma vie.

On n'ose plus se flatter de la levée du siége de Lille, puisqu'on laisse passer des convois aux ennemis, malgré le secours que le chevalier de Luxembourg a introduit [1].

128. — A LA MÊME.

Buen Retiro, 22 octobre 1708.

Je ne puis quasi rien vous écrire, madame, sur la

[1] Le siége de Lille avait été commencé le 22 août. La ville ne fut point secourue; en dépit de l'héroïque défense du maréchal de Boufflers, elle dut se rendre le 23 octobre et la citadelle le 8 décembre. Le comte de la Mothe, chargé de couper un convoi des ennemis qui n'avaient plus de subsistances, fut battu le 28 septembre à Vinendal.

perte que vous venez de faire[1]; je la ressens, je crois, autant que vous-même et par rapport à vous et par rapport à moi. Je regrette encore de n'être pas à Paris dans cette conjoncture; il me semble que je vous soulagerois et que vous me soulageriez. Tâchez au moins, je vous conjure, madame, à conserver votre santé au milieu du triste spectacle qui vous environne; je me le représente tel qu'il est, et, pour que rien ne manque à ma douleur, je crains encore que vous ne tombiez malade. Je vous aime de tout mon cœur, madame, et je vous embrasse mille fois sans pouvoir vous rien dire davantage.

Il faut bien que ma vue soit très-mauvaise puisque je ne me donne pas l'honneur de vous écrire de ma main, car je n'ai certainement envie de manquer, madame, en rien de tout ce que je vous dois; mon cœur au moins ne vous manquera jamais.

129. — A LA MÊME.

Madrid, 19 novembre 1708.

Permettez-moi, madame, après m'être acquittée du triste devoir de vous faire mon compliment douloureux sur la perte cruelle que vous avez faite et que je ressentirai toute ma vie, que je vous supplie très-humblement d'ordonner à quelqu'un de vos gens de m'apprendre des nouvelles de votre santé que j'appréhende très-fort que vous négligiez trop, quelque nécessaire qu'elle soit à toute votre maison et à tous vos amis. Je

[1] Le maréchal venait de mourir.

doute, madame, quoique le nombre en soit grand, que vous en trouviez aucun qui entre plus vivement que moi dans tout ce qui vous touche, qui souhaitât davantage de vous être bon à quelque chose, qui soit plus pénétré de votre mérite que je la suis, ni qui vous aime plus tendrement ni plus respectueusement que je le ferai tant que je vivrai.

Faites-moi l'honneur, je vous supplie, madame, de me faire savoir si une longue réponse que je vous ai faite à une lettre où vous me mandiez beaucoup de choses vous a été rendue.

130. — A LA MÊME.

Madrid, 9 décembre 1708.

C'est parce que je connois mieux qu'une autre, madame, la grandeur de votre perte, que je la ressens plus vivement que personne, et que j'entre comme si j'avois l'honneur d'être votre propre sœur dans votre juste douleur. J'ai toujours senti combien je vous étois attachée et à M. le Maréchal, mais je vous avoue avec sincérité que je me suis trouvée après sa mort encore plus tendrement attachée à vous et plus affligée de perdre un tel ami que je n'aurois jamais pu me l'imaginer. Il vous a laissé un fils, madame, bien estimable et bien aimable et une nombreuse et illustre famille, qui partageront vos peines et qui tâcheront de les soulager. Que ne ferois-je point pour y pouvoir contribuer! Ma forte inclination ne m'y porteroit pas moins que ma gratitude, car les obligations essentielles que je vous ai, madame, ne sont pas moins présentes à ma

mémoire que le sont à mon cœur toutes vos qualités respectables et aimables qui me l'ont rendu dévoué. Vous venez encore de le pénétrer nouvellement en m'écrivant aussi obligeamment que vous l'avez fait dans un temps où vous pouviez avec tant de raisons vous dispenser de le faire. Je vous en rends, madame, un million de grâces, et je vous supplie très-humblement de croire que je serai toute ma vie plus à vous qu'à moi-même.

J'ai eu l'honneur de présenter vos lettres à Leurs Majestés qui les ont reçues avec beaucoup de bonté et qui ont été attendries. Elles étoient trop bien écrites pour les faire refaire, et M. d'Aubigny, que vous vouliez que j'en chargeasse, madame, n'auroit pu vous obéir sans faire beaucoup moins bien que vous. La Reine est entrée dans son cinquième mois, et elle se porte mieux dans ses grossesses que quand elle n'y est pas, quoique sa santé, grâces à Dieu, soit toujours bonne; celle de monseigneur le prince des Asturies est telle que nous le pouvons désirer. La fièvre ayant pris à la nourrice, nous avons été obligés d'en changer; mais comme ce prince a une connoissance fort extraordinaire pour son âge et qu'on ne sauroit le tromper, il ne veut téter la nouvelle que la nuit et quand il se réveille à midi, que toutes les fenêtres de sa chambre sont entièrement fermées et qu'il ne voit rien du tout; le reste du jour, il mange de la bouillie et du riz passé avec beaucoup d'appétit et il s'en trouve à merveille; c'est un grand bonheur.

Je suis fort en peine de mon frère et de madame sa femme, craignant extrêmement que leurs incommodités ne tirent en longueur si elles ne sont pas dangereuses. Qu'il est triste de se voir éloignée de ses proches et de ses amis et de ne pouvoir leur être bonne à rien! M. et Mme de Cavoye remplissent bien leurs devoirs auprès des personnes auxquelles ils sont attachés, et ce m'est quelque soulagement de savoir qu'ils sont le plus souvent qu'ils peuvent auprès de vous.

131. — A LA MÊME.

Madrid, 21 janvier 1709.

Il y a trop longtemps, madame, que je n'apprends point de vos nouvelles pour n'en pas être inquiète et pour ne vous pas supplier très-humblement d'ordonner qu'on m'en donne; votre santé m'est aussi précieuse que l'honneur de votre amitié, et jamais je ne m'en suis senti une plus vive pour vous que depuis que je ne puis vous témoigner moi-même combien je partage vos peines. Ne nous trouverons-nous plus ensemble? Si j'avois ce bonheur, je le regarderois, je vous proteste, comme un des plus grands qui pût m'arriver dans le reste de ma vie, qui n'est pas sans traverse; mais tant qu'elle durera, rien ne sauroit m'empêcher d'être à vous avec un attachement tendre et respectueux.

Vous ne serez pas fâchée d'apprendre, madame, que le pauvre M. le comte de Benevente [1] étant mort fort

[1] V. Dangeau, 2 février 1709, et l'*Addition* de Saint-Simon, où

regretté de Leurs Majestés et avec raison par son fidèle attachement pour elles, le Roi ait choisi M. le duc d'Albe [1] pour remplir sa charge de sommelier de corps, qui est une des trois grandes de sa maison et qui a encore plus de priviléges que celle de grand chambellan comme la maison de Bouillon, parce que le grand chambellan en cette cour-ci est aussi grand maître de la garde-robe; vous croyez bien qu'elle a été recherchée des grands les plus distingués. Le Roi et la Reine ont voulu apprendre au duc et à la duchesse d'Albe leur choix en leur faisant l'honneur de leur écrire de leur main afin de mieux assaisonner cette grâce.

J'ai reçu une lettre de Le Vacher où il me mande par votre ordre ce que vous croiriez qu'on pourroit faire du joyau de la Reine. Sa Majesté vous prie, madame, de le remettre entre ses mains afin qu'il le rapporte quand il reviendra à Madrid, parce qu'elle est persuadée que je trouverai le moyen d'en faire faire quelque chose qui sera selon son goût; j'ai l'honneur de vous envoyer la réponse que je fais à M. Le Vacher sur cela;

l'on trouvera de quelle extrême domesticité étaient les étranges fonctions de sommelier du corps.

[1] Ambassadeur d'Espagne à Paris depuis 1703. Il mourut dans l'exercice de sa charge, en 1711. « Il avoit acquis, dit Saint-Simon, une grande réputation de sagesse, d'esprit, de prudence et de capacité; il avoit aussi beaucoup de probité et de piété. » Mme de Maintenon, dans une lettre du 12 septembre 1706 à Mme des Ursins, raconte que, dans son dévouement à Philippe V, il ne réclamait pas le traitement qui lui était dû; « madame sa femme avoit encore des pierreries, disait-il, et quand elles seroient finies, ils vivroient de chocolat dont ils avoient une provision pour deux ans. » C'était là un véritable Espagnol.

je l'ai laissée ouverte afin que vous voyiez ce que je lui écris. Vous en trouverez encore une des miennes sous votre enveloppe pour M. Ozon. J'en use bien librement, madame; et je ne puis m'en repentir, car vous m'avez accoutumée à ces manières avec vous.

132. — A CHAMILLART.

Madrid, 3 février 1709.

Si vous avez discontinué, monsieur, votre commerce avec moi, j'ai cru que je ne devois pas recommencer le mien dans des temps où il s'est passé des choses si fâcheuses[1] et où je n'aurois pu avoir l'honneur de vous entretenir que de matières désagréables. Je souhaite, monsieur, que la nouvelle campagne vous en fournisse qui puissent en quelque façon dédommager des malheurs de la dernière, et que vous repreniez nouvellement votre ancien style d'enjouement auquel j'avois grand plaisir à répondre; je vous suis cependant très-obligée du bonheur que vous me désirez dans cette année; comme il est attaché uniquement à celui de nos rois, vous en pourrez juger à l'avenir par les bons ou mauvais événements que Dieu permettra d'arriver; mais, de quelque manière qu'ils puissent être, je vous supplie de croire, monsieur, que je serai toujours

[1] On était dans ce cruel hiver de 1709; les alliés mettaient la paix à des conditions déshonorantes, et la continuation de la lutte était du côté de la France presque désespérée.

également de vos amies, et que vous ne serez plus véritablement honoré de personne que de

LA PRINCESSE DES URSINS.

133. — AU MÊME[1].

Madrid, 12 juin 1709.

M. Amelot m'a fait part des ordres que le Roi avoit envoyés à M. le maréchal de Besons, monsieur, de retirer ses troupes d'Espagne dont Sa Majesté a besoin pour la conservation de ses frontières et remettre la tranquillité dans les provinces du dedans du royaume que la disette des grains a mises en quelque agitation. On ne sauroit, monsieur, disconvenir que ce ne soit une marque de prudence, quelque tort qu'en puisse ressentir le roi d'Espagne, qui, voyant cinquante et un bataillons en Aragon et en Catalogne, sans compter la cavalerie, s'est reposé sur de bonnes troupes et n'a point mis l'infanterie espagnole dans ces pays-là. Vous croyez bien, monsieur, que les ennemis pourront profiter d'une occasion si favorable pour eux, si le Roi n'a la bonté d'accorder à son petit-fils la grâce qu'il lui demande instamment de lui laisser un certain nombre

[1] Cette lettre, adressée à Chamillart, a été reçue par Voysin, son successeur. Chamillart, « l'honneur, la probité, la bonté même, l'incapacité même aussi, » dit Saint-Simon, avait été chargé en même temps du ministère de la guerre et de celui des finances. On l'avait déchargé du premier; il dut quitter l'autre le 9 juin 1709. Voysin, simple conseiller d'État ordinaire, fut, par la faveur de sa femme auprès de Mme de Maintenon, « bombardé ministre d'État tout en entrant. » Amelot lui succéda au conseil.

de bataillons jusqu'à la fin de cette campagne; j'espère que vous voudrez bien seconder les effets de la tendresse que le Roi lui fait connoître en toute rencontre et qui lui sont d'une si grande utilité dans celui-ci; ce sera le moyen de conserver cette couronne malgré l'injustice et la force des ennemis, et les obliger à rabattre beaucoup de leurs prétentions pour la paix. Les Espagnols paroissent très-piqués qu'ils les comptent pour si peu de chose. Je souhaite que leur ressentiment les fasse agir aussi bien que leur zèle pour la gloire du Roi leur maître et de leur nation, et que nous puissions, monsieur, tous jouir de quelque repos. Vous ne seriez pas sans doute de ceux qui le sauroient moins goûter. Faites-moi l'honneur, je vous supplie, de me regarder toujours comme une amie sincère et qui vous honore fort [1].

134. — A Mme LA MARÉCHALE DE NOAILLES.

Madrid, 1er juillet 1709.

Vous pouvez hardiment, madame, me confier tout ce qui vous passe par la tête et sans craindre que j'en puisse jamais faire d'autre usage que celui qu'il vous plaira de me prescrire. Je n'ai pu m'informer si la personne que vous savez pensoit à marier monsieur son fils,

[1] Tel est le texte. Voici le commentaire : Chamillart est tombé ; Mme de Maintenon lui a retiré sa faveur ; Mme des Ursins écrit à celle-ci le 24 juin : « Vous louez le ministre exilé d'être bonhomme et d'aimer le Roi..... Étoit-ce assez pour tout ce qu'il avoit à faire?... Pour moi, les malheureux sans malice me font toujours pitié. »

parce que je la vois rarement et qu'il n'y a point de confiance particulière entre nous, mais seulement de l'estime et de l'honnêteté de part et d'autre; j'ai cru même qu'il seroit inutile que je susse ce qu'elle pense, puisque je ne puis ignorer qu'il n'y a aucune disposition à lui donner la grandesse du côté de Leurs Majestés, et que les grands n'y prennent point d'intérêt; ainsi, madame, il ne faut point faire de fondement là-dessus; c'est ce que je puis avoir l'honneur de vous dire sincèrement sur ce sujet. Plus j'ai l'honneur de vous connoître et plus je vous admire. Vous êtes la meilleure mère, la meilleure amie et la meilleure parente du monde; si je voulois, j'y pourrois ajouter aussi la meilleure ennemie, c'est-à-dire jusqu'à ce que vous ayez soumis les gens qui se déclarent mal à propos contre vous; car alors votre générosité ne vous permet pas de vous venger, et c'est ce qu'on appelle avoir un beau et grand cœur; il n'y a que moi qui aie éprouvé autrefois sa rigueur [1]; mais la bonté du mien adoucit enfin le vôtre, vous connûtes ma raison et vos torts, un peu tard à la vérité, mais néanmoins assez à temps pour me retrouver également tendre pour vous et pour vous aimer, je crois, encore davantage que je ne le faisois auparavant. Je continuerai, madame, toute ma vie, trop heureuse si je pouvois vous faire connoître que je n'oublie point les obligations que je vous ai et vous les rendre par mes très-humbles services, bien certaine que ma tendresse et mon respect pour vous, madame, dureront autant que ma vie.

[1] Lors de sa première disgrâce.

Conservez-vous, je vous supplie; ne vous laissez point accabler par le triste souvenir de celui que vous avez perdue[1]. Quoique je n'y puisse penser moi-même sans en être sensiblement affligée, vous vous devez à toute la famille qu'il a laissée; elle est trop grande et il y a trop de jeunesse pour qu'elle n'ait pas besoin de votre savoir et de votre prudence. Vous m'avez fait l'honneur de me mander les partis que vous aviez pris qui me confirment encore dans mon opinion; vous devriez pourtant, ce me semble, madame, ne pas accoutumer Mme de Maintenon à vous souffrir à Paris, et vous feriez, je crois, bien de l'aller trouver quelquefois à Saint-Cyr ou même dans son appartement à Versailles aux heures que vous pourriez mieux jouir d'elle. Elle m'a mandé plus d'une fois qu'il étoit impossible que vous pussiez vous éloigner de la cour et que cela ne convenoit point à messieurs vos enfants; je crois que cela lui convient aussi peu, puisque vous lui êtes plus attachée par toutes sortes de raisons que qui que ce soit. Pardonnez-moi, je vous supplie, madame, si je vous explique mes sentiments avec tant de franchise.

Je viens de recevoir une grande lettre de M. le duc de Noailles qui est venue par un officier exprès en cette cour pour rendre compte au Roi des vues qu'il a pour son service; c'est un estimable et aimable homme. Leurs Majestés Catholiques sont tout à fait contentes de lui, et moi je l'honore et l'aime de tout mon cœur. Je vais perdre ici M. Amelot[2]; j'en suis fâ-

[1] Le Maréchal, son mari.
[2] Louis XIV voulait séparer entièrement la France de l'Espagne;

chée par rapport au service du Roi et de la Reine, et parce que nous avons toujours vécu comme de véritables amis qui ont l'un dans l'autre une parfaite confiance.

135. — A VOYSIN.

Madrid, 8 juillet 1709.

La seule discrétion, monsieur, m'a retenue d'avoir l'honneur de vous écrire dans le commencement de votre ministère, de crainte de vous dérober des moments qui sont sans doute mieux employés qu'ils ne l'eussent été à lire la part que j'ai prise à votre satisfaction, quoiqu'elle soit très-sincère. J'ai été fort aise que le choix que le Roi a fait de vous, monsieur, ait eu une approbation générale et conforme à votre mérite; il y a longtemps que j'en ai l'idée, que je dois et que je vous estime infiniment. M. Amelot, notre ami commun et bon connoisseur, m'a souvent parlé de vous avec toute sorte d'éloges; j'ai déjà vu une preuve de votre politesse par le soin que vous avez bien voulu prendre de m'informer des ordres que Sa Majesté avoit donnés pour retirer ses troupes d'Espagne et qu'elle a révoqués, ne pouvant se résoudre, par la tendresse qu'elle a pour le Roi son petit-fils, de lui refuser les vingt-cinq bataillons qu'il lui demandoit. Cette agréable nouvelle est venue bien à propos en cette cour où tout le monde étoit consterné des embarras où le Roi

Amelot fut rappelé en août; il était de retour en France le 21 septembre. Blécourt lui succéda à Madrid avec le simple titre d'envoyé.

s'alloit trouver, de la petite-vérole de Mgr le prince des Asturies, de l'accouchement prématuré de la Reine qui avoit été très-rude, et de l'apparence qu'il y avoit que son enfant ne vivroit pas. Grâce à Dieu, monsieur, cet enfant commence à avoir plus de vigueur. Le prince est sans aucun danger de sa maladie, et la joie que la Reine a eue en apprenant les bontés du Roi son grand-père ont mis Sa Majesté en très-bon état; il me semble que ce doit être un grand plaisir pour le Roi notre maître d'avoir fait tant de bien, et que cela doit l'engager de les continuer à des princes qui en sont aussi touchés de reconnoissance que le sont Leurs Majestés Catholiques. J'espère que vous y contribuerez par vos bons offices et par vos soins, et que j'aurai souvent de nouvelles occasions de souhaiter que vous soyez toujours bien persuadé, monsieur, de la vérité avec laquelle je vous honore.

Je crois, monsieur, que madame votre femme recevra mieux mon compliment par vous que si je le lui faisois moi-même. Faites-moi donc la grâce de lui dire, je vous supplie, que je suis si prévenue en faveur de tout ce qu'elle a en elle d'estimable que je m'estimerois fort heureuse si je pouvois me flatter d'avoir quelque part dans l'honneur de ses bonnes grâces. Je ne crois pas que cela la brouillât avec Mme de Maintenon.

136. — A Mme DE MAINTENON.

Madrid, 1er septembre 1709.

Je ne croyois pas, madame, quand j'eus l'honneur de vous écrire avant-hier, quoique assez tristement, devoir le faire aujourd'hui encore bien davantage. Vous n'en serez pourtant pas trop surprise; si M. le maréchal de Besons n'a fait qu'obéir au Roi, en faisant la manœuvre qu'il vient de faire[1], l'on ne sauroit néanmoins l'attribuer à Sa Majesté sans manquer au respect qu'on lui doit et sans croire qu'une âme aussi généreuse que la sienne ait été capable de ternir sa gloire par une action qui sera détestée de tous les honnêtes gens; aussi, madame, Leurs Majestés Catholiques la rejettent-elles tout entière sur son général, ne pouvant s'imaginer que le Roi son maître lui ait commandé de faire la lâcheté qu'il a faite. Si le Roi veut perdre entièrement son petit-fils, quelque chose qu'il lui en puisse coûter et aux François qui viennent de se déshonorer, il n'y a rien à répondre; mais si, au contraire, il veut ne pas contribuer à sa perte, il paroît que tant qu'il laisse ses troupes en Espagne à la solde de Sa Majesté Catholique, elles doivent, sans aller chercher à combattre les ennemis, les empêcher au moins d'avancer en deçà et de passer des rivières quand nous sommes beaucoup

[1] Le maréchal de Besons, s'étant trouvé sur les bords de la Sègre en présence des Autrichiens dans une position qu'à Madrid on jugeait favorable, avait, malgré l'ordre de Philippe V, refusé d'engager un combat dont on croyait que l'issue eût été favorable. On admirera combien Mme des Ursins en est furieuse.

plus forts qu'eux en toute façon. Il y avoit à gager cent contre un que nous eussions gagné une bataille complète, que l'archiduc se fût trouvé perdu et obligé de quitter la Catalogne, que le Portugal eût demandé la paix, qu'après tout auroit changé de face, et que l'hiver ne se seroit pas passé sans que la guerre fût entièrement terminée avantageusement pour la France, et en laissant le roi d'Espagne sur son trône. Quelle différence, madame, eût-ce été! et quelle satisfaction pour les rois! au lieu qu'il paroît qu'on ne doit plus s'attendre qu'à des horreurs de toutes parts. On est très-surpris que M. de Besons ait eu peur d'offenser les ennemis en les battant lorsqu'ils l'ont recherché, et que M. le duc de Noailles ait été de propos délibéré pour les combattre sans aucun égard de leur déplaire. Vous m'avouerez, madame, que cela est difficile à ajuster et qu'il ne l'est pas moins de comprendre pourquoi l'on veut toujours faire pitié à ses ennemis: cette maxime est extraordinaire et n'a pas réussi. J'appréhende, si on continue à la suivre, qu'elle n'achève de nous jeter dans le précipice.

Vous voyez, madame, la noirceur de mes pensées, et je vous avoue que mon cœur est pénétré de douleur. Le Roi part demain pour s'aller mettre à la tête de l'armée, bien résolu de périr plutôt que de se laisser couvrir d'infamie; il laisse la Reine régente. Ils m'ont ordonné tous deux, absolument, de ne me point en aller, prétendant qu'ils ne peuvent se passer de moi dans ce temps-ci. Leurs ministres le prétendent aussi, et je me vois obligée, malgré tout ce que j'avois résolu, d'o-

béir à Leurs Majestés. Quelle cruelle vie vais-je passer au milieu des troubles où nous sommes! J'ai déclaré hautement que je ne voulois entrer ni en grandes ni en petites affaires, et que je fermerois la porte à tout le monde, afin de donner le moins de soupçons qu'il me sera possible à la nation; car vous croyez bien, madame, que, malgré tout le bien que les courtisans disent de moi, ils me trouveront toujours le défaut d'être bonne Françoise; c'est, ce me semble, ce que je puis faire de mieux. Je souhaite que vous me fassiez l'honneur de l'approuver, et que vous me continuiez, quoi qu'il puisse arriver, autant de bonté et d'amitié que j'ai de tendresse et de dévouement pour vous [1].

[1] Pour comprendre cette curieuse lettre, que Mme de Maintenon dans sa réponse (9 septembre) appelle *une lettre à feu et à sang*, il faut se rappeler qu'on était dans la cruelle année 1709. Les Français étaient battus de tous côtés; la Flandre française était en partie au pouvoir des ennemis. Aux désastres de la guerre s'étaient jointes les misères intérieures, et surtout une disette générale. Louis XIV était réduit par l'épuisement de la France à désirer la paix, même aux conditions les plus dures, et la première était l'abandon de son petit-fils; il y avait souscrit: « Il est impossible, écrivait-il à Amelot, que la guerre finisse tant qu'il demeurera sur le trône d'Espagne. La déclaration est dure à lui faire, mais elle est véritable, et il est nécessaire qu'il soit informé de cette triste vérité. » Déjà l'ordre de rappel était arrivé aux troupes françaises d'Espagne (4 juin); cependant, cédant aux instances de la Reine ou de Mme des Ursins, Louis XIV avait consenti à laisser en Espagne vingt-cinq bataillons; vingt-six autres bataillons devaient revenir sous les ordres du maréchal de Besons. Soit pourtant qu'il eût ordre d'éviter une bataille, soit prudence exagérée de sa part, il refusa deux fois de suite, quoiqu'il fût supérieur en force, les 6 et 31 août 1709, l'occasion de combattre, et laissa prendre sous ses yeux le fort Balaguer, sur la rive gauche de la Sègre, où trois bataillons se rendirent prison-

137. — A Mme LA MARÉCHALE DE NOAILLES.

Madrid, 2 septembre 1709.

Le roi d'Espagne, madame, est parti ce matin en diligence pour se rendre en Aragon à la tête de son armée, pénétré de ressentiment de ce que le maréchal de Besons vient de faire contre son service et de honteux pour les François, puisqu'il ne s'est pas contenté de ne pas battre les ennemis qui étoient infiniment plus foibles que lui, quand ils lui présentoient la plus belle occasion du monde de le faire, mais qu'il a repassé une rivière en fuyant et abandonnant des troupes et des places qui étoient à Sa Majesté. Les Espagnols, madame, en sont si indignés que je ne sais assez vous exprimer ce qu'ils seroient capables de faire, disant tout haut que le Roi leur maître a été trahi et que l'on veut lui arracher la couronne. Cela, en vérité, madame, en a quelque air et ne fait pas beaucoup d'honneur à notre nation. Ce jeune roi, plein de valeur, de générosité et de fermeté, est bien résolu de périr plutôt que de rien faire contre sa gloire, et d'abord qu'il a su ce qui s'est

niers. On crut en Espagne, comme on le voit par la lettre de Mme des Ursins, à une trahison, et Philippe V indigné partit aussitôt (2 septembre) pour se mettre à la tête de son armée. Il faut convenir que Mme des Ursins fit preuve dans ces dures circonstances d'une force de caractère et d'une énergie remarquables. On la vit soutenir le roi et la reine d'Espagne, inspirer peut-être, encourager du moins la courageuse résolution de Philippe V de ne point abandonner la couronne, de périr plutôt au milieu de ses peuples; elle ne cessa d'espérer qu'on sauverait ainsi l'Espagne et qu'on serait par là utile à la France même, et le succès la justifia.

passé, il a pris le parti de prendre la poste pour voir si sa présence peut remédier à une si cruelle faute. Il a laissé la Reine régente et bien affligée de soutenir un si pesant fardeau dans l'éloignement d'un prince qui lui est si cher, et qui va s'exposer à toutes sortes de dangers. Leur état est bien cruel, madame, et le mien ne l'est pas moins, puisque je ressens leurs peines jusqu'au fond du cœur. J'avois déterminé de quitter Leurs Majestés, croyant que, M. Amelot retournant en France, je devois aussi ne plus rester dans cette cour, pour ôter tous soupçons à leurs sujets que Leurs Majestés Catholiques ne leur donnassent pas toute leur confiance; je faisois mon compte de me retirer à Aranjuez en attendant que j'eusse réponse de Versailles où j'avois mandé que je croyois devoir prendre ce parti pour le bien de Leurs Majestés Catholiques. Le Roi et la Reine m'ont ordonné si absolument de ne les point laisser dans l'état où ils se trouvent, que la même tendresse qui me portoit à m'arracher de leur présence quand je le croyois nécessaire m'engage maintenant à demeurer pendant le voyage du Roi qui décidera apparemment de bien des choses; je vais, madame, comme vous pouvez aisément vous le représenter, passer une vie encore plus agitée, mais du moins je me séquestrerai entièrement du commerce des courtisans, fermant ma porte à tout le monde généralement, et me réduisant à faire mes fonctions chez la Reine et chez Mgr le prince des Asturies.

Je ne croyois pas avoir le temps de vous faire un si long détail, et je voulois seulement vous faire

mon très-humble compliment sur l'ordre de la Toison que le Roi m'a fait l'honneur de me dire en partant qu'il donnoit à M. le baron de Capres[1]; j'ai demandé la permission à Sa Majesté de lui annoncer cette agréable nouvelle et à vous, madame, et elle a bien voulu me le permettre. Croyez, je vous supplie, qu'en toutes occasions vous ne trouverez point d'amie plus sincère que moi, ni qui vous soit plus dévouée.

M. le duc de Noailles fait des merveilles en Catalogne, et il y a longtemps qu'il en auroit fait de plus considérables si on lui en eût donné les moyens. J'ai un grand regret d'avoir perdu en ce pays-ci M. Amelot. Le Roi et la Reine publient les grandes obligations qu'ils lui ont; c'est un des plus honnêtes hommes que j'aie connus et qui joint toutes sortes de bonnes qualités, d'un commerce très-aimable, qui ne s'étourdit de rien, et qui trouve des ressources dans les événements les

[1] Saint-Simon commet à ce propos une erreur. Il dit que le baron de Capres, qui était un cadet de la maison de Bournonville, et par là cousin de la maréchale de Noailles, fut envoyé par la princesse des Ursins à Utrecht pour soigner l'affaire de sa souveraineté, et que, « se déshonorant par une commission si ridicule, » il en fut récompensé à son retour par la Toison et puis par la grandesse, que lui fit donner Mme des Ursins. Ce récit est inexact, au moins pour ce qui regarde la Toison, qui fut donnée à Capres, comme on le voit par cette lettre, en 1709. Ce n'était point d'ailleurs une grâce mal placée. Capres, lieutenant général des troupes espagnoles et gouverneur de Gand, avait refusé de signer la lâche capitulation par laquelle La Mothe rendit Gand (29 décembre 1709), au bout de trois jours de tranchée ouverte et lorsqu'il allait être secouru.

plus fâcheux. Demandez-lui, s'il vous plait, madame, comment nous avons vécu ensemble.

138. — A LA MÊME.

Madrid, 9 septembre 1709.

Il ne me manque plus, madame, que de vous savoir en mauvaise santé avec tous les autres chagrins que j'ai. C'est ce qu'il y a longtemps que je crains pour vous, les afflictions et les affaires qui les suivent d'ordinaire n'étant que trop capables d'échauffer un sang aussi vif naturellement qu'est le vôtre. Quoique je doive recevoir plutôt comme une flatterie que comme une réalité ce que vous me faites l'honneur de me dire sur l'adoucissement dont mes lettres sont à vos peines, je ne laisserai pas de vous en écrire le plus souvent que je pourrai. J'aurai du moins le plaisir, en vous obéissant, de vous donner une marque de ma complaisance, et mon cœur m'y portera très-volontiers. Il y a longtemps, madame, que vous en connoissez la droiture et que j'en ressens la tendresse pour vous; ainsi ne doutez jamais que vous n'y ayez un pouvoir absolu et que vous ne puissiez m'ouvrir entièrement le vôtre, comme vous le faisiez autrefois; je suis persuadée que nous aurions plus d'une matière à traiter, et même que nos sentiments se trouveroient assez conformes. Rien n'est égal à tout ce que je vois d'extraordinaire, à la bassesse, la mauvaise foi, l'ingratitude et la folie de la plupart des gens. Ceux qui n'ont point ces défauts ont bien à souffrir, quand la prudence les engage à se taire.

Je vous ai fait parler, madame, à Leurs Majestés

Catholiques comme j'ai dû avant que vous m'eussiez demandé de le faire, sachant comme vous pensez sur ce qui les regarde et votre respectueux attachement pour leurs royales personnes. Elles sont bien persuadées que vous avez pris un véritable intérêt à tout ce qui leur est arrivé depuis deux mois; vous n'en prendrez pas moins à l'état où se trouvent présentement le Roi et la Reine; ils sont séparés, madame, le prince pour aller exposer nouvellement sa vie en allant commander son armée en Aragon, la princesse en se fatiguant depuis le matin jusqu'au soir dans des conseils où il s'agit de chercher les moyens de maintenir la guerre en payant les troupes et en réchauffant encore, si cela se peut, le zèle des sujets pour y parvenir. Voici, madame, la troisième fois que cette admirable reine a été chargée de la régence dont elle s'est acquittée de manière à étonner les ministres les plus consommés dans les affaires. Sa Majesté se trouve dans une conjoncture beaucoup plus difficile, tout étant plus épuisé et y ayant d'ailleurs des circonstances du côté de la France capables de faire tourner la tête, quelque bonne qu'elle puisse être. C'est pourquoi, madame, nous avons grand besoin que Dieu donne de nouvelles lumières à la Reine et conduise les pas du Roi.

Leurs Majestés ont voulu absolument, après avoir daigné se servir des termes les plus tendres pour m'engager à changer la résolution que j'avois prise de m'en retourner en France, que je demeurasse ici. Je m'y suis déterminée pourvu que je n'entendisse parler d'aucune affaire et que je fermasse ma porte à tout le

monde en général, ne voulant point que les Espagnols puissent me soupçonner d'entrer dans la moindre chose, et j'ai commencé, madame, à me mettre dans cette solitude qui est le seul moyen que je puisse vivre avec quelque tranquillité. Je ne vois pas plus M. de Blécourt que les autres de mes amis, Italiens, Flamands ou Espagnols, pour traiter tout également. Il y en a qui sont fort fâchés; mais il faut qu'ils aient patience, car je tiendrai bon ou je m'en irai. Je suis donc seulement occupée à avoir l'honneur de servir la Reine et Mgr le prince des Asturies le mieux qu'il m'est possible.

Vous aurez appris par ma dernière, madame, que le Roi a donné la Toison à monsieur votre cousin le baron de Capres, dont j'ai bien eu de la joie.

Il est arrivé dans ce moment un officier dépêché par M. le duc de Noailles. J'ai présenté les lettres qu'il portoit à la Reine; il m'a fait l'honneur de m'écrire pour me communiquer ce qui l'avoit obligé à envoyer en cette cour; il fait connoître son zèle et son savoir-faire en tout; aussi Leurs Majestés Catholiques en sont-elles aussi satisfaites que je le désire. Je ne sais point quelle résolution on prendra; la Reine dépêchera au Roi incessamment un courrier sur l'affaire dont il s'agit. Il ne faut pas que je vous laisse, madame, dans l'erreur où vous êtes touchant le prince de Belmont; ce n'est pas grand qu'on le fait, ce sont les honneurs qu'on lui en a donnés pour lui et sa maison; cette grâce est très-agréable, mais elle est différente de la grandesse. Je ne laisse pas de vous être extrêmement obligée de la part que vous prenez à la satisfaction que j'en

ai. Vous ne sauriez honorer de votre amitié une personne qui vous soit plus dévouée que moi.

139. — A LA MÊME.

Madrid, 30 septembre 1709.

Il faut être aussi bonne que vous l'êtes, madame, pour avoir pensé à me donner de vos nouvelles après une bataille dont le succès a dû occuper toute la France[1], et vous plus qu'une autre par la quantité de parents que vous y aviez. Le peu que j'ai fait pour M. le baron de Capres, et tout ce que je pourrai faire en ma vie pour vous marquer mon amitié n'approchera jamais de ce que ma reconnoissance et les sentiments de mon cœur m'engageront de faire à votre égard; ainsi, madame, quelques services que je fusse assez heureuse pour vous rendre et aux vôtres, gardez-vous bien de m'en remercier, et n'ayez d'autre soin, s'il vous plaît, que de me présenter des occasions de vous plaire que je ne laisserai pas certainement échapper.

Je me suis mise cent fois en votre place, madame, depuis que j'ai su les blessures de M. le duc de Guiche et de M. de Coetquen[2], connoissant comme vous êtes pour messieurs vos enfants et combien vous ressentez tout ce qui touche Mme la duchesse de Guiche, qui le mérite si fort. Je loue Dieu de tout mon cœur de ce que la blessure de monsieur son mari ne soit pas dangereuse et que celle de M. de Coetquen, quoique terri-

[1] Malplaquet, 11 septembre.
[2] Tous deux gendres de la Maréchale.

ble, ne fasse pas appréhender pour sa vie : ce qui est toujours beaucoup. Je suis très-fâchée du sujet qui a obligé Mme de Beaumanoir d'aller à Bourbon, puisque sa paralysie est venue sans aucun autre accident ; on peut espérer que les bains, étant aussi jeune qu'elle est, la guériront.

Si tout le monde avoit aussi bien fait son devoir, madame, à la guerre que l'a fait M. le duc de Noailles, elle eût bientôt été terminée par une paix plus glorieuse que celle que nous devons craindre qu'on précipite. J'aurois cent mille choses à vous dire sur ce sujet, et quoique vous en sachiez une bonne partie, je suis certaine que je vous en apprendrois d'autres qui vous étonneroient. Elles sont incompréhensibles par la bigarrure dont elles sont, et je suis assurée, madame, que le malheur du roi et de la reine d'Espagne vous feroit frémir si vous saviez jusques où il va ; je n'ai pas eu le courage, dans cet état, d'abandonner Leurs Majestés, qui mériteroient si fort un sort plus heureux, ayant d'aussi grandes, d'aussi rares et d'aussi aimables qualités que celles qu'elles possèdent. Elles m'ont ordonné absolument de rester et je leur ai obéi ; nous verrons, madame, bientôt le dénoûment de tout ceci. Une des plus grandes consolations que je me proposois à mon retour en France étoit d'avoir l'honneur de vous voir. Je ne sais plus quand et comment je pourrai jouir de cette satisfaction. Soyez persuadée, je vous supplie, que je vous suis attachée et dévouée et pour toute ma vie.

J'ai l'honneur d'écrire à Mme la duchesse de Guiche, mais je lui demande en grâce de ne me point faire de réponse.

140. — A LA MÊME.

Madrid, 28 octobre 1709.

Je m'étois bien flattée, madame, que le bruit qui s'étoit épanché de mon retour en France vous auroit fait quelque plaisir, et j'en sentois un grand lorsque je pensois que j'aurois bientôt l'honneur de vous voir; car ce ne seroit pas une chose indifférente pour moi de vous dire une infinité de choses que je ne pourrois vous confier que tête-à-tête et d'attendre de vous une confiance réciproque. Nous en voilà malheureusement privées, je ne sais pour combien de temps. Leurs Majestés Catholiques aiment mieux que j'aie l'honneur de les servir ici que l'incertitude des services que je pourrois leur rendre ailleurs, et elles sont si persuadées qu'on veut les sacrifier à quelque prix que ce soit qu'elles croiroient inutiles tous les efforts que je ferois si j'étois en votre cour pour l'empêcher. Mon dévouement pour elles et ma respectueuse tendresse m'engagent à leur obéir; mais c'est après avoir déclaré que je n'oublierai jamais ce que je dois au Roi leur grand-père et à leurs bontés, et qu'elles devoient me regarder comme une très-humble servante qui n'entreroit dans aucune sorte d'affaires et qui se retireroit seule dans son cabinet quand elle auroit rempli les fonctions de sa charge. Elles se sont contentées de cela plutôt que de consentir à mon éloignement; j'ai écrit

plusieurs fois à Mme de Maintenon tout ceci, madame, et je l'ai suppliée de faire savoir au Roi qu'étant mon maître il n'auroit qu'à me commander s'il jugeoit à propos pour son service que je m'en allasse; je ne sais, après un procédé aussi franc de part et d'autre qu'est le mien, pourquoi on voudroit me charger du présent et de l'avenir. Puis-je mieux faire mon devoir? L'on ne connoît point du tout en votre cour celle où je suis; demandez-le à M. Amelot dont les intentions sont droites et dont l'esprit est aussi bon que le cœur. Je serai très-aise que vous le questionniez sur tout ce qu'il a vu et connu pendant son ambassade; vous jugerez après de toutes les grandes qualités du Roi et de la Reine, de tout ce que l'on doit appréhender de cette nation si on se la rend ennemie, et de tout ce que lui et moi avons fait, en connoissant les conséquences, pour l'empêcher. On a fait de votre côté tout le contraire, et on a cru qu'en la ménageant depuis les grands seigneurs espagnols jusqu'aux moindres gredins, en confondant l'honnête homme avec le misérable, on la gagneroit; et l'on s'est trompé. Par ce moyen ils croyoient qu'ils n'avoient qu'à recourir au Roi pour obtenir de Sa Majesté Catholique les grâces qu'ils vouloient sans lui en avoir obligation, et ils publioient que le Roi leur maître étoit en tutelle et qu'il n'osoit rien faire sans les ordres de Sa Majesté très-chrétienne; et ils ne se trompoient guère. Vous n'ignorez pas, madame, la furieuse jalousie que nos ennemis ont eue de la grandeur du Roi, et, la voyant encore augmentée par la couronne qu'il a mise sur la tête au Roi son petit-fils, ils n'ont rien ou-

blié pour faire connoître aux Espagnols que c'étoit de la France qu'ils dépendoient plutôt que de Philippe V leur véritable maître. La gloire naturelle de cette nation ne l'a pu souffrir; les honnêtes gens ont passé pardessus et ont fait leur devoir; les autres moins vertueux ont fait courir des bruits pernicieux qui ont causé des révolutions dans les États que le Roi Catholique a perdus; et enfin, madame, il semble, dans la conduite que l'on a tenue depuis cinq ou six années, que la France n'ait songé qu'à détruire son ouvrage. Quels cruels moments cela ne m'a-t-il pas fait passer! J'ai prévu il y a longtemps le précipice où on nous jetoit et où on se jetoit soi-même. Je ne sache plus que Dieu qui nous en puisse tirer. Voilà des discours bien mélancoliques, mais mon âme est trop remplie de douleur pour rien cacher à une amie fidèle.

Comment la santé de Mme de Maintenon pourroit-elle être bonne dans la situation où tout est présentement? Elle est témoin de tant de fâcheux événements que je ne m'étonne pas que ses forces n'y puissent résister. J'espère que les miennes ne m'abandonneront pas, malgré les choses tragiques que je prévois. Je comprends bien quelle est l'affaire sur laquelle vous n'oseriez raisonner avec moi; les mêmes raisons que vous avez, madame, me retiennent, mais il n'en y eut jamais une plus extraordinaire; et en vérité, il n'étoit pas juste que mon nom y fût mêlé, ni qu'on me payât de tant d'ingratitude après tout ce que j'ai fait pour mériter le contraire[1].

[1] Il s'agit évidemment ici des intrigues du duc d'Orléans en

M. de Noirmoutier m'avoit déjà appris que l'abbé de Vaubrun a eu permission de revenir à Paris; c'est une grande consolation pour Mme la duchesse d'Estrées de revoir un frère qu'elle aime, dont l'exil a été si long, et j'en suis bien aise pour l'amour d'elle. Celui de M. le cardinal de Bouillon apparemment finira bientôt aussi; je voudrois, madame, que les procès que vous avez ensemble fussent jugés ou ajustés; c'est un tourment perpétuel qui tue; il y a trop d'autres tourments dans la vie sans ceux de plaider, surtout quand certaines aigreurs s'y mêlent, et qu'on a affaire à des parties qui se laissent entraîner par leurs passions. Je souhaite que M. le duc de Guiche et M. de Coetquen aillent à Paris,

Espagne pour remplacer Philippe V. Le prince prétendit qu'il n'avait conçu quelque projet pour l'Espagne en vue de son avantage particulier, que dans la supposition que Philippe, abandonné par son grand-père, aurait été contraint d'abandonner la couronne, et il désavoua ceux de ses agents qui auraient poussé leurs intrigues plus loin; mais il est certain qu'un semblable projet conçu alors était une trahison véritable des intérêts de Philippe V. Le duc d'Orléans s'appuyait de plus sur le mécontentement ou la jalousie qu'inspirait à beaucoup d'Espagnols le crédit de Mme des Ursins; il serait même descendu, selon Saint-Simon, aux plus grossières insultes contre elle. Mme des Ursins dut en être d'autant plus irritée qu'elle avait poussé envers lui la complaisance, pendant la campagne du duc d'Orléans en Espagne de 1707, jusqu'à de singulières extrémités, jusqu'à déplaire par là à Mme de Maintenon qu'effaroucha son incroyable insistance à solliciter de Louis XIV, par son entremise, la permission de faire nommer Mlle de Séry, maîtresse du duc d'Orléans, dame d'atours de la reine d'Espagne. Louis XIV, dans une lettre du 5 août 1709 (citée dans les *Mémoires* de Noailles), conseilla à Philippe V d'assoupir cette affaire, qui en effet tomba dans l'oubli; mais le ressentiment de Mme des Ursins d'un tel échec, et la haine du duc d'Orléans contre elle, malgré un tel zèle, ne s'éteignirent pas.

où ils trouveront plus de soulagement dans leurs familles qu'au Quesnoy; mais ce que je souhaite avec passion, c'est que vous m'honoriez de votre amitié et que vous soyez bien convaincue que je suis à vous à vendre et à dépendre pour tout le reste de ma vie.

141. — A Mme DE MAINTENON.

Madrid, 11 novembre 1709.

Vous me tirez d'un grand embarras, madame, en m'apprenant le sens que je dois donner à la lettre de M. de Bergheyck[1]. N'appréhendant plus de ne pas comprendre la volonté du Roi, j'attendrai ses ordres avec beaucoup moins d'inquiétude, puisque mon unique devoir sera, lorsque je les aurai, d'y obéir aveuglément. J'ai si mal réussi jusqu'à présent à vous faire approuver mon sentiment sur la paix qui semble aujourd'hui être l'objet des vœux de la France, qu'appréhendant de paroître opiniâtre ou moins zélée que je la suis pour le bien de ma patrie, je crois devoir vous rapporter plus

[1] On connaîtra cette lettre par les extraits qu'en donne Mme des Ursins elle-même à Mme de Maintenon (16 septembre, recueil Bossange). V. aussi les lettres à Villeroi, à la même date. Bergheyck a écrit que « Louis XIV et ses ministres blâment Mme des Ursins de tout ce qui se passe, et désirent qu'elle parte au plus tôt de Madrid,..... les alliés la regardant comme une femme toute dévouée à la France et ne devant traiter jamais avec l'Espagne tant qu'elle seroit auprès de la Reine..... » Malgré cette lettre, elle a demandé un ordre écrit du Roi; Mme de Maintenon lui a envoyé une réponse qui devait en tenir lieu, et on voit qu'elle ne s'en contente pas encore, mais qu'elle va seulement attendre « avec moins d'inquiétude » les ordres du Roi. Elle sut ainsi traîner en longueur, et resta finalement.

en détail toutes les raisons que j'ai pour ne me point rendre à une opinion qui paroît si générale. Cela sera long, madame; mais vous le lirez, s'il vous plaît, à votre commodité, et vous en serez quitte pour me répondre en peu de mots si j'ai tort ou non.

Je demeure d'accord qu'on ne fait point la guerre sans argent; mais vous devez aussi convenir qu'on ne doit jamais accepter une paix telle qu'on nous la propose si on peut continuer la guerre. Ainsi toute la difficulté se réduit à savoir si le royaume peut fournir au Roi les sommes dont Sa Majesté peut avoir besoin. Cette question se décide en disant qu'il y a en France au moins autant d'argent qu'il y en avoit avant la guerre, qu'il ne circule point parce qu'on fait malheureusement ce qu'il faut pour l'obliger à se cacher et qu'il deviendra aussi commun qu'il ait jamais été dès que le Roi pourra payer ponctuellement les intérêts qu'il doit et les autres dépenses qu'il est obligé de faire.

Comme il n'y a point d'homme raisonnable qui puisse nier ces principes, et que d'ailleurs M. le maréchal de Villeroi vous a communiqué un mémoire qui ouvre au Roi le moyen de trouver telles sommes qu'il voudra sans mettre de nouveaux impôts et sans avoir recours aux affaires extraordinaires, je suis convaincue, madame, et tout le monde le doit être, qu'il n'y a que le découragement où l'on est en France qui soit cause des idées qu'on s'y fait[1].

[1] Le 30 août, Mme des Ursins a adressé à Villeroi par Amelot qui quittait l'Espagne, et pour le communiquer à Mme de Main-

On a souhaité cette paix avant la disette, ainsi on ne peut pas dire qu'on doive regarder ce malheur comme une nouvelle raison pour la désirer, et qu'elle soit le principe de la nécessité où l'on croit être de faire la paix à quelque prix que ce soit. A force d'argent, le Roi aura du blé pour ses troupes, et on ne sauroit assurer avec autant de certitude que la paix nous rendra l'abondance. Quatre mois se passeront avant qu'on puisse jouir des avantages qu'on en attend; pour lors, si l'année montre de belles apparences, nous n'aurons plus guère besoin de nos voisins. D'un autre côté, le prix du blé augmente en Angleterre, et les Hollandois n'en tirent presque plus de la Pologne à cause de la peste. Enfin, madame, des gens bien sensés prétendent que la mer peut bien nous procurer quelque soulagement, mais qu'il est impossible qu'elle remédie entiè-

tenon, c'est-à-dire à Louis XIV, un mémoire qu'elle appelle un miracle, « dans lequel on prétend, dit-elle, que le Roi peut encore trouver en France tout l'argent qui lui est nécessaire pour continuer la guerre ... non-seulement sans surcharger ses peuples, mais en remettant même la moitié de la taille dans les deux années prochaines. On ne demande point de récompense, ajoute-t-elle, et on offre, au contraire, d'être le premier à avancer une somme considérable... » Au sujet de ce mémoire, Mme de Maintenon répond : « Un roi renverse-t-il aisément la forme de gouvernement qu'il tient depuis soixante ans? Est-il aisé de donner une nouvelle face à tout un royaume? (8 décembre) » Et ailleurs : « Où trouverez-vous, madame, vingt personnes assez riches pour un tel projet? » Quel est ce mémoire qui devait renverser le gouvernement ou l'administration de la France? Orry en était-il l'auteur? Nous n'avons pu le retrouver, et le peu que nous en savons semble indiquer pourtant une pièce d'une véritable importance.

rement aux besoins d'un royaume comme la France. La Méditerranée nous seroit certainement ouverte en guerre comme en paix si le Roi avoit assez d'argent pour armer une flotte capable de nous y faire respecter. Ces raisonnements, madame, ne sont point d'une personne qui ignore l'extrémité où la France est réduite. Je crois tout ce que vous me faites l'honneur de m'écrire sans demander de nouvelles autorités; je pourrois même vous assurer que ma crainte va encore plus loin que la vôtre, quand je désespère qu'on veuille en France suivre d'autres maximes que celles qui nous ont mis en l'état où nous sommes. Mais il me paroît qu'il y a encore à espérer quand il est possible au Roi de trouver les fonds qui lui sont nécessaires non-seulement sans surcharger ses peuples, mais en remettant même la moitié de la taille dans les deux années prochaines. Je suis sûre que vous penseriez comme moi si vous étiez persuadée que cela fût bien vrai; car je suppose que M. le maréchal de Villeroi et M. Amelot ne souhaitent la paix, comme tous les autres bons sujets du Roi, qu'autant qu'ils sont convaincus qu'il n'est pas possible de continuer la guerre tant qu'on ne s'écartera pas des routes usées, stériles et pernicieuses qu'on a tenues jusqu'à cette heure pour trouver de l'argent.

Je ne dis pas, madame, que le projet dont je vous parle soit l'unique moyen de remplir les coffres du Roi; l'auteur au contraire prétend qu'il y en a plusieurs autres; mais celui-ci ne dérangeant point le système présent des finances, ne donnant rien au hasard et pouvant d'abord produire son effet, je suis d'autant

plus étonnée qu'on ne s'y applique pas que nos ennemis sans doute rabattroient beaucoup de leur fierté s'il leur revenoit que nous nous mettons en état de continuer la guerre avec plus d'argent et de troupes que nous n'en avons eu par le passé.

Voyez, madame, si mes inquiétudes sont moins cruelles que les vôtres. Vous croyez ou l'on croit en France qu'en perdant l'Espagne nous aurons la paix au prix de nos frontières déjà cédées par les préliminaires que nous avons vus, et moi je ne doute nullement que, les ennemis pouvant nous attaquer avec soixante mille hommes de plus par le Roussillon et par la Navarre, ils ne prétendent à la paix l'Alsace, la Franche-Comté, les trois Évêchés, le Roussillon et peut-être la Bretagne. On doit tout craindre d'un ennemi qui ne reconnoît point d'autre loi que celle du plus fort, et si les alliés se mettoient dans cette prétention, occupant déjà les remparts de la France et de toute l'Espagne, pour lors, madame, il n'y auroit plus à douter qu'il ne fallût faire la paix à ces conditions.

L'espérance qu'on a de porter les Hollandois à avoir pitié de nous est une manière de penser bien extraordinaire et bien vaine. Il sera certainement toujours plus sûr de mieux défendre nos places à l'avenir et de faire de nouveaux efforts pour réduire à la raison un ennemi insolent que notre seul découragement a rendu si téméraire.

Je ne regarde pas avec moins d'étonnement l'opinion de ceux qui, se défiant aujourd'hui de la bonté de Dieu, ferment les yeux aux miracles qu'il opère continuel-

lement en notre faveur et qui s'imaginent, en le rendant pour ainsi dire coupable de nos propres fautes, que c'est résister à sa volonté que de vouloir plus longtemps soutenir une guerre dans laquelle l'honneur de la religion n'est pas moins intéressé que celui du nom françois.

Il est vrai, madame, que Dieu ôte le jugement à ceux qu'il veut perdre; mais pour lors ces malheureux courent précipitamment à leur ruine, tout marque leur réprobation, et c'est pour eux qu'on peut dire qu'un abîme en appelle un autre. J'avoue qu'il semble depuis quelques années que les François aient perdu tout bon sens, puisque c'est par la faute des uns ou des autres qu'aucun des projets du Roi n'a eu le succès qu'on en devoit attendre; cependant pouvons-nous dire sans ingratitude que Dieu ne nous ait pas aidés, et que ce ne soit pas à lui seul que nous devons tous les avantages que nous avons remportés dans le cours de cette guerre? Je me garderai bien de prouver cette vérité par une infinité de faits incontestables qui sans aucun fruit ôteroient la réputation à tous ceux que je nommerois; mais je dirai hardiment qu'assez bien instruite de ce qui se passe en Europe et surtout en France, je suis beaucoup plus étonnée que le royaume soit encore en état de se soutenir que je ne la suis de toutes ses disgrâces.

Permettez-moi, madame, de vous rappeler ce qui s'est passé dans cette campagne, pour que vous puissiez encore mieux juger si c'est à tort que je pense qu'il y a une espèce d'impiété (pardonnez cette expression) à croire que c'est Dieu qui, en se déclarant visiblement

contre nous, nous impose la dure nécessité de mendier une paix ignominieuse et de la recevoir à quelque prix que ce soit.

L'année 1709 a commencé avec les bruits d'une paix particulière entre la France et les alliés. Les préliminaires imprimés ont couru par toute l'Europe, et le Roi nous a redemandé ses troupes dans le temps que nous pleurions encore la perte des galions. Que devoit-il naturellement arriver en Espagne dans une pareille conjoncture, sinon une révolte générale, puisque toutes sortes d'intérêts y engageoient la nation et qu'il sembloit, par l'exemple du pape[1], que ce n'étoit plus un crime de céder à la force? Cependant a-t-on jamais vu plus de zèle? Si la victoire remportée sur les Portugais en est une preuve, la patience des pauvres peuples à fournir des quartiers d'hiver jusqu'au mois de juillet à trente-cinq mille hommes inutiles du côté de l'Aragon en est une autre bien plus forte. Accordez-moi, madame, que cela ne s'est pu faire sans miracle, et je ne dirai rien du tort qu'on a eu de ne pas entrer en Catalogne dès les premiers jours du mois de mai, ayant deux fois plus de troupes qu'il n'en falloit pour obliger l'archiduc et sa faible armée à se renfermer dans Barcelone ou à repasser en Italie.

Du côté de la Flandre, notre armée s'est assemblée sans qu'on sût quasi comment la faire subsister. Les François, extrêmes en tout, s'imaginoient déjà voir

[1] Au commencement de 1709, le pape Clément XI avait, sous la pression autrichienne, reconnu l'archiduc *roi catholique*.

Marlborough dans l'Ile-de-France, et on peut dire à la gloire du Roi et de M. le maréchal de Villars, plus grand encore par cette ressemblance que par ce qu'il vient de faire, qu'ils ont peut-être été les seuls qui aient bien espéré de la république. Les ennemis cependant, après la prise de Tournay, perdue par notre faute et non par aucun de ces événements équivoques qui servent d'excuse à l'ignorance des hommes, les ennemis, dis-je, supérieurs en nombre, insolents par leur nouvelle conquête et avec l'avantage qu'ont tous ceux qui attaquent, n'ont gagné, en sacrifiant plus de vingt-cinq mille hommes dans la bataille de Malplaquet, qu'environ trois lieues de pays qu'ils ont abandonnées presque aussitôt que nous. Qui peut dire, madame, que Dieu dans cette action n'ait pas animé nos troupes avilies par leur propre misère, et qui ne voit pas un miracle plus grand encore dans la glorieuse retraite que M. de Boufflers a faite quoique enveloppé pour ainsi dire par une armée victorieuse? On pensera ce qu'on voudra, mais la protection de Dieu ne me paroît pas moins visible dans la durée du siége de Mons. Je croyois avec raison qu'une ville si peuplée, défendue par une garnison foible et quasi abandonnée, préféreroit son salut à son devoir. Vous savez, madame, ce qui a rendu moins vives les opérations de nos ennemis dans la Savoie; quelle qu'en soit la cause, nous n'avons pas certainement été malheureux de ce côté-là, et nous nous attendions si peu à ce qui s'est passé en Alsace que nous serions bien ingrats si nous n'en rendions pas de très-humbles grâces au dieu des armées.

Voilà les principaux événements de cette campagne, madame; y en a-t-il un seul qui prouve que Dieu soit irrité contre nous, ou qui nous marque que c'est résister à sa volonté que de continuer une guerre que nous ne faisons que pour nous défendre?

J'avoue qu'une pareille campagne n'auroit pas rempli vos espérances dans le temps que le Roi, agissant par lui-même, emportoit des provinces entières à la vue de ses ennemis; mais la comparant à celles qui l'ont précédée, et nous ressouvenant des frayeurs qui vous agitoient, on peut, ce me semble, en tirer un bon augure pour l'avenir et croire sans crainte de se flatter mal à propos que l'orage, arrivé à son période, commence à s'apaiser. Pour moi, madame, j'en suis si persuadée que les ennemis, lorsqu'ils refusent de conclure la paix aux conditions dont le Roi a bien voulu convenir, me paroissent déjà plus aveuglés que nous ne l'avons été, et que je ne doute nullement que Dieu, par un nouveau miracle, n'arrête un traité si préjudiciable à la France que pour nous donner le temps de reprendre courage en réfléchissant sur les différentes ressources qui nous restent.

Que n'aurois-je point à vous dire, madame, sur les changements qui pourroient arriver si nous nous mettions dans la situation où je prétends qu'il est très-facile de nous mettre en exécutant le projet que M. le maréchal de Villeroi vous a communiqué! mais cette lettre n'est déjà que trop longue. Je ne puis cependant m'empêcher de vous donner encore mes réflexions sur ce qui regarde M. le duc de Savoie. Ce prince ambitieux

et intéressé n'a plus rien à prétendre des alliés; son traité avec eux n'est point encore renouvelé, et il pense bien davantage à agrandir ses États qu'à se faire roi d'Espagne; si nos affaires se rétablissoient, il abandonneroit sans doute cette dernière idée pour suivre uniquement la première. Je crois qu'il n'y a que notre découragement qui le retient, et qu'il sera toujours à qui plus lui donnera lorsqu'il ne craindra point de se perdre.

Enfin, madame, il y a de l'argent et de bonnes troupes en France, nous ne saurions dire que Dieu se soit déclaré contre nous, et si nous avons perdu jusqu'à présent Menin, Lille et Tournay, il nous reste pour équivalent Nieuport, Charleroy, Namur et Luxembourg. Le royaume est donc encore tel qu'il étoit avant la mort de Charles second. Pour lors nous faisions trembler toute l'Europe, et ce n'est, selon moi, que par notre aveuglement que nous nous attirons aujourd'hui le mépris de nos ennemis. Je prétends si peu me faire honneur de ce sentiment que je suis très-persuadée qu'il n'y a personne qui ne pensât de même pour peu qu'on prît la peine de raisonner ou de guérir son imagination.

J'ai grande peur, madame, que vous ne vous lassiez enfin du commerce d'une femme qui vous parle avec tant de liberté parce qu'elle ne peut vous cacher ce qu'elle pense [1]; j'ose pourtant me flatter que vous ne m'en honorerez pas moins de votre estime et que vous voudrez bien ne pas cesser de m'aimer.

[1] Mme de Maintenon commençait, en effet, à se lasser de la

142. — A Mme LA MARÉCHALE DE NOAILLES.

Madrid, 20 janvier 1710.

Je ne me donne aujourd'hui l'honneur de vous écrire, madame, que pour obéir à la Reine à laquelle j'ai montré votre lettre du 5 janvier, croyant bien qu'elle seroit de son goût. En effet je ne me suis pas trompée, puisque Sa Majesté me charge de vous dire que la manière franche et honnête avec laquelle vous vous expliquez sur l'affaire dont il est question lui plaît infiniment et que cela augmente encore son estime pour vous; qu'il seroit à désirer que tout le monde eût autant de bonne foi, parce que cela éviteroit bien des friponneries et des tracasseries qui jettent souvent dans des choses fort fâcheuses qui font prendre de fausses mesures. Je ne pense pas, madame, qu'après de telles louanges d'une princesse qui les mérite toutes elle-même vous fissiez grand cas des miennes; je me garderai donc de tomber dans l'erreur de vous dire tout le

persistance de Mme des Ursins; elle répond à cette lettre: « J'ai grand regret, madame, de n'oser montrer votre lettre; elle est si fort au-dessus de mes lumières que j'ai grand regret qu'elle ne soit écrite que pour moi..... J'avoue tous les miracles que vous marquez et que, sans la famine, nous pourrions encore espérer une campagne plus heureuse. On s'y prépare, autant que la disette d'argent et de blé le peut permettre, et j'attendrai toujours avec confiance quelque miracle en faveur de l'Espagne; si l'on pouvoit mériter quelque chose de Dieu, je dirois que l'innocence et la vertu du Roi et de la Reine méritent d'être récompensées. Je n'oserois montrer votre lettre; on n'aime pas ici que les dames s'occupent d'affaires. »

bien que je pense de vous; je me contenterai de vous assurer que je serois ravie d'avoir l'honneur de vous revoir, et que je crois que notre confiance réciproque nous feroit goûter dans la douceur et la sincérité de nos conversations un plaisir que nous ne trouverions guère ailleurs. Tout est si incertain qu'il ne faut désespérer de rien ni se trop flatter de ce qu'on peut désirer. Je ne puis pourtant m'empêcher de croire que vous m'honorerez toujours de vos bonnes grâces, puisque je sens que je les mériterai toute ma vie par les sentiments que j'ai pour vous.

143. — AU DUC DE VENDOME.

Madrid, 8 septembre 1710.

Monsieur,

Quoique j'aie eu l'honneur de faire réponse à votre lettre de Bayonne, je ne puis m'empêcher de donner celle-ci au courrier de M. le duc de Noailles. Le roi d'Espagne vous avertit des mouvements que l'armée ennemie a faits depuis qu'il vous avoit prié de venir à Madrid, et qui vous feront changer de résolution. Leurs Majestés ont pris celle de partir demain à dix heures du soir d'ici, pour poursuivre la route que vous verrez, monsieur, dans le compte que D. Joseph Grimaldo aura l'honneur de vous rendre[1]. Le Roi a attendu le der-

[1] A la suite de la victoire remportée par le prince Eugène près de Saragosse, 20 août, Philippe V dut abandonner Madrid où l'archiduc fit son entrée en vainqueur.

nier moment pour ne pas effrayer ses sujets, et leur faire voir qu'il ne les abandonneroit pas, quand même Sa Majesté courroit un risque évident de tomber entre les mains des ennemis. Ils font connoître tous beaucoup de zèle et de tendresse pour elle. Je vous laisse à juger, monsieur, quels sont nos embarras dans un départ précipité, où presque tout nous manque. J'ai tant de confiance dans la bonté du Roi très-chrétien pour Leurs Majestés Catholiques et dans votre grande habileté que je ne doute pas que vous ne redonniez une nouvelle face à ce royaume, si Sa Majesté très-chrétienne vous en donne les moyens. Nous avons un grand besoin en attendant, monsieur, de vos sages conseils, et je vous avoue que je me sentirai bien soulagée quand le Roi et la Reine pourront vous entretenir. Au nom de Dieu, monsieur, lorsque vous viendrez les trouver, ne négligez rien pour le faire sûrement. Le comte de Stahremberg gagneroit une seconde bataille qui achèveroit de nous abîmer s'il pouvoit vous enlever. Vous vous moquerez peut-être de moi et direz que je parle en femme; mais il n'importe : j'espère essuyer quelquefois de vos railleries, et être assez bien avec vous pour cela. J'attendrai avec beaucoup d'impatience le temps où j'aurai l'honneur de vous voir. Ordonnez-moi librement comme à une personne qui vous est attachée par mille raisons, qui vous saura obéir avec plaisir, et qui sera toute sa vie très-véritablement et avec respect, monsieur, votre très-humble et très-obéissante servante.

144. — A ORRY.

Vitoria, 10 décembre 1710.

J'avoue, monsieur, que je dois recevoir comme une marque de l'amitié de M. le maréchal de Villeroi les reproches qu'il m'a faits sur sa crainte que je l'eusse oublié, parce qu'il avoit été quelque temps sans recevoir de mes lettres. Je ne voudrois pourtant pas qu'il retombât souvent dans de pareils soupçons, car je suis incapable de négliger un ami que j'honore autant que lui, et il doit me faire la justice de croire que quand il n'a point de mes nouvelles, c'est que je n'ai rien de conséquence à lui faire savoir, ou que j'aurois à l'entretenir de choses assez importantes pour ne les point hasarder par les voies ordinaires. Lui et vous, monsieur, aurez plus d'une conversation avec M. d'Aubigny, qui apparemment sera présentement à Paris, quoique je n'aie point entendu parler de lui depuis Bayonne. Les affaires d'Espagne sont encore devenues bien meilleures depuis qu'il en est parti, le Roi ayant été reçu à Madrid avec des démonstrations de joie au delà de toutes expressions, et M. le duc de Vendôme est enchanté. Cette ville a fait présent à Sa Majesté de grains pour nourrir son armée pendant dix jours, et elle a trouvé vingt-trois mille pistoles qu'on avoit cachées de ses revenus de peur que ses ennemis ne s'en saisissent. Le Roi demeura dans cette capitale deux jours pour consoler un peu ce bon peuple et en repartit avec l'élite de ses troupes pour suivre celles de l'archiduc,

qui enfin, après avoir brûlé l'alcazar de Tolède et les meubles de la Reine douairière qui y étoient, avec quelques autres maisons, ont pris le parti de se retirer par l'Aragon. S. M. et son général espèrent fort de pouvoir tomber sur l'arrière-garde du comte de Stahremberg. Avant que je cachète cette lettre nous pourrons peut-être en savoir quelque chose. Celle que la Reine recevra du Roi ce soir sera datée de Guadalaxara. Vous serez fâché, monsieur, d'apprendre la mort du pauvre comte de Louvigny, qui étoit gouverneur de Lérida, et qui avoit maintenu cette place avec une affection et une vigilance qu'on ne trouve guère parmi la plupart des officiers espagnols, qu'on accuse, comme vous savez, d'être lents. M. le duc de Noailles, qui est tout feu, ne perdra pas un moment pour agir et pour bien faire, car il a tout ce qu'il faut pour s'acquitter dignement de tout ce qu'il entreprendra.

Figurez-vous, je vous prie, notre état présent d'avec [1] celui du 20 août, et dites-moi, je vous prie, monsieur, si de tels événements ne doivent pas confirmer le Roi dans sa résolution d'aider Sa Majesté Catholique. Je regrette infiniment les années qu'on a laissé écouler en France sans vouloir finir cette guerre-ci, et que tout ce que vous et moi avons si souvent pris la liberté de représenter là-dessus ne fût écouté alors que comme partant de notre passion particulière et non comme un effet de notre amour pour le bien commun des deux monarchies. Enfin il vaut mieux tard que jamais, et nous devons espérer que, si l'affaire du dixième est bien

[1] *Sic.*

conduite, nos malheurs finiront. Ceux qui croient que le voyage de M. le comte de Bergheyck à Paris est mystérieux se trompent. Vous ne vous tromperez point quand vous me croirez la plus sincère de vos amies, monsieur, et votre très-humble servante.

145. — AU MÊME.

Vitoria, 14 décembre 1710.

Ce n'est pas seulement moi, monsieur, qui vous écris aujourd'hui pour vous apprendre une grande nouvelle; c'est la Reine qui m'ordonne de le faire, étant bien aise que vous connoissiez qu'elle vous honore de son souvenir dans une occasion qui la ravit. Le roi d'Espagne vient de remporter une victoire des plus complètes sur le comte de Stahremberg, qui a été disputée avec toute la valeur possible de part et d'autre [1]. Nous leur avons fait plus de trois mille prisonniers, tué et blessé beaucoup de monde et pris tous leurs équipages et leur artillerie. Le même jour, 9 de ce mois, on avoit

[1] La victoire de Villaviciosa est du 9 décembre 1710. A peu près en même temps que Vendôme rétablissait par cette victoire les affaires en Espagne, deux événements survenus au commencement de 1711 contribuaient à rendre la paix plus facile. En Angleterre la disgrâce de la duchesse et du duc de Marlborough écartaient du pouvoir les whighs, ennemis déclarés de Louis XIV; en Allemagne l'élection de l'Archiduc Charles, frère de Joseph Ier, comme empereur faisait redouter à l'Europe, si l'archiduc joignait l'Espagne à ses nombreux États, une puissance plus terrible que celle de Charles-Quint. La grande victoire de Villars à Denain (12 juillet 1712) allait bientôt décider une paix naguère encore désespérée.

obligé huit bataillons et huit escadrons anglois commandés par les généraux Stanhope, Carpenter et Wills, qui étoient retranchés dans Brihuega [1], de se rendre prisonniers de guerre; de sorte, monsieur, que rien n'est plus glorieux que ce qui vient de se passer ni ne peut être plus profitable. Je m'en réjouis donc de tout mon cœur avec vous comme bon serviteur de Leurs Majestés et comme avec un ami que je sais qui me fait l'honneur de m'aimer.

146. — A Mme LA MARÉCHALE DE NOAILLES.

Alagon, 6 février 1711.

Ne vous attendez pas, madame, que je puisse vous montrer toute la joie que je ressens de la conquête que vient de faire M. le duc de Noailles [2]; elle est si grande que je ne puis vous l'exprimer. Leurs Majestés Catholiques, qui ont crû que rien n'étoit plus capable de me guérir que cette bonne nouvelle, m'ont fait l'honneur de me dépêcher un courrier aussitôt qu'elles l'ont apprise par M. le comte d'Estaires [3], et elles ne se sont pas trompées puisque je me sens déjà mieux. N'êtes-vous

[1] Dans la province et à 31 kilom. N.-E. de Guadalaxara, à 95 kilom. de Madrid, sur la Tajuna. Vendôme l'avait prise aux Anglais en 1710. V. le *Dictionnaire de biographie et d'histoire* de MM. Dézobry et Bachelet.

[2] Il s'agit de la prise de Girone. La tranchée fut ouverte le 27 décembre; la ville haute se rendit le 23 janvier et la ville basse le 25.

[3] V. Saint-Simon. Ce comte d'Estaires était frère du prince de Robecq.

pas bien contente, madame, d'avoir un fils aussi estimable et aimable que l'est notre jeune et grand général, qui doit faire la consolation de votre vie et dont le roi et la reine d'Espagne ne cessent de chanter les louanges. Pour moi je l'honore et l'aime à un point que personne en cela ne sauroit me surpasser. J'espère, madame, que vous me pardonnerez en ce rencontre de ne vous rien céder et que vous ne m'en croirez pas moins attachée à vous très-tendrement et avec un véritable respect.

Le roi d'Espagne, madame, a donné la grandesse à monsieur votre fils, et il a prié le Roi de vouloir bien lui ordonner de l'accepter. Il seroit, je crois, superflu que je cherchasse des termes éloquents pour vous persuader que je ne suis pas insensible à cette grâce. Je ne prendrai pas la peine de vous en dire davantage. Apprenez-la, je vous prie, à M. le duc de Noirmoutier auquel je ne puis écrire aujourd'hui.

147. — A ORRY.

Saragosse, 14 février 1711.

Le roi d'Espagne apprit hier au soir, monsieur, que Balaguer[1] étoit revenu à son obéissance, la garnison qui étoit dedans s'étant retirée quand elle sut que le marquis de Valdecanas[2] venoit pour attaquer cette place;

[1] Fort sur la rive gauche de la Sègre que le maréchal de Besons avait laissé prendre par l'ennemi. On se rappelle l'indignation de Mme des Ursins à ce sujet.

[2] C'était le successeur de Vendôme, qui venait de mourir.

de sorte que, outre le bruit que cela fera partout à cause de tant de choses fâcheuses qui s'y sont passées autrefois, cela donnera une grande commodité pour ce qu'on voudra faire en Catalogne. Sa Majesté et M. le duc de Vendôme font les préparatifs nécessaires pour aller droit à Barcelone en se joignant à M. le duc de Noailles, ce qui fera une grosse armée. Il est bien à souhaiter, monsieur, si on entreprend cette affaire, qu'on y réussisse, et qu'il ne vienne point de flotte pour secourir cette place comme lorsque vous me vîntes avertir à deux heures après minuit qu'on avoit vu passer celle des ennemis le long des côtes. Je ne me rappelle point ce malheureux temps et la perte de la bataille de Saragosse que je ne sois étonnée de ce que nous voyons aujourd'hui. Il faut espérer, monsieur, que cette fortune, qui nous a été si contraire et qui nous devient propice, continuera de nous favoriser et qu'un Roi et qu'une Reine qui possèdent tant de vertus seront enfin récompensés et feront l'honneur du siècle. Vous y êtes plus intéressé qu'un autre par les services essentiels que vous leur avez rendus et par le souvenir qu'en conservent Leurs Majestés. J'ai l'honneur de leur montrer vos lettres qu'elles lisent avec plaisir; j'en aurois un sensible si je pouvois vous faire connoître mon estime et la vérité avec laquelle je suis votre très-humble servante.

148. — AU MÊME.

Saragosse, 23 mars 1711.

Le Roi Catholique est si persuadé, monsieur, du véritable attachement que vous conservez pour lui et de votre capacité pour les affaires qu'il voudroit savoir votre sentiment sur une qu'on lui propose pour rétablir un commerce qui est, comme vous savez, très-important pour le bien de son royaume. Sa Majesté m'a fait l'honneur de m'ordonner de vous envoyer le mémoire qu'on lui a présenté, lequel je joins à cette lettre. Vous l'examinerez, s'il vous plaît, et vous m'en manderez votre sentiment en m'expliquant ce que vous croiriez que l'on pourroit y ajouter ou diminuer. L'on continue à tout préparer pour que rien ne manque pour le siége de Barcelone, et cela va fort bien; notre marquis de Canales gouverne l'artillerie à merveille. Le Roi l'a honoré de la propriété de cette charge, vacante par la mort du marquis de Leganez. Souvenez-vous, monsieur, je vous prie, de tout ce qu'il a fallu que vous et moi essuyassions pour maintenir que le choix de Sa Majesté Catholique étoit bon; l'expérience nous justifie. Je vous envoie un état de l'artillerie et des munitions que le Roi a pour faire le siége de Barcelone dont vous ne serez pas mal content. Les troupes du Roi s'approchent fort de cette place, en ayant à Cervera [1]. Le marquis de Valdecanas allant dans ce der-

[1] Ancienne *Cervaria*, aujourd'hui dans la province de Lérida, à 50 kilom. E. de cette ville.

nier lieu où M. le duc de Vendôme avoit su que trois à quatre cents ennemis s'assembloient, ce petit corps ne jugea pas à propos d'attendre. Ils prennent grand soin de nous éviter. Enfin, monsieur, si tout va aussi bien en Flandre à proportion d'ici, nous devons nous flatter de faire une glorieuse paix qui rendra nos rois aussi heureux qu'ils le méritent.

J'ai appris avec beaucoup de déplaisir que la goutte tourmente cruellement M. le maréchal de Villeroi; il n'avoit pas besoin de ce surcroît de chagrin; ce ne sont pas d'ordinaire les plus honnêtes gens qui ont le moins de dégoût dans la vie; il nous en donne un bel exemple. Comme vous ne serez pas fâché de savoir en détail les préparatifs que l'on fait pour Barcelone, j'ai l'honneur, monsieur, de vous en envoyer l'état. Soyez persuadé, je vous prie, de ma sincère amitié pour vous et pour toute votre aimable famille.

149. — A Mme LA MARÉCHALE DE NOAILLES.

Saragosse, 13 avril 1711.

La Reine, madame, vient de me donner une furieuse inquiétude dont je ne suis pas encore délivrée. Elle a eu huit jours de fièvre continue fort violente, des maux de tête et des redoublements; elle en a été trois sans en avoir, mais la nuit passée son pouls a recommencé à s'élever et son estomac lui fait beaucoup de douleurs. Quoique les médecins assurent que Sa Majesté sera bientôt entièrement guérie, je ne serai pas tranquille jusqu'à ce que je la voie absolument sans mal. M. le

duc de Noailles ne le souhaite guère moins que moi. Comment pourroit-il faire autrement, honoré de l'estime et des bonnes grâces de Leurs Majestés au point qu'il l'est. Je lui ai remis, madame, le modèle que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer pour savoir suivant vos ordres s'il l'approuvoit; il n'a pas encore, je crois, daigné y jeter la vue, n'étant occupé que de bataillons, d'escadrons et de tout ce qu'il faut pour en faire usage. M. de Vendôme et lui s'entendent parfaitement, ce qui est une grande satisfaction et un extrême bien pour le service de nos deux rois. Il sera fort utile pour l'avenir que monsieur votre fils et M. le duc de Vendôme ne se quittent point dans cette campagne, et ce sera pour moi un grand repos d'esprit. Je ne puis, madame, vous entretenir plus longtemps; je vais retrouver la Reine. Vous ne sauriez trop l'admirer ni lui souhaiter de biens, ni trop m'honorer de votre amitié puisque je vous serai dévouée toute ma vie avec la tendresse du monde la plus sincère et la plus respectueuse.

150. — A ORRY.

Corella[1], 16 juin 1711.

La maladie de la Reine, monsieur, a été trop longue pour que je pusse exécuter le projet que j'avois fait d'aller prendre les eaux à Bagnères, la saison étant trop avancée; c'est pourquoi il faudra que je remette au mois de septembre à faire ce voyage et que je sois

[1] Ville de la Vieille-Castille, dans la province et à 41 kilom. E.-S.-E. de Logrono.

privée du plaisir que j'aurois eu d'avoir l'honneur de vous y voir. J'irai tout au plus recevoir ma nièce jusqu'à Pampelune et peut-être ne passerai-je pas Taffalla, à cause que je ne veux pas trop m'éloigner de la Reine, qui, quoique beaucoup mieux et sans aucune fièvre depuis plus de huit jours, n'est pas d'une santé encore assez affermie pour que je ne sois pas à portée de venir la retrouver promptement au moindre accident qui pourroit lui survenir. Sa Majesté est néanmoins, grâces à Dieu, dans un très-bon état, et depuis qu'elle est partie de Saragosse, on s'aperçoit visiblement que le changement d'air achèvera de la rétablir tout à fait. Le Roi et monseigneur le prince des Asturies sont aussi parfaitement bien. La petite ville où nous sommes est assez jolie pour un entrepôt, et le pays qui est alentour est plus planté et plus vert que ne l'est d'ordinaire l'Espagne. Nous y attendrons le succès de la campagne que M. le duc de Vendôme va faire auparavant de rentrer à Madrid, parce que Leurs Majestés Catholiques sont bien aises de voir comment tout ceci tournera. Si l'archiduc abandonne Barcelone ou s'il s'opiniâtre à y demeurer, cela sera différent et les mesures qu'on prendra le seront aussi. M. le duc de Noailles a proposé souvent au Roi d'avoir une flotte, c'est-à-dire de donner une somme d'argent assez considérable au Roi notre maître pour entretenir à Sa Majesté Catholique un certain nombre de vaisseaux suffisants pour tenir la mer et faciliter ses entreprises. C'est, je crois, une vue que M. le maréchal d'Estrées a donnée à monsieur son beau-frère ; si elle est bonne pour nous, je doute qu'elle

ait été concertée avec M. le cardinal d'Estrées et l'abbé, et je crois ne pas me tromper. Vous ne le serez jamais, monsieur, par la plus véritable amie que vous ayez et qui souhaiteroit davantage de vous faire connoître combien je suis sincèrement votre très-humble servante.

Vous savez qui a retenu M. d'Aubigny à Paris depuis la mort du pauvre duc d'Albe que je regrette infiniment. J'ai impatience de savoir par lui ce que vous lui avez communiqué et qui demandoit un grand secret.

151. — AU MÊME.

Corella, 22 juin 1711.

Vous savez déjà, monsieur, par ma dernière, l'heureuse arrivée de la Reine à Corella et le bon état de sa santé; elle se perfectionne tous les jours et l'on ne connoît presque plus que Sa Majesté ait été malade. J'ai eu l'honneur de lui montrer hier et au Roi ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, du 8 juin, sur une idée que vous donnez d'une affaire très-importante pour leur service et de laquelle vous m'eussiez informée si j'eusse été à Bagnères où j'aurois pu vous voir. Il est fâcheux que je n'aie pu le faire pour ne pas m'éloigner de la Reine; je n'y vois point d'autre remède que celui de vous servir du retour de M. d'Aubigny auquel vous avez déjà confié l'affaire et qui m'a paru la trouver très-bonne, ou bien d'en charger quelque autre personne sûre si cela demandoit plus de diligence que sa santé ne lui permettra d'en faire. C'est à vous,

monsieur, après en avoir raisonné avec lui, à prendre un de ces deux partis. Il auroit été à souhaiter d'avoir pu faire goûter votre travail à la personne que vous me marquez, et qui a le malheur de plusieurs autres, de n'approuver que ce qui vient d'elle, car elle auroit pu lever bien des obstacles qui se rencontrent d'ordinaire à établir les meilleures choses, et l'on auroit abrégé le temps qui passe très-vite sans néanmoins que nous en soyons mieux ni que Leurs Majestés Catholiques ne doivent toujours craindre de se trouver abandonnées à la lueur de la douce espérance d'un repos incertain. Je n'ai jamais compris comment la présomption des hommes peut aller jusqu'à croire qu'ils ne puissent rien apprendre des autres; ce défaut est aussi insupportable selon moi que l'est l'erreur des femmes qui croient qu'il n'y a qu'elles de belles dames dans le monde et qui s'imaginent qu'on leur dérobe toutes les louanges que s'attirent d'autres objets. On peut conclure de ces réflexions que les deux sexes sont très-imparfaits et que l'on ne sauroit trop estimer le mérite où il se trouve puisqu'il est fort rare. Plus on vit et plus on s'aperçoit de cette vérité. Il n'y en a point de plus constante que l'amitié que je conserve pour vous et que les bontés dont le Roi et la Reine vous honorent, qui font, je m'assure, votre principale satisfaction; la mienne seroit extrême si je pouvois vous faire connoître avec combien de sincérité je suis, monsieur, votre très-humble servante.

152. — A Mme LA MARÉCHALE DE NOAILLES.

Corella, 8 août 1711.

Je ne suis point surprise, madame, que vous ne soyez pas insensible à la grâce éclatante[1] dont Leurs Majestés Catholiques, par une générosité extrême, veulent bien m'honorer. Vous m'avez accoutumée il y a longtemps à recevoir des marques de l'honneur de votre amitié, dont j'ai ressenti des preuves essentielles plus d'une fois en ma vie qui me sont toujours présentes. M. d'Aubigny sait mieux que moi quelle est ma

[1] Cette grâce éclatante était le don d'une souveraineté que Philippe V voulait constituer à Mme des Ursins dans les Pays-Bas. Il en faisait une des conditions de la paix qui se traitait à Utrecht. Cette prétention, approuvée d'abord par la cour de France, devenant une source de difficultés et de longs retards au traité de paix, irrita beaucoup contre Mme des Ursins, accusée de retarder, pour satisfaire son ambition particulière, un bien si ardemment désiré; la paix se conclut enfin sans l'article de la souveraineté. Mme des Ursins cependant n'y avait point renoncé et se flattait encore lorsque arriva sa chute. Elle croyait pouvoir échanger cette souveraineté dans les Pays-Bas contre une souveraineté en Touraine qui ferait naturellement, après sa mort, retour à la couronne de France; et, dans cette prévision, elle s'y faisait construire, sous la surveillance de son fidèle d'Aubigny, un magnifique château. Tous ses rêves s'évanouirent par sa seconde disgrâce. D'Aubigny garda le château inachevé; c'est cette résidence de Chanteloup devenue si célèbre quand le duc de Choiseul en fut possesseur. V. à l'*Appendice* les importantes pièces justificatives qui ont rapport à cette affaire de la souveraineté. C'est précisément de Corella, le 20 septembre 1711, qu'est daté l'acte de donation du comté de Limbourg par Philippe V à la princesse.

véritable tendresse pour vous et pour tout ce qui vous appartient, parce que je lui en ai parlé dans mille occasions. Il m'a fait un grand plaisir en me rendant un compte exact des conversations qu'il a eu l'honneur d'avoir avec vous et en m'assurant qu'il vous trouvoit la même vivacité pour moi, puisque je ne désire rien avec plus de passion. Ne vous inquiétez de rien, madame ; tout ira comme vous le pouvez souhaiter, et si je ne m'explique pas plus clairement avec vous, n'en tirez pas la moindre fâcheuse conséquence.

Nous avons M. le duc de Noailles en cette cour depuis quelques jours, qui y est venu pour y régler bien des choses avec Sa Majesté Catholique et M. le comte de Bergheyck. Je l'assurai encore hier que sa santé étoit trop bonne pour qu'il eût besoin d'aller prendre des eaux, et effectivement il ne m'a jamais paru en meilleur état ni plus gai qu'il l'est.

J'ai entendu confusément quelques tracasseries que l'on faisoit à M. le cardinal de Noailles qui m'ont mise en colère, parce que je suis persuadée que ce n'est que par l'envie que l'on a contre son mérite. Ce que vous me faites l'honneur, madame, de m'en dire me le confirme encore davantage. J'attendrai avec impatience d'en apprendre par M. d'Aubigny le sujet et les circonstances. En attendant, je vous supplie, madame, d'assurer M. le Cardinal qu'on ne peut l'honorer davantage que je fais, et croyez, je vous conjure, que personne ne vous est attachée plus passionnément et plus respectueusement que moi.

Je m'estimerois bien heureuse si je pouvois rendre quelque service à M. le baron de Capres[1]; outre l'intérêt particulier que vous y prenez, je m'y trouve encore portée par toutes sortes de raisons.

153. — A LA MÊME.

Corella, 22 août 1711.

Je suis fâchée, madame, de m'être engagée à rendre au fils de M. le vicomte de Saint-Martin les bons offices qu'il m'a demandés et que je n'ai pu lui refuser, sachant les services que monsieur son père a rendus au roi d'Espagne, puisque j'aurois voulu qu'il les dût à l'honneur de votre protection et au pouvoir que vous avez sur moi. Je lui marque, madame, dans ma réponse la vivacité avec laquelle vous me faites l'honneur de me recommander les intérêts de monsieur son fils, et je puis vous assurer que je redoublerai la mienne, puisque je sais que cela vous fera plaisir, n'en pouvant avoir un plus grand que celui de vous faire connoître ma tendre et respectueuse amitié.

154. — AU DUC DE VENDOME.

Madrid, 7 novembre 1711.

Quoiqu'il y ait fort longtemps, monsieur, que vous ne m'avez fait l'honneur de me donner aucun signe de vie, je ne puis m'empêcher de compter toujours sur vos bontés, et de vous mander que vous vouliez bien

[1] V. plus haut, p. 375, note.

honorer de votre protection le comte de Chalais, mon neveu, qui vous présentera ma lettre. M. le comte d'Uzès vous répondra pour lui, aussi bien que moi, du désir qu'il a de mériter votre estime en s'attachant au service de Sa Majesté Catholique, qui lui a fait l'honneur de lui donner un bâton d'exempt des gardes du corps flamands, et en faisant de son mieux d'ailleurs pour s'attirer celui de vos bonnes grâces. Je me flatte, monsieur, que ma recommandation auprès de vous ne lui sera pas tout à fait inutile, puisque personne ne vous honore plus véritablement que je fais ni n'est avec plus d'assurance, monsieur, etc.

155. — AU MÊME.

Madrid, 12 décembre 1711.

Je suis ravie, monsieur, de voir, par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, que mon neveu ait fait une chose qui lui assure votre approbation, et que vous vouliez bien recevoir avec bonté les marques qu'il vous donnera de son attachement en toute rencontre. Il me paroît très-touché de l'honneur que vous lui avez fait d'avoir approuvé qu'il demeurât à l'armée jusqu'à ce que la campagne soit finie, et il ne se brouillera pas avec moi d'avoir plutôt suivi vos conseils que ceux que lui avait donnés M. le comte d'Aguilar de revenir avec lui à Madrid pour jouir du repos, pendant que l'on fait encore la guerre et que son devoir ne l'y appeloit pas [1].

[1] Voyez sur toute cette affaire le chapitre XXXV du livre de M. Combes.

On y attend ce soir ou demain ce comte, qui y apprendra, en arrivant, que le roi vient de donner au comte San-Estevan de Gormaz la première compagnie des gardes du corps, qu'il commandoit. Cette nouvelle ne doit pas le surprendre, puisqu'il avoit supplié instamment Sa Majesté, se trouvant inutile pour son service, de trouver bon qu'il se retirât chez lui, où il ne vouloit plus songer qu'à prier Dieu pour Leurs Majestés, paroissant d'ailleurs très-désabusé du monde. Le Roi n'a pas voulu l'empêcher de choisir une retraite de son goût et qui pouvoit si fort contribuer à son salut. Je crois, monsieur, qu'il vous paroîtra que Sa Majesté a pris, en ce rencontre, le meilleur parti.

Je n'ai pas moins d'impatience que vous n'en avez de savoir l'affaire de Cardonne finie, et que les vivres soient moins rares dans votre armée qu'ils n'y sont. Je veux espérer que cette entreprise finira heureusement. Je m'y intéresse par toutes sortes d'endroits, et je vous supplie très-humblement de croire que personne ne peut être avec plus de vérité, monsieur, etc.

156. — A Mme LA MARÉCHALE DE NOAILLES.

Madrid, 3 janvier 1712.

Je serois bien fâchée, madame, de ne pas commencer cette année par avoir l'honneur de vous dire que je vous souhaite toutes sortes de satisfactions et par vous demander la continuation de votre amitié qui m'est toujours également précieuse. Je sais quelquefois par mon frère que celle qui est entre vous et lui est fort vive; je n'en suis point surprise; car il y a longtemps

que j'ai cru que lorsque vous vous connoîtriez bien à fond vous ne pourriez plus vous passer l'un de l'autre. Si je pouvois envier quelque chose à un frère qui m'est si cher, ce seroit, madame, le plaisir qu'il a dans l'honneur d'un commerce aussi aimable que le vôtre. Puisque ma destinée m'en prive, donnez-moi au moins la consolation, je vous supplie, d'être bien persuadée que vous n'aurez jamais d'amie qui vous soit attachée plus tendrement ni plus respectueusement que je le suis.

Je vous supplie de trouver bon, madame, que je vous adresse un paquet pour M. le duc de Noirmoutier et ma réponse pour M. le cardinal de Noailles; je vous demande mille pardons de la liberté que je prends.

157. — A LA MÊME.

Madrid, 28 février 1712.

On ne peut vous plaindre davantage que je le fais, madame, de toutes les inquiétudes que vous avez eues en voyant tant de messieurs vos enfants malades et en même temps que vous avez perdu M. de Gondrin; car mes sentiments sont toujours également vifs, et ma tendresse me fait ressentir en toutes sortes de rencontres combien je vous suis attachée. J'ai regardé comme un nouveau malheur pour vous, madame, la fatale mort de madame la Dauphine qui vous honoroit de ses particulières bontés; ce coup est affreux pour nos rois, pour M. le Dauphin et pour toutes les personnes qui rendoient justice au mérite de cette grande princesse. Leurs Majestés Catholiques en sont

pénétrées de douleur, et la mienne ne peut être plus sensible qu'elle l'est. Je ne puis penser à celle de Mme de Maintenon sans en frémir et craindre plus que je ne fais pour la santé, et du Roi et celle de M. le Dauphin. Je tremble toutes les fois qu'il arrive un courrier, appréhendant qu'il ne nous apporte quelque autre mauvaise nouvelle [1]. Je veux pourtant espérer que Dieu les conservera. Je vous demande en grâce, madame, de vous conserver vous-même, vous êtes nécessaire à votre nombreuse famille de même qu'à vos serviteurs et amis. Je vous supplie de croire que vous n'en avez point qui vous aime plus tendrement que moi, ni qui vous respecte davantage que je ferai toute ma vie.

158. — A LA MÊME.

Madrid, 13 mars 1712.

Les pertes terribles et imprévues, madame, de M. le Dauphin et de Mme la Dauphine sont si affligeantes pour la maison royale et pour toutes les personnes qui ont l'honneur de lui être attachées, qu'il n'est pas possible d'avoir pu remplir ses devoirs avec ses meilleurs amis dans l'accablement de douleur où ont été Leurs

[1] La Dauphine, Marie-Adélaïde de Savoie, duchesse de Bourgogne, mourut le 12 février 1712; le Dauphin mourut six jours après, le 18; et le duc de Bretagne, leur fils aîné, mourut le 8 mars. « Toutes ces infortunes domestiques, dit Voltaire, jointes aux étrangères et à la misère publique, faisaient regarder la fin du règne de Louis XIV comme un temps marqué pour la calamité, et l'on s'attendait à plus de désastres que l'on n'avait vu auparavant de grandeur et de gloire. »

Majestés Catholiques et moi aussi; pardonnez-moi donc, je vous supplie, madame, si j'ai retardé jusqu'à présent à me donner l'honneur de vous dire qu'on ne sauroit vous plaindre davantage que je l'ai fait quand j'ai su tous les ravages que cette cruelle rougeole a faits dans votre famille. Je connois votre sensibilité pour tous messieurs vos enfants, et je me représentois votre état violent, lorsque, après la mort de M. de Gondrin[1], vous craigniez le même sort pour mesdemoiselles vos filles qui étoient attaquées de cette maladie qui pouvoit vous en causer une autre. Grâce à Dieu, madame, il a voulu vous conserver; je l'en bénis de tout mon cœur, car ma tendresse sincère pour vous ne finira qu'avec ma vie.

159. — A ROBERT DE COTTE[2].

Madrid, 27 juin 1712.

Comme je ne doute pas, monsieur, que M. le duc

[1] V. plus haut, p. 299, note.

[2] Je dois à l'obligeance de M. L. Dussieux, professeur d'histoire à l'École militaire de Saint-Cyr, la communication de cette lettre et de celle du 18 décembre 1712 à Robert de Cotte. Toutes deux se trouvent en originaux, avec signatures autographes, dans le tome III des papiers de Robert de Cotte, conservés au cabinet des estampes de la Bibliothèque impériale (carton H, 152, Espagne). Robert de Cotte avait le titre de premier architecte du Roi; il fut *conseiller honoraire amateur*, puis en mai 1705, *vice-protecteur* de l'Académie de peinture et de sculpture. « Il connoît les beaux-arts (dit le *Mercure* d'août 1705, page 7), il les aime et travaille continuellement à les faire atteindre au souverain degré de perfection qu'ils doivent avoir pour répondre aux intentions du Roi. » Il mourut le 15 juillet 1735. — Son fils, Jules-Robert de Cotte, était contrôleur des bâtiments du Roi; il entra

d'Antin[1] ne vous communique les dessins que j'ai fait faire à M. Carlier[2] pour orner des chambres de l'appartement de la Reine où Sa Majesté veut aussi de belles cheminées, l'hiver étant aussi froid à Madrid que les chaleurs y sont violentes l'été, je suis persuadée que vous y donnerez tous vos soins et que le Roi et la Reine auront lieu de se louer de votre bon goût, et qu'il sera bien exécuté par le sieur Carlier dont on a lieu d'être très-content. Je le trouve bien à plaindre d'avoir perdu une femme qu'il aimoit fort et qui l'a laissé chargé de six enfants. J'ai supplié Mme de Maintenon et M. le duc d'Antin de le vouloir bien protéger auprès du Roi, et je vous prie, monsieur, de soulager son malheur en ce qui vous sera possible; il est si reconnoissant des obligations qu'il vous a et vous regarde avec tant de vénération qu'il mérite que vous lui accordiez vos bons offices. Cette cour devant passer dans vingt jours au Retiro, on pourra commencer à travailler dans ce palais-ci d'abord que je recevrai les réponses de M. le duc d'Antin et les vôtres; car il n'y a point de temps à perdre pour rendre les appartements de leurs

le 25 janvier 1710 à l'Académie de peinture et de sculpture, dont il devint *honoraire amateur;* il mourut le 8 septembre 1767. Ce n'est pas la première fois, on peut se le rappeler, que nous voyons Mme des Ursins s'occuper de bâtiment. V. plus haut la lettre du 11 décembre 1706, page 270. V. aussi, dans le recueil Bossange, la lettre de Mme de Maintenon du 10 juin 1708. V. encore Dangeau, 17 juillet 1705.

[1] D'Antin, fils de Mme de Montespan, avait eu la surintendance des bâtiments après la mort de Mansart.

[2] Architecte français qui avait été envoyé à Madrid par Robert de Cotte pour travailler au palais et au jardin du Retiro.

Majestés Catholiques en état qu'elles puissent les habiter quand elles y reviendront. Soyez bien persuadé, s'il vous plaît, monsieur, de la véritable estime que j'ai pour vous et du plaisir que j'aurois si je pouvois vous la faire connoître.

160. — A ORRY.

Madrid, 29 août 1712.

J'ai reçu trois de vos lettres, monsieur, du 2, du 8 et du 15 août. M. d'Aubigny prendra soin de vous éclaircir sur ce qui vous regarde personnellement et vous fera voir que lui et moi n'avons rien omis pour vous faire payer une partie de ce qui vous est dû de votre pension ; c'est la moindre chose que je dois à un ami que je suis aussi aise d'obliger que vous.

J'ai cru que je devois avoir l'honneur de montrer à Leurs Majestés Catholiques tout ce que vous m'avez mandé de Fontainebleau, puisqu'il s'agit de leur service et qu'elles vous rendent assez de justice pour croire que c'est uniquement votre zèle qui vous y a engagé ; aussi vous en savent-elles très-bon gré. Pour moi qui admire toujours votre bon esprit, je ne puis qu'approuver ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, qui me paroît aussi solide qu'il peut être utile. Cependant Leurs Majestés Catholiques ne prendront aucune résolution à présent que celle de laisser le prince de Tserclaès à la tête de l'armée de Catalogne, et elles attendront le succès de la négociation que l'on va faire à Fontainebleau pour prendre les mesures après qu'elles jugeront être les plus convenables. C'est, monsieur, tout ce que je puis

vous apprendre maintenant. Je vous prie de me croire fort sincèrement votre très-humble servante.

161. — A ROBERT DE COTTE.

Madrid, 18 décembre 1712.

Un voyage que j'ai fait aux eaux de Bagnères, monsieur, et la défense que les médecins font à ceux qui prennent des remèdes de lire et d'écrire m'ont empêché de vous marquer que j'avois reçu votre dernière lettre. Je serois bien fâchée que vous pussiez croire que ce fût faute d'attention pour vous, vous estimant autant que je le fais. J'ai trouvé à mon retour à Madrid les plans de M. Carlier pour faire les jardins du Retiro, auxquels Leurs Majestés Catholiques ont donné leur approbation. Elles seront cependant bien aises, auparavant que de les faire mettre à exécution, que M. le duc d'Antin les fasse voir au Roi dont elles ont une grande opinion du goût. Vous aurez la bonté, s'il vous plaît, monsieur, de m'en mander votre sentiment. Le Roi et la Reine vous en seront fort obligés. Je vous le serai infiniment si vous êtes aussi persuadé que je vous prie de l'être du plaisir que j'aurois si vous vouliez bien me faire la grâce d'être un peu de mes amis.

162. — A Mme LA MARÉCHALE DE NOAILLES.

Madrid, 11 mars 1713.

Vous me rendez une grande justice, madame, en croyant que je m'intéresse à tout ce qui regarde votre satisfaction; vous m'en paroissez ressentir une si grande

du mariage que vous venez de faire de la septième de mesdemoiselles vos filles avec le fils de M. le maréchal de Châteaurenaud [1], qu'il faut bien que j'aie l'honneur de m'en réjouir avec vous. Ce qui m'en plaît pourtant davantage, ce sont les nouvelles marques de bonté dont le Roi a voulu honorer cette alliance. Je ne doute pas, madame, que Sa Majesté ne vous les continue quand vous marierez votre huitième héritière [2], et je ne suis pas en peine, vous connoissant comme une des plus habiles femmes du monde, que vous ne lui trouviez un parti proportionné à sa naissance quand il vous plaira. En vérité, madame, vous êtes bien louable de n'avoir point voulu hasarder de faire des religieuses repenties de leur état et d'avoir mieux aimé travailler à leur en donner un où elles peuvent faire leur salut et être heureuses dans une autre situation. Il seroit à souhaiter que toutes les mères vous ressemblassent en cela. Ce n'est pas le seul endroit par où vous méritez des louanges, personne ne vous les donne de meilleur cœur que moi, et je crois toujours que si nous nous retrouvions ensemble, vous m'honoreriez plus que jamais de votre amitié. Trouvez bon que je me réjouisse avec vous de la grossesse de la Reine qui est dans son troisième mois. Leurs Majestés ne peuvent trop augmenter leur famille. Monseigneur le prince des Asturies leur a donné quelque appréhension à cause d'un furieux rhume accompagné de fièvre continue qu'il a eue pendant huit jours. Il en

[1] V. plus haut, page 30, à la fin de la note.
[2] *Ibid.*

est, grâces au ciel, entièrement délivré, ne songeant plus qu'à se divertir et à renvoyer les médecins de sa chambre auxquels il faisoit mille amitiés quand il ne se portoit pas bien, ne voulant ni manger ni boire qu'il ne leur demandât si cela ne lui feroit point de mal; c'est avoir de bonne heure les qualités dont on prétend que les princes qui doivent régner ont besoin. Mme la duchesse d'Aure[1], qui peut accoucher à tout moment, est très-sensible, madame, aussi bien que monsieur son mari, à l'honneur que vous lui faites de lui désirer d'heureuses couches. Pour moi, je suis plus sensible que je ne puis vous l'exprimer à la continuation de votre tendresse, à laquelle je réponds par la sincérité de la mienne et par le respect avec lequel je suis entièrement à vous, défiant M. de Noirmoutier de vous être plus attaché que je le suis.

163. — A LA MÊME.

Madrid, 8 mai 1712.

Croiriez-vous, madame, que j'ai été ravie d'apprendre par Mme de Maintenon la naissance de monsieur votre petit-fils, et que je crois que ma joie a presque été aussi grande que celle de M. le duc de Noailles et la vôtre? Vous allez encore trouver fort mauvais que la Reine ne vous fasse pas l'honneur de vous marquer elle-même qu'elle est bien aise de votre satisfaction. Je l'ai connue quand j'ai eu l'honneur de

[1] Dame d'honneur de la reine d'Espagne et parente des Noailles.

lui dire que madame votre belle-fille avoit donné un héritier à votre maison, Sa Majesté m'ayant dit que cela lui faisoit plaisir. Contentez-vous donc de ce témoignage de sa bonté, et quand vous désirerez des lettres d'une telle reine, ne poussez pas votre fierté jusqu'à vouloir qu'elle vous écrive la première. Bienheureux qui a de ses réponses, et si d'autres têtes couronnées vous ont gâtée, celle-ci vous remettra dans le bon chemin. Si vous aviez l'honneur de la connoître comme moi, madame, vous aimeriez tout ce qui partiroit d'elle et vous ne l'admireriez pas moins que je le fais.

Quoique vous ne soyez pas reine, vous ne laissez pas d'avoir vos admirateurs; car ce ne peut être des flatteurs qui vous louent, puisque vous méritez d'être estimée et respectée. M. de Noirmoutier ne me parle jamais de vous, madame, sans me faire votre éloge. La dernière fois il s'attacha à me donner une idée plus merveilleuse qu'imitable de votre solide piété, qui vous donnoit un détachement de vous-même, vous faisoit oublier les torts de vos ennemis, cacher les défauts de vos amis, ne manger que pour vivre, donner charitablement de votre bien pour secourir les misérables et être toujours attentive à ne pas faire le moindre tort à votre prochain. Si je pouvois envier quelque chose à une amie que j'aime aussi tendrement que vous, ce seroit, madame, de pareils sentiments. Les miens sont parfaits pour vous; je vous supplie d'en être bien persuadée et de croire qu'entre toutes vos plus fidèles servantes, je suis celle qui vous est le plus attachée et qui vous honore davantage.

164. — A LA MÊME.

Madrid, 26 novembre 1713.

Je ne vous passerai point, madame, que je vous doive cinq réponses, puisque depuis la dernière lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire je n'en ai reçu que deux des vôtres, et elles sont venues dans des temps que mes excuses doivent être trop légitimes auprès de vous pour que vous puissiez avec justice me gronder. N'eussiez-vous pas dû même trouver mauvais que je l'eusse fait quand les maladies de Leurs Majestés Catholiques m'engageoient à ne les pas perdre de vue, et, s'il est vrai que vous les aimiez autant que vous le dites et que je le souhaite, ne comprendrez-vous pas aisément que vous eussiez gardé le même silence que moi si vous eussiez eu l'honneur d'être en ma place? Après cela, madame, je ne laisse pas de vous être fort obligée de désirer fréquemment de mes nouvelles, et je suis ravie de retrouver en vous cette vivacité d'amitié qui répond si fort à la mienne et que je sais bien qui est à l'épreuve de tout.

Je vous ai prévenue, madame, sur ce que vous vouliez de mes attentions, ayant pris la liberté de parler à Leurs Majestés de votre attachement respectueux pour elles en toute rencontre, et j'ai eu le plaisir de me voir écoutée avec satisfaction. Vous pouvez vous en informer, madame, à Clément, qui s'est souvent trouvé présent à mes conversations sur votre sujet et qui m'a promis de vous en rendre un fidèle compte. Lorsqu'il

laissa la Reine, elle n'étoit pas encore trop bien; elle est, grâces à Dieu, bien mieux présentement, et Sa Majesté se lève tous les jours et n'a plus que du dégoût qui, j'espère, se dissipera. Nos princes se portent tous trois parfaitement bien et sont très-bien faits.

Mme et Mlle de Solre me paroissent contentes du bon accueil de Leurs Majestés. Le mariage se fera d'abord que la Reine sera assez forte et assez bien remise pour pouvoir s'habiller; car ces fonctions se faisant publiquement dans son grand appartement, il faut que Sa Majesté paroisse avec la magnificence qu'il convient. Le prince de Robecq attend ce moment avec beaucoup d'impatience, estimant et aimant véritablement Mlle de Solre[1]. Je n'ai pas manqué, madame, de leur faire savoir à tous combien vous vous intéressez à ce qui les touche. Je suis persuadée que la Reine sera très-satisfaite de cette quatrième dame et que nous nous accommoderons toutes fort bien ensemble. Elles trouvent chacune leur logement joli et commode; celui de Mme la princesse de Robecq me semble un des meilleurs. Comme elles y sont souvent, parce que cette cour n'est point turbulente comme la vôtre, il faut bien qu'elles y aient de quoi s'y plaire. Le repos est le bonheur le plus parfait,

[1] Mme de Solre était sœur du prince de Bournonville. Mlle de Solre, sa fille, petite-cousine de la maréchale de Noailles, devint dame du palais de la reine d'Espagne après son mariage avec le prince de Robecq, qui avait quitté la France pour s'attacher au roi d'Espagne. Ce mariage avait été ménagé par Mme des Ursins. Le prince devint, par la même protectrice, grand d'Espagne, chevalier de la Toison d'or, colonel, etc.

selon moi, que l'on puisse avoir. Si je n'avois que dix-huit ans, et de l'humeur dont je suis, je le préférerois à tout le reste. Je comprends que M. de Noirmoutier fait à merveille d'habiter sa belle maison de Saint-Germain le plus qu'il peut, surtout puisque vous lui faites l'honneur de l'y aller voir. Je voudrois bien, madame, que sa santé et celle de madame sa femme fussent moins chancelantes qu'elles ne le sont; j'en suis souvent inquiète. Je le suis aussi de M. le cardinal de la Trémoille à cause que l'Italie est menacée de la peste; je lui conseille fortement, sur le moindre soupçon, de se retirer en quelque endroit où l'air soit pur. Le service du Roi ne demande point qu'il crève. On l'a bien oublié dans la distribution des gros bénéfices. J'ai cependant plus d'une fois fait souvenir Mme de Maintenon de lui; elle m'a paru pleine de bontés et pour le frère et pour la sœur; mais cela n'a été suivi que des grâces faites à d'autres. Je ne crois pas qu'elle dispose de ces grâces ecclésiastiques.

Elle m'a fait l'honneur de me mander que Mme la duchesse de Noailles s'étoit blessée, dont je suis fort fâchée par le chagrin qu'elle en a et parce que rien ne sauroit m'être indifférent de ce qui vous regarde et votre maison. Recevez donc, madame, mon très-humble compliment en cette occasion, il vient de la personne du monde qui vous est le plus tendrement attachée et qui vous respecte le plus.

165. — A LA MÊME.

Madrid, 6 avril 1714.

En vérité, madame, je suis bien touchée de la bonté avec laquelle vous m'avez fait l'honneur de prendre part à la perte que j'ai faite; car c'est me prendre par l'endroit le plus sensible que de regretter la Reine à laquelle je m'étois si entièrement dévouée et dont la privation ne me permet pas de pouvoir jamais goûter le moindre bonheur[1]. Si vous aviez eu l'honneur de connoître cette admirable princesse, vous n'eussiez pu lui refuser votre cœur et vous m'eussiez avoué que rien

[1] Marie-Louise de Savoie était morte le 14 février 1714. Il n'est pas probable qu'il y eût rien de fondé dans les bruits d'empoisonnement qui circulèrent. De telles rumeurs étaient alors fréquentes, grâce aux malheurs des temps et au progrès menaçant de la corruption. « La passion de Rébénac, écrit la princesse Palatine (lettre du 6 décembre 1720) n'a certainement fait aucun tort à la feue reine d'Espagne, qui n'a pu qu'en rire; mais celui qui l'a empoisonnée, c'étoit le comte de Mansf*** qui avoit gagné deux des femmes de chambre françoises. Elle a pris le poison dans des huîtres crues et on ne lui a point donné du contre-poison qu'elle gardoit soigneusement elle-même et qu'elle a vainement demandé sans cesse. » « La première fille de la reine d'Espagne est morte précisément comme elle, mais avec beaucoup plus de douleur, car la force du poison lui a fait tomber tous les ongles. » *Ibid.* 26 août 1718. — Sur la conduite tenue par Mme des Ursins après la mort de la reine et sur la peur que semblent avoir eue Mme de Maintenon et Louis XIV lui-même de la voir épouser Philippe V, il faut lire Saint-Simon. Mme des Ursins irrita encore contre elle lorsque, revenue de son illusion d'un moment, qui l'avait fait aspirer au rang de reine déclarée, elle s'empressa de remarier Philippe V sans prendre l'avis de la cour de Versailles.

n'étoit si digne qu'elle d'être aimée et respectée. J'ai reçu vos trois lettres du 16 et du 27 février et du 12 mars avec celle que vous m'envoyez pour le roi d'Espagne. Jusqu'à cette heure il n'en a voulu voir aucune depuis son malheur; ainsi tout ce que j'ai pu faire, madame, ç'a été de faire remarquer à Sa Majesté votre respectueux attachement et votre vivacité sur tout ce qui la regarde, dont elle m'a paru très-persuadée. Soyez-le aussi, madame, je vous conjure, de toute ma tendresse pour vous et de mon sincère respect.

Je me suis aperçue dans ce moment que je ne vous avois point fait d'excuses de vous avoir répondu si tard à vos trois lettres; je ne sais même si je dois vous en demander pardon, parce qu'elles me sont venues quand j'étois dans des inquiétudes mortelles ou après le coup fatal qui m'accabloit trop pour pouvoir remplir d'autres devoirs que ceux de prendre soin de la santé du Roi et des trois princes qu'il m'a fait l'honneur de me confier. Sa Majesté se porte mieux que je n'aurois osé m'en flatter, quoique avec son affliction profonde. Je suis fort inquiète présentement de l'infant don Philippe qui a une assez grosse fièvre et qui maigrit considérablement. Il lui veut percer plusieurs dents à la fois; c'en est peut-être la cause. Les médecins cependant, madame, jusqu'à cette heure, jugent que s'il ne lui arrive point quelque nouvel accident, ce prince sera assez fort pour surmonter son mal; Dieu veuille ne nous pas donner ce surcroît d'affliction. Je suis infiniment obligée à toutes mesdames vos filles de l'honneur qu'elles me font de se souvenir de moi. Vous avez très-bien fait, madame,

de les empêcher de m'écrire. Il me semble que Mme de Beaumanoir[1] est bien malsaine; elle mériteroit de n'avoir aucune peine, ayant autant de mérite qu'on m'assure qu'elle en a.

J'écris, madame, à M. le cardinal de Noailles et à M. le duc de Noailles, et je vous supplie de trouver bon que je mette mes lettres dans votre paquet.

C'est ici que vient se placer par la date l'épisode de la seconde disgrâce de Mme des Ursins et de sa chute définitive. Nous avons indiqué (page 427, note) quelques-unes des causes qui amenèrent cette disgrâce. Il faut y ajouter l'ambition d'Albéroni, intéressé à la perdre en la trompant, et sans doute aussi les ressentiments de l'Inquisition, que Mme des Ursins avait deux fois et très-énergiquement attaquée.

Sans aucun doute la nouvelle reine, Élisabeth Farnèse, princesse de Parme, était en même temps avertie des dispositions de la cour de France contre la favorite et excitée par ses ennemis d'Espagne, Albéroni, le grand inquisiteur et la reine douairière. Elle-même, acariâtre et fière, prétendait ne pas se laisser gouverner.

Mme des Ursins espérait cependant que la nouvelle reine, choisie par son influence, se soumettrait comme Marie-Louise de Savoie, au moins par reconnaissance, à son autorité. Elle allait à sa rencontre pour s'emparer à l'avance de son esprit et revenir triomphante à ses côtés la présenter à Philippe V. Philippe était arrivé le 22 décembre à Guadalaxara où devait se célébrer le mariage. Mme des Ursins poussa plus loin. « Le lendemain, 23, surveille de Noël, elle partit avec une très-légère suite pour aller à sept lieues plus loin, à une petite villette nommée Quadraqué, où la reine devait coucher ce même soir.

[1] C'était la marquise de Lavardin, cinquième fille de la maréchale.

Elle trouva la reine arrivée, elle mit pied à terre en un logis qu'on lui avait préparé, vis-à-vis et tout près de celui de la reine. Elle était venue en grand habit de cour et parée. Elle ne fit que se rajuster un peu, et s'en alla chez la reine. La froideur et la sécheresse de sa réception la surprirent d'abord extrêmement ; elle les attribua à l'embarras de la reine et tâcha de réchauffer cette glace. Le monde cependant s'écoula pour les laisser seules. Alors la conversation commença ; la reine ne la laissa pas continuer, se mit incontinent sur les reproches, qu'elle lui manquait de respect par l'habillement avec lequel elle paraissait devant elle, et par ses manières. Mme des Ursins, dont l'habit était régulier, et qui, par ses manières non irrespectueuses et ses discours propres à ramener la reine, se croyait bien éloignée de mériter cette sortie de sa part, fut étrangement surprise et voulut s'excuser. Mais voilà tout aussitôt la reine aux paroles offensantes, à s'écrier, à appeler, à demander des officiers des gardes, et à commander avec injures à Mme des Ursins de sortir de sa présence. Elle voulut parler et se défendre des reproches qu'elle recevait ; la reine, redoublant de furie et de menaces, se mit à crier qu'on fît sortir cette folle de sa présence et de son logis, et l'en fit mettre dehors par les épaules. A l'instant elle appelle Amenzaga, lieutenant des gardes du corps, qui commandait le détachement qui était auprès d'elle, et en même temps l'écuyer qui commandait ses équipages, ordonne au premier d'arrêter Mme des Ursins, et de ne la point quitter qu'il ne l'eût mise dans un carrosse ; au deuxième, de faire sur-le-champ venir un carrosse à six chevaux et deux ou trois valets de pied, de faire partir sur l'heure la princesse des Ursins vers Burgos et Bayonne et de ne se point arrêter. Amenzaga voulut représenter à la reine qu'il n'y avait que le roi d'Espagne qui eût le pouvoir qu'elle voulait prendre ; elle lui demanda fièrement s'il n'avait pas un ordre du roi d'Espagne de lui obéir en tout, sans réserve et sans représentation. Il était vrai qu'il l'avait, et qui que ce fût n'en savait rien.

» Mme des Ursins fut donc arrêtée à l'instant et mise en un carrosse avec une de ses femmes de chambre, sans avoir eu le temps de changer d'habit ni de coiffure, de prendre aucune précaution contre le froid, d'emporter ni argent ni aucune autre chose, ni elle ni sa femme de chambre, et sans aucune sorte de nourriture dans son carrosse, ni chemise, ni quoi que ce soit

pour changer ou se coucher! Elle fut donc embarquée ainsi avec les deux officiers des gardes, qui se trouvèrent prêts dans le moment ainsi que le carrosse, elle, en grand habit et parée comme elle était sortie de chez la reine. Dans ce très-court tumulte, elle voulut envoyer à la reine, qui s'emporta de nouveau de ce qu'elle n'avait pas encore obéi, et la fit partir à l'instant. Il était lors près de sept heures du soir, la surveille de Noël, la terre toute couverte de glace et de neige, et le froid extrême, fort vif et piquant, comme il est toujours en Espagne. Dès que la reine sut la princesse des Ursins hors de Quadraqué, elle écrivit au roi d'Espagne par un officier des gardes qu'elle dépêcha à Guadalaxara. La nuit était si obscure qu'on ne voyait qu'à la faveur de la neige.

» Il n'est pas aisé de se représenter l'état de Mme des Ursins dans ce carrosse. L'excès de l'étonnement et de l'étourdissement prévalut d'abord et suspendit tout autre sentiment; mais bientôt la douleur, le dépit, la rage et le désespoir se firent place. Succédèrent à leur tour les tristes et profondes réflexions sur une démarche aussi violente et aussi inouïe, et d'ailleurs si peu fondée en cause, en raisons, en prétextes même les plus légers, enfin en autorité, et sur l'impression qu'elle allait faire à Guadalaxara; et de là les espérances en la surprise du roi d'Espagne, en sa colère, en son amitié et en sa confiance pour elle, en ce groupe de serviteurs si attachés à elle dont elle l'avait environné, qui se trouveraient si intéressés à exciter le roi en sa faveur. La longue nuit d'hiver se passa ainsi tout entière, avec un froid terrible, rien pour s'en garantir, et tel que le cocher en perdit une main. La matinée s'avança; nécessité fut de s'arrêter pour faire repaître les chevaux; mais, pour les hommes, il n'y a quoi que ce soit dans les hôtelleries d'Espagne, où on vous indique seulement où se vend chaque chose dont on a besoin. La viande est ordinairement vivante, le vin épais, plat et violent; le pain se colle à la muraille; l'eau, souvent, ne vaut rien; de lits, il n'y en a que pour les muletiers; et Mme des Ursins, ni ce qui était avec elle, n'avait chose quelconque. Les œufs, où elle en put trouver, furent leur unique ressource, et encore à la coque, frais ou non, pendant toute la route.

» Jusqu'à cette repue des chevaux, le silence avait été profond et non interrompu. Là il se rompit. Pendant toute cette longue nuit, la princesse des Ursins avait eu le loisir de penser

aux propos qu'elle tiendrait et à composer son visage. Elle parla de son extrême surprise et de ce jeu qui s'était passé entre la reine et elle. Réciproquement les deux officiers des gardes, accoutumés, comme toute l'Espagne, à la respecter et à la craindre plus que leur roi, lui répondirent ce qu'ils purent du fond de cet abîme d'étonnement dont ils n'étaient pas encore revenus. Bientôt il fallut atteler et partir. »

Cette fois Mme des Ursins ne devait plus rentrer en Espagne ni retrouver la puissance. En vain revit-elle Louis XIV et Mme de Maintenon. Elle quitta la France et alla finir sa longue carrière à Rome, non sans avoir, grâce à la présence de Jacques III dans cette ville, aspiré encore, suivant l'expression de Saint-Simon, « un air de cour et un fumet d'affaires. »

166. — A ORRY[1].

Saint-Jean de Luz, 27 janvier[1] 1715, à 2 heures après midi.

Vous allez être bien aise, monsieur, en apprenant par un courrier du cabinet qui a eu ordre de m'apporter des lettres de la cour, que le Roi me fait l'honneur de m'écrire de sa main le plus obligeamment du monde et avec les termes les plus consolants. M. le marquis de Torcy en fait autant et me mande de la part de Sa Majesté qu'il me conseille d'aller promptement moi-

[1] Orry était venu à Paris en 1706 pour solliciter des secours pour l'Espagne; mais les plaintes de Berwick et des autres généraux ayant ravivé contre lui les anciens griefs, il avait été décidé qu'il ne retournerait pas à Madrid. Il avait obtenu par la protection de Mme des Ursins une charge de président à mortier au parlement de Metz. Pendant tout le temps qu'il resta en France, de 1706 à 1715, il fut l'agent secret de la Princesse. Elle obtint de le faire revenir en Espagne en 1713. Il dut quitter ce pays après la seconde disgrâce de sa protectrice, et mourut en 1719.

même recevoir des marques de ses bontés. Vous croyez bien, monsieur, que je profiterai de ces avis et que je partirai tout aussitôt qu'il me sera possible de le faire, quelque fatigue que je puisse avoir dans ce voyage. Je n'ai qu'un carrosse à quatre mules; mais je marcherai comme je pourrai jusqu'à Bordeaux, où je trouverai mon ami M. le maréchal de Montrevel dont l'honnêteté me fournira tous les secours dont j'aurai besoin; celle de M. le maréchal de Villeroi est au delà de toute expression pour moi, il me mande au bas de sa lettre : « M. Orry se conduit héroïquement par rapport à vous et à lui. » Je n'ai pas le temps de vous en dire davantage, mais il n'y en aura jamais où je ne fusse ravie de vous faire connoître mon estime et ma reconnoissance.

M. de Noirmoutier veut absolument que j'aille descendre chez lui en arrivant à Paris. Je pourrai bien me servir de votre maison de campagne quelques jours après; vous me l'offrez de trop bon cœur pour ne m'en pas prévaloir. Le courrier que vous m'avez dépêché me remit hier au soir votre lettre du 21, à laquelle je ne fais pas de réponse, étant pressée de donner mon paquet.

167. — A ORRY.

Châtellerault, 16 février 1715.

Un de vos gens, monsieur, venant de Paris et qui s'en retourne en poste à Madrid, m'a apporté des lettres de M. de Torcy et de Mme de Maintenon qui ne contiennent que le désir de me voir arriver à la cour, et comme

quoi don Alexandre[1] s'est bien acquitté de la commission que je lui avois donnée, le Roi lui ayant fait l'honneur de lui donner une audience en présence du ministre où il lui parla fort obligeamment sur ce qui me regarde, sans néanmoins entrer dans le détail, ne voulant, dit-on, le faire qu'avec moi, ce qui fait que je hâte le plus qu'il m'est possible mon voyage, espérant d'arriver le 22 à Paris, ma santé étant, grâces à Dieu, assez bonne pour ne me pas reposer longtemps en chemin. Jusqu'à présent on me paroît assez content en ce pays-là sur les partis que l'on pourroit prendre. On ne me dit rien sur la nomination de M. le duc de Saint-Aignan pour l'ambassade que notre courrier m'a apprise. Rien n'est plus surprenant que ce que vous m'avez mandé par votre lettre du 5 de ce mois; il faut prendre patience jusqu'à ce que j'aie un peu démêlé et mis au fait sur tout ceci. On prétend que la reine douairière suivra de près le cardinal del Giudice[2]. Cette princesse, de plus, avec cette formidable cabale, détruira tout ce que vous pourriez faire de bon; je tâcherai d'y faire faire réflexion comme sur tout le reste. Je crois que vous deviendriez absolument inutile au roi d'Espagne si vous y restiez; c'est pourquoi, monsieur, je représenterai tout ce qu'il faudra à cet égard, étant

[1] Don Alexandre Lanti, son neveu, qu'elle avait envoyé à Louis XIV « pour lui découvrir, disait-elle, toute la cabale. »

[2] Le cardinal del Giudice, grand inquisiteur, était frère du duc de Giovenazzo; il fit son neveu ambassadeur en Espagne; ce neveu devint le célèbre prince de Cellamare. Le frère de Cellamare fut aussi cardinal del Giudice, comme son oncle.

persuadée que dans ce cas il faut tout ou rien, et c'est une matière d'une assez importante conséquence pour qu'on y pense mûrement. Mes trois princes me tiennent bien au cœur, et je m'aperçois que les bons François s'intéressent fort à leur conservation. Je ne suis pas surprise de la quantité d'ingrats que j'ai faits ; cela retourne à leur honte et non à la mienne, et je les méprise trop pour souhaiter de m'en venger; en récompense j'estime fort les honnêtes gens. C'est par cette raison, monsieur, que vous devez être sûr de la mienne, et de l'amitié sincère que j'ai pour vous, dont je vous supplie très-humblement de ne pas douter.

168. — A M. LE DUC LANTI.

Saint-Pierre-d'Arènes[1], 4 février 1716.

Vous êtes trop honnête, monsieur, de me donner bien plus souvent de vos nouvelles que je n'ai l'honneur d'en apprendre des miennes à Votre Excellence. Il est vrai qu'un beau-frère et une belle-sœur ne doivent pas être sur le qui-vive l'un avec l'autre, et que celui qui a le moins d'occupations doit être le plus ponctuel. Je ne vous ferai donc point d'excuses en forme, et je me contenterai, jusques à ce que je puisse vous voir moi-même à Rome, de vous faire savoir mon état présent. Je suis à Saint-Pierre-d'Arènes, dans un palais que j'ai

[1] Faubourg de Gênes, au S.-O. du port et de la ville, à l'O. du *molo nuovo*. Mme des Ursins habita Gênes jusqu'à l'été de 1720; elle se transporta alors à Rome, où elle mourut deux ans après.

loué pour six mois, qu'on avoit fait meubler autrefois pour l'Empereur au cas qu'il mît pied à terre dans ce faubourg. Il y fait un froid à geler, et sans le bonheur que j'ai eu d'y rencontrer une excellente cheminée, je ne sais si je ne serois pas devenue une statue de glace. Je jouis d'une solitude qu'il y a plusieurs années que je n'avois point eue qui ne laisse pas d'avoir son mérite, et je m'aperçois de plus en plus que le repos est le plus grand bien de tous.

Je crois, monsieur, que Votre Excellence auroit pris le même parti que j'ai pris si elle avoit été à ma place, c'est-à-dire qu'elle n'eût point entré dans Gênes, cette république ne m'ayant point fait aucune honnêteté, non plus que le cardinal Fiesqui, leur archevêque; car il n'y auroit point d'apparence que je dégradasse des distinctions dont le roi d'Espagne m'a honorée et que plusieurs autres princes souverains ont reconnues en recevant des visites des gentilshommes et dames génoises qui m'auraient donné un titre inférieur ou un *mezzo termine* à celui que Sa Majesté Catholique a déclaré que me devoient donner toutes les personnes sur lesquelles elle a quelque autorité. Il est de la prudence, ce me semble, de ne se hausser ni abaisser dans la bonne ou mauvaise fortune; le temps est un grand maître à tout, et quelque événement qu'il puisse arriver, on ne peut jamais s'estimer malheureux quand on n'a point contribué aux dégoûts que l'on vous veut donner. Il faut donc prendre patience et tâcher à conserver sa santé. Je vous en souhaite, monsieur, une parfaite, et à moi les occa-

sions de vous faire connoître la véritable amitié, et à quel point je suis votre très-humble et très-obéissante servante.

169. — A ORRY.

Gênes, 28 janvier 1718.

J'ai été surprise agréablement, monsieur, en recevant votre compliment au commencement de cette année, car vous m'aviez désaccoutumée depuis longtemps de me faire l'honneur de me donner de vos nouvelles et de celles de madame votre femme. Je suis persuadée cependant que, malgré votre silence, vous ne serez pas indifférents tous deux à la bonne santé dont je jouis; mais comme on ne peut jouir parfaitement d'un bonheur, celui-là est traversé par l'inquiétude où je suis pour ma vue qui s'obscurcit par des nuages que l'air salé de la mer a fait augmenter considérablement. Il est certain, monsieur, que beaucoup de gens le trouvent détestable pour les yeux, pour les dents, et propre à donner des fluxions. Mes domestiques en ressentent les mauvais effets comme moi. Sans cela je me trouverois assez bien en cette ville où je me vois comme forcée de rester, ne sachant que devenir. En quelque lieu que je sois, ne doutez pas, je vous conjure, ni mon aimable amie Mme Orry, de la vérité avec laquelle je serai toujours, monsieur, votre très-humble servante.

Rien n'est plus difficile à trouver que des bons domestiques, comme vous savez, et surtout quand on

veut se servir de François en pays étrangers. J'en aurois pris, monsieur, volontiers un de votre main, si don Alexandre Lanti[1] n'avoit pris la peine de m'en choisir un dont des personnes de confiance lui ont dit beaucoup de bien. Je vous remercie de tout mon cœur du désir que vous auriez eu en cette occasion de m'obliger.

170.— AU MÊME.

Gênes, 30 mars 1718.

Je connois trop, monsieur, combien je dois compter sur votre amitié et sur celle de toute votre famille pour n'être pas bien persuadée de l'honneur que vous me faites de prendre part à la joie que je ressens de la grâce dont le Roi vient d'honorer M. le Cardinal de la Trémoille; ce qui l'augmente de beaucoup, c'est la protection que monsieur le Régent a fait l'honneur à mon frère de lui marquer d'une manière si distinguée, ce que je n'avois pas de peine à croire, sachant les sentiments de respect que j'ai toujours eus pour Son Altesse Royale et connoissant comme vous faites mon désir ardent de l'en voir convaincu. Je suis très-obligée à madame la présidente Orry de la peine qu'elle a la bonté de prendre pour choisir les habits d'été dont j'ai chargé la bonne Émilie en lui recommandant qu'ils eussent l'approbation de madame votre femme, ne doutant pas que dans la modestie que je les ai souhaités, ils ne soient d'un fort bon goût. Faites-lui, je

[1] Neveu de la Princesse.

vous conjure, monsieur, mille remercîments et à madame d'Aubigny aussi, et comptez qu'en quelque lieu ou quelque situation que je puisse me trouver, vous n'aurez point de servante ni d'amie plus sincère ni plus constante que

LA PRINCESSE DES URSINS.

171. — AU MÊME.

Gênes, 25 avril 1718.

Vous et tout ce qui vous appartient, monsieur, avez pris une trop véritable part à tout ce qui m'est arrivé pour que je ne me fasse pas un plaisir de vous apprendre la consolation que je viens d'avoir : le roi d'Espagne m'a fait l'honneur de me faire dire par le marquis de Saint-Philippe [1], qui est venu courant chez moi par l'ordre que lui a donné Sa Majesté, qu'elle m'honore toujours de la continuation de son estime, de son amitié et de sa protection, et que partout où je pourrois me trouver, elle commanderoit à ses ministres de faire connoître ces mêmes sentiments. M. le cardinal Albéroni, dont ce ministre me rendit une lettre aussi honnête qu'obligeante, m'assure qu'il a marqué à monsieur le cardinal Acquaviva les intentions de Sa Majesté. Je n'aurai pas de peine à vous persuader, monsieur, à quel point je suis sensible à des choses qui me sont si glorieuses et si agréables ; je me donne donc l'honneur de m'en réjouir avec vous et de vous prier de croire que je serai

[1] Ambassadeur d'Espagne à Gênes.

toute ma vie plus sincèrement que personne votre très-humble servante.

172. — A M. LE DUC LANTI.

Gênes, 24 mai 1720.

Le temps qui s'est mis au beau m'a déterminée, mon cher neveu, à venir à une maison de campagne que Mme Madeleine Centurione m'a prêtée fort honnêtement. Le lieu s'appelle Marazzi; il est éloigné de deux milles de la mer et à couvert de l'air salé, qui est si préjudiciable à ma vue, par des montagnes. J'y suis depuis hier; c'est là où j'ai reçu la lettre de Votre Excellence et celle de monsignor Lanti qui me fait l'honneur de m'écrire de Florence, le 21 de ce mois. Il me marque que le sénateur Pandolfini, chez qui il est logé, veut absolument l'y retenir quelques jours. Ainsi il croit de ne pouvoir en partir qu'à la fin du mois.

L'attention que vous avez eue, monsieur, de m'informer de ce qui regarde la sentence qui a été différée par les difficultés qu'a suscitées M. le duc de Bracciano m'est une nouvelle preuve de votre amitié. Je vous supplie de me la continuer et d'animer l'avocat Ascevolini, dont il me paroît que vous êtes content, afin que par sa diligence et ses soins on parvienne à avoir bientôt cette sentence qui m'est si importante.

Je suis présentement en repos sur la crainte que j'avois que les statues ne portassent quelques dommages aux planchers des pièces où on les a placées, puisque vous m'assurez qu'ils sont voûtés. L'arrange-

ment des meubles qui a votre approbation me dispose fort à lui donner la mienne.

Les nouvelles que je reçus l'ordinaire passé de M. le duc de Noirmoutier lui-même avoient un peu calmé l'inquiétude où j'étois sur sa santé. Je m'attendois d'apprendre aujourd'hui qu'il continuoit à se rétablir, mais je n'ai pas eu cette consolation, n'ayant eu aucune lettre de Paris. Je ne sais à quoi attribuer ce silence. M. de Latil n'en a pas non plus de M. d'Aubigny, qui lui doit faire réponse sur des expédients qu'il lui a proposés pour avoir l'argent qui m'est nécessaire pour faire mon voyage. Cela m'empêche de pouvoir le fixer, quelque envie que j'aie de me rendre à Rome avant la rinfrescata[1], et retarde le plaisir que je me propose de faire connoître à Votre Excellence l'amitié que j'ai pour elle et la vérité avec laquelle je suis sa très-humble, très-obéissante servante et tante.

173.—A M. LE CARDINAL DE NOAILLES.

Rome, 5 août 1721.

J'ai ignoré, monsieur, pendant plus de deux mois que j'étois fort incommodée, absolument la perte que vous avez faite de monsieur votre frère, et je ne l'ai apprise que par hasard dans quelque vieille gazette. J'ai cru qu'il étoit trop tard pour me donner l'honneur de vous écrire sur un si triste sujet, comprenant combien vous seriez touché de la mort de M. de Châlons, que tous les honnêtes gens doivent regretter, et sa-

[1] Avant la saison plus fraîche, l'automne.

chant la tendresse que vous aviez l'un pour l'autre. Je demeurerois encore aujourd'hui dans le silence, monsieur, si Mme la maréchale de Noailles ne m'avoit fait l'honneur de se plaindre de celui que j'avois aussi observé avec elle par la même raison, mais comme je ne me consolerois pas, monsieur, si vous pouviez me soupçonner de ne pas ressentir vivement tout ce qui vous touche, permettez-moi de me donner l'honneur de vous marquer qu'on ne sauroit être plus sensible que je le suis à ce malheur aussi bien qu'à la manière extraordinaire dont on en a usé avec Mme la princesse d'Armagnac. Je vous supplie de croire, monsieur, que mes sentiments, en tous temps et en tous lieux, seront toujours égaux pour votre personne, et que vous n'aurez jamais une amie plus sincère que je la suis, ni qui soit avec plus de reconnoissance votre très-humble et très-obéissante servante.

FIN

SUPPLÉMENT

LETTRES DE Mme DES URSINS

Nous donnons ici quelques nouvelles lettres de Mme des Ursins qui nous sont parvenues, pendant le cours de l'impression, trop tard pour être insérées suivant leurs dates.

La première n'est pas précisément inédite, puisqu'elle a été imprimée dans le *Bulletin de la société de l'Histoire de France* par les soins de M. le comte Jules de Cosnac. Elle est sans date ni suscription ; il faut la placer ou vers 1682 ou plutôt de 1692 à 1698, lors d'un des voyages de la princesse à Paris pendant son second mariage. Elle fait sans doute allusion aux nombreux procès qu'avait déjà la princesse pour ses affaires de famille.

Les quatre suivantes nous ont été communiquées par M. Gustave Masson, professeur de littérature française au collége de Harrow on the Hill, près de Londres. M. Masson, déjà connu des deux côtés du détroit comme écrivain à la fois instruit et facile, poursuit habilement une tâche patriotique en achevant de faire connaître aux érudits français les documents intéressant notre histoire qui sont conservés dans les bibliothèques et archives de la Grande-Bretagne. Le commencement de ce grand travail a déjà paru dans le *cabinet historique* de M. Louis Paris. — Des quatre lettres qui nous viennent de Londres, la première a été imprimée récemment dans l'ouvrage intitulé : J. M. Kemble. *State Papers and correspondence, illustrative of social and political state of Europe from the Revolution to the accession of the House of Hanover*, Lond., W. Parker, 1857, 8°; pièce 96, page 236. Les trois

autres sont tirées d'un volume in-folio appartenant au musée britannique, et compris dans le fonds donné à cet établissement par le roi George IV, sous le titre de : *Gargan, recueil de pièces;* ils y forment les nos 140, 272, A. Ce volume se compose de lettres et autres documents *copiés*, dit l'épître dédicatoire, par George-Auguste Gargan sur les originaux recueillis par son père.

Les sixième et septième lettres nous ont été gracieusement données par M. Cousin, dont la prédilection pour le dix-septième siècle, s'étendant autant que dure le grand goût et le bon style, ne dédaigne pas notre Princesse. La lettre du 7 avril 1703 est entièrement autographe. Elle n'a pas de suscription, mais elle est évidemment adressée au cardinal de Noailles, le vertueux archevêque de Paris, qu'il importait à Mme des Ursins de mettre de son côté, pour qu'il parlât en sa faveur à tous les Noailles et qu'il balançât les d'Estrées; on sait qu'un d'Estrées, le maréchal de Cœuvres, avait épousé la troisième fille du maréchal de Noailles, frère du cardinal. Le cardinal avait fort connu Mme des Ursins à Rome à la fin de l'année 1700 (V. plus haut, pages 79 et 80); et la lettre appartenant à M. Cousin est évidemment celle que désigne une autre lettre inédite publiée par nous dans ce volume (V. plus haut, page 142, 21 avril 1703) : « J'ai fait une réponse à M. le cardinal de Noailles que je suppose, madame, qu'il vous aura communiquée. Vous aurez vu qu'il a suffi que M. le marquis de Torcy m'ait écrit que le service du roi demande que je reste en Espagne pour me déterminer à faire ce sacrifice... » La lettre à Berwick, dans la collection de M. Cousin, n'est pas autographe, mais elle est signée; on sait que Mme des Ursins, dont les yeux étaient faibles, dictait le plus souvent.

---

1. — A.....

J'espérois, monsieur, qu'on auroit cette semaine l'honneur de vous voir à Paris, et que je pourrois vous rendre la lettre que vous avez eu la bonté de m'envoyer pour M. de Béchameil. Je ne l'ai point donnée par la peine que je comprends que vous devez avoir à écrire sur de pareilles affaires, et quoique j'en con-

noisse la différence, j'ai mieux aimé prendre le parti de m'expliquer moi-même. M. de Béchameil m'a donné parole que tout finiroit à ma satisfaction. Il semble néanmoins vouloir attendre, pour exécuter la promesse, que le traité du tréfonds soit signé! Ce n'est pas encore mon compte parce que cela peut traîner beaucoup, et ce n'est pas aussi ce qu'il m'avoit promis; mais il faut encore avoir quelque patience. Il souhaite que je presse l'abbé de Valseri de conclure son traité : je vais y travailler, quoique je me fusse flattée sur sa parole que mon affaire finiroit indépendamment de celle-là. Si vous le voyez, monsieur, dites-lui, je vous en supplie très-humblement, tout ce que vous croiriez pouvoir contribuer à me tirer d'embarras, car il est bien sûr, quelque peine que je me donne, que vous seul finirez cet ouvrage.

Voici encore des lettres de Noirmoutier; j'espère que ce seront les dernières de cette nature. Faites-moi la grâce de les lire, je vous en conjure. Elles vous éclairciront, monsieur, sur les dernières plaintes que l'on vous a faites contre le sieur Hertsfelt, et vous verrez qu'on a eu tort très-affreusement. Elles parlent aussi de l'affaire du commis des gabelles. Toutes ces affaires-là, en vérité, sont bien insupportables. Cela ne m'empêche pas de vous honorer, monsieur, plus que personne du monde; je suis sûre que vous n'en doutez pas.

2. — A Mme L'ÉLECTRICE SOPHIE DE BRUNSWICK ET LUNÉBOURG.

1698.

J'aurois été très-assurément, madame, des premières à me donner l'honneur de faire mon compliment à Votre Altesse Électorale sur le mariage de la reine des Romains, si la joie que j'en ai eue d'abord n'avoit été troublée presque dans le même temps par la mort de ma sœur. J'avoue, madame, que ce dernier événement m'a été si sensible que je n'ai été jusques aujourd'hui occupée que de ma douleur, et que je différerois même encore de me donner l'honneur d'écrire à Votre Altesse Électorale, si je ne trouvois une espèce de consolation à entretenir une grande princesse qui est plus propre qu'une autre à me compatir par la bonté de son cœur et par l'aménité dont elle m'honore. Je sais, madame, le plaisir que ressentira Votre Altesse Électorale de voir Mme la princesse de Brunswick dans une place qui lui assure la couronne impériale; cette raison suffiroit pour m'intéresser plus que personne à cet heureux succès; mais, comme j'ai encore par moi-même l'honneur de connoître Sa Majesté, j'ai fait mille vœux, tant que les choses ont été incertaines, pour que la cour de Vienne rendît à son mérite et à sa naissance la justice qui lui étoit due. Votre Altesse Électorale, madame, n'aura jamais de très-humble servante plus absolument dévouée ni plus respectueuse que

LA PRINCESSE DES URSINS.

Je ne me suis point donné l'honneur de répondre à la dernière lettre de Votre Altesse Électorale; je me suis contentée de l'admirer et de penser en moi-même que les historiens les plus intéressés à la gloire du roi Guillaume d'Angleterre ne feront jamais un portrait de ce prince ni plus beau ni plus spirituel. Je le trouve en vérité, madame, bien plus grand par l'acquisition qu'il a faite de votre estime que par les trois couronnes qu'il a su se mettre sur la tête.

3. — A LA MÊME.

Sans date (fin 1698 ou 1699).

N'étant pas assez heureuse, madame, pour pouvoir faire ma cour moi-même à Votre Altesse Électorale, je me sers de la liberté qu'elle m'a fait l'honneur de me donner de lui écrire quelquefois. Si j'avois d'autres moyens, madame, pour mériter les bontés dont vous m'honorez, Votre Altesse Électorale connoîtroit assurément combien mon cœur y est sensible, par le soin que j'aurois d'en profiter; mais, madame, le sort d'une personne comme moi est d'être toujours redevable à une aussi grande princesse que vous, et je n'oserois me flatter d'avoir jamais aucune occasion de lui rendre mes très-humbles services. Votre Altesse Électorale doit être persuadée au moins que qui que ce soit au monde n'est avec un attachement plus passionné et plus respectueux que moi sa très-humble, très-obéissante et très-obligée servante.

P. S. Votre Altesse Électorale a eu le plaisir de

posséder longtemps Mme l'électrice de Brandebourg; ç'aura été une satisfaction bien grande pour vous, madame, qui l'aimez tendrement. Je ne vois personne qui ait l'honneur de la connoître qui ne me la représente comme une des plus aimables princesses du monde. Il m'est aisé de voir, par les lettres qu'elle m'a fait l'honneur de m'écrire, que son esprit et sa bonté ne sont pas au-dessous de ce que j'en entends dire. M. Klinck m'a tout à fait oubliée; j'en demande justice à Votre Altesse Électorale.

4. — A S. A. É. MADAME,

« Sur ce que le voyage de Madame, pour assister aux couches de Mme la duchesse de Lorraine, sa fille, avoit été rompu. »

Rome, 4 septembre 1699.

Je ne saurois être plus longtemps, madame, sans faire ma cour à Votre Altesse Électorale. Vous me permettrez, je m'assure, de me donner plus souvent l'honneur de vous écrire; mais n'ayant rien, madame, à vous mander de ce pays-ci qui me paroisse mériter votre curiosité, je craindrois d'abuser des bontés dont Votre Altesse Électorale m'honore si je remplissois mes lettres de simples protestations de mes très-humbles services. Nous avons espéré pendant quelques mois de voir ici M. Quirini (?), et je l'attendois avec impatience, dans le plaisir que je me faisois par avance d'avoir avec lui de longues et fréquentes conversations sur tant de différentes choses que j'admire dans Votre Altesse Électorale. Je ne sais pas, madame, qui m'a

enlevé cette satisfaction ; je ne sais pas aussi quelle difficulté imprévue peut empêcher Madame d'aller aux courses de Mme la duchesse de Lorraine. Rien ne paroissoit de plus assuré, et cependant on me mande cet ordinaire que ce voyage est absolument rompu. Les mêmes lettres me marquent que cette princesse en est au désespoir. Cela est facile à comprendre à qui connoît la tendresse qu'a Madame pour les personnes qui doivent lui être chères. Toute sa consolation sera sans doute, madame, de confier ses peines à Votre Altesse Électorale, et je suis persuadée que vous y entrerez bien vivement. Comme nous approchons de l'année sainte, et qu'il est impossible que cette fonction n'attire à Rome des gens qui auront l'honneur de votre protection, je prends la liberté, madame, de vous offrir tout ce qui dépend de moi, Votre Altesse Électorale pouvant bien sûrement compter qu'elle n'a point au monde une très-humble servante plus respectueuse ni qui souhaite plus passionnément de lui plaire que

LA PRINCESSE DES URSINS.

5. — A LA MÊME.

« Pour lui souhaiter la bonne année. »

Sans date, mais évidemment écrite au commencement de janvier 1700.

Je suis bien plutôt mon inclination, madame, en renouvelant à Votre Altesse Électorale, au commencement de cette année, les protestations d'un attachement qui durera autant que ma vie, que je ne pense à

remplir mon devoir, qui m'est commun avec toutes les personnes qui ont l'honneur de vous connoître. Ce devoir, madame, se rend à la grandeur qui vous environne, et vos bontés charmantes font seules agir mon cœur, qu'elles vous ont entièrement acquis. Votre Altesse Électorale, madame, me commande, dans la dernière lettre qu'elle m'a fait l'honneur de m'écrire, de lui parler de mes affaires. Elles vont presque aussi heureusement que je le puis désirer, mais comme elles occupent tout mon temps et qu'elles ne me permettent pas, madame, de vous donner des marques de mon respect aussi souvent que je le souhaiterois, je ne saurois dire à Votre Altesse Électorale que je suis tout à fait contente de la vie que je mène. J'ai déjà terminé plusieurs grands procès, et don Livio Odescalchi, qui vouloit s'approprier les débris de cette maison par une adoption qu'il avoit extorquée, a renoncé à toutes ses prétentions, et m'a demandé pardon des fausses écritures qu'il avoit produites contre moi depuis la mort de M. le prince des Ursins. Cet ennemi, redoutable à une étrangère comme moi par le grand nombre de créatures que son oncle Innocent XI a placées dans tous les tribunaux de Rome, n'est pas celui qui m'a causé le plus d'embarras; M. le cardinal de Bouillon, mon allié par plusieurs endroits, chagrin de ce que j'avois en France des amis qui ne sont pas des siens, a fait pendant deux ans tout ce qu'il a pu pour me perdre dans l'esprit du roi mon maître, et il m'a fallu une application extraordinaire, ou pour parer le mal qu'il vouloit me faire, ou pour remédier à celui

qu'il m'avoit déjà fait. Heureusement cet ennemi s'est décrié lui-même par son procédé si injuste, et les ministres de France lui ont fait tant de honte du tort qu'il avoit à mon égard, qu'il a cru devoir rechercher mon amitié. Voilà, madame, pour ne pas abuser de la bonté de Votre Altesse Électorale par trop de circonstances, à peu près l'état où je me trouve présentement. Il deviendra encore meilleur par la présence des cardinaux françois qui doivent arriver ici incessamment, lesquels sont tous de mes amis. Les fonctions de l'année sainte, madame, et les approches d'un siége vacant sont aujourd'hui les seuls amusements que nous ayons à Rome. Je dirois que tout cela mériteroit votre curiosité si je ne croyois que Votre Altesse Électorale n'a pas grand goût pour les processions, et qu'elle méprise fort tous les artifices dont se servent la plupart de messieurs du sacré collége pour arriver à la papauté. Pour moi, madame, qui ai plus de docilité, et qui n'y regarde pas de si près, je m'en divertis fort, et j'admire de plus l'économie de quantité d'Italiens qui ont peut-être beaucoup épargné depuis vingt-cinq ans pour venir ici étaler une magnifique livrée aux yeux des étrangers. Nous avons un très-grand nombre de ceux-ci de toutes sortes de nations. Il y a même des dames angloises que la seule curiosité a attirées, puisqu'elles sont d'une religion différente; mais ce qui brille davantage, ce sont quatre nouveaux ambassadeurs, tous plus fiers l'un que l'autre, et qui tâchent tous à se surpasser en magnificence. Votre Altesse Électorale s'est étonnée, madame, de ce que je ne parle point de la reine de

Pologne, princesse très-civile et encore plus dévote; mais, comme je ne suis pas de sa cour, je sais peu ce qui se passe chez elle. Les ambassadeurs n'ont point encore rendu leurs devoirs à Sa Majesté, prétendant qu'elle ne veut pas les traiter assez bien, quand, d'un autre côté, elle a tant de bonté pour les cardinaux qu'elle va les prendre chez eux pour les mener promener chez elle, et qu'elle reste des heures entières à la porte de quelques-uns de ces messieurs, ou à les attendre, ou à causer avec eux dans un carrosse. Cette jalousie marque assez combien généralement elle est honorée, et à quel point on est sensible à l'honneur de ses bonnes grâces. Je finirai cette longue lettre, madame, en assurant encore Votre Altesse Électorale qu'elle n'a point de très-humble servante plus absolument dévouée que

LA PRINCESSE DES URSINS.

Je la supplie très-humblement de compatir à la mauvaise plume ou à la mauvaise main qui l'a écrite.

6. — AU CARDINAL DE NOAILLES.

Madrid, 7 avril 1703.

Je trouve, monsieur, dans votre lettre du 18 de l'autre mois, les mêmes bontés que vous m'avez fait la grâce de me témoigner à Rome et des raisons encore plus fortes d'estimer l'amitié sincère dont vous voulez bien m'honorer; mais, comme il ne se peut rien ajouter à l'attachement que j'ai pour toute votre maison, je ne puis vous en marquer ma reconnoissance que par

mille très-humbles remercîments que je vous fais du meilleur de mon cœur.

J'ai prévu, monsieur, combien vous seriez sensible à tout ce qui s'est passé entre MM. d'Estrées et moi. La honte que j'ai eue d'un scandale si grand et l'espérance que j'avois que la vérité se feroit connoître m'ont empêchée d'écrire à qui que ce soit sur cette affaire. Loin de vous en informer, j'aurois voulu vous la cacher, et si j'ai l'honneur de vous découvrir mes peines aujourd'hui, je le fais encore malgré moi; car je n'ai que du mal à dire de M. le cardinal d'Estrées. Vous serez moins étonné du procédé qu'il a eu à mon égard quand je vous avouerai avec confiance qu'il y a cinq ou six ans que je ne compte plus sur son amitié, ne m'ayant servi dans mon affaire contre M. le cardinal de Bouillon que parce que son intérêt s'y rencontroit. Les obligations que je lui avois m'ont fait perdre ce temps-là à des ménagements pour lui qui ont empêché que cela n'ait été public. J'attribue son changement à la retenue que j'affectois, étant à Rome et lui à Paris, de ne point écrire contre des gens dont il auroit voulu que j'eusse attaqué la conduite, car il ne s'est jamais plaint d'autre chose, et je dois avoir plusieurs de ses lettres dans lesquelles il me fait là-dessus des reproches assez piquants. Mon voyage en Espagne ne lui a pas plu, parce qu'il avoit dessein d'accompagner la Reine avec Madame Royale; il a même fait ce qu'il a pu pour le traverser; mais ce qui a achevé de l'aigrir contre moi, c'est que M. le marquis de Torcy lui a mandé que mon sentiment étoit qu'il prît ici le caractère d'am-

bassadeur, outre qu'il s'est imaginé très-mal à propos que je pouvois demander pour mon frère à Leurs Majestés Catholiques la nomination au cardinalat qu'il prétend obtenir pour monsieur son neveu. Je puis prouver très-clairement tout ce que j'avance. Cependant c'est à vous seul, monsieur, à qui je veux faire cette confidence, car je croirois manquer à moi-même en montrant ses lettres à tout autre qu'à vous, et je ne voudrois pas aussi compromettre les gens à qui on s'est ouvert sur le chapeau de cardinal.

Si vous pouviez vous persuader ces vérités, connoissant M. le cardinal d'Estrées aussi dangereux ennemi qu'il peut être exact et ardent pour ses amis, vous comprendriez aisément qu'il ait pu, deux jours après être arrivé ici, écrire en France des choses si atroces contre moi sans me dire auparavant en quoi ma conduite méritoit les cruelles mystifications qu'il m'a injustement attirées.

Il n'étoit pas nécessaire d'une amitié si étroite pour avoir cette bonté pour moi; vous conviendrez même, monsieur, que tout honnête homme auroit pris ce parti, et que si l'envie de me perdre ne l'avoit pas emporté sur toute autre considération, MM. d'Estrées, bien loin de me noircir par des suppositions outrageantes, comme ils l'ont fait, auroient travaillé à me tirer des égarements où ils ont voulu supposer que j'étois.

Je n'ai su de quoi ils m'accusoient que par les lettres que j'ai reçues de France, et j'avois laissé partir d'ici deux courriers avant que d'écrire, autant par la peine que j'aurois eue à me justifier, étant dans cette igno-

rance, que par l'éloignement où j'étois de faire une querelle à M. d'Estrées. Tous mes amis se plaignent encore aujourd'hui de mon silence, parce qu'ils n'entrent pas dans les raisons que j'ai eu de croire que leur secours m'étoit superflu pour détruire des faussetés très-grossières, et parce qu'ils ne sauroient comprendre l'aversion que j'ai d'ailleurs à faire parler de moi dans le monde par des disputes qui scandalisent les honnêtes gens et qui embarrassent toujours ceux qu'on y intéresse. M. le cardinal d'Estrées, supérieur et accoutumé à ces sortes d'aventures, a mis, au contraire, tous ses amis et toutes ses créatures en campagne, persuadé qu'il ne pouvoit trop répandre ses calomnies pour les rendre croyables. Lequel de ces deux procédés, monsieur, trouvez-vous le plus régulier, et qui, de lui ou de moi, doit être condamné par nos amis communs?

Je n'ai pas le temps d'entrer dans de plus grandes justifications sur les choses dont on m'a accusée; il est même trop tard pour le faire, puisque je suis déterminée à rester ici pour obéir au Roi, et que j'ai promis à MM. d'Estrées de leur rendre mon amitié autant qu'il me sera possible. Mais je dois vous dire, monsieur, que je ne ferai jamais un sacrifice qui me coûte autant comme celui qu'il faut que je fasse en pardonnant à des ennemis qui ont hasardé leur conscience et leur honneur pour me noircir dans l'esprit de Sa Majesté. M. le marquis de Torcy m'ayant écrit que le service du Roi demande que je demeure en Espagne, je n'ai pas balancé un moment à prendre ce parti, quoiqu'il me paroisse très-dangereux pour moi et que je

sois comme persuadée de succomber aux chagrins dont mon cœur est rempli. Je me vois livrée à des gens qui souhaitent que je me retire, qui ne m'ont fait des avances pour se raccommoder avec moi que parce qu'ils croyoient que rien ne me pouvoit arrêter, qui sont capables d'inventer mille autres calomnies contre moi, qui ne font rien de tout ce qu'ils devroient faire pour acquérir au Roi Catholique l'estime de ses sujets, qui aigrissent la nation par le mépris qu'ils en font, et qui ont eu la témérité d'avancer au Roi notre maître que la plupart des grands formoient des cabales, quand il est certain qu'il n'y en a peut-être pas un qui ne cherche à se rapprocher, et dont on ne pût faire un bon sujet si on cessoit de les regarder comme ennemis.

Quand M. l'abbé d'Estrées m'est venu voir, j'ai fait en sorte que le Père d'Aubenton ait été témoin de notre conversation. Je lui ai reproché les faussetés qui ont été écrites contre moi, et il n'a su me répondre autre chose, si ce n'est que j'ai aussi mandé mal de lui. Je me suis plainte du tort qu'il avoit en son particulier de n'avoir pas travaillé à modérer l'emportement de monsieur son oncle, ou de ne m'avoir pas avertie de ce que j'avois à faire pour prévenir une désunion si préjudiciable aux uns et aux autres, et sans qu'il ait trouvé aucun changement à désirer dans ma conduite. Je l'ai fait convenir que la sienne est d'autant plus mauvaise en de certaines choses, qu'elle lui attire, et à la nation françoise, la haine de tous les Espagnols.

Je ne me suis point encore expliquée avec M. le cardinal d'Estrées, n'ayant eu qu'un moment de temps

pour l'entretenir lorsqu'il m'est venu voir ; mais je sais qu'il tient encore des discours très-opposés à la pensée que vous avez, monsieur, qu'il contribuera de son côté au rétablissement de l'union que le Roi désire qui soit entre nous. Comme il ne peut souffrir personne qui ne lui soit subordonné, et que son empire est dur pour ceux qu'il n'honore pas de ses bonnes grâces, il est bien difficile que je n'aie pas de temps en temps de nouveaux sujets de me plaindre de lui.

Pour ce qui est de M. de Louville, qui, dans cette affaire, a plus figuré par les insolences qu'il a dites et qu'il a écrites sur mon sujet que par le crédit qu'il mérite, je ne crois pas lui pouvoir jamais pardonner s'il ne se rétracte auparavant sur tout ce qu'il a avancé contre moi. En vérité, il ne devroit pas être permis à un aussi petit homme d'outrager une femme de mon rang, et M. le duc de Beauvilliers se trompe bien s'il le croit digne de son estime. Les débauchés seulement peuvent faire cas d'un tel homme. Il a dit pour ses raisons au Père d'Aubenton que, dans sa colère, il avoit écrit tout ce qui lui étoit venu dans la pensée parce qu'on l'avoit faussement assuré que j'avois mandé du mal de lui. Voilà, monsieur, une autorité bien établie. C'est cependant sur la foi d'un tel personnage que des ministres ont décidé contre moi, et qu'on prend le parti de me faire rester ici à coups de bâton.

Tous ces sujets de mécontentement ne changent rien à l'attention que j'ai pour le service du Roi. Mon zèle a toujours été à toute épreuve, et je mourrai la plus fidèle sujette que Sa Majesté puisse avoir. Néanmoins,

si l'on me fait une autre injustice comme celle-ci, rien ne pourra m'arrêter en Espagne; ainsi, je vous supplie très-humblement, monsieur, de faire en sorte que l'on pense dès à présent à qui pourra remplir ma place. On croit me faire grâce de m'y laisser après ce qui s'est passé; cette manière de parler me fait sortir hors de moi-même, car on devroit bien plutôt me donner des satisfactions et me remercier après ce qui s'est passé, puisqu'on n'ignore la vérité que parce qu'on la veut ignorer, et qu'il est certain que j'ai rendu un très-grand service aux deux rois en empêchant M. le cardinal d'Estrées d'entrer dans le *despacho*. Pardonnez-moi cette longue lettre, monsieur; il est impossible de ne se pas plaindre quand on se croit la plus malheureuse du monde, et les gens qui se plaignent aussi justement que moi méritent qu'on les écoute. Je me flatte d'ailleurs de mériter cette complaisance de vous par la vérité avec laquelle je vous honore, par l'attachement passionné que j'ai pour toutes les personnes qui vous appartiennent, et par le respect avec lequel je suis, monsieur, votre très-humble et très-obéissante servante.

Je prends la liberté, monsieur, de vous adresser une lettre pour M. le maréchal de Cœuvres. Je l'honore et je l'aime fort, et je suis persuadée que s'il eût été ici témoin de toutes choses, elles ne se seroient pas aigries comme elles l'ont été. Je ne me donne pas l'honneur d'écrire à Mme la duchesse de Noailles ni à M. le maréchal; je n'en ai pas le temps; ayez la bonté de leur dire que c'est cette raison qui m'en empêche.

7. — AU MARÉCHAL DE BERWICK.

Au Pardo, 30 mai 1714.

Je suis incertaine, monsieur, où cette lettre vous trouvera, parce que je désire et espère que vous serez parti pour la Catalogne après que le Roi aura reçu des nouvelles que Sa Majesté lui a envoyées par un courrier. J'ai eu l'honneur de lui présenter la lettre du roi d'Angleterre, à laquelle il répond. Je suis en peine, monsieur, de ce qu'on m'a mandé que la santé de Sa Majesté Britannique étoit languissante, et que ce prince étoit allé aux eaux, que je souhaite qui la rétablissent; car, en vérité, monsieur, c'est trop de maux à la fois, et il a bien besoin des secours du ciel pour le soutenir dans ses vertus, de même que la reine sa mère. Sa Majesté Catholique et les trois princes ses enfants sont depuis quelques jours au Pardo, où la chasse est belle et l'air bon, ce qui fait qu'ils s'y portent fort bien. Rendez-moi, je vous supplie, la justice, monsieur, d'être bien persuadé que personne n'est à vous plus véritablement que j'y suis, ni avec plus de respect votre très-humble et très-obéissante servante.

Je viens de recevoir, monsieur, votre lettre du 21 mai, qui ne m'apprend rien de nouveau.

FIN DU SUPPLÉMENT.

APPENDICE

I

LETTRES ADRESSÉES A Mme DES URSINS.

Les minutes des lettres adressées par le duc de Gramont à Mme des Ursins que nous donnons ici se trouvent chez M. le comte de Gramont d'Aster, à l'obligeance de qui nous en devons la communication.

1. — DU DUC DE GRAMONT.

Paris, 8 août 1703.

Madame,

Je craignois que deux lettres que je m'étois donné l'honneur de vous écrire n'eussent été perdues, ou qu'étant parvenues jusqu'à vous, vous n'eussiez pas été fort occupée du soin d'y répondre. La perte de mes lettres m'eût fait de la peine, mais je vous avoue, madame, que votre indifférence pour moi et un oubli de votre part m'eussent été tout à fait sensibles. La lettre obligeante dont il vous a plu m'honorer, et que je reçus hier, datée du 28 de juillet, me rassure sur mes doutes et calme mon inquiétude.

Vous me peignez, madame, un étrange caractère que celui *dèl que va vestido d'incarnado*[1] : j'en connaissois depuis de lon-

[1] Évidemment le cardinal d'Estrées.

gues années toute la superbe, mais je n'en avois pas démêlé la malignité; il me paroît, par les choses qui m'en reviennent, qu'il la pousse en votre endroit un peu plus fort que jeu, et qu'il suit les mouvements d'une rancune indigne et hors de sa place contre vous plutôt que les préceptes de l'Évangile. Je vous dirai à ce sujet, madame, ce que feu mon père m'a dit plusieurs fois à propos de certains hommes, que lorsque le bon Dieu s'avisa de faire les cerveaux, il ne s'étoit du tout point obligé à la garantie. Plus je vis et plus je trouve qu'il a raison. Cependant il est en vérité bien triste que le service du Roi souffre de l'atrabile des gens qu'il met en place. Je ne suis rien moins que grec en affaires, car je n'ai jamais été admis à aucune et on ne s'y fait pas en un jour. Ce que je sais seulement, par un peu de bon sens et par n'être peut-être pas le plus sot homme du monde, c'est que, pour réussir, il faut être doux, accort, liant, et faire banqueroute à tout ce qui s'appelle humeur et hauteur hors de sa place, et en un mot, madame, essayer de vous ressembler.

Je vais vous parler, madame, avec ouverture de cœur et comme à une personne que j'honore infiniment et pour laquelle j'ai toute ma vie eu beaucoup de goût et toute l'estime possible. Il y a eu des temps où j'aurois souhaité passionnément qu'on m'eût nommé à l'ambassade d'Espagne, en premier lieu par relation à vous, et en deuxième parce que j'étois assuré que j'y réussirois certainement et que j'y servirois le Roi plus utilement qu'homme de France et plus au gré de la nation espagnole, que j'ose dire connoître mieux que ceux qu'on a employés. Je crois même que, vivant dans une intelligence parfaite avec vous, nous aurions animé qui avoit besoin de l'être et accordé bien des flûtes qui sont devenues bien dissonantes; mais l'on a laissé venir les choses à une telle énormité et si difficile à réparer que je cesse d'ambitionner un tel emploi, et j'envisage de l'heure qu'il est comme le plus grand malheur qui puisse arriver à un galant homme que d'être chargé des affaires d'Espagne, d'autant qu'il n'y a que des couleuvres à avaler, et à se décréditer entièrement, et vous m'en saurez dire des nouvelles, madame, avant qu'il soit trois mois d'ici; car l'orage va tomber sur vous, et je ne vois pas la manière dont vous vous en garantirez. Les choses disposées pour la guerre comme elles le sont, peu de troupes à opposer à un ennemi qui vraisemblablement va devenir considérable, point d'argent, moins de magasins, peu de chefs, beaucoup de cabales, et des prêtres en quantité qui, au lieu de dire la messe, sont chargés de l'administration du gouvernement; le

composé de tout cela ne me dénote rien de favorable pour l'avenir. Voilà mon raisonnement, que je ne vous donne pas pour bon, mais au moins que je vous donne pour mien, ainsi que fait Montaigne.

Je vous supplie, madame, que tout ce que je vous mande reste dans le dernier secret entre nous, car je ne veux me trouver fourré en rien, et ne désire qu'amour et simplesse.

Je m'acquitterai demain de la commission dont vous m'honorez pour le brave Cavoye et sa femme. Vous avez raison de les estimer et de les aimer tous deux, car je suis témoin en plus d'une occasion qu'ils vous rendent la pareille et qu'ils ont pris bien vivement l'affirmative pour vous lorsqu'il a été question de le faire. En un mot, ce sont des amis respectables et tels qu'on n'en voit guère dans le pays que nous habitons.

Pour satisfaire à votre curiosité sur le chapitre de Mme Daguirre, *del buen retiro*, je vous dirai, madame, que c'est une personne de beaucoup d'esprit que je ne renonce pas pour ma parente; elle étoit dans l'intime confidence de la feue reine Louise; elle connoît à merveille la nation espagnole; elle est enchantée de l'esprit et du mérite de votre reine et ne l'est pas moins des belles et rares qualités de Mme la princesse des Ursins; c'est la justice que je dois lui rendre auprès de vous; ne m'en demandez pas davantage.

Trouvez bon que je vous rende mille très-humbles grâces de la part que vous me témoignez prendre à ce que le maréchal de Boufflers et mon fils peuvent avoir fait de bien dans l'heureux combat qui s'est donné en Flandres, et que je vous assure que vous ne semez point du tout chez moi en terre ingrate.

Si mes lettres ne vous ennuient pas, je me ferai un plaisir sensible de vous mettre au fait des choses qui se passent dans ce bas monde et que vous ne serez peut-être pas fâchée de savoir; *pero no quiero enfadar á V. E. en manera ninguna. Viva V. E. largos y felices años que deseo en su mayor grandeza. Su mas rendido y fiel servidor y amigo verdadero hasta la muerte*[1].

1. « Pourtant je ne veux en aucune façon déplaire à V. E. Que V. E. vive les longues et heureuses années que je désire dans sa haute élévation. Son plus soumis et fidèle serviteur et ami véritable jusqu'à la mort. »

2.— DU MÊME.

Madrid, 29 août 1704.

J'ai reçu votre lettre de Toulouse du 3 de ce mois ... Je vous ai conseillé seulement d'aller un peu plus bride en main que vous ne faisiez et avec plus de circonspection, de ne pas donner l'autorité souveraine à des gens dont la réputation n'est pas tout à fait correcte.... Je n'ai trouvé ni gouvernement ni argent lorsque je suis arrivé près de la personne du Roi, mais au contraire une mésintelligence parfaite entre les deux nations, nul projet concerté, les soldats mal armés, point de magasins....

Nous perdons Gibraltar, qui est la clef de l'Espagne, par l'incurie et le manque de connoissances d'un homme qu'on charge des affaires de la guerre, qui laisse une place de cette importance avec quarante-huit hommes de garnison dedans, sans munitions, et que j'ai averti un mois d'avance. Je ne sais après, madame, ce qu'on peut vous dire ou vous mander; mais ce que je sais, c'est au moins que ce que j'ai l'honneur de vous écrire est l'Évangile, et que je le signerai de mon sang quand il le faudra; de plus, que moi, qui ai l'honneur d'être ce que je suis ici, jusqu'au changement de ministère qui s'est fait depuis huit jours, il ne m'a été non plus parlé de faits militaires, bien je ne fusse pas tout à fait ignorant dans ce genre-là, que si j'avois été l'ambassadeur du Mogol au lieu de celui du Roi de France. On fait tout ce qu'on peut pour éloigner la Reine de moi.

Faites changer le système, puisqu'on a confiance en vous.

Quant aux personnes dont vous me faites mention, je vous dirai que je ne connois point Mme la comtesse de Palma, qu'il m'est revenu de beaucoup d'endroits que c'est la plus méchante femme du monde, que pour le P. Martin, j'ai peu d'habitude avec lui et qu'il s'en faut tout qu'il soit à portée d'aspirer au grade de directeur de ma conscience; que, pour le sieur d'Aubenton, il n'est nullement mon confident, et que je ne lui parle que pour ce qui est de la marine et du commerce.

Quant à don Antonio de Silva, je ne sais s'il est fol ou sage, sa figure m'étant complétement inconnue.

Je vous parlerai de même du sieur de Vignanego, avec lequel je n'ai eu d'autre commerce que celui de m'avoir fait payer fort cher de mauvais meubles pour mes gens, qu'il m'a vendus de M. d'Estrées.

Quant à Mme d'Aguirre, je vous en parlerai sur un autre ton pour ce que je sais et ce qui me regarde; elle m'a très-souvent chanté vos louanges et désiroit être de vos amies, et, comme je savois que le Roi avoit une sorte de considération pour elle, j'ai fait ce que j'ai pu auprès de vous pour vous engager à être des siennes, et, m'ayant mandé une fois que vous n'aimiez pas les saintes (françois que j'entendis à merveille), j'ai cessé de vous en parler, très-fâché cependant de voir de l'éloignement de votre part.

3.— DU MÊME.

2 novembre 1704.

Je viens de recevoir dans le moment, madame, par le courrier que vous envoyez à la Reine, le paquet que vous me faites l'honneur de m'adresser, dans lequel j'ai trouvé deux lettres pour LL. MM. que j'ai été leur rendre dans le moment. J'ai donné au P. d'Aubenton celles qui étoient pour lui et ai chargé votre courrier de remettre toutes les autres lui-même à leurs adresses.

Permettez-moi de vous dire, madame, qu'avec cette sublimité d'esprit que Dieu vous a donnée, vous n'avez point du tout été au fait du véritable sens de la lettre que Gaillardie vous a fait rendre de ma part; il étoit pur, franc, sincère, et tel qu'il convient à un homme comme moi d'écrire à une personne comme vous, qu'il aime et qu'il honore parfaitement, et il n'y avoit nulle tirade qui pût m'attirer de vous le moindre petit coup de griffe. Je ne suis point un conteur de fariboles, et n'ai de ma vie connu qu'un seul chemin, qui est le droit. Je ne veux point aussi me donner d'encens auprès de vous, mais je vous ai servie de suite avec toute l'ardeur, l'attention et le zèle que vous auriez pu attendre de votre propre frère, et c'est moi seul qui vous ai rendu les services dont vous allez incessamment ressentir les effets. Je l'ai fait en premier lieu par l'inclination que j'ai toujours eue pour vous, et en second parce que j'ai cru qu'il y alloit du service du Roi, et que les affaires de ce pays ici ne prendroient jamais une bonne forme tant que vous ne seriez pas de la partie, raccommodée avec le Roi intimement et la Reine, de concert avec lui sans partage quelconque... le P. d'Aubenton, qui est un galant homme, m'est témoin. M. de Tessé a voulu être l'annonciateur auprès de vous des heureuses dispositions où j'ai mis le Roi en votre faveur. S'il s'en est donné le mérite auprès de vous, ainsi

qu'il en pourroit bien être quelque petite chose par votre lettre à la Reine, qu'elle me donne à lire, il m'ôte ce qui n'est dû qu'à mon seul ouvrage. Ne récriminez plus le passé, il n'en est plus question, et vous allez triompher de la haine de vos ennemis; cela doit vous suffire et c'est rentrer en danse par une belle porte qui doit flatter votre gloire. Je n'ai point ici de favoris ni de confidents, encore moins de confidentes à qui je me livre; je ne me donne pour rien moins qu'habile homme; cependant souffrez que je vous dise que j'en sais assez pour avoir démêlé à merveille le caractère de tous ceux à qui j'ai affaire, c'est-à-dire beaucoup de mauvais et peu de bons. Aussi me suis-je restreint à n'avoir d'ouverture de cœur avec personne et à exécuter ponctuellement les ordres que le Roi me donne, qui ne tendent tous qu'au bien du service de LL. MM. CC. Le ralliement que je vous ai proposé de vous à moi est fondé sur la seule amitié et l'unique bien du service de nos maîtres; car je vous assure que je n'ai nulle vue de captiver vos bonnes grâces pour parvenir aux honneurs et aux dignités de ce pays ici. Je ne prétends rien de l'Espagne que la seule estime du Roi et de la Reine pour la manière dont je les sers... Usez-en de même; faisons la même route sans haut et bas, et les affaires tourneront à bien. Lorsque vous serez arrivée où je vous souhaite et où j'espère vous voir bientôt, je vous parlerai clair sur les golilles, qui ne vous sont attachées qu'autant qu'elles vous croient bonne à établir leur souveraine autorité [1].

4. — DU MÊME.

Madrid, 28 février 1705.

Vous avez dit, madame, à mon courrier que je n'étois qu'un vilain d'avoir omis à vous écrire par lui. Il me faut promptement deux réparations : la première de l'épithète que vous me donnez, et la seconde de m'avoir taxé injustement de négligence, puisque dans le paquet que j'eus l'honneur de vous envoyer de la Reine, et dont je fis faire l'enveloppe, il y avoit de moi une assez longue lettre pour vous; mais vous étiez apparemment si occupée de lire les autres que vous négligeâtes la mienne, et qu'elle fut sans doute jetée dans le sac aux ordures. Avouons la dette; la chose s'est passée ainsi; puis en personne d'esprit vous me lâchez habilement

[1] Il faut comparer à ces lettres celles du duc de Gramont au prince de Vaudemont, dont nous citons plus bas des fragments.

le chat aux jambes pour que le tort tombe sur moi et que vous restiez blanche comme neige. Cela se peut pratiquer à Paris, mais au moins ne vous allez pas aviser d'en user de même à Madrid, car je le ressentirois très-vivement, et ce ne seroit pas le moyen de concilier toutes nos flûtes. Je vous avertis au moins d'avance que les miennes ne furent jamais dissonantes et que vous les trouverez toutes d'accord à votre arrivée; mais je veux du réciproque, et un réciproque franc et sincère, tel que celui que j'ai pratiqué toute ma vie. Les Basques sont les meilleures gens du monde, mais ils sont naturellement glorieux et souffrent par conséquent mal volontiers que des gens d'autres nations leur soient préférés, surtout quand ils sont convaincus qu'ils ne valent pas mieux qu'eux. En voilà suffisamment sur ce sujet; passons maintenant à celui qui regarde l'Espagne. L'on n'y a peut-être pas vécu dans toute l'oisiveté et la léthargie qu'on s'imagine au pays où vous êtes. Outre l'argent qui nous est venu des Indes, de Dieu grâce, l'on est parvenu à obtenir un donatif qu'on nomme tel pour ne le pas appeler capitation, lequel se monte à 14 millions de notre monnoie; cela ne viendra pas tout d'un coup, comme vous savez bien que cela ne se peut faire, mais cela viendra toujours dans son temps, pour reboucher ce qu'on écornera du million de piastres arrivé, et duquel on va se servir actuellement pour pour nos besoins urgents; notre principale affaire est de recruter l'infanterie, ce qui ne s'est pas pu faire sans argent, non plus que douze mille habits qu'il nous faut, de même que des armes, des selles, des brides, des bottes, et généralement tout ce qu'il faut pour la cavalerie, ce qui ne se jette pas en moule et se peut encore moins faire sans moyens. En un mot, madame, faites-moi l'honneur de m'en croire, les gens que vous croyez les plus habiles se fussent peut-être trouvés bien embarrassés avec tout leur savoir-faire si depuis six mois ils se fussent trouvés à ma place, et tâté de ce que j'ai tâté. Mais, madame, vous verrez bientôt les choses par vous même et j'espère, qu'avec le secours de vos lumières et de votre bon esprit, on viendra à bout de rectifier tout ce qui ne s'est pu faire jusque présentement, et c'est, je vous jure, ce que je souhaite avec plus d'ardeur que personne, tant par rapport à votre propre gloire qu'à l'intérêt des deux couronnes; *quedo siempre á los piés de V. E. su mas fiel seruidor.*

5. — DU MÊME.

Versailles, 20 août 1705.

J'ai reçu, madame, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire de Madrid le 14 de ce mois. J'ai toute ma vie trop abhorré le faux pour ajouter aucune foi aux gens que je sais qui le pratiquent.... Vous savez bien, dans le fond de votre cœur (entre nous autres coupeurs de bourse du temps jadis), que je vous accuse vrai; j'ai de bons témoins ici qui savent ce que je leur ai écrit maintes fois sur votre sujet lorsqu'il a été question de le faire, et dans des temps même moins heureux pour vous que d'autres. En un mot, madame, je n'ai jamais eu et n'aurai jamais rien à me reprocher sur votre compte. Si j'étois resté à Madrid vous auriez peut-être trouvé en moi un manque d'intelligence pour les grandes affaires qui s'y traitent, n'y étant pas versé de mon bas âge autant qu'il seroit à désirer, mais au moins une union parfaite avec vous et une droiture sur laquelle peu de gens eussent pu me devancer.... Je vous souhaite d'ailleurs le succès, bien que la manière dont j'ai été congédié de la capitale d'Espagne, entre vous et moi, ait été un peu durette et peu méritée; car si j'avois servi Dieu avec le même zèle, l'ardeur et le désintéressement que j'ai servi le Roi et la Reine d'Espagne, je serois le plus grand saint du Paradis, et vous savez quelle en a été la gratitude, et si le triste envoyé de la chétive république de Lucques eût été congédié différemment de ce que le duc de Gramont l'a été. Je vous mentirois aussi, madame, si je vous cachois que je l'ai ressenti vivement, car, comme j'ai eu l'honneur de vous le mander une fois de Madrid, que, quoique les Basques fussent pauvres, ils ne laissoient pas d'être glorieux, mais glorieux d'une belle gloire.

6. — DU MÊME.

Mars 1706.

J'ai reçu, madame, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 4 de ce mois de mars. Vous en auriez eu des miennes plus fréquemment depuis votre arrivée à Madrid si j'avois pu imaginer que la lecture vous en eût fait quelque plaisir; mais la crainte du contraire m'a contenu, je vous l'avoue, et fait garder silence.... On vous a fortement abusée sur mon compte, et vous

ne m'avez jamais rendu la justice que je méritois de vous. Souvenez-vous (car le caractère de Ganelon et d'embustero ne m'alla jamais)[1] qu'il s'en faut de tout que je n'aie pas agi pendant le cours de mon ambassade en galant homme sur votre chapitre.... Je pars dans huit jours pour m'en aller à Bayonne où le Roi m'envoie. J'y aurai une attention continuelle pour tout ce qui aura relation au bien du service du Roi et de Reine d'Espagne; quoi qu'il puisse arriver, LL. MM. CC. et vous, madame, pouvez compter sur ma fidélité et mon zèle, à vendre et à dépendre.

II

DOCUMENTS CONCERNANT Mme DES URSINS.

Bien que les premières lettres publiées dans ce volume montrent fréquemment en scène la princesse Lanti, sœur de Mme des Ursins, l'espace ne nous permet pas de donner ici les extraits de sa correspondance, comprise dans plusieurs liasses de l'archive Lanti, à Rome. Je ne citerai qu'une de ses lettres, dont la forme énigmatique attire l'attention. J'y ai vu chercher quelque problème historique; mais très-probablement il ne s'agit que d'une forme convenue à plaisir et d'un badinage de salon. A ce titre, c'est un écho des *Conversations* de Pasquin (Voir plus haut, page 3), assez gracieux d'ailleurs pour qu'il mérite d'être recueilli; mais je ne puis donner, je l'avoue, le mot de l'énigme.

Ce jeudi, à midi.

Je vous renvoie ma couronne et m'en démets avec plaisir, puisque je suis persuadée que c'est vous en faire un grand que de vous la remettre sur la tête; mais, s'il m'étoit encore permis après cela d'oser donner un conseil à Votre Majesté, je lui dirois de regarder un peu mieux une autre fois à ce qu'elle a à faire, et de se mieux consulter avant que de prendre une résolution d'un aussi grand éclat que celle de se démettre d'une couronne, quand

[1] V. la lettre de Mme des Ursins du 9 mai 1706, plus haut, p. 241.

elle est si peu assurée de la fermeté de son âme. Qu'elle considère qu'elle se feroit mépriser de toute la terre, s'il falloit qu'une autre fois en sa vie elle allât encore faire paraître une pareille légèreté. C'est déjà beaucoup trop de celle-ci, et j'entends tenir des discours là-dessus qui me touchent sensiblement; car, après tout, je ne puis être trop dans les intérêts de Votre Majesté, puisqu'elle m'avoit fait l'honneur de me donner la préférence entre tant d'autres pour me faire régner après elle. Ce n'est pas qu'elle auroit eu peine à y en mettre une autre à ma place, puisque j'avois si fort trouvé le secret de me faire aimer de ses courtisans et de ses peuples, et enfin de tous ses sujets, qu'ils n'auroient jamais souffert que Votre Majesté en eût nommé une autre que moi; et assurément malgré ses ordres, ils m'auroient prise, m'auroient portée sur le trône, et auroient crié : Vive notre nouvelle Reine Louise-Angélique. Je me suis comportée avec eux de manière, pendant mon règne, que je sais de bonne part qu'ils regrettent tous en secret son peu de durée. J'assure Votre Majesté que je me servirai de cet ascendant que j'ai sur leurs esprits et sur leurs cœurs, pour les porter à faire les choses qu'elle désirera d'eux, et je ne lui serai peut-être pas inutile en cela, dont je suis très-aise, puisque ce me sera un moyen de reconnaître ses bontés passées.

LOUISE-ANGÉLIQUE DE LA TRÉMOILLE.

Je dois à l'extrême obligeance de M. le comte de Gramont d'Aster, outre les lettres à Mme des Ursins citées plus haut, les curieux billets qui suivent. Ils sont tous adressés au duc de Gramont, pendant son ambassade à Madrid, dans l'intervalle de la première disgrâce de Mme des Ursins à son retour. En tête de chacun on lit, de la main du duc de Gramont lui-même, ces mots : « Du Roy sous le nom de... ; » et le nom indiqué varie chaque fois. La même plume a écrit entre les lignes l'explication de certains termes convenus. Ces billets ne sont pas de la main de Louis XIV, mais d'une écriture qui ressemble à la sienne, surtout quelques-uns qui, par le contenu, semblent plus importants que les autres; tels sont les deux premiers et le huitième de ceux que nous rapportons ici. En général, en tête de ceux-là, le duc de Gramont a écrit, non pas seulement : « du Roi, sous le nom de... », mais « de la main du Roi, contrefaite sous le nom de... » On a donc sous les yeux une correspondance secrète dictée par Louis XIV ou écrite en son nom comme l'étaient souvent alors les dépêches ordinaires, celles à Amelot, par exemple. On y voit de plus, le secret des postes étant alors, comme cha-

cun sait, fort mal gardé, le nom du Roi lui-même dissimulé sous de singuliers pseudonymes, comme Rochegude, Crochac, le Baron, etc.

Nous ajoutons à ces billets quelques lettres du duc de Gramont et de la duchesse d'Orléans, mère du Régent, empruntées à la même source.

---

1. — Lettre de la main du Roi, contrefaite sous le nom du baron de la Roquerie.

Paris, 14 juillet 1704.

J'ai reçu la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire du 30 du mois passé. Les gens sages voient avec douleur l'entêtement de l'esprit (*la reine d'Espagne*); il ne faut pas se flatter qu'il passe si tôt. Il me semble qu'il se faut conduire comme si on ne le voyoit pas et qu'on ne le sût pas, et exécuter exactement les ordres qu'on recevra avec des manières adoucies sans être affoiblies. Voilà ce que je puis dire à Votre Excellence. La faiblesse de la bonté (*le roi d'Espagne*) fait beaucoup de peine à ses serviteurs. Il y a peu de remède. On m'assure que vous serez bien instruit de tous côtés; ne craignez rien sur le secret; j'en ai trop pour mes amis pour y manquer jamais; ne soyez point étonné si le style et les phrases changent quelquefois à l'avenir; elles partiront d'un homme qui a bien envie que Votre Excellence finisse aussi bien qu'elle a commencé. Le sujet à caution (*Orry*) a ordre de partir aussitôt pour rendre compte des choses dont il est chargé, et je sais de bon lieu qu'il ne retournera pas. Je suis de Votre Excellence le très-humble et très-obéissant serviteur.

Le baron de la Roquerie.

2. — Lettre de la main du Roi contrefaite sous le nom de Crochac.

Paris, 30 juillet 1704.

On ne sauroit voir sans peine ce qui est contenu dans les lettres que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire du 19 de ce mois. Je n'y répondrai rien en détail. La lettre que vous recevrez de Sa Majesté vous instruit de tout ce que l'on m'a assuré et les lettres que vous m'avez écrites ne contiennent rien pour en parler davantage. Mon patron m'a chargé de mander à Votre Excellence que vous ne devez mettre dans mon paquet que ce qui est fort

secret et curieux. Si Votre Excellence a quelque chose à commander à son serviteur, elle sera obéie fort ponctuellement. L'ami (*Louis XIV*) m'a dit de mander à Votre Excellence qu'elle doit travailler à faire réussir ce qu'on lui a donné, et qu'on ne sauroit mettre l'esprit en place qu'à la dernière extrémité. Pour le reste Votre Excellence sera contente. Je suis le plus zélé de vos serviteurs.

CROCHAC.

3. — DU ROI SOUS LE NOM DE LE BARON.

Paris, 15 août 1704.

L'esprit de l'absente (*Mme des Ursins*) règne encore et ses inspirations dureront longtemps. Il faut les affaiblir peu à peu et sans qu'il paroisse qu'on y songe. Votre Excellence doit s'y appliquer et se servir de toute son industrie.....

4 — LETTRE DU ROI SOUS LE NOM DE L'ÉPINE BLANCHE.

Paris, 21 août 1704.

J'ai reçu avec le respect que je dois la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur et la grâce de m'écrire, du 14 de ce mois. Je vois avec douleur que l'esprit veut être seul; cela ne convient pas et je ne doute point que ce que l'on m'a confié des lettres que l'on a écrites ne fasse son effet et ne composé une junte telle qu'elle doit être. Ne commettez pas mon ami; mais il croit qu'on ne pourra refuser ceux qu'on lui a confié qu'on avait proposés. Il faut toujours menager l'esprit, et je crois que les petits présents que vous demandez ne seront pas mal à propos; je les proposerai; mais je ne sais ce qu'on voudra faire. J'y emploierai toute mon industrie. Surtout, Monseigneur, ne vous brouillez pas avec l'esprit, et, par votre savoir-faire, parez tous les coups qui pourroient nous mettre mal ensemble. On répondra comme vous le proposez si l'on parle du sujet à caution; mais soyez assuré qu'on ne changera rien de ce qu'on a résolu. L'on est persuadé que vous dites ce que vous pensez sur la bonté, mais on a peine à le croire. Ce que vous mandez des généraux fera beaucoup de peine quand on le saura, mais les changements sont difficiles. L'on m'a assuré qu'on songera à tout et que l'on fera tout ce qui sera possible. Je crois qu'on pourra bien se conduire à l'égard de la confidente comme

vous le proposez. Il faut prendre son temps et ne se pas jeter à la tête mal à propos. On croit qu'il ne faut plus parler de la fidélité éprouvée, que cela pourroit nuire et ne feroit aucun bien. Ce que vous dites de Verceil est aisé à entendre; mon patron fera toujours ce que vous pouvez désirer. Je serai à jamais votre très-humble et très-obéissant serviteur,

L'ÉPINE BLANCHE.

5. — DU ROI SOUS LE NOM DE BARON DE LA ROQUERIE.

Paris, 20 octobre 1704.

Les choses s'adoucissent avec la confidente, et, par ce que j'entrevois, je crois que l'on prendra dans quelque temps le parti que vous proposez. Pour le sujet à caution, je ne sais si l'on pourra faire ce que vous mandez.....

6. — DU ROI SOUS LE NOM DE LESPINE.

Paris, 22 octobre 1704.

Je suis fâché que votre bonne intelligence avec l'esprit ait si peu duré. Il faut tâcher de raccommoder ce que la lettre de la confidente a gâté. Il est vrai qu'on a voulu la rendre garante de la conduite de l'esprit et qu'on lui a fait dire qu'elle l'aigrissoit; mais elle exagère quand elle mande qu'on veut qu'elle oblige l'esprit à l'abandonner. La permission que l'on a donnée au maréchal de Tessé de voir la confidente, fait bien voir que tout se radoucit pour elle. Vous pouvez en assurer l'esprit, et que vous n'avez rien su de ce dernier ordre dont on se plaint si fort et qui n'a pas été tel qu'on le rend. Du reste la lettre est bonne; je vous la renvoie; tâchez de radoucir le plus que vous pourrez la trop grande vivacité de cette personne. J'espère que nous la gagnerons par la confidente et par nos soins.

7. — DU ROI SOUS LE NOM DE LA RAPINIÈRE.

Paris, 16 novembre 1704.

Aussitôt que j'ai reçu votre lettre, je l'ai envoyée à Son Excellence. Il croit qu'il n'y a point d'autre parti à prendre que celui que vous proposez, et l'on me mande qu'on vous envoie une lettre pour l'esprit qui doit lui faire un grand plaisir, puisque

l'on lui apprend le voyage de la confidente à Paris, et que l'ordre en a été donné et envoyé à Toulouse. Ce que vous dites de la bonté donneroit une grande joie à l'ami s'il le pouvoit croire.

8. — Du Roi sous le nom de La Fontaine-au-Bois.

Paris, 4 janvier 1705.

Il n'y a pas de sujet de douter ni de juger entre le basque (Gramont) et le voyageur (Tessé). L'un va droit et l'autre tient d'étranges discours. Celui qu'il a fait au duc de Montalto ne pourroit se croire; mais, outre la confiance que j'ai en vous, je crois voir ce que vous écrivez, tant vous le dépeignez bien. L'esprit va trop vite et presse le retour de la confidente avant qu'on l'ait vue. L'ami pensera à ce qu'il faudra faire. En attendant, dissimulez et flattez l'esprit pour ne le pas aigrir, mais surtout faites tous vos efforts pour fournir au voyageur ce qui lui est nécessaire pour réussir; c'est là le capital... Il faut encore avoir de la patience et nous ménager avec la bonté; car, puisqu'on ne peut pas espérer qu'il agisse seul, il ne faut pas qu'il nous brouille avec l'esprit en lui disant les bons conseils que vous pourriez lui donner. Adieu, Monseigneur, tout cela est pitoyable si Dieu n'y met la main!
Vous pouver compter que si, dans la suite, vous ne faites pas le beau personnage et que la confidente retourne, on vous rappellera pour vous éviter les chagrins qui ne pourroient vous manquer.

P. S. Depuis ce que dessus écrit, j'ai vu la lettre ordinaire et la particulière. Je crains que vous ne donniez dans un panneau qui nous déchaînera l'esprit. Si la bonté pense comme vous le dites, elle devroit s'ouvrir à l'ami autrement que par une lettre de six lignes. Le secret sera gardé comme vous le désirez. Ne vous brouillez avec personne; on pensera sérieusement à ce que vous avez mandé.

9. — Du Roi sous le nom de La Fontaine-au-Bois.

Paris, 14 janvier 1705.

La lettre que je vous écris aujourd'hui, Monseigneur, ne sera pas longue, mais elle sera curieuse. On me mande la résolution prompte et surprenante qu'on a prise de renvoyer la confidente à la prière de la bonté et de l'esprit. Cela ne s'est pas fait sans

de mûres délibérations. Vous le saurez devant que de recevoir cette lettre. On a voulu que vous en donnassiez la nouvelle à l'esprit pour vous le rendre favorable jusqu'à l'arrivée de la confidente qui ne paraît pas pressée de partir... [1].

10. — Du duc de Gramont au Roi, désigné sous le nom de M. de la Graingaudière.

28 janvier 1705.

Vous ne sauriez croire l'effet étonnant que produit ici le rappel de la confidente [2]. Il n'est petit ni grand qui ne chante hautement qu'ils voient bien que l'ami ne se soucie plus d'eux et qu'il les veut sacrifier, puisqu'il les abandonne de la sorte; il n'y a pas une seule femme de qualité qui ait voulu aller baiser la main de l'esprit, et lui donner la *enhora buena* sur la nouvelle, ce qui a mis l'esprit en fureur. Enfin, n'allez pas croire au moins que ce que l'on a fait soit une chose indifférente pour ce pays ici, car elle peut avoir de grands inconvénients, et je puis vous assurer comme connaisseur du terrain que si la confidente ne change tout à fait de rôle et qu'elle ne mette pour le moins les trois quarts d'eau dans son vin, elle passera de mauvais quarts d'heure, lesquels ensuite retomberont tous sur vous. Gardez-vous sur le tout d'envoyer jamais, quoi qu'on vous puisse dire, le sujet à caution. Il est ici en horreur à tout le monde, et c'est le moyen d'achever de tout perdre. Vous savez ce que vous en mande la bonté. C'est un fou sans règle quelconque et d'une ambition tout à fait hors de sa place, qui est seul cause que la tête a tourné à la confidente et qui l'a fait sortir de sa sphère. Je la connais bien : elle a le cœur bon; ses intentions sont naturellement droites, mais elle est faible et légère... Il arrivera qu'on aura gagné l'esprit pour un temps, lequel pourroit bien n'être que très-court, car je sais un peu ce qu'en vaut l'aune.

[1] V. dans l'édition des *Mémoires* de Saint-Simon revus par M. Chéruel, et parmi les pièces justificatives du tome IV, p. 445, une dépêche du Roi au duc de Gramont, en date du 13 janvier, pour le même objet.

[2] Cf., parmi les pièces justificatives des *Mémoires* de Saint-Simon (édition Hachette, t. IV, p. 447), une autre lettre de Gramont sur le même sujet.

11. — Du duc de Gramont au prince de Vaudemont.

Madrid, 4 mars 1705.

J'ai été traité par la Reine, et sous cape par madame sa camarera-mayor, comme un franc galopin. On m'a donné de continuelles étrivières ; je les ai toutes souffertes sans mot dire; mais je vous mentirois si je vous disois que je ne les eusse pas vivement ressenties.

Mme des Ursins revient ici ; le sieur d'Aubigny, son favori, l'y accompagne ; le sieur Orry, qui est l'exécration de l'Espagne, y reviendra sur ma parole avec elle, car elle veut que le triomphe soit complet. M. l'ambassadeur de France fera la figure d'un lanterre ; le sieur Orry reviendra le patriarche de l'Espagne, d'Aubigny le distributeur des grâces.

12. — Du même au même.

Madrid, 6 mai 1705.

Le roi d'Espagne vise à l'idole, et c'est ainsi que le veulent la Reine et sa Confidente.....

13. — Du Roi sous le nom de Des Laurens.

Paris, 21 mars 1705.

L'ami a toujours cru que vous vous trompiez sur la bonté et qu'elle n'auroit jamais la force de résister à l'esprit ; c'est ce qui a obligé à prendre le parti de renvoyer la confidente. L'on prévoit bien que ce gouvernement aura ses inconvénients, mais il y en auroit encore davantage à ne pas compter avec l'esprit, qui, après tout, ne peut avoir d'autres intérêts que ceux de la bonté.... On comprend que vous ne pouvez plus servir dans le lieu où vous êtes.

14. — Du Roi au roi d'Espagne.

Versailles, 23 mars 1705.

Je vous renvoie Orry et je rappelle le père d'Aubenton comme vous me l'avez demandé. La mauvaise santé de Mme des Ursins retardera peut-être son départ ; mais je le presse autant qu'il est possible. Je souhaite qu'elle augmente votre bonheur.

15. — D'Élisabeth-Charlotte, duchesse d'Orléans, princesse palatine, au duc de Gramont [1].

Marly, lundi 22 août 1707.

Rien ne m'étonne du gouvernement de ce pays-là, connoissant fort celle qui en est l'âme; je vous entends à merveille, comme vous voyez. Il est bien sûr que vous ne m'ennuierez pas en me contant les intrigues de la cour d'Espagne; cela est curieux à savoir. Je suis fâchée de ce qui arrive de désagréable au roi d'Espagne; je vous avouerai que j'ai été consolée de la levée du siége de Denia puisque cela ne regardoit pas mon fils, et du royaume de Naples, parce que je me suis imaginée que cela pourroit faciliter la paix; l'archiduc ayant un royaume sera plus facile à contenter... Si le diable n'étoit point à la cour d'Espagne, son ambassade le vaut bien. Je sais bien ce qui en est et connois l'ouvrière.

16. — De la même au même.

Versailles, samedi 2 septembre 1707.

Il est très-certain que toutes mes lettres sont ouvertes à la poste. Souvent on me les rend sans me les recacheter. Je vous garderai le secret sur vos lettres, comme vous le désirez; ce que vous me dites de la cour d'Espagne n'est que trop vrai, et je n'en doute point. Je suis très-fâchée de l'aventure qui vous est arrivée, qui fait horreur. J'admire la présence d'esprit de la duchesse de Gramont, de vous être venue si à propos au secours, mais je ne comprends pas, si l'intention regardoit mon fils, comme on ne lui a pas envoyé directement, puisque le courrier dit qu'on lui a donné votre lettre pour vous la remettre en main propre. Il saura bien de qui il la tient, et pourra vous dire la vérité. Une telle découverte mériteroit un gros châtiment. Pour le coup on peut se réjouir avec vous de la diminution de votre vue et de ce que vous aviez des lunettes. Je souhaite de tout mon cœur que le prompt secours que vous avez reçu empêche que cela n'ait pas de suite. J'ai mandé à mon fils la même chose que vous de ce que l'on vous attaque aussi bien que mon fils. Cela ne me persuade

[1] Nous avons déjà cité plus haut, page 307, quelques fragments de cette correspondance tout inédite.

pas que cela vienne de l'archiduc ou pour mieux dire de ses créatures. Je crois, si vous voulez bien que j'en dise ma pensée, que l'on veut faire peur à mon fils et lui donner envie de se retirer d'Espagne; mais ils ne le connoissent pas, car il n'est pas homme à se laisser faire peur, et si on l'avoit voulu empoisonner, le paquet auroit été directement à lui. Il me paroît par le gouvernement d'Espagne que ceux qui ont le plus de voix au chapitre entendent mieux les fêtes et choses de plaisir que l'intérêt de l'État et s'en mettent moins en peine. Mon Dieu, il me semble pourtant que tout est bien sérieux! Il faut qu'on compte comme les faiseurs d'almanachs : Dieu sur le tout. On a en vérité bien besoin qu'il s'en mêle. Je ne le puis assez remercier d'avoir conservé mon fils dans ce dernier combat.

17. — De la même au même.

Fontainebleau, dimanche 25 septembre 1707.

Je vous avoue que Lérida me tient au cœur et m'a déjà réveillée plus d'une fois la nuit, surtout depuis qu'on m'a mandé d'Allemagne que le prince Eugène s'est embarqué sur la flotte angloise avec toutes les troupes qui étoient devant Toulon...

Il y a longtemps que je connois le sieur d'Aubigny, et assurément ce n'est pas d'aujourd'hui que j'en entends parler. On n'a pas dit un mot ici de son arrivée. Il serait difficile à imaginer que le calme puisse être dans un pays où on veut tout soumis et où la plupart ne veut point de maîtres.

18. — De la même au même.

Versailles, lundi 31 octobre 1707.

Je crains que le diable ne soit comme l'hydre de Lerne, que, quand on croit qu'il a le col cassé, il ne lui renaisse deux têtes pour une...

19. — De la même au même.

Versailles, lundi 26 mars 1708.

Il faut que les ministres croient que mon fils est une petite divinité, de pouvoir faire quelque chose de rien. Le bon Dieu nous assiste et ouvre les yeux aux rois pour bien reconnoître ses services...

20. — DE LA MÊME AU MÊME.

Versailles, lundi 9 avril 1708.

M. de Torcy lit toutes nos lettres, dont je ne crains que le commentaire... [1].

III

DOCUMENTS INÉDITS

RELATIFS A L'AFFAIRE DE LA PRINCIPAUTÉ DE Mme DES URSINS.

(1713-1714.)

Les originaux ou les copies authentiques se trouvent aux archives de La Haye où M. Combes les a transcrits.

---

1. — *Lettre ou mémoire de d'Aubigny expédié par lettre de l'ambassadeur hollandais à Utrecht, du 22 juillet* 1713.

Sa Majesté Catholique ayant accordé à Mme la princesse des Ursins un État, dans le pays de Limbourg, de 30 mille écus de rente, en souveraineté indépendante de quelque autre prince, comme il se trouve dans la copie ci-jointe de la patente de Sa Majesté, et ayant fait la cession des Pays-Bas à M. le duc de

[1] V. les *Lettres de la Princesse Palatine*, traduites et publiées par M. Gustave Brunet. On y verra la colère de la duchesse d'Orléans contre « ce crapaud de Torcy » qui arrête à la poste toutes ses lettres. Il en saisit une entre autres où la Princesse « drapait » Mme de Maintenon, et le fit savoir.

Bavière, avec cette réserve et condition, on doit incessamment accomplir cette grâce, en mettant ladite Mme la princesse des Ursins dans la possession du duché de Limbourg en souveraineté avec la rente de 30 mille écus payants; et si ledit duché n'est pas suffisant pour rapporter annuellement ladite somme, on doit y joindre d'autres terres ou villages annexes, jusques à ladite somme desdits 30 mille écus de rente avec la garantie de la reine d'Angleterre et des seigneurs les États-Généraux, en s'engageant de ne point remettre, de quelque manière ni sous quelque prétexte que ce soit, les places et Pays-Bas qui restent en dépôt au pouvoir de ces deux puissances à quelque autre prince que ce soit, à moins qu'il ne reconnoisse, conserve et maintienne Mme la princesse comme souveraine et indépendante dudit duché de Limbourg et terres annexes. M. le duc d'Ossuna ayant proposé cet article dans la première conférence qu'il a eue avec Messieurs les plénipotentiaires des seigneurs les États-Généraux, pour préliminaire de la paix entre l'Espagne et la Hollande, on attend la résolution desdits seigneurs États-Généraux, afin de mettre en possession Mme la princesse des Ursins de ladite souveraineté, étant une condition absolument précise pour la conclusion du traité de paix que l'on souhaite.

2. — *Donation faite par Philippe V à Mme la princesse des Ursins.*

Philippe, par la grâce de Dieu, roi de Castille, de Léon, d'Aragon, des Deux-Siciles, de Jérusalem, de Navarre, de Grenade, de Tolède, de Valence, de Galice, de Majorque, de Séville, de Cordoue, de Corsegne, de Murcie, de Jaën, des Algarves, d'Algésire, de Gibraltar, des îles de Canaries, et des Indes orientales et occidentales, îles et terre ferme de la mer Océane, archiduc d'Autriche, duc de Bourgogne, de Brabant et de Milan, comte de Hapsbourg, de Flandre, de Tyrol, de Barcelone, seigneur de Biscaye et de Molina, etc.; à tous présents et à venir, qui ces présentes verront ou lire orront, salut.

Notre très-chère et très-aimée cousine la princesse des Ursins nous a rendu, depuis le commencement de notre règne, et continue de nous rendre tant de signalés et agréables services, que nous avons cru ne devoir pas différer davantage à lui donner des témoignages éclatants de notre reconnoissance et de l'estime que nous faisons de sa personne. Cette princesse, après avoir quitté le

rang et les prérogatives qu'elle avoit à la cour de Rome, pour accepter l'emploi de camarera-mayor de notre très-chère épouse, a été la joindre à Nice, de Provence; elle l'a conduite dans nos États d'Espagne, et s'est acquittée de toutes ces fonctions avec tant d'attention, d'exactitude et de sagesse, qu'elle s'y est acquis toute la confiance et toute la considération possibles. Lorsque, pour aller commander nos armées dans nos royaumes et États d'Italie, nous avons laissé la régence de nos royaumes d'Espagne à la Reine, notre très-chère épouse, la princesse des Ursins a redoublé son zèle et son assiduité auprès de sa personne. Elle l'a toujours assistée de ses soins et de ses conseils, avec tant de prudence et d'affection que nous avons, dans tous les temps et dans toutes les occasions, ressenti les heureux effets d'une conduite si judicieuse, si fidèle et si estimable. Depuis qu'il a plu à Dieu de bénir notre maison royale et d'en assurer la succession par une heureuse lignée, elle s'est encore chargée de donner ses soins les plus tendres et les plus effectifs à l'éducation de notre très-cher et très-aimé fils, le prince des Asturies, en qui on en remarque déjà le fruit et le progrès.

Tous ces services si distingués et si importants au bien de nos États et à la félicité de notre règne, l'application avec laquelle cette princesse nous donne de plus en plus des preuves d'un parfait attachement à notre personne et à celle de la Reine notre très-chère épouse et des princes nos enfants, et les bons succès qui ont suivi les salutaires conseils qu'elle nous a donnés, nous ont engagé de chercher les moyens de lui donner une récompense qui pût être proportionnée à tant de services et qui pût servir, à l'avenir, d'une marque certaine de la grandeur de notre reconnoissance, aussi bien que du mérite et des vertus de cette princesse. C'est ce qui nous a donné sujet de porter nos pensées à lui assurer non-seulement un revenu considérable, mais encore un pays dont elle pût jouir à titre de souveraineté. A quoi nous nous sommes d'autant plus disposé que cette princesse, étant sortie de la maison de la Trémoille, l'une des plus anciennes et des plus illustres du royaume de France, se trouve alliée non-seulement aux princes du sang de la maison de France, mais encore à plusieurs autres maisons souveraines de l'Europe, et que, connoissant les lumières de son esprit et la sagesse de sa conduite en toutes choses, nous sommes persuadé qu'elle gouvernera avec justice les peuples et les pays qui lui seront soumis, et que cette grande grâce sera toujours regardée comme un juste effet de la justice et de la magnificence des souverains envers

ceux qui ont été assez heureux pour leur rendre des services importants.

A ces causes, déclarons que, de notre pleine puissance, propre mouvement et autorité royale et absolue, nous avons donné, cédé et transporté, et, par ces présentes, donnons, cédons et transportons à notre très-chère et très-aimée cousine, Marie-Anne de la Trémoille, princesse des Ursins, pour elle, ses hoirs, successeurs et ayants cause, le duché, ville et château de Limbourg, faisant partie des Pays-Bas espagnols, avec les villes, bourgs, villages, châteaux, maisons, pays, et autres circonstances et dépendances dudit duché, ainsi que le tout se poursuit et comporte, pour en jouir par ladite princesse des Ursins, ses hoirs, successeurs et ayants cause, en toute propriété et en souveraineté parfaite, sans aucune chose en réserver ni retenir à nous et à nos successeurs rois d'Espagne, à quelque titre que ce soit, soit de ressort, soit de féodalité, et encore sans retour ni réversion en aucun cas ni en aucun temps, dont nous avons exempté ledit duché de Limbourg et dépendances, comprises dans la présente donation, à l'effet de quoi, en tant que besoin est ou seroit, nous avons éteint et supprimé, éteignons et supprimons lesdits droits, voulant que ladite princesse des Ursins exerce, en son nom, tous les droits de souveraineté dans ledit duché de Limbourg, territoires et juridictions y annexés, avec la même autorité que nous les exercions et avions droit de les exercer avant ces présentes, et qu'elle y jouisse de tous les revenus, fruits, profits et émoluments quelconques, tant ordinaires qu'extraordinaires, et casuels, de quelque nature qu'ils puissent être, soit pour la collation et patronage des bénéfices, soit pour la provision et destitution des offices, soit pour les péages, entrées, subsides, impositions, et autres droits exprimés et non exprimés, soit pour la défense du pays et la tranquillité des peuples, soit pour la levée des revenus dudit duché et dépendances, de tous lesquels droits et revenus ladite princesse des Ursins commencera à jouir du jour des présentes, à compter duquel les agents, receveurs, commis, et préposés à la perception desdits revenus, en rendront compte et remettront le produit entre les mains des pouvoirs de ladite princesse; quoi faisant ils en demeureront quittes et valablement déchargés envers nous, comme par ces présentes nous les en déchargeons. Et en conséquence ladite princesse demeurera propriétaire incommutable dudit duché de Limbourg et des dépendances d'icelui, tant pour la souveraineté que pour tous les revenus, comme le tout à elle appartenant en pleine, libre et entière

propriété, avec pouvoir d'en disposer par donation entre-vifs ou testamentaire, à telle personne et telles clauses et conditions qu'elle jugera à propos, même d'en traiter par échange ou autrement, et les mêmes droits et pouvoirs appartiendront successivement, après elle, à son plus proche héritier, en cas qu'elle n'en ait autrement disposé. A l'effet de quoi nous avons déchargé, absous et libéré, et, par ces présentes, déchargeons, absolvons et libérons les habitants dudit duché de Limbourg et dépendances, de quelque état, qualité ou condition qu'ils soient, tant ecclésiastiques que séculiers, politiques, militaires, et de quelques autres classes ou conditions qu'ils puissent être, et chacun d'eux en général et en particulier, des serments, foi et obéissance, promesses, obligations et devoirs, qu'ils nous gardoient comme à leur seigneur et prince souverain; leur ordonnons et enjoignons très-expressément qu'en vertu des présentes, ils aient à recevoir et reconnoître ladite princesse des Ursins, et, après elle, ses hoirs, successeurs ou ayants cause successivement, pour leurs princes et seigneurs souverains, qu'ils lui fassent et jurent serment de fidélité et obéissance en la manière accoutumée, et que, de plus, ils lui vouent et rendent tout honneur, révérence, affection, fidélité et services, comme bons et loyaux sujets sont obligés de rendre à leur seigneur souverain, et comme, jusqu'à présent, ils l'ont rendu aux rois nos prédécesseurs et à nous; et, de plus, notre intention étant que ledit duché de Limbourg et dépendances produisent au moins de revenu effectif annuel et réel par chacun an, au profit de ladite princesse des Ursins, ses hoirs, successeurs et ayants cause, trente mille écus, chaque écu de huit réaux d'argent, double monnaie ancienne de Castille, déduction faite de toutes les charges locales, entretiens des lieux et d'officiers, qui ont accoutumé d'être payés et entretenus sur les revenus dudit duché, voulons et nous plaît que, pendant la première année de la jouissance de ladite princesse des Ursins, après sa prise de possession du duché de Limbourg, et après la publication de la paix, il soit fait un état des revenus et des charges du duché de Limbourg et dépendances, en présence des gens qui seront commis à cet effet, tant de notre part que de celle de ladite princesse des Ursins, et en cas que, déduction faite desdites charges, les revenus, pour ce qui en restera net au profit de ladite princesse, ne se montent pas auxdits trente mille écus par an, soit à cause des aliénations qui pourroient avoir été faites de quelque partie de ce duché, soit parce qu'aucuns desdits droits, revenus, circonstances et dépendances auroient été vendus, en-

gagés ou chargés de quelques rentes, même de quelques dettes pour sommes prises par emprunt ou anticipation, en ce cas nous ordonnons, voulons et nous plaît que le tout soit racheté et dégagé, et les acquéreurs, engagistes, rentiers, et autres créanciers, remboursés, payés et satisfaits du produit des revenus les plus liquides des autres provinces des Pays-Bas espagnols, en sorte que ladite princesse jouisse pleinement, réellement, et sans charge desdits trente mille écus de rente; à l'effet de quoi, et jusqu'au parfait remboursement du rachat desdites aliénations ou engagements, constitutions de rentes, anticipations ou autres emprunts, tels qu'ils puissent être, les acquéreurs des fonds aliénés, ou engagistes, rentiers et tous autres créanciers seront et demeureront assignés, comme dès à présent nous les assignons à recevoir les arrérages ou intérêts de leurs capitaux, sur lesdits revenus des autres provinces des Pays-Bas espagnols; et, en conséquence, nous avons, dès à présent, cédé et transporté, cédons et transportons tous et tels de nos revenus qu'il conviendra, aux engagistes et créanciers et jusqu'à concurrence de leur dû, en principaux et intérêts à prendre, avoir et percevoir du plus liquide et effectif desdits revenus desdits Pays-Bas espagnols, autres que ceux dudit duché de Limbourg, pour par eux en jouir jusqu'à leur parfait remboursement; et, s'il se trouvoit que, nonobstant lesdits rachats et remboursements, faits et assignés, le revenu dudit duché de Limbourg ne fût pas de ladite somme de trente mille écus par an, toutes charges déduites, nous voulons qu'il soit démembré, comme dès à présent nous démembrons des autres pays qui nous appartiennent adjacents, ou, à la bienséance dudit duché de Limbourg, tels autres villes, bourgs, villages et territoires qu'il conviendra, pour parfaire, par leur revenu et produit annuels, ce qui manquera desdits trente mille écus de rente dans le duché de Limbourg, lesquelles villes, bourgs, villages et territoires, ensemble leurs revenus, circonstances et dépendances demeureront démembrés de nos autres seigneuries, et seront unis et joints, à l'avenir et pour toujours, audit duché de Limbourg, pour être possédés par ladite princesse des Ursins au même titre de souveraineté, juridiction et prérogative ci-dessus, et comme faisant partie du duché de Limbourg.

Et, attendu que, par les diverses propositions qui nous sont faites de temps à autre pour parvenir à la paix, tant désirée par nous et par les autres princes et États de l'Europe, engagés en la présente guerre, aucunes tendent à certains démembrements desdits Pays-Bas espagnols des autres États qui composent notre

monarchie, nous déclarons que notre intention est qu'il ne soit donné aucune atteinte à ces présentes, par les traités de paix qui se feront, et que tous les princes et puissances intéressés dans lesdites propositions ratifient le démembrement que nous faisons, par les présentes, dudit duché de Limbourg, et l'érection d'icelui en toute souveraineté en faveur de la princesse des Ursins, en sorte qu'elle en soit mise et demeure en pleine possession et paisible jouissance, dans toute l'étendue des présentes, selon leur forme et teneur, et sans aucune réserve ni restriction, telle qu'elle puisse être, voulant que la présente donation soit une des conditions des traités qui pourront être faits en ce qui concernera les Pays-Bas espagnols, afin que ladite princesse des Ursins, ses hoirs, successeurs et ayants cause puissent jouir dudit duché de Limbourg, circonstances et dépendances, pleinement, paisiblement, perpétuellement et à toujours, en titre de souveraineté, sans trouble et empêchement au contraire. A l'effet de quoi, et pour y faire contraindre tous ceux qu'il appartiendra et qui pour ce seront à contraindre, nous avons, de notre pleine puissance et autorité royale, suppléé et suppléons tous défauts ou omissions de droit ou de fait qui pourroient se trouver ou survenir dans cette donation, cession et transport soit par le défaut de l'expression, de la valeur des revenus et des charges dudit duché de Limbourg, qui n'y sont pas spécifiés ni déclarés, et qui pourroient être requises par de précédentes ordonnances, auxquelles et aux dérogatoires des dérogatoires y contenues, nous avons expressément dérogé et dérogeons par ces présentes, parce que telle est notre volonté et bon plaisir, voulant que les présentes lettres patentes soient délivrées à ladite princesse des Ursins, pour les faire enregistrer et publier où besoin sera, même les faire insérer avec la donation et cession y contenues dans le traité de paix qui se négociera, s'y faire inclure et reconnoître en qualité de princesse souveraine du duché de Limbourg, et, en cette qualité, en exercer les droits, et y faire traités et alliances avec les princes et les souverains qui y interviendront; enjoignons aux ministres et aux ambassadeurs qui y seront de notre part de l'y reconnoître comme telle, et à tous nos officiers audit duché de Limbourg d'obéir à ces présentes, au moment qu'elles leur seront notifiées. Et afin que cette présente donation soit chose ferme et stable à toujours et à perpétuité, nous avons signé ces présentes lettres de notre main, et y avons fait mettre notre grand sceau; voulons et ordonnons qu'elles soient enregistrées en tous et chacun de nos conseils et Chambre des Comptes, où il appartiendra.

Donné en notre ville de Corella, royaume de Navarre, le vingtième jour du mois de septembre en l'an de grâce mil sept cent onze, et de notre règne le onzième.

3. — *Engagement de la reine Anne ; juin* 1713.

Ut constaret quanti Sua Sacra Majestas regina Magnæ Britanniæ dominam principissam Ursini faciat, jam articulo vigesimo primo conventionum pacificatoriarum inter marchionem à Bedmar ex parte M. S. Catholicæ et comitem Lexington ex parte dictæ majestatis Britanniæ, matriti die 27° martii proximè elapsi firmaturarum, D. S. Majestas Regina Magnæ Britanniæ se obligavit, et præsenti articulo se obligat, promittit et spondet se effecturam et realiter procuraturam ut, statim et nullâ interpositâ morâ, domina principissa Ursini mittatur in realem et actualem possessionem ducatûs Limburgi aut aliarum ditionum, quæ, in Belgicis provinciis, ad plenam dictæ dominæ principissæ Ursini satisfactionem subrogabuntur.

4. — *Transfert du comté de Chiny, situé dans le Luxembourg.*

Non-consentement de l'électeur de Bavière sur instances du Roi Très-Chrétien, du Roi Catholique et de la reine de la Grande-Bretagne pour faciliter la paix. Les états généraux s'obligent à reconnaître la princesse souveraine de ce comté de Chiny ; cela pour le plus grand avantage du prince à qui seront dévolus les Pays-Bas. Juillet 1713.

5. — Engagement des états généraux à ne pas remettre, de concert avec l'Angleterre, les Pays-Bas espagnols à l'Autriche, avant que, etc...

6. — Résolution des états, qui déclarent qu'ils ne peuvent garantir la princesse des Ursins dans sa possession contre le fait d'un tiers, et qu'il est fâcheux que cette affaire empêche la conclusion de la paix. Octobre 1713.

7. — Le Roi Catholique n'insiste pas pour la garantie ultérieure, pourvu que les Pays-Bas indemnisent l'électeur de Bavière de trente mille piastres par an, provenant du démembrement du comté de Chiny, du Luxembourg, dont il est en possession, pour tout le temps qu'il en sera en possession.

8. — *Intervention du congrès d'Utrecht en faveur de d'Aubigny, contre son propriétaire.*

Les ministres plénipotentiaires du congrès de paix, en cette ville d'Utrecht, à qui M. d'Aubigny, plénipotentiaire de Mme la princesse des Ursins, a porté ses plaintes touchant la prétention que le propriétaire de la maison, Van Narden, a entrepris de lui faire, ayant examiné toutes les circonstances de ce fait, et mûrement considéré qu'aucun des plénipotentiaires qui se sont rendus ici d'abord, à l'ouverture du congrès, ait été obligé de louer son quartier pour un temps de plus de six mois, et que ledit M. d'Aubigny, nonobstant qu'il ne soit ici venu que plus de quinze mois après, a pourtant payé sept mois, durant tout ce loyer que son bail du 23 mars de cette année porte à la somme de 750 florins par mois, trouvent que ledit Van Narden allègue avec d'autant moins de justice et d'équité la clause du bail qui parle du temps que ce traité de paix continuera dans cette ville pour obliger M. d'Aubigny à continuer encore dans l'exorbitant louage de sa maison, et même au delà du temps qu'il n'avoit pas à négocier en ce congrès, et lorsque, de notoriété publique, on trouve sa commodité partout dans cette ville à un prix incomparablement plus modique; que le traité de paix, par lequel les affaires de Mme la princesse des Ursins ont été réglées ayant été signé le 11 avril de cette année 1713, M. d'Aubigny a raison de soutenir que c'étoit alors que son obligation envers son hôte finissoit, celle-là étant la paix dont on a parlé dans le contrat.

Si le propriétaire vouloit consulter la raison, il devait plutôt regarder avec reconnoissance que M. d'Aubigny a bien voulu garder la maison encore plusieurs mois après la conclusion dudit traité, et compter pour un profit tout clair l'argent qu'il en a tiré de tout ce temps-là, ne pouvant disconvenir que, lorsqu'on a été à arrêter la maison, on n'a pas voulu engager M. d'Aubigny aux quatre ni même aux trois mois que le propriétaire avait demandés, et que, pour sortir d'affaire, on a enfin admis, comme un tempérament, ladite clause dans le bail.

Comme c'est ici un fait qui peut, en tout cas, être vérifié par le témoignage de ceux qui ont pris la peine de moyenner le bail, il est très-évident en quel sens la prétendue clause doit être reçue selon l'équité.

Ainsi les ministres plénipotentiaires susmentionnés, s'attendant

que l'équité, conforme au droit des gens, doit avoir lieu à leur égard contre la chicane des avocats, ne peuvent pas se dispenser de faire connaître et recommander tout ceci à la cour de justice de cette province, dans la ferme confiance qu'elle désapprouvera la conduite du propriétaire Van Narden, et voudra bien l'obliger à se désister entièrement de sa prétention mal fondée, et à remettre nécessairement au répondant de M. d'Aubigny la caution, laquelle il a retenue jusqu'ici, sans aucun valable titre ou prétexte équitable.

9. — Résolution et article séparé du 8 décembre 1713, par lequel les seigneurs états généraux s'obligent, comme la reine de la Grande-Bretagne, de faire payer conjointement avec elle à l'électeur de Bavière lesdits 30 mille écus des autres revenus des Pays-Bas espagnols, tant que ledit électeur doit jouir, conformément à ce traité avec la France comme aussi avec l'Espagne, du duché de Luxembourg.

Promesse de ne pas inquiéter Mme la princesse en sa possession et d'employer leurs bons offices contre d'autres, en cas que, etc.

10. — 5 décembre, pièce ou article séparé où l'on reconnaît le droit originaire de la princesse des Ursins, avant tout autre..., au sujet du comté de Chiny ou de tout autre, ayant à donner 30 mille écus, etc.

11. — Les états généraux, à l'exemple de la reine Anne, promettent de ne pas livrer les Pays-Bas à l'Autriche, avant que celle-ci n'ait reconnu la princesse des Ursins pour souveraine absolue et indépendante dudit comté; mais à condition que ce comté ne puisse en rien et jamais être cédé, transporté, donné, légué ni échoir, de quelque manière, à la couronne, ni prince ou princesse de la maison ni lignée de France.

12. — Les plénipotentiaires de l'État déclarent qu'ils sont autorisés à signer d'abord avec MM. les plénipotentiaires d'Espagne le traité avec les articles séparés, y compris celui pour la souveraineté de la princesse des Ursins, tels quels, janvier 1714; que ce traité et ces articles ont été ajustés et arrêtés à Utrecht dans les conférences qui y ont été tenues le 4 et le 5 du mois de décembre dernier. Bien entendu que si les intérêts de l'électeur de Bavière, y compris le titre et le royaume de Sardaigne, ou ceux de ladite princesse, étaient déjà ou seraient ci-après, soit préliminairement, provisionnellement ou définitivement réglés au-

trement entre l'empereur et l'Empire, d'une part et la France de l'autre, que ne le porte le traité de paix entre Sa Majesté Très-Chrétienne et les seigneurs états généraux du 11 avril de l'année passée, leurs hautes puissances ne seront pas obligées, ni à l'égard desdits intérêts de Son Altesse Électorale, y compris le titre et le royaume de Sardaigne, ni à l'égard de ladite princesse des Ursins, plus ou autrement que ne portera le traité entre l'empereur et l'Empire et la France, soit qu'il fût préliminaire, provisionnel ou définitif. Et qu'en outre leurs hautes puissances ne seront en aucun cas plus obligées à Son Altesse Électorale et à la princesse des Ursins, pour ce qui regarde leurs intérêts respectifs, et spécialement le titre et le royaume de Sardaigne et la principauté et la souveraineté de ladite princesse, que l'empereur sera obligé lui-même par son traité préliminaire, provisionnel ou définitif, avec Sa Majesté Très-Chrétienne. Janvier 1714.

L'espace nous manque pour donner les extraits, qui auraient cependant leur prix, soit de la correspondance de Louis XIV avec Amelot, dont nous devons la communication à M. le marquis Amelot de Chaillou et à M. le baron de Girardot, secrétaire général de la Préfecture de la Loire-Inférieure, soit de la correspondance de l'ambassadeur florentin à Madrid, que nous avons consultée aux archives de Toscane comme un témoignage perpétuellement exact et impartial, soit enfin des lettres secrètes du chevalier irlandais De Bourck, dont les originaux sont aux archives de la guerre, à Paris, et que d'ailleurs M. Combes se propose de publier prochainement. Il suffira de dire que nous avons contrôlé à chaque pas notre étude par l'examen de ces nombreux documents. Plusieurs volumes ne suffiraient pas à faire connaître les récits intéressants ou les pages aussi bien pensées que fermement écrites qu'on en pourrait tirer.

FIN DE L'APPENDICE.

CORRECTIONS ET ADDITIONS.

Page 150 ; note : Les *Juros* sont les pensions sur la cassette.

Page 154 ; ligne 9 : M. de Turgis. — *Lisez* : M. de Tursis.

Page 160; ligne 11: Voyez sur le jeu de Gênes les lettres de De Brosses sur l'Italie, tome Ier, p. 62 (édition Didier, in-12).

Page 184; ligne 26 : En date du 13 de ce mois. — *Lisez :* En date du 13 janvier.

Page 241 ; note 1 : En 1785. — *Lisez :* en 1705.

Page 312 ; note : Auprès de madame de Noailles et de madame de Maintenon, madame des Ursins fait bien l'affaire. — *Lisez :* ... fait bien l'affairée.

Page 387 ; note : Où trouverez-vous, Madame,...—Voici la citation exacte : « Le ministre prétend... qu'il n'y a pas présentement en France cinq cents hommes en état de prêter au roi la somme qui y est marquée. » Lettre de madame de Maintenon, du 25 novembre 1709.

TABLE DES MATIÈRES

—

APPENDICE.

I

Lettres adressées à Mme des Ursins.

II

Documents concernant Mme des Ursins.

III

Documents inédits relatifs à l'affaire de la principauté de Mme des Ursins.

FIN DE LA TABLE.

Paris. — Imprimerie de P.-A. BOURDIER et Ce, 30, rue Mazarine.